3 1761 03615 0548

VICTOR CHAMPIER & G.-ROGER SANDOZ

LE PALAIS-ROYAL

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS

(1629-1900)

TOME PREMIER

DU CARDINAL DE RICHELIEU A LA RÉVOLUTION

PAR

VICTOR CHAMPIER

LE CARDINAL DE RICHELIEU

Face et revers de la médaille gravée par J. W[illegible] en 1[illegible]

PARIS

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 117

1900

[illegible]

LE

PALAIS-ROYAL

TOME PREMIER

SOCIÉTÉ

DE

PROPAGATION DES LIVRES D'ART

FONDÉE EN 1869

CONSEIL

1900

MM. Eugène GUILLAUME, G.-C. ✻, *Président d'honneur.*
E. TAIGNY, ✻, *Président honoraire.*
C. ROSSIGNEUX, ✻, *Vice-Président honoraire.*

MM. Jules GUIFFREY, O. ✻, *Président.*
MACIET, *Vice-Président.*
Roger MARX, O. ✻, *Vice-Président.*
G.-Roger SANDOZ, I. O, *Trésorier.*
VASNIER, ✻, *Secrétaire.*
Georges MAUBAN, *Secrétaire.*

MM.
BARTAUMIEUX, I. O.
Victor CHAMPIER, ✻.
Édouard CORROYER, O. ✻.
Pierre DAUZE, ✻, O.
Lucien ÉTIENNE, ✻.
FERET, O.
GAGNEAU, O. ✻.
Paul GARNIER, O. ✻.
A. LAHURE, ✻.

MM.
Lucien LAYUS, ✻, I. O.
LE BÈGUE.
Charles LUCAS, I. O.
MASSIN, ✻, O.
NOIROT-BIAIS, ✻.
M. POUSSIELGUE-RUSAND.
A. ROBERT, O.
Ernest ROYER.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MM.
AGNELLET.
AGUILLON.
ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE BOIS-COLOMBES.
ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE PARIS.

MM.
ASSOCIATION POLYTECHNIQUE DE PARIS.
AUGER.
BARTAUMIEUX.
BAUDRIER (LÉON).
BAZIN.

MM

Belin.
Benoit.
Berger (Georges).
Beurdeley.
Bing (Ferdinand).
Blanchard.
Boin (Georges).
Boison.
Bon Marché (Maison du).
Boucheron (Frédéric).
Bouilhet (Henri).
Braux (Georges).
Dr Brouardel.
Cambon.
Carlhian et Beaumetz.
Cerf.
Chamoin.
Chambre syndicale de la bijouterie.
Chambre syndicale de l'horlogerie.
Chambre syndicale du papier.
Chambre syndicale de la papisserie.
Champier (Victor).
Chanel.
Chapon (Gustave).
Cherrier (Henri).
Chevrie.
Dr J. Chompret.
Christofle.
Colin.
Collot et Renon.
Coreoyer (Edouard).
Costé.
Cuinsperche.
Dalze (Pierre).
Dervin.
Desgrie (Ouest-Marine).
Dennery.
Du Saux (Mme Julie).
Desprez-Bouvenat.
Diette.
Donon.
Dupanc (Léonore).
Dupeyre.
Duval (Adrien).
Duvert.
Eckhardt (Alfred).
Eugé.
Eugène (Léonore).
Eugène.
Fayère (Louis).
Fayol (Le Père).
Fréry.
Fermet-Dupré (Alfred).

MM

Follot (Félix).
Fontana.
Fourdinois.
Froidefon.
Froment-Meurice.
Fumouze.
Gagneau.
Galli fils.
Gariel.
Garnier (Paul).
Gounouilhou (Gustave).
Grados.
Grandvigne.
Gravelin.
Gross et Langoulant.
Gruel.
Guiffrey (Jules).
Guillaume (Eugène).
Hachette.
Hagneaux.
Haussmann.
Henin.
Henry (Georges).
Herissey.
Hinque.
Hollande (Jean).
Holzbacher.
Hussenot de Senonges.
Jacta.
Jaquet.
Jean.
Jeanselme.
Jehenne.
Jolanny.
Kléfer (Emile).
Lacombe (Paul).
Lalloy.
Lahure.
Laisné.
Lamy (Ernest).
Layus (Lucien).
Le Bigot.
Lefebvre aîné.
Lemaigre.
Leroy (Isidore).
Lesueur.
Levrault.
Lorrain.
Lorel.
Lucas (Charles).
Macon.
Mayer.
Maison de Fontenay.

MM.

Mairie du IIe arrondissement.
Mairie du XVIe arrondissement.
Mannheim.
Mareuse (Edgar).
Mariotou.
Marret frères.
Marteau.
Martin.
Marx (Roger).
Massin.
Masson (Georges).
Mauban.
May et Motteroz.
Monod.
Moreau (François).
Morris.
Motard.
Muhlbacher.
Murat.
Musée Carnavalet.
Nauton.
Noirot-Biais.
Oyley (marquis d').
Pelletier fils.
Perrissin.
Ployer.
Poirier.
Popelin.

MM.

Poussielgue-Rusand (Maurice).
Poussielgue (Charles).
Quignon (Gustave).
Rambour (André).
Reail (Fernand).
Robert (Alphonse).
Robert (Arthur).
Rossigneux.
Rothschild (Baron Alphonse de).
Rothschild (Baron Edmond de).
Rothschild (Baronne James de).
Royer (Ernest).
Rozet.
Sandoz (G.-Roger).
Sandoz (Mme Gustave).
Simon (Alexandre).
Simon (Paul).
Stein.
Suzor.
Taigny (Edmond).
Templier (Paul).
Thomas (Alexandre).
Vaquez-Fessard.
Vasnier.
Verger.
Vinit.
Wolff (Louis).

VICTOR CHAMPIER & G.-ROGER SANDOZ

LE PALAIS-ROYAL

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS

(1629-1900)

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE PLANCHES HORS TEXTE

EAUX-FORTES, HÉLIOTYPIES

FAC-SIMILÉS D'AQUARELLES ET DE NOMBREUSES GRAVURES DANS LE TEXTE

TOME PREMIER

DU CARDINAL DE RICHELIEU A LA RÉVOLUTION

PAR

VICTOR CHAMPIER

LE CARDINAL DE RICHELIEU

(Face et revers de la médaille gravée par J. Warin en 1630)

PARIS

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 117

1900

JAN 1 8 1967

LE CARDINAL DE RICHELIEU

par JEAN WARIN

Buste en bronze conservé à la Bibliothèque Mazarine

PRÉFACE

C'est un fait véritablement extraordinaire que l'histoire du Palais-Royal — ce monument de Paris célèbre entre tous, qui évoque tant de souvenirs, et dont les destinées ont été si brillantes — n'ait jusqu'à ce jour pas encore été fixée d'après des documents authentiques! Telle est cependant l'exacte vérité.

Assurément, l'entreprise a été plusieurs fois tentée. On peut dire même qu'aucun de nos édifices n'a fourni matière à un aussi grand nombre de volumes. C'est par centaines que se comptent les ouvrages qui lui ont été consacrés. Mais la plupart ne sont ou bien que des récits romanesques dépourvus de valeur, ou bien que des compilations établies sans contrôle d'après des descriptions souvent erronées, et, en tout cas, absolument incomplètes. Un tel prestige a entouré le Palais-Royal que quantité d'écrivains, dès le XVIII*e siècle, ont eu l'idée d'emprunter le nom de ce monument pour en parer le titre de certains livres où il n'était, d'ailleurs, question du palais que d'une manière bien vague, uniquement pour bénéficier de la célébrité dont celui-ci jouissait dans le public.*

Quant aux monographies spéciales dont ce monument a été l'objet, elles n'offrent, il faut bien le reconnaître, que des répétitions puisées à des sources identiques et assez maigres, lesquelles, au surplus, se réduisent à trois : 1° à l'ouvrage de Sauval, les Antiquités de Paris, *pour la première période, c'est-à-dire pour l'origine du palais et sa construction par le cardinal de Richelieu, 2° aux* Descriptions de Paris *de Germain Brice, de Piganiol de La Force et de d'Argenville, ainsi qu'au tome III de l'*Architecture *de Blondel, pour la deuxième époque, allant de la date où le palais fut donné par Louis XIV à son frère, le duc d'Orléans, jusqu'aux deux tiers du XVIIIe siècle : 3° à la publication illustrée de l'architecte Fontaine et à l'*Histoire du Palais-Royal, *si insuffisante et si vide de Vatout, pour la troisième époque, s'arrêtant au règne de Louis-Philippe. L'étude qu'Édouard Fournier a donnée dans* Paris à travers les âges, *en 1875, et la notice de M. Wilbrod Chabrol, architecte du monument, parue dans l'*Inventaire des richesses d'art, *sont les dernières en date de ces monographies. Elles rééditent à peu près toutes les erreurs des précédentes, et n'ajoutent pas grand'chose aux renseignements insuffisants que l'on possédait.*

Que de lacunes restaient à combler! Que de détails curieux à découvrir pour reconstituer dans sa réalité l'histoire d'un tel monument! Car le Palais-Royal, il ne faut pas l'oublier, a eu la singulière fortune de servir successivement d'habitation aux personnages les plus illustres. Il a été le théâtre d'événements fameux dans les annales françaises. Il a vu successivement des scènes dramatiques et des fêtes galantes, tous les contrastes saisissants de la grande comédie sociale, les élégances exquises d'une cour raffinée et les crapuleuses débauches des professionnelles du vice. En deux siècles, il a passé par les changeantes phases de l'éclat et de la misère, se transformant sans cesse et prenant le caractère des âges qu'il traversait, tour à tour sévère, joyeux, pimpant, débraillé, et finalement morose comme un gentilhomme ruiné qui n'est plus certain de son lendemain. Bâti pour abriter le faste de la royauté, le voici aujourd'hui tombé au rôle déchu d'édifice à tout faire, et aménagé en bureaux d'administration!

Mais quand on veut retracer la vie d'un monument, ce ne sont pas les événements dont il a été le témoin qu'il importe avant tout de rappeler : c'est lui-même qu'il s'agit de faire connaître, ce sont les faits qui constituent son existence propre, c'est l'image de ce qu'il a été, son luxe, son décor, ses salons, ses ameublements, les objets d'art auquel il a servi, pour ainsi dire, d'écrin, les physionomies qui ont été siennes aux différentes époques, voilà ce qu'il faut mettre en relief. C'est là ce que la critique moderne attend avec raison de l'écrivain qui s'aventure dans une semblable entreprise.

Or, pour le Palais-Royal, la tâche pouvait paraître non seulement téméraire, mais absolument impossible. Comment dire, par exemple, ce qu'était ce palais au temps de Richelieu, les conditions dans lesquelles le grand ministre le fit construire, la manière dont il le meubla et avec quel train de maison il s'y installa? Tous les érudits — car on n'ignore pas combien sont rares les renseignements que l'on possède sur l'existence intime du cardinal-duc — reconnaîtront que le problème était particulièrement épineux. Pour les époques suivantes, c'était pis encore. Que savait-on de la vie d'intérieur de Monsieur, *auquel Louis XIV, son frère, donna le Palais-Royal en apanage, de son luxe, de ses collections, etc.? Que savait-on même des dépenses du Régent en tableaux, en objets d'art, de la façon dont il meubla sa demeure pour lui et sa famille, de la distribution qu'il fit des appartements, des constructions qu'il entreprit et des architectes qu'il employa? A part quelques anecdotes semées de-ci de-là dans les* Mémoires *et les chroniques du temps, les informations étaient nulles. Pour la fin du* XVIII*e siècle, on avait du moins quelques descriptions précises, mais seulement pour les parties du palais qu'un public privilégié était alors admis à visiter. Sur le reste, rien! L'histoire du monument sous la Révolution et durant le* XIX*e siècle, plus rapprochée de nous, offrait, il est vrai, des matériaux en abondance : la difficulté était précisément de les contrôler, de les classer, de les présenter en une vivante peinture. Et, là encore, que d'erreurs à rectifier, que de points obscurs à éclaircir! Qu'étaient devenus, pendant la Terreur, la demeure de Philippe-Égalité et ses riches ameublements? A qui le prince avait-il vendu sa célèbre galerie de tableaux? Toutes ces questions, et beaucoup d'autres, étaient autant d'énigmes auxquelles les historiens n'avaient, jusqu'à présent, pas encore répondu!*

C'est à résoudre ces divers problèmes que s'est appliqué, dans cet ouvrage, celui qui écrit ces lignes, à la suite de recherches sans nombre, et après avoir mis à contribution, depuis plus de dix ans, tous les trésors manuscrits des bibliothèques publiques de Paris, les Archives nationales et les minutes des notaires qui ont bien voulu lui ouvrir l'accès de leurs études. Il serait oiseux de raconter ici les alternatives de bonheur et de déception de cette longue chasse aux documents inédits, si fertile en surprises, et à ce point passionnante que les jours et les mois et les années s'écoulent sans qu'on se lasse de fouiller les chartriers poudreux pour essayer d'amener à perfection le travail entrepris. Je me bornerai donc à indiquer succinctement les principales sources manuscrites qui ont permis de reconstituer de toutes pièces, en quelque sorte, cette Histoire du Palais-Royal.

Pour la période du cardinal de Richelieu, on ne possédait que des

données incertaines touchant les acquisitions des terrains sur lesquels le cardinal fit construire son palais. Les Archives nationales m'ont fourni les détails les plus minutieux à cet égard. Quant aux dépenses de l'illustre homme d'État pour édifier et meubler sa demeure, j'ai ajouté au peu que l'on connaît encore de son Inventaire après décès *les renseignements nouveaux que m'ont livrés les papiers légués jadis à l'Hôtel-Dieu par son secrétaire et intendant, le chanoine Le Masle des Roches, ainsi que les nombreuses pièces conservées soit dans l'étude de son notaire, Me Parque, soit au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.*

*Tout ce qui concerne le palais depuis le moment où il commença à servir d'habitation à la famille d'Orléans jusqu'à la fin de la Régence est, dans cet ouvrage, à peu près complètement inédit, car c'est surtout pour cette époque qu'ont été abondantes mes trouvailles. En effet, j'ai été assez heureux pour découvrir chez les notaires des ducs d'Orléans certaines pièces des plus importantes, comme l'*Inventaire après décès de Monsieur, *qui permet de reconstituer dans tous les détails de son décor le Palais-Royal durant le règne de Louis XIV. Bien plus, j'ai pu mettre la main, aux Archives nationales, non seulement sur les inventaires successifs de tous les princes d'Orléans au XVIIe siècle — sur celui du Régent, d'un intérêt considérable pour l'histoire de l'art, sur ceux de ses enfants et petits-enfants — mais encore sur la plupart de leurs registres de Trésorerie qui contiennent une foule de détails curieux sur les dépenses de la table, de la toilette, des écuries, sur le personnel si nombreux des serviteurs, sur les rouages compliqués qui constituaient alors l'administration des maisons seigneuriales. De telle sorte que l'histoire du palais où vécut cette famille d'Orléans, est devenue, en réalité, l'esquisse d'un livre qui pourrait être intitulé :* La Vie princière aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La bibliothèque Mazarine, celles de l'Arsenal et de la Ville de Paris, les archives du Ministère des Affaires étrangères ont fourni leur part dans cette moisson de documents utiles. Mais c'est de la Bibliothèque nationale qu'a été tirée une pièce capitale, qui met à néant les légendes accréditées jusqu'à présent sur la vente des tableaux du Palais-Royal par Philippe Égalité, et fixe désormais de manière certaine les conditions du transport de la célèbre galerie en Angleterre.

Aux Archives nationales fut recueillie, sous la Révolution, la presque totalité des papiers de l'ancienne chancellerie d'Orléans. Le rouge en fut fait soigneusement sous la Convention. Mais on les a répartis dans maintes séries : il faut ouvrir des centaines de cartons, fouiller dans des milliers de liasses pour extraire le bon grain. Je ce faisais, je dois à ce travail

méthodique de dépouillement la certitude de n'avoir laissé passer aucune pièce intéressante pour l'histoire du Palais-Royal, depuis Richelieu jusqu'à Louis-Philippe.

Un mot d'explication, en terminant, au sujet de la double signature qui se trouve sur la couverture de cet ouvrage. Il n'est que juste, en somme, d'indiquer la part de collaboration qui revient à chacun de ses deux auteurs.

Quand j'entrepris, voici près de douze ans, cette Histoire du Palais-Royal, *ce fut à l'instigation de l'homme de grand cœur et de sérieux mérite qui se nommait Gustave Sandoz. Habitant, depuis longtemps, en sa qualité d'horloger-joaillier, une des galeries du palais, qu'il connaissait mieux que personne, il s'était plu à réunir une curieuse collection d'anciennes gravures relatives à ce monument. Comme il était trésorier de la* Société de Propagation des livres d'art, *et très désireux de faire profiter celle-ci d'une primeur qu'il estimait devoir être particulièrement intéressante, il m'offrit de combiner notre effort en vue d'un volume dont j'écrirais le texte et auquel il fournirait les éléments d'illustrations. Je me mis à l'œuvre. Hélas! une mort prématurée emporta Gustave Sandoz. Le livre dormait, inachevé, dans les tiroirs de l'écrivain, lorsque M. G.-Roger Sandoz, décidé, dans sa piété filiale, à réaliser les idées de son père, et ayant pris, du reste, sa succession de trésorier de la* Société de Propagation des livres d'art, *revint au projet de volume, et, pour aller plus vite en besogne, me proposa d'en rédiger lui-même une partie. Avec une belle ardeur et la connaissance qu'il avait déjà du sujet, il se chargea de la période moderne allant de la Révolution jusqu'à nos jours. Je lui abandonnai volontiers les notes et documents inédits que j'avais destinés à cette fin, et c'est ainsi que nous avons été amenés à faire, chacun de notre côté, un volume.*

Que la Société de Propagation des livres d'art *reçoive ici notre remerciement pour la bienveillance avec laquelle elle a pris sous son patronage et édité cet ouvrage. Si le désir de bien faire m'a entraîné à quelque retard dans sa publication, les souscripteurs voudront bien me le pardonner. La tâche était lourde, hérissée de difficultés. Puisse l'accueil que le public fera à ce livre justifier la confiance dont on nous a fait crédit!*

VICTOR CHAMPIER.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RELATIFS AU PALAIS-ROYAL[1]

XVIIe SIÈCLE

Recueil de pièces volantes relatives au Palais-Royal, par ordre chronologique. — Dossier de la Bibliothèque Carnavalet.

Topographie de la France. Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale. — Recueil en deux volumes in-folio de pièces, plans, gravures, etc., sur le Palais-Royal aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Le Palais-Royal. Deux cartons in folio, contenant des pièces, gravures, dessins, vignettes, etc., sur le Palais-Royal. — Musée Carnavalet.

Article et conditions accordées par le roi pour parachèvement de la clôture et adjonction à la ville de Paris des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre et la ville neuve (Paris, 1634, broch. in 4°). — Pièce de la Bibliothèque Carnavalet.

La Plainte du Palais-Royal en l'absence du Roy, avec un Dialogue du grand hercule de bronze et des douze statuës d'albastre qui sont à l'entour de l'estang du jardin, faite par un Poète de la cour (H. C., à Paris, chez David Beauplet, dans l'Isle du palais, au Roy David.) — [Satire en vers, 1649.]

Le récit du fort du Palais-Royal pour le divertissement du Roy, avec les noms des seigneurs qui l'attaqueront et de ceux qui seront sur la défensive (Paris, 1651, 12 pages in-4°). — *Mazarinade,* à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque Carnavalet.

1. Nous ne donnons pas ici la liste de tous les ouvrages que nous avons consultés; une telle nomenclature ferait double emploi, puisque nous les avons toujours scrupuleusement cités au cours de notre travail. Mais nous avons pensé qu'il serait intéressant de dresser une liste des livres publiés sur le Palais-Royal et qui se rapportent directement à ce monument. Cette bibliographie est aussi complète que possible. Est-elle absolument sans lacunes? Nous ne nous en flattons pas.

Description d'un tournoi [illegible] qui se fera jeudy V[illegible] juillet dans la place du Palais Roial pour l'heureux retour de Sa Majesté à Paris (1674, in-4° de 15 pages). — Bibliothèque Mazarine, l'État de France, 2002.

Du Bouisset : *Les Collections de sculpture du cardinal de Richelieu* (dans les Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XLII).

Eug. Bonnaffé : *Recherches sur les collections de Richelieu* (1884, 1 vol. in-8°).

Ribbaux, véritable coutumier, ou liste des noms de ceux qui étaient en l'assemblée faite le mercredy 24 septembre 1652 au Palais Royal, avec l'exhortation que Mademoiselle, fille de Son Altesse Royale, fit à cette assemblée séditieuse, et l'ordre que Son Altesse Royale mit pour arrêter la sédition (Paris, 1652, broch. de 8 pages). — Bibliothèque nationale, 5183.

Nicéron de La Coromaïère : *Portraits des hommes illustres* qui sont peints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu (1669, in-12, illustré de 95 figures sur bois).

John Evelyn : *Journal d'un voyageur à Paris* (1649).

Histoire du Palais Royal (Paris, 1665, in-12 de 96 pages). — Récit des amours de Louis XIV et de Mlle de La Vallière. Ce roman a été faussement attribué à Guy Patin.

Liste de l'exposition de peinture de 1673 (au Palais Brion, à l'Académie royale de peinture), réimprimé par V. de Montaiglon (1852, in-18).

H. Sauval : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* (1724, 3 vol. in-fol.). Le tome II contient une assez bonne description du palais tel que celui-ci était vers 1660. C'est la seule, un peu complète, qui existe pour le XVIIe siècle.

Germain Brice : *Description de Paris* (1685, 2 vol. in-12). — Dans cette 1re édition de ce livre célèbre, il est fort peu question du Palais Royal, et ce qui en est dit n'est que le résumé de tout ce qui était connu alors dans le public. Les éditions qui se succédèrent jusqu'en 1725 (10e édit., 4 vol. in-12) fournirent des renseignements complémentaires, mais sans grands détails.

XVIIIe SIÈCLE.

Les Curiosités de Paris sous Louis XIV (1710), réimprimé par la Société de Propagation des Livres d'art (1886).

De Lens et Saint-Geran : *Description des tableaux du Palais Royal, dédiée à Mlle la duchesse d'Orléans* [1727], in-12 de 361 pages et 10 édit. (1799).

Mémoire sommaire pour les propriétaires des maisons du jardin du Palais Royal, contre M. le duc de Richelieu, s. d. (1727), 10 pages in-V. (Archives des Bouches-du-Rhône. — Bibliothèque Carnavalet.)

Mémoire pour M. le duc de Richelieu, héritier substitué de M. le cardinal de Richelieu, son grand oncle, etc. (à propos des propriétés du Palais-Royal). — Testament du cardinal de Richelieu. — Mémoire en réponse au précédent. — M. le duc d'Orléans intervenant. — Paris, 1737, 31 et 23 pages in-fol. *Factums*. Rec. Bougron, in-fol. — Bibliothèque Carnavalet.

Piganiol de La Force : *Description de Paris* (Paris, 1742, 8 vol. in-12), ouvrage réédité avec augmentations, par l'abbé Perau (1765, 10 vol. in-12). — [Un assez long chapitre est consacré au quartier du Palais-Royal et au monument. La description des galeries et des tableaux est faite assez légèrement, comme par un visiteur qui n'aurait pu prendre que des notes succinctes, sans documents précis ni renseignements de première main.]

Paris artistique et monumental en 1750. — Lettres du Dr Maihows, traduites de l'anglais par Philippe Florent de Puiseux. — Réimprimées par H. Bonnardot (1881, in-12). — Lettre XIV sur l'édifice et le jardin du Palais-Royal.

Blondel : *L'Architecture française* (1759, 3 vol. in-fol.) — [Un chapitre du tome III est consacré au Palais-Royal; plusieurs gravures donnent les plans et vues du monument.]

Les Soirées du Palais-Royal, ou les veillées d'une jolie femme, avec la conversation des chaises du Palais-Royal, sous l'arbre de Cracovie (1762, un vol. in-12 de 89 pages).

Les Matinées du Palais-Royal. Paris, 1772. Deux parties en 1 vol. in-12. — Bibliothèque Carnavalet.

Abbé de La Chau et Leblond : *Description des pierres gravées du duc d'Orléans, premier prince du sang* (1780, 2 vol. in-4°), ornés de figures de Saint-Aubin, Cochin, etc.

Mémoire à consulter pour les propriétaires des maisons situées autour du jardin du Palais-Royal. Paris, 1781, brochure in-4°.

Exposé des changements à faire au Palais-Royal, brochure in-4°, imprimée par ordre de S. A. R. le duc de Chartres. Paris, juillet 1781.

Observations sur la destruction du jardin du Palais-Royal. Lettre d'un Anglais établi à Paris à milord P... (Londres-Amsterdam, 1781, 46 pages in-12, fig.).

Les entretiens du Palais Royal (Tableau de Paris) (Utrecht et Paris, 2 vol. in 12).

Le Petit Tableau de Paris, par le marquis de Lucchet (1783, in-12). — Bibliothèque nationale, L i, 54. — Voyez, pour le *Palais-Royal*, page 26.

Paris en miniature, d'après les dessins d'un nouvel Argus (1784, in 12). — Bibliothèque nationale, L i3, 56.

Letters to young gentleman on his setting out for France, by John Andrews (London, 1784, in-8° de 576 pages). — Bibliothèque nationale, LK 7, 6033. — Voyez chapitres XXXI et XL.

Almanach du Palais-Royal pour 1785. Détails sur les marchands, cafés et spectacles des galeries (Paris, 1785, 1 vol. in-18 de 96 pages. Ex. mar. r. aux armes du duc d'Orléans). — Bibliothèque Carnavalet.

Ce petit livre est introuvable. Nous ne connaissons qu'un autre exemplaire de cet almanach qui faisait partie de la bibliothèque du baron Pichon, orné de douze jolies vignettes.

Lettre écrite du Palais-Royal aux quatre parties du monde (1785, in-8° de 26 pages). — Bibliothèque nationale, Lb, 57. — Tableau moral et apologie du Palais-Royal, la promenade à la mode.

Réflexions sur la chute de la Fondation du Palais Cardinal, depuis Palais Royal, portant que ce palais ne pourra être habité que par le roi ou l'héritier présomptif de la couronne (vers 1786, in-18). — Bibliothèque nationale, LK[7], 7319.

Les Tuileries et le Palais Royal, par le vicomte S. de L. (Villemarest) (1 vol. in-12). — Bibliothèque nationale LK[7], 7343.

Les Entretiens du Palais Royal (1786, deux parties petit in-12 de 393 pages), ouvrage attribué soit à Mercier, soit à Caracciodi ou à Lavallée. C'est une satire générale sur les mœurs, très spirituelle, mais qui n'est pas autrement spéciale au Palais-Royal.

La Vie parisienne sous Louis XVI (1886, in-16), c'est le journal d'un voyage fait à Paris en 1787 par François Cossel, magistrat à Nancy. — Voyez notamment les pages 132 bis sur le *Palais-Royal*.

Galerie des Tableaux du Palais Royal, recueil comprenant 355 planches gravées d'après les principales œuvres de peinture de cette célèbre collection, publiées sous la direction de Couché (1786-1806, 3 vol. in-fol.).

Contrat de vente de la maison du café de Chartres sous les arcades du jardin du Palais Egalité, 1 juillet 1787 et 14 avril 1795. — Deux dossiers actes notariés authentiques sur parchemin. — Bibliothèque Carnavalet.

Promenade à Paris, par J. M. Dufourny (d'après Quérard) (1787, in-12 de 274 pages). — Voyez notamment le chap. XIII relatif au *Palais-Royal*.

Observations ou Idées d'un citoyen sur le nouvel édifice construit dans l'enceinte du Palais Royal (signé Mercier) (1787, in-8°). — Bibliothèque nationale, LK[7], 7318.

Lettre à M. ... sur le temple qui se construit au milieu du jardin du Palais Royal, par J. G. D. (Dervieux) (1788, 1 vol.). — Bibliothèque nationale LK[7], 7317.

Lorgnette philosophique dirigée par un B. P. [illegible] sur les arcades du Palais Royal, par Grimod de La Reynière. — Considérations philosophiques sur les mœurs de la capitale.

Folies imprimées du Palais Royal par un philosophe [illegible] Lorgnette, par M. *** (1788, in-12 de 108 pages). — Satire contre les mœurs.

Extrait des Nouvelles à la main du 19 juillet 1788 (au l'Observatoire sur les escroqueries faites au sujet des bains sur les balcons du Palais-Royal) (Berne, 1788, 12 pages in-8°).

Requête adressée à Mgr le duc d'Orléans par les demoiselles de Launay, Lafierce, Labacante et autres pour obtenir l'entrée du Palais-Royal qui leur est interdite. S. l. n. d. (Paris, 1788, 27 pages in-8°). — Bibliothèque Carnavalet.

Lettres édifiantes du Palais-Royal par un missionnaire du camp des Tartares, par M*** (Paris, 1788, 108 pages in 8°). Première partie seule publiée.

État actuel de Paris ou le Provincial à Paris, 1788. (État et description des établissements et boutiques du Palais-Royal.)

Mercier : *Le Tableau de Paris* (1781-1790, 12 vol. in-8°).

Très sérieuse remontrance des filles du Palais-Royal et lieux circonvoisins à Messieurs de la noblesse (1789, in-8° de 20 pages). — Facétie.

Tableau du nouveau Palais-Royal (1788, 2 vol. in-12), attribué à Mayeur de Saint-Paul. [Les soixante-dix-sept chapitres dont se compose cet ouvrage, qui est bien fait, sont presque entièrement des descriptions du Palais-Royal.] — Bibliothèque Carnavalet.

Relations de divers événements accomplis à Paris en juin et juillet 1789 : Motions du Palais-Royal. — Émeutes du *faubourg Saint-Antoine.* — Assassinat de *Berthier,* etc. Fragment de 48 pages, paginé de 17 à 64. *Douze articles.*

Trois pièces relatives à diverses scènes révolutionnaires qui se sont passées au Palais-Royal du 2 au 9 juillet 1789, en 1 vol. in-8°. — Bibliothèque Carnavalet.

Les Dangers du Palais-Royal ou la liberté trahie par les ennemis du bien public soudoyés par l'aristocratie et la liste civile. (Pamphlet révolutionnaire.) Paris, s. d. (1789), huit pièces in-8°.

L'Écho du Palais-Royal ou le Courrier des cafés (pamphlet révolutionnaire), deux numéros de 7 et 8 pages. S. l. n. d. (Paris, 1789). — Bibliothèque Carnavalet.

Fausse alarme donnée le 27 juillet au Palais-Royal par les aristocrates, ou Avis au peuple français sur le piège qu'on lui tend (contre les alarmistes). S. l. n. d. (Paris, 1789, 7 pages in-8°). — Bibliothèque Carnavalet.

Nouveautés du Palais-Royal ou livres nouveaux des charlatans, des roués, etc., de la France, par M. G. C. D. C. (Catalogue satirique contre les philosophes.) Palais-Royal, 1789, 16 pages in-8°.

Nouvelles de Paris. — Affaire des quatre officiers de housards au Palais-Royal, dans la soirée du jeudi 9 juillet 1789. (Officiers assaillis par les motionnaires, 6 pages in-8°.) — Bibliothèque Carnavalet.

Les Demoiselles du Palais-Royal aux États-Généraux. Paris, 1789, 8 pages in-8°.

Le Palais-Royal érigé en temple du patriotisme et de la sagesse. (Projet d'installation au Palais-Royal d'un Comité permanent des électeurs de Paris en correspondance avec les motionnaires.) 1789 (6 juillet), 7 pages in-8°. — Bibliothèque Carnavalet.

Les Demoiselles du Palais-Royal aux États-Généraux (1789, in-8° de 8 pages). — Bibliothèque Carnavalet, réserve. — Facétie.

Ressource qui reste aux demoiselles du Palais Royal ensuite de la réponse des États Généraux à leur requête (1789, in-8° de 8 pages). — Bibliothèque Carnavalet, réserve. — Facétie.

De la prostitution, cahier de doléances d'un ami des mœurs, adressées spécialement aux députés de l'ordre du tiers-état de Paris (1789, in-8° de 29 pages), par L. P. Berenger. (Cet opuscule, rare, présente un vif tableau des mœurs régnantes à l'époque dans le jardin du Palais Royal.)

Petit Journal du Palais Royal ou Affiches, annonces et avis divers. Paris, 1789, six numéros en 1 vol. in-8 (complet). — Bibliothèque Carnavalet.

Le Soirée du Palais Royal ou Anecdote singulière arrivée dans les derniers troubles de Paris. S. l. n. d. (1789), 16 pages in-8. — Bibliothèque Carnavalet.

Arrêt de la Cour nationale du Palais Royal de Paris, qui supprime l'Assemblée des Capucins, etc. (Pamphlet révolutionnaire contre le club réactionnaire des Capucins, etc.) Paris, 1790.

Déclaration des patriotes du Palais Royal. (Pamplet révolutionnaire.) Paris, 1790, 8 pages.

La fin burlesque des faiseurs de motions du Palais Royal, avec l'emblème de la liberté et une énigme en vers, par l'auteur des *Commandements de la patrie*. Paris, s. d. (1790), 8 pages in-8°.

Liste des citoyens actifs de la section du Palais Royal. (Publiée par l'Assemblée primaire de la section.) 1790, 72 pages.

Sauve la peste ou Relation d'un accident terrible, véritable et remarquable, arrivé aux « latrines du Palais Royal » et du remède qu'on y a apporté. Paris, 1790, 4 pages.

Tarif des filles du Palais Royal, lieux circonvoisins, avec leurs noms et demeures (vers 1790, cinq numéros in-8°). — Bibliothèque nationale, L. i[illegible], 89. Réserve.

Protestation des filles du Palais Royal et véritable tarif rédigé par Mesdames Rossi et Sainte-Foix, présidentes du district des Galeries (vers 1790, in-8° de 7 pages). — Bibliothèque nationale, L. b[illegible], 3807.

Les demoiselles Chit-Chit du Palais Royal et des différents quartiers de Paris, traitées selon leur mérite, leur âge, leur beauté, leur taille, leur tournure et leur caractère (1790, in-8° de 16 pages). — Bibliothèque Carnavalet.

Déclaration des droits des citoyennes du Palais Royal (vers 1790, in-8° de 7 pages). — Bibliothèque Carnavalet.

Pétition de deux mille cent filles du Palais Royal à l'Assemblée nationale (1790, in-8° de 11 pages). — Bibliothèque Carnavalet.

Les Après-souper du Palais Royal ou Galerie des femmes (1790, in-8° de 8 pages, de l'imprimerie de Cythère).

Réponse à tous les Comités du Palais Royal (1790, in-8° de 10 pages). — Bibliothèque Carnavalet.

Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse, par KARAMZINE (1789-1790), publié par LEGRELLE (1885, in-12 de 335 pages). [Ce que dit du Palais Royal ce voyageur ne manque pas d'intérêt.]

Avis important au public. — Salle de vente publique établie sous les galeries appelées portiques de bois, donnant sur la grande cour du Palais-Royal et dont les bureaux et magasins sont formés rue Croix des Petits Champs, hôtel de Lusson (1791, 6 pages in 8°) — Bibliothèque Carnavalet.

Grande motion du Palais-Royal, ou Rendez vos comptes (1791, 6 pages in 8°). — Bibliothèque Carnavalet.

Le Palais-Royal, par RESTIF DE LA BRETONNE (A Paris, au Palais Royal d'abord, puis partout, même chez GUILLOT, libraire, rue des Bernardins, 1790, 3 vol. in-12, fig.). — Ouvrage licencieux sur les filles du Palais-Royal.

Les Nouvelles Amours, farce comique, lyrique et tragique des femmes publiques du ci-devant Palais-Royal. Les fortunes immenses qu'elles ont gagnées à se promener dans le jardin ; plusieurs d'entre elles nouvellement mariées, leurs noms... (vers 1795, petit in-12 de 72 pages). — Bibliothèque nationale, Li, 305. — [Tableau du Palais-Royal, en forme de catéchisme, par demandes et par réponses.]

Les Casernes du Palais-Royal, par le C. M. CLAVEL (1795, in-12 de 12 pages). — Bibliothèque Carnavalet. — [Tableau satirique des mœurs au Palais Royal.]

Une journée de Paris, par L. Madeleine RIFAULT (An V, petit in-12 de 180 pages). — Bibliothèque nationale, Li, 71. — [Voyez le chapitre XXVIII sur le Palais-Royal.]

L'Optique du jour ou le Foyer de Montansier, par Joseph ROSNY (Paris, an VII, in-8° de 134 pages, chez MARCHAND, libraire, Palais-Égalité, galerie Neuve, n° 10). — [Une gravure de Bovinet, oblongue, et repliée dans le volume est intéressante ; elle représente le Foyer de Montansier, aujourd'hui théâtre du Palais-Royal, qui était le rendez-vous de la société galante de Paris. Chaque chapitre est consacré à l'étude d'un type différent : l'Agioteur, la Fille publique, l'Émigré, etc.].

Fragments sur Paris, par Fred. Jean Laurent MEYER, docteur en droit à Hambourg, traduit de l'allemand par le général DUMOURIEZ (1798, 2 vol. petit in-8°). — Bibliothèque nationale, Lk[7], 6045. — [Curieuse relation. Voyez chapitre sur « le Palais Égalité », page 24.]

XIXe SIÈCLE

La Revue de l'an VIII, ou les Originaux du Palais Egalité (petit in-12 de 175 pages, figure coloriée). — [Petit volume amusant contenant la *physiologie* des types qui se rencontrent au Palais-Royal. La figure représente le chanteur Garat.]

Voyage autour du Palais-Royal, par SELLÈQUE (an VIII, petit in-12 de 177 pages). Orné d'une figure. — [Description des plaisirs et attractions de ce lieu.]

Le Pérurien à Paris, par Joseph ROSNY (1801, 4 vol. petit in-12). — [Les chapitres VII et VIII sont consacrés au Palais-Royal.]

Paris à la fin du XVIIIe siècle, par J. B. Pujoulx (1801, in-8°). — [Voyez le chapitre relatif au Palais-Royal.]

Le Tribunal volatile ou Nouveau jugement porté sur les acteurs, actrices, auteurs et sur divers endroits publics de Paris, par Ch. R. C[illegible] (Paris, an IX, petit in-12 de 144 pages). — [Voyez les chapitres : le Jardin Égalité et Montansier.]

Le Gros Lot ou une Journée de Jocrisse au Palais-Égalité, par Hector Chaussier (an IX, in-18 de 138 pages). — Facétie.

Les Rencontres du Palais-Royal, aventures galantes, par A. S. Victor (an XI 1803, in-18). — [Petit roman de mœurs parisiennes.]

Prudhomme : *Miroir de l'Ancien et du Nouveau Paris* (1804).

Souvenirs d'un séjour à Paris durant l'hiver 1802 à 1803, par Johann Friedrich Reichardt's (1804, 3 vol. in-8°). — [Voyez les descriptions des théâtres, des restaurants et des cafés du Palais-Royal.]

Le Palais-Royal, ou Mémoires secrets de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe, par Mme Guénard (1806, 2 vol. in-12). — Bibliothèque nationale, L n^27, 15517.

Manuel du Voyageur à Paris, par P. Villiers (Paris, 1806, in-24).

Vue et description du Palais-Royal, publiées par Guérard et Schwartz (1813, in-4°).

Du Palais-Royal, ce qu'il est, ce qu'il a été, ce qu'il peut devenir (1813, petit in-12 de 24 pages). — Bibliothèque Carnavalet.

Le Numéro 113 ou les Catastrophes du jeu, par P. Cuisin (1814, in-12 de 174 pages). — [Le n° 113 était celui d'une maison de jeu dans la galerie de Valois, au Palais-Royal.]

A visit to Paris in 1814, by John Scott (1815, in-8° de 338 pages). — Bibliothèque nationale, L K^7, 16393. — [Voyez le chapitre IX : le Palais-Royal et ses divertissements.]

Les Soirées du Palais-Royal, recueil d'anecdotes galantes et délicates, publié par un invalide du Palais-Royal (Paris, 1815, petit in-12 de 144 pages). — Figure coloriée, très libre et d'une platitude absolue.

Les Matinées du Palais-Royal ou Amours secrètes de Mlle Julie B..., devenue comtesse de l'Empire, racontées par elle-même (1812, in-18).

L'indication des cabinets d'exposition publique que l'on voit au Palais-Royal (1815, in-16). — Bibliothèque nationale, L K^7, 7823.

Le Palais-Royal ou les Filles en bonne fortune, coup d'œil rapide sur le Palais-Royal en général, sur les maisons de jeu, les filles publiques, les tabagies, les marchandises de mode, les ombres chinoises, les traiteurs, les cafés, les cabinets de lecture, les bons mots des filles, leurs termes d'argot, etc. Ouvrage plus moral qu'on ne pense, par X... (1815, petit in-12 de 144 pages). — Bibliothèque nationale, L i 94. — Figure représentant les galeries.

La Volupté prise sur le fait ou les Nuits de Paris, jolie critique mêlée d'anecdotes et d'aventures galantes du Palais Royal, par Cuisin (1815, in 18 de 126 pages). [Figure représentant une partie fine dans une maison à la mode.]

Les nymphes du Palais-Royal, leurs mœurs, leurs expressions d'argot, leur élévation, retraite et décadence, par P. Cuisin (1815, petit in-12 de 104 pages). — [La figure oblongue représente la *Porte d'entrée du n° 113.*]

Le Palais-Royal en miniature, par un amateur de ce séjour délicieux (1816, petit in-12 de 116 pages). — [Description des boutiques, des cafés, des restaurants, des jeux publics, etc.]

L'Observateur au Palais-Royal, ou chacun son paquet (1817, in-8°). — Bibliothèque nationale Li, 501.

Dupin : *Plans relatifs au Palais Royal* et discussion des questions qu'ils ont fait naître au procès entre S. A. R. Mgr le duc d'Orléans et le sieur Julien, 1818 (avec plans des jardins et palais en 1780, 1784, 1814 et 1818, et reproduction de l'élévation géométrale des façades des maisons construites par l'architecte Louis sur le jardin et les rues).

Le Palais-Royal ou les Filles en bonne fortune, coup d'œil rapide sur le Palais-Royal en général, les maisons de jeu, les filles publiques, les tabagies, etc. (1819, in 8°).

Vénus à l'encan, ou les Bolivariennes du Palais-Royal en 1819. Ébauche badine, critique, semi morale..., par Cuisin (1819, in 18 de 198 pages). — [Figure représentant des femmes tondant des moutons].

Le Palais-Royal, ou Histoire de M. Du Perron (vers 1820, in 8° de 162 pages). — [Réunion de morceaux littéraires du comte de Ségur, C. Delavigne, Delphine Gay, Delatouche, etc.]

Réclamation adressée à S. Ex. Mgr Delaveau, préfet de police, par Modeste Agnès, patentée, exerçant au Palais-Royal (1821, in 18 de 12 pages). — [Au sujet des mesures de répression demandées par les marchands du Palais-Royal contre les filles.]

Biographie des nymphes du Palais-Royal et autres quartiers de Paris, par Modeste Agnese *(sic)* (1823, in 18 de 234 pages), par Marco Saint-Hilaire. — [C'est une *physiologie* générale des filles de Paris.]

Le Petit Diable boiteux, ou le Guide anecdotique des étrangers à Paris, par M. *** (1823, in 12 de 212 pages, aux *Galeries de bois*). — [Voyez le chapitre XIX sur les *Galeries de bois* et le chapitre sur le *Numéro 113.*]

Almanach du Palais Royal pour 1824, orné de notices sur les artistes demeurant au Palais Royal et dans les environs, d'une revue succincte des spectacles, divertissements, etc., par Albert Bendix (1824, in 18 de 288 pages). — [Orné de deux figures de Couché fils, représentant la place du Palais-Royal et le jardin.]

Dictionnaire anecdotique des nymphes du Palais-Royal et autres quartiers de Paris, par un Homme de bien (1826, in-32 de 124 pages).

Le Palais Royal, poème (Paris, 1826, in-18). — Bibliothèque Carnavalet.

Almanach historique et commercial du Palais-Royal, ou le Conducteur de l'étranger dans cet édifice pour l'année 1827 (Paris, 1827, 1 vol. in-12, fig., 100 pages).

Le Palais-Royal, par Fontaine (1829, in-4°). — (Cet ouvrage comprend une notice historique, exacte pour tous les travaux exécutés par l'auteur, architecte du Palais-Royal au commencement du XIXe siècle. Il est accompagné de 60 planches représentant divers plans du Palais-Royal et quelques vues intérieures de l'époque de la publication.)

Pétition des filles publiques de Paris à M. le Préfet de police au sujet de l'ordonnance qu'il vient de rendre leur interdisant l'entrée... du Palais Royal (1830, in-8° de 7 pages).

J. Vatout : *Notices historiques sur les tableaux de la galerie de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*, description des peintures réunies par Louis-Philippe au Palais avant 1830 (1835 et 1836, 4 vol. in-8°).

Plainte et révélation nouvellement adressées par les filles de joie de Paris à la congrégation..., précis historique contenant les hauts cris des nymphes du Palais-Royal (1830, in-8° de 138 pages).

Scènes de jour et de nuit au Palais-Royal ou Tableau par soirée des délices et des périls de ce séjour enchanté, Paris, 1830, 1 vol. in-18, fig.

Sources joyeuses et galantes du Palais Royal et de ses environs, par M. de Saint-Laurent, témoin oculaire et habitant ce délicieux séjour (1833, petit in-12 de 140 pages).

Paris ou le Livre des cent et un (1831-1834, 15 vol. in-8°). — (Voyez, dans le tome XV, le chapitre : le Palais-Royal en 1670, par Jules Nap.)

Nouveau Tableau de Paris au XIXe siècle (1834-1835, 7 vol. in-8°). — (Voyez dans le tome III : le Palais-Royal, par Coupelle-Delanoue.)

The American in Paris, by John Sanderson (Philadelphia, 1839, 2 vol. in-12). — (Voyez Lettre IV : le Palais-Royal, les Mille Colonnes, Véry, le Dîner français, la Galerie d'Orléans, etc.)

Les péchés des nymphes du Palais Royal (1840, in-18 de 136 pages). — (Très libre et très imaginaire.)

Physiologie du Palais-Royal par l'Homme à la longue barbe ; silhouette par Stevens (1841).

Le Diable à Paris (1845-1846, 2 vol.), ouvrage présentant le tableau complet de la vie privée, publique, politique, etc., par George Sand, Soulié, Nodier, etc. — (Voyez, dans le tome I, le chapitre : Dans le jardin du Palais Royal, par Octave Feuillet, avec 4 vignettes de Bertall, page 343.)

Les Mystères du Palais Royal, par sir Paul Rodier (1846), 1 vol. in-8°.

La Panorama-exhibition de Paris : Le Palais Royal, Topographie ancienne (1855).

Le Palais-Royal, souvenirs historiques des résidences royales, par J. Vatout, bibliothécaire du roi Louis Philippe (1838, 1 vol. in 12). — [Bien que Vatout ait eu en mains une partie des archives de la famille d'Orléans, il ne s'en est pas servi pour écrire ce volume, qui est fort peu descriptif.]

Quinze ans à Paris, par Charles de Forster (1848-1849, 2 vol. in 8°). — [Contient un chapitre curieux sur le Palais-Royal.]

Le Palais-Royal, par Louis Luhine (1855).

Du Palais-Royal et des moyens de lui rendre son ancienne splendeur, par Levallé (1843, in-4°).

Tableau de Paris, par Édouard Texier, avec illustrations de Cham, Gavarni, Eug. Lami, Horace Vernet, etc. (1852). — Le chapitre XLVIII, tome II, est consacré au Palais-Royal.

A. Delvau : *Histoires anecdotiques des cafés et cabarets de Paris* (1862.)

Lefeuve : *Les Galeries du Palais-Royal* (1863, broch.).

Le Tableau de Paris. Histoire, description, physiologie. Texte par les écrivains les plus renommés (1867, in-4°). — [Le chapitre sur le Palais-Royal, jardin et galeries, est d'Aug. Villemot.]

Les Galeries du Palais-Royal, par Georges Duval (1876.)

J. Beaujoint : *Histoire du Palais-Royal et de ses Galeries* (1 vol. in-8° de 715 pages, vers 1874). — Récits anecdotiques sur les personnages qui habitèrent le Palais-Royal.

Paris à travers les âges, par Hoffbauer (1875-1879, 2 vol. in-f°). — Contient une livraison sur le *Palais-Royal*, par Édouard Fournier, qui est la meilleure étude publiée jusqu'alors de ce monument.

Gustave Sandoz : *La Chancellerie d'Orléans* (1 vol. manus., 1880, avec photogr.)

Les Chroniques du Palais-Royal, par B. Saint-Marc et le marquis de Bourbonne (1881, 1 vol. in-18). — [Compilation résumant sous forme d'entretiens l'histoire du monument et des principaux personnages qui y vécurent.]

Histoire et description du Palais-Royal et du Théâtre-Français, par Wilbrod Chabrol (1883, broch. in-8°). — C'est un tirage à part de l'étude que M. Chabrol, qui a été longtemps l'architecte du monument après son père, Prosper Chabrol, a publiée dans l'*Inventaire des richesses d'art de la France*.

Victor Nadal : *Le Palais-Royal* (1885, broch.).

LOVIS LE IVSTE XIII DV NOM ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE

DU CARDINAL DE RICHELIEU

A LA RÉVOLUTION

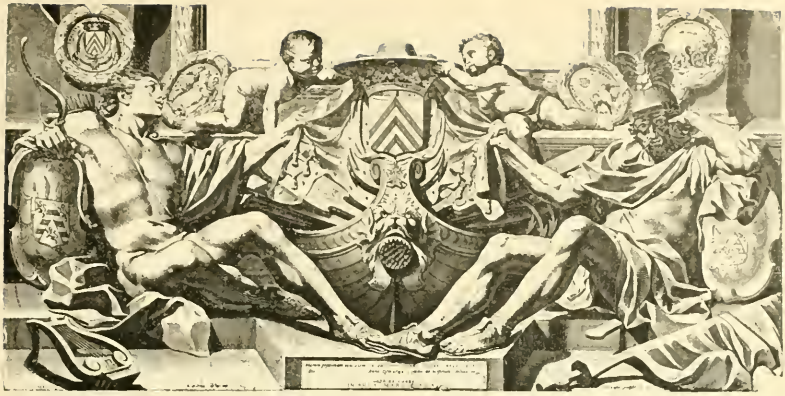

LES ARMES DU CARDINAL DE RICHELIEU
(Composition allégorique de Ch. Lebrun peinte au Palais-Cardinal)

CHAPITRE PREMIER

LA CONSTRUCTION DU PALAIS-CARDINAL
(1624-1639)

Le goût du cardinal de Richelieu pour les bâtiments. — Dès sa jeunesse, il aime le faste. Aménagement de son évêché à Luçon. — Ses divers logis à Paris jusqu'en 1624. — Acquisition du château de Limours. Ses maisons de campagne. — Aussitôt ministre, il achète le vieil hôtel de Rambouillet. Ce qu'était alors le quartier Saint-Honoré. Liste des immeubles et terrains acquis par Richelieu pour la construction du Palais-Cardinal. Commencement des travaux. L'architecte Le Mercier. — Phases de la construction. Richelieu au Petit-Luxembourg et au château de Rueil. — Le Palais-Cardinal donné au roi Louis XIII, en 1636. — Achèvement des travaux, 1639.

Le cardinal de Richelieu aurait pu dire ce que Louis XIV, à son lit de mort, confessait, assure-t-on, tout bas : « J'ai trop aimé les bâtiments. » Toute sa vie, en effet, le grand ministre, quelque écrasantes qu'aient été ses préoccupations politiques, se laissa aller à ce goût de bâtir qui semble un des traits de son caractère et l'un des rares plaisirs qu'il se soit permis. Sans doute on peut y voir la marque de ce puissant esprit qui faisait grand en toutes choses, et pour qui construire des palais était encore faire œuvre d'homme d'État. Mais cette explication, qui vient naturellement sous la plume de l'historien un peu ébloui par l'éclat d'une telle figure, ne fait pas assez la part des penchants personnels qui déterminent en somme la plupart de nos actions, même celles des hommes les plus illustres. En réalité, il semble bien que Richelieu ait cédé souvent, dans sa fantaisie de

toujours construire et de s'aménager de luxueuses demeures, à une petite faiblesse, à un sentiment de gloriole et d'ostentation qui était au fond de sa nature, qu'on retrouve en lui à tout instant, et que sa première éducation auprès de sa mère, dans le petit castel patrimonial du Poitou, n'avait fait que développer, en imposant ce but précis à sa vie : relever à tout prix le prestige et la fortune de sa famille.

Pour bien comprendre cette tendance de son esprit et ce besoin de paraître qui fut toujours chez lui un signe caractéristique, il ne faut pas seulement évoquer le souvenir des monumentales constructions qu'à l'apogée de sa carrière il fit ériger, telle que la Sorbonne où devait être son tombeau, ou bien le château de ses ancêtres, à Richelieu, réédifié sur des plans grandioses et où il engloutit des sommes énormes, ou encore le Palais-Cardinal dont nous allons retracer l'histoire. Il convient surtout de se représenter le futur ministre à ses débuts, tandis qu'encore enfant il essayait de dissimuler sa pénurie de gentilhomme provincial sous des dehors d'apparat, ou quelques années plus tard, alors que, son rôle politique commençant à se dessiner, il trafiquait son évêché de Luçon et empruntait sur gages pour acheter la propriété de Limours qu'il revendait bientôt pour la remplacer par celle de Rueil, plus fastueuse. Ce goût naturel, nous ne dirons pas pour le luxe, mais pour ce qui fait de l'effet, se confondait-il chez lui avec les calculs de l'ambitieux précoce qui sait tout ce que vaut un extérieur brillant? Le tenait-il tout simplement de son père, François de Richelieu, qui, grand-prévôt de France sous Henri III, gentilhomme de belles manières et de bonne mine, avait toujours vécu à la cour avec sa famille, y menant la large existence que comportait sa situation? Cela est possible. Son père était mort jeune, laissant veuve à trente-quatre ans une femme qui l'adorait, avec la charge de cinq enfants : deux filles et trois fils dont le plus jeune, Armand, avait à peine cinq ans. La mère de Richelieu, douce et bonne créature, était une femme de sens ferme. N'ayant guère d'autres biens que la terre de Richelieu, dans le Poitou, et divers petits fiefs qui étaient d'ailleurs grevés de charges, elle n'hésita pas à quitter Paris pour aller s'y réfugier. A force de soins et d'économies, avec l'application d'un régisseur, prévoyante et avisée, elle sut mettre assez d'ordre dans ses affaires pour donner à ses fils une solide instruction et les élever dans l'idée qu'il leur fallait restaurer l'éclat de leur blason. Chacun d'eux avait son rôle désigné. L'aîné, Henri, irait à la cour où le souvenir des services rendus par le père lui devait assurer une prompte situation. Le cadet, François, aurait l'évêché de Luçon dont une ordonnance royale de Henri III avait disposé en faveur de la famille de Richelieu. Quant à Armand, il prendrait la carrière des armes sous le nom de marquis du Chillou. Le programme s'accomplissait

ainsi, et déjà le jeune Armand s'exerçait depuis un an au métier militaire dans la fameuse Académie de M. de Pluvinel, lorsque son frère François, par coup de tête, déclara qu'il renonçait à être évêque de Luçon et qu'il voulait se faire moine. C'était la ruine pour la famille à qui allaient désormais échapper les rentes que lui versaient depuis 1584 les chanoines de Luçon, non sans se faire tirer l'oreille, car ils étaient las d'attendre depuis si longtemps leur évêque. Madame de Richelieu, au désespoir, conjura son fils Armand de quitter l'épée pour la soutane. Celui-ci accepta. L'évêché fut sauvé[1].

MÉDAILLE DU CARDINAL DE RICHELIEU
(Exécutée par J. Warin en 1631)

Si nous rappelons ces origines du futur cardinal, c'est pour montrer combien elles furent modestes et pour bien marquer le développement graduel de ce côté de son caractère qui le porta tout de suite à faire parade de plus de richesse qu'il n'en possédait. Ainsi, à dix-sept ans, au moment où il faisait ses études de théologie au collège de Navarre, grâce à la générosité de son oncle Amador de La Porte qui pourvoyait à son entretien, on le voit, dans sa situation précaire d'étudiant, affecter un certain train de maison : habitation à part, précepteur, valet de chambre, laquais[2]. Parmi ce personnel se trouvait déjà Le Masle, que nous allons retrouver, au Palais-Cardinal, secrétaire de Richelieu et son homme de confiance, avec le titre de prieur des Roches[3]. De même, lorsqu'en 1606 il alla en Italie afin d'obtenir du pape les dispenses nécessaires pour se faire nommer évêque de Luçon (il n'avait alors que vingt et un ans), on peut croire qu'il ne se fit point faute de paraître à la cour de

1. Gabriel Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. Ier.
2. *Mémoires de Claude Courtin* (manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Conrard, n° 4651, folio 268). — Voir aussi Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. Ier, p. 78.
3. Tallemant des Réaux, *Historiette du chancelier Séguier*, t. III, p. 58.

Rome en brillant équipage. Il emporta de son court séjour dans la Ville éternelle une impression qui ne s'effaça jamais. Il admira la tenue pompeuse de cette cour romaine, les riches palais, les merveilleuses collections d'objets d'art, le luxe des cardinaux dont il reçut un flatteur accueil, les Borghèse, les Givry, les Joyeuse, et il est certain que s'il montra, quelques années plus tard, une passion si vive pour les marbres rares et les peintures qu'il fit venir à grands frais d'Italie, c'est à ce voyage qu'on doit l'attribuer.

Aussi, lorsque, jeune prélat de vingt-trois ans, il est installé dans la pauvre maison de l'évêché de Luçon, « le plus vilain évêché de France, dit-il lui-même, le plus crotté et le plus désagréable[1], » quel déplaisir il éprouve à en constater le dénûment, et comme il se hâte d'en relever l'aspect. Il a à peine de quoi vivre et il prend un gentilhomme pour maître d'hôtel. Son installation est pour lui un grand souci. Il se procure un mobilier de réception, de la vaisselle plate qu'il fait venir de Paris, des domestiques faisant figure. « Je suis gueux comme vous savez, écrit-il à une vieille amie, Mme de Bourges, mais toutefois, lorsque j'aurai plat d'argent, ma noblesse en sera fort rélevée[2]. » Faire figure, c'est là où se reconnaît la pointe de vanité du jeune évêque dont l'impatiente ambition s'accommode si mal du séjour à Luçon, qu'aussitôt après l'assassinat de Henri IV il ne songe plus qu'à avoir à Paris un logis à lui, pour y venir de temps à autre observer de plus près les événements, faire sa cour à la reine et saisir sans retard l'occasion qu'il attend. « Étant un peu glorieux, écrit-il encore, je voudrais bien, étant plus à mon aise, paraître davantage, ce que je ferai mieux ayant un logis à moi[3]. » Ce logis, il l'établit rue des Mauvaises-Paroles, qui rejoignait la rue des Lavandières et la rue des Bourdonnais; elle a disparu lors de la construction de la rue de Rivoli. Il s'y installa définitivement au mois de mars 1616. Dès ce moment, il avait le titre d'aumônier de la reine Marie de Médicis, de conseiller d'État, avec deux mille livres de traitement et six mille francs de pension, chiffre considérable pour l'époque[4] où les plus hautes charges étaient rétribuées plus en privilèges qu'en ce que nous appelons aujourd'hui appointements.

C'était la première étape de sa rapide ascension. Le coup de théâtre de l'assassinat du maréchal d'Ancre faillit l'arrêter net en son élan. Exilé à Avignon, il a si peu de ressources, qu'il est obligé d'emprunter trois ou quatre mille écus à un pauvre homme nommé Mulot, qu'il fit plus tard chanoine de la Sainte-Chapelle[5]. Mais bientôt il reprend l'essor dans lequel

1. [illegible] t. Ier, p. [illegible]
2. [illegible] t. Ier, p. [illegible]
3. [illegible] t. Ier, p. [illegible]
4. Cf. la minute d'ordonnance, Bibliothèque nationale, fonds Béthune, n° 8, 9, folio 72.
5. Tallemant des Réaux, t. Ier, p. 198.

il ne doit plus s'arrêter. Rentré à la cour en 1619, promu cardinal en 1622 et en possession de la faveur royale, il est appelé au Conseil par Louis XIII le 9 avril 1624, et nommé ministre.

Il n'avait pas attendu ce titre pour donner satisfaction à ses penchants d'opulence et à l'humeur qui le poussait à changer fréquemment de domicile. Car n'oublions pas que ce que nous étudions ici en Richelieu, c'est uniquement, pour ainsi dire, le « propriétaire », l'homme d'intérieur, le collectionneur, l'acquéreur ou le constructeur d'habitations diverses à la ville et à la campagne. Il s'essaya à plusieurs reprises à ce rôle avant l'édification complète du Palais-Cardinal, et il n'est pas inutile de le suivre à ses débuts, en constatant l'agrandissement progressif de ses ressources, de ses besoins, de son genre de vie.

Dès l'année 1623, le cardinal, qui jusqu'alors n'avait guère été en situation de s'offrir une demeure coûteuse, acquit pour 400,000 livres du chevalier Louis Hurant le château de Limours, près Paris : il avait été bâti jadis par François Ier pour la duchesse d'Étampes et avait été habité plus tard par Diane de Poitiers. Richelieu, qui aimait à passer la saison d'été sous les verts ombrages et dont la santé fragile avait besoin de ce séjour reposant, montra une joie d'enfant à se rendre maître de cette propriété dont il parle à ses amis sur le ton du plus vif enthousiasme. Le 14 avril 1623, il écrit à M. de Rouville, gouverneur de Chinon :

... Je ne puis que je ne vous die la folie que j'ay faicte d'achepter Limours, en vendant Anssac et ma charge de grand aulmosnier. Vous m'en blamerés peut estre, mais les choses qui sont pour la santé d'une personne ne doivent jamais estre estimées vrayes folies... [1].

Ce n'était point assez, pour payer Limours, d'avoir vendu Anssac et sa charge d'aumônier [2]. Il lui fallut encore céder l'évêché de Luçon à M. de Bragelogne, doyen de l'église Saint-Martin de Tours. Cette vente ne lui donna pas d'argent liquide, mais lui assura un revenu de 12,300 livres [3]. Elle eut lieu le 19 mai 1623. Richelieu se mit immédiatement à faire les réparations indispensables à son nouveau château, et il en avisa avec complaisance son ami Bouthillier. « Le lieu sera honneste, dit-il. Au reste, tant s'en fault que la maison soit triste; qu'elle est fort gaye au beau temps. Vous le

1. *Correspondance*, t. VII, p. 525.

2. Il céda cette charge à l'évêque d'Alet, Étienne de Polverel. Une lettre du cardinal parle d'un récépissé de 30,000 livres qu'il faut retirer de celui-ci. Cette somme de 30,000 livres représente-t-elle tout le prix de la charge? Probablement.

3. Sur la prébende de Saint-Martin de Tours, l'abbaye de Saint-Vast et l'évêché de Luçon, voy. *Correspondance*, t. VII, p. 530.

jugerès à la première veue, après les réparations, dans quatre mois. » C'est l'architecte Salomon de Caus qui fut chargé des transformations à opérer à Limours, et ce furent vraisemblablement les derniers travaux de cet artiste, car c'est sa veuve qui toucha le montant du mémoire fourni en 1626 par son mari, ainsi qu'en témoigne la quittance suivante :

1626. — Damoiselle Ester Picart, veufve de feu Salomon de Caux, vivant ingénieur et architecte du Roy, demeurant à Paris es marets, au Temple, rue de Poictou, confesse avoir receu de noble homme maistre Lemasle, intendant et secrétaire de la maison de Monseigneur le Cardinal de Richelieu, la somme de deux mil huit cens quatre vingt dix huict livres contenu au mémoire et estat cy devant escript et pour les causes y mentionnées, dont quittance. Faict et passé à Paris, l'an mil six cens vingt six.

ESTER PICART[1].

Quant à l'aménagement intérieur de l'habitation, il dut être fort luxueux, à en juger par les quelques indications qui nous sont fournies dans les comptes de dépenses du cardinal. En 1625, c'est le peintre Nicolas Duchesne[2] qui y décore la chambre réservée à Louis XIII, quand il plaisait au roi de rendre visite à son ministre[3].

Plus, la chambre du Roy, trois travées enrichies d'or, avec cartouches de reliefs dorés à fond d'azur et blanc, et les frizes touttes de relief avec consolles, cartouches, et le dessoulz des poultres tout de relief avec festons dorez à fond d'azur et blanc : 200 livres.

Plus, pour les deux grandes figures que l'on a peinct de blanc de plomb à huille, qui sont les frontons au chasteau et celles qui sont sur le portail du jardin : 16 livres.

L'année suivante, c'est le maître menuisier du cardinal, à Paris, qui travaille à Limours et y sculpte les corniches d'une galerie :

Plus, en la galerie, j'ai fait 23 corniches pour les portraits des rois et raines et aussi les enchassures de douze portraits de princes et seigneurs pour mettre alentour du roy et de la reyne[4].

En même temps « l'ami Bouthillier » était chargé de veiller aux détails de l'installation quand le maître ne pouvait le faire lui-même. Il écrit le 8 septembre 1626 à celui-ci :

Je vous prie, s'il se peut, faire oter un buste du roy qu'on a mis au passage

1. [illegible] par Bruhat, t. IV, p. 298, d'après l'Inventaire des papiers du [illegible] de Richelieu, Le Mas[illegible], prince des Roches.
2. Il avait le titre de « premier peintre » de la reine Marie de Médicis.
3. [illegible] par Bruhat, t. IV.
4. Ibid., t. IV, p. [illegible].

LE CARDINAL DE RICHELIEU
(D'après un des portraits de Ph. de Champaigne, gravé par Nanteuil en 1657)

de la porte de Limours, entre les deux statues du Roy et de la Reyne sa mère; car, outre qu'il n'est pas bien fait, Brard n'ayant pas la main comme Berthelot, il est destiné pour être à Richelieu avec un autre buste de la reine sa mère, et je fais faire un Roy en grand et en Mars de la même main de Berthelot pour le

mettre dans la croisée élevée entre le roy et la reyne sa mère. Quand vous en verrez l'invention, vous l'approuverez fort, jusque là que vous vous entendez assez mal en bastiment pour ne la comprendre pas.

Voilà donc Richelieu, ainsi que nous l'apprend cette lettre, menant déjà de front trois ou quatre constructions à la fois. Il n'y a pas encore deux ans qu'il est ministre et il songe à relever le château de ses aïeux dans le Poitou : il y envoie des œuvres d'art, tout en embellissant Limours et en jetant les fondements du Palais-Cardinal. Au surplus, ce Limours qu'il vient à peine de disposer à sa convenance et dont il a fait l'acquisition avec tant de bonheur, il ne s'y plaît plus une fois terminé, et c'est successivement dans tous les environs de Paris qu'on le voit chaque été chercher une villégiature qui lui agrée davantage ou soit plus favorable à sa santé. En 1625, il se transporte alternativement à Courances près Fontainebleau, à Dampierre, à la Saussaye, à la « Maison Rouge », très belle habitation qui était au bord de la Seine, presque à la sortie de Paris, et derrière laquelle passait le Cours-la-Reine. C'était la pleine campagne alors. Le cardinal y alla à plusieurs reprises. Il acquit aussi, à cette même date, à Fleury, un château qu'avait fait bâtir Côme Clost, grand-maître des eaux et forêts sous Henri II : il était situé à douze kilomètres nord-ouest de Fontainebleau, c'est-à-dire à quarante-huit kilomètres de Paris[1]. C'est dans cette maison que devait être exécuté le complot de Chalais contre la vie du cardinal, en mai 1626, et c'est à partir de cette époque que le grand ministre eut une garde composée de cent hommes à cheval, qui, par la suite, s'accrut jusqu'à cinq cents hommes, mousquetaires, gendarmes, chevau-légers, etc. L'année suivante, en 1627, nous le trouvons à Saint-Germain-en-Laye, dans une maison louée évidemment pour les occasions où son service l'appelait auprès du roi[2]. Il finit par vendre Limours au duc d'Orléans trois cent mille livres de plus qu'il ne lui avait coûté : cela couvrait à peu près les dépenses qu'il y avait faites. Les splendides jardins de Rueil allaient bientôt le dédommager amplement de cet abandon.

A Paris, Richelieu avait quitté depuis un certain temps son domicile de la rue des Mauvaises-Paroles, il s'était logé place Royale, dans un hôtel[3] situé à l'angle gauche, du côté de la rue Saint-Louis, en face de l'hôtel Saint-Germain, et où il recevait avec infiniment d'aménabilité une brillante société de gens d'esprit et de femmes charmantes qui fréquentait l'hôtel de Rambouillet

1. *Correspondance diplomatique*, t. II, p. 145 et 258.

2. Voir le contrat de louage dans les papiers laissés par le Maire. La maison était louée annuellement deux mille livres tournois. — *Documents pour servir à l'Histoire de l'Hôtel-Dieu*, t. IV, p. 300.

3. Comte de Bussy-Rabutin. — Avenel. *La Ménagerie d'Argenton*, 1885, in-8°, p. 127. Cet hôtel fit partie de la succession du cardinal et son neveu et héritier le duc de Richelieu s'y installa plus tard en 1655.

où lui-même avait de bonnes relations. A cette époque, Richelieu n'était pas encore « l'homme d'État de grand poids à physionomie grave que la tradition — par un procédé de simplification trop aisé — ramène à un type unique et consacré »[1]. Ce n'était pas le grand ministre devant qui tout devait se courber, à la « fine et sèche figure » peinte par Ph. de Champaigne, ni le « sphinx à robe rouge » dont a parlé Michelet. Il n'avait pas alors atteint la quarantaine. Quoique déjà fatigué par la maladie et les affaires, quelque chose lui restait de l'air militaire de sa jeunesse. A le voir maigre et grêle, la mine intelligente et soucieuse, la figure allongée, mais assez pleine et non émaciée comme elle sera plus tard, les yeux gris un peu ternes et cependant pénétrants, voilés par de longues paupières qui s'abaissaient souvent à demi comme pour un recueillement intérieur, les cheveux abondants terminés en boucles longues, les lèvres mobiles, ombragées d'une moustache retroussée à la mousquetaire selon la mode du temps, la voix tour à tour caressante ou impérieuse, on l'aurait pris moins pour un prélat — dont il ne portait d'ailleurs le costume que dans les cérémonies publiques — que pour un diplomate de cour à l'allure souple et cavalière.

Dès qu'il fut nommé ministre, Richelieu dut trouver son logis de la place Royale bien éloigné du Louvre où l'appelaient à chaque instant ses fonctions près de Louis XIII, et c'est alors qu'il conçut la pensée d'aller se fixer au quartier Saint-Honoré. Sa nomination au Conseil date du 9 avril 1624. Dès le 7 septembre suivant, il faisait l'acquisition pour la somme de 90,000 livres du vieil hôtel de Rambouillet, qui était à l'extrémité de la rue Saint-Honoré, près des remparts, tout proche du Louvre, et que la célèbre marquise de ce nom avait abandonné en 1606 pour habiter une autre demeure, moderne et confortable, qu'elle-même fit construire sous sa direction. Cet antique hôtel du xve siècle, qui appartenait à Anne de Beauvilliers, veuve du conseiller d'État de Fresne, avait été pendant quelques années, vers 1580, aux mains de la duchesse de Mercœur, qui possédait également, à peu de distance de là, à l'angle de la ruelle des Bons-Enfants, les restants de l'ancien hôtel du connétable d'Armagnac. La veuve de Beauvilliers ne fit pas une mauvaise affaire, puisqu'elle avait eu pour 34,500 livres, en 1606, l'hôtel Rambouillet, qu'elle revendit 90,000 en 1624 à Richelieu.

C'était, dit le comte de Laborde[2], comme dans toutes les anciennes habitations, un vaste ensemble de bâtiments ajoutés successivement les uns aux autres, sans régularité au dehors, sans intelligence des besoins au dedans... Après avoir passé une grande porte, encore formidable entre ses tourelles, quoiqu'elle ne fût

1. Gabriel Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. II.
2. Comte de Laborde, *Le Palais-Mazarin*, p. 55.

pas précédée de pont levis, ni escortée de chaîne et de leviers, on arrivait par une voûte sombre à une porte basse qui donnait entrée sur l'escalier. De chaque côté, des éteignoirs pour les flambeaux des escortes, des montoirs pour hucher sur leurs selles hautes les cavaliers lourdement armés ou trop amplement costumés. On montait aux appartements par des marches roides et étroites, enroulées autour d'un pivot, et qui auraient eu besoin de plus de jour que n'en laissaient passer d'étroites lucarnes. Au premier, cet escalier en limaçon s'ouvrait sur un corridor ou sur une vaste antichambre ouverte à tous les vents comme à tous les venants, vaste carrefour qui tenait de la halle et de la rue, car on y commettait les mêmes infractions aux habitudes de la propreté et aux règles de la bienséance. On passait, par une porte trop étroite, dans une seconde antichambre trop vaste... et l'on entrait dans les appartements, les salons et la grande galerie, vaste salle de réception destinée aux fêtes qui se donnaient une ou deux fois l'an... Cette longue suite d'appartements portait les traces du passage de ces seigneurs qui « crachaient haut » pour marquer leur rang, et se permettaient de plus grandes libertés pour prouver leur indépendance. Mal éclairés le soir par de rares chandelles, ils étaient glacés en hiver, même lorsqu'une forêt brûlait dans cet antre qu'on appelait une cheminée, antre négligé par les fumistes, mais dont s'étaient emparés les artistes, pour sculpter les montants, les poignées et les énormes chenets. On marchait, on marchait longtemps avant d'arriver à la seule chambre habitée, quoiqu'elle fût tout au plus habitable...

Cette description, peu engageante mais véridique, de ces sombres et imposantes demeures du XVe siècle, comme il y en avait encore un certain nombre dans Paris sous le règne de Louis XIII, donne une idée du contraste qu'à cette époque on devait commencer à y trouver entre la vie d'autrefois et les mœurs nouvelles qui se répandaient sous l'influence d'une société plus policée.

Fut-ce dans ce morose et délabré manoir de Rambouillet que le cardinal s'installa au commencement de l'hiver 1624, ou bien continua-t-il à habiter la place Royale jusqu'à la réfection de son nouveau logis? Il est difficile de se prononcer à cet égard, car les documents nous font malheureusement défaut qui pourraient élucider cette question. La plupart des historiens admettent qu'à ce moment Richelieu habita l'hôtel du Petit-Luxembourg, qui appartenait à la reine Marie de Médicis. Cela est possible[1], bien que Marie de Médicis ne fit cadeau au cardinal de sa maison du Petit-Luxembourg que le 28 juin 1627, ainsi qu'en témoigne l'acte authentique de donation que nous avons retrouvé dans l'étude d'un des notaires de Richelieu. Cet acte de donation est intéressant à lire quand on songe qu'il ne précède que d'un an la rupture violente de la

1. On possède, en effet, plusieurs témoignages contemporains qui montrent que, à cette époque de [illegible] Richelieu avait un logement au Petit-Luxembourg. Bassompierre, par exemple, dit dans [illegible] : « Le 16 mars 1628, M. le cardinal de Richelieu étant indisposé au Petit-Luxembourg, le [illegible] commande, à nous trois maréchaux de France, d'y aller pour conférer avec lui. »

reine avec le cardinal. Il nous donne aussi quelques détails précis sur la disposition de l'hôtel par rapport au grand palais du Luxembourg que venait de faire élever la reine et qu'elle habitait.

... Laquelle dame Reyne, est-il dit dans ce document, mémorative des grands et recommandables services de longtemps rendus à Sa Majesté par illustrissime seigneur Armand Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, et en considération aussi que le dit seigneur cardinal avoit depuis quelques années en ça et qu'il rendoit de

LE CARDINAL DE RICHELIEU
(Face et revers de la médaille gravée par J. Warin en 1630)

jour en jour au Roy et à l'Etat, et voulant ladite dame Reyne aucunement tesmonier la satisfaction qui lui en demeuroit et le ressentiment qu'Elle en avoit en son particulier, a volontairement donné, cédé, quitté, transporté et délaissé du tout des lors et toujours par donation pure, simple et irrévocable, faite entremise audit seigneur cardinal de Richelieu, à ce présent et acceptant pour lui, ses hoirs et ayant cause les héritages et lieux cy après déclarés assis au faubourg Saint-Germain des Prés, rue de Vaugirard; c'est à scavoir la maison dite vulgairement le *Petit Palais de la Reyne,* autrement l'hotel de Luxembourg, consistant en cour sur le devant, petite galerie et trois corps de logis, parterre derrière clos de murailles, le tout faisant partie de l'acquisition que icelle dame Reyne avait faite du feu seigneur de Luxembourg, l'autre partie de laquelle acquisition est employée au grand palais de Sa Majesté et partie d'iceluy, plus le lieu et place que S. M. avoit acquis de M. de Lassy, huissier des requêtes du Palais, en laquelle place il y avoit qques vieux bâtiments que S. M. avoit fait abattre et démolir et y avoit fait construire de nouveau un corps de logis appliqué à deux grandes salles hautes et basses avec un g^d escalier et une grande écurie et aultres bâtiments, grande cour entre-deux, lesquels corps de logis et escaliers joignant et attenant l'un des corps de logis du petit Palais, et ladite écurie et autres bastiments étant lors en ladite place, les dits lieux et héritages aboutissant par derrière au dit grand Palais

de S. M. d'autre bout par devant à la rue de Vaugirard, d'un coté au dit grand Palais une espèce de cour au-devant, parterre, entre deux, pour faire et disposer des dits héritages et lieux par le dit seigneur cardinal, ses heritiers ou ayant cause, comme de chose à eux appartenante, avec déclaration que s'il plaisoit au Roy et à ses successeurs Roys joindre et unir ledit petit Palais, maisons et bastiments de nouveau faits et généralement toutes les choses cy dessus données au grand Palais, ils aient la faculté de le faire toutesfois et quantes que bon leur semblera en payant préalablement au dit sieur cardinal et à ses héritiers ou ayant cause la somme de 90,000 livres tournois, laquelle faculté ne pourra invalider la dite donation ni préjudice à icelle, la dite donation faite et passée devant les s. Parques et Guerneau le 28 juin 1627.

La question de savoir où Richelieu fixa son domicile pendant qu'on construisait sa maison de la rue Saint-Honoré reste, malgré tout, un peu incertaine. Ce qu'on peut dire, ce qui paraît ressortir des quelques témoignages épars dans les Mémoires des contemporains, et en confrontant les dates, c'est qu'il se déplaça plusieurs fois. Tout d'abord, il est probable qu'il voulut utiliser immédiatement l'hôtel acquis en 1624 de la veuve de Fresne. La preuve, c'est qu'il se hâta d'y faire faire un premier aménagement, comme l'indique un compte de dépense, daté de 1626, relatif à la décoration de sa chambre par le peintre Duchesne, et que nous trouvons dans les papiers de son secrétaire Le Masle[1] :

Parties de la despence faite par moy Nicollas Duchesne, peintre, pour les peintures et dorures faictes pour Monseigneur le cardinal de Richelieu en sa maison de Limour et de Paris, jusqu'à présent dixième janvier mil VI XXVI...

Plus la chambre de Monseigneur le cardinal en sa maison à Paris, ung platfond contenant deux travées et demye, enrichy de cartouches dor avec enrichissiment dor et deux auvalles garnies de tableaux, alentour d'aultres tableaux où sont peints de petits enfants, cartouches a fond d'azur avec festons decorez; revient le tout à la somme de XVIII cents livres.

Tandis que ces travaux étaient en cours, le cardinal logeait au Petit-Luxembourg. Bassompierre l'y vit à cette époque. Mais, en 1629, il était certainement installé rue Saint-Honoré, dans son hôtel, qu'il quitta un moment, en 1633, pour faire place aux maçons, quand il prit la résolution de l'agrandir. C'est ce que déclare formellement Guy Patin, qui écrit à Belin, le 20 mars 1633 : « Le cardinal quitte sa maison de la rue Saint-Honoré, où on va bastir puissamment, pour aller demeurer à l'Arsenal. »

En tout cas, ce qui est certain, c'est que Richelieu ne paraît pas avoir conçu tout d'abord le projet de la construction du Palais-Cardinal d'après le

1. *Documents pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu*, par Renier, t. IV, p. 298.

vaste programme arrêté ensuite par lui. Il semble, au premier moment, n'avoir eu qu'un but, se rapprocher de Louis XIII, sans bien savoir ensuite comment il organiserait sa demeure. Ce n'est qu'après coup, et lorsqu'il sentit sa situation grandir, qu'il forma le projet d'un palais. Voilà ce qui résulte de l'examen des documents que nous publions ici[1] et qui sont mis au jour pour la première fois dans leur intégralité. C'est la liste complète des acquisitions faites par Richelieu, de 1624 à 1643, pour l'édification du Palais-Cardinal. Cette liste a été dressée tant d'après les pièces originales contenant les contrats de vente déposées chez le notaire de Richelieu, que d'après les copies de ces documents que nous avons trouvées aux Archives nationales[2]. Elle nous montre que le ministre dépensa rien que pour les terrains près d'un million de livres, ce qui ferait six millions de francs de notre monnaie d'aujourd'hui. Pour l'intelligence de ce qui doit suivre, nous prions le lecteur de se reporter à cette liste, que nous avons disposée en un tableau chronologique contenant l'analyse sommaire de chaque contrat.

Grâce à ces documents, qui n'avaient pas encore été publiés d'une façon complète, il devient facile d'élucider le problème dont les historiens du vieux Paris n'ont jamais pu donner une solution satisfaisante : nous voulons parler de la façon dont étaient occupés exactement, au moment où Richelieu les acheta, les terrains sur lesquels fut bâti le Palais-Cardinal. Dans ses *Antiquités de Paris*, Sauval se borne à dire qu'il fut construit « sur les ruines des hôtels de Luxembourg et de Rambouillet », ce qui n'est qu'une maigre parcelle de vérité, puisqu'en réalité le palais prit l'emplacement non seulement de ces hôtels, mais de plusieurs autres encore. Piganiol, lui, qui vient après Sauval, n'est pas moins incomplet en affirmant que ce fut sur les terrains occupés auparavant « par les hôtels de Rambouillet et de Mercœur », ce qui est simplement jouer sur les mots, l'hôtel de Rambouillet ayant été pendant quelques années, comme on l'a vu plus haut, la propriété des Mercœur. Quant à Vatout, il n'a fait que répéter, dans son *Histoire du Palais-Royal*, ce qui avait été dit avant lui, et Ed. Fournier, dans *Paris à travers les âges*, malgré tout son esprit critique, n'a pu suppléer aux renseignements qui lui manquaient. Nous savons maintenant, par les documents que nous mettons en lumière, à quoi nous en tenir absolument, et nous pouvons sans difficulté reconstituer, avec les pièces en mains, la topographie de cet emplacement en 1624.

A cette époque, ce quartier de Paris formait une des extrémités de la ville et touchait à l'ancienne enceinte élevée par Charles V, laquelle, butant

1. Voir nos Documents justificatifs à la fin du volume : *Acquisitions du cardinal de Richelieu.*
2. Archives nationales, papiers des princes d'Orléans, R4, 281.

sur les galeries du Louvre, en face la Tour-de-Bois, se dirigeait, par la porte Saint-Honoré, la porte Montmartre sur ce que nous appelons aujourd'hui la ligne des boulevards, pour venir aboutir à la porte Saint-Antoine, en englobant l'Arsenal. Son nom de Saint-Honoré lui venait de ce qu'en 1204 un nommé Renold Cherey avait fondé en cet endroit, en l'honneur d'un évêque d'Amiens, saint Honoré, une chapelle qui était devenue une véritable église collégiale près de laquelle s'étaient élevés d'abord le collège des Bons-Enfants, dont les bâtiments, débordant sur la ruelle de ce nom, avaient fini par la fermer, et quelques maisons autour d'un carrefour orné d'une croix où aboutissait la rue des Petits-Champs. C'est à l'angle de la ruelle que se trouvaient les débris du vieil hôtel d'Armagnac, qu'on avait morcelés pour en faire divers bâtiments de rapport. Peu à peu, une agglomération de maisons, plus ou moins séparées par des jardins ou des terrains restés sans emploi, était venue remplir le triangle formé d'un côté par le rempart qui, partant de la porte Saint-Honoré, se dirigeait de biais sur le point où se trouve aujourd'hui la place des Victoires, de l'autre par la rue Saint-Honoré, enfin par la ruelle des Bons-Enfants.

Le voyageur qui, en 1624, serait entré dans Paris par la porte Saint-Honoré aurait trouvé d'abord une espèce de carrefour constitué par la rue Traversante, la rue de la Butte, conduisant sur le chemin extérieur de l'enceinte, qu'on nommait Pall Mall, enfin par la rue Saint-Honoré, allant en ligne droite jusqu'au cœur de la ville. En suivant celle-ci, il aurait vu immédiatement à sa gauche, à partir du rempart, une suite de maisons inégales, assez pittoresques d'aspect et posées en bordure. Ce sont ces maisons et leurs dépendances qui occupaient l'espace sur lequel fut élevé le Palais-Cardinal. Nous allons les décrire successivement en remontant de la porte Saint-Honoré (qui se trouvait à peu près où est aujourd'hui la rue de l'Échelle, un peu plus loin que la place du Théâtre-Français) jusqu'à la rue des Bons-Enfants :

1° *La Maison de l'Ours*, qui appartenait à un maître des requêtes, M. de Verthamont, lequel venait d'en hériter de sa tante, Magdeleine Boucher, veuve de Ribaut, sieur de Breau, ancien intendant des finances. Elle se distinguait par une grande enseigne représentant un ours, et comprenait deux corps de logis, avec des dépendances desservies par un escalier extérieur dans une cour contiguë à l'hôtel de Rambouillet. Le bâtiment du fond se prolongeait jusqu'aux remparts, avec une porte de sortie de ce côté.

2° *La Maison du Chapeau-Rouge*, désignée ainsi à cause de son antique enseigne. Elle était la propriété d'un certain Jean Tillonet, et ne mesurait pas plus de quatre toises[1] de façade. D'un côté elle touchait à la *maison de*

[1] La toise valait 1 mètre, exactement 949 centimètres.

l'Ours, de l'autre à la *maison du Cygne*. Elle avait une profondeur d'environ douze toises, en comprenant le jardin qui était borné par l'un des murs de l'hôtel Rambouillet. Le derrière de cette maison forma plus tard l'emplacement réservé par le cardinal pour le passage allant de la rue Richelieu à son jardin.

3° *La Maison du Cygne*, propriété des Quinze-Vingts, et qu'on distinguait par son enseigne, comme un très grand nombre de maisons de Paris à cette

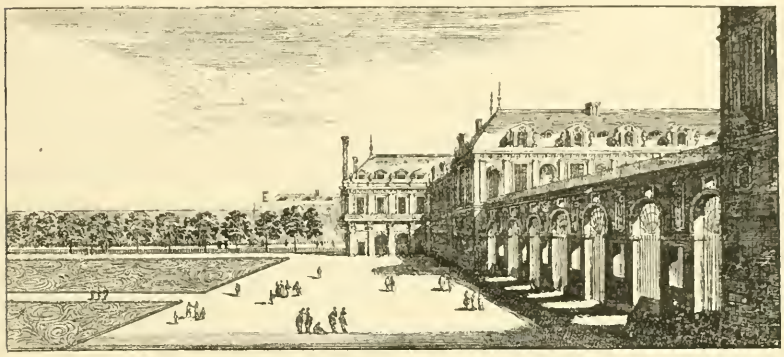

LE PALAIS-CARDINAL, DU COTÉ DU JARDIN
(D'après l'estampe d'Israel Silvestre)

époque. Elle n'avait guère plus de quatre toises de large, ainsi que la précédente.

4° *Hôtel de Fresne*, dit *Hôtel de Rambouillet*, qui n'avait à cet endroit sur la rue Saint-Honoré qu'une vue assez étroite. On y accédait par une grande cour au fond de laquelle était, à gauche, l'hôtel proprement dit, entouré par les maisons que nous décrivons, c'est-à-dire maison de l'Ours, maison du Chapeau-Rouge, maison du Cygne et maison de l'Hermine, sans parler de ce qui se trouvait derrière, c'est-à-dire les jardins de la maison du Tripot, un bâtiment servant aux écuries de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, et une partie du manège Benjamin.

5° *La Maison de l'Hermine*, appartenant à l'hôpital royal des Quinze-Vingts. Elle était très vaste et comprenait plusieurs corps de logis, cours et jardins bornés sur le devant par la rue Saint-Honoré, à droite par le manège Benjamin et une petite maison appartenant au sieur Lambert, à gauche par l'hôtel Rambouillet, au fond par les remparts et la maison du Tripot, que possédait la veuve Cantò. L'acte d'acquisition par Richelieu de la maison de l'Hermine fut fait en 1627 en présence du cardinal de La Rochefoucauld, grand-aumônier de France et, en cette qualité, supérieur de l'hôpital des Quinze-Vingts.

6° *Maisons Louis Lambert, du Tripot et du Pourcelet.* Ces trois maisons étaient voisines. La première touchait à la maison de l'Hermine, et d'autre part à la maison des Trois-Pucelles. Elle n'occupait qu'un petit espace, bien qu'elle fût divisée en deux corps de logis. La seconde était en retrait. Elle avait un jardin un peu plus loin, du côté des remparts, derrière le manège Benjamin. La troisième, dite *maison du Pourcelet*, puis *maison de la Digue*, joignait par un côté la *maison du Tripot* de la veuve Cantô.

7° *Maison des Trois-Pucelles*, dont Tallemant des Réaux a parlé dans ses *Historiettes* en racontant les difficultés que le cardinal rencontra pour l'acquérir. Cette maison, divisée en trois corps de logis, appartenait à un sieur Avenat et formait un des côtés de ce qu'on appelait la Court-au-ris, ou Cour Orry.

8° *Académie Benjamin.* Le fameux écuyer académiste Benjamin de Hauniques occupait à cet endroit un grand emplacement, avec ses écuries et son manège, le préau servant aux exercices des seigneurs qui fréquentaient son établissement, la piste où l'on courait la bague, etc. Ce manège s'ouvrait sur la rue Saint-Honoré et occupait plusieurs bâtiments ayant fait partie de l'ancien hôtel d'Armagnac; il se continuait presque jusqu'au bout de la rue des Bons-Enfants, où aboutissait la rue Baliffre, et s'étendait à gauche, derrière les maisons du Cygne, de l'Hermine, de Lambert et des Trois-Pucelles, jusqu'à l'hôtel Rambouillet, en venant toucher aux Remparts. Il nous semble utile de reproduire la description de ce manège d'après l'acte d'acquisition du 16 juin 1633, pour bien déterminer sa situation :

« Grande maison, seize à Paris en ladite rüe des bons Enfants, consistant en plusieurs corps de logis et bastimens, sçavoir : un grand corps de logis sur le devant de la rue des Bons Enfants; un autre corps de logis, en face, et au bout d'une grande cour carrée; un troisième grand corps de logis, regnant depuis celui de devant, jusqu'à celui de derrière et par delà icelluy, tenant lesdits corps de logis de devant et derrière, du côté à main gauche, entrant à ladite maison, à l'hostel de mond. seigneur cardinal, et à celui de M. le maréchal d'Estrée, et d'autre coté, tenant ledit troisième corps de logis qui est le long de ladite cour sous lequel est une galerie à la maison appartenant à [*resté en blanc dans l'acte*] à présent tenue et occupée à titre de loyer par le sieur m^e de la Boullaije, au bout duquel corps de logis est en face une grande place carrée non pavée, tenant d'une part entrant jeelle à main dextre aux maisons appartenant aux sieurs de Machault, à Mademoiselle de Vitry, tante de monsieur le maréchal de Vitry, et à mademoiselle de Longueville, tante de monseigneur le duc de Longueville, que naguère on appelait l'hotel de Gonzague, et d'autre coté à une grande place, qui etoit un petit bois où il y a encore à present plusieurs grands arbres. En l'un des coings de laquelle grande place, il y a un pavillon de charpenterie contre lequel il y a une porte pour entrer au bois, dans lequel bois il y a deux grandes constructions de charpenterie où se fait l'exercice de ladite Académie, proche de l'un desquels bastiments de charpenterie

est une montée à découvert pour monter en une longue place autour de laquelle place dame Anne de Beauvilliers, dame de Fresne (au lieu et droit de laquelle est à present mond. seigneur cardinal) s'estoit réservé un passage, laquelle place acquise par le dit sieur Benjamin de messieurs de la Ville qui sert à courre la bague, attenant le long des remparts de la Ville, au bout de laquelle course est une grande place et un grand pavillon qui a une porte cochère pour entrer et sortir dans la rue Baliffre, qui est au bout de la rue des Bons Enfants[1].

9° *La Court Orris* ou Cour Orry. — Cette cour, dont on croit que Pierre d'Oris, général des finances sous Louis XI, avait donné le terrain, débouchait sur la rue Saint-Honoré par un étroit passage situé à peu près à l'endroit où s'ouvre aujourd'hui la rue de Valois, qui devait plus tard devenir le cul-de-sac de l'Opéra, et communiquait, en tournant à droite, avec la rue des Bons-Enfants. Ed. Fournier, dans *Paris à travers les âges*, indique comme se trouvant dans la Cour Orry les maisons de la *Fleur de lys*, de l'*Image Notre-Dame*, du *Gros-Tournois*, l'hôtel du *Monteu* ou du *Quoquibus*. Mais les documents dont il a tiré ces détails sont sans doute d'une époque antérieure et ne s'adaptent plus à la date de 1624, car les actes d'acquisition de Richelieu pour les maisons de la « Court Orris » ne font mention d'aucun de ces noms pittoresques; ils indiquent seulement le nom des propriétaires, de sorte qu'il nous est difficile d'identifier ces immeubles. Il y avait d'abord les deux maisons vendues au cardinal par J. d'Aumont le 17 mars 1636, et sept autres maisons acquises en l'année 1639, l'une de la veuve Pavie, faisant le coin de la Cour Orry, et appelée *maison Pavie*, les autres de Mathieu de Gisancourt, maître serrurier, de Louis Boudichon, de Claude de Là Dehors, des héritiers Dupuis, enfin du brodeur Mignot.

10° *Hôtel d'Estrées*, à l'angle de la rue des Bons-Enfants. Il comprenait plusieurs corps de bâtiments assez vastes qui avaient jadis fait partie de l'ancien hôtel d'Armagnac. Du morcellement de cet hôtel considérable au XVe siècle était resté un hôtel qui passa, au dire de Sauval, vers 1500, aux ducs de Brabant et Juliers, puis à Marie de Luxembourg, femme du duc de Mercœur, qui le vendit en 1605 au marquis d'Estrées[2].

Telle était la physionomie de cette partie de la rue Saint-Honoré en 1624, au moment où le cardinal de Richelieu contracta ses premières acquisitions pour la construction de son hôtel. Pour comprendre cette description, le lecteur peut s'aider du plan ci-joint que nous avons fait dresser. Il nous reste maintenant à indiquer ce qu'étaient les terrains situés derrière les maisons ayant façade

1. Archives nationales, papiers des princes d'Orléans, R4, 281.

2. On l'appela longtemps l'hôtel Luxembourg. C'est ce qui explique en partie l'affirmation de Sauval que le Palais-Cardinal fut bâti sur les ruines des hôtels Rambouillet et Luxembourg.

sur la rue ou au delà de la ligne des remparts. Depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Montmartre, sur l'espace qu'occupent actuellement la rue Richelieu, le jardin du Palais-Royal, la rue Vivienne, la Bourse, etc., ce n'étaient que des champs appartenant à divers particuliers, dont les archives nous ont gardé les noms : Pierre Raisneau, Clément Métizeau, le peintre Simon Vouet, Louis Barbier, Lemenestrel, Parrain, etc. Le cardinal en acheta une grande quantité. Ceux qui étaient le plus rapprochés de la porte Saint-Honoré étaient désignés sous le nom de *Clos Gergeau* et appartenaient en majeure partie à l'architecte Clément Métizeau, qui y avait une maison bien construite, presque neuve, avec un beau jardin clos de murs : la propriété comprenait en tout 2,100 toises de terres. Elle fut acquise le 11 avril 1634 pour la somme de 58,132 livres. Puis venait un autre terrain de 300 toises qui était au bout de la rue Traversante et touchait par un autre côté à la rue de la Butte : il se trouvait à la hauteur où est aujourd'hui le théâtre du Palais-Royal, et appartenait à Antoine Lemenestrel, qui y avait établi un mail où venaient parfois jouer les clercs de la basoche; il fut vendu 9,700 livres. Contigu à celui-là était un terrain donné à Louis Barbier (1,220 toises), l'entrepreneur chargé en 1633 de la démolition des remparts de ce quartier; il fut acquis par le cardinal pour 43,920 livres. Un des lots les plus importants fut acheté à Pierre Raisneau; il consistait en plusieurs pièces de terre : l'une aboutissait d'un côté à la rue de la Butte et de l'autre à la rue du Pail-Mail, non loin de la porte Saint-Honoré, où commence aujourd'hui l'avenue de l'Opéra; une deuxième allait de la rue Traversante à la rue du Clos-des-Marais; une troisième, fermée par un mur bas, longeait une partie de la rue Traversante, et contenait la maison de Raisneau, avec écurie et grenier. Le tout, d'une étendue de 1,875 toises, fut vendu 42,800 livres. C'était en cet endroit que se tenait depuis des années le marché aux chevaux.

On voit par là que le cardinal, contrairement à l'opinion émise par quelques historiens, ne se fit pas donner par le roi une bien grande quantité des terrains sur lesquels il établit et la rue Richelieu et ses jardins : il en paya bel et bien la plus grande partie à bons deniers comptants. Ce qu'il se fit attribuer, c'est exactement l'emplacement même du rempart qui coupait en ligne diagonale le jardin qu'il projetait, c'est-à-dire une longueur de 110 toises sur 40 toises de largeur. Ce cadeau lui fut fait lorsqu'il eut décidé d'agrandir l'enceinte de la ville et de combler les fossés creusés sous Charles V : il obtint aussi une superficie qui ne fut pas de moins de 4,400 toises, d'après le texte même du « Brevet de don », que nous reproduisons ici :

Août 1633. — Brevet de don par le Roy au C^al de Richelieu d'une place de 110 thoises de long sur 40 de large (4,400 thoises superf.) à prendre à l'endroit

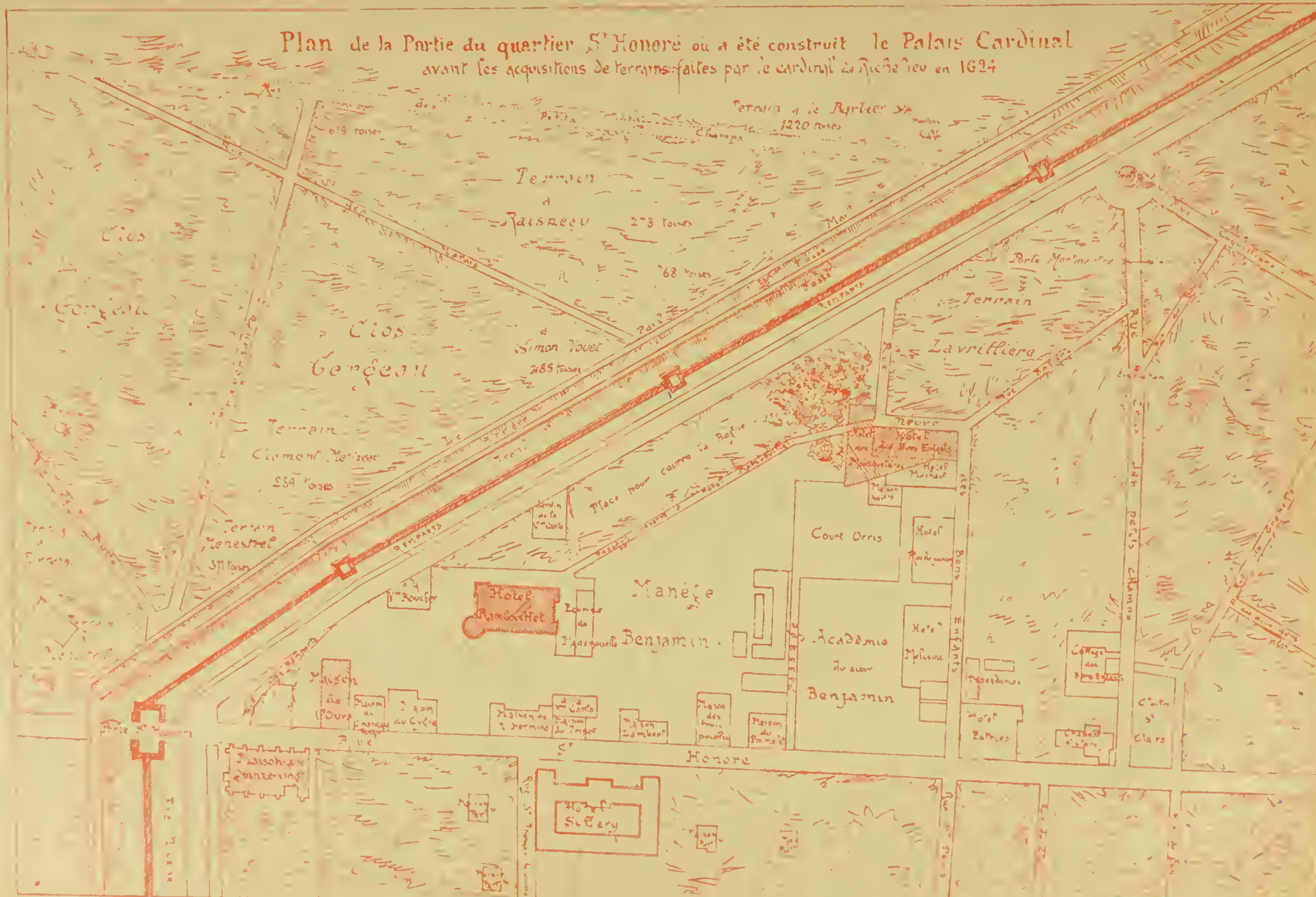

RECONSTITUTION DE L'EMPLACEMENT OÙ FUT CONSTRUIT LE PALAIS CARDINAL TEL QU'IL ÉTAIT EN 1624

Avec l'indication des maisons et terrains que Richelieu acheta de différents particuliers.

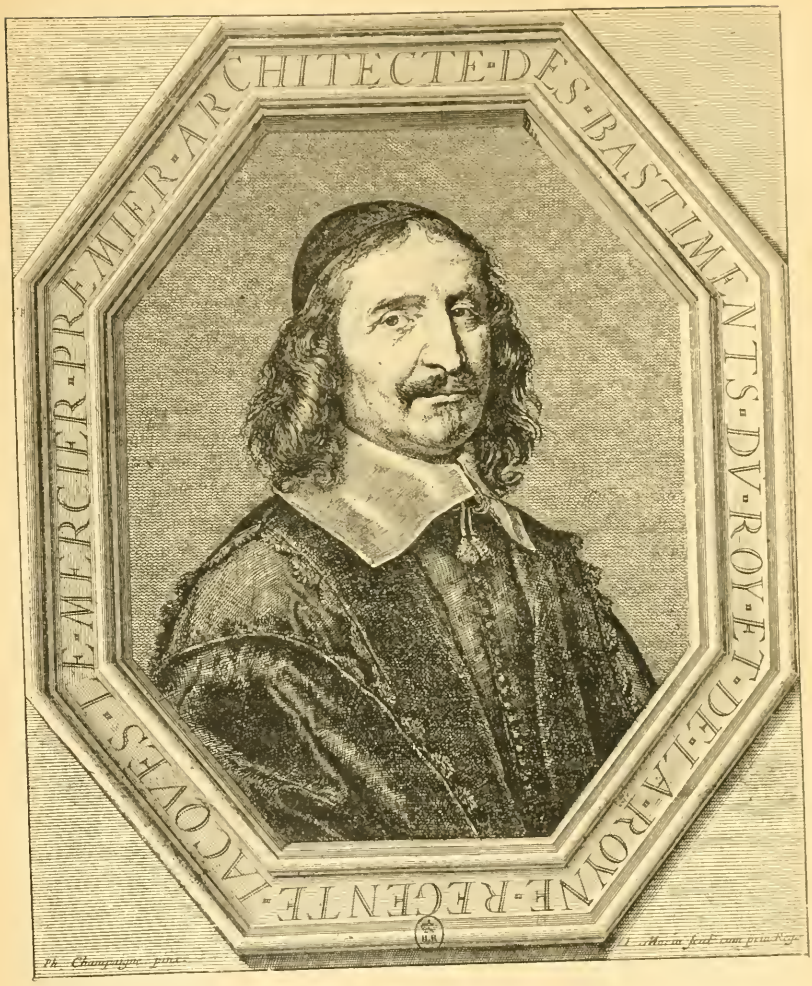

JACQUES LE MERCIER, ARCHITECTE DU PALAIS-CARDINAL
(D'après le portrait de Philippe de Champaigne)

où étoient naguères les anciens remparts et fossés de la Ville, tirant de la porte Saint-Honoré à celle de Montmartre, vis-à-vis le derrière de l'Hôtel Richelieu, afin de donner moyen au dit cardinal d'accroître avec la d. place et autres y adhérentes qu'il a acquises, l'enclos du jardin de son hotel, le dit brevet registré au greffe de ville de Paris le 8 novembre 1634[1].

1. Archives nationales, R4, 281.

Lorsque Richelieu acheta, en 1624, l'hôtel Rambouillet, prévoyait-il déjà la mesure qu'il comptait prendre de faire combler les fossés pour l'agrandissement de l'enceinte? Ses calculs allèrent-ils plus loin encore, et eut-il, comme l'insinue le comte de Laborde[1], la pensée qu'une fois propriétaire de ces espaces, de ces champs qui prendraient forcément une grande valeur aussitôt que lui, ministre, « les aurait vivifiés par son voisinage, » il resterait maître de la spéculation en les revendant par parties comme il lui conviendrait? Les dates des contrats d'acquisition (voir à la fin du volume les Pièces justificatives) permettent de répondre sans réplique que cette idée n'a pas dû venir à l'esprit de Richelieu par la bonne raison que, lorsqu'il acheta les terrains entourant l'ancien hôtel Rambouillet, — qu'on appelait depuis lors l'hôtel Richelieu, — la démolition des remparts était déjà commencée. S'il avait songé à entreprendre une pareille spéculation, ce n'est pas en 1634 qu'il aurait acheté de Métizeau, de Lemenestrel, de Raisneau et des autres, les vastes champs situés hors les murs d'enceinte, mais deux ou trois ans auparavant, c'est-à-dire à un moment où la mesure n'était encore qu'à l'état de projet.

Au surplus, il est une remarque fort intéressante que suggère l'examen chronologique des acquisitions du cardinal et qui a sa place ici : c'est qu'elles indiquent nettement quatre phases dans les projets de construction de son palais. La première phase va du 7 septembre 1624 au 7 septembre 1628. Le ministre, durant ces quatre ans, se contente de l'hôtel Rambouillet, sans paraître nourrir d'autres desseins plus grandioses. Il se préoccupe seulement d'en dégager les abords, et achète pour cela coup sur coup les maisons qui, sur le côté droit, lui sont directement mitoyennes et gêneraient les développements qu'il veut donner à la reconstruction de l'hôtel où il fixe son logis : ce sont les trois maisons de l'Hermine, de Lambert et de la veuve Cantô. Puis les choses restent en l'état durant une période de cinq années. Ce n'est qu'en 1633 que le cardinal témoigne, par des acquisitions aussi nombreuses que méthodiques, de toute l'étendue du plan qu'il a conçu pour son palais. C'est la deuxième phase. A ce moment la mesure est définitivement prise de reculer jusqu'aux boulevards la limite de l'enceinte et de combler les fossés du rempart de Charles V. Il n'hésite plus à s'assurer assez d'espace pour le monument lui-même et pour isoler celui-ci dans un véritable parc. Du 16 juin 1633 au 6 novembre 1634, il acquiert non seulement le pâté de maisons qui s'étend jusqu'à la rue des Bons-Enfants, ainsi que les diverses habitations qui sont dans cette rue, telles que l'Académie Benjamin, la maison de M. de Machault tenant à l'hôtel Mélusine, etc., mais encore les terrains vagues qui s'étendent en dehors des remparts. Ce fut le moment le plus actif de la

1. *Le Palais-Mazarin*, 1845, in-8°, p. 4.

construction du Palais-Cardinal. La troisième phase va du 17 mars 1636 au 28 avril 1639. Toute la partie gauche du palais est élevée; les bâtiments sortent de terre, enchevêtrés au milieu d'un inextricable fouillis de maisons non encore achetées par le cardinal, de jardins, de dépendances en ruines, de murs lézardés qui séparent mal ces propriétés diverses. On se demande par quel prodige d'habileté l'architecte de Richelieu peut se reconnaître dans cet amas de pierres où les matériaux neufs qu'il élève touchent de si près aux murailles des voisins, qu'il est obligé d'y tracer des signes pour marquer ce qui appartient à celui-ci ou à celui-là, et de pratiquer des alignements virtuels, des séparations provisoires qu'il détruit au fur et à mesure que les acquisitions de terrains nécessaires le lui permettent. On dirait qu'il lui faut conquérir morceau par morceau les pans de murs qui le gênent, et que ce n'est qu'à regret qu'on lui fait place nette. C'est par fragments que certaines maisons sont vendues, comme celles du *Chapeau-Rouge*, pour l'acquisition totale de laquelle il fallut se reprendre à quatre fois, en janvier et mars 1639, le 18 août 1639 et le 18 novembre 1641[1]. Pour en finir et déblayer la place, Richelieu achète tout ce qui l'empêche de terminer son œuvre. A droite, ce sont surtout les maisons de la Cour Orry, sur l'emplacement desquelles il construit sa grande salle de spectacle. A gauche, ce sont les propriétés sur la rue Saint-Honoré, la *maison de l'Ours*, le *Chapeau-Rouge* et la *maison du Cygne*, qui continuent à cacher l'hôtel où il habite. On taille dans tout cela, en 1639, et bientôt après le monument apparaît tout entier. Enfin, la quatrième phase des acquisitions correspond aux dernières années de la vie du cardinal jusqu'à la régence, de 1641 à 1645, et s'applique, pour ainsi parler, au parachèvement de l'œuvre. Le monument est complet : il ne s'agit plus que de finir de le dégager dans toutes ses parties. C'est alors qu'on achète : à gauche ce qui reste de la maison du *Chapeau-Rouge*, en face l'hôtel Sillery, qui obstrue la vue et dont la destruction permettra de faire une place devant le Palais-Cardinal, enfin, à droite, l'hôtel d'Estrées, au coin de la rue des Bons-Enfants.

C'est l'architecte Jacques Le Mercier que le cardinal de Richelieu avait choisi pour la construction de son palais. C'était un homme au talent un peu froid, mais « judicieux et solide ». Il n'avait pas alors tout à fait quarante ans[2]. Depuis 1617 il jouissait du titre d'architecte du roi et touchait par an douze cents livres en cette qualité[3]. Comme la plupart de ses confrères, il était allé chercher en Italie ce complément d'instruction artistique dont il semblait dès cette époque qu'on ne pût se passer; mais il n'en avait point rapporté

1. Voyez les contrats d'acquisition, Archives nationales, R⁴, 281.
2. Jacques Le Mercier, d'après Jal *(Dictionnaire critique)*, serait né à Pontoise vers 1585. Il est mort à Paris en novembre ou en décembre 1654.
3. Bibliothèque nationale, MM[1] Colbert.

d'engouement dangereux ni cette admiration intransigeante pour les ordres antiques, dont le fatal résultat fut de substituer aux qualités si pittoresques de l'architecture française du XVe siècle les formes pompeusement monotones que la mode imposa à partir de Louis XIII. Il s'était signalé à l'attention du cardinal par le projet ingénieux et habile qu'il avait proposé pour continuer, en les agrandissant, les plans de Lescot dans les travaux du Louvre. La façade, que Lescot avait commencée sous François Ier, était toujours fort admirée, mais elle paraissait mesquine sous Louis XIII. On voulait alors faire majestueux et immense. Pour plaire au roi, il fallait trouver une combinaison dans ce sens. On était fort perplexe. Le Mercier tira tout le monde d'embarras en imaginant de continuer chacun des deux corps de logis déjà bâtis et de compléter le quadrilatère par deux galeries pareilles, ce qui quadruplait la surface primitivement prévue. Ainsi, le pavillon de l'Horloge, qui aurait été un pavillon d'angle dans le projet Lescot, devenait le pavillon central de l'aile occidentale du Louvre. Les premières assises en furent posées le 28 juin 1624, au grand contentement du roi et de son ministre.

Ces travaux, dit Vitet[1], avaient donné une nouvelle consécration aux façades de Lescot, et assuraient dans l'avenir leur inviolabilité. C'est là un vrai service rendu par Le Mercier, service d'autant plus estimable que ni de son temps ni peut-être à aucune époque, soit plus ancienne, soit plus récente, on ne trouverait beaucoup d'artistes disposés à se mettre ainsi à la gêne et à descendre à un rôle si modeste pour respecter les chefs-d'œuvre d'autrui[2].

Le succès remporté par Le Mercier en cette circonstance et peut-être aussi ses qualités de docilité et d'effacement décidèrent Richelieu à lui confier le Palais-Cardinal, d'autant plus que l'impérieux ministre entendait bien conserver la haute main sur la direction de l'entreprise.

Lui-même publiait, dit Sauval, qu'il en était le seul architecte, ce qu'il faisait afin de mettre à couvert la réputation de son architecte et le garantir de la médisance des envieux, qui n'auraient pas manqué de le charger de toutes les irrégularités et difformités dont cet édifice est défiguré[3].

A quel moment Le Mercier commença-t-il les travaux? Fut-ce pendant l'automne de l'année 1624, immédiatement après l'acquisition de l'ancien hôtel de Rambouillet, ou bien se borna-t-il alors à aménager simplement cette demeure tant bien que mal pour une installation provisoire? J'ai

1. Vitet, *Le Louvre et la construction moderne*, 1856, in-12, p. [illegible]

2. Le Mercier n'critique des façades, puisqu'il les [illegible] : « Il [illegible] des projets d'achèvement [illegible] » dit Vitet. Son successeur fut Louis Levau.

3. Sauval, *Les Antiquités de Paris*, t. II, p. [illegible].

MICHEL LE MASLE, PRIEUR DES ROCHES
(Secrétaire et intendant du cardinal de Richelieu)

dit plus haut mes incertitudes à ce sujet. Ni les écrits des contemporains ni les documents publiés postérieurement n'indiquent rien de formel à cet

égard. Il est une source cependant à laquelle il eût été facile de puiser des renseignements précis et péremptoires : ce sont les papiers de Michel Le Masle, le secrétaire particulier du cardinal, et qui remplissait près de lui le rôle d'un véritable intendant. Ce Le Masle, que nous avons vu au service de Richelieu dès sa jeunesse et qui ne le quitta guère, aidait son maître non seulement dans les affaires de l'État, mais aussi dans ses intérêts particuliers. C'est lui qui réglait les dépenses de sa maison, payait les fournisseurs, et son nom revient constamment dans la plupart des actes de notaires où il est question pour Richelieu de donner ou de recevoir de l'argent. Le ministre, pour le récompenser de ses services, lui donna, vers 1629, le prieuré des Roches, près de Fontevrault, qu'il possédait quand il était évêque de Luçon. Il mourut le 25 février 1662, à l'âge de soixante-quatorze ans, chanoine de Notre-Dame[1], laissant tout son bien à l'hospice de l'Hôtel-Dieu. Nous avons eu l'idée de chercher dans les archives de l'Assistance publique de Paris la trace de ce legs, espérant trouver dans l'inventaire fait après le décès de Le Masle la nomenclature de papiers pouvant concerner le cardinal. Cet inventaire a été conservé et nous pûmes croire avoir atteint notre but si ardemment poursuivi, en voyant dans la longue liste des papiers gardés par l'ancien secrétaire de Richelieu l'indication de tous les comptes relatifs à la construction du Palais-Cardinal, ainsi résumée dans le catalogue qui en a été dressé[2] :

Comptes des dépenses de la maison du cardinal de Richelieu : le prix des vivres est indiqué en détail. — État général du revenu du cardinal de Richelieu pour l'année 1642. — *Mémoires et notes concernant les constructions, les réparations et les travaux effectués à l'hôtel de Richelieu*, aux châteaux de Rueil et de Richelieu, etc.

Malheureusement, une déception nous attendait, car, lorsque nous voulûmes dépouiller les précieux documents, nous apprîmes que, parmi les papiers de Le Masle, ceux-là précisément avaient été brûlés lors de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871. Le moyen d'éclaircir le problème que nous voulions résoudre était donc irrévocablement perdu[3].

Quoi qu'il en soit, on peut considérer comme certain que Jacques Le Mercier eut pour première tâche de construire sur les terrains de l'hôtel Rambouillet une demeure où le cardinal s'installa bien avant que le nouveau bâtiment ait été terminé. Il y fit même, selon Sauval, garder une chambre de l'ancien édifice, ce qui gêna considérablement l'architecte. On le désigna aussitôt sous

1. Guiherny a publié dans ses *Inscriptions de la France*, t. Ier, p. 45, le texte de la « plaque funéraire de Michel Le Masle, prieur des Roches, conseiller du Roy en ses Conseils d'État et privé, chantre et chanoine de l'église de Paris ».

2. *Archives de l'Assistance publique de Paris*, 1884, Hôtel-Dieu, t. II, p. 62-63.

3. Il est extrêmement fâcheux que quelque érudit n'ait point songé à prendre copie, avant 1870, de ces papiers si intéressants de Le Masle.

le titre d'hôtel Richelieu, ou même de Palais-Richelieu[1]. On a vu plus haut quel emplacement exact il occupait. Les gravures du temps, ainsi que le plan de La Boissière (1679), nous donnent une idée de ce qu'il était. La construction s'étendait parallèlement à la rue Saint-Honoré et avait une porte qui s'ouvrit sur la rue Richelieu lorsque celle-ci fut tracée[2]. C'est là, sans doute, que le cardinal se fixa. Il convient de faire remarquer cependant qu'une certaine indécision a toujours régné et subsiste encore à ce sujet : elle est due à une confusion que vont nous permettre de dissiper les termes mêmes du testament de Richelieu qui, sur cet article, s'est exprimé ainsi :

... Je donne et lègue à Armand de Vignerod, mon petit-neveu [futur duc de Richelieu et héritier du cardinal] *l'hôtel de Richelieu que j'ai ordonné* et VEUT ÊTRE BATI joignant le Palais-Cardinal. — Item, je lui donne ma tapisserie de l'Histoire de Lucrèce que j'ai achetée à M. le duc de Chevreuse, ensemble toutes les figures, statues, tableaux, bustes, cristaux, cabinets, tables et autres meubles qui sont à présent dans les sept chambres de la *Conciergerie* du Palais-Cardinal et dans la petite galerie qui en dépend, pour meubler et orner ledit hôtel de Richelieu lorsqu'il sera bâti, voulant que toutes les choses susdites soient perpétuellement attachées audit hôtel de Richelieu. — Item, je lui donne ma bibliothèque en l'état qu'elle sera lors de mon décès, déclarant que je veux qu'elle demeure au lieu où *j'ai commencé à la faire bâtir dans l'hôtel de Richelieu* joignant le Palais-Cardinal.

Revenant un peu plus loin sur ce sujet, le cardinal indique de quelle façon il entend que soient réservées les sommes qui devront être employées à « la dépense de l'hôtel de Richelieu, de la bibliothèque dudit hôtel *dont les fondations sont jetées* suivant le dessin et devis arrêtés avec Tiriot, maître maçon, et à faire acheter tous les livres qui y manqueront »[3].

Il résulte de ces dispositions testamentaires que l'hôtel Richelieu n'était pas construit encore quand le cardinal mourut, et qu'à part la galerie où était installée la bibliothèque qui devait en faire partie, les fondations seules en avaient été jetées. On verra plus loin qu'il ne le fut jamais. Par conséquent l'hôtel qu'au début des constructions on appelait l'hôtel Richelieu, qui formait comme un bâtiment à part dans l'angle gauche du Palais, n'était autre, probablement, que ce qui est désigné dans le testament sous le nom de *Conciergerie*. C'est là que le cardinal avait les sept chambres remplies d'objets d'art qu'il légua à son neveu. C'est là qu'il habita, tout au moins un certain temps, au moment des travaux.

On a toujours cru jusqu'ici[4] que c'est en 1629 que Richelieu, nommé

1. Florent LE COMTE, édition de Bruxelles, t. Ier, p. XXV.
2. Abraham DE PRADEL, *Livre-Commode*, 1691.
3. Testament du cardinal de Richelieu. Archives nationales, R4, 282, Cen 2e, liasse 2.
4. Voy. notamment Ed. FOURNIER, dans *Paris à travers les âges : le Palais-Royal*.

cette année-là premier ministre, entreprit la construction de son palais sur le plan finalement réalisé. Le cardinal aurait saisi le moment de sa haute élévation pour se mettre immédiatement à l'œuvre. Or, l'assertion n'est pas tout à fait exacte sous cette forme absolue. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau chronologique de ses acquisitions de terrains, pour se rendre compte que celles qui furent faites de 1624 à 1628 auraient été insuffisantes et n'auraient donné que la place nécessaire pour bâtir la première galerie de l'aile gauche. Ce n'est qu'en 1633 que Richelieu achète l'Académie de Benjamin, ses diverses dépendances, ainsi que le manège s'étendant derrière les maisons de la rue Saint-Honoré, depuis la Cour Orry jusqu'aux remparts, c'est-à-dire l'emplacement même sur lequel fut édifiée la plus grande partie du Palais-Cardinal. On peut donc conclure que ce n'est guère avant l'année 1634 que la construction fut poussée par Le Mercier dans toute son étendue, avec activité et méthode. Le cardinal y tenait la main, en dépit des préoccupations de toutes sortes qui l'assiégeaient et du poids des affaires. Il stimulait le zèle de son architecte. Le 3 juillet 1638, il écrit au roi, qui se trouvait à Saint-Germain : « S'il plaît à Sa Majesté, j'iray ce soir coucher à Paris... pour donner quelque ordre à mon bastiment. » Sans doute, Richelieu rencontra parfois certaines difficultés pour obtenir qu'on lui cédât des immeubles qu'il lui aurait fallu abattre pour la symétrie régulière du palais. Tallemant des Réaux cite, notamment, la résistance qu'opposa le propriétaire de la maison des *Trois-Pucelles* :

Le bourgeois à qui elle appartenoit, raconte-t-il, disoit sottement que c'étoit l'héritage de ses pères. Le cardinal s'irrita enfin, et le fit mettre par une vengeance honteuse à la taxe des *aisés*. Après il eut sa maison comme il voulut.

Pas à aussi bon compte que le prétend le bon Tallemant, dont les propos malveillants sont ici comme toujours sujets à caution, car la maison fut vendue, en 1639, la jolie somme de 35,400 livres, non par le propriétaire, mais par ses héritiers. Du côté de la rue des Bons-Enfants, les obstacles furent plus sérieux, et c'est probablement la raison pour laquelle Le Mercier, au lieu de prolonger la galerie qui était à droite de l'avant-cour et de faire continuer la galerie de la deuxième cour sur le même plan, la laissa en retrait, ce qui était du plus mauvais aspect. Le ministre, en effet, ne parvint pas à obtenir de ce côté tout le terrain nécessaire. Quelques maisons lui échappèrent, qui restèrent englobées dans l'enchevêtrement des constructions de son palais et ne purent être annexées que près d'un siècle plus tard au Palais-Royal. Tel était, par exemple, l'hôtel Duplessis-Châtillon, au fond de l'impasse Orry, dans une petite cour qui communiquait avec la rue des

Bons-Enfants par une ruelle de trois pieds de large : les appartements en étaient absolument contigus aux chambres du Palais, ce qui était, on l'avouera, fort incommode. On verra plus loin l'histoire de cet hôtel.

En 1635, la construction des deux galeries de l'aile gauche et une partie de celle de l'aile droite était terminée. Le cardinal fit tout de suite aménager à l'extrémité de cette dernière, du côté des jardins, la petite salle de spectacle pouvant contenir cinq à six cents personnes, d'après Sauval, qui était réservée pour les représentations ordinaires des comédiens des Marais du Temple, tandis que la grande salle — qu'on devait élever ensuite — devait servir aux

MÉDAILLE DU CARDINAL DE RICHELIEU, GRAND MAITRE DE LA NAVIGATION EXÉCUTÉE EN 1634 (NON SIGNÉE)
(Cabinet des médailles : Bibliothèque nationale)

spectacles de parade les jours de grande fête. Quelques notes, extraites des papiers de Le Masle[1], nous prouvent qu'à cette date on procédait à la décoration de cette petite salle :

1635. — *A Monsieur de Loynes, secrétaire de Monseigneur le Cardinal, hôtel Richelieu.*

Monsieur, faictes payer s'il vous plaît à Monsieur George Buffequin trois cents livres pour le théâtre de l'hostel Richelieu, à Paris.

Ce 21 décembre 1635. DESTAMPES.

1635. — Je soubziné confesse avoir receu de Mgr le cardinal duc de Richelieu par les mains de Monsieur de Loynes, la somme de trois cents livres sur ce qui m'est deub pour avoir travaillé à la décoration du théâtre de l'hostel Richelieu.

G. BUFFEQUIN[2].

Cette salle de comédie fut inaugurée dans l'hiver de 1635 par une fête que le cardinal donna à Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, avec qui il avait fait sa paix. On imagina pour cette circonstance un charmant petit ballet mythologique, dansé par des enfants, dont Mademoiselle était l'héroïne, « si bien que pour ce ballet, » raconte Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires*, « que l'on

1. BRIÈRE, *Documents pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu*, t. IV, p. 292.

2. Les registres des décès de Saint-Eustache, à Paris, font mention d'un Georges Buffequin, « peintre et artificier-ingénieur du roi, décédé au Palais-Cardinal et porté à Saint-Sauveur, le 17 février 1641. »

pouvait appeler une danse de pygmées, l'on composa une bande de petites filles, princesses et autres de qualité, et de tous les seigneurs qui étaient de même taille que nous. La magnifique parure et l'ajustement de chacun des danseurs fit trouver ce ballet fort agréable. Il y avait, entre autres, une entrée où l'on apportait, dans des cages, des oiseaux qu'on laissait voler ensuite dans la salle, digne machine d'un tel ballet. Il arriva qu'un de ces oiseaux s'embarrassa dans un des godrons de la fraise de Mlle de Brezé, nièce du cardinal, qui était de notre troupe. Elle se mit à pleurer avec tant de véhémence qu'elle fit redoubler le rire que cet accident imprévu avait causé à toute l'assemblée. Jugez par là de l'âge des dames de ce ballet ! » C'est pour cette fête que furent loués les chandeliers dont nous trouvons cette mention dans les papiers de Le Masle :

1635. Loyer de quatre chandeliers de cristal qu'on a loués pour le ballet à Pierre Vergne, 17 livres.

1635. M. Picot, argentier de M. le Cardinal, payera, s'il lui plaît, au sieur Vergne, marchand jouailier de la Roinne à Paris, la somme de soixante seize livres pour le loyer de dix neuf chandeliers de cristal qu'il fournit pour le Ballet de Mademoiselle donné à l'Hôtel de Monseigneur, à raison de quatre livres pièces.

Les musiciens, « scavoir le Fresne, Robert Saint-Martin, le petit page et Combefort, » qui, pendant les quatre jours que dura la fête, se firent entendre, reçurent 25 livres 12 sols. Quant aux petits oiseaux qui firent tant de peur à Mlle de Brezé et égayèrent si fort la compagnie, ils figurent également dans les comptes conservés par Le Masle[1], et nous en apprenons même le nombre par la note suivante :

1635. Anthoine Yvon, bourgeois de Paris, y demeurant rue des Billettes, paroisse de Saint Jean-en-Grève, confesse avoir reçu de Monseigneur le cardinal de Richelieu, par les mains de M. Jacques Picot, son argentier, la somme de vingt six livres huict solz pour la nourriture faicte par luy Yvon de six rossignolz, d'une fauvette à teste noire, de six pettitz oiseaux de canaris et aultres oyseaux appartenant à mondit seigneur .. De laquelle somme ledit Yvon s'est tenu content... Passé à Paris es estudes des notaires soubsignez, l'an mil six cens trente cinq.

Cette même année 1635, on procéda à l'établissement du magnifique jardin, un des plus grands qu'il y eût alors à Paris, derrière le Palais. Le cardinal chargea Desgots, jardinier du roi, de ce travail, et contracta avec lui un marché à forfait pour la somme de 1,150 livres (27 décembre 1635, papiers de Le Masle). Desgots, aidé de vingt-cinq jardiniers sous ses ordres, mena rapidement sa besogne. Il dessina le plan du parc à la mode du temps,

1. *Documents pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu*, par Brièle, t. IV, p. 294.

PLAN DU PALAIS-ROYAL, ÉTABLI EN 1757 PAR LE GÉOGRAPHE BEAURAIN

A l'occasion du procès intenté par le maréchal de Richelieu aux propriétaires des maisons entourant le jardin

[Pour l'intelligence de ce plan très intéressant, voir les explications [illegible] V.]

Les chiffres romains marqués de l'a XXXXII [illegible] les places autour du jardin, de chacune [illegible] de large, vendues le 18 mars 1636 par le cardinal de Richelieu au sieur Louis Le Barbier pour la construction de maisons [illegible] d'un rond marqué [illegible] les [illegible] que Richelieu s'était réservés et n'a pas compris dans la vente.

Quant aux chiffres arabes, allant de 1 à 78, ils [illegible] à indiquer les [illegible] qui furent donnés aux emplacements. Les voici par ordre de numéro.

1, 2 et 3. Bâtiments de la *Maison de l'Ours*, vendus par l'hôtel du cardinal le 29 mai 1635 aux sieurs de [illegible] [illegible]

4-10. Maisons particulières ne se trouvant [illegible] sur le terrain acheté par le cardinal.

11 et 12. Pièce réservée pour le passage sur la rue Richelieu.

13, 14 et 15. Réservé pour [illegible] l'hôtel Richelieu.

16-24. Terrain de 52 toises de large, dont la plus grande partie avait été réservée par Richelieu et que son hôtel [illegible] et [illegible]

25 et 26. Terrain [illegible] à la mort du cardinal.

27-43. Terrain [illegible] par [illegible] maisons, vendu par l'hôtel [illegible] à [illegible] et [illegible]

44-47. Terrain [illegible] à la mort du cardinal.

48-51. Terrain de 28 toises [illegible] du [illegible] de cardinal à [illegible]

52. Maison [illegible]

53. [illegible]

54-65. Maisons de [illegible]

66-69. [illegible]

70. Maison [illegible] par [illegible]

71-78. Maisons [illegible] du Palais-Royal [illegible]

c'est-à-dire qu'au milieu il laissa la place de deux grands bassins autour desquels il ménagea des plates-bandes avec des buis disposés en arabesques, en *broderies*, comme on disait alors, qui se détachaient sur le fond clair des allées. A droite et à gauche, des quinconces en charmille; à l'extrémité du parc, de grands arbres dont le haut feuillage devait former un bel horizon de verdure et comme un véritable petit bois. On aura une idée du nombre d'arbres plantés dans le parc du cardinal par cet extrait des papiers de Le Masle :

1635. *M. de Loynes, secrétaire de Mgr le Cardinal.*

Monsieur,

Faictes payer à Monsieur Des Hages, gouverneur de Montargis, la somme de neuf cent dix livres pour trente-cinq milliers de gros charme et vingt-cinq milliers de charmille que j'ai reçeu pour l'hostel de Richelieu; faict à Paris, ce 2e jour de décembre 1635.

L. Destampes év. de Chartres[1].

Tandis que la construction de son palais était aussi vivement menée, le cardinal continuait à habiter tantôt place Royale, comme le dit Guy Patin, et tantôt le château de Rueil, tout près de Saint-Germain, qu'il acheta, le 27 août 1633, pour la somme de 147,000 livres[2], et qui devint dès lors sa retraite favorite. Ce château avait été construit vingt ans auparavant par le financier Jean de Moysset avec un luxe extraordinaire. Les jardins en étaient admirables[3]. Ils étaient distribués avec le même art qu'on verra plus tard à Versailles, la même science des perspectives à travers les vastes allées tapissées de charmilles, que des arbres énormes couvraient de leur ombre, et qui aboutissaient tout à coup à des clairières qu'occupaient des fontaines jaillissantes, des grottes, des labyrinthes, des aqueducs, des bancs de repos entourés de massifs de fleurs, ou des statues qu'on apercevait dans les quinconces. Une belle statue en bronze, qui est au Musée du Louvre depuis 1881, après avoir été à Versailles, à Marly, à Saint-Cloud, vient de ce jardin; elle représente *Hercule brandissant la massue, avec l'hydre à ses pieds.* Richelieu embellit encore cette magnifique demeure, pour laquelle il dépensa des sommes folles. Jal parle de 772,000 livres, rien que pour les premiers aménagements; ce chiffre fut encore dépassé par la suite. Les appartements furent brillamment

1. Léonard Destampes, évêque de Chartres, conseiller d'État, abbé à Bourgueil. — Archives de l'Hôtel-Dieu, t. IV, p. 291.

2. Papiers de Le Masle. *Documents pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu*, t. IV, p. 288. — Jal, dans son *Dictionnaire*, dit que le prix d'acquisition fut de 147,000 livres. Il a raison; mais cette somme fut versée en plusieurs fois. Ce n'est qu'en 1635, le 11 avril, que l'acquisition fut soldée.

3. Voir les gravures d'Israël Silvestre et de Perelle. — Voyez aussi Abraham Golnitz : *Ulysses Belgico-Gallicus*, description écrite en latin en 1636.

décorés pour recevoir la cour, qui s'y transportait parfois, quand le roi quittait Saint-Germain pour venir conférer avec son ministre, ou quand les parties de chasse l'entraînaient de ce côté. Simon Vouet y exécuta plusieurs peintures. Parmi les curiosités du parc, on vantait l'arc de triomphe de Constantin, peint par Le Maire, « tel qu'il est à Rome, avec tant de vérité qu'on a vu des hirondelles et d'autres oiseaux, croyant passer au travers, se tuer contre la muraille[1]. » Au-dessus d'une des cascades était une *Amphitrite* de bronze qui paraissait verser les eaux; une inscription du poète Desmarets lui faisait dire :

> Armand, ne me prens pas pour nymphe des fontaines,
> Si tu me vois verser le plus beau des ruisseaux :
> Je commande après toi sur les humides plaines,
> Et du sec élément j'ai traversé les veines,
> Pour t'apporter ici le tribut de mes eaux.

Moins d'un an après que le cardinal eut pris possession du château de Rueil, il y donna des fêtes splendides à l'occasion de la réconciliation du roi avec son frère Gaston d'Orléans, qui était venu en octobre 1634 à Saint-Germain faire sa soumission. La relation de ces fêtes nous a été conservée[2]. Dans la salle de spectacle qui avait été disposée, on devait jouer une pièce que Richelieu avait écrite pour la circonstance, car on sait la petite faiblesse qu'il avait de se croire poète et de rimer des tragédies. Celle-ci était-elle par trop mauvaise? Toujours est-il qu'au dernier moment Boisrobert parvint à le faire changer d'avis : on joua à la place la *Comédie des Tuileries*, à laquelle avaient coopéré Corneille et Rotrou, et qui obtint un grand succès.

Ce n'était pas seulement pendant la belle saison que le grand ministre aimait à vivre à Rueil : il y restait souvent même durant l'automne. Comme il entraînait à sa suite une quantité de gens de toutes conditions, courtisans, hommes d'armes, serviteurs, on se représente le bruit et l'apparat qui devaient régner dans cette belle résidence. « La cour du château ressemblait à un camp; des mousquetaires armés en guerre et prêts à tout s'y promenaient sans cesse. Le long des grands escaliers, on voyait à toute heure monter et descendre les solliciteurs venus de Paris, les gentilshommes de province avides de places, et des laquais, chamarrés de livrées, qui apportaient les messages de leurs maîtres. Beaucoup d'importuns sollicitaient une recommandation de Mme de Combalet (la nièce du cardinal) avant de se présenter. Dans les antichambres,

1. Evelyn, p. 218. — Hérard Le Comte, t. VII, p. 21. — Voir, aussi, *Lettres* de Malherbe, dans la collection des *Grands Écrivains*, t. III, p. [illegible] et *Rueil, le château de Richelieu*, par J. Jacquin et J. Dessaint, 1846, in-8°, p. 71.

2. *Relation de ce qui s'est fait à Saint-Germain en Laye, avec les magnificences faites au château de Rueil par Monseigneur le cardinal duc de Richelieu* [illegible] octobre 1634. Bibliothèque nationale, [illegible].

un bourdonnement continuel régnait depuis le matin jusqu'au soir, tandis que Richelieu, étendu sur un lit dans son cabinet, recevait les visites, écoutait les demandes et donnait des ordres[1]. » Ce cabinet, on peut se le figurer grâce aux Inventaires gardés par les descendants de la nièce du cardinal, à qui fut léguée la propriété[2]. « C'était une grande pièce aux murailles ornées d'armes

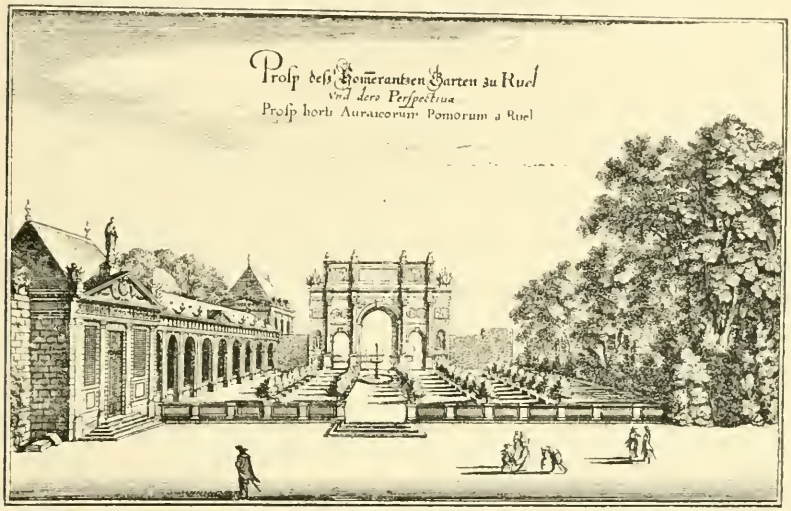

LES JARDINS DU CHATEAU DE RUEIL.
(D'après une estampe allemande de l'époque de Richelieu)

d'un grand prix, close et mystérieuse, dans laquelle il y avait toujours du feu. Une table carrée, couverte de livres, de papiers, de cartes, de plans, occupait le milieu de cet appartement, devant la cheminée duquel le cardinal se tenait debout dès que sa santé le lui permettait. » Il semble que le ministre ait goûté là seulement les rares instants de quiétude de sa vie toujours affreusement tourmentée. Son esprit s'y détendait dans le calme du parc grandiose, et sa gravité s'y fondait parfois en bonne humeur : courts rayons de soleil dans son ciel chargé d'orages. C'est à Rueil qu'il célébra les accords du mariage de ses cousines, Mlles de Pontchâteau et de Chivray, avec les ducs de La Valette, de Puylaurens et de Guiche. A cette occasion, il écrivit à l'ambassadeur de France à Gênes « d'envoyer trois parasols de dames, l'un rouge, l'autre violet

1. Comte DE BONNEAU-AVENANT, *La Duchesse d'Aiguillon*, 1882, in-8°, p. 204.

2. Rueil resta dans la famille de la nièce de Richelieu (Mme de Combalet, plus tard duchesse d'Aiguillon) jusqu'en 1719. A cette époque, le duc d'Aiguillon le vendit 110,000 livres. Il le racheta ensuite. Le château et le parc ont été détruits au commencement de ce siècle.

et le troisième bleu, des plus beaux et des plus légers qui se fassent à Gênes avec de petites dentelles d'or sur les coutures »[1]. On voit qu'il savait, à ses heures, être minutieux jusque dans les futilités galantes. C'est à Rueil que la reine Anne d'Autriche, au moment même où elle songeait à trahir la France, dit Michelet, venait essayer de flatter son ministre, de l'enivrer et de l'aveugler, acceptant ses collations et prenant part à ses fêtes. C'est à Rueil enfin que Richelieu se plaisait à recevoir les poètes Desmarets, Corneille, Boisrobert, Colletet, L'Étoile, Rotrou, à qui il communiquait ses projets d'ouvrages dramatiques et qui lui lisaient leurs vers. Un jour que le ministre était enfermé avec Desmarets, il lui dit :

— A quoi pensez-vous que je prenne le plus de plaisir?

— A faire le bonheur de la France, répondit en bon courtisan le poète.

— Point du tout, répliqua-t-il, c'est à faire des vers.

Richelieu avait à Rueil une autre satisfaction, c'était de jouer au propriétaire, au cultivateur qui s'occupe de ses terres et prend souci de la récolte[2]. Tallemant des Réaux nous en donne un témoignage assez piquant : « Montauron, » dit-il, « acheta pour faire sa cour tout le vin de Rueil du cardinal de Richelieu qui était ravi de dire : « J'ai vendu mon vin cent sous le muid. » En réalité, la terre de Rueil donnait un revenu annuel de 9.500 livres, Mince obole auprès des sommes énormes qu'y dépensait le cardinal!

Lorsque Richelieu venait de Rueil à Paris pour « donner quelque ordre à ses bâtiments », suivant l'expression dont il se sert dans la lettre citée plus haut, il descendait à son hôtel en construction de la rue Saint-Honoré et parfois au Petit-Luxembourg. Depuis le don que Marie de Médicis lui en avait fait en 1629, le cardinal avait transformé cette habitation. Restaurée et décorée par Jean Le Maire, qui « excellait à peindre les architectures », et par Mauchole, qui orna de paysages le grand salon, elle avait été remplie de curiosités, de tableaux, d'objets d'art, de beaux meubles par le ministre devenu tout-puissant et qui pouvait désormais donner libre carrière à ses goûts de luxe qu'il avait toujours eus, comme à la passion des bibelots qui commençait à se répandre et dont lui-même donnait l'exemple. « La maison est fort délicieuse, » dit Sauval[3]; « elle a un jardin en l'air et portatif qui est toujours nouveau et entouré de vitres et de miroirs qui doublent le jardin et les appartements qui l'environnent. » Ni la correspondance de Richelieu ni les papiers de son secrétaire

1. Vicomte d'Avenel. *Correspondance diplomatique*.

2. Comme il n'y avait pas au château toutes les ressources culinaires qu'il fallait et les friandises notamment dont la reine Anne d'Autriche était fort gourmande, le cardinal faisait venir de Paris, les jours de gala, ce qu'il fallait pour regaler ses convives. Cette note des papiers de Le Masle en est une preuve : « 1643. Mgr le Cardinal doibt à Estienne Armentier, espicier à Paris, pour le festin faict à Rueil du 1er jour d'octobre 1643 cinquante quatre livres sept sols. »

3. Sauval, III, 6.

Le Masle ne nous fournissent de renseignements sur les travaux exécutés au Petit-Luxembourg[1] à cette époque. Mais nous pouvons nous rendre compte des richesses qui y furent accumulées par les inventaires conservés dans la famille de la nièce du cardinal, Mme de Combalet, duchesse d'Aiguillon, à qui il donna cette maison en 1639. Dans son testament, Richelieu confirma la donation dans ces termes :

Je donne et lègue à Madame la duchesse d'Aiguillon, ma nièce, fille de défunt René de Vignerot et de dame Françoise du Plessis, ma sœur aînée, ...savoir la maison où elle loge à présent sise au faubourg Saint-Germain, joignant le Palais de la reine mère du Roi et vulgairement appelée le Petit-Luxembourg... Item, je lègue à ma dite nièce tous les cristaux, tableaux et autres pièces qui sont à présent ou pourraient être ci-après lors de mon décès dans le cabinet principal de la dite maison vulgairement dite le Petit-Luxembourg, et qui y servent comme d'ornement, sans y comprendre l'argenterie du buffet dont j'ai déjà disposé, ...je lui donne aussi toutes mes bagues et pierreries...

La collection des objets d'art du Petit-Luxembourg était une des plus importantes de Paris. L'abbé de Marolles, décrivant les principaux cabinets qu'il y avait alors dans la capitale, dit que celui-ci « souffre peu de comparaison pour la magnificence des cristaux, des lapis, des agattes, des calcédoines, des aigues marines, des amétystes, des escarboucles, des topazes, des grenats, des saphirs, des perles et des autres pierres de grand prix qui y sont mises en œuvre dans l'argent et dans l'or, pour y former des vases, des statues, des obélisques, des escrins, des miroirs, des globes, des coffins, des chandeliers suspendus et autres choses semblables. De sorte que l'on pourroit dire en quelque façon qu'il ne s'en perdit pas tant au sac de Mantoue qu'il s'en trouve en ces lieux-là, tant la magnificence y éclate »[2]. La plus grande partie de ces richesses avaient figuré au Palais-Cardinal avant d'être transportée au Petit-Luxembourg, après la mort de Richelieu. Parmi les tableaux, on voyait une *Hérodiade*, attribuée à Léonard de Vinci; la *Madeleine* du Guide, une *Charité* du Pérugin, la *Sainte Vierge* de Jean Bellin, le *Songe* de Caravage, *Saint Joseph et Sainte Anne* du Tintoret, l'*Adoration des rois* de Rubens, *Saint Mathieu* par Albert Dürer, l'*Enlèvement des Sabines* et la *Prise de Jérusalem* du Poussin, etc.[3]. Plusieurs de ces chefs-d'œuvre sont maintenant au Musée du Louvre, d'autres dans les collections étrangères. Les sculptures comprenaient une quantité de marbres et de bronzes antiques, un *Bacchus*

1. Nous relevons cependant quelques indications de payements de mémoires dans les papiers de Le Masle. C'est ainsi que nous trouvons, pour l'année 1634, mention d'une somme de 904 livres, payée à François le Bossu, maître-serrurier, pour ouvrages de serrurerie faits au Petit-Luxembourg du 1er janvier 1633 jusqu'au 1er février 1634 (*Archives de l'Hôtel-Dieu*, t. IV, p. 300).

2. Abbé de Marolles, *Mémoires*, III, 215.

3. Ed. Bonnaffé, *Recherches sur les collections de Richelieu*, 1883, in-8°, p. 46.

et un *Faune*, un *Moïse* en bronze, d'après celui de Michel-Ange, des bustes, etc. Les meubles des divers appartements étaient magnifiques. Il y avait notamment des tapisseries de toute beauté, entre autres, l'*Histoire de Lucrèce*, de la fabrique d'Arras; des tapis de soie et d'or, présents de la reine de Pologne, qui avait également donné au cardinal une chapelle de cristal de roche et un cabinet semblable garnis de saphirs, de turquoises et perles. Il y avait aussi une abondance de tables en mosaïque ou en chêne, soutenues par des cariatides d'argent, chargées de statuettes, de coffrets d'agate, de cornaline ou autres matières précieuses, etc. Beaucoup de ces objets furent vendus après la mort de son oncle par la duchesse d'Aiguillon, qui uniquement occupée de religion, « détachée de toutes choses et de la vie même, » dit Fléchier[1], en distribua le produit aux pauvres et dut aussi, faut-il ajouter, s'en servir pour payer les créanciers de la succession. Quand elle mourut, tous les salons de l'hôtel du Petit-Luxembourg étaient presque déserts. La plupart des meubles somptueux avaient été relégués dans la poussière d'un garde-meuble. « On trouvait là le dais ducal en velours bleu brodé d'or, et les drapeaux de satin blanc fleurdelisés d'or, qui avaient abrité le grand ministre. Des housses de lits, en velours rouge brodé d'or; des coffres de cuir doré; des paravents et des cabinets en laque de Chine; des plafonds de carrosses en velours brodé d'or et ornés de plumets d'autruche; des lits à colonnes d'ébène[2], garnis de rideaux de brocatelle, avec des matelas de satin rouge; des piles de tapis de Turquie et de tapisseries d'Arras; des rideaux de toile d'argent et de gaze brodée d'or; tout un monde de carreaux de Damas, de coussins de velours frangés d'or et de sachets de points d'Espagne doublés de moire éclatante. Enfin, tous les brillants costumes d'un ballet, tristes épaves, débris oubliés de quelque fête royale...[3]. » En dix ans, Richelieu avait su faire venir d'Italie et d'ailleurs assez d'œuvres d'art pour en remplir toutes ses habitations. Rueil aussi bien que le Petit-Luxembourg, le Palais-Cardinal comme son château de Richelieu, dans le Poitou, que Le Mercier était en train de lui reconstruire, et où le cardinal envoyait par centaines les statues antiques et les trésors de tous genres qu'il faisait rechercher en divers lieux par ses émissaires.

Les années 1635 et 1636 paraissent avoir été particulièrement favorables aux travaux du Palais-Cardinal. Le ministre stimulait son architecte. On voyait les bâtiments s'élever à vue d'œil. Déjà ils formaient un double quadrilatère avec les longues galeries de droite et de gauche que séparaient les deux vastes

1. Oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon (1675).

2. Dans les papiers de Le Masle nous trouvons la note suivante, de l'année 1636, du « sieur des Bertinals » valet de chambre de Richelieu : « Porté à M. Boutlulier chez lui, Monseigneur y estant, pour donner comme en crédit aux gens de M. de Villars apportant un ameublement d'ébène, 600 livres. »

3. Cognac de Bussiac-Auvergne, *La Duchesse d'Aiguillon*, p. 349, 351 et 360.

cours. La façade était achevée. Sur l'emplacement des maisons de la cour Orry commençaient à se dresser les énormes charpentes du grand théâtre que Richelieu avait tenu à édifier, ne voulant pas se contenter de la petite salle de spectacle qui se trouvait disposée dans une partie de l'aile gauche, et qu'il réservait aux fêtes intimes, aux comédies jouées sans apparat. De ce même côté

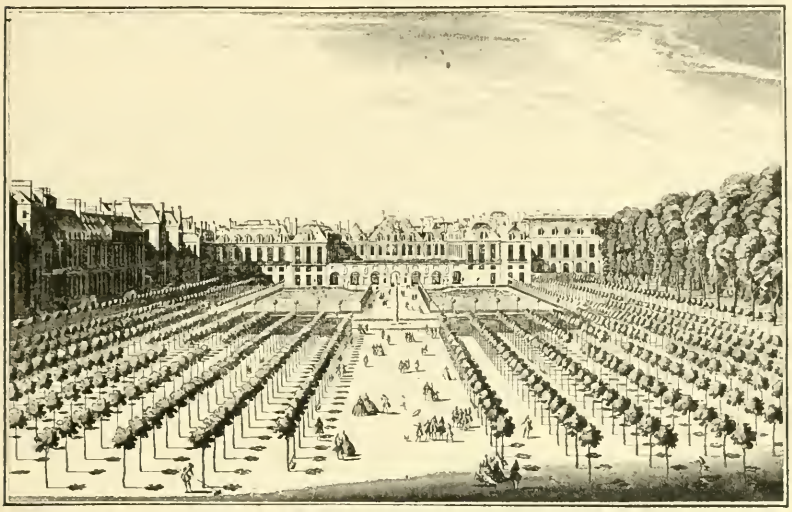

VUE ET PERSPECTIVE DU PALAIS-ROYAL DU COTÉ DU JARDIN
(Dessin de Chauffournier, gravure d'Aveline)

Le Mercier allait avoir à pourvoir aux services compliqués de la maison du premier ministre, composée d'un nombre infini de serviteurs, de gens de toutes sortes qu'il logeait et entretenait. C'est là que furent aménagées les écuries qui demandaient un grand espace si l'on pense au nombre d'hommes et de chevaux qui composaient l'escorte habituelle du cardinal. Les communs, les cuisines, les dépendances multiples d'un palais devant abriter, comme celui-là, toute une population de serviteurs, furent établis, un peu à la hâte, dans des corps de logis sans symétrie qui avoisinaient le théâtre, également du côté de la rue des Bons-Enfants. L'architecte, poussé par Richelieu, fit de son mieux, multiplia les cours, s'ingénia à faire faire au monument des circuits que lui imposait l'obligation de laisser debout d'anciens hôtels que le cardinal n'avait pu réussir à acheter. Les travaux ne s'arrêtaient plus. L'ordre était absolument d'en finir : ainsi avait décidé le maître qui en toutes choses savait si terriblement vouloir. En 1639, l'œuvre était terminée.

Trois ans auparavant, c'est-à-dire le 1er juin 1636, Richelieu avait déjà, par

anticipation, fait donation de son palais au roi[1], comme s'il eût voulu, par cet acte étrange, prévenir toute accusation de trop de magnificence, ou peut-être même flatter l'ombrageux Louis XIII et lui enlever l'inquiétude de voir en face du Louvre le monument digne d'un monarque que son ministre faisait élever. Les termes mêmes de l'acte de donation, d'une humilité extrême, semblent indiquer que le cadeau fut fait dans un de ces accès d'humeur noire dont le roi fut si souvent saisi contre Richelieu, durant son long ministère, et que celui-ci eut toujours à redouter :

Donation du Palais-Cardinal au roi Louis XIII

Par-devant Gabriel Guerreau et Pierre Parque, notaires... fut présent éminentissime Armand Jean du Plessis cardinal duc de Richelieu, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de ce royaume, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Bretagne, lequel ayant ci devant très humblement supplié Sa Majesté d'ajouter aux immenses bienfaits dont il lui est redevable, la faveur d'agréer qu'il lui donne quelque marque de son ressentiment, qui bien que très petite en comparaison des obligations infinies qu'il a à un si bon maître, témoigne au moins à la postérité que ce n'est pas le manque d'affection, mais la disproportion si extrême qu'il y a d'un sujet à son souverain et au Premier Roy du monde qui empêche de lui rendre de plus grande preuve de reconnaissance; et Sa Majesté lui ayant fait l'honneur de recevoir, avec sa bonté accoutumée, cette très humble prière, elle avait accepté la donation que ledit S^r cardinal désire lui faire aux clauses ci-après déclarées.

C'est à sçavoir que ledit S^r cardinal donne à Sa Majesté par donation entre vifs, pure et simple, de la meilleure manière que faire se peut, son hôtel de Richelieu[2], sis en cette ville de Paris, rue Saint-Honoré, avec tout ce qui en dépend, consistant en bastiments, cours, fontaines et eaux, sans aucune chose en excepter, réserver ni retenir, en l'état que les lieux sont à présent ou qu'ils pourraient après être mis par le soin et la dépense dudit seigneur cardinal, et sans autres clauses et conditions que celles qu'il a plu à Sa Majesté d'agréer et commander d'être insérées dans la présente donnation, sçavoir que ledit S^r cardinal jouira sa vie durante dudit hôtel, qu'après son décès, son principal héritier duc de Richelieu, et ses successeurs seront à perpétuité capitaines concierges dudit hôtel, y auront le logement qui leur sera désigné pour cet effet, et en propriété toutes les rentes de bail d'héritage constituées sur les places et maisons qui seront construites en dehors, joignant et alentour du jardin dudit hôtel; que ledit hôtel demeurera à jamais inaliénable à la Couronne, sans même pouvoir être donné à aucun Prince, seigneur ou autres personnes pour y loger sa vie durante ou à temps; l'intention dudit cardinal étant qu'il ne serve que pour le logement de Sa Majesté quand elle l'aura agréable, ses successeurs, Roys de France, ou de l'héritier de la Couronne seulement

1. L'acte de donation ne fut définitivement signé que le 6 juin.

2. On remarquera l'emploi modeste ici de cette dénomination « hôtel Richelieu ». Le mot *palais* n'est pas prononcé. Nous ne sommes qu'en 1636. Ce n'est que dans son testament que Richelieu dira « mon grand hôtel que j'ai bâti sous le nom de Palais-Cardinal ».

et non autre; ne s'étant porté à bastir cette maison avec tant de dépenses que dans le dessein qu'elle ne servira qu'à la première ou au moins à la seconde personne du Royaume en faveur même de laquelle Sa Majesté ou ses successeurs ne pourront jamais disposer que de l'usage et de l'habitation seulement.

Plus, ledit Seigneur cardinal donne aussi à Sa Majesté, à la même condition d'être inaliénable à la Couronne, sa chapelle de diamants[1], consistant en une grande croix d'or émaillée, enrichie de diamants; plus un calice avec sa patène d'or aussi enrichie de diamants; plus deux burettes aussi d'or émaillé et enrichies de diamants; plus une figure de saint Louis d'or, enrichie de diamants, plus un ciboire d'or enrichi de rubis et de quelques diamants; plus une Paix d'argent, d'or, enrichie de perles et de rubis; de son grand buffet d'argent blanc[2], ciselé, pesant 3,000 mares; et un grand diamant en forme de cœur[3], pesant 20 karats de plus, qu'il a acheté au sieur Lopez; à la réserve de l'usufruit tant dudit hotel et dépendances que de la jouissance dudit buffet d'argent et diamants pour ledit S^gr^ cardinal pendant sa vie. Et pour le regard de ladite chapelle de Diamants, ledit seigneur cardinal a déclaré l'avoir, ci-devant, par le commandement de Sa Majesté, fait délivrer entre les mains de M. le cardinal de Léon, grand-aumônier de France[4].

Quel accueil les contemporains firent-ils au Palais-Cardinal lorsqu'il apparut dans son neuf? A vrai dire, il ne fut pas enthousiaste. Corneille, dans le *Menteur*, en parle bien avec un certain lyrisme :

Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
Et nous fait présumer à ses superbes toits
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois!

Mais Corneille est ici sujet à caution. L'historien de Paris, du Breul, qui écrivait son ouvrage au moment même où s'achevaient les bâtiments de l'avant-cour, vante aussi ce « travail moderne fort excellent ». La vérité est que l'œuvre de Le Mercier fut en général assez mal appréciée, et que, lorsque Richelieu ne fut plus là pour commander l'admiration de ce qu'il avait fait, on ne se gêna plus pour la critiquer. Comme il ne reste pour ainsi dire absolument rien aujourd'hui au Palais-Royal des constructions du premier

1. Cette chapelle fut conservée au Garde-Meuble de la Couronne jusqu'en 1792. A cette époque, elle fut volée et les objets qui la composaient furent cassés; les débris, retrouvés par la police révolutionnaire, servirent à payer les fournitures de nos armées victorieuses. L'*Inventaire* des meubles de la Couronne, dressé en 1792, estime à 775,800 livres la valeur de la chapelle de Richelieu. Un inventaire du 25 avril 1646, dressé d'après l'ordre d'Anne d'Autriche, que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale (MM. lf. 18,552, fol. 62), donne une estimation manifestement insuffisante de cette chapelle, quoique très détaillée. Elle ne se monte qu'à 250,000 livres environ pour la croix, les chandeliers, le calice et la patène, les burettes, le ciboire, le goupillon, les figures de la Vierge et de saint Louis, et la Paix. Je donne plus loin le détail de cette estimation (page 72).

2. Estimé 150,000 livres dans l'*Inventaire* des meubles de la Couronne en 1791.

3. Estimé 100,000 livres en 1791.

4. L'exemplaire de cet acte de donation, qui se trouve aux Archives nationales, S. 1825, *Domaines ecclésiastiques*, contient les ratures de la première rédaction. C'est celui que je reproduis ici.

architecte — car la partie désignée sous le nom de galerie des proues est un fragment trop insignifiant et trop défiguré pour qu'on en puisse juger, — il faut nous contenter des opinions qui nous ont été transmises. C'est d'ailleurs la mauvaise chance de ce pauvre Le Mercier, que presque toutes les œuvres qu'il a exécutées sont, ou bien détruites, ou bien des arrangements plus ou moins impersonnels de compositions d'autrui qui lui furent imposées. On a vu plus haut qu'il dut, pour le Louvre, suivre l'ancien plan de Lescot. Quant au château de Richelieu, dans le Poitou, il n'en subsiste pas une pierre. Que reste-t-il de la Sorbonne, qu'il construisit en 1633 aux frais du cardinal son protecteur? L'église Saint-Roch, qu'il commença en 1653, ne fut pas achevée par lui, puisqu'il mourut en 1654[1]. Seuls, le Val-de-Grâce et l'église de l'Oratoire donnent une idée suffisante de son talent. Ajoutons-y l'escalier de la cour du Cheval-Blanc au palais de Fontainebleau, et c'est tout. Pour le Palais-Cardinal, il n'a pas été plus heureux. Nous n'avons que les vieilles gravures du temps qui nous permettent de nous former un avis sur son monument. Encore devons-nous tenir compte des entraves qui empêchèrent l'architecte de suivre un plan bien arrêté, et des fantaisies impérieuses du ministre qui, ainsi que d'ailleurs celui-ci aimait à en convenir, se substituèrent constamment, au fur et à mesure des constructions, à sa propre volonté. Quoi qu'il en soit, et si l'on ne fait pas la part de ces circonstances atténuantes, il est certain que le Palais-Cardinal ne pouvait passer pour un monument remarquable. Il portait la marque des indécisions les plus flagrantes dans l'exécution. Conçu avec une certaine grandeur, il semble qu'au cours des travaux la peur de paraître trop magnifique et d'éveiller les susceptibilités royales ait brusquement tout fait réduire et restreindre. Qui sait si Richelieu, après avoir accepté de Le Mercier le programme imposant qui s'affirme par le plan de l'edifice et par les premières assises, ne fut pas lui-même effrayé des proportions qu'il allait avoir et de la cible qu'il allait ainsi offrir aux accusations de ses ennemis? Ne lui reprochait-on pas déjà son faste? La puissance grandissante qui d'année en année lui venait des services rendus à l'État, ne le mettait-elle pas constamment dans la nécessité de rassurer l'esprit soupçonneux de Louis XIII, dont il devinait les velléités sournoises d'échapper de temps à autre à son joug? Ce fut probablement dans un de ces moments de crise psychologique que Richelieu fit au monarque, en 1636, le don de son palais non encore achevé, auquel il ajouta ses plus belles orfèvreries et ses diamants, ce qui représentait une valeur de plus de quatre millions

[1] Malgré le très grand nombre de travaux qu'il exécuta ou qu'il dirigea en sa qualité de premier architecte du roi, Le Mercier ne s'enrichit pas. Anne d'Autriche dut donner un secours de 1,500 livres à sa belle-mère, veuve de ses enfants, en 1655. (Cf. le *Livre de Dépenses d'Anne d'Autriche*, Bibliothèque nationale, manuscrit suppl. franç. 1425).

— somme énorme à l'époque, — pour achever la démonstration de son désintéressement. Ce fut sans doute par un même sentiment de prudence qu'il arrêta tout à coup la verve de Le Mercier quand il vit l'aspect qu'allait prendre le Palais-Cardinal et qu'il diminua la hauteur du monument à des proportions

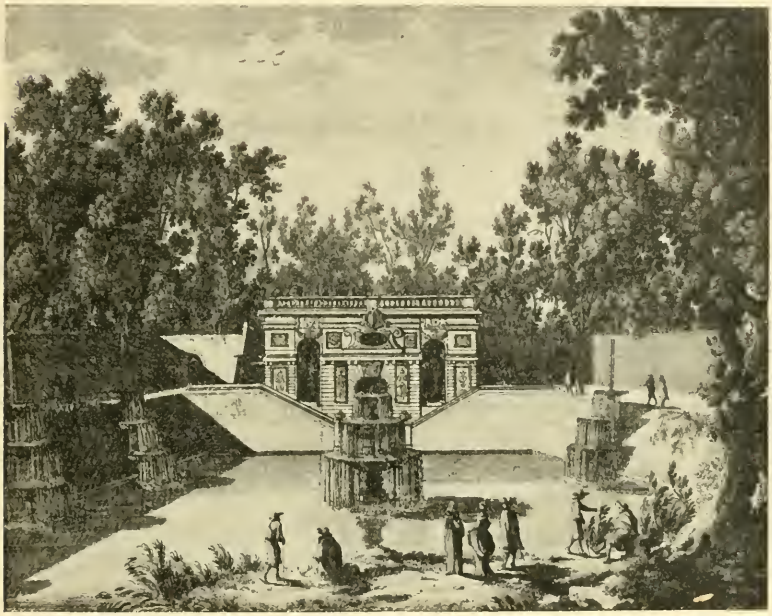

LES JARDINS DU CHATEAU DE RUEIL A L'ÉPOQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU
(D'après l'estampe de Perelle)

qui n'étaient pas d'accord avec son étendue. De là cette apparence étriquée et trapue de l'édifice; de là cette toiture maussade et monotone, posée sur des entresols trop bas; de là, enfin, l'ornementation maladroite de la façade et la pauvreté des sculptures dont nous avons un spécimen dans les proues qui subsistent encore. Quant aux fautes imputables à l'architecte seul, elles tiennent surtout à des raisons de tempérament. Le Mercier a pu avoir de la force, une certaine noblesse d'allures, il manquait d'éclat, d'élégance et de hardiesse. Son œuvre a le caractère qui marque la transition de l'architecture si coquette, si aimable, si fine, de notre Renaissance française, aux insipides pastiches antiques de la fin de Louis XIII. Ce n'est plus la grâce pittoresque du XVIe siècle; ce n'est pas encore dans toute sa solennelle et mortelle froideur l'exagération des ordres romains entassés les uns sur les autres. L'artiste donnait

le pas à la science sur l'imagination. De son séjour en Italie il avait rapporté le respect des formules classiques, la discipline étroite qui allait répandre dans Paris et dans toute la France une quantité de constructions qu'on croirait sorties du même moule. Un hôtel privé — fût-il celui d'un grand ministre — n'est pas forcément condamné à ne présenter que des lignes régulières et des masses symétriques. Il éleva le Palais-Cardinal comme on fait de nos jours un bâtiment administratif, un ministère, une caserne. La demeure était si peu agréable à habiter qu'en moins d'un siècle, à force de transformations pour la rendre logeable, elle fut presque entièrement refaite.

La description la plus complète qui ait été écrite du Palais de Richelieu est celle de Sauval[1], une trentaine d'années après la mort du ministre. Nous ne saurions mieux faire que de nous y reporter et d'en donner ici l'analyse. Après avoir expliqué dans quelles conditions Le Mercier, « le meilleur et le plus solide architecte de notre temps, » dit-il, conduisit « ce grand et magnifique palais », il en indique la disposition. Du principal portail qui se trouvait en face la rue Saint-Thomas[2], conduisant en droite ligne à la grande galerie du Louvre, on passait dans une avant-cour dont le plan était « assez gentil » quoique les gens du métier la trouvassent trop petite et se plaignissent que la cour qui suivait celle-ci fût beaucoup plus grande. La porte de cette seconde cour n'était pas placée dans le centre du principal corps de logis, ce qui était anormal et produisait un mauvais effet. L'avant-cour était environnée de bâtiments, mais non pas la seconde, qui était bornée, dans le fond, par un balcon porté sur des arcades à jour à travers lesquelles on voyait le jardin, « le plus grand de Paris sans contredit, après ceux du Luxembourg et des Tuileries. » Le principal corps de logis de l'avant-cour, d'une ordonnance rustique, était occupé par les grands appartements ; ses ailes formaient, à gauche, deux galeries, dont celle qu'on appelait la galerie des Hommes illustres ; à droite, une vaste salle de théâtre : c'étaient les deux plus belles pièces du palais. Dans la seconde cour, au contraire, il n'y avait rien où l'on ne trouvât quelque critique à formuler : l'escalier même, dont la longueur était extraordinaire, et qui, « par sa grandeur et par sa majesté, » dit Sauval, « a surpris tant de monde, » paraissait défectueux à quantité de gens, comme au géomètre Desargues, qui lui reprochait d'être caché dans un coin de l'édifice et de n'avoir ni égalité de pilastres ni continuation de moulures. Les bâtiments des deux côtés de cette deuxième cour étaient composés d'une suite d'arcades au premier étage et d'un entresol ou mezzanine accompagné dans ses trumeaux

1. Sauval, *Les Antiquités de Paris*, t. II, p. 158.
2. Ce n'est qu'après la mort de Richelieu que, pour ménager une place devant le Palais-Cardinal, on démolit l'hôtel [illegible] but par le cardinal.

d'ancres et de proues de navires. A gauche, se trouvaient les appartements du cardinal, au-dessus des arcades et de cette mezzanine, la suite de la galerie des Hommes illustres et la Chapelle. Le tout était couronné d'un attique ou logement dans le comble pour les officiers et les serviteurs. « Toutes ces

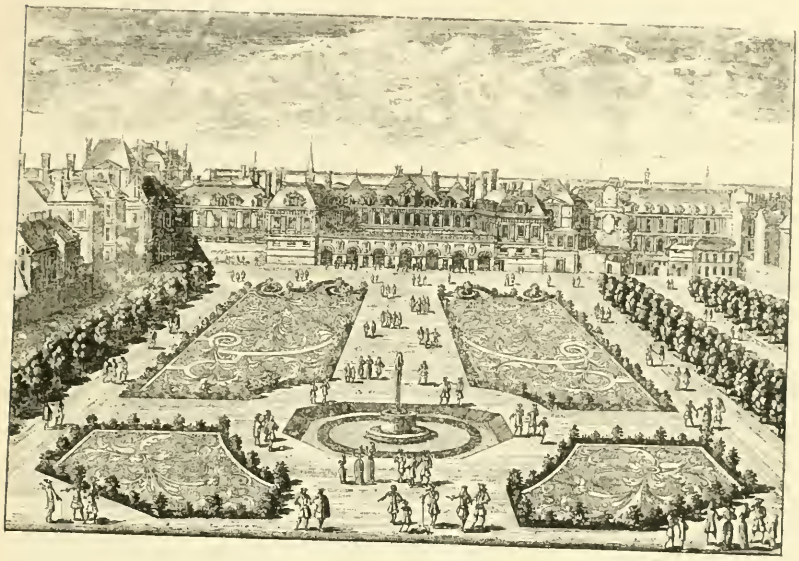

LE PALAIS-CARDINAL, DU COTÉ DU JARDIN, VERS 1640
(D'après l'estampe de Perelle)

arcades ici, » dit Sauval, « avec leurs entresolles, aussi bien que ces proues et ces ancres, blessent les yeux de tous ceux qui s'y connaissent, comme étant très mal proportionnées au Palais d'un homme qui a présidé longtemps aux affaires de l'Europe... »

Tel était l'extérieur du Palais dans ses éléments essentiels et en négligeant les corps de logis accessoires, comme le bâtiment situé à gauche, amorce de l'hôtel Richelieu proprement dit, qui ne fut jamais achevé, et les constructions du côté droit comprenant les communs, cuisines, écuries, etc., n'ayant aucun rapport architectural avec l'édifice. L'ensemble ne comprenait pas moins de huit cours. Quant au cadre fait autour du Palais et du parc, voici comment il fut conçu. On se rappelle que Richelieu, en faisant ses acquisitions de terrains, avait eu beaucoup plus d'emplacement qu'il n'était nécessaire : pour tirer parti de ce surcroît d'espace, il fit tracer en 1636 sur les trois côtés du jardin une zone indépendante constituant comme un encadrement

régulier de sept toises de largeur, qui s'étendait en bordure, à droite sur la rue des Bons-Enfants, au fond sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, et à gauche sur la rue de Richelieu. Cette dernière rue fut ouverte alors, non pas pour conduire le ministre jusqu'à *sa* ferme de Grange-Batelière, comme l'ont dit certains historiens du Palais-Royal, attendu que celle-ci ne lui appartint jamais[1], mais tout simplement pour servir de dégagement. Cet espace fut divisé en quarante-cinq parties égales de sept toises de façade chacune. Sur ce nombre, Richelieu en vendit quarante-deux à Louis Barbier, maître d'hôtel du roi et intendant des finances, moyennant 10,500 livres de rente foncière, par contrat du 17 mars 1636[2], et s'en réserva trois pour servir de portes d'entrée au jardin : une sur la rue Richelieu, parallèlement à la grande allée qui croisait le parc; une autre du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, en face de la rue Vivien[3], où était l'hôtel Bautru; la troisième sur la rue des Bons-Enfants. La volonté du ministre était que, sur ces quarante-deux lots de terrain vendus à Barbier, seraient construites des maisons d'un plan uniforme, qui encadreraient le parc et contribueraient par leur symétrie à une décoration d'ensemble. Mais cette condition ne fut pas respectée, et presque toutes les habitations qui s'élevèrent furent dissemblables, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur le plan dressé par La Boissière en 1679. Quelques années plus tard, le 20 mai 1641, il retira à Barbier sept de ces lots pour y achever de construire l'hôtel Richelieu, et réduisit la rente que celui-ci avait à lui servir à la somme de 8,208 livres 6 sols et 8 deniers, rachetable au denier 24, au principal de 250,000 livres. Louis Barbier avait réuni à cette entreprise des maisons entourant le jardin et celle du déplacement de l'enceinte de la ville jusqu'aux boulevards actuels, y compris la reconstruction de la porte Saint-Honoré et l'établissement de la porte Richelieu, nouvellement créée à l'extrémité de la rue de ce nom. Il avait sans doute racheté cette concession, car c'est à un certain Charles Froger, secrétaire de la Chambre du roi, qu'elle avait été accordée par lettres patentes du 13 novembre 1633. Celui-ci, obligé d'aller vite en besogne, devait avoir pour prix du travail à faire, outre une somme de 79,000 livres, les matériaux restant du déblaiement des remparts, les moulins de la butte Saint-Honoré, ceux qui étaient à l'endroit où se trouve aujourd'hui la place des Victoires et divers autres avantages[4]. Mais les propriétaires des vieilles bâtisses qui

1. La ferme de la Grange-Batelière appartenait à l'archevêque de Gondy. Les Archives nationales possèdent [illegible] de [illegible] concernant ce vieux bâtiment. (L, série des *Séquestres*.)

2. Archives nationales, [illegible]

3. Un [illegible] qu'à la fin du XVIIIe siècle que cette rue fut [illegible] et appelée rue Vivienne.

4. [illegible] *Mémoire et mémoriaux pour [illegible] par [illegible] pour [illegible] de la [illegible] et [illegible] à la [illegible] du Palais des Bons-Hommes, Montmartre et la Ville-neuve*. Paris, 1643, brochure in-[illegible]. Papiers de la bibliothèque Cornuaille.

accrochaient leurs ruines branlantes et sordides sur les anciens remparts lui créèrent tant de difficultés, qu'il s'empressa probablement[1] de passer ses droits à Barbier. Le cardinal, on le comprend, avait tenu à assainir le plus

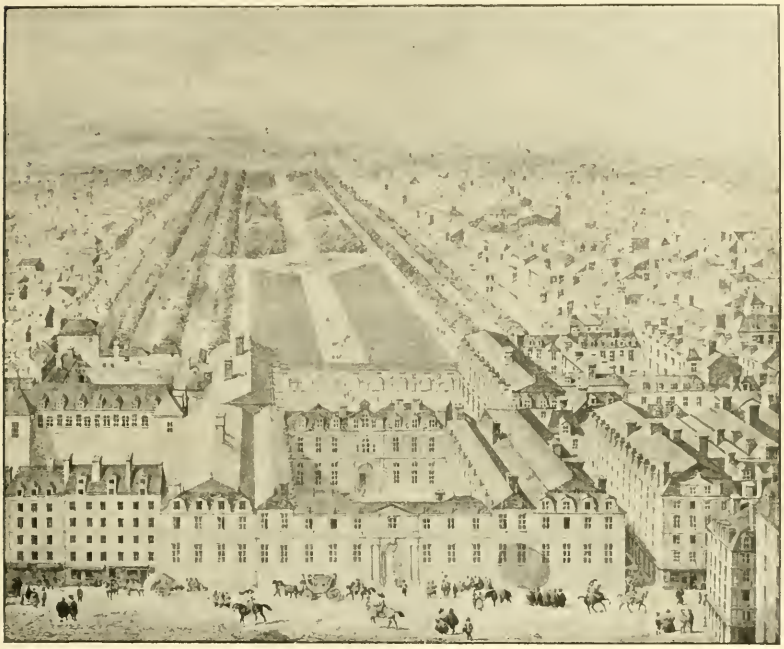

VUE PERSPECTIVE DU PALAIS-CARDINAL ET DU QUARTIER SAINT-HONORÉ EN 1679
(D'après l'estampe de La Boissière)

(A gauche, au premier plan, on voit deux maisons particulières (anciennes maisons de *l'Ours* et du *Chapeau-Rouge*) puis, au deuxième plan, le bâtiment qui devait faire partie de l'hôtel de Richelieu (qu'on ne construisit pas), où le cardinal installa sa bibliothèque, et qui fut désigné pendant quelque temps sous le nom de palais Brion).

promptement possible les alentours de son palais, et il avait demandé « que le marché aux chevaux et aultres bestiaux », qui se tenait près de la porte Saint-Honoré, fût « transféré en lieu moins incommode afin de laisser cet endroit libre pour y bastir et, par ce moyen, décorer et embellir la Ville »[2]. Ce fut également le motif pour lequel il voulut faire combler au plus vite les fossés qui, de la galerie du Louvre à la porte Saint-Denis, étaient de véritables foyers d'infection, tant les eaux qui y croupissaient depuis des années recélaient d'immondices. Ainsi, le Palais-Cardinal détermina l'agrandissement de Paris

1. Aucune pièce d'archive ne nous donne de détails à ce sujet, d'ailleurs sans importance.
2. Lettres patentes du 23 novembre 1633.

du côté de l'ouest et du nord, à une époque où la question était encore incertaine s'il ne s'étendrait pas plutôt à l'est. Ce fut évidemment un bien.

Pour en revenir à Louis Barbier, on peut dire qu'il ne fut pas un entrepreneur heureux. Il ne paya pas Richelieu, qui lui avait vendu, comme il a été dit plus haut, les places des maisons à bâtir autour du palais, et mourut en 1641 insolvable. Sa liaison d'affaires avec le ministre lui valut de violentes épigrammes de la part des ennemis du cardinal :

Sache que son nom fut Barbier,
Dont l'adresse et la suffisance
Furent, en son glorieux métier,
De tirer le sang de la France.

Outre les sept lots que Richelieu garda, comme nous l'avons vu, sur les quarante-cinq places du pourtour de son parc, il se réserva encore trois maisons parmi celles qu'il avait achetées pour la construction du palais et qu'il n'eut pas besoin de faire abattre : c'étaient la *maison de l'Ours*, rue Saint-Honoré, l'*hôtel des Mousquetaires* et la *maison des Bons-Enfants*, ces deux dernières dans la rue de ce nom. Elles furent louées à des particuliers et produisirent un revenu annuel de 6,514 livres.

Le Palais-Cardinal, complètement terminé en 1639, était habité depuis plusieurs années, et beaucoup de personnes attachées à la maison du ministre y étaient logées. Comment Richelieu avait-il disposé les appartements? Quels artistes furent employés à leur décoration? De quelle façon y vécut-il, au milieu des ameublements somptueux et des objets d'art qu'il y accumula? Voilà ce que nous allons maintenant essayer de démêler parmi les documents trop rares arrachés à la poussière des archives et qui se rattachent à notre sujet.

[illegible] DU CARDINAL DE RICHELIEU
[illegible]

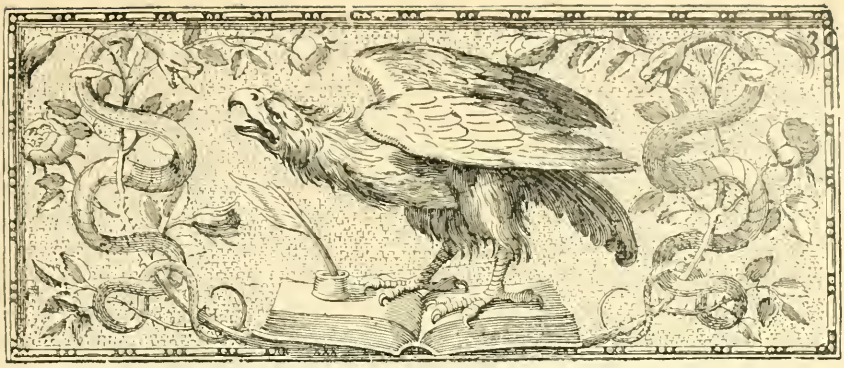

CHAPITRE II

RICHELIEU DANS SON PALAIS

La fortune du cardinal : ses revenus annuels. — Dépenses pour la décoration de son Palais. — Description des appartements : la galerie des objets d'art. — La galerie des Hommes illustres. — Appartements du roi et de la reine. — La bibliothèque. — Les collections de sculptures et de peintures. — Richelieu, protecteur des arts : ses commandes aux artistes, ses portraits, son buste, ses médailles par Jean Warin, sa statue commandée au Bernin. — La petite et la grande salle de spectacle. Représentations du *Cid*, de *Mirame*, etc. — Le train de maison de Richelieu : gages de ses « officiers ». — Ses dépenses pour la table, les costumes, les cadeaux, le prix de ses soutanes, de sa litière, etc. — La duchesse d'Aiguillon, directrice de la maison de Richelieu. — La mort du cardinal.

Quand on calcule les énormes dépenses de Richelieu pour son Palais-Cardinal, qu'on y ajoute les sommes fabuleuses qu'il engloutit dans ses autres constructions, à Rueil, au château de Richelieu, à la Sorbonne, et qu'on songe, en outre, au budget qui lui était nécessaire pour faire face à son train de vie quasi royal, à ses acquisitions d'objets d'art et de terres, aux pensions qu'il servait à quantité de protégés, ou à ce qu'il donnait si généreusement aux membres de sa famille, on se demande comment il pouvait suffire à tant de prodigalités et où il trouvait l'argent pour une profusion si magnifique. L'étonnement augmente lorsqu'on compare la situation financière du premier ministre, à dix ans d'intervalle, son état de gêne, par exemple, en 1617, alors qu'il était sans ressources à Avignon, et le faste qu'il déploya à partir de 1630. Il est vrai que,

pour mener grand train (c'est bien là un trait de son caractère), nous le voyons encore à cette époque, en 1629, emprunter sur gages 154,700 livres à un certain Jean de Choisy, à qui il donna en garantie des bagues et des pierreries. Les papiers de son secrétaire et intendant général Le Masle nous montrent qu'il rendit cette somme deux ans après, le 12 février 1631, court délai qui indique son rapide changement de fortune[1]. Richelieu cependant était intègre, et il ne semble pas avoir jamais détourné à son profit les fonds de l'État. Dans ses *Mémoires*, il affirme n'avoir pas même reçu de Louis XIII une seule fois la récompense monnayée de ses services. « On n'en trouverait pas, » dit-il, « la moindre trace à la Chambre des comptes[2]; » et M. le vicomte d'Avenel, qui a vérifié cette affirmation, la reconnaît exacte[3]. Comment, dans ce cas, le cardinal put-il acquérir en si peu de temps d'aussi colossales richesses[4]? Sa grande ressource furent les bénéfices ecclésiastiques qu'il se fit attribuer, prieurés, doyennés, abbayes, dont il ne remplissait pas les fonctions, mais dont il touchait les revenus, si bien que les 25,000 livres de rentes possédées par Richelieu en 1624 étaient, en 1640, devenues 500,000 livres. C'est un joli chiffre, et avec ce budget annuel le cardinal eut de quoi se permettre bien des folies. Il s'en priva si peu (car il n'eut pas, comme Mazarin, l'amour de l'argent pour l'argent, et de plus il était généreux) que la plus grosse partie de sa fortune s'évanouit avec lui, et que ses héritiers eurent les plus grandes difficultés, comme nous le verrons, à régler sa succession.

Ce budget de 500,000 livres dont disposait annuellement Richelieu, nous pouvons l'établir d'une façon précise grâce à un document conservé à la Bibliothèque nationale. M. G. d'Avenel, qui, dans ses beaux travaux sur le cardinal, a traité spécialement cette question, conclut que le budget personnel du premier ministre était de trois millions de livres par an, « qui correspondent, » ajoute-t-il, « à dix-huit millions de francs aujourd'hui, — la liste civile d'un grand souverain[5]. » C'est là, certainement, une exagération. Le document dont nous parlons[6] fournit l'état presque complet du revenu du cardinal pour l'année 1642, — 1° biens personnels; 2° domaines venant du roi; 3° bénéfices ecclésiastiques, — et donne un total de 584,977 livres se décomposant ainsi :

1° Biens personnels. — *Duché de Richelieu* (comprenant Faye la Vineuse, Le Chillou, Château Neuf, Cosson et Beauregard, Bessuy, Cizebeau, l'île Bouchard, le comté de la Chapelle Bellong, Sauvet, Prunery et le Baignot, Champigny, Cussay,

1. Archives du notaire de Richelieu. Étude de M. Rigault.
2. Richelieu, *Mémoires*, t. Ier, p. 18[illegible].
3. Vicomte d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. Ier, p. 418-4[illegible].
4. Vicomte d'Avenel, *Ibid.*
5. Bibliothèque nationale, MM. R. [illegible].

Cravant et Baussay), affermé à divers, 38,000 livres; — *Duché de Fronsac* (comprenant Fronsac et Coutras, Beaufort, le Barrail du bec de Fronsac, etc.), 29,700 livres; — *Rueil* (affermé aux sieurs Hurot et Pouvre), 9,500 livres; — *Baronnie de la Ferté-Bernard*, 18,000 livres; — *Terres en Saintonge* (comprenant la principauté de Mortagne, le comté de Cosnac, les baronnies de Barbezieux, de Coches, de Saint-Auson), 40,300 livres.

2° Rentes et domaines sur le roi : Rentes sur les 400,000 livres des cinq grosses fermes constituées au cardinal en 1636, 63,661 livres; — domaine de Pontoise,

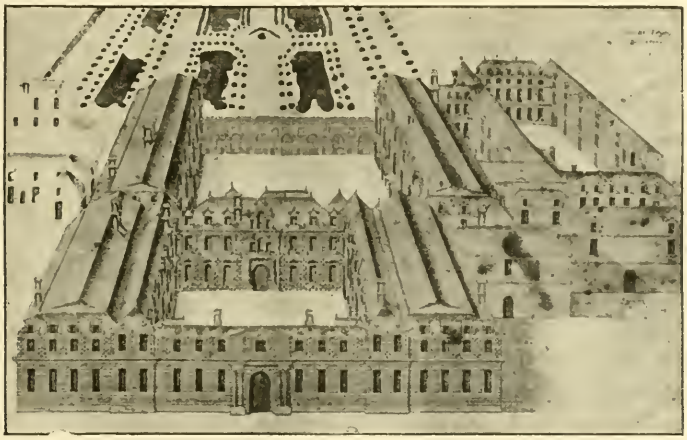

LE PALAIS-CARDINAL EN 1640

(Fac-similé d'un dessin original à l'aquatinte. — Bibliothèque nationale, Collection Destailleurs)

12,000 livres; — le Tablier de La Rochelle, 20,000 livres; — places pour bâtir des maisons autour du Palais-Cardinal, 8,208 l. 6 s. 8 d.

3° Bénéfices ecclésiastiques : Redon, 8,000 livres; — Saint-Pierre de Châlons, 13,000 livres; — *Item*, 11,000 livres; — Saint-Riquier, 8,000 livres; — Chevincourt, 2,000 livres; — La Vaulchy, 18,000 livres; — Saint-Lucien-de-Beauvais, 25,000 livres; — La Chaise-Dieu, 15,000 livres; — Armoustier, 13,000 livres; — Cluny, 33,500 livres; — Gevray, 12,000 livres; — le Prieuré d'Annay, 3,800 livres; — les terres de Mazeluy et Saint-Hippolyte, 760 livres; — le greffe de Cluny, 600 livres; — Coussay, 2,150 livres; — Signy, 20,000 livres; — Saint-Martin-des-Champs, 33,000 livres; — le greffe de Saint-Martin-des-Champs, 3,000 livres; — Cîteaux, 38,000 livres; — le Clos de Bogan, 18,000 livres; — le Haras de Cîteaux, 3,000 livres; — Chezal-Benoit, 30,000 livres; — Prémontré, 18,000 livres; — Saint-Arnoul-de-Metz, 6,000 livres; — Saint-Maixant, 12,000 livres; — la portion des deniers payables sur les blancs-seings de Son Éminence, 20,000 livres. — Total : 584,977 livres.

Sur ce chiffre, il faut déduire une somme de 82,270 livres constituant certaines charges des bénéfices, telles que pensions, entretiens des moines de Cîteaux et autres, réparations des fermes et abbayes, etc. Restait un revenu net de 502,700 livres au cardinal de Richelieu. Il faut ajouter que le document dont nous extrayons ces détails ne mentionne pas les revenus provenant des gouvernements de Bretagne et du Havre, ses appointements de premier ministre (66,000 livres par an), ses droits d'amirauté (30,000 livres par an), les droits sur les sels de Brouage (affermés 84,000 livres), les revenus des galères, etc., ce qui pouvait bien porter à près de 1,500,000 livres les revenus annuels du cardinal. C'est la moitié du chiffre donné par M. le vicomte d'Avenel. Ce n'en était pas moins une fortune immense, offrant le type de la situation à laquelle pouvait parvenir alors un simple particulier par la faveur royale, mais une fortune éphémère et dépendante, puisqu'elle s'éteignait avec celui qui en était l'objet[1]. Encore une fois, Richelieu n'était pas économe. Lorsqu'il mourut et que sa nièce enleva du Palais-Cardinal les meubles qui lui appartenaient, la reine Anne d'Autriche fit épier par sa police les voitures qui opérèrent le déménagement; on croyait que des sacs remplis d'or se trouvaient cachés là. En réalité, les comptes de la succession furent des plus laborieux. Le cardinal laissa 2,566,754 livres de dettes. Pour les payer, il fallut vendre une partie de ses meubles. Son neveu, le duc de Richelieu, dut y employer aussi pendant trois ans le tiers du revenu des biens en fonds de terre ou autres dont il hérita, ce qui donna 862,438 livres. On paya le reste comme on put[2], et ce ne fut pas facile, car le gouvernement royal en usa d'étrange sorte avec les deniers du cardinal. On en peut juger par ce fait que non seulement on ne remboursa pas à ses héritiers ce qui était dû au ministre, comme les 96,000 livres de ses appointements durant l'année 1642, et l'argent avancé par lui au Trésor, — 110,000 livres aux États de Hollande, 453,650 livres pour la marine, 167,141 livres pour les fortifications de Brouage; total, 730,811 livres, — mais encore que l'on mit la main sans scrupule sur une somme de 1,174,000 livres qui fut trouvée au Hâvre de Grâce, où Richelieu l'avait déposée par prévoyance. Sous prétexte que cet argent était « nécessaire aux besoins du royaume », Mazarin

1. G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. IV, p. 421.

2. Dans l'*Inventaire* après décès de Le Masle, prieur des Roches, en 1661 (2 volumes manuscrits, Archives de l'Assistance publique), il est dit que « Madame la duchesse d'Esguillon, ci-devant tutrice et administratrice de la personne et des biens du duc de Richelieu, a employé en despences plus de [illegible] livres qu'elle dit avoir payées à l'acquit de la succession dudict defunct seigneur cardinal, à divers particuliers et entr'autres à des ouvriers et entrepreneurs qui ont travaillé aux bastiments dudict defunct seigneur cardinal dont les quittances et pièces justificatives du contraire doibvent estre en mains dudict defunct sieur des Roches ou sous scelles ».

Ce document prouve-t-il que les frais de construction du Palais-Cardinal étaient loin d'avoir été [illegible] à la mort de Richelieu ?

le prit en alléguant qu'il serait rendu plus tard. Il ne fut, semble-t-il, jamais restitué[1].

Ces détails sur la fortune de Richelieu, en montrant les ressources dont disposait le puissant ministre, vont nous permettre de nous mieux rendre compte des dépenses qu'il put faire au Palais-Cardinal et des conditions de son train de maison. Mais d'abord pénétrons dans l'intérieur de la demeure et voyons comment étaient disposés les appartements. Sur ce point, les renseignements ont toujours été insuffisants. Parmi les descriptions des contemporains, il n'en est aucune où soient dépeintes les chambres réservées à la vie intime du cardinal, avec le souci d'en restituer, pour ainsi dire, la physionomie morale en même temps que le côté pittoresque. Point de ces tableaux comme nous les aimons tant aujourd'hui et où s'animent si bien, dans le cadre de leur existence familière, les maîtres d'un logis. Pour qui cependant plus que pour Richelieu voudrait-on pouvoir tenter une pareille évocation? N'est-ce point surtout pour les hommes de cette trempe, qui occupent dans l'histoire une place si grande, qu'il est intéressant de rechercher si les lieux qu'ils ont habités, les murailles qu'ils ont touchées, les meubles dont ils se sont servis, les menus objets que leurs mains ont caressés, ne peuvent d'aventure rien trahir de l'énigme de leur âme? Comment se fait-il que de tous les personnages qui du vivant du ministre fréquentèrent le Palais-Cardinal, il ne s'en soit pas rencontré un seul pour nous le dépeindre dans son logis, avec les meubles qu'il préférait, au milieu des tableaux ou des statues dont il s'entourait, nous indiquant sur les habitudes du grand homme telle particularité qu'il serait utile de connaître? Aucun mémorialiste de cette époque, pas même les écrivains de son entourage immédiat, pas même son favori Boisrobert, n'ont pensé que de tels détails intéresseraient la postérité. Nous ne savons pas au juste dans quelle pièce du Palais-Cardinal le ministre travaillait, où il mangeait, où il recevait; ni si sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, avait un appartement dans cette maison qu'elle dirigeait, ni où se tenaient ses secrétaires. Sans l'*Inventaire,* encore inédit, dressé après le décès du cardinal-duc, nous ignorerions comment étaient meublés exactement ses appartements privés, sa chambre à coucher, ses cabinets (pour nous servir de l'expression qu'on employait au XVIIe siècle), et où étaient placées ses collections de tableaux, — il en avait près de deux cent cinquante, — ainsi que ses nombreuses sculptures ornant toutes les parties du palais. Il y en

1. Mémoires du procès intenté au XVIIIe siècle par le maréchal de Richelieu aux propriétaires des maisons du Palais-Royal. Les pièces de procédure de ce procès mémorable, qui ne dura pas moins de vingt ans et ne fut jugé qu'en 1755, sont pleines de renseignements curieux sur la succession du cardinal et sur les comptes de tutelle de la duchesse d'Aiguillon. Voyez plus loin, chapitre III, pages 120-121.

avait dans une petite salle basse qu'on trouvait à gauche en entrant, « sous la chambre et cabinet de Son Éminence. » Il y en avait dans « l'appartement vert » et jusque dans les deux garde-meubles où étaient relégués les objets sans emploi.

Pour ne point nous perdre dans le dédale des innombrables pièces et galeries du palais, rappelons-en d'abord sommairement la topographie et ne nous arrêtons qu'aux parties principales. En montant par le grand escalier qui se trouvait, comme il a été dit, dans l'angle de la deuxième cour, à droite, on trouvait, au premier étage, les petits appartements de Richelieu, comprenant tout un côté du corps de logis central, ainsi que la partie qui séparait les deux longues galeries de l'aile gauche; on franchissait d'abord une salle de réception toute tendue de tapisseries admirables, ornée de statues de marbre antiques, et, après avoir traversé deux pièces, dont l'une était entièrement décorée de blanc, on arrivait à la chambre du cardinal, laquelle n'était ni grande ni somptueuse, tendue de tapisseries à verdures et ornée d'une grande cheminée avec médaillon à la mode du temps. Nous savons, par les papiers de Le Masle que la décoration de cette chambre, due au peintre Nicolas Duchesne, comprenait un plafond superbe, avec médaillons représentant des jeux d'enfants au milieu de cartouches à fonds d'or et d'azur.

Tout auprès se trouvaient « la chambre du bain » et la chapelle. Ces appartements occupaient l'intervalle des deux longues galeries qui constituaient l'aile gauche du palais et qui étaient de véritables musées : la première régnait le long de l'avant-cour et aboutissait à la rue Saint-Honoré; la seconde, désignée sous le nom de *Galerie des Hommes illustres*, allait jusqu'au jardin. Les entresols, situés au-dessous, étaient habités par les « officiers » de la maison du cardinal. Quant à l'aile droite du palais, elle était formée également par deux corps de bâtiments : celui de l'avant-cour était la grande salle de spectacle, celui de la deuxième cour, très spacieux, servait à divers logements et était occupé à son extrémité, du côté du jardin, par la petite salle de comédie inaugurée en 1635, comme nous l'avons vu précédemment.

GALERIE DES OBJETS D'ART

Revenons maintenant dans les deux galeries de l'aile gauche : c'est, avec la grande salle de spectacle, la seule partie du palais qui, du vivant de Richelieu, semble avoir été quelque peu comme du public. Le cardinal mit tous ses soins à les embellir. Celle de l'avant-cour était « la plus riche et la mieux entendue de Paris », dit Sauval, qui ne la vit pourtant qu'à une

époque où, dépouillée des objets d'art dont elle avait été ornée, elle n'offrait plus son brillant aspect. Le même écrivain déclare que c'était ce que Richelieu goûtait le plus dans son palais, et ajoute que, si la mort ne l'avait point si promptement enlevé, il se réservait d'y entasser tous les chefs-d'œuvre

DÉCORATION DE LA GALERIE DES OBJETS D'ART AU PALAIS-CARDINAL
(Composition de Philippe de Champaigne, gravée par Michel Lasne)
(Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, C. c. 51, a, p. 74)

antiques « que son pouvoir ou sa curiosité lui eussent pu fournir ». Voici, au surplus, la description qu'il en donne :

Elle étoit couronnée d'une voûte à fond d'or, peinte en mosaïque et entourée de bustes de marbre, de lambris et de paysages, terminés par une architrave, une frise et une corniche qui régnoient tout autour. La plupart de ces paysages avoient été peints en Italie par d'excellents ouvriers; tous, à la vérité, n'étoient pas d'une égale force; j'y en ai vu pourtant quelques-uns qui méritoient bien d'être considérés attentivement et qui présentement sont ou cachés ou déchirés; mais cette belle frise marine que Bernard[1] avoit faite de blanc et de noir sur le manteau de la cheminée, et qui a trompé tous ceux qui l'ont contemplée, cette frise, dis-je, subsiste toujours et trompe encore tous ceux qui la regardent; il n'y a qui que ce soit à qui de près aussi bien que de loin elle ne paraisse de relief, et enfin qui

1. Quel est ce Bernard? Nous ne connaissons de l'époque de Richelieu qu'un seul peintre de ce nom, Samuel Bernard, père du célèbre financier, et qui fut membre de l'Académie de peinture. Mais il est né en 1615. Il eût été bien jeune au moment où le cardinal faisait décorer son palais.

n'avoue que cette copie vaut bien l'original qu'on voit à Fontainebleau. Mais la plus superbe partie de ce beau lieu étoit la voûte peinte et conduite par Champaigne : des blancs et noirs, des tableaux, des rostres imités de l'antique, et des chiffres du cardinal de Richelieu, environnés de lauriers, étoient répandus dans cette voûte sur un grand fond d'or feint en mosaïque, avec autant d'ordre que d'esprit, et composoient ensemble comme une sorte de panégyrique à l'honneur du maître de la maison. Il n'y eut rien dans cette voûte de la main de Champaigne que les tableaux : tout le reste fut exécuté par d'autres. Chacun trouva l'ordonnance entière bien concertée, et les tableaux plurent à tout le monde, surtout au cardinal; car on tient qu'il prenait plaisir quelquefois de faire réciter à Champaigne l'histoire de sa vie que ce peintre avoit représentée dans la voûte d'un bout à l'autre. Mais tant de belles choses ne sont plus et ont disparu à nos yeux depuis qu'on a désolé ce portique, afin d'y pratiquer un appartement pour le duc d'Anjou, qui ne lui a presque pas servi, et même n'est encore que commencé, et qui pis est ne sera jamais ni commode ni achevé : en voilà déjà une partie de rétablie, faisons revivre l'autre.

Philippe de Champaigne[1] fut de tous les peintres de son temps celui que Richelieu honora de la plus persistante faveur et dont le talent convenait le mieux à ses goûts. Il l'avait protégé dès sa jeunesse, alors que l'artiste, venu de Bruxelles à Paris, ayant à peine vingt ans, s'était vu bientôt confier divers travaux de décoration au palais du Luxembourg par Marie de Médicis. Le cardinal l'aimait pour son obéissance à suivre les programmes de composition qu'il lui donnait; il admirait ses étonnantes facultés de travail et d'assimilation, sa facilité, sa modestie, la probité de son caractère et la dignité de sa tenue. Ajoutons à cela qu'il ne le payait pas cher, comme l'attestent quelques *reçus* du peintre à Le Masle, prieur des Roches, qui régla presque toutes les dépenses du Palais-Cardinal. A ces divers titres, probablement, Richelieu le préféra à Simon Vouet[2], qui était pourtant alors le chef de notre école et dans tout l'éclat de sa réputation. Par une de ces fantaisies qui n'appartiennent qu'aux grands, il ne craignit pas de mettre en concurrence et sur le même pied les deux artistes : le peintre glorieux qu'on accablait alors de commandes, qui vaniteusement se comparait au Poussin, et le jeune homme encore ignoré, qu'aucune œuvre transcendante n'avait encore signalé à l'attention. Simon Vouet eut à orner un des côtés de la voûte de la grande galerie des objets d'art, tandis que l'autre côté fut réservé à Ph. de Champaigne. Ce que tous deux représentèrent dans leur composition, nous ne pouvons nous en rendre compte que par les gravures qui en furent faites à l'époque : encore de celles-ci ne possédons-nous que des morceaux détachés.

1 Né en 1602, mort en 1674.

2 Félibien, *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, 1725, t. IV, p. 311. Simon Vouet, né en 1590, est mort en 1649.

qui ne fournissent pas au complet l'indication des sujets peints sur la voûte. Les reproductions publiées dans ce volume en donneront une idée. Simon Vouet, bon imitateur des artistes de la décadence italienne, s'appliqua à montrer l'illustre ministre entouré de figures symboliques, de Victoires, de Vertus guerrières, de Génies subjuguant les Passions déchaînées; toute sa rhétorique d'emprunt, toutes les élégances boursouflées de son répertoire de mythologie surannée furent employées à célébrer la gloire du cardinal dont il traça le portrait, debout ou assis, la main appuyée sur la sphère et méditant devant la carte du monde déployée devant lui[1]. Avec autant de redondance et d'un pinceau plus lourd, Philippe de Champaigne, tout aussi ampoulé d'ailleurs, apporta plus de précision dans la série de ses panneaux. Les principaux événements du ministère de Richelieu furent le thème sur lequel il eut à exercer son imagination mal déliée et peu faite pour ce genre d'apothéose. C'étaient les premières compositions de quelque importance qu'il lui arrivait d'avoir à exécuter. Il dut en éprouver un peu d'inquiétude. Le voisinage de Vouet, célèbre et sûr de lui, n'était point fait pour le rassurer. Mais le cardinal le soutenait de sa confiance et, trouvant dans sa jeunesse la docilité dont il avait besoin, s'efforçait d'inculquer à son peintre les idées qu'il souhaitait voir exprimer sur les murailles de cette galerie. Lui fit-il vraiment, dans ce dessein, apprendre par cœur, comme le dit Sauval, l'histoire de sa vie? Cela semble excessif. Mais qu'il lui ait dicté les sujets, qu'il ait lui-même fixé les scènes où il voulait se voir jouer les grands rôles, qu'il ait fourni et imposé à l'artiste des allégories dont le sens vague et amphigourique devait répondre, sans doute, dans la pensée du cardinal, à des événements précis ou à de secrètes satisfactions d'amour-propre, on n'en saurait douter. Une de ces compositions de Philippe de Champaigne, gravée par Michel Lasne, nous montre Richelieu assis dans un fauteuil, son corps maigre à peine distinct sous la pourpre cardinalice, le regard perdu dans l'espace; derrière lui sont le dieu de la guerre, coiffé d'un casque, armé d'un bouclier, et la Navigation, tenant de sa main gauche une voile gonflée par les vents. Aux pieds du ministre, une femme à demi agenouillée jette des fleurs et des fruits, auxquels se mêlent les dépouilles des ennemis vaincus, des cuirasses, une épée; à droite et à gauche sont la Vigilance et une figure qui doit représenter les bienfaits de la paix, car elle s'appuie de la main gauche sur un lion, emblème de la force, et dans sa main droite elle tient des bijoux. Volant dans les airs, une Renommée fait

1. Parmi les 478 tableaux qui, à la fin du XVIIIe siècle, furent vendus en Angleterre par le duc d'Orléans (Philippe-Égalité), nous verrons figurer un tableau de Simon Vouet, *la Prudence amène la Paix et l'Abondance*, qui devait être probablement une des compositions exécutées par l'artiste pour cette galerie. Où se trouve-t-il aujourd'hui, après tant de vicissitudes?

retentir sa trompette et apporte le chapeau de cardinal, tandis qu'une Victoire accourt, ayant dans les mains la couronne ducale et le rameau du triomphe.

Outre les meubles de prix qui remplissaient cette galerie, on y voyait une quarantaine de sculptures, la plupart antiques et quelques-unes copiées d'après l'antique: des bustes de bronze ou de marbre polychrome sur des piédestaux également de marbre de quatre pieds de hauteur. Il y avait là, notamment, une *Diane* de cinq pieds de haut, une *Junon* de trois pieds trois pouces de haut, deux *Ethiopiennes*, dont la tête était de marbre noir et le buste en albâtre; une *Faustine*, un *Bacchus*, un *Apollon*, des têtes d'empereurs, tels que Marc-Aurèle, Adrien, Commode; les bustes en bronze, moulés sur l'antique, de Solon, Marcellus, Diogène, Platon, Socrate, Démosthène, etc. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur cette admirable collection d'antiques réunie au Palais-Cardinal.

GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES

La *Galerie des Hommes illustres* faisait suite à celle qui vient d'être décrite et n'en était séparée que par la chambre du cardinal. Elle régnait le long de l'aile gauche de la deuxième cour. Un peu basse et étroite, elle était, en outre, insuffisamment éclairée, et l'humidité, en certaines parties, y eut en quelques années raison des motifs de décoration qui y furent peints. C'est dans cette galerie que Richelieu conçut le projet de faire représenter l'image en pied des héros de notre histoire, guerriers ou hommes d'État, de tous ceux qui avaient contribué par leurs vertus ou leur génie à faire la France. L'idée ne manquait pas de grandeur. Ce qui étonne, au premier abord, c'est le choix des personnages auquel s'arrêta Richelieu après mûres réflexions. En voici la liste, suivant l'ordre même occupé par les portraits :

1. L'abbé Suger, ministre d'État sous le roi Louis VII. — 2. Simon de Montfort, vainqueur des Albigeois sous Philippe Auguste. — 3. Gaucher de Chatillon, connétable de France sous six rois. — 4. Bertrand Du Guesclin, connétable de France sous les rois Jean et Charles V. — 5. Olivier de Clisson, connétable de France sous les rois Charles V et Charles VI. — 6. Jean Le Meingre, surnommé Boucicaut, maréchal de France sous les rois Charles V et Charles VI. — 7. Jean Bastard d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant général des armées sous Charles VII. — 8. Jeanne d'Arc, surnommée Pucelle d'Orléans. — 9. Le cardinal d'Amboise, sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. — 10. Louis de La Trémoille, général de l'armée du roi sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. — 11. Gaston de Foix, général des armées du roi Louis XII en Italie. — 12. Pierre Terrail, ou le chevalier Bayard, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. — 13. Charles

de Cossé, maréchal de France sous Henri II, François II et Charles IX. — 14. Anne de Montmorency, connétable de France sous les rois Louis XII, François Ier, Henri II, François II et Charles IX. — 15. François de Lorraine, duc de Guise, lieutenant général du royaume sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. — 16. Le cardinal de Lorraine, grand ministre d'État sous Henri II, François II,

DÉCORATION DE LA GALERIE DES OBJETS D'ART AU PALAIS-CARDINAL
(Composition de Simon Vouet. — Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, Dᵉ 7)

Charles IX et Henri III. — 17. Blaise de Monluc, maréchal de France sous François Ier, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. — 18. Armand Gontaud de Biron, maréchal de France sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. — 19. François de Bonne, duc de Lesdiguières, pair et connétable de France sous Henri III, Henri IV et Louis XIII. — 20. Henri IV, surnommé le Grand. — 21. La reine Marie de Médicis. — 22. Le cardinal de Richelieu. — 23. Louis XIII. — 24. La reine Anne d'Autriche. — 25. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII[1].

Ainsi, pour ces vingt-cinq « illustres », Richelieu avait fait choix surtout d'hommes de guerre, de capitaines. Le ministre, ne se montrant courtisan que dans la mesure stricte où il lui était difficile sans doute de ne pas l'être à l'égard de la famille royale, à qui il était redevable de sa situation, avait écarté de sa liste tous les rois, sauf Henri IV et Louis XIII. Il n'avait fait

1. Un vingt-sixième portrait fut ajouté ensuite, celui de *Turenne*, à la mort de cet illustre homme de guerre, en 1675. Voyez Hurtaut et Piganiol.

place ni à Louis XI ni à François Ier. Ce n'était pas le rang, mais les services qu'il avait considérés. Sélection étrange! Témoignage curieux de ses préférences intimes! Exemple remarquable d'indépendance et d'initiative à une pareille époque, où les hommages rendus aux glorieux serviteurs de la France ne se traduisaient point par des statues élevées sur les places publiques, et où l'on ne décernait facilement qu'aux princes les honneurs iconographiques. La Galerie des Hommes illustres semble véritablement comme la conception d'un Panthéon consacré aux héros nationaux par le patriotisme le plus ardent et le plus dégagé de préjugés. Une faute de goût seulement, mais qui ne pouvait pas surprendre les contemporains, est à relever dans ces portraits adoptés par Richelieu : pourquoi n'avoir pas laissé vide le cadre réservé à sa propre image? Mais chaque âge a ses mœurs, et ce qui étonne aujourd'hui était naturel en un temps où les hommes de marque préparaient eux-mêmes leur propre apothéose sur leurs tombeaux.

Ce furent encore Philippe de Champaigne et Simon Vouet qui eurent à exécuter les portraits de la Galerie des Illustres. Nouveau motif d'émulation entre les deux artistes. Vouet, cette fois, s'appliqua, prit son temps, déterminé à triompher de son jeune rival. Ce n'était point chose commode que de reconstituer les portraits des héros désignés par le cardinal. Pour la plupart, les documents authentiques manquaient. Le peintre ne s'embarrassa pas pour si peu. Son imagination suppléa à la difficulté de trouver les ressemblances. Il se contenta d'à peu près, fit les têtes de chic et chercha seulement à donner à ses personnages les vêtements, les attitudes, l'expression qui lui semblèrent le mieux appropriés à leurs qualités. Un de ses prédécesseurs, Jacques Bunel[1], peintre du roi Henri IV, avait déjà représenté dans la petite galerie du Louvre, brûlée en 1660, quelques scènes historiques où figuraient quatre ou cinq des « illustres » désignés par Richelieu. Simon Vouet en fit tout simplement des copies, qu'il amplifia. Pour les autres portraits, il eut recours à ses souvenirs italiens et s'inspira surtout des Carrache. C'est ainsi, par exemple, que pour l'image de *Gaucher de Chatillon*, qu'on admira comme un de ses morceaux les plus brillants, il s'efforça de rendre sensible aux yeux l'habitude du héros de se servir de sa main gauche. Il y parvint avec une rare adresse, montrant le connétable debout et de dos, tournant la tête, appuyé fortement de la main gauche sur une pique. Cette attitude, très rare dans les portraits, Simon Vouet fut si content de l'avoir imaginée qu'il la reprit pour son modèle de tapisserie de *Renaud et Armide*. Mais on reprocha à son *Gaucher de Chatillon* de témoigner de plus d'habileté que de force et de vérité. Le corps n'était qu'un beau morceau d'étude sur lequel l'artiste

1. Né en 1558, mort en 1614.

avait mis une tête quelconque. Ce n'était qu'un imposant fantôme; l'âme était absente.

Il serait intéressant de connaître la part exacte qui fut faite à Simon Vouet et celle qui revient à Philippe de Champaigne dans la Galerie des Illustres. Malheureusement, on en est réduit, à cet égard, sinon tout à fait à des conjectures, du moins à des renseignements insuffisants. Le volume publié en 1669 par Vulson, sieur de La Colombière, « gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, » et qui a pour titre les *Portraits des Hommes illustres françois qui sont peints dans la Galerie du Palais-Cardinal de Richelieu*, ce petit livre in-douze de quatre cents pages, ne fournit aucune indication à ce sujet. On n'y trouve que de mauvaises gravures des héros représentés, avec leurs biographies dithyrambiques. Mais nous savons par Sauval que Philippe de Champaigne, qui peignit certainement une quinzaine de ces tableaux, exécuta notamment ceux de Gaston de Foix, de Louis de La Trémoille, de Henri IV et de Marie de Médicis. D'autre part, nous pouvons ajouter à ceux-ci les portraits de Jeanne d'Arc, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de Gaston d'Orléans, grâce à un document extrait des papiers de Le Masle, que nous reproduisons ici et qui nous indique en même temps quelle faible somme l'artiste reçut en paiement de ces œuvres :

Mémoire des portrets faict en la gallerie de l'hostel de Richelieu par le commandement de Monseigneur, par Philippe de Champaigne :

Premierement, le portret du Roy [Louis XIII] grand comme le naturel, accompagné d'une Victoire[1]	150 livres.
Plus le portret de la Reyne mere du Roy, pour ce. . . .	50 —
Plus le portret de la Reyne regnante, pour ce	50 —
Plus le portret du Roy deffunct [Henri IV], pour ce . . .	50 —
Plus le portret de Monseigneur frere du Roy, pour ce . .	50 —
Plus le portrait de la pusselle d'Orléans, pour ce	50 —

Je soubsiné confesse avoir receu de Monseigneur le cardinal duc de Richelieu, par les mains de Monsieur Picot, la somme de sept cens quatre vingt quinze livres pour les parties ci-dessus dont je suis content.

Faict à Paris, ce 16 novembre mil six cent trente cinq.

CHAMPAIGNE.

Cette somme de 795 livres, dont Philippe de Champaigne se déclarait « content », ne s'appliquait pas seulement aux six tableaux cités, mais encore

1. Ce tableau fut confisqué sous la Révolution. Voyez notre dernier chapitre (Arch. nat., F[17] 23, p. 75).

aux portraits du cardinal de Richelieu, dont notre document[1] nous donne l'énumération suivante :

Palais du Cardinal

1635. *Mémoire des portrets de Monseigneur le cardinal duc de Richelieu, faicts par Philippe de Champaigne, peintre, par le commandement de mondit seigneur :*

Premièrement, un portret de Monseigneur, de sa hauteur, habillé d'une simare de couleur tout couvert de broderie. . 150 livres.
Plus un aultre portret de la mème hauteur, vestu d'une simare de satin noir avec une broderie sur les coutures, pour ce. . . . . 150 —
Plus un aultre de la mesme grandeur, vestu en habit de campaigne d'escarlate, enrichy de broderie, pour ce. 150 —
Plus un aultre portret grand comme le naturel, assis, avec le rochet et et le camail, pour ce. . . . . 150 —

Ces portraits du cardinal-duc, exécutés par Philippe de Champaigne, furent placés dans diverses pièces du palais. Il y en a un cependant, très probablement le premier de la liste, qui dut être fait pour la Galerie des Hommes illustres. La gravure qu'on en trouve dans l'ouvrage de La Colombière montre le ministre dans l'attitude qu'a le fameux portrait du Louvre. On dirait le même tableau. Le cardinal est debout, vêtu de la simarre dont sa main gauche relève sur le côté les plis abondants, tandis que le bras droit étendu, dans un geste large et expressif, dessine un angle aigu d'une étrange puissance. C'est le portrait de l'homme d'État, du « sphinx rouge », qui laisse à peine visible, sous la simarre imposante comme un manteau royal, un bout du blanc surplis de dentelle, tout ce qui restait vraiment du prêtre en cette effigie saisissante. Richelieu s'était fait représenter en même temps, ainsi que le prouve notre document, avec le costume militaire qu'il aimait tant, « en habit de campaigne d'escarlatte. » La peinture était de grandeur identique à la précédente et aurait pu s'encadrer à la même place. Le cardinal-duc pensa-t-il d'abord — qui sait? — que, pour figurer à côté des connétables, il aurait bien meilleure mine avec le vêtement qu'il portait au siège de La Rochelle? N'est-ce qu'après coup qu'il se détermina à cet autre portrait où il apparaîtrait devant la postérité en simarre, en homme d'État, non en guerrier? Peut-être. En tout cas, un point est hors de doute, c'est le talent dont Philippe de Champaigne fit preuve en la circonstance. Il se révéla portraitiste de premier ordre, metteur en scène habile, dessinateur rigoureux. Pour les tableaux où il eut à représenter des personnages anciens, il fouilla

[1] Archives de l'Assistance publique.

avec une conscience scrupuleuse les principaux cabinets de Paris, cherchant les documents authentiques, s'efforçant de peindre ses héros avec autant de vérité et d'exactitude qu'il était possible. C'est ainsi qu'il peignit le portrait de *Henri IV* d'après Porbus, celui de *Marie de Médicis* d'après Van Dyck, et qu'il alla chercher, pour le copier, dans la collection du duc de Saint-Simon,

Portrait de Louis XIII, par Philippe de Champaigne — Gaucher de Chatillon, par Simon Vouet

DÉCORATION DE LA GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES
(D'après les gravures du volume de La Colombière, 1669)

le magnifique tableau de Raphaël représentant *Gaston de Foix*. La traduction qu'il en fit passa pour extrêmement remarquable.

Un des portraits de cette galerie qui lui valut le plus d'éloges fut celui de Louis de La Trémoille. Non seulement on applaudit à la précision et à la fidélité de l'image peinte d'après un tableau datant du vivant de ce général de Charles VIII, non seulement on admira avec quelle sûreté de pinceau il l'avait représenté donnant des ordres, la figure douce et sérieuse, l'attitude noble, le vêtement majestueux, mais on s'accorda, en outre, à reconnaître avec quelle adresse surprenante l'artiste avait su éviter et faire tourner au profit de son œuvre une de ces difficultés qui s'offrent parfois pour les peintures fixées sur les murailles. En effet, ce portrait se trouvait placé à un endroit de la galerie interrompu par deux portes, de manière que, faute de hauteur, la figure ne pouvait être debout. Philippe de Champaigne sut

tirer parti de ce désavantage : pour ne pas couper les jambes à son La Trémoille, il le représenta assis au milieu d'un paysage, reposant le pied nonchalamment sur un de ses genoux, et son siège disposé de façon qu'il semblait être caché derrière l'ouverture formée par la porte, si bien que l'extrémité de celle-ci paraissait servir d'appui. Cette ingéniosité du peintre était d'autant mieux mise en valeur, que Simon Vouet, qui avait rencontré le même inconvénient pour le portrait de Georges d'Amboise, faisant pendant au La Trémoille, ne s'était pas donné la peine de le dissimuler et l'avait tout bonnement représenté à mi-jambes. De là, pour les partisans de Champaigne, un motif de triomphe dont les amis de Vouet affectaient de ne parler qu'avec dédain et comme une puérilité. Il n'en est pas moins vrai qu'à partir de ce moment, le succès de Philippe de Champaigne, comme portraitiste, le fit rechercher par tous les hauts personnages de la Cour, et que ce fut à qui demanderait désormais son image au peintre favori de Richelieu[1].

Les vingt-cinq tableaux représentant les hommes illustres furent accompagnés d'une décoration appropriée, qui fut exécutée par Juste[2] et Charles Poerson[3], entremêlée d'emblèmes, de devises se rapportant aux héros et qu'un savant spécialiste nommé Guisse, interprète royal, composa à grands frais d'imagination. Ce fut même l'occasion d'une querelle épique dont celle de Vadius et de Trissotin ne peut nous donner qu'une faible idée. En effet, un certain Montmaur, muni de la charge d'intendant des devises, jaloux de voir Guisse désigné pour une besogne à laquelle il prétendait, accusa celui-ci de lui avoir emprunté les meilleurs de ces emblèmes. L'interprète indigné réfuta son ennemi en publiant le travail qu'il avait entrepris sur l'ordre de Richelieu. Rien n'est plus compliqué ni plus bizarre que ces emblèmes et devises dont furent gratifiés les héros de la galerie du Palais-Cardinal ; ils durent paraître évidemment d'incompréhensibles rébus aux visiteurs qui n'en avaient point la clef. On en jugera par un seul exemple. Le portrait du cardinal Richelieu était entouré des emblèmes suivants : Trois fleurs de lys, avec la devise : *Sola mihi redolent* (leur seule senteur m'est agréable) ; un œillet incarnat mêlé de filets blancs, avec la devise *Candorem purpura servat* (la blancheur se conserve avec la pourpre) ; un aigle tenant un foudre, avec la devise *Expertus*

1. Que sont devenus ces portraits de la Galerie des Illustres ? Il serait intéressant de le rechercher. Je montrerai plus loin que deux au moins de ceux de Ph. de Champaigne, celui de *Louis XIII* et un des portraits de *Richelieu*, furent désignés par Philippe-Égalité pour être vendus en Angleterre. Mais le *Louis XIII*, le *Gaston de Foix*, du même artiste, et *Gaucher de Chatillon*, de Simon Vouet, qui subsistaient encore, furent saisis par la Convention et envoyés au Muséum (Cf. Archives nationales, F [illegible] et p. [illegible] *Biens saisis chez d'Orléans, condamné.*)

2. Il fut membre de l'Académie de peinture.

3. Père de Charles-François Poerson, qui fut directeur de l'Académie de France à Rome.

fidelem Jupiter (Jupiter l'a expérimenté fidèle); enfin, un cadran exposé au soleil, avec la devise : *Nec momentum sine linea* (il n'est pas un moment sans marquer sa ligne). Tout cela avait la prétention, dans la pensée de l'auteur, de signifier ceci : le grand cardinal montrait tant d'amour pour le service de son maître et pour la gloire de l'État, qu'il ne pouvait sentir d'autre parfum que celui des lys, et le mélange de cette fleur avec l'œillet indiquait que la pureté de ses intentions avait servi à sa renommée autant que l'éclat qu'il tirait de la pourpre romaine. Quant à l'aigle, il était là pour établir que le roi Louis XIII ayant reconnu la fidélité de son ministre, s'était déchargé sur lui du souci des affaires et lui avait mis en main la foudre, c'est-à-dire l'instrument des récompenses et des châtiments. Brochant sur le tout, le cadran voulait dire que le cardinal, toujours actif comme le soleil, ne cessait de travailler pour le bien de l'État. Pour les vingt-cinq portraits, c'étaient d'analogues puérilités, d'un symbolisme aussi obscur et laborieux, d'un amphigourisme aussi grotesque. Les distiques étaient en lettres d'or au bas de chaque tableau, entremêlés d'arabesques et de fleurs.

Pour compléter la description de la Galerie des Hommes illustres, il nous reste à parler des sculptures qui en constituaient l'ornement le plus précieux. Il n'y en avait pas moins de quarante-deux; des bustes accompagnaient chacune des figures peintes, et de grandes statues de marbre ornaient le milieu où se trouvaient également des meubles, des tables magnifiques et des cabinets remplis d'objets d'art. Parlant de ces marbres, Sauval se borne à dire :

« Quelques-uns tiennent qu'ils furent envoyés au cardinal par l'abbé Mazarin et par le marquis de Frangipani; d'autres, au contraire, veulent qu'ils ayent été tirés de Fontainebleau; peut-être n'y a-t-il que les meilleurs qui soient venus d'Italie[1]. »

Comme description, c'est un peu bref. Heureusement que l'*Inventaire* après décès de Richelieu[2] nous permet de suppléer à cette fâcheuse concision. Il indique comme se trouvant dans la grande galerie du Palais-Cardinal les pièces suivantes :

150 151. Deux figures de femmes, l'une d'une *Junon* et l'autre d'une *Vénus*, de marbre blanc antique, de 2 pieds 1/2 de haut; une partie du bras de la Junon est restaurée; prisées ensemble 850 livres. — 152-153. Deux têtes antiques de marbre blanc, dont l'une est celle de *Goléas* (?), et l'autre de *Faustine*, garnies de leurs bustes, portés de leurs piédestaux ronds de marbre blanc, prisés 250 livres. —

1. SAUVAL, *Les Antiquités de Paris*, t. II, p. 158.

2. Cet *Inventaire* est encore inédit. Il est entre les mains d'un des descendants de la duchesse d'Aiguillon; M. Paul de Chabrillan, et un érudit éminent, M. de Boislisle, en prépare depuis longtemps la publication. Ce qui suit est emprunté à une étude parue dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* (tome LII).

154 155. Deux têtes antiques de marbre blanc, représentant l'une un *Philippus* et l'autre un *Faune*, ayant les bustes modernes, portés sur leurs piédestaux de marbre rouge, prisées ensemble 400 livres. — 156 157. Deux têtes grecques antiques de marbre blanc, garnies de leurs bustes modernes, portées de leurs piédestaux de marbre rouge, prisées ensemble 600 livres. — 158 159. Deux têtes antiques, de marbre blanc, l'une reproduisant un *Antonius* et l'autre un *Crassus*, garnies de leurs bustes modernes, prisées la première 120 livres tournois, et le Crassus 250 livres. — 160 161. Deux têtes de marbre blanc, l'une représentant un *Trajan* et l'autre une *Diane*, garnies de leurs bustes et piédestaux de marbre, prisées ensemble 220 livres. — 162 163. Deux têtes de marbre blanc, avec leurs bustes, le tout moderne, l'une desquelles est de *Lucius* et l'autre de *Faustine*, portées de leurs piédestaux de marbre rouge, prisées ensemble 300 livres. — 164. Un portrait du roi *Henri III* de marbre blanc, garni de son buste d'albâtre d'Angleterre, porté de son piédestal de marbre noir, prisé 300 livres. — 165 166. Deux têtes antiques, garnies de leurs bustes modernes de marbre blanc, l'une d'un *Caligula* et l'autre d'un *Vespasien*, portées de leurs piédestaux de marbre, prisées ensemble 300 livres. — 167 168. Deux têtes antiques de marbre noir, garnies de leurs bustes de marbre blanc, l'une de *Domitius* et l'autre d'*Antonius*, portées de leurs piédestaux aussi de marbre, prisées ensemble 250 livres. — 169 170. Deux têtes de bronze garnies de leurs bustes de marbre blanc, lesdites têtes moulées sur l'antique, un *Vitellius* et l'autre une *Diane*, portées de leurs piédestaux de marbre rouge et vert, prisées ensemble 400 livres. — 171. Un *Philippus* ayant la tête de bronze moulée sur l'antique, garni de son buste de marbre blanc, porté sur son piédestal de marbre rouge et vert, prisé 200 livres. — 172. Un portrait du roi *François Ier* de bronze, garni de son buste de marbre blanc, porté de son piédestal de marbre rouge et vert, prisé 200 livres. — 173. Une tête de bronze d'un *Pétrarque* avec un froc, garnie de son buste de marbre blanc, porté de son piédestal de marbre rouge et vert, prisée 200 livres. — 174. Un portrait de Jean de Boulogne, avec son buste de marbre blanc, sur son piédestal de marbre rouge et vert, prisé 200 livres. — 175. Une figure de marbre blanc antique, ayant le bras gauche levé, et a une draperie sur ses épaules pendant par derrière, de 2 pieds 1/2 de haut, prisée 250 livres. — 176. Une tête et buste en bronze, moulés sur l'antique, de 2 pieds 2 pouces de haut, représentant un homme duquel nous ne savons pas le nom, prisés 500 livres. — 177. Un *Bacchus* antique de marbre blanc, de 2 pieds 1/2 de haut, ayant la main droite baissée, de laquelle il tient un raisin, et de l'autre le pied d'une coupe, appuyé contre un tronc d'arbre sur lequel est sculptée une vigne, prisé 350 livres. — 178. Une tête de bronze, garnie de son buste de marbre blanc, d'un *Commodus*, moulée sur l'antique, portée d'un piédestal de marbre blanc, prisée 250 livres. — 179 180. Deux têtes de bronze moulées sur l'antique, l'une d'un *Antonin Caracalla*, prisée 150 livres, et l'autre d'un *Commodus*, prisée 250 livres, revenant ensemble à 400 livres. — 181 182. Deux têtes de bronze, l'une d'un *Jules César* et l'autre d'un *Scipion*, moulées sur l'antique, garnies de leurs bustes de marbre blanc, et portées de leurs piédestaux de marbre, prisées ensemble 400 livres. — 183 184. Deux têtes de marbre blanc, dont l'une représente un *Adrien* et l'autre un *Auguste*, lesquelles têtes sont modernes, portées de leurs piédestaux de marbre rouge et vert, et garnies de

leurs bustes aussi de marbre blanc, prisées 300 livres. — 185. Un portrait du roi *Charles IX* de marbre blanc, garni de son buste d'albâtre d'Angleterre, porté de son piédestal de marbre noir, prisé 300 livres. — 186-187. Deux têtes antiques de marbre blanc, l'une représentant *Lucius Verrès* [*sic*] et l'autre *Ulys*, prisées la première 300 livres et l'autre 150, portées de leurs piédestaux rouge et vert. — 188-189. Deux têtes modernes de marbre blanc, accompagnées de leurs bustes, l'une de *Julia* et l'autre de *Scipion l'Africain*, portées de leurs piédestaux de marbre rouge et vert, prisées ensemble 200 livres. — 190. Une tête antique de marbre blanc, laquelle représente aussi une déité grecque, qui a les cheveux retroussés en haut dessus la tête, portée d'un pied de marbre blanc, prisée 200 livres. — 191. Une tête antique de marbre blanc et le buste de marbre blanc moderne, représentant un *Marc-Aurèle*, portée de son piédestal de marbre, prisée 300 livres.

LE PORTRAIT DE RICHELIEU
Peint dans la Galerie des Hommes illustres
Par Ph. de Champaigne
(Fac-similé de la gravure du volume
de La Colombière, 1669)

Toutes les sculptures de cette galerie auraient dû passer aux héritiers de Richelieu, car celui-ci dans son testament n'en ordonna aucune distraction[1]. Mais Mazarin en usa avec elles aussi peu scrupuleusement que pour les deniers mêmes du grand ministre, ainsi qu'on l'a vu plus haut. A la mort de Richelieu, il les fit réserver, avec un certain nombre d'autres, *pour le service du roi;* autrement dit, il trouva bon de les garder pour l'ornement du palais où lui-même comptait prendre résidence. Quel fut leur sort? La plupart des bustes restèrent au Palais-Royal jusqu'à la Révolution, dans cette même Galerie des Illustres, sans figurer dans les *Inventaires* des ducs d'Orléans, et considérés probablement comme des accessoires décoratifs du monument. L'architecte Piètre, à la fin du XVIIIe siècle, ayant eu à transformer la galerie, exécuta à cette époque quelques jolis dessins au lavis, qui sont conservés au musée Carnavalet et où sont indiquées plusieurs de ces sculptures du cardinal de Richelieu. Il est prouvé que certaines d'entre elles sont aujourd'hui au musée du Louvre. Louis Courajod en cite trois : les bustes de *Henri II*, de *Charles IX* et de *Henri III*, « sculptés, » dit-il, « par Germain Pilon, » qui « se trouvaient au château du Raincy (appartenant à la famille d'Orléans) au

1. De Boislisle, *Les Collections de sculptures du cardinal de Richelieu*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XLII.

moment de la Révolution »[1]. Lenoir, conservateur du Musée des Monuments français, les acheta à un serrurier du village de Monceaux, qui les avait acquis au moment de la vente des meubles ordonnée par la Convention. A ces trois, provenant de la Galerie des Illustres, on pourrait ajouter ceux qui sont mentionnés dans les dossiers des Archives nationales relatifs aux objets d'art trouvés chez les émigrés, notamment un *Démosthène*, et un Empereur, avec leurs gaines de différents marbres, qui avaient été enlevés du Palais-Royal pour être transportés soit au Muséum, soit au Directoire, et le *Henri IV* en marbre blanc trouvé au château de Monceaux[2]. Combien d'autres sont maintenant dispersés dans les musées ou dans les collections particulières, qu'il est devenu presque impossible d'identifier et dont on ne saurait plus affirmer l'origine!

LES APPARTEMENTS. — LES COLLECTIONS D'OBJETS D'ART

Un des soucis de Richelieu avait été que Louis XIII et Anne d'Autriche eussent dans son palais des appartements exclusivement réservés à leurs majestés royales. Il avait voulu qu'ils fussent plus riches, plus magnifiquement décorés que tous les autres et aménagés avec tout ce que le luxe de l'époque pouvait donner. A Rueil aussi, le roi et la reine avaient leurs appartements, ainsi qu'au château de Richelieu, dans le Poitou, où les tentures de tapisserie de soie et d'or alternaient avec des marbres antiques de premier ordre et des peintures des plus grands maîtres. Au Palais-Cardinal, les appartements royaux furent installés à la place d'honneur : celui du roi dans le corps de logis central ayant vue sur le jardin, à côté de la Galerie des Illustres; celui de la reine, plus vaste, occupait la partie opposée du même bâtiment et s'étendait dans l'aile droite de la seconde cour jusqu'aux arcades à jour où commençait le parc; l'air et la lumière y pénétraient à flots; c'était le plus gai de tout le palais. Ces appartements comprenaient une infinité de pièces, plusieurs chambres et galeries, grands et petits cabinets, oratoires, chapelle, chambre du bain, etc. Sauval, qui avait visité tant de demeures somptueuses et qui s'y connaissait, les décrit sur un ton de véritable enthousiasme. Il est vrai qu'à la date où il parle, Anne d'Autriche venait de singulièrement les embellir.

L'appartement de la reine — dit il — est de beaucoup plus grand, plus commode, plus galant et plus superbe que celui du Roi. Cette longue suite de salles,

1. Louis Courajod, *Alexandre Lenoir et son journal* (1887, édit. par Champion), t. III, p. 108.
2. Archives nationales. Registre de réception des objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés, t. [illegible], p. [illegible] et [illegible].

de chambres, de cabinets, sans les autres membres et départements superflus, font croire que dans toute l'Europe il ne se peut rien voir de plus ample, de si accompli, ni de si majestueux. Le cardinal de Richelieu le commença et le fit peindre par plusieurs; mais il ne lui donna pas l'étendue que nous admirons; ce fut la régente qui s'avisa de l'agrandir, et, quant au dedans, en abandonna la conduite à Vouet, qui passoit pour un des meilleurs peintres de l'Europe, et lui-même le croyoit si bien qu'il ne faisoit aucune difficulté de s'en vanter. La Reine, donc, et Vouet aussi se proposoient de rendre ce département le plus riche qu'ils pourroient, et, de fait, le cardinal n'y avoit rien fait faire qu'un grand cabinet, à la vérité, qui n'avoit pas son pareil en France, excepté celui de la Reine à Fontainebleau, quoique pourtant dans les autres pièces il s'y trouvoit quantité de bonnes choses exécutées par des peintres choisis, entre autres cet *Hercule*, de Lebrun[1], exécuté devant qu'il allât en Italie, qui rappelle toutes ses forces et sa colère pour achever d'assommer ses ennemis, où la mort, le courage, la furie et la vigueur sont si bien exprimés que Poussin lui-même dit au cardinal Richelieu que Lebrun étoit un jeune homme de grande espérance et tel que si jamais il passoit les monts quelque jour, ce seroit un excellent peintre; et de fait ce tableau tira Lebrun de l'obscurité où la jeunesse le tenait caché.

Quant aux objets d'art, tableaux, tapisseries, sculptures, pièces d'orfèvrerie, cristaux, porcelaines, objets de la Chine, etc., qui garnissaient les divers appartements du Palais-Cardinal, on ne saurait en avoir une idée précise que par l'*Inventaire* déjà cité. Les sculptures, prisées par Jacques Sarrasin et Simon Guillain, sculpteurs ordinaires du roi, étaient au nombre de 191, dont quarante ou cinquante statues de grandeur naturelle et près de cent têtes ou bustes, sans compter celles qui étaient amoncelées dans les sept salles de la Conciergerie et qui ne furent pas inventoriées, ayant été l'objet d'un legs particulier du cardinal. Ces 191 sculptures ne furent estimées que la somme de 94,708 livres, chiffre dérisoire même pour l'époque et qui est très loin de représenter leur valeur véritable. On a vu plus haut celles qui ornaient la Galerie des objets d'art et la Galerie des Hommes illustres. Il faut encore mentionner les suivantes :

Dans une chambre joignant la petite galerie. — 34-37. Quatre têtes de marbre noir, accompagnées de leurs bustes, dont deux de marbre rouge et deux d'albâtre oriental transparent, portées chacune d'un terme de marbre gris commençant par une tête de lion et finissant par une patte, de 3 pieds 1/2 de haut, valant ensemble 1,200 livres. — 38. Un crucifix de bronze sur une croix et piédestal d'ébène, dans lequel est ciselé un pélican de bas-relief, 200 livres.

Dans un cabinet blanc proche de la chambre de bain. — 39-44. Six têtes modernes

1. Il s'agit de l'*Hercule domptant les chevaux de Diomède*, un des premiers tableaux de Charles Lebrun, alors tout jeune, qui exécuta aussi pour le cardinal de Richelieu et à sa demande : le *Ravissement de Proserpine* et *Hercule sur le bûcher ardent*. C'est ce que nous apprend Guillet de Saint-Georges (*Mémoires inédits*, etc., 1854, 2 vol. in-8°, t. Ier, p. 5).

de marbre, accompagnées de leurs bustes de marbre rouge et blanc d'Italie, portées de leurs piédestaux de marbre africain cannelées de 4 pieds de haut, dont quatre remplis de marbre jaune et de brocatelle, et les deux autres représentant une tête de griffon finissant par une tête de lion de marbre gris, 3,000 livres. — 45. Une tête de *Minerve* de porphyre, avec un piédestal rond de marbre de Dinan et rouge, et le pied de bois, 500 livres. — 46. Un petit *Bacchus enfant* tenant une grappe de raisin en la main, et de l'autre un godet, de trois pieds de haut, 400 livres. — 47. Un *Hercule* de trois pieds de haut, de marbre, aussi en enfant, tenant d'une main sa massue, et de l'autre bras s'appuyant sur sa hanche, 150 livres. — 48-49. Deux demi reliefs de marbre blanc, avec leur bordure aussi de marbre où est sculptée une femme de satyre, avec un mâle et deux femelles, et dans l'autre est sculptée aussi une femme portée de trois tritons marins, soutenus de leurs piédestaux de marbre blanc et rouge, 900 livres. — 50-54. Deux ovales de marbre blanc ou pierre de touche de 2 pieds de long, sur lesquels sont rapportés deux demi reliefs de marbre blanc antiques, l'un représentant un cavalier qui chasse un lion, et l'autre un cavalier poursuivi d'un lion, 500 livres.

Dans le cabinet de la chambre de l'appartement vert : 51. Un Crucifix d'argent doré, de 8 pouces de haut, monté sur une croix et au pied d'ébène, dans lequel pied il y a une horloge sonnant, et au-dessus de la croix un globe où il y a un mouvement qui marque les heures, 266 livres. — 53. Un Moïse de bronze, de 15 pouces de haut, copié d'après Michel Ange, 370 livres. — 54. Un *Saint Sébastien* de bronze attaché à un arbre fait de bois, 65 livres. — 55. Un *Hercule* de bronze, de 15 pouces de haut, ayant l'une de ses mains sur son épaule, et l'autre étendue tenant sa massue, 75 livres. — 56. Une *Tête de Marc-Aurèle* de bronze, d'un pied de haut, 45 livres. — 57. Une petite tête de *Jupiter* de marbre de touche, antique, porté d'un petit piédestal de bois doré, 200 livres. — 58-59. Deux figures de bronze de 11 pouces de haut, l'une d'une *Flore* et l'autre d'une *Diane*, 250 livres. — 60. Un *Centaure ravissant Déjanire*, de bronze, les figures de 18 pouces de haut, le modèle fait par Messer Jean de Boulongne et réparé par du soucine, 600 livres. — 61. *Dormeuse couchée* et un satyre qui la regarde, de 15 pouces de long, le modèle aussi fait dudit Messer Jean de Boulongne, réparé du soucine (Susini, élève de J. de Bologne?) 250 livres. — 62. Une femme accroupie, du même que dessus, 120 livres. — 63. Un *Tigre qui terrasse un taureau*, le tout de bronze de 12 pouces de long, de même que dessus, 150 livres. — 64. Un *Taureau* de bronze, de même que dessus, 70 livres. — 65. Un *Cheval* de bronze, qui a une jambe rompue, de même que dessus, 70 livres. — 66. Une figure de *Géométrie* de bronze, d'un pied et 1/2 de haut, de même que dessus, 150 livres. — 67. *Gladiateur* de bronze, de 14 pouces de haut, de même que dessus, 120 livres. — 68. Un *Cheval* de bronze, de la façon des mêmes que dessus, 90 livres. — 69. Le *Ravissement des Sabines*, de bronze, de 22 pouces de haut, de la façon des mêmes que dessus, 650 livres. — 70. Un *Lion qui terrasse un cheval*, le tout de bronze, des mêmes que dessus, 900 livres. — 71. Une *Vénus* de bronze, de 13 pouces de haut, de la façon dudit Boulongne, et réparée du soucine, 120 livres. — 72. Un *Sanglier*, de bronze, aussi de Messer Jean de Boulongne, et réparé du soucine, 120 livres. — 73. Le groupe d'un *Taureau de Farnèse*, avec toutes les figures qui en dépendent, le tout de bronze, de 17 pouces de haut sur 13 pouces

de large, aussi de Messer Jean de Boulongne, réparé du soucine, 1,550 livres. — 74. Un *Hercule* de bronze noir, avec une peau de lion sur son épaule droite, tenant de la main une massue, 12 livres. — 75. La figure d'un *Pluton*, de bronze noir, de 10 pouces de haut, ayant le chien Cerbère à ses pieds, 55 livres. — 76. La figure d'un *Écorché*, de bronze noir, 100 livres. — 77. Un *Hercule*, de bronze noir, assis et tenant sa massue de la main droite, et l'autre main appuyée sur sa cuisse, 21 livres. — 78-79. Deux figures, de bronze noir, de 7 pouces 1/2 de haut, l'une représentant *Saturne* et l'autre un *Lanlin*, 35 livres. — 80. Une petite figure de bronze vert antique, de 6 pouces de haut, représentant une *Muse*, à qui manque une main, 90 livres. — 81. Une petite *Pallas* de bronze noir, de 5 pouces de haut, tenant de sa main gauche sa rondache, 21 livres. — 82. Une autre petite figure de bronze antique vert, représentant la déesse *Cybèle*, laquelle n'a point de bras, 40 livres. — 83. Une figure de bronze noir couchée, de 20 pouces de long, représentant la *Nuit*, de Michel-Ange Buonorotta, 200 livres. — 84. La tête de *Sénèque*, de bronze, de 4 pouces 1/2 de haut, 10 livres. — 85-86. Deux têtes d'enfant de marbre blanc, antiques, 80 livres. — 87. Une tête et buste, de bronze noir, d'un jeune homme, de 6 pouces de haut, 35 livres. — 88. Une figure antique d'un jeune homme, de bronze vert, ayant 11 pouces de haut, lequel n'a point de bras, 75 livres. — 89. Une *Cérès* d'albâtre blanc, d'un pied de haut, 75 livres. — 90. Une figure de *Neptune, assis sur une coquille*, accompagné de trois chevaux et un triton marin, de 21 pouces de haut et 2 pieds en carré, 282 livres. — 91. Un monstre ou idole des Indes, de bronze noir, 120 livres. — 92. Une tête de terre, qui est le portrait de Picheny [le sculpteur Piccini?], 10 livres. — 93. Un petit canon sur son affût, le tout de bronze, 21 livres. — 94. Une colonne et piédestal d'ébène, portée de quatre consoles, sur laquelle colonne est portée une boule où il y a des ruines et paysages figurés en dedans, qui est le naturel d'une sorte de marbre qui croît à Florence, laquelle boule est retenue par quatre masques et quelques autres ornements de bronze, 120 livres. — 95. Un vase de terre, 65 livres.

LE PORTRAIT DE GASTON DE FOIX

Peint dans la Galerie des Hommes illustres
Par Ph. de Champaigne

(Fac-similé de la gravure du volume
de La Colombière, 1669)

Dans la salle basse, sous la chambre du cardinal: 96. Une figure de bronze représentant une Vénus moulée sur l'antique, qui est au palais de Médicis, à Rome, ayant 4 pieds 10 pouces de haut, 1,800 livres. — 97. Un *Silène*, de marbre blanc, antique, ayant 3 pieds 10 pouces de haut, restauré, 800 livres. — 98. Un *Cupidon*, ayant 3 pieds 10 pouces de haut, moderne, 500 livres. — 99. Jeune homme appuyé sur un tronc d'arbre où il y a un crocodile sculpté, de 4 pieds de haut, le corps antique, la tête restaurée, 630 livres. — 100. Une *Minerve*, de marbre, de 4 pieds 1/2

de haut, les deux bras et la tête restaurés, le reste antique, 800 livres. — 101. Une *Vénus honteuse*, de 4 pieds de haut, de marbre blanc, antique, restaurée, 750 livres. — 102. Jeune homme, de marbre blanc, de 6 pieds 1/2 de haut, tenant en la main une forme de bâton et l'autre main tendue, le corps antique, le reste restauré, 1,500 livres. — 103. Un *Bacchus*, de marbre blanc, de 5 pieds de haut, accompagné d'un tigre, le corps et la tête antiques, 850 livres. — 104. Une *Vénus honteuse*, de marbre blanc, de 6 pieds 1/2 de haut, ayant un dauphin proche d'elle, le corps et la tête antiques, 1,100 livres. — 105. Un *Pâris*, de marbre blanc, de 5 pieds 1/2 de haut, antique, restauré, 1,200 livres. — 106. Une figure de femme, en marbre blanc, de 4 pieds de haut, ayant la main droite sur son tetin gauche et l'autre sur sa partie honteuse, antique, restaurée, 750 livres. — 107. *Gladiateur*, de marbre blanc, antique, de 7 pieds de haut, tenant un coutelas en sa main, ayant les bras et les jambes restaurées, 1,250 livres. — 108. Un *Mercure*, de marbre blanc, sans talonnières, de 4 pieds de haut, antique, restauré, 600 livres. — 109. *Minerve*, de marbre blanc, antique, de 5 pieds 1/2 de haut, restaurée, 1,200 livres. — 110. *Mercure*, de marbre blanc, de 6 pieds 3 pouces de haut, avec talonnières aux pieds, antique, restauré, 1,300 livres. — 111. Une *Cérès*, de marbre blanc, antique, de 4 pieds 1/2 de haut, 1,850 livres. — 112. Un *Mars*, de marbre blanc, antique, de 6 pieds 3 pouces de haut, restauré, 1,200 livres. — 113. Une *Vénus*, de marbre blanc, antique, de 5 pieds 3 pouces de haut, ayant un dauphin près d'elle, restaurée, 850 livres. — 114. Un jeune homme, de marbre blanc antique, 1,950 livres. — 115. Figure de femme vêtue de gaze, antique, restaurée, 1,600 livres. — 116. Un *Pâris*, de marbre blanc, de 6 pieds 1/2 de haut, antique, restauré, 1,500 livres. — 117. Un jeune homme, de marbre blanc, de 5 pieds de haut [que l'*Inventaire* attribue à Baccio Bandinelli], 1,900 livres. — 118. Une figure de marbre blanc, de 6 pieds 1/2 de haut, qui n'a que le corps antique, 1,250 livres. — 119. Un *Mars*, de marbre blanc, de 6 pieds 3 pouces de haut, ayant le casque en tête, antique, restauré, 1,200 livres. — 120. Un *Bacchus*, de marbre blanc, de 4 pieds 1/2 de haut, antique, restauré, 800 livres. — 121. Une figure représentant un *Consul* tenant de la main gauche un rouleau de papier, antique, 1,300 livres. — 122. Un *Apollon*, de marbre blanc, antique, de 4 pieds 1/2 de haut, ayant sa lyre pendue à un tronc d'arbre proche de lui, antique, restauré, 800 livres. — 123. Un autre *Apollon*, de marbre blanc, de 6 pieds de haut appuyé sur sa lyre, antique, restauré, 1,600 livres. — 124. Une figure de marbre blanc, de 6 pieds de haut, le bras étendu et tenant un bâton, antique, restaurée, 1,450 livres. — 125. Un *Bacchus*, de marbre blanc, de 4 pieds 8 pouces de haut, antique, restauré, 1,050 livres. — 126. Une *Cérès*, de marbre blanc, de 5 pieds 8 pouces de haut, antique, restaurée, 1,550 livres. — 127. Un *Faune*, de marbre blanc, de 5 pieds de haut, antique, restauré, 1,050 livres. — 128. Un *Bacchus*, de marbre blanc, de 6 pieds de haut, tenant de la main gauche un artichaut, antique, restauré, 1,450 livres. — 129. Une *Cérès*, de marbre blanc, tenant un sceptre et des épis de blé, antique, restaurée, 1,500 livres. — 130. Un *Hercule*, de 5 pieds de haut, de marbre blanc, antique, restauré, 1,400 livres. — 131. Une figure de femme tenant un sceptre, antique, restaurée, 650 livres. — 132. Une figure de *Mars*, de marbre blanc, antique, de 5 pieds 8 pouces de haut, restaurée, 1,750 livres. — 133. Une *Sibylle*, de marbre

blanc, de 6 pieds de haut, antique, restaurée, 1,000 livres. — 134. Un *Bacchus*, de marbre, appuyé sur un tronc d'arbre, antique, restauré, 1,250 livres. — 135. Un *Mercure*, de marbre blanc, de 6 pieds de haut, ayant une mante sur les épaules, antique, restauré, 1,550 livres. — 136. Un petit *Bacchus*, de marbre blanc, de 3 pieds 4 pouces de haut, antique, restauré, 850 livres. — 137. Une *Cérès*, de marbre blanc, de 6 pieds 2 pouces de haut, tenant des pavots et des épis de blé, antique, restaurée, 1,500 livres. — 138. Une tête de *Brutus*, de marbre blanc, ayant sur l'épaule un bouton jaune, antique, 1,500 livres. — 139. Une tête d'*Agrippine*, en marbre blanc, antique, 1,500 livres. — 140-141. Deux bustes d'albâtre oriental, sans têtes, 200 livres.

Une telle nomenclature peut paraître fastidieuse, mais elle donne l'idée de toutes les merveilles entassées par Richelieu. Dans le jardin, on admirait également, outre les sculptures qui entouraient le rond d'eau et qui étaient au nombre de seize, une statue de *Gladiateur*, en bronze, de six pieds et demi de haut.

Quant aux tableaux, on n'en comptait, d'après M. de Boisliste, pas moins de 250 dispersés dans les divers appartements du Palais-Cardinal. Malheureusement nous n'en avons pas la liste complète, et nous ne pouvons, comme pour les sculptures, indiquer les endroits où ils étaient placés. Nous savons cependant que dans l'appartement de la reine se trouvaient la *Sainte Anne* de Léonard de Vinci, achetée en 1629 par le cardinal en Italie, et la *Famille de la Vierge* d'Andrea del Sarto, qui sont maintenant au Louvre. D'autres peintures encore, provenant de la collection du Palais-Cardinal, sont également aujourd'hui dans notre grand musée. Telles sont : *les Pèlerins d'Emmaüs* de Paul Véronèse, *Énée et Anchise* du Spada, attribué, à l'origine, au Dominiquin ou à Louis Carrache[1] ; deux *Bacchanales* du Poussin, *Saint Sébastien* de Louis Carrache, donné à Richelieu par le duc de Montmorency[2] et qui demeura longtemps à Versailles dans le grand appartement du roi[3]. Quelques-uns des plus précieux tableaux, vendus après la mort de Richelieu, furent achetés par le Régent et revinrent dans l'ancienne demeure du cardinal, puis passèrent en Angleterre, lors de la Révolution, dans les conditions que je dirai. Outre ce qui vient d'être cité, la collection comprenait des œuvres des plus éminents maîtres. Il y en avait de Raphaël, de Jules Romain, du Titien, de Solario, de Luini, de Jean Bellini, de Nicollo dell' Abbate, du Corrège, de l'Albane, du Guide, de Claude Lorrain, de Lebrun, de Rubens, de

1. Ces deux tableaux célèbres furent transportés à Fontainebleau, après la mort du cardinal, par ordre d'Anne d'Autriche.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, t. Ier.

3. *Inventaire des tableaux du roi*, par Bailly, publié par F. Engerand (1899, in-8°), p. 143. Ce tableau avait été envoyé par le cardinal au château de Richelieu en même temps que les deux *Captifs* de Michel-Ange.

Porbus, etc. Le reste se composait de Bolonais et de Lombards, très en faveur au XVIIe siècle[1].

LA CHAPELLE

La chapelle se trouvait dans l'aile gauche de la deuxième cour, derrière la Galerie des Hommes illustres. Elle était ornée de belles sculptures; il y avait notamment une *Vierge tenant l'Enfant Jésus*, et un *Saint Jean-Baptiste avec l'agneau*, par Le Bernin, toutes deux décorées des armes de Son Éminence. Mais ce qui en faisait une des principales curiosités de Paris, c'était la magnificence des objets servant au culte, qui étaient en or massif et enrichis de gros diamants.

On remarquoit — dit Dulaure[2] — parmi ces précieux objets, deux chandeliers d'église entièrement en or, émaillés, enrichis de 2,516 diamans... On comptoit sur les burettes, pareillement d'or émaillé, 1,262 diamans. La croix, de 20 pouces 9 lignes de hauteur, portoit un christ en or massif, dont la couronne et la draperie étoit garnie de diamans. Les *Heures* du cardinal faisoient partie de sa chapelle... La couverture, en maroquin, était entourée de lames d'or; sur une de ses faces, on voyoit un médaillon en or émaillé, offrant la figure de ce cardinal qui, à l'instar des empereurs, tenoit en main le globe du monde; quatre anges venoient, des quatre coins, poser des couronnes de fleurs sur sa tête.

Au-dessous, une inscription latine : *Cadat*. On a vu (p. 39) que Richelieu avait, en 1636, donné au roi cette splendide chapelle et le buffet d'argent qui l'accompagnait, pesant trois mille marcs : il confirma le don par son testament. En 1646, Anne d'Autriche crut devoir faire faire l'inventaire détaillé de ces merveilles, et ce document nous est parvenu. Il est assez curieux pour mériter d'être reproduit ici[3] :

Aujourd'hui XXVI auril 1646, le Roy estant à Paris, de l'avis de la Royne Regente sa mere, et en presence de Monsieur le Prince de Condé, premier prince du sang, et de M. Seguier, chancelier de France, commis à cet effet, Sa Majesté a fait procéder à la verification des pierres précieuses, diamans, rubis, agattes et perles qui se sont trouvées en plusieurs pièces de la chappelle donnée à la Couronne par le feu sieur cardinal duc de Richelieu par contrat du 1er jour de juin 1636, desquelles a esté dressé le present inventaire, et la prisée faicte par François du Jardin et Alexandre Courtois, orphèvres et joailliers de Sa Majesté, comme s'ensuit.

Premièrement : *à une grande croix* : 212 diamans espoin sont autour des trois grandes fleurs de lis, estimés ensemble à 12 livres pièce, cy 2,544 livres. —

1. Ed. Bonnaffé, *Recherches sur les collections de Richelieu* (1883, in 8°), p. 20.
2. Dulaure, *Histoire de Paris*.
3. Bibliothèque nationale, MM. ff. 18,552, fol. 62.

9 diamans facette au milieu des fleurs de lis, à 300 livres pièce, cy 2,052 livres. 33 diamans à l'écriture de la croix, à 6 livres pièce, cy 198 livres. — 30 petits diamans aux lettres, à 4 livres pièce, cy 120 livres. — 134 diamans au soleil de la croix, à 6 livres pièce, cy 670 livres. — 214 sur la croix et sur pied, à 24 livres pièce, cy 5,136 livres. — 11 à la couronne du crucifix, à 16 livres pièce,

Louis de La Trémoille, par Ph. de Champaigne

Le Cardinal G. d'Ambroise, par Simon Vouet

DÉCORATION DE LA GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES
(D'après les gravures du volume de La Colombière, 1669)

cy 146 livres. — 3 aux deux mains et pieds, à 36 livres pièce, cy 108 livres. — 134 au linge, à 9 livres pièce, cy 1,273 livres. — 12 diamans faibles au-dessous des pieds, à 10 livres pièce, cy 120 livres. — 792 en toute la croix, qui valent 13,304 livres. — La façon de la croix 3,000 livres. — *Somme à quoi monte la croix :* 20,162 livres.

Deux chandeliers : Ils montent à la somme de 49,743 livres. — *Le calice et la patène :* les diamans, l'or et façon : 49,211 livres. — *Les deux burettes :* les diamans, l'or et la façon : 13,162 livres. — *Le ciboire de diamans et rubis :* monte à la somme de 8,289 livres. — *Le goupillon d'un bénitier :* diamans, or et façon : 2,762 livres. — *La figure de la Vierge :* 43,563 livres. — *La figure de saint Louis :* monte à 14,777 livres. — *La Paix :* 2 agathes, l'une d'une Vierge, l'autre d'un saint Charles, estimées à 100 livres pièce, cy 200 livres. — 13 grosses perles plates, à 10 écus pièce, cy 380 livres. — 16 plus petites, à 3 livres, cy 48 livres. — 1 grand grand rubis table, 100 livres. — 130 petits rubis à 20 sols pièce, cy 130 livres. — 2 colonnes d'agathe, de 60 livres pièce, cy 120 livres.

— Le reste des agathes, figures et cornalines, 150 livres. — En or et argent doré, 200 livres. — La façon, 200 livres.

Toutes lesquelles pierres précieuses ont été commises ès garde de M. Alexandre Courtois, pour en répondre à Sa Majesté.

Signé : LOUIS. DE GUENEGAUD.

On sait que ces précieux objets, qui figuraient encore à l'*Inventaire de la Couronne* en 1791, ont disparu pendant la Révolution. La croix cependant avait été préservée; elle était restée à l'archevêché de Paris, où elle fut volée lors du pillage qui eut lieu en juillet 1830. On l'appelait la *Croix palatine*, parce que, dit-on, Richelieu s'était fait ouvrir tous les sanctuaires de l'Europe pour composer ce reliquaire, en forme de croix latine. Lorsqu'elle sortait de l'église Notre-Dame, elle était portée sous un dais par six chanoines qui ne devaient jamais la perdre de vue. Elle était escortée par quarante grenadiers aux gardes françaises, et les troupes présentaient les armes sur son passage[1].

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque était ornée de cinquante-huit portraits d'hommes illustres, de deux pieds de haut sur vingt pouces de large, copiés d'après divers maîtres[2]. C'était la plus riche et la mieux aménagée de Paris avant celle de Mazarin et qui avait été installée dans un corps de bâtiment spécial, joignant le palais du côté de la rue Richelieu, pour que le public, plus tard, pût y avoir plus facilement accès. Ce bâtiment devait être complété par l'hôtel que projetait de faire construire le cardinal, et où il voulait qu'habitât son petit-neveu, héritier de son nom. Mais ses intentions, si formellement stipulées dans son testament et qui marquaient dans quelle libérale et généreuse prévoyance il avait voulu ouvrir sa bibliothèque aux savants, aux hommes de lettres, ne furent pas respectées. On verra par la suite que la galerie commencée pour contenir les livres resta inachevée et reçut une tout autre destination. Richelieu n'avait rien négligé pour réunir une collection d'ouvrages de choix. En 1628, après la prise de La Rochelle, Louis XIII lui avait permis de s'emparer de tout ce qu'on avait trouvé dans la bibliothèque publique de la ville. Plus tard, le ministre avait envoyé les savants Jacques Gaffrel en Italie, et Jean Liebman Stella en Allemagne, pour y acquérir toutes sortes de manuscrits

1. [illegible] *de la compagnie de Crequy*, t. II, p. [illegible]
2. Ed. [illegible] *Notice sur les collections de Richelieu*, p. [illegible]

rares et de volumes précieux, « car il n'épargnoit rien pour ce qui pouvoit concerner l'embellissement et augmentation de sa bibliothèque[1]. » Il parvint ainsi à avoir neuf cents manuscrits environ, qui furent reliés pour la plupart

HERCULE ASSOMMANT LES CHEVAUX DE DIOMÈDE
UN DES PREMIERS TABLEAUX DE CHARLES LEBRUN
(Exécuté pour le cardinal Richelieu)

en maroquin rouge à ses armes. En 1660, un arrêt du Parlement fit transporter tous les livres de Richelieu à la bibliothèque de la Sorbonne, dont le fonds a été, comme on sait, réuni, sous la Révolution, à la Bibliothèque nationale.

1. Dom Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques*, 1654.

RICHELIEU PROTECTEUR DES ARTS

Considéré comme amateur d'art et collectionneur, le grand ministre mérite une place à part et doit être mis au premier rang parmi les hommes de goût qui, au XVIIe siècle, donnèrent l'exemple de ce qu'on pourrait appeler le sauvetage des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Ce ne fut pas chez lui entraînement et pour céder à la mode, bien que dès cette époque commençassent à se constituer à Paris ces cabinets de curiosités qui allaient devenir si nombreux dans l'aristocratie et le monde de la finance. C'était le temps où, sous l'impulsion de Catherine de Médicis, les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Maur, de Chenonceaux, de Chambord s'emplissaient des merveilles arrachées à l'Italie. De grands seigneurs comme le connétable de Montmorency, les Neufville, les Gouffier décoraient des épaves de l'art du passé leurs châteaux et leurs hôtels. On citait les collections savantes de Peiresc ou de François Fillhol, en province. En Angleterre, les antiques du comte d'Arundel, du duc de Buckingham, du prince de Galles, jouissaient d'une réputation méritée, et la France semblait se laisser devancer dans une voie où il était étrange qu'elle ne fût pas au premier rang. Grâce à Richelieu, le terrain perdu fut vite regagné. En quelques années, il sut enlever à la Grèce et à l'Italie plusieurs centaines de sculptures, des morceaux sans prix, des merveilles de tous genres. Aussitôt qu'il eut en main le pouvoir, il s'en servit avec une passion véritable et acharnée pour se former des collections, lançant partout des émissaires, dépensant l'argent sans compter, tantôt envoyant son fidèle Le Masle, prieur des Roches, en mission à Florence ou à Rome, pour commander des copies de bronze et de marbre d'après les statues antiques (dès 1623); tantôt chargeant le juif Lopez, ou Mazarin, ou l'abbé Mondini, ou Franchipani, ou encore ses procureurs, les banquiers Cantarini et Serantoni, de faire des acquisitions pour lui[1]. Dans ce chemin, il ne s'arrêta plus, il fut insatiable et ne cessa pas de saisir toutes les occasions qui se rencontraient. Même après la mort du cardinal, la duchesse d'Aiguillon continuait de régler

[1] A. Lopez était un juif portugais venu d'Espagne en France vers 1654 et qui y fit rapidement fortune dans le commerce des diamants. Il devint un des familiers de Richelieu, qui l'appelait le *seigneur Hebrée*. Tallemant des Réaux raconte un bon tour que lui joua le cardinal un jour qu'il lui avait vendu vingt-cinq à Rueil. Lopez embrassa la religion catholique, il fut conseiller du roi. — L'abbé Mondini était Piémontais d'origine. Un rusé, grand marchandant à troquer, acheter, vendre et revendre, dit Guy Patin. Le cardinal paya ses services d'une abbaye et d'un canonicat. — Franchipani, natif de Italie en 1637, et appartenant à la noblesse romaine, avait cependant le grade de maréchal de camp dans les armées de Louis XIII. Il a donné son nom à un parfum de son invention. — Quant aux banquiers Cantarini et Serantoni, on les retrouve dans l'entourage de Mazarin. Le second fut contrôleur général de la maison d'Anne d'Autriche qui lui légua 50,000 livres à sa mort (E. M. DE BOISLISLE, *Mémoires de la Société des antiquaires*).

des acquisitions qui arrivaient encore au Palais de son oncle, telle que la magnifique tête d'*Alexandre*, en porphyre, qui fut donnée au sculpteur Girardon pour prix des travaux exécutés par celui-ci au mausolée de Richelieu à la Sorbonne, et qui est aujourd'hui au Louvre. La duchesse eut de même à verser en 1643 au cardinal Mazarin une première fois 8,500 livres, et une autre fois une vingtaine de mille livres pour « faire payer dans Rome quelques restes de statues de marbre que feu Monseigneur le Cardinal y avoit fait acheter »[1].

LE CARDINAL DE RICHELIEU
VERS L'AGE DE QUARANTE ANS
(D'après l'émail de Petitot)

Un trait à signaler dans cette infatigable chasse aux objets d'art que Richelieu continua jusqu'au bout sans se lasser, même au milieu de ses plus grosses inquiétudes politiques, c'est l'espèce d'âpreté qu'il apporta souvent à se faire donner en cadeau ou même à solliciter ce qu'il ne pouvait acquérir. On sait avec quelle singulière facilité il accepta les chefs-d'œuvre (les deux *Captifs* de Michel-Ange, et le tableau de *Saint Sébastien* de Louis Carrache, qui sont aujourd'hui au Louvre) que par défi généreux et suprême lui légua le duc de Montmorency lorsqu'il envoya celui-ci à l'échafaud. Ce n'est pas le seul exemple qu'on puisse citer. Un jour, en 1629, visitant Sainte-Cécile d'Albi, il demanda à voir un portrait de d'Amboise qu'on lui avait signalé. On le lui présenta, et quand il l'eut admiré, il le « demanda en don qu'il porta à son hôtel à Paris avec un grand cadre doré »[2]. Une autre fois, en 1640, il ne se gêna pas davantage pour prier la ville d'Arles de lui accorder trois tombeaux de marbre de l'ancien cimetière des Aliscamps, qu'on s'empressa d'ailleurs de lui adresser, sans même lui faire payer les frais de port : la correspondance échangée à ce sujet a été conservée[3].

La passion de la collection et du bibelot tenait donc bien le cardinal, comme on voit. Mais chez lui était-ce par seule satisfaction de posséder de belles choses et pour savourer la jouissance qui, chez certains amateurs, comme le fut par exemple Mazarin, va presque jusqu'à une espèce de délicate sensualité? Non. Richelieu ne paraît pas avoir appartenu à cette catégorie de curieux qui aiment l'art pour l'art. Certaines lettres de lui, comme celle

1. De Boislisle, *Mémoires de la Société des antiquaires*.
2. Cf. Mémoires manuscrits, cités par M. B. Tailhades, de Castres, dans la *Chronique des arts* de mai 1880.
3. Archives du musée du Louvre, Z^{m}.

qu'il écrivait à Le Masle en 1623[1], témoignent qu'il n'avait pas, au début, un goût bien sûr et exercé. Si, au contact de Mazarin peut-être et de quelques autres, il acquit peu à peu une certaine expérience en ces matières, ce fut par la force des choses plus que par inclination véritable. En se mettant en tête de réunir autant de tableaux et de statues antiques qu'il pourrait, il ne faisait que suivre la tendance de son esprit qui le portait à tout voir en homme d'État, à rechercher ce qui était grand et magnifique, à vouloir pour la France ce qui lui paraissait propre à accroître son prestige, à développer la culture intellectuelle, à répandre le sentiment de l'art qui devait, il le comprenait, contribuer à policer les mœurs et à exercer, comme en Italie, une heureuse influence sur les industries de luxe du pays. Tel fut, semble-t-il, le véritable mobile qui fit du cardinal le premier et le plus considérable collectionneur de son temps. Homme d'action avant tout et de calcul élevé, aux idées larges et de longue prévoyance, il n'entreprenait jamais rien sans but. Pour lui, le luxe, les bâtiments, un grand train de maison, ce faste qu'il aimait, c'était le signe extérieur de la puissance, un instrument de domination. Il fut de même, on peut le croire, collectionneur par politique.

Il est certain, en effet, que son exemple fut efficace à cet égard, et détermina l'admirable engouement en faveur des beaux-arts que Mazarin développa encore après lui et qui aboutit au magnifique épanouissement du règne de Louis XIV. De 1630 à 1640, Paris vit surgir quantité de beaux hôtels décorés de peintures par les artistes de cette époque, aménagés à l'imitation du nouvel hôtel Rambouillet et ornés, comme le Palais-Cardinal, de statues antiques et de collections de toutes sortes. C'est en 1635 que J.-B. Lambert fit bâtir par Le Vau son fameux hôtel de la rue Saint-Louis-en-l'Île, décoré quelques années plus tard par les plus grands peintres. Vers cette même date, furent construits l'hôtel La Vrillière, rue des Petits-Champs, devenu ensuite l'hôtel de Toulouse, puis la Banque de France; l'hôtel de Cl. de Bullion, ministre d'État sous Louis XIII, dont Le Vau fut l'architecte, et que Simon Vouet et Blanchard ornèrent de peintures[2]; l'hôtel de La Roche-Guyon, rue des Bons-Enfants, et qui était appuyé sur les bâtiments du Palais-Cardinal; l'hôtel d'Hocquincourt, près la porte neuve Saint-Honoré; sans parler des hôtels élevés dans le voisinage de la demeure

1. G. d'Avenel, *Lettres du cardinal de Richelieu*, t. Ier, p. 775. Cette lettre, adressée à Le Masle que Richelieu avait envoyé en mission à Rome et à Florence, donne à celui-ci des instructions très précises au sujet des acquisitions en statues de marbre et de bronze que désirait faire le cardinal. Il y est question notamment d'une statue et d'un bassin devant servir de fontaine pour le château de Limours, et Richelieu n'hésite pas à recommander que la statue qui devait tenir le bassin à deux mains fût percée pour que l'eau pût couler. Le Masle ne se gêna pas, dans sa réponse, pour relever ce qu'il y avait de mauvais goût dans un pareil arrangement.

2. Germain Brice, *Description de Paris*, édition de 1687, p. 5.

de Richelieu par les courtisans et les créatures du grand ministre, qui s'empressèrent de se rapprocher de lui pour mieux faire leur cour, comme ceux de Vanel, du conseiller d'État Bautru, construits par Le Vau; de Tubeuf, rue des Petits-Champs et rue Vivienne. La maison de ce dernier fut achetée plus tard par Colbert. Tout à côté, Mazarin devait bientôt se faire construire la magnifique habitation sur l'emplacement de laquelle est maintenant la Bibliothèque nationale. Ainsi, grâce à Richelieu, se formait rapidement tout un quartier nouveau, qui avait déjà grande allure et qui amenait le prompt développement de la ville de Paris dans la direction nord-ouest. La plupart de ces habitations se distinguaient par une architecture particulière, tranchant sur les habitudes et le style du siècle précédent, comme aussi par l'appareil de la construction. Ce n'était plus le caractère pittoresque, mouvementé, du XVe siècle. La méthode qui, sous le règne de Henri IV, dominait encore et avait inspiré ces maisons où de l'association de la brique et de la pierre résulte une impression si aimable et si gaie, était également abandonnée. Avec l'étude des monuments antiques, on s'était adonné exclusivement au régime de la pierre. La pierre permet plus de solidité et de force, donne plus d'ampleur aux constructions et fait à l'ornementation sculpturale une place qu'elle n'a pas avec la brique. Or, à la fin de Louis XIII, on voulait de la sculpture, des façades nobles, riches, imposantes : on eut, en revanche, de la lourdeur. On avait été élancé et fluet, on se fit court et trapu. « Les arts procèdent assez souvent par ces extrêmes, » ainsi que le dit fort justement le comte de Laborde[1].

Dans ces demeures spacieuses, aérées par de larges fenêtres, où tous les appartements étaient distribués symétriquement, ayant vue d'un côté sur une cour d'entrée, avec une porte cochère sur la rue, de l'autre sur des jardins, la mode voulut qu'on établît à proximité des grands appartements de réception, et des petits appartements d'un confortable très relatif, de la salle des bains et d'une orangerie, des grands ou des petits cabinets de curiosité qu'il devint de bon ton désormais de garnir d'objets d'art. Tout le monde ne pouvait pas s'offrir, comme Richelieu, des antiques à profusion. On commença d'abord par les médailles, les tapisseries, les tableaux, les orfèvreries. Plus tard, vers 1660, s'ajoutèrent les laques ou les porcelaines de la Chine. Pour les médailles, l'exemple partait de haut, car le propre frère du roi, Gaston d'Orléans, occupait les loisirs que lui laissaient la chasse et ses incessantes intrigues de révolte à en réunir une collection dont un grand amateur de Toulouse, le savant François Filhol, lui apporta d'un seul coup les plus riches éléments. On citait encore à Paris, à cette époque, les collec-

1. *Le Palais-Mazarin*, 1845, in-8°, p. 68.

tions de tableaux ou les beaux meubles de M. de La Vrillière, du duc de Chaulnes, de M. de Chantelou, de Borilly, du surintendant des bâtiments Des Noyers, dont l'hôtel de la rue Saint-Honoré était rempli de merveilles; du marquis d'Effiat, des frères Des Nœuds de la Noue, qui possédaient surtout de superbes médailles; ou encore de Michel de Marolles, dont le goût commençait à inaugurer une nouvelle branche dans la curiosité, celle des estampes. C'est du cardinal de Richelieu que vient également sans doute l'usage qui, dès le milieu du XVIIe siècle, s'impose aux gens de qualité d'avoir chez eux une bibliothèque. Pour tout homme qui se respectait, avoir une bibliothèque dans son hôtel était une obligation absolue, un témoignage de son mérite et de bonne tenue; n'en pas avoir était une lacune et prouvait qu'on n'aurait pas été capable de s'en servir. Ménage raconte que Servien, qui occupait un emploi élevé dans l'État, voulait s'acheter une bibliothèque avant de mourir et lui écrivait : « Que diroit-on de moi, si on ne trouvoit pas de bibliothèque à mettre dans mon *Inventaire*[1] ? » Bautru, homme d'esprit, qui soignait sa réputation, avait dans la charmante maison que Le Vau lui avait bâtie rue Neuve-des-Petits-Champs et qu'on appelait la *gentille*, une chapelle qui tombait en ruine, mais sa bibliothèque n'offrait prise à aucune sorte de critique.

En essayant d'indiquer ici la part qui revient à Richelieu dans le progrès des arts en France, et le mouvement que la construction et la décoration du Palais-Cardinal contribuèrent à développer, il ne faut pas oublier les rapports du ministre avec les artistes. De même qu'il s'appliqua à encourager les lettres, à fonder l'Académie française, logée tout d'abord près de lui, à l'hôtel Mélusine, à former une bibliothèque dont il voulait ouvrir l'accès au monde savant, de même il s'évertua, autant que le lui permirent les agitations de sa vie singulièrement troublée, à favoriser les peintres et les sculpteurs de talent qui lui étaient signalés. Ce ne fut pas sa faute s'il ne parvint pas à fixer à Paris, lorsqu'il y vint en 1640, l'illustre Poussin, qu'il reçut en l'embrassant et en le comblant d'égards[2]. Mais il fit venir d'Anvers le sculpteur Gérard Van Obstal, et, après l'avoir fait travailler au Louvre d'après les modèles de Sarrazin, lui confia divers ouvrages de décoration au Palais Cardinal. Il couvrit de sa protection Jean Warin, le célèbre graveur en médailles, lequel, né à Liège en 1604 d'un père français, était venu à Paris en 1626, et se voyait poursuivi sous l'accusation de faux-monnayage lorsque Richelieu le sauva, lui donna à exécuter la médaille de Louis XIII en 1639, la sienne en 1630, et le revêtit de la charge de garde

1. [illegible], t. II, p. [illegible].
2. *Gazette* de Renaudot, [illegible] décembre 1642, p. 848.

LE CARDINAL DE RICHELIEU DANS SON PALAIS

(Gravure extraite de *la Vie de Richelieu*, par Aubery, 1660)

et conducteur de la Monnaie, en remplacement de René Olivier, qui venait de mourir. On a vu plus haut comment le cardinal avait soutenu Philippe de Champaigne, qu'il avait pris à ses débuts, alors qu'il était employé par Marie de Médicis au Palais du Luxembourg. Si celui-ci est devenu l'un des plus grands portraitistes de son siècle, s'il nous a laissé des effigies remarquables de tous les hommes d'État de son époque, depuis Louis XIII jusqu'à Colbert, c'est parce que Richelieu sut mettre son talent en vogue non seulement en posant pour lui nombre de fois, mais en lui faisant faire les portraits des membres de sa famille, de son frère l'archevêque, de son jeune cousin de La Porte, de sa nièce la duchesse d'Aiguillon. Il est à remarquer, du reste, que le cardinal-duc eut le bon esprit de faire appel au talent de la plupart des artistes que la reine Marie de Médicis s'était efforcée de grouper pour la décoration de son palais du Luxembourg. Ils n'étaient pas très nombreux, car notre école française ne brillait pas alors d'un bien vif éclat. Pour la peinture, qui n'en était qu'à ses débuts, il y avait une véritable pénurie d'artistes. A part Simon Vouet, dont le nom éclatait au milieu de ce néant, et qui ne suffisait pas à l'ornementation de tous les hôtels neufs qu'on lui demandait, on ne comptait guère que de pauvres talents : Simon François et L. de La Hire eurent leur part dans ces travaux du Palais-Cardinal, car ils y décorèrent la salle des gardes de trois panneaux[1]. Cotelle et Testelin remplissaient de leurs interprétations mythologiques l'hôtel de Mme de Guéménée, place Royale; Moëlon figurait dans le vestibule de l'aimable maison du pacifique Bautru les *Exercices de la vie guerrière;* Ph. Ruyter ornait le château de Cl. de Bullion à Wideville, en Seine-et-Oise; Errard, le futur académicien, préludait par des esquisses sans grâce aux *Métamorphoses d'Ovide,* qu'il allait peindre à l'hôtel Le Charron (le père de Mme Colbert), situé quai Notre-Dame; Mignard, encore adolescent, était en Italie d'où il adressait au frère de Richelieu, archevêque de Lyon, des copies des Carrache du Palais Farnèse, et Lebrun s'apprêtait à aller à Rome. D'autres, plus obscurs, n'ont point laissé de trace : tel ce Duchesne par qui Richelieu fit décorer le château de Limours et sa chambre au Palais-Cardinal, et auquel sans doute il donna des besognes que les archives ne nous révèlent point. Le cardinal de Richelieu, qui avait fait la connaissance de Rubens quand ce peintre était venu à Paris en 1622, appelé par Marie de Médicis pour la décoration de la galerie du Palais du Luxembourg, ne manqua point de demander à l'illustre artiste quelque morceau de lui pour sa collection personnelle. Le 4 février 1625, l'abbé de Saint-Ambroise, en écrivant à Rubens de se hâter de venir mettre en place les dernières compositions de la suite de la Vie de Marie de Médicis,

1. Félibien, t. II, p. 34, et Guillet de Saint-Georges, *Mémoires inédits*, t. Ier, p. 108.

lui donnait « la mesure d'une pièce que le cardinal de Richelieu voudroit de sa main, laquelle lui déplaît n'être pas plus grande, car il n'a garde de manquer à son service ». Mais Richelieu, une fois Rubens à Paris, ne voulut point poursuivre ses relations avec l'artiste, car le cardinal, qui avait une police fort bien faite, ne fut pas longtemps à apprendre les menées du peintre-diplomate et ses conciliabules secrets avec Buckingham, lequel venait d'arriver à Paris au mois de mai 1625, pour chercher Henriette de France, la femme de Charles Ier d'Angleterre, et il ne put lui échapper que le noble lord mettait une singulière insistance à se rencontrer avec le maître d'Anvers. Celui-ci, en effet, poursuivait alors d'autres négociations que celles qui aboutirent d'ailleurs à l'acquisition pour 100,000 florins par Buckingham de ses collections d'objets d'art.

Les sculpteurs étaient plus nombreux alors à Paris que les peintres. Maintenus en haleine par des travaux permanents, comme ceux du Louvre, ils gardaient des traditions qui les rattachaient à un passé glorieux dans le pays de France. Guillaume Berthelot[1], auteur d'une fontaine de bronze dans le Palais du Luxembourg, fut beaucoup employé par le cardinal, pour qui il exécuta, notamment, au château de Richelieu, dans le Poitou, outre la statue en marbre de Louis XIII, une figure de la *Renommée*, passée en vente à l'hôtel Drouot en 1854, et qui se trouve maintenant on ne sait où. Parmi ses confrères, il faut citer en première ligne, le vieux Nicolas Guillain, l'auteur du monument du Pont-au-Change, élevé à la gloire de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; Gilles Guérin, occupé surtout au Louvre; Pierre II Biard, à qui le cardinal-ministre commanda la statue équestre de Louis XIII érigée sur la place Royale; Jacques Sarrazin, élève de Guillain, qui devait devenir par la suite le sculpteur attitré d'Anne d'Autriche, pour qui il fit un buste en bronze de *Louis XIV enfant*, qu'on plaça au Palais-Royal, dans les appartements de la reine.

Après ces maîtres, il convient de mentionner encore d'autres artistes moins connus, dont seulement les noms, la plupart du temps, et point les œuvres, sont désignés parfois dans les documents de l'époque : Christophe Cochet, auteur d'une statue de *Didon* qui se trouvait dans les collections du cardinal de Richelieu; Francheville, qui ne quittait pas Jean de Bologne, dont les petits bronzes étaient si appréciés du ministre, comme on a pu le remarquer plus haut dans l'énumération des sculptures du Palais-Cardinal; Thomas Boudin, qui fut chargé, avec Barthélemy du Tremblay et François Bordoni, des bas-reliefs en bronze du piédestal de la statue de Henri IV; Michel Bourdin, à qui on commanda en 1640 le mausolée du commandeur Amador de

1. Né vers 1580, mort le 30 juin 1648.

Laporte, oncle du cardinal, qui est maintenant au Louvre[1]; Ruyster, Germain Guey, Francini, un des vieux sculpteurs de l'école de Fontainebleau, qui vivait encore en 1648, et avec lequel Richelieu était en relation, car il en parle dans une de ses lettres à Michel Le Masle, etc.

Le comte de Laborde, dans le volume si curieux, si savant, qu'il a consacré au *Palais-Mazarin*[2], fait honneur au ministre favori d'Anne d'Autriche, avec une indulgence qu'il est permis de juger excessive, de beaucoup d'innovations au point de vue de l'encouragement des beaux-arts, dont le mérite revient, en bonne justice, au cardinal de Richelieu. C'est ainsi qu'il attribue à son héros la mode de se faire peindre, mode, dit-il, qui a valu « à la France et aux arts un Philippe de Champaigne, un Largillière et les graveurs Nanteuil, Masson, Audran, etc. ». Il ajoute : « L'impulsion fut donnée par Mazarin; l'honneur doit lui en rester. » Or, il est indubitable que ce mérite appartient précisément à Richelieu qui, habile à préparer sa gloire pour la postérité, assez vaniteux de sa tournure élégante de gentilhomme, prétendait entrer dans l'histoire non comme une abstraction, mais sous les espèces réelles qu'il lui plaisait prendre et dans les multiples attitudes où il lui convenait d'y paraître. Il ne se borna pas aux divers portraits peints par Philippe de Champaigne. Tous les artistes en renom de son époque furent conviés à reproduire la figure altière du cardinal-duc. Des médailles nombreuses, presque toutes des chefs-d'œuvre de Warin, racontent les principaux événements de sa vie. Une sorte de catalogue en a été dressé (peut-être par Le Masle), dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale[3]. Le même Jean Warin exécuta son buste en bronze, qui fut terminé dans le courant de l'année 1641. C'est à son sujet que le ministre adressait, le 3 décembre de cette année, le billet suivant à Mazarin :

Monsieur Mazarin fera payer, s'il luy plaist, les deux mil livres, qui sont deutz à celui qui nous a vendu la Vénus de bronze et les huict testes, s'il ne l'a desja esté... Il se souviendra des boistes avec des diamans pour mon portraict.

Si le sieur Loppez a de petites chaisnes, il les acheptera comme pour luy, afin que je n'aye rien à demesler avec le seigneur Hebreo.

Il envoira voir chez Varin si son buste en plastre est achevé[4].

De ce buste plusieurs épreuves en bronze ont été tirées. Après la mort du cardinal, la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, payait aux fondeurs le prix de ces épreuves, ainsi qu'en témoigne cet extrait de son registre d'administration :

Au sieur Hubert Le Sueur, maître sculpteur, pour quatre bustes de Son Eminence, suivant quittance du 19 juin 1643 : 3,000 livres.

1. Stanislas Lami, *Du honneur des sculpteurs*, p. 84.
2. Comte de Laborde, *Le Palais Mazarin* (1846, in 8°), p. 16.
3. Voir à la fin de ce volume les Pièces justificatives. Bibliothèque nationale, MM. Clair., 1135, f° 84.
4. G. Avenel, *Correspondance de Richelieu*, t. VI, p. 889.

Au sieur Henry Perlan, sculpteur, pour deux bustes de bronze; *item*, suivant quittance du 17 octobre 1643 : 2,000 livres.

Un de ces bustes, de deux pieds et demi de haut, se trouvait au Palais-Cardinal, dans le cabinet de la chambre verte, et figure dans l'*Inventaire* de la duchesse d'Aiguillon sous le n° 984, prisé 500 livres[1]. Un autre fut donné à Le Masle, prieur des Roches, et se trouve mentionné dans l'*Inventaire* après décès qui fut fait chez celui-ci en 1652[2]. Aujourd'hui on connaît trois exemplaires de ce bronze mémorable : l'un est à la Bibliothèque Mazarine, l'autre chez M. le comte de Chabrillan, le troisième chez Mme E. André. Il en avait été fondu un, paraît-il, en or, du poids de 55 louis, pour M. de Ménars, président à mortier, dont a parlé Perrault[3]; mais il a dû être détruit avant la Révolution.

FERS DES RELIURES
DU CARDINAL DE RICHELIEU

Au milieu même des lugubres préoccupations de la dernière année de sa vie, Richelieu trouvait encore le temps de donner des séances aux artistes qu'il chargeait de populariser son image, et appelait ceux-ci autour de la litière où il agonisait. Ce n'était pas assez pour lui d'être représenté dans des tableaux, des médailles, des bustes, des miniatures de Petitot entourées de diamants, distribués comme des bijoux ou des amulettes à ses amis et courtisans. Il désira le grand jour de la place publique, la statue honorifique, triomphale, et cette statue il la demanda au sculpteur italien le plus renommé de l'Europe, au Bernin. Ce fut Mazarin qui se chargea de la négociation. Il écrivit au sculpteur, lui promettant de lui envoyer des documents précis, des dessins de Van Dyck, qui lui permettraient de donner la reproduction exacte des traits du cardinal.

Rueil, 18 décembre 1641.

...Le cardinal duc a voulu me donner un cadeau pour l'envoyer à Madame votre épouse, attendant, pour vous récompenser dignement, l'occasion que lui fournira la statue qu'il compte recevoir de vous...

On presse Van Dyck de venir ici, comme il l'a promis, afin de tracer dans la perfection les profils de Son Éminence, sur lesquels Votre Seigneurie pourra

1. Papiers de la duchesse d'Aiguillon appartenant à M. de Chabrillan, confiés à M. de Boislisle.
2. Inventaire de Le Masle, prieur des Roches. Archives de l'Hôtel-Dieu.
3. Perrault, *Les Hommes illustres* (1700), t. II, p. 86.

travailler avec l'assurance d'avoir sous les yeux les portraits les plus ressemblants de Son Éminence.

En invoquant votre bienveillance, je demeure de tout cœur, etc.[1].

Mais le Bernin n'eut pas le temps de faire la statue. Au mois d'août 1641, il envoya à Paris un buste en marbre du ministre, de deux pieds trois pouces de haut, qui fut placé « dans le petit cabinet de passage pour aller à l'appartement vert ». Il fut très admiré, quoique n'étant pas ressemblant. A la mort de la duchesse d'Aiguillon, il figurait dans l'*Inventaire* de celle-ci sous le n° 917, et était estimé 1,200 livres. On ne sait ce qu'il est devenu[2].

LE THÉÂTRE

« Essentiellement homme de lettres[3], » Richelieu, qui, on le sait, eut une véritable passion pour le théâtre, fit un réel acte de nouveauté en créant dans son Palais-Cardinal la salle qui devait devenir le Théâtre-Français sur la scène duquel mourut Molière. En cela encore il fut initiateur et donna l'exemple d'une coutume qui allait porter ses fruits, car l'art dramatique en France prit dès ce moment un rapide essor. Les poètes, ses protégés, ne lui en surent pas mauvais gré, comme on pense. Colletet, faisant allusion au goût du cardinal pour les vers et la comédie, s'écriait :

> Donc, ce grand cardinal, que le Tibre désire,
> Que la Seine retient, que tout le monde admire,
> Richelieu, dont l'esprit pénètre l'univers,
> Est épris de la Muse et ravi de nos vers!

En 1629, Corneille avait débuté par sa pièce de *Mélite*, dont le succès fut immense. Il semble qu'à cette époque la liberté d'esprit, chassée du monde réel, ainsi qu'on l'a remarqué, ait cherché à se réfugier dans le drame d'intrigue. Le ministre qui voulait tout dominer eut l'ambition de conquérir aussi ce royaume de la fantaisie et de s'y fourbir des armes pour gouverner l'opinion. Il lui fallait pour cela des drames, des acteurs, un théâtre. Les drames, il en dicta les scénarios aux auteurs qu'il choisit. Les acteurs, il les forma en entretenant à Paris trois troupes de comédiens : la première à l'hôtel de Bourgogne, la deuxième au Marais, la troisième au faubourg Saint-Germain. Quant à la salle de spectacle, il l'installa chez lui.

1. Archives du ministère des Affaires étrangères. — Voyez aussi les lettres écrites à cette occasion par le Bernin à Richelieu et publiées par Baldinucci dans ses *Notizie de' professori del disegno*, Milan 1812, t. XIV, p. 73.

2. Louis Courajod, *Jean Warin, ses œuvres de sculpture, etc.* (Paris, brochure in-8°, 1881), pp. 47-48.

3. Michelet, *Histoire de France* (1858), t. XII, p. 184.

D'abord, il n'y eut au Palais-Cardinal qu'un petit théâtre — il en a été question plus haut[1] — pouvant contenir quelques centaines de spectateurs, et qui fut décoré par Philippe de Champaigne[2]. Cette salle ne suffit pas au cardinal, qui demanda à son architecte, Le Mercier, d'en élever une plus vaste, celle qu'on inaugura en 1641, avec *Mirame*. C'est dans la première cependant que furent représentées, de 1635 à 1640, la plupart des pièces — ballets ou tragédies — dont le ministre régala la Cour dans des fêtes qui, par leurs dates, ont presque toutes une signification. Ce n'est pas souvent le hasard qui réglait les actes du cardinal. Ouverte pendant l'hiver de 1635 par le ballet offert à Mademoiselle et où parurent les oiseaux qui firent tant de peur à Mlle de Brezé[3], cette petite salle fut réellement inaugurée le 16 avril 1635 pour la représentation de la comédie des *Tuileries*. C'était le jour même où Richelieu lançait à l'Espagne sa déclaration de guerre, qui était en même temps la guerre à la reine, la guerre à la Cour, la guerre à tous ses ennemis. Le ministre, par malice, exigeait qu'à cette minute même on rît à Paris. «Il voulut voir la mine que ferait cette Cour ennemie, et si elle oserait ne pas rire... Mais le drame était l'auditoire, et les spectateurs étaient le spectacle. Devant la face pâle du pénétrant esprit, du revenant qu'on voyait au fond de sa loge et qui surveillait tout, on travaillait à être gai[4].» En 1636, autre représentation sensationnelle. Cette fois, c'est le *Cid* qu'on joue, le *Cid*, ce chef-d'œuvre de Corneille qu'on venait de donner quelques jours auparavant au Louvre avec un succès fou, le *Cid* qui, en glorifiant les Espagnols au moment le plus critique de la guerre, au lendemain de l'invasion, alors que la France entamée doutait du génie de son ministre, semblait un coup de massue appliquée à sa politique, à la France même.

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Chimène, c'était Anne d'Autriche, l'espionne de l'Espagne, qui correspondait avec les ennemis de la France, leur livrait nos secrets, et qui, maintenant, grâce au poète, allait voir venir à elle, la faveur populaire. Sur elle, aux représentations, se fixaient tous les yeux. On se drapa à l'espagnole pour lui plaire. Richelieu vit le danger de cet engouement. Fut-il vraiment jaloux du succès de Corneille? Peut-être. Mais ce qu'il redouta surtout, certainement,

1. Voyez ci-dessus, p. 29.
2. La quittance de la somme reçue par le peintre pour ce travail se trouvait dans les papiers de Le Masle, légués à l'Hôtel-Dieu, et qui ont été brûlés. Voyez Archives de l'Assistance publique, 1884, t. II, p. 62-63.
3. Voyez plus haut, p. 30.
4. MICHELET, *Richelieu et la Fronde*, 1858, p. 140.

ce que craignit son génie sérieux et attentif, ce furent les conséquences des brûlantes strophes du *Cid*. « De quel cœur la noblesse allait-elle se battre contre les descendants du *Cid*, ces Espagnols aimés et admirés[1] ? » Le cardinal crut qu'il pourrait réagir en faisant représenter cette tragédie sur son propre théâtre, au Palais-Cardinal, devant lui. Là, du moins, pensait-il, sa désapprobation souveraine, son attitude de glace tueraient la pièce. Il n'en fut rien. Le génie de Corneille grisa toutes les âmes.

En 1637, entre la naissance du Dauphin qui devait être Louis XIV et la mort du Père Joseph, le cardinal-ministre offrit encore à la Cour une grande fête dans son théâtre. Il y fit danser le *Ballet de la Félicité publique*. « Chose hardie, au moment où de toutes parts il avait des revers[2]. » Mais alors toute sa politique se trouvait retournée à l'égard d'Anne d'Autriche, dont la grossesse inespérée affermissait désormais d'une façon aussi solide qu'inattendue la situation sur le trône de France. Il n'était plus question pour Louis XIII de divorce possible. Il fallait prévoir la puissance inévitablement durable de la reine que Richelieu avait humiliée. Dans ce ballet de la *Félicité*, le roi Louis XIII dansa. Un des personnages disait ces jolis vers de Desmarets :

Parlez, mes yeux, découvrez mon martyre
A l'objet qui m'a su charmer;
Puisque mon cœur ose l'aimer,
Pourquoi craignez-vous de le dire?

Était-ce une allusion directe à la passion attribuée à Richelieu pour la reine, passion qui peut-être en effet exista un moment, car il y eut, comme l'a fort bien dit Michelet, « du jeune homme en ce grand homme et de fortes chaleurs de cœur[3], » mais sur laquelle on n'a que de vagues indices, comme le fantasmagorique récit laissé par Loménie, dans lequel on voit le cardinal-duc se déguisant en baladin et dansant une sarabande pour plaire à Anne d'Autriche. Il faut dédaigner ces contes dépourvus des garanties que réclame l'histoire. Ce fut encore à l'occasion des réjouissances auxquelles donna lieu la naissance de Louis XIV que Richelieu fit jouer par des enfants, en 1638, sur son théâtre, une tragi-comédie de Scudéry, intitulée *l'Amour tyrannique*, et à propos de laquelle se produisit un incident qui mérite d'être rapporté ici. Parmi les enfants qui avaient pris la place des acteurs, se trouvait une jeune fille de treize ans, distinguée déjà par ses talents, et que sa

1. Michelet, *Richelieu et la Fronde*, p. 190.
2. *Ibid.*, p. 164.
3. *Ibid.*, p. 159.

PORTRAIT DE JEAN WARIN
(D'après la gravure d'Edelinck)

gentillesse, son esprit désignèrent aussitôt à l'attention du cardinal : c'était Jacqueline Pascal, la sœur de l'auteur des *Provinciales*, dont le père avait été exilé. Après la représentation, le ministre demanda qu'elle fût amenée près

de lui. L'enfant accourut et, avec assurance, lui débita le placet suivant, qu'elle avait écrit d'avance :

Ne vous étonnez pas, incomparable Armand,
Si j'ai mal contenté vos yeux et vos oreilles;
Mon esprit, agité de frayeurs sans pareilles,
Interdit à mon corps et voix et mouvement.
Mais, pour me rendre ici capable de vous plaire,
Rappelez de l'exil mon misérable père.
C'est le bien que j'attends d'une insigne bonté;
Sauvez cet innocent d'un péril manifeste.
Ainsi vous me rendrez l'entière liberté
De l'esprit et du corps, de la voix et du geste.

Surpris et charmé, Richelieu prit l'enfant sur ses genoux, l'embrassa et lui dit : « Allez, je vous accorde tout ce que vous me demandez; écrivez à votre père qu'il revienne en toute sûreté[1]. »

La grande salle de spectacle du Palais-Cardinal a une histoire plus longue et plus éclatante, puisque jusqu'à l'année 1763, où un incendie la réduisit en cendres, elle fut successivement le berceau du Théâtre-Français et de l'Opéra. La description la plus complète qui en ait été donnée et qui montre ce qu'elle était à l'origine est celle de Sauval, qu'il faut encore ici citer littéralement :

Ce lieu est une longue salle parallélogramme, large de neuf toises en dedans œuvre, que le cardinal et Mercier s'efforcèrent de rendre le plus admirable de l'Europe; mais la petitesse du lieu s'y opposa, car comme ce ministre avait résolu de faire au roi un présent de sa maison, il était bien aise qu'il s'y trouvât quelque grande partie et quelque chose qui fût digne d'un grand monarque, et pour cela il fit faire par plusieurs[2] divers desseins et élévations pour ce théâtre, mais qui ne furent pas reçus pour être trop enjolés : de sorte qu'il se tint à celui de Mercier comme plus solide, plus commode et plus majestueux tout ensemble.

La manière de ce théâtre est moderne, et occupe ainsi que j'ai dit une longue salle couverte et quarrée longue. La scène est élevée à un des bouts, et le reste occupé par 27 degrés, qui montent mollement et insensiblement, et qui sont terminés par une espèce de portique ou trois grandes arcades; mais cette salle est un peu défigurée par deux balcons dorés, posés l'un sur l'autre de chaque côté, et qui commençant aux portiques viennent finir assez près du théâtre. Le tout ensemble est couronné d'un plafond en perspective où le maître a feint une longue ordonnance de colonnes corinthiennes qui portent une voûte fort haute, enrichie de rozons; et cela avec tant d'art, que non seulement cette voûte et le plafond semblent véritables, mais rehaussent de beaucoup le couvert de la salle et lui donnent toute l'élévation qui lui manque.

1. Victor Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 96.
2. De qui veut ici parler Sauval? Quels furent les architectes autres que Le Mercier à qui Richelieu s'adressa? Mes recherches n'ont donné aucun résultat sur ce point.

Mais si Sauval admire l'ingéniosité de l'architecte qui a imaginé cette peinture en perspective du plafond pour donner une apparence d'élévation à la salle trop basse pour son étendue, en revanche, il regrette fort qu'il ne se soit pas inspiré des théâtres antiques pour les portes d'entrée et de sortie, ou le nombre des escaliers qui sont d'une si grande nécessité quand s'écoule le flot des spectateurs. Il reconnaît que la place manquait. Ne valait-il pas mieux cependant faire moins grande la salle et plus commodes les dégagements? Une particularité de la disposition de la salle sur laquelle insiste le plus Sauval et qu'il signale comme une innovation qui rend le théâtre du Palais-Cardinal supérieur aux théâtres de l'antiquité (point de comparaison suprême pour notre écrivain), c'est la disposition des 27 degrés qui, partant de l'extrémité du théâtre et arrivant successivement par une pente douce jusque près de la scène, permettait aux spectateurs des derniers rangs de voir aussi bien que ceux du premier.

Les degrés même, dit-il, ne sont pas arrondis en circonférence, ils règnent en droite ligne sur la largeur entière de ce parallélogramme; et, de plus, Mercier leur a donné moins de hauteur et de largeur que les Anciens ne faisaient. Au lieu d'un pied et demi de haut sur trois ou deux et demi de large que portaient ceux des Romains, chacun n'a de hauteur que cinq pouces et demi et vingt-trois de largeur; si commodes pourtant que jamais ceux des Anciens ne les ont égalés en ce point; et de fait, par ce même moyen, on y monte et descend avec une toute autre facilité. Là s'assemble à la comédie, dans cet espace, trois fois plus de monde qu'il n'y en aurait eu si ce théâtre était conduit sur le dessein de quelque architecte de Rome et de Grèce; les spectateurs même n'y sont point assis, ainsi qu'à Rome, sur la pierre toute nue, incommode en certaines saisons, par la froideur, et ils s'y trouvent bien plus à leur aise : un même degré à même temps n'y sert point de siège et de marchepied à deux files d'auditeurs, qui pourraient gâter leurs habits et s'entrecrotter. Notre architecte ingénieux, afin de pourvoir à cette incommodité, s'y est pris assez joliment; car peut-être est-il le premier qui s'en soit avisé. Pour mieux comprendre ceci, il faut savoir que comme il est impossible de s'asseoir sur des degrés qui ne portent que cinq pouces et demi de haut : aussi ces degrés si bas dans cette salle ne servent que de marche-pied et ne sont faits ainsi que pour porter aussi chacun une longue suite de formes de bois qu'on y place aux jours de comédie, mais qui n'en couvrent guère que les deux tiers; ainsi les spectateurs rangés le long du vingt-septième degré par exemple, qui est le dernier, ne sont élevés que de trois pouces et demi par-dessus ceux qui occupent le vingt-sixième, et de même en est-il des autres; si bien que quand la salle est pleine de monde, on n'y voit que des têtes rangées par étages les unes au-dessus des autres et qui rampent imperceptiblement...

Le bon Sauval, dans son enthousiasme pour cette disposition en amphithéâtre, qui nous paraît si simple à présent et qui, de son temps, était

toute nouvelle, va jusqu'à dire que le grand théâtre du Palais-Cardinal contenait plus de 3,000 spectateurs. L'exagération est évidente et facile, d'ailleurs, à vérifier avec les chiffres que notre auteur lui-même fournit sur les dimensions de la salle. Celle-ci ayant environ 18 mètres de largeur et contenant 27 gradins, on peut admettre que sur chaque gradin il y avait place pour 32 spectateurs, soit pour 864 personnes sur tous les gradins. Si l'on tient compte, en outre, de l'espace laissé libre entre le premier gradin et la scène, ainsi que des huit loges et des deux rangées du double balcon s'étageant à droite et à gauche, sur toute la longueur de la salle, on arrive à un total maximum de 1,200 places pour tout le théâtre. On conçoit, d'ailleurs, que l'effet produit ait attiré à l'architecte les éloges dont Sauval ne s'est pas seulement fait l'écho, mais qui était encore, au moment où il écrivait (vers 1668), l'expression de l'opinion du public tout entier. Il ajoute :

Il est constant que Mercier, dans la distribution des parties de ce théâtre, a passé l'espérance de tout le monde, et fait beaucoup plus qu'on n'attendait, n'y ayant point d'apparence qu'un quarré long, renfermé entre une rue et une cour, dût être si accompli : car enfin, malgré les petits défauts qu'on y remarque, il n'y a personne qui n'avoue que c'est le théâtre de France le plus commode et le plus Royal[1].

La toiture en mansarde couverte de plomb de cet édifice était un prodige d'habileté qui, un siècle plus tard, à l'époque où elle fut détruite, faisait encore l'étonnement des architectes. Elle était posée sur une très légère charpente que suffisaient à porter huit poutres de chêne d'une longueur si extraordinaire « que jamais on n'avait vu, ni lu, ni ouï parler » qu'il pût y en avoir de telles. Elles ne mesuraient pas moins de vingt mètres de longueur, et il avait fallu fouiller dans toutes les forêts royales pour découvrir des arbres capables de les fournir. Rien que pour les amener à Paris, il en coûta 8,000 livres au cardinal. Lorsque, après la mort de Richelieu, on voulut pratiquer certaines réparations dans la toiture du théâtre, les charpentiers demandèrent 4,000 livres pour remplacer une seule de ces poutres. On y renonça. Cela eût été cependant nécessaire, car ne s'était-on pas avisé de charger cette curieuse toiture de planchers et d'appartements qui hâtèrent sa ruine!

Ce fut le 14 janvier 1641 qu'eut lieu l'inauguration de ce théâtre avec la fameuse représentation de *Mirame*, dictée par Richelieu à Desmarets, que Fontenelle appelle plaisamment « le premier commis du cardinal dans le

1. SAUVAL. *Les Antiquités de Paris*, t. II, p. 158 et suivantes.

département des affaires poétiques »[1]. Cette fois encore, c'était une fête inspirée par la politique, une machine de guerre, une espèce de revanche. Le ministre venait d'échapper au plus grand danger que peut-être il eût couru. Les Espagnols battus avaient regagné par l'intrigue le terrain perdu par leurs

LE THÉATRE DU PALAIS-CARDINAL : VUE DE LA SCÈNE
(Gravure de Stefano della Bella, datée 1641)

armées. Tout était prêt pour une invasion de la France, qu'encourageait à Paris même une partie de la noblesse française. Un incident fit échouer le complot. Richelieu était une fois de plus vainqueur, mais son irritation contre ceux qui l'avaient fomenté, contre Anne d'Autriche elle-même qui, sans doute, s'y était compromise, s'exprima très violemment dans *Mirame*, pleine d'allusions à sa victoire, « insultante surtout pour la reine qu'on y reconnaissait dans mille traits injurieux[2]. » Toute la Cour y assista, et Anne d'Autriche au premier rang, avec le roi. Les auteurs du temps nous ont décrit cette représentation. On applaudit. Aurait-on osé ne pas le faire? Mais le cardinal ne dut point se méprendre sur le mensonge de ces applaudissements qu'imposait

1. FONTENELLE, *Vie de Pierre Corneille*.
2. MICHELET, *Richelieu et la Fronde*, p. 243.

la peur. « Il est facile de juger, » dit un témoin, l'abbé Arnaud dans ses *Mémoires*, « si l'ouvrage d'un premier ministre, représenté dans son palais, sous ses yeux, au milieu de tous les courtisans, dut avoir du succès. Au bruit des applaudissements qui retentissaient dans la salle, Richelieu plein de joie s'agitait, se levait, s'avançait en dehors de sa loge pour se montrer à l'assemblée. » Plus tard Pellisson rapporta les mêmes récits au sujet de cette *Mirame* qui coûta, assure-t-il, deux à trois cent mille écus au cardinal, ce qui paraît beaucoup, et montrera le ministre imposant silence au public « pour faire entendre les endroits encore plus beaux ». Un autre contemporain, Michel de Marolles, nous fournit sur cette fête des renseignements plus précis. Quand *Mirame* fut achevée, Anne d'Autriche — était-ce par bravade et pour faire tête au ministre qui venait de la cingler d'allusions blessantes? — laissa le roi partir seul[1] et resta dans la salle où « M. de Valançay, alors évêque de Chartres[2], qui faisait les honneurs de la maison, vint, en habit court, lui présenter la collation, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vermeil chargés de citrons doux et de confitures ». Puis les toiles du théâtre s'ouvrirent de nouveau pour faire paraître une grande salle de bal, où on dansa, lorsque la reine y eût pris place sous un dais. « Son Éminence, qui étoit à un pas derrière elle, avoit un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre d'étoffe noire, avec le collet et le bord d'en bas fourrés d'hermine[3]. »

Un mois après cette fête, le théâtre du Palais-Cardinal s'ouvrait encore avec éclat pour le mariage de Mlle de Brezé, nièce de Richelieu, avec le duc d'Enghien. On y donna un beau ballet intitulé *la Prospérité des armes de la France*. Le roi, la reine, toute la Cour y parut. Puis les jours sombres revinrent : la conspiration de Cinq-Mars, l'agonie de Tarascon. C'était la fin de cette vie de luttes du grand ministre affamé de gloire. Au début de l'hiver de 1642, à bout de forces, affaibli par les abcès qui lui venaient à la main, au bras, ailleurs encore, il essayait de se délasser en travaillant à la comédie d'*Europe*; à mesure qu'il l'écrivait, Desmarets faisait les vers. Elle fut jouée devant lui, le 15 novembre, sur son théâtre... Le mois suivant, Richelieu n'était plus.

1 Il paraît que Louis XIII trouva que la société qui composait la salle était trop mêlée. « Ravi de piquer le cardinal, » dit Tallemant des Réaux, il lui en fit l'observation, et Monsieur prit la balle au bond, déclara qu'en effet il avait aperçu « la petite Saint-Amour ». Richelieu ne sut que dire et fit faire une enquête. Le coupable se trouva être l'abbé chargé des invitations, qui était trop galant, et avait effectivement donné place dans la salle à quelques jeunes beautés un peu légères : il fut expédié en province.

2 Voyez la note qui le concerne, ci-dessus, p. 31. — Il faisait partie de la maison de Richelieu. Plusieurs notes de la main du cardinal contiennent les mots « ... M. de Chartres payera à ... » etc. Il fut fait archevêque de Reims cette même année 1641.

3 Michel de Marolles, *Mémoires*.

LE TRAIN DE MAISON DU CARDINAL

LES DÉPENSES DE TABLE, DE TOILETTE, DE DOMESTIQUES, ETC.

Malgré la pénurie des documents sur la vie intime du cardinal, il faut chercher à se représenter quel pouvait être son genre d'existence dans le vaste palais qu'il habitait. Toute description reste incomplète et froide qui ne restitue pas autant que possible la physionomie des choses par les menus détails dont la connaissance peut seule nous faire pénétrer dans la familiarité des êtres.

Richelieu, on le sait, rechercha le luxe, le confortable, la pompe d'un train de maison imposant, toutes les somptuosités extérieures qui accompagnent la richesse ou la puissance. A cet égard, il fut complètement de son temps et se laissa aller aux caprices de la mode, comme la plupart des grands seigneurs qui vivaient sous Louis XIII, admettant volontiers ses bizarreries, ses extravagances même, sensible aux raffinements de la toilette, connaissant le prix et le charme des colifichets d'une femme, aimant la parure, les parfums, les tapisseries, les beaux meubles, les mille riens qui rendent l'intérieur d'une habitation agréable et riant. Ce génie sévère, cet homme d'État implacable et profond ne fut rigide qu'en politique.

Au Palais-Cardinal il introduisit le ton, les allures, de la société d'alors, le faste un peu froid d'un palais de souverain, les rouages aussi nombreux que compliqués qui régissaient à cette époque la vie des grands châteaux. Chaque hôtel un peu important, à Paris, dans la première moitié du XVIIe siècle, était organisé comme une administration. Depuis l'intendant qui dirigeait cet ensemble, jusqu'au dernier des laquais, les diverses branches des services se trouvaient sous les ordres d'un chef d'emploi hiérarchiquement responsable : c'étaient non pas des domestiques, mais des « officiers » de telle ou telle maison. Il y avait d'abord le premier gentilhomme, sorte de chef d'un état-major de parade; les capitaines des gardes, l'aumônier du maître et le trésorier ou l'argentier, le secrétaire, les écuyers, les aumôniers du « commun », le médecin, les premier et second valets de chambre, puis le premier et le second maître d'hôtel, chargés de tout ce qui concernait la « bouche »; le cuisinier et ses aides, le sommelier, le chef des écuries, les cochers et muletiers, etc., sans compter les hommes de lettres, les pages, les musiciens, les apothicaires, brodeurs, lingères, lavandières, les gens de métiers spécialement attachés au maître et qui touchaient des gages annuels que l'argentier payait non par mois mais par « quartier ». Chez les simples

particuliers, le nombre des « officiers » était communément d'une vingtaine. Chez un prince du sang, comme Gaston d'Orléans, il était de plus de trois cents, et le montant annuel des gages atteignait près de 260,000 livres[1], alors que ce prince était à Nancy, en 1629. Ce chiffre fut dépassé quand Gaston se trouva à Blois avec son énorme personnel de chasse, ses piqueurs, palefreniers, valets de chiens, etc.[2]. Le cardinal de Richelieu, lui, eut autant de serviteurs qu'un prince du sang, à la fin de sa vie. Au début de son ministère, en 1626, alors que sa maison n'était pas encore montée sur le pied qu'elle eut par la suite, elle n'en comprenait pas moins une dizaine de premiers officiers, quatre valets de chambre, trois musiciens, cinq cuisiniers, six sommeliers, deux suisses, un cocher, quatorze postillons, cinq muletiers, sans compter les gardes qui l'escortaient. L'état nous en est fourni par les papiers de Le Masle, ainsi qu'il suit :

Maison du cardinal. Gages des domestiques de Monseigneur pour l'année 1626 : A M. du Mont, pour une 1/2 année, 300 livres. — A M. de Beaumont, pour une année, 300 livres. — A M. du Chesnoy, *id.* — A M. de Saint-Germain l'aisné, pour une 1/2 année, 500 livres. — A M. de la Courneufve, pour sept mois, 437 livres. — A M. de la Pelitière, pour une 1/2 année, 500 livres. — A M. Besnard, pour une année, 300 livres. — A M. de La Borde, pour une année, 300 livres. — A M. Citois, pour une année, 900 livres.

Valets de chambre : Au sieur de la Varenne, 100 livres. — Au sieur des Bournais, *id.* — A Sénéchal, *id.* — Au Cousin, *id.*

Musique : Au sieur Buillette, 140 livres. — Au sieur Tupin, *id.* — Au sieur Haebert, *id.*

Cuisiniers : A Laforest, 100 livres. — A Dassonville, *id.* — A Michel, *id.* — A Laurans, 72 livres. — Au Boiteux, 45 livres. — Six sommeliers, 488 livres. — Deux suisses, 100 livres. — Un cocher, 70 livres. — Quatorze postillons, 536 livres. — Cinq muletiers.

Gardes : La dépense des gardes pour les mois d'octobre, novembre et décembre de la présente année 1626, suivant les rolles signez de M. de la Borde, monte à la somme de 2,637 livres[3].

En 1642, la maison du cardinal, dont M. de Sourdis était l'intendant général, avait une bien autre importance encore. On peut s'en faire une faible

1. Voyez le Registre de la *Trésorerie générale des maisons et finances de Monseigneur, frère unique du roy, pour l'année 1629*, manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, 4210. Gaston avait alors dans son personnel un garde du « cabinet des raretés et antiquités » (Rollin, 1,200 livres de gages); un garde des cabinets de tableaux (Juliot de Dolabille, 600 livres), un garde « du cabinet des armes » (Louis Pagiot, 300 livres), un « lecteur et garde de la bibliothèque » (1,800 livres); deux hommes de lettres (Pitard et Jean de La Brisse, 300 livres chacun), un architecte (Metizeau, 600 livres), etc., etc.

2. Voyez *Trésorerie des maisons et finances de Monseigneur le duc d'Orléans, oncle du roy, pour l'année 1630*, manuscrit des Archives nationales, K. K. 275.

3. Inventaire des papiers de Le Masle, *Documents pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu*, par Brière, t. IV, p. [illegible].

idée par la liste des legs que contient son Testament, et dans laquelle sont nominément désignés ses principaux domestiques. Voici l'extrait de ce document

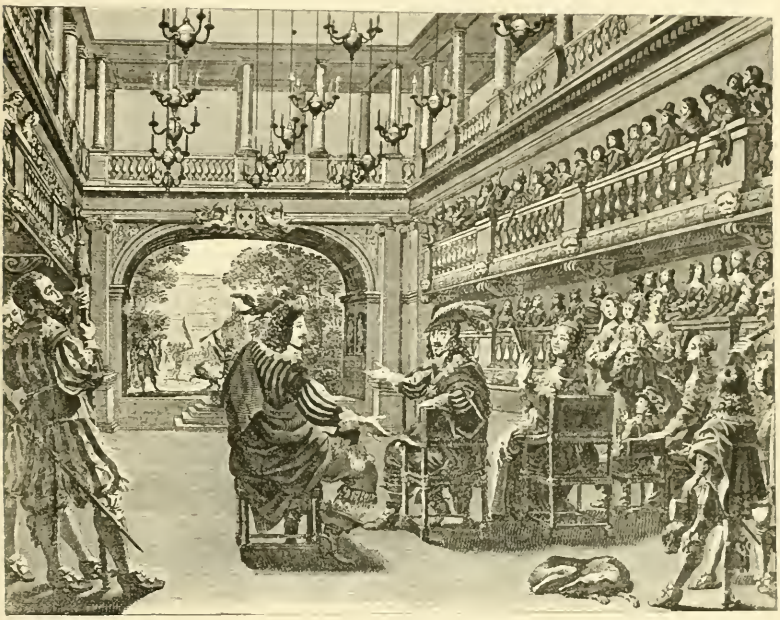

LOUIS XIII DANS LA SALLE DU THÉATRE OU FUT JOUÉE « MIRAME »

(Estampe anonyme de la série des *Heures du jour*. — Bibliothèque nationale, Collection Hennin.)

où l'on trouve les noms de plus d'un des serviteurs de 1626, c'est-à-dire qui depuis seize années au moins lui étaient attachés :

Pour marque de la satisfaction que j'ai des services qui m'ont été rendus par mes domestiques et serviteurs, je donne :

Au sieur Didier, mon aumosnier, 1,500 livres. — Au sieur de Bar, 10,000 livres. — Au sieur de Mauze, 6,000 livres. — Au sieur de Balesbat, parce que je ne lui ai encore rien donné, 10,000 livres. — A Beaugensy, 3,000 livres. — A Estoublon, 3,000 livres. — Au sieur de Marsal, 3,000 livres. — Au sieur de Palvoisin, parce que je ne lui ai jusqu'ici rien donné, 12,000 livres. — A Geuillé, 2,000 livres. — Au sieur Citois, 6,000 livres. — Au sieur Renandot, 2,000 livres. — A Bertereau, 6,000 livres. — A Blouin, 6,000 livres. — A des Bournais, mon valet de chambre, 6,000 livres, et désire qu'il demeure concierge dans le Palais-Cardinal. — Au Cousin, 6,000 livres. — A l'Espolette et à Prevost, chacun 3,000 livres. — Au sieur Eugenot, mon argentier, 4,000 livres. — A mon maître d'hôtel, 6,000 livres. — A Picot, 6,000 livres. — A Robert, 3,000 livres. — Aux sieurs de Grave et de Saint-

Léger, mes écuyers, chacun 3,000 livres, et, en outre, mes deux carrosses avec les deux attelages de chevaux, ma litière et les trois mulets qui y servent pour être partagés également entre mes deux écuyers. — A Chamarante et du Plessis, chacun 3,000 livres. — A Vilandry, 1,500 livres. — A de Roques, 18 chevaux d'école, après que les 12 meilleurs de mon écurie auront été choisis par mes Parents, plus 6,000 livres. — Au sieur de Fort, écuyer, 6,000 livres. — A Grandpré, capitaine de Richelieu, 3,000 livres. — A la Jeunesse, concierge de Richelieu, 3,000 livres. — Au petit Mulot, qui écrit sous le sieur Charpentier, mon secrétaire, 1,500 livres. — A la Garde, 3,000 livres. — A mon premier cuisinier, 2,000 livres. — A mon premier crédencier, 2,000 livres. — A mon premier cocher, 1,500 livres. — A mon premier muletier, 1,200 livres. — A chacun de mes valets de pied, 600 livres.

Et généralement à tous les autres officiers de ma maison, savoir de la cuisine, sommellerie et écuries, chacun six années de leurs gages, outre ce qui leur sera dû jusqu'au jour de mon décès.

Je ne donne rien au sieur Charpentier, mon secrétaire, parce que j'ai eu soin de lui faire du bien pendant ma vie... Je ne donne rien aussi au sieur Cherré, mon autre secrétaire, parce que je le laisse assez accommodé, étant néanmoins satisfait des services qu'il m'a rendus.

Dans une maison comme celle de Richelieu, le service de la table et des provisions de bouche devait jouer un rôle assez important, étant donné le personnel qu'il y avait à nourrir. Sous ce rapport, il convient de donner ici un renseignement curieux sur les habitudes suivies au Palais-Cardinal, comme, d'ailleurs, à la maison du roi[1] et chez les riches seigneurs de l'époque. Les cuisiniers n'avaient pas à pourvoir aux provisions et à s'enquérir des fournisseurs chez qui acheter au jour le jour ce qui était nécessaire. L'intendant passait un marché général pour un, deux, trois ou quatre ans avec des pourvoyeurs, boulangers, bouchers, marchands de vin, etc., qui devaient apporter quotidiennement, au tarif nettement fixé à l'avance, et suivant les qualités et quantités spécifiées, toutes les provisions de table. Si le maître se déplaçait, allant soit à la campagne, soit en voyage, les pourvoyeurs avaient l'obligation de lui faire parvenir n'importe où il se trouvait les marchandises convenues. Ceux-ci venaient-ils à manquer à leurs engagements? On avait le droit de prendre à leurs frais chez tout autre fournisseur les denrées non livrées par eux, « des meilleures qu'il se pouvait, et en telle quantité dont on avait besoin. » Les mémoires étaient réglés ensuite par les intendants, à échéances régulières. Le marché passé, au nom du cardinal, le 16 novembre 1633, avec les pourvoyeurs, portait une durée de quatre années. Ces pourvoyeurs étaient : Jean et René Piron pour

1 J'ai trouvé chez un notaire de Paris le traité passé, au nom d'Anne d'Autriche, avec tous les marchands qui devaient fournir la maison de la reine de pain, de viande, de vin, de poissons, etc.

la viande et la chandelle; Simon Formel et François Sénéchal pour le vin de bouche, de suite et du commun, le bois et le charbon, la nourriture des chevaux et la fourniture des chevaux de charroi et mulets; Médard Mercier et Claude Mauperrin pour la boulangerie, le pain, la farine; Marin Fouquière pour la pâtisserie; Jean Jouan pour les oranges et les citrons; Étienne Armentier pour l'épicerie; Antoine Heurdault pour les habits de livrée, etc. Venaient ensuite : Cresse, tapissier; Jacques de Launoy, orfèvre; Guy Poquelin, drapier; Adrien Gonce, sellier; Antoine Sauson, carrossier, etc. Le 8 janvier 1639, un marché fut fait avec un pourvoyeur pour fournir «en tous lieux, de vin pur et légal» la maison du cardinal, savoir : pour sa bouche, «du meilleur qui se trouvera à dix lieues à la ronde à six sols la pinte;» pour sa suite, «du meilleur qui se trouvera dans le quartier à quatre sols la pinte,» et pour le commun, «du meilleur qui se trouvera sur les lieux après le précédent à trois sols la pinte.» Le prix du bois, «un tiers bûche, un tiers cotterets, un tiers fagots,» est fixé à «23 livres 2 sols 6 deniers par jour du 1er novembre à Pâques, et à 12 livres 1 sol pour le reste de l'année»[1].

Le cardinal voyageait souvent, et il entraînait à sa suite tout un cortège de serviteurs. Le 6 décembre 1639, se préparant à partir à l'armée, il fait passer marché avec le valet de Charles Sénéchal qui doit fournir seize mulets noirs avec leurs muletiers pour porter tout le bagage qu'on était accoutumé alors d'emporter avec soi, c'est-à-dire meubles, tapisseries, vaisselle, etc. Un autre marché lui assure la nourriture de seize chevaux de selle, de deux grandes charrettes attelées de quatre chevaux pour les bagages des domestiques, un fourgon attelé de quatre chevaux pour la cuisine et quatre sommiers, etc.

La table de Richelieu était, en général, assez frugale pour lui, si elle était copieuse pour ses gens. Presque toujours malade, il devait faire attention à son régime[2]. On trouve, par exemple, dans les papiers laissés par Le Masle, les menus qui lui furent servis au mois de juin 1626. Le cardinal mangeait à son déjeuner un seul plat, au dîner et au souper deux plats et une salade. Son secrétaire Le Masle n'avait qu'un seul plat. Tout autre était la table de

1. Bibliothèque nationale. Imprimé, pièce in-8°, L46 89. Vicomte de Grouchy, d'après les papiers de la duchesse d'Aiguillon, communiqués par M. DE BOISLISLE. — Voir aussi Papiers de Le Masle dans les Archives de l'Assistance publique.

2. On le voit, dans les papiers laissés par Le Masle et où figurent les notes des médicaments fournis par son apothicaire Perdreau. Ainsi, pour l'année 1635, le mémoire de celui-ci se monte à 1,401 livres 14 sols, pour 75 clystères et 117 bols de casse, sans compter les médecines laxatives et les bouteilles de tisanes. Au mois de janvier de cette année, Richelieu fut en grand danger. Le 1er, il absorbe un bol de casse avec sirop, ci 4 livres. Le 3, le 6, le 8, le 10 et le 12, le même bol de tisane qui coûte chaque fois 4 livres. Le 12 et le 14 de ce mois, « un clystere, 4 sols ». On peut descendre à ces vulgaires et intimes détails; quand il s'agit d'un homme comme celui-ci, aucun document n'est indifférent.

l'archevêque de Lyon, en visite à cette date chez son frère le ministre : on ne lui servait pas moins de trente-deux plats, plus quatre salades. Le service des pages était des plus plantureux. Il se composait, les jours gras, pour le matin, de deux chapons bouillis, de deux queues de mouton, d'une pièce de bœuf de quatre livres, d'un plat de six langues de mouton, d'une épaule de mouton, d'une salade. Pour le soir : deux chapons rôtis, deux potages, une côte de mouton, un jarret de veau, un aloyau de quatre livres, un gigot de mouton, un plat de lapin, du veau rôti, une douzaine d'alouettes, une salade. Pour les jours maigres : deux bons potages, deux carpes d'un pied et deux doigts, l'une à l'étuve, l'autre frite; deux plats de huit œufs chacun, un bon plat de morue; deux omelettes de huit œufs chacune, une salade. Ces menus étaient servis sur deux tables rondes, chargées de quatre plats de fruits soir et matin. Les pages, au nombre de seize, avaient un gouverneur, qui était M. de La Porte, un maître d'armes, un maître à danser. A leur service il y avait douze valets, un cuisinier et son servant. Tous les quinze jours, on leur donnait des draps blancs. La nappe de la table était quotidiennement renouvelée, ainsi que les serviettes. Les pages de Richelieu, on le voit, étaient fort bien traités. Il est vrai de dire qu'ils appartenaient aux meilleures familles et qu'ils étaient confiés au cardinal dans l'espoir d'un brillant avenir. Ainsi, en 1633, il prit parmi ses pages le jeune de Navailles, bien que celui-ci fût protestant, comme tous ses parents. A la mort de son illustre patron, il était mestre de camp et devint par la suite maréchal de France[1].

Avec de telles charges et de telles dépenses, on conçoit ce que devait coûter l'entretien d'une semblable maison. Le compte de recettes du cardinal s'élevait, pour l'année 1638 à la somme de 1,413,500 livres 13 sols 4 deniers, et son compte de dépenses était de 1,257,172 livres 5 sols[2]. Chose assez curieuse, les mémoires des acquisitions faites en l'année 1641 par Richelieu pour les meubles, l'argenterie, le linge, la toilette, sont visés par Cinq-Mars, le favori de Louis XIII, le petit-maître ès élégances, qu'on ne s'attendrait pas à voir jouer un pareil rôle dans les affaires intimes de celui qui devait si peu de temps après l'envoyer à l'échafaud. Mais le cardinal-duc montra toujours une certaine coquetterie dans ses costumes. Pontis raconte qu'à la campagne de Savoie il étonna les plus vieux militaires par la « braverie » de son ajustement, revêtu qu'il était d'une cuirasse de couleur d'eau et d'un habit de feuille morte sur lequel il y avait une petite broderie d'or, avec une belle plume au chapeau, l'épée au côté, deux pistolets à l'arçon de sa selle. Quand les soldats franchirent la rivière Doria, « lorsqu'il eut passé sur l'autre bord, il fit cent fois

1. *Mémoires* du duc de Navailles, 1701, in-12.
2. Papiers de Le Maile.

voltiger son cheval devant l'armée, comme s'il eût pris plaisir à faire voir qu'il sçavoit quelque chose dans cet exercice[1]. » Rapprochez cette toilette guerrière de l'habit satin gris de lin, en broderie d'or et d'argent, dont parle Tallemant[2], quand le cardinal quittait ses habits de prêtre pour recevoir Marion de Lorme. Sa fameuse soutane rouge était finement brodée, et nous voyons même ce qu'elle coûtait par le mémoire suivant payé par Le Masle[3] :

1° Un habit d'escarlatte rouge en broderie de soye naccarat; 2° deux habits de satin, l'un rouge cramoisy, l'autre viollet en broderie de soye des mesmes couleurs; 3° une simarre de satin par escailles, à font viollet en broderie de soye : 200 livres.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON
NIÈCE DU CARDINAL DE RICHELIEU
(D'après l'émail de Petitot)

Un autre mémoire, « payé à Nicolas Parisot, tailleur d'habits, à Paris, y demeurant rue Vieille-Bouclerge, paroisse Saint-Severin, » monte à la somme de 718 livres pour l'année 1627. La litière, la célèbre litière dans laquelle le cardinal se faisait transporter pour éviter le cahos des calèches, est également notée sur les registres des dépenses. On voit que le drap dont elle était recouverte en fut renouvelé en 1641, et c'est Poquelin, probablement le père de Molière, qui le fournit :

1641. — Pour le service de Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, fourny par Guy Poquelin[4], drapier à Paris, pour faire une littière à Monseigneur, dix aulnes et demye quart de drap de *Monsieur* escarlatte d'Hollande, très fin, à 33 livres, cy 350 livres 12 sols.

Richelieu ne négligeait pas les moindres accessoires de sa toilette. Dans sa correspondance, il parle des gants « qui sont beaucoup mieux cousus à l'anglaise »[5], des mouchoirs que les femmes se mettent sur la gorge[6], de bijoux, dont il ne semble pas avoir fait dans son costume l'abus auquel les seigneurs de son temps se laissaient aller, car il n'eut jamais qu'un gros diamant au doigt[7].

1. Pontis, *Mémoires*, t. II, p. 4.
2. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. Ier, p. 387.
3. Papiers de Le Masle. Archives de l'Assistance publique.
4. Le père de Molière s'appelait Jean Poquelin et non pas Guy. Mais dans la longue généalogie des Poquelin donnée par Jal (*Dictionnaire critique*), on n'en trouve point du nom de Guy. Jean Poquelin, drapier, qui fut le père de Molière, semble le seul qui puisse être désigné dans le document cité ici.
5. *Lettres et papiers d'État*, t. III, p. 283, 448; t. VII, p. 254.
6. *Ibid.*, t. IV, p. 643.
7. *Ibid.*, t. V, p. 55, et Henry Havard, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 383.

Pour l'argent qu'exigeaient les dépenses imprévues, non seulement l'intendant général mais les « officiers » placés à la tête des principaux services étaient munis de sommes plus que suffisantes pour toutes prévisions. Ainsi, à la mort du cardinal, son secrétaire de Loyne avait en ses mains, comme le constate l'Inventaire, 70,000 livres; Eugénot, l'argentier, 96,000 livres[1]. Au château de Richelieu, dans le Poitou, on ne trouva pas moins de 229,500 livres. C'est avec ces réserves qu'on payait les emplettes courantes, les fantaisies de Son Éminence, les cadeaux qu'elle faisait. Un jour, c'est une somme de 735 livres que le valet de chambre des Bournais paie à une « Mme Sauvat, pour une chesne d'or que Monseigneur a donné à M. de Jolycœur, qui est à la royne d'Angleterre »[2]. Une autre fois, c'est une somme de 710 livres qui est portée à Bouthilier, « pour donner, comme on croit, aux gens de M. de Villars apportant un ameublement debene[3]. » Tantôt c'est l'aumônier Gobert qui achète un luth « pour servir à la musique du cardinal, et il en reçoit le prix, 68 livres, des mains de Picot. Tantôt c'est 700 livres pour une « tapisserie de Flandre contenant huict pièces, de 25 aulnes de cours que Monseigneur a donné à Mademoiselle Filandre qui est à la Reine Regente », ou bien 300 livres à « M. Losier pour deux paravents venus de la Chine », ou encore 80 livres qu'Eugénot donne aux sieurs Médard, Mercier, et Claude Mauperin, boulanger, « pour deux couvertures aux armes de Monseigneur qu'ilz ont faict faire et payées pour leur servir à couvrir le pain de Son Éminence. »

Le cardinal, comme on sait, aimait beaucoup les animaux; il avait autour de lui nombre de chats, de chiens, sans parler des oiseaux qu'il était de mode alors, parmi les gens de qualité, de collectionner. La dépense de cet article est consignée dans ses comptes. Voici une somme de 9 livres 15 sols pour la nourriture de deux cicognes destinées sans doute au rond d'eau du Palais-Cardinal, et une autre de 600 livres pour « des aygrettes palles et aultres oiseaux » qu'il avait fait venir de Brouage. Il n'est pas question des canards du bassin décrits par Desmarets[4] dans les vers qu'admirait Richelieu et où l'on voit

> La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
> D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
> Animer le canard qui languit auprès d'elle...

Mais on trouve qu'on faisait payer à Son Éminence « trente et une livres

1. Papiers de la duchesse d'Aiguillon.
2. En 1646. Papiers de Le Masle.
3. *Ibid.*
4. Dans le *Monologue des Tuileries*. On connaît l'anecdote relative à ces vers que le cardinal trouva si beaux qu'il donna les pistoles de récompense au poète.

la nourriture de douze petits chiens pendant douze jours, et quatre livres pour la paille fraiche tous les deux jours ». Ces chiens furent envoyés à Rueil.

Donnait-on une fête au Palais-Cardinal, les mémoires des fournisseurs nous indiquent les dépenses exceptionnelles qu'il fallait faire à cette occasion et le prix des choses, la location des chandeliers d'argent ou de cristal au joaillier de la reine, Pierre Vergne (4 livres par chandelier), le supplément aux musiciens, les collations à Anne d'Autriche, qui adorait les friandises, principalement certaines petites tourtes dont le cardinal la régalait volontiers, ainsi que les confitures sèches que Le Voulte, chef des offices du Palais, se procurait chez l'épicier Henry Saulnier :

1635. Du dimanche 22 juillet, pour la colassion de la Reyne, cinq douzaines de petits fonds de tourtte de toutes couleurs, neuf livres.

XXX livres de confiture fine à quinze sols; XXIIII boistes à les mettre, dix livres huict sols. Somme tout quarante sept livres[1].

Richelieu qui s'ingéniait à être agréable, savait être galant quand il le voulait. Il était charitable; le budget annuel de ses aumônes l'atteste. Il ouvrait aisément les cordons de sa bourse: la liste des gens qu'il pensionnait le prouve. Pour les enfants, il se plaisait à leurs jeux et les comblait de cadeaux : il donna une fois, en manière de plaisanterie, à sa nièce, Mlle de Brezé, qui devait bientôt se marier avec Condé, et qui avait l'air d'une gamine, une petite chambre avec six poupées qui étaient des merveilles : l'une représentait une femme en couches, les autres la nourrice, la sage-femme, la grand'maman[2], etc.

La grande directrice de la maison du cardinal, qu'on retrouve à tout instant et partout, à Rueil comme à Paris, confidente du ministre, ayant pour lui le respect d'une fille, le dévouement inquiet et tendre d'une femme, c'était sa nièce, la duchesse d'Aiguillon. Pendant toute la vie de son oncle, on la voit à ses côtés, depuis les premières heures de sa haute fortune jusqu'au moment de son agonie. Une telle affection, qui donna prise à tant de médisances de la part des contemporains de Richelieu, a pu paraître suspecte, mais il faut reconnaître qu'aucune preuve formelle n'existe à l'appui de l'assertion de Guy Patin, lequel a dit :

Le cardinal, deux ans avant de mourir, avait encore trois maîtresses, dont la première était sa nièce, la seconde était la Picarde, scavoir la femme de M. le maréchal de Chaulnes, la troisième était une belle fille parisienne nommée Marion Delorme[3].

1. Papiers de Le Masle.
2. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 216.
3. Guy Patin, *Lettres choisies*, 3 novembre 1649.

La duchesse d'Aiguillon était la fille de la sœur aînée de Richelieu, qui avait épousé René de Wignerod, seigneur de Pontcourlay. Par la mort prématurée de sa mère, elle était restée de bonne heure orpheline et s'était habituée toute jeune à considérer son oncle comme un père et son unique guide. Quand celui-ci arriva aux affaires, en 1620, il pensa servir ses desseins de politique en mariant sa nièce, qui n'avait pas seize ans, au marquis de Combalet, lequel mourut à l'armée au bout de quelques mois. Dès lors, Richelieu ne se sépara plus de sa nièce, la faisant admettre à la Cour, la donnant comme dame d'honneur successivement à Marie de Médicis et à Anne d'Autriche, l'introduisant dans la société de l'hôtel de Rambouillet, où elle se créa des amitiés solides, et où elle fut courtisée, chantée, fêtée par les poètes, depuis Voiture jusqu'à Corneille. Elle eût voulu entrer en religion et à plusieurs reprises elle se sauva de la vie mondaine que lui imposait son oncle pour se réfugier au couvent. Chaque fois celui-ci, à force d'instantes supplications, la ramena. Celle qu'on appela longtemps Mme de Combalet, ou familièrement la Combalette, avait près de vingt ans de moins que le cardinal. Elle était le type de la femme aimable et distinguée de la première moitié du XVIIe siècle, douce, bonne, intelligente, d'un jugement sûr et droit. Elle était belle, tous les auteurs contemporains sont d'accord à ce sujet :

Sa taille, quoique élevée, était élégante et bien proportionnée. Elle avait de plus d'admirables épaules, et ce genre d'attraits qui, avec de beaux bras et de belles mains, était alors fort admiré chez la reine Anne d'Autriche... Après la régularité des traits, ce qu'on admirait le plus dans son visage, et ce qui en faisait le charme caractéristique, c'était le contraste qu'offrait l'extrême douceur de ses yeux bleus, très clairs, avec des cils, des sourcils et des cheveux châtain foncé[1].

Le portrait de Petitot, qui est au Louvre et que nous reproduisons, rend à plaisir le charme de cette créature aimante. Elle était sans défense. Richelieu mort, elle eût été incapable de résister aux coups de ses ennemis. C'est pourquoi celui-ci demanda pour elle au roi, en 1638, de créer la duché-pairie d'Aiguillon, titre exceptionnel, faveur sans exemple pour une femme, et qui la protégeait contre toute catastrophe éventuelle. Quant au reste, son oncle y avait pourvu en la comblant de biens, en lui donnant le Petit Luxembourg, avec toutes les richesses qui s'y trouvaient et la terre de Rueil, en l'instituant enfin tutrice du fils de son frère qu'elle aimait comme son propre enfant, Armand de Wignerod de Pontcourlay, son petit-neveu à lui, par sa sœur aînée, né en 1629 et dont il fit l'héritier de son nom comme de sa fortune.

1. Comte de Bonneau Avenant, *La Duchesse d'Aiguillon*, 1884, in-18, p. 109.

Le cardinal de Richelieu expira le 4 décembre 1642, dans cette chambre que nous avons décrite et où Louis XIII, bien malade lui-même, vint le voir. La duchesse d'Aiguillon, en larmes, était là. L'assistance, qui était nombreuse, ministres, maréchaux, parents et domestiques, tout le monde pleurait[1]. Ce ne fut que le 13 décembre que le corps du grand homme, après avoir été exposé pendant dix jours dans la galerie du Palais-Cardinal, fut porté solennellement à la Sorbonne, sur un char couvert d'un poêle de velours noir, croisé d'argent, avec les armes de Richelieu aux angles, et traîné par six chevaux. Les maréchaux de Brezé et de La Meilleraye conduisaient le deuil en tête des parents et des amis. Puis venaient les «officiers», les serviteurs, les pages, des cierges à la main, les dignitaires, un cortège énorme à pied ou en voiture, la foule curieuse des Parisiens venue là comme au spectacle[2].

En mourant, Richelieu avait renouvelé le don du Palais-Cardinal au roi, qui «eut l'indignité de s'en emparer sur-le-champ et d'y mettre des gardes»[3]. Celui-ci ne devait pourtant jamais s'y installer, car il ne survécut que cinq mois à son ministre. C'est Anne d'Autriche qui allait désormais habiter la demeure de l'homme qu'elle avait si profondément haï.

1. Derniers moments de Richelieu. *Archives curieuses*, 2e série, t. V, p. 358. Bibliothèque nationale.

2. Voyez Archives nationales, K 114-116, nos 60-69, dossier IV, lettre no 63, 24 janvier 1643 : «*Ce qui s'est passé en la pompe funèbre de deffunt Monsieur le cardinal de Richelieu...*»

3. Michelet, *Richelieu et la Fronde*, p. 271.

LE SCEAU DU CARDINAL DE RICHELIEU

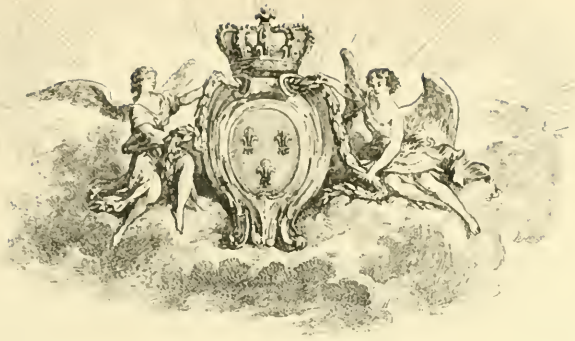

LES ARMES DE FRANCE

CHAPITRE III

ANNE D'AUTRICHE ET MAZARIN. — UNE ÉDUCATION ROYALE

(1643-1652)

Le Palais-Cardinal devient le Palais-Royal. — Les transformations qu'y fait Anne d'Autriche : ses appartements, ses Bains, son Oratoire, la Salle du Conseil, la Chambre de Louis XIV. — La « maison » de la reine. — Mazarin s'y installe. — Démolition de l'hôtel Sillery. Acquisition de l'hôtel d'Estrées, etc. — Pourquoi est vendu l'hôtel Richelieu où devait être la Bibliothèque. Les embarras de la succession du cardinal de Richelieu. — Histoire du procès du maréchal de Richelieu avec les propriétaires des maisons du Palais-Royal : l'arrêt de 1755. — Education que donne Mazarin à Louis XIV, au Palais-Royal. Les exercices militaires, les jeux, le fort, l'équitation, les spectacles. — Premières amours du roi. — Le dénûment à la Cour. — La Fronde. — La famille royale abandonne le palais.

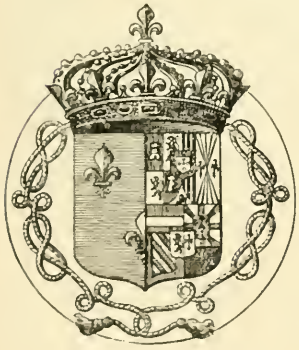

Anne d'Autriche

SES ARMES

D'après Beaulieu (Chalcographie du Louvre)

Ce fut seulement le 7 octobre 1643, cinq mois après la mort de son époux, que la reine Anne d'Autriche arriva de Saint-Germain pour s'installer avec ses enfants dans le palais de Richelieu, que dès lors on prit l'habitude dans le public d'appeler le *Palais-Royal*, bien qu'au-dessus de la porte d'entrée continuassent à figurer en lettres d'or l'inscription *Palais-Cardinal* et les insignes et armoiries qu'y avait fait mettre, sur une plaque de marbre, le propriétaire défunt. Cette inscription, au moment où elle était apparue, avait fait couler l'encre des grammairiens, notamment de

Balzac, qui chicana sur la justesse du titre. Ce puriste ne voulait admettre que Palais *du* Cardinal et glosait sur ce point. « On dit bien la place Maubert, » répliqua-t-on. L'inscription resta. Peu de temps après avoir pris possession de sa nouvelle demeure, la reine la fit enlever, ne se souciant pas de vivre sous une pareille égide. La duchesse d'Aiguillon supplia Anne d'Autriche de la rétablir : « Il est peu séant, » lui dit-elle, « de faire injure aux morts parce qu'ils ne peuvent la repousser : en honorant la mémoire du cardinal de Richelieu, vous immortaliserez votre nom[1]. » Anne d'Autriche accéda de bonne grâce à cette prière, et dans les documents officiels, dans les actes notariés que nous allons avoir à compulser, le nom du cardinal restera accolé à celui du palais assez longtemps. Puis, comme l'épithète de cardinal semblait prêter à la médisance à cause de Mazarin, et que le peuple disait qu'on l'avait donné à celui-ci[2], l'inscription fut effacée, et l'usage adopté déjà par tous de l'appeler le Palais-Royal prévalut définitivement.

La reine entra-t-elle de gaîté de cœur dans cette maison qu'avait habitée si longtemps le terrible ministre qui l'avait tenue sous son joug? N'allait-elle pas y retrouver son ombre? Richelieu absent, son fantôme ne reviendrait-il pas troubler ses nuits? Au premier moment, en parcourant d'un pas hâtif les sombres galeries, les interminables appartements de ce palais vide enfin de son ennemi, peut-être éprouva-t-elle comme un soulagement. Elle était donc bien reine, puisqu'il n'était plus là! Puis, par un caprice de femme, elle bouleversa tout, changea la distribution des pièces, mit le jeune roi dans l'ancienne chambre de Richelieu, à l'aile gauche, et fit aménager pour elle, à l'aile droite, de spacieux appartements qu'elle se mit en devoir de rendre aussi magnifiques que possible.

Anne d'Autriche avait, à cette époque, passé la quarantaine: mais elle avait toujours une grande fraîcheur : « Ce n'étoit que lis et roses, » a dit quelqu'un qui pourtant ne l'aimait pas. « Née blonde, elle brunissait un peu de cheveux, était un peu plus Espagnole, mais comme elle était grasse, son incomparable blancheur n'avait fait qu'augmenter. Flore devenait Cérès, dans l'ampleur et la plénitude, le royal éclat de l'été. » Tempérament indolent, malgré des colères subites, qui, surtout quand elle sortait de table, l'étouffaient ou s'échappaient en explosions violentes; nature voluptueuse et molle, avec des entêtements incroyables, elle ne tarda pas à s'alourdir : « C'est une grosse Suissesse, » disait Retz, qui n'ignorait pas combien elle aimait faire bonne chère. On sait l'empire que prit sur elle Mazarin. Quand Louis XIII le lui présenta, il lui avait dit, assure-t-on : « Vous l'aimerez, car il ressemble

1. Comte de Bonneau-Avenant, *La Duchesse d'Aiguillon*, et Sauval, *Antiquités de Paris*.
2. Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

ANNE D'AUTRICHE A 43 ANS, AVEC SON VOILE DE VEUVE
D'après le portrait peint par Ph. de Champaigne

à Buckingham. » Elle ne fit pas mentir le roi. Cette femme impérieuse afficha tout à coup pour le galant Italien, fin et rusé, l'affection d'une épouse docile avec une assurance qui défia toutes les satires de la Fronde et qui serait extraordinaire, étant donnée sa réelle dévotion, si l'on ne savait pas

aujourd'hui qu'un mariage secret[1] l'avait unie au ministre par les mains de qui elle se laissa aveuglément conduire. Mazarin remplit, non sans discrétion, mais sans non plus y mettre toujours de la douceur et de la délicatesse, ce rôle de mari non avoué, qui faisait de lui une sorte de cardinal *consort*. Il s'arrangea pour vivre au Palais-Royal, à côté de la reine, en achetant, pour sauver les convenances, l'hôtel Tubeuf, situé tout auprès, de façon à pouvoir pénétrer quand il lui plairait dans ses appartements par une porte dérobée. La princesse Palatine, mère du Régent, qui fut en situation, à la fin du XVIIe siècle, de connaître bien des secrets sur les personnages de la Cour, a écrit dans ses *Mémoires :*

La reine-mère, veuve de Louis XIII, non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avoit fini par l'épouser : il n'étoit pas prêtre[2] et n'avoit pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage. On en connoît maintenant toutes les circonstances. Le chemin secret par lequel le cardinal se rendoit chaque nuit chez elle se voit encore au Palais Royal[3]. La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, avoit le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin; cela obligeoit la reine de passer par tout ce que vouloit sa confidente. De là est venu que les premières femmes de chambre de ce pays-ci ont tant de droits dans nos appartements...

Le cardinal fit mieux. Soit qu'il ne se trouvât pas encore assez près de la reine, soit qu'il ne se souciât pas d'être reconnu par les promeneurs du jardin qui l'auraient vu pénétrer à des heures indues dans le palais, il résolut de s'y loger tout à fait. Anne d'Autriche encouragea ce projet; peut-être même l'inspira-t-elle. D'abord, on pensa que le mieux serait d'établir une galerie couverte par laquelle le ministre aurait pu venir sans être aperçu; c'est ce qui résulte d'une lettre de Gaudin à Servière, qui est au ministère des Affaires étrangères[4]. Pour que son ministre habitât tout à fait avec elle, la reine déclara à son Conseil «qu'attendu l'indisposition de M. le cardinal de Mazarin, et qu'il falloit tous les jours passer avec grand'peine au travers de ce grand jardin du Palais-Royal, et voyant qu'à toute heure il se présentoit nouvelles affaires pour lui communiquer, elle trouvoit à propos de lui donner un logement dans le Palais-Royal, afin de converser plus commodément de ses affaires». L'intention de la reine, dit le document[5] auquel

1. Le fait est maintenant prouvé, et cela a éclairci le problème que s'étaient posé les historiens les plus sérieux. — Cf. Ravenel, *Lettres*, Walckenaer, *Sévigné*, partie II, p. 471; Cousin, *Hautefort*, p. 92 et 471-480; Chéruel, dans l'édition de *Saint-Simon*, t. XII; Michelet, etc.

2. On sait qu'il n'était qu'*abbate*, et que la qualité de cardinal peut être conférée sans qu'on soit dans les ordres.

3. La princesse Palatine était d'autant mieux placée pour connaître ce détail qu'elle habitait elle-même le Palais-Royal.

4. Ed. Fournier, *Le Palais-Royal et ses environs*, Paris, Didot, p. 17.

5. Archives du ministère des Affaires étrangères, cité par Fournier sans indication de cotes.

est emprunté ce détail, fut approuvée par tous les ministres «et avec applaudissements». On arrangea donc l'appartement du cardinal tout près de celui du roi, dans la partie gauche du bâtiment central; il était facile d'aller de là chez la reine, dans la chambre grise, et à la salle du Conseil, en traversant une petite galerie. Mazarin amena tout son monde, officiers et serviteurs, qu'il logea sous les combles. Au rez-de-chaussée, il mit ses gardes et ses écuries: il y avait de la place dans le palais. Une pareille installation ne dut pas peu contribuer, toutefois, à en augmenter l'insalubrité et à amener les dégradations qui, en dix ans, rendirent la demeure de Richelieu presque méconnaissable.

Un des premiers soins de Mazarin en arrivant dans le palais que Richelieu avait donné à la Couronne — avec une générosité pour laquelle il eut évidemment ses mobiles, mais qui est incontestable — fut de faire main basse sur les plus belles sculptures qui s'y trouvaient, sans tenir compte des dispositions très précises qui réglaient le partage de la succession. Son choix fut excellent, car il s'y connaissait. On a vu dans le chapitre précédent avec quel sans façon il fit mettre à l'Inventaire des précieuses collections du cardinal la mention «attribué au roi» sur quantité d'œuvres d'art qui auraient dû être restituées à la duchesse d'Aiguillon, et que celle-ci fut obligée de laisser, n'emportant dans sa demeure du Petit-Luxembourg qu'une partie de ce qui lui revenait. Quelques-unes de ces sculptures indûment retenues furent expédiées par ordre d'Anne d'Autriche à Fontainebleau, et nous savons par le document suivant[1] (un des très rares qu'on ait sur les dépenses des Bâtiments royaux à cette époque) ce que coûta le transport de seize statues qui entouraient le bassin du jardin:

A Pierre le Jeune, marchand, la somme de quatre cens quatre vingt dix neuf livres dix sols six deniers, à luy ordonnés par ordonnance dud. seigneur cardinal Mazarin de lui signée, pour les journées de plusieurs ouvriers sculpteurs, charpentiers, menuisiers, qui ont vacqué et trauaillé tant à descendre seize figures de marbre blanc anticques qui estoient dessus les piedz destaux qui sont au pourtour du Rondeau dans le jardin du palais roïal à paris, que pour tailler et assembler les caissons pour enchâsser les ds figures pour icelles conduire auec roulleaux. Equipages depuis le dt rondeau jusqu'à la porte dudit jardin. Le tout afin de Les pouuoir conserver et commodement enleuer & transporter au dt chasteau de Fontainebleau, suiuant le commandement exprès de Sa Majesté. [Suivent les noms des marbriers, charpentiers et menuisiers[2].]

1. Archives nationales, O^{IX} 2128. Extraits des dépenses des Bâtiments, 1643-1689.

2. Il semble bien que le déménagement de ces statues fut fait en 1643, aussitôt après l'installation de Mazarin au Palais-Royal. Toutefois, l'auteur d'une contre-mazarinade parue en 1649 fait parler à cette époque les statues qui étaient autour du rond d'eau. Cette pièce est intitulée: *La plainte du Palais-Royal sur l'absence du roy, avec un dialogue du grand Hercule de bronze et des douze statues d'albâtre qui sont à l'entour de l'étang du jardin* (décembre 1649). Ce n'était pas un Hercule, mais un Gladiateur de bronze, et ce n'était pas douze, mais seize statues qu'il y avait autour du rond d'eau; sans doute le poète rimait alors de mémoire.

Quant aux dépenses faites alors par Anne d'Autriche pour l'aménagement du palais et surtout pour l'embellissement de l'appartement spécial qu'elle se réservait, je n'en ai pu trouver aucune trace, pas plus aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, où il y a quelques feuillets de comptes la concernant[1], qu'aux Archives nationales, où l'on peut consulter un curieux registre des dépenses de sa maison[2] pour l'année 1642. On y voit, entre autres détails, la dépense qui fut faite pour la première chaise du jeune roi Louis XIV que livrèrent « Jean Babouvy et Benoist Leroux, tapissiers ordinaires de Sa Majesté », pour la somme « de cinq cent dix livres dix sols ». On y trouve aussi la mention particulièrement intéressante du prix de 3,500 livres payé « à Jean Varin, garde et conducteur de la Monnoie du Roy pour jetons en argent et pour les bourses de velours qui les contenoient, y compris colliers, broderies d'or et d'argent doublées de satin, et pour la gravure des carrez d'acier faites aux armes et devises de Sa Majesté qu'il a fourny pendant ledit quartier de janvier, février et mars 1642 »[3]. Ce même registre nous donne un état de la maison d'Anne d'Autriche à cette époque, avec la liste de ses nombreux domestiques et officiers, médecins, aumôniers, huissiers, valets de chambre, tailleurs, « verduriers, » pâtissiers, fruitiers, « galopins ordinaires, » etc., qui absorbaient un total de 74,090 livres de gages pour trois mois seulement. Étienne Johannot, sieur de Bautillat, simple courrier du trésorier général, recevait la somme de 450 livres tournois pour son « droit d'habit d'hiver ». Michel Daussi, « apothicaire du corps de Sa Majesté, » touchait 875 livres tournois pour remboursements des médicaments spéciaux à son emploi, et, pour le même motif, son confrère Jozapphat Nolin « apothicaire du commun, » avait 1,000 livres. Le nain de la reine portait des souliers que « Augustin Musnier, cordonnier de Sa Majesté », comptait 40 livres, et Mlle de Sainte-Mauve, comtesse de Brassac, dame d'honneur, se faisait remettre 465 livres tournois « pour ses habillements de janvier, février et mars ». La femme Bodernigand, « lavandière du corps de la Roine, » ne dépensait que 51 livres pour savon, toile et bordage, « fourny pour faire sécher et blanchir le linge de Sa Majesté. »

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, fonds français, 10414, p. 205.

2. Archives nationales, KK. 103.

3. Que sont devenus ces jetons et ces carrés d'acier gravés par Warin? Un exemplaire en argent et un exemplaire en cuivre (33 millimètres) des coins d'acier qui ont servi à frapper les jetons d'Anne d'Autriche pour l'année 1642 sont conservés au Cabinet des Médailles (Cf. *Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale — Rois et Reines de France*, par H. La Tour, pp. 238-239, n° 1219-1220 et planche XXIV, n° 8). M. Fernand Mazerolle, de l'administration du Musée de la Monnaie, dont j'ai souvent profité de l'érudition à profit, me donne la description suivante des jetons de Jean Warin : Un seul au droit l'écusson aux armes de la reine, avec la légende ANNA. DEI. GRA. FRANC. ET NAVA. REG. AV. REGNI. ETERNUM. VIRTUS. SOLA. TRANSIBIT. Deux cigognes volant et emportant chacune une petite couronne. A l'exergue, la date. Dans son *Dictionnaire critique*, (2e édition, Art. Warin, p. 1295, 1re col.) parle aussi de jetons d'Anne d'Autriche pour l'année 1661.

On n'en finirait pas de mentionner les innombrables ordonnances de payement qu'avait à signer Antoine Coquet, contrôleur général de la maison d'Anne d'Autriche. A titre d'indication, ces exemples suffisent pour donner un aperçu de ce qu'était ce personnel quelques mois avant la mort de Louis XIII. Une fois régente et installée au Palais-Royal, ce fut bien autre chose; le nombre des serviteurs fut plus considérable assurément, et on peut remarquer ce que représentait un pareil entretien à une époque où l'argent cependant était rare et où Mazarin laissait l'enfant-roi manquer dans sa chambre des objets de première nécessité.

ANNE D'AUTRICHE ET LOUIS XIV
(Médaille de J. Warin)

Pour les transformations et les décorations nouvelles apportées par la reine à son appartement particulier, il faut encore consulter Sauval, car c'est à lui surtout qu'a été emprunté le peu qui a été dit à ce sujet par la plupart des auteurs. Il en a parlé avec une vive admiration, et il est à croire que de son temps on en faisait le plus grand cas, car il multiplie les épithètes de «commode», de «superbe», de «galant», pour le dépeindre, ajoutant que «dans toute l'Europe» il ne se pouvait rien voir «de si accompli, ni de si majestueux». L'appartement, que déjà Richelieu avait pourtant décoré avec beaucoup de luxe, occupait un angle du corps central du bâtiment et s'étendait le long de l'aile droite, derrière le théâtre, jusqu'à la balustrade du jardin. Anne d'Autriche lui donna tout le développement possible, et le divisa en une infinité de chambres, de galeries et de cabinets disposés avec un luxe digne de son rang et de son rôle de régente. C'est là qu'était la chambre du Conseil, où se passeront les épisodes les plus fameux de la Fronde; là sa chambre, qu'elle meubla de gris[1], car ce fut la couleur qu'elle adopta pour

1. Le cardinal de Retz parle souvent, dans ses *Mémoires*, de la « petite chambre grise » de la reine.

porter le deuil du roi: là encore une belle galerie remplie de tableaux, son Oratoire et la salle des Bains. Ces diverses salles furent ornées de peintures, dues pour la plupart à Simon Vouet. Dans la salle du Conseil, située en un endroit très retiré, près du jardin, et où le bruit du dehors ne pouvait parvenir, le peintre exécuta un plafond d'une extrême richesse, tout rutilant d'or. Trois lustres de cristal pendaient de ce plafond. L'ébéniste Macé fut chargé du parquet, dont il fit un chef-d'œuvre de marqueterie. La salle des Bains fut revêtue par Vouet d'une série de panneaux d'ornements, d'enfants jouant au milieu des feuillages, comme on les aimait à l'époque; la gravure nous en a conservé le dessin, et nous reproduisons ici quelques-unes des planches de Michel Dorigny, qui parurent en 1657, sous ce titre : *Livre de diverses Grotesques peintes dans le cabinet des Bains de la Reyne regente au Palais-Royal, par Simon Vouet, peintre du roy* (14 compositions). Tout n'y est pas cependant de la main de Vouet, car celui-ci prit des collaborateurs pour les ornements : les fleurs sont de Louis, et les paysages de Belin[1]. Mais ce fut principalement l'Oratoire que la régente se complut à orner et pour la décoration duquel elle fit appel au talent de plusieurs artistes à la fois, en leur demandant de représenter *la Vie et les attributs de la Vierge*. Les peintres Philippe de Champaigne, Simon Vouet, Bourdon, Stella, La Hire, Corneille, Dorigni et Poerson furent chargés des diverses compositions, et s'en tirèrent avec le suffrage de tous, car, dans leur travail, dit Sauval, « il se voit tant d'émulation qu'il est difficile de juger laquelle de ces histoires est la plus achevée; car enfin si ce ne sont pas leurs chefs-d'œuvre, aussi ne sont-ce pas leur coup d'essai. » Néanmoins, les connaisseurs accordaient leur préférence au tableau de Bourdon, *la Fuite de la Vierge en Egypte*[2]. L'Oratoire étant éclairé par une seule fenêtre, on craignit de le rendre trop obscur par un vitrail de couleurs, et on n'y employa que des carreaux de verre blanc ou de cristal, enchâssés dans de l'argent découpé en losanges, triangles, rosaces, et on usa à ce travail plus de vingt marcs de métal, dirent plus tard, non sans complaisance, les auteurs des *Guides du voyageur à Paris*, tels que Piganiol, Germain Brice ou Thierry, en ne faisant que répéter Sauval. De son grand cabinet Anne d'Autriche fit un véritable musée de peinture, dans lequel on admirait les *Pèlerins d'Emmaüs*

1 Élève de J. Fouquières, peintre flamand. Belin faisait des ornements et des paysages. Il travailla aux Tuileries, sous la direction de S. Bourdon. Quant à Louis, on ne sait rien sur cet artiste.

2 En 1793, la Convention fit saisir au Palais-Royal et transporter au Muséum dix figures sur bois de Sébastien Bourdon, *la Présentation au temple*, qui provenaient peut-être de l'oratoire d'Anne d'Autriche. D'autre part, dans la liste des tableaux vendus en 1787 par le duc d'Orléans en Angleterre, on trouve un tableau de Bourdon, *la Présentation au Temple*, ainsi que ceux de La Hire, *la Visitation de la Vierge*, et de Sarrazin, *la Vierge au lit de la mort*, qui avaient été peints pour l'Oratoire d'Anne d'Autriche au Palais-Royal.

de Paul Véronèse, une *Fuite en Égypte* du Guide, la *Famille de la Vierge* d'Andrea del Sarte, un Léonard de Vinci, deux Poussin, *Énée sauvant Anchise*, d'Annibal Carrache, un *Saint Jean monté sur un aigle*, attribué à Raphaël, etc. La plupart de ces tableaux furent transportés plus tard à Fontainebleau par la reine, dans l'appartement qu'elle se fit aménager dans ce château, et elle les remplaça par des copies au Palais-Royal[1].

Tous ces travaux furent conduits par Le Mercier, l'architecte du palais, dont la reine ne se sépara pas, quoiqu'il lui vînt de Richelieu. Elle lui demanda aussi de transformer la galerie de droite donnant sur la rue Saint-Honoré, qui avait été la *Galerie des Objets d'art* du cardinal, pour en faire un appartement à son plus jeune fils le duc d'Anjou. Mais de ce côté la besogne, si elle fut commencée, resta toujours inachevée. Enfin, pour ajouter au charme de son appartement à elle et pouvoir goûter mieux encore la fraîcheur du jardin, elle fit disposer en balcon les arcades à jour qui reliaient par derrière les deux ailes du palais jusqu'au bâtiment en retour qu'elle occupait, et ce balcon fut orné d'une gracieuse balustrade que le serrurier Étienne de Nevers[2] exécuta en perfection : elle était composée de pilastres de six pieds en six pieds, garnis chacun de grandes fleurs de lys, entre lesquels étaient des panneaux formés d'enroulements de feuillages rehaussés d'or; une frise encadrait chaque panneau de fleurs de lys découpées à jour, petites et dorées. On eût dit une dentelle en point de Gênes. L'effet était des plus heureux. Sur la façade, le palais pouvait garder son inscription de *Palais-Cardinal;* par derrière, grâce à ces fleurs de lys, il avait un cachet vraiment royal.

Ce n'est pas tout. Pour que la demeure — dont le défaut capital, d'être trop basse et écrasée, apparaissait de plus en plus — prît un aspect acceptable et digne de l'habitation d'un roi, il aurait fallu de toute nécessité la dégager des masures en ruines qui l'enserraient. A droite et à gauche, on ne pouvait guère y songer. A l'angle de la rue Richelieu, il y avait les trois bâtisses dont se composait l'ancienne *Maison de l'Ours;* du côté de la rue des Bons-Enfants, de minables constructions aux toitures rongées, appuyées contre le théâtre. Mais tout cela était à des particuliers qui y tenaient. Il fallut un siècle pour en venir à bout. Un peu plus loin, à l'angle même de la rue des Bons-Enfants, il restait quelques méchants bâtiments entre cour et jardin, adossés à la ruelle de la Court Orris, dont la famille d'Estrées était encore propriétaire : on les acheta (acte du 19 décembre 1643) pour la somme de

1. Sauval, *Les Antiquités de Paris*. — La copie des *Pèlerins d'Emmaüs*, de Paul Véronèse, fut faite par Le Maire.

2. Étienne Doyat, autrement appelé maître Étienne de Nevers, avait le titre de serrurier ordinaire des Bâtiments du roi.

90,000 livres. Il y avait par là un assez vaste jardin de plus de cinquante toises, appartenant à la dame Vollant de Francière, dont la proximité avec les appartements de la reine était gênante : on en fit aussi l'acquisition (11 avril 1644) moyennant 14,593 livres[1]. Du moins, en face de la porte d'entrée, il y avait possibilité de déblaiement. Le cardinal de Richelieu y avait songé. C'était pour cela qu'il avait acheté en 1641 l'hôtel Sillery, dont la démolition n'était pas achevée quand il mourut, lequel hôtel « j'ai acquis », disait-il dans son Testament, « pour au lieu d'icelui faire une place au-devant du Palais-Cardinal. » Anne d'Autriche s'empressa de le faire mettre à bas, et de la sorte, elle obtint un espace vide d'une centaine de mètres de large (exactement cinquante-trois toises), qui mit un peu d'air, améliora l'aspect de cette entrée. Il est vrai qu'elle laissa construire un peu plus loin, en recul, un corps de garde qui, par des adjonctions successives, autorisées ou non, finirent par constituer un fort vilain amoncellement de baraques qui ne disparurent que soixante ans plus tard. Ce fut ce corps de garde qui, pendant la Fronde, protégea utilement le palais.

Restait la question de l'hôtel Richelieu proprement dit, c'est-à-dire de cet hôtel (nous en avons parlé dans notre premier chapitre, page 27) où le cardinal avait résolu d'établir sa bibliothèque, et dont, par son Testament, il avait chargé expressément son héritier de terminer l'édification. Il restait inachevé, faisant comme une échancrure sur l'aile droite du Palais-Royal et avançant sur la rue Richelieu (à l'endroit où s'ouvre aujourd'hui la rue Montpensier) la seule de ses galeries qui fut construite, encombrée de matériaux, entourée de charpentes branlantes, et voisine du passage donnant accès, de ce côté, sur le jardin.

Mais, avant d'aller plus loin, il est nécessaire de fournir ici quelques explications sur un des problèmes de la succession de Richelieu qui est très peu connu et se lie étroitement à l'histoire du palais dont j'ai entrepris de retracer les phases.

Immédiatement après la mort de l'illustre cardinal, la duchesse d'Aiguillon déclarée tutrice de l'héritier principal des biens et du nom de Richelieu, se vit assaillir par d'inextricables procès. Ce ne furent pas seulement les membres mêmes de sa famille, tels que les Condé, qui, se jugeant lésés dans leurs droits par le Testament, les lui intentèrent. Ce furent principalement les créanciers du défunt. Richelieu, en effet, qui avait pu se croire très au-dessus de ses affaires et avait largement distribué autour de lui des legs, laissa en réalité un passif de 2,566,754 livres, si l'on y comprend ses dettes hypothécaires et chirographaires (1,459,443 livres), les divers legs en nature

1. Archives nationales, R[illegible] 282. Acquisitions primitives par le roi.

PEINTURE DÉCORATIVE EXÉCUTÉE PAR SIMON VOUET
DANS LA SALLE DES BAINS D'ANNE D'AUTRICHE, AU PALAIS-ROYAL

à ses serviteurs (287,300 livres), les frais funéraires et d'inventaire, les bâtiments de la Sorbonne (820,000 livres), etc. Pour couvrir ce passif, la duchesse d'Aiguillon avait, il est vrai, d'une part l'argent laissé par son oncle, d'autre part les revenus des biens en terres qui étaient affermées. Mais j'ai dit

plus haut (chapitre II, page 50) que Mazarin s'était emparé des sommes trouvées au gouvernement du Havre, et qu'il ne rendit pas les avances faites par Richelieu au Trésor : soit à peu près deux millions, qui firent singulièrement défaut à la succession. Il ne restait donc à la tutrice, pour acquitter les dettes, que : 1° l'argent comptant, à peu près 1,500,000 livres ; 2° les revenus annuels, 327,000 livres ; 3° les meubles, estimés par l'*Inventaire* 653,500 livres. La duchesse vendit partie des meubles (pour 256,480 livres), et, grâce aux revenus des terres, elle serait parvenue en très peu d'années à régler au mieux les affaires de la succession si elle n'avait eu à compter avec son jeune neveu, légataire du cardinal de Richelieu, dont les dissipations, les folies, l'ingratitude empoisonnèrent la fin de sa vie[1].

Armand de Wignerod de Pontcourlay, devenu par substitution duc de Richelieu et revêtu de la dignité de pair de France par le testament de son grand-oncle, avait à peine treize ans à la mort de celui-ci. Élevé soigneusement avec ses deux frères, sous la direction de la duchesse d'Aiguillon, qui avait pour lui une préférence marquée, sa jolie figure, sa taille élégante, son esprit vif paraissaient justifier les espérances de postérité que sa tante formait pour le nom du mort illustre à qui elle avait consacré son existence et voué un véritable culte[2]. Mais le jeune duc, se trouvant tout à coup en possession d'une immense fortune, entraîné par des amis débauchés, coureur de femmes, dépensa follement, fit des dettes, entra en révolte contre sa tante, à qui il demanda brutalement ses comptes de tutelle, et, après avoir contracté avec scandale une mésalliance, engagea contre elle procès sur procès. C'est dans ces conditions qu'il fut amené à se refuser de remplir certaines obligations que le testament du cardinal lui imposait, notamment en ce qui concerne la construction de l'hôtel de Richelieu, et à vendre autour du Palais-Royal plusieurs lots de terrains que la prévoyance de son grand-oncle avait fait réserver. On va voir toutes les conséquences qui en découlèrent.

En premier lieu, ce furent les docteurs de la Sorbonne qui, ne parvenant pas à obtenir le payement des sommes à eux léguées par le cardinal pour la construction de leur collège, commencèrent les hostilités et accablèrent le jeune duc de Richelieu de saisies, contraintes, arrêts, oppositions, pour l'obliger

1. Cf. Papiers de tutelle de la duchesse d'Aiguillon, et *Mémoires des propriétaires des maisons du Palais Royal*.

2. La duchesse d'Aiguillon, après la mort de Richelieu, s'employa de toutes ses forces à la glorification de son oncle. Elle s'occupa de réunir et de publier ses œuvres, institua des messes qui devaient être dites à perpétuité, non seulement à Paris, mais dans diverses localités. Enfin, elle commanda au sculpteur Girardon le tombeau du cardinal pour la Sorbonne. Ce tombeau ne fut achevé qu'en 1694. L'artiste toucha pour son œuvre 14,400 livres, et, sans doute comme supplément, la duchesse lui donna le beau buste en porphyre d'*Alexandre le Grand*, que son oncle avait acheté et qu'elle ne reçut au Petit-Luxembourg qu'après sa mort. Girardon revendit ce buste au maréchal d'Estrées, et il est entré depuis au musée du Louvre.

à s'acquitter envers eux. Le jeune duc, afin de les satisfaire, fit d'abord la vente d'une partie de tout ce qui lui était revenu des terrains et hôtels situés autour du jardin de son grand-oncle. On se rappelle, en effet, que le cardinal de Richelieu, après avoir vendu, le 18 mars 1636, à Louis Barbier, pour

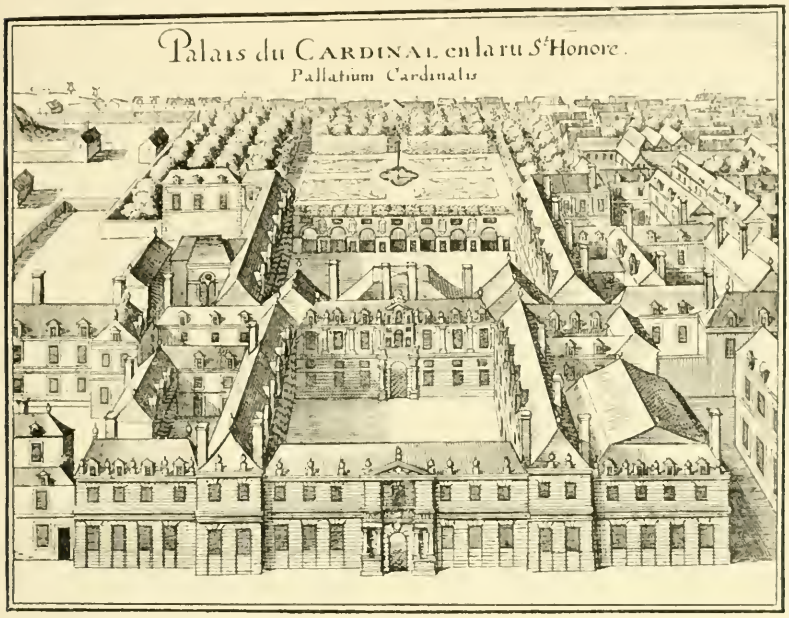

VUE DU PALAIS-CARDINAL VERS 1650
(D'après une ancienne gravure)

10,500 livres de rente, les quarante-deux « places à bâtir » sur les quarante-cinq qu'il avait fait tracer autour de son jardin (chacune de ces quarante-deux places mesurait sept toises carrées), reprit à celui-ci, le 20 mai 1641, sept de ces places pour la construction de l'hôtel de Richelieu en déchargeant Barbier de la portion de rente que pouvait supporter ce terrain retiré, et en réduisant cette rente à 8,208 livres. En outre, le cardinal était resté propriétaire : 1° de la maison de l'Ours, au coin de la rue Saint-Honoré; 2° de l'hôtel des Mousquetaires, rue des Bons-Enfants; 3° de l'hôtel des Bons-Enfants; 4° des trois portions réservées sur la rue Richelieu, sur la rue des Petits-Champs et sur la rue des Bons-Enfants, pour y établir des passages donnant accès dans le jardin. Tout cela n'avait pas été compris dans le don fait au roi du Palais-Cardinal. Le jeune duc de Richelieu vendit donc, le 29 mai 1655, pour se faire

de l'argent, la maison de l'Ours, plus 3,714 livres de rente foncière à prendre sur dix-sept maisons construites à cette date, sur les terrains dont il était possesseur. Afin de mieux comprendre ces diverses explications, le lecteur peut consulter le plan ci-joint, établi par le géographe Beaurain[1] pour les procès que soulevèrent en 1737 ces ventes. Trois acquéreurs se présentèrent : Simon de Lespine, maître des œuvres des Bâtiments du roi, Claude Gauldrée Boileau et Charles de Flacourt, directeur de la Compagnie des Indes. Mais le produit de cette vente ne suffit pas à satisfaire les créanciers de la succession. Par un autre contrat, du 30 janvier 1658, le jeune duc de Richelieu céda encore aux mêmes Lespine, Boileau et de Flacourt l'hôtel des Bons-Enfants et l'hôtel des Mousquetaires. Le tout ensemble fut payé 188,000 livres. Ce n'était pas encore assez. L'héritier du cardinal demanda alors au Parlement le droit de vendre la partie construite de l'hôtel de Richelieu et de l'affranchir de l'obligation d'achever ce bâtiment, faisant valoir combien lui était onéreuse une pareille charge. Un arrêt du Parlement, en date du 14 février 1660, lui donna l'autorisation demandée et permit aux docteurs de la Sorbonne de prendre les livres de la Bibliothèque, en se chargeant de satisfaire aux conditions du legs de Richelieu. La vente eut lieu aussitôt, toujours à Lespine, Boileau et de Flacourt, pour 120,000 livres. Mais, deux mois plus tard, le 26 mai 1660, survenait un arrêt du Conseil qui subrogeait le roi aux acquéreurs et ordonnait le payement par le Trésor des 120,000 livres à Messieurs de la Sorbonne. La somme fut payée le 8 novembre 1660[2]. C'était l'époque où l'hôtel de Richelieu s'appelait le palais Brion et où Louis XIV y conduisait son intrigue amoureuse avec Mlle de La Vallière. Il n'avait pas paru bienséant que des particuliers en devinssent propriétaires. On verra par la suite ce qu'il devint.

Pour en terminer avec les démêlés auxquels donna lieu la succession du cardinal, il convient de faire connaître le contre-coup bien inattendu qu'ils eurent soixante-dix ans plus tard. En 1735, le maréchal de Richelieu, fils de celui dont on vient de lire l'aventure, s'avisa, par caprice ou besoin d'argent, de susciter le plus singulier des procès aux propriétaires des maisons du Palais-Royal bâties sur les terrains vendus par son père. Il émit la prétention qu'en opérant cette vente le duc avait outrepassé ses droits, et que la loi concernant les biens légués par substitution avait en cette circonstance été absolument violée. « En effet, » affirmait-il, « la vente n'aurait été régulière que si le duc n'avait pas trouvé dans la succession de sommes suffi-

1 Bibliothèque nationale. Estampes. Topographie de la France. L'original du plan de Beaurain est accompagné au dos d'une note explicative.

2 Archives nationales. R4, 281.

FEU D'ARTIFICE TIRÉ EN 1644 SUR LA PLACE DU PALAIS CARDINAL

Fac-similé d'un dessin original de la collection DESTAILLEURS (Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale)

La [illegible] dans le cartou[illegible] [illegible] que l'indication relative à la présence de Louis XIII

santes pour faire face aux charges qui lui incombaient. Or, l'héritage du cardinal était plus que suffisant pour les couvrir. Donc les ventes faites en 1655 et 1658 sont nulles; les propriétaires actuels de ces maisons doivent être déclarés déchus de leurs droits de propriété, et les maisons faire retour à mon patrimoine. » On comprend l'émotion qu'excita un pareil procès, qui ne dura pas moins de vingt et un ans, avec des péripéties diverses. Toute la basoche entra en campagne. Ce fut une guerre de mémoires pour et contre. Les propriétaires des maisons du Palais-Royal répondirent aux revendications du maréchal, en disant : « Non! il n'y eut pas dans la succession du cardinal de somme suffisante pour payer les créanciers. Ce qui le prouve, c'est l'examen des comptes de tutelle de la duchesse d'Aiguillon. Les chiffres que fournit, pour les besoins de sa cause, le maréchal de Richelieu sont fictifs ou erronés. S'il en avait été autrement, les créanciers de la succession du cardinal n'auraient pas pu obliger le duc à la vente. C'est sur leurs instances que fut rendu, en 1655 et en 1658, l'arrêt qui permit l'aliénation. Donc la vente est bonne, et les prétentions du maréchal injustifiées. » Tous les mémoires du temps, toutes les gazettes parlent des incidents de ce procès fameux, auquel on ne comprenait pas grand'chose, car le fond restait obscur à la foule. Le Parlement n'aurait pas tardé si longtemps à rendre un arrêt, mais des difficultés naissaient des parentés et alliances des parties en cause avec leurs juges. A la fin, comme il fallait aboutir, le roi décida en Conseil, le 27 février 1753, que le jugement serait rendu nonobstant les parentés, pourvu que celles-ci fussent au troisième degré ou aux degrés plus éloignés[1]. Ce ne fut pourtant que le 28 août 1755 que le Parlement fit paraître un arrêt qui déboutait le maréchal de Richelieu. Ce fut un soulagement pour les propriétaires des maisons du Palais-Royal.

DÉCORATION DE LA SALLE DES BAINS
PAR SIMON VOUET

1. Archives nationales, R4, 282.

Si le duc eût gagné son procès, dit une note manuscrite d'un contemporain, familier avec les choses du Palais[1], ç'auroit été un objet de quatre millions de restitution de fruits, et la propriété de toutes les maisons, ce qui auroit ruiné quatre cents familles.

Revenons à l'installation de la reine Anne d'Autriche au Palais-Royal. Dès la fin de l'année 1643, elle y a pris ses habitudes, y donne réception aux ambassadeurs, prend plaisir à se promener dans le jardin où, parfois, elle s'attardera des nuits entières sous les arbres[2]. L'Anglais Evelyn, âgé de vingt-trois ans, ayant reçu de Charles Ier la permission de voyager sur le continent, visite le palais à cette époque et s'extasie sur ses beautés. Il dit dans son *Journal*, à la date du 6 avril 1644 :

Je suis allé souvent au Palais Cardinal... C'est une fort belle maison, quoique un peu basse. Les galeries, les portraits de gens de distinction des deux sexes, les bains de la reine, le salon d'audience et son plafond richement sculpté et doré, la salle de spectacle, le jardin, qui est fort grand, et sa belle fontaine, ses bosquets et son mail sont dignes d'attention...

Les délais réguliers pour le deuil du roi étant passés, on y donne des fêtes. En 1644, il y eut un feu d'artifice tiré sur la place. La reine y assista sur le balcon de la rue Saint-Honoré avec ses enfants. Un dessin de la collection Destailleurs[3], reproduit plus tard par la gravure, nous donne un tableau très intéressant de cette cérémonie. Mais la légende écrite dans le cartouche est manifestement erronée, car la date de 1642 est en contradiction flagrante avec l'inscription qu'on lit au-dessus du balcon : « *Palais-Royal.* » De plus, Louis XIII n'était plus de ce monde quand le monument reçut ce titre. Quoi qu'il en soit, le morceau est curieux. L'hiver de 1645 débuta par de brillantes fêtes au Palais-Royal, à l'occasion du mariage de Wladislas VII, roi de Pologne, avec Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Nevers, cette Louise qui avait aimé Gaston d'Orléans, et s'était ensuite compromise avec Cinq-Mars. La cérémonie eut lieu dans la chapelle, et pendant trois jours, il y eut bals, soupers, jeux scéniques, comédie française et comédie italienne.

Les ambassadeurs polonois, dit une relation du temps, s'y trouvèrent avec les principaux de leur suite et les princes, princesses, seigneurs et dames de la Cour tous si richement vestus et parés de tant de pierreries, qu'il est fort mal aisé de voir rien de si beau. Le théâtre étoit couvert d'une toile, laquelle estant tirée, il parut une table garnie de fruits et de toutes sortes de confitures, vers laquelle, par un pont, furent conduites toutes les princesses et dames du bal, le

1. Manuscrit inédit. Collection V. Champier.
2. Mme de Motteville. *Mémoires*.
3. Bibliothèque nationale. Cabinet des Estampes.

roi et les reines demeurans en leurs places, où les gardes apportèrent à Leurs Majestez plusieurs platz de confitures. La table estant levée, le roi[1], avec la grâce qui reluit dans toutes ses actions, prit par la main la reine de Pologne et la mena par le mesme pont sur le théâtre, où Sa Majesté commença le bransle, qui fut rempli de la plupart des princes, princesses, seigneurs et dames du bal. Le bransle fini, le roi, avec la mesme grâce et son port majestueux, conduisit cette reine en son siège; et estant retournée sur le théâtre, Sa Majesté s'assit avec M. le duc d'Anjou, son frère, pour voir danser les courantes, qui furent commencées par le duc d'Enguien, aussi doux à la danse que rude dans les combats, et continuées par les autres seigneurs et dames; le roi y dansa pour la seconde fois et prit M. le duc d'Anjou avec une telle adresse, que chacun fut ravi de voir tant de gentillesse en ces deux jeunes princes.

DÉCORATION DE LA SALLE DES BAINS PAR SIMON VOUET

Aussi bien, puisqu'il est question ici des fils d'Anne d'Autriche, est-ce le moment de dire quelques mots de ce qui fut fait au Palais-Royal pour ces princes, ce qu'était leur « maison », ce que furent leurs jeux et leur éducation. La reine, qui aimait ses enfants et leur donnait par accès des témoignages passionnés de tendresse, acceptait qu'ils fussent loin d'elle, dans une autre partie des bâtiments, restait des journées sans les voir et montrait à leur égard une incurie qui paraît extraordinaire. Mme de Motteville a raconté dans ses *Mémoires*[2] par quelle négligence on laissa le futur monarque, à l'âge de cinq ans, tomber dans le bassin du jardin particulier qui était sous les fenêtres de son appartement, ce qui faillit lui coûter la vie. Nous avons, d'autre part, les récits de ses pugilats avec son jeune frère, et Choisy nous a narré tout au long la dispute qu'il fit au duc d'Anjou pour un poêlon de bouillie, dispute dans laquelle « Monsieur » fit mine de frapper le roi. Il est vrai qu'on leur donnait le fouet[3] à tous deux pour les corriger, mais un peu plus d'attention préventive aurait mieux fait l'affaire. On sait enfin par La Porte, valet de chambre de Louis XIV, ce que fut l'enfance du jeune roi. Pour quelques historiens, il est vrai, La Porte,

1. C'était le jeune Louis XIV. Il n'avait pas alors encore tout à fait sept ans. L'auteur du récit lui attribue un rôle bien brillant pour cet âge.

2. Mme de Motteville, *Mémoires*, t. Ier, p. 264.

3. Cf. Brienne, *Mémoires*, t. Ier, p. 190 et suivantes.

hostile à Mazarin, est suspect. Mais tous les contemporains qui ont traité ce sujet sont unanimes à signaler, avec un étonnement douloureux, le soin avec lequel ce prince fut volontairement détourné de toute étude sérieuse, de toute culture intellectuelle. Mazarin, qui s'était adjugé la surintendance de l'éducation royale, disait parfois : « Il en saura toujours assez[1], » et voilà qui constitue de graves présomptions pour les calculs qu'on lui reproche. Il lui donna comme gouverneur, en 1646, le marquis, depuis maréchal de Villeroy, qui était un honnête homme et fort capable de lui inculquer des sentiments d'honneur, mais non le savoir qu'il eût fallu. D'ailleurs, le marquis se plaignait de n'être pas maître de la manière dont son élève était instruit, ajoutant que, pour lui, « il n'auroit pas laissé un aussi bon fond sans le cultiver. » Quant à l'abbé Hardouin de Beaumont de Péréfixe, précepteur sous lui, il aurait été bien empêché d'enseigner à Louis XIV ce dont lui-même avait si peu de connaissance. Dans les premières années, Louis XIII, qui, lui aussi, avait eu à souffrir d'une éducation négligée et de l'isolement, avait voulu instituer pour ses fils une compagnie d'enfants d'honneur. Cette jeune garde, qui jouait aux soldats et que Mme de Lassalle, femme de chambre de la reine, dressait elle-même à porter le mousquet et à saluer de l'épée, ne resta pas longtemps auprès des jeunes princes au Palais-Royal. La compagnie fut dissoute par Mazarin, peu après les fêtes organisées le 13 janvier 1650, par le gouverneur de Villeroy, pour former, disait-on, le roi dans « les exercices de la guerre », et qui sont fort connues par diverses gravures intitulées : *le Fort du Palais-Royal*[2]. Il en existe une notamment d'Israël Silvestre, datée (1650) et signée, ainsi qu'une estampe allemande qui n'offre avec la première qu'une insignifiante différence, et que nous reproduisons (page 131). Loret a parlé de cette fête qui inspira peut-être au jeune roi l'idée des merveilleux carrousels qu'il ordonna plus tard :

> Je vis jeudy faire la guerre
> Au fort construit dans le parterre
> Du jardin du Palais-Royal[3].

Une pièce de vers, relative au même sujet, mais datée de 1651, et conservée à la Bibliothèque nationale[4], est particulièrement intéressante en ce qu'elle

1. Mme de Motteville, *Mémoires*.

2. A quelle date eut lieu exactement cette petite fête militaire? Est-ce le 13 janvier 1650, comme le dit Loret dans sa *Muse historique*? Il convient de remarquer qu'à ce moment on devait être occupé au Palais-Royal à tout autre chose qu'à des cérémonies de ce genre, puisque l'arrestation des princes eut lieu le 16 janvier 1650. Est-ce plutôt en 1651, comme le dit la description en vers que je reproduis ici?

3. Loret, *Muse historique*, t. Ier, p. 9-13, janvier 1650.

4. D'après cette pièce, on peut supposer que le tout, gravé par Silvestre en 1650, ne servit que quelques mois plus tard aux jeux du roi.

nous donne les noms des jeunes gens et des enfants qui composaient cette compagnie d'honneur du petit roi :

Je voy déjà marcher en teste
Un resolu petit « Monsieur »,
C'est le plus petit de la Feste,
Mais c'est bien le plus grand de cœur.
C'est le petit Monsieur d'Anjou,
Qui me doit un petit bijou ;
S'il est tel en faits qu'en paroles,
Je seray le Roy du Perou.
C'est le Perou que dix pistoles
A des gens qui n'ont pas le sou.

Puis vient la description du cortège, conduit par M. de Villeroy en personne :

Pour le gouverneur de la place,
C'est Monsieur de Villeroy,
Noble seigneur de noble race,
Très digne gouverneur du roy.

Chacun des jeunes preux a un costume caractéristique, et le narrateur leur donne des qualités qui lui fournissent ses rimes :

Voicy belle trouppe de princes,
Monseigneur de Guise et d'Elbeuf...
Vous ne pouvez dedans la ville
Trouver un plus brave sergent
Que Monseigneur le duc d'Anville
Qui vaud un muid de bel argent,
Ny que le comte de Nogent,
Trois fois plus docte qu'un régent.

Arrivent alors les gens d'armes vêtus en Amours : le petit Saint-Aignan, le jeune Esplandian, et d'autres dont le rimeur estropie parfois les noms. Il en est un qui manque pourtant : c'est celui de Brienne fils, qui d'habitude avait sa part dans ces exercices :

Le généreux duc de Candale,
Lambert, Comminge et Richelieu,
Signerau, Foucaut et La Salle,
En sont aussy, grâces à Dieu :
Langlé, Du Plessis et Chaumont,
Magiron, Lognac et d'Obeterre,
Villarceau, Monloit et D'Orvat :
Ce sont gens qui vont à la guerre
Comme Apollon alloit au bal.

Enfin, on voit en queue les seigneurs plus ou moins compatriotes du ministre en cour :

Avec le prince de Tarente,
J'y vois Montigni, Mancini,
Magalati et plus de trente
Dont les noms finissent en i.

Le jeune Louis XIV, avant de faire son apprentissage de la guerre, avec les petits seigneurs de son entourage, avait eu, comme tous les enfants, des miniatures de soldats en métal : ces jouets étaient magnifiques. Loménie de Brienne, qui commençait alors son métier de courtisan, dévalisait pour son petit maître les magasins du fameux Roberdet, orfèvre alors si réputé que ces mots « façon Roberdet » se rencontrent durant un demi-siècle dans nombre d'*Inventaires*[1]. Anne d'Autriche donna ainsi à son fils un petit canon en or et des soldats que le célèbre Merlin fondit et cisela sur les modèles du sculpteur Jules Chassel[2].

C'est avec ce genre de fêtes et d'exercices que Mazarin se borna à instruire le roi. Parfois aussi il le conduisait lui-même à la chasse, où l'enfant faisait déjà merveille. Les gazettes du temps sont remplies de ses prouesses, et son courage, son adresse étaient excités par la présence du cardinal. La chasse à courre du cerf, du daim et du sanglier, à Fontainebleau, était accompagnée de la chasse à tir, où Louis XIV ne se montrait pas moins adroit :

Dimanche, le roy bien monté
Revint en la grande cité
Avec la romaine Éminence.
Louis, lequel tire à merveille,
Envoya du plomb aux oreilles
De cent cinquante-six lapins;
D'un fusil au bout de ses mains,
Il abasourdit trente lièvres[3]...

On organisait même des chasses en miniature jusque dans le jardin du Palais-Royal, ainsi qu'en témoigne le récit fait pour celle qui eut lieu le jour de la Saint Hubert, le 4 novembre 1649, et qui a été publié sous ce titre : *Les particularités de la chasse royale, faite par Sa Majesté le jour de Saint Hubert et de Saint Eustache, patrons des chasseurs, accompagnés de plusieurs seigneurs de marque de la Cour.* Ce jour-là on courut le lièvre, puis un cerf fut lancé, et même un sanglier forcé. Pour finir, il y eut un combat entre un taureau et des chiens. Le champ clos de cette lutte fut

1 Henry Havard, *Histoire de l'Orfèvrerie*, p. 407.
2 On ne possède aucun renseignement sur cet artiste.
3 *La Muse royale*.

dressé auprès d'une des cours latérales, sur l'emplacement d'une des anciennes tours de l'hôtel d'Angennes. Mazarin suivit la chasse à cheval, ayant devant lui le petit duc d'Anjou qu'il fit ainsi trotter par tout le parc.

Le roi apprenait en même temps à monter à cheval, et nous savons par certaine épître de Scarron que sa jeune majesté ne fut pas exemptée de cette expérience indispensable à tout bon cavalier, et qui consiste à être jeté par terre au moins une fois. C'était dans les manèges alors à la mode de Mémont, Arnolfi ou Delcamp, qu'il prenait ces leçons. Loret dit dans sa gazette :

> Pour augmenter du roi l'adresse,
> Le vieux Arnolfini le dresse
> Dans Bourbon, manège royal,
> En l'art de monter à cheval.

LES ARMES DU DUC DE RICHELIEU
PETIT-NEVEU DU CARDINAL, ET SON HÉRITIER

Mazarin lui donnait le goût des chevaux et l'habituait à rechercher les races les plus distinguées. Aubery raconte que lorsque le roi était en convalescence de la petite vérole, qui l'atteignit le 11 novembre 1647, « il désira passionnément voir le cheval anglois dont le cardinal Mazarin lui avoit fait présent, et qu'il fallut monter exprès à sa chambre[1]. » Le jardin du Palais-Royal fut aménagé à souhait pour ces exercices. Devant les arcades à jour sur lesquelles la reine avait fait placer le balcon doré, on établit la carrière où l'on courait la bague : elle était dissimulée par une haie de verdure assez haute. Sur les trois autres côtés du jardin, le jeu de mail longeait les murs de clôture. Enfin, le petit bois, tout au fond, servait pour les chasses enfantines.

La danse surtout n'était pas négligée, et c'était une des distractions favorites du prince, qui excella tout de suite dans cet exercice. Loret dit encore :

> Notre monarque prend la peine
> De danser trois fois la semaine
> Son ballet, qu'on nomme en vingt lieux
> Le charmant paradis des yeux,
> Afin que plus de monde voye
> Ce rare spectacle de joye.

Louis XIV n'avait pas encore quinze ans que Mazarin le conduisait

1. AUBERY, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. Ier, p. 377.

lui-même non seulement à ces fêtes, à ces danses, à ces ballets, où le jeune garçon, d'un tempérament ardent et qui avait déjà le goût de la femme, ne devait pas voir sans émotion

. . . briller aux chandelles
Des gorges passablement belles,

mais il l'entraînait aussi à toutes sortes de spectacles, lui montrait Scaramouche au château de Vincennes, le conduisait lui-même à la foire :

Notre monarque et l'Éminence
Ont honoré de leur présence
Les danseurs de corde... [1].

Comment s'étonner qu'avec un pareil système d'éducation le jeune roi, quand il ne jouait pas et qu'il passait ses journées livré à lui-même dans son appartement du Palais-Royal, avec les femmes de chambre, faisant la différence de l'abandon dans lequel on le laissait et de la garde nombreuse dont s'entourait Mazarin — que pour cela il appelait « le Grand Turc » [2], — comment s'étonner, dis-je, si, avec les dons réels qu'il avait, sa jolie figure, sa grâce, son enjouement, son besoin d'expansion, sa virilité précoce, il fût si vite exposé aux accidents que nous fait entendre à demi-mots son valet de chambre La Porte :

Le roi ayant dîné chez Son Éminence et étant demeuré avec lui [Mazarin] jusque vers les sept heures du soir, il m'envoya dire qu'il se voulait baigner. Son bain étant prêt, il arriva tout triste, et j'en connus le sujet sans qu'il fût nécessaire qu'il me le dît; la chose était si terrible, qu'elle me mit dans la plus grande peine où j'aie jamais été, et je demeurai cinq jours à balancer; mais considérant qu'il y allait de mon bonheur et de ma conscience de ne pas prévenir, par un avertissement, de semblables accidents, je la lui dis enfin, dont elle fut d'abord satisfaite, et me dit que je ne lui avais jamais rendu un si grand service; mais comme je ne lui nommai pas l'auteur de la chose, n'en ayant pas de certitude, cela fut cause de ma perte, comme je le dirai en son lieu [3].

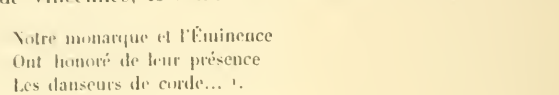

(*Signature de La Porte, valet de chambre de Louis XIV.*)

1 SCARRON, 7e épître, p. 56.
2 MIGNET, *Introduction relative à la succession d'Espagne*, t. Ier, p. XLIV.
3 LA PORTE, *Mémoires*, Paris, 1792, p. 290.
4 Cette signature de La Porte est reproduite d'après un acte notarié du 21 février 1670 que j'ai trouvé chez un des notaires de la famille d'Orléans, et par lequel « Pierre de La Porte, conseiller du Roy en ses conseils, cy devant premier valet de chambre de Sa Majesté », donne à un certain Henri de Bisenglien, gouverneur des citadelles de Marseille, la somme de 24,000 livres pour se constituer 1,200 livres de rente.

Peu de temps après, le roi était atteint d'une « tumeur squirreuse au sein droit et de dartres par tout le corps. Il en fut guéri à l'aide d'un emplâtre par son médecin Vallot »[1]. A quinze ans, il recevait les premières leçons de libertinage de Mme de Beauvais, femme de chambre d'Anne d'Autriche, qui était vieille, laide, borgne et débauchée, mais qui sut néanmoins s'offrir, par surprise, dit-on, cette fleur royale[2]. Elle n'en eut que plus de crédit à la Cour, malgré les brocards qu'on fit pleuvoir sur elle :

Si la Beauvais b..... à cent ans,
Pourquoi ces jeunes dames,
Pleines de jeunesse et d'appas,
Pourquoi ces jeunes dames
Ne b.....-elles pas?

ANNE D'AUTRICHE
(D'après l'émail de Petitot)

Michelet[3] — parlant de la vie que menait Louis XIV au Palais-Royal — juge sévèrement la conduite de Mazarin qui dirigea si mal son élève.

Vous auriez découvert, dit-il, dans quelque galetas l'héritier, le jeune maître, joli garçon, malpropre et mal peigné, vautré tout le jour sur un lit dont les draps passent à l'état de dentelle, à quoi travaille de son mieux le jeune seigneur, prenant plaisir à agrandir les trous, y passant le pied ou la jambe, ou enfin se levant le soir pour s'amuser à quelque farce où il jouera Mascarille ou Scapin. On travaille, du reste, à son éducation. L'*abbate* le régale de contes gras, et, le soir, l'intendant, s'il ne lui fait courir les filles, le travestit en fille et le mène je n'ose dire où.

L'histoire des draps troués du roi est bien connue et paraît incroyable tant elle semble incompatible avec ce qu'on sait du luxe de ce temps, de la pompe extérieure qui régnait malgré tout à la Cour, du train de vie, en somme, qu'on menait à cette époque au Palais-Royal, et dont certains comptes de dépenses font foi[4]. Tous les *Mémoires* de l'époque cependant parlent du dénûment dans lequel Mazarin — dont la fortune personnelle ne cessait de

1. Cf. à ce sujet et pour toutes les aventures amoureuses de Louis XIV durant cette période le *Cabinet secret de l'histoire*, par le docteur Cabanès (1895, in-18), p. 1-13.

2. Cf. *Correspondance de Madame*, p. 469; Saint-Simon, *Mémoires*, et manuscrits français à la Bibliothèque nationale, 12617, p. 425, et 12618, p. 249. La fille de Mme de Beauvais épousa, plus tard, à quinze ans, le marquis de Richelieu, frère du duc de Richelieu, héritier du cardinal.

3. Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 304.

4. Consulter, par exemple, les *Comptes de dépenses des Bâtiments du roi* pour les années 1643, 1644 et 1645. Archives nationales, O1 3387. Voyez aussi l'*Etat des dépenses d'Anne d'Autriche* pour le Val-de-Grâce. Bibliothèque nationale. Manuscrits. F. 10414.

s'accroître — laissait la famille royale. Les témoignages abondent. Je n'en citerai que deux, mais particulièrement dignes de foi :

L'avarice du cardinal, dit Mme de Motteville, était telle que la reine n'avait pas d'argent; toute la dépense de sa maison se faisait par ordre de Colbert, créature du cardinal, qui épargnait sur toute chose[1].

Dans un des curieux agendas où Mazarin écrivait au jour le jour ses impressions et ses pensées les plus intimes, dans le langage semi-italien, semi-français qui lui était spécial, on lit, à la date de 1650, les lignes suivantes :

La Reyne pout dire en discour à S. A. R. [le duc d'Orléans, oncle de Louis XIV] qu'elle n'a pas trop songé à ses affaires, veu que 8 ans de regenze sont en pire estat que n'estoyent devant. Elle n'a pas aumenté d'un sol de revenue; elle doit 200,000 escus plus que ne devoyt; elle n'a fayt affaire extraordinaire pour un sol; sa mayson, depuis 3 ans, n'a pas eu le tiers de ce qu'on est accoustumé lui donner; tous ses serviteurs se playgnent avec rayson de morir de faym, ce que n'a pas empêché, dans le mesme temps, qu'elle n'aye volu fayre des gratificazions, et en dons d'argent comptant, en revenus et par d'autres moyens, à S. A. R., et ordonner que sa mayson aumenta de 360,000 livres fort pontuellement payé[2].

En 1646, l'existence domestique au Palais-Royal était réellement fort précaire, et la table était si mal servie que l'écho de cette misère en allait jusqu'au dehors. Loret, dans un volume de trois ans antérieur à sa *Muse historique*, nous donne la *Requeste des seigneurs, dames et demoiselles du petit coucher de la reine à monseigneur le cardinal;* on y voit qu'on manquait de vin, qu'on n'avait pas de serviette, et que les vivres étaient si peu abondants que les convives se précipitaient en affamés pour en avoir leur part :

Nous du petit coucher, tant masles que femelles,
Escuyers, chevaliers, dames et demoiselles,
N'avons le plus souvent, alors qu'il faut souper,
Ni chaise pour s'asseoir, ni cousteau pour couper.
Illec nostre mouchoir nous sert de serviette;
L'un n'a point de cueiller, ni l'autre de fourchette.
Alors qu'on nous présente un chapon, un poulet,
L'un le prend par les pieds, l'autre par le colet,
Chascun dessus son corps exerce tirannie,
Le tout sans preference et sans cérémonie;
Et l'on diroit de nous, en cette extrémité,
Que nous n'avons jamais leu la civilité...
La Reyne a rehaussé d'un pain nostre ordinaire...
Si nous avons du pain, nous n'avons pas de vin...
Ce bien considéré, *Plaise à son Eminence*,
Qui chez nostre maitresse a la surintendance,

1. Mme de Motteville, t. VI, p. 66.
2. Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds Baluze, n° 1, p. 97.

Nous ordonner du vin par bonté, par pitié,
Par belle courtoisie ou par pure amitié...
Si nous en parlons bien, quand nous n'avons point bu,
Usant par son moyen de ce charmant breuvage,
Et de bouche et de cœur, nous boirons sa santé,
Après celle de l'une et l'autre majesté.

Durant ces jours de misère, les réceptions sont rares au Palais-Royal et il n'y est point question de fêtes. Le baptême du jeune duc d'Anjou, retardé

LE PETIT FORT CONSTRUIT EN 1650 DANS LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL
POUR LE JEUNE LOUIS XIV

indéfiniment, n'eut lieu que le 11 mai 1648 (il avait alors huit ans) dans la chapelle du Palais, cette chapelle que l'Anglais Evelyn nous décrit dans son *Journal*. On y entrait par une porte placée au milieu de la galerie des hommes illustres :

Du milieu de la galerie, on entre dans une jolie chapelle, avec un pavé ouvragé de toutes sortes de marbres, comme en est aussi l'autel et deux statues du chevalier Bernin : une de saint Jean et l'autre de la Sainte Vierge[1].

Nous avons, pour cette époque, un État des gages payés au personnel qui gardait le Palais-Royal. On n'y trouve aucun des noms des serviteurs

1. EVELYN. *Journal*, 18 novembre 1649.

du cardinal de Richelieu, pas même celui de son valet de chambre Des Bournais, qu'il avait demandé, dans son Testament, qu'on nommât « concierge dans le Palais-Cardinal ». Voici ce document :

Année 1645 :

A François Seneschal, concierge du Pallais Royal, pour trois quartiers de ses gaiges.	450 livres.
A François Huet, ayant la charge du nettoyement des chambres et soin des clefz dudit pallais, pour trois quartiers de ses gaiges.	225 —
A Maillet, ayant la charge et garde des salles et machines dud. pallais, pour trois quartiers de ses gaiges.	225 —
A Toussaint Dumée, peintre, ayant la garde et entretenement des peintures et dorures, pour trois quartiers de ses appointements.	450 —
A Jean Guerin, portier des portes des rues des Bons Enfants et de Richelieu, dud^t Pallais Royal, pour trois quartiers de ses appointements.	150 —
A Jean Mousset, portier de la grande porte dud. Pallais Royal, pour trois quartiers de ses appointements. . . .	150 —
A François Desmoulins, concierge des corps de garde françois et suisses dud^t pallais, pour trois quartiers de ses appointements	150 —
A Nicolas Bouticourt, jardinier des jardins dud^t pallais tant pour trois quartiers de ses gaiges que pour l'entretenement des dicts jardins	600 —

Signé : LOUIS et GUENEGAUD.

Les fêtes données à cette époque à Christine de Suède, qui visitait la France, ne furent guère brillantes. Cette princesse regarda sans mot dire[1] les appartements que lui montra Anne d'Autriche, ses Bains, son Oratoire, ses peintures, appréciant tout sans rien faire paraître, étonnant un peu par ses brusqueries cette Cour de France qui n'était point habituée à des allures aussi cavalières. Elle alla au théâtre, et on la vit avec stupéfaction poser, une fois assise, ses pieds sur la balustrade de la galerie qui était devant elle, découvrant ainsi, dit la chronique, au public placé en contre-bas, la nudité de ses dessous. Elle se moquait des dames de la Cour qui maniaient avec des grâces mignardes leurs éventails à l'espagnole. — « Pourquoi des éventails? » dit-elle : « Les femmes de ce pays-ci sont assez éventées sans cela. » On la vit partir sans regret.

La Fronde allait éclater. Déjà, dans le peuple, on ne se gênait pas pour

1. Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.

ANNE D'AUTRICHE A CINQUANTE ANS
(Gravure de Nanteuil, d'après le portrait peint par Mignard)

plaisanter et chansonner Mazarin. On s'en prenait à la reine elle-même, et dans des satires cyniques, on parlait ouvertement de ses amours avec le ministre. Un jour, sur la place Notre-Dame, où Anne d'Autriche avait coutume de

se rendre tous les lundis pour entendre la messe, des filles lui crièrent : « A Naples! » On chantait sur l'air : *Ah! que j'aime ma bergère!* des vers « sur l'amitié que la reine porte à Mazarin ». Un de ces libelles disait[1] :

Pour moy je suis sans chagrin
Contre Jules Mazarin :
C'est un étranger
Qui veut se venger,
Je pardonne à sa haine ;
Mais je voudrais bien étrangler
Notre p..... de reyne, o guay!
Notre, etc.

Des événements dont le Palais-Royal fut alors le théâtre, et qu'on trouvera dans n'importe quel livre d'histoire, il n'y a pas lieu de parler ici. On se rappelle les épisodes de cette triste époque, l'arrestation de Broussel et de ses collègues du Parlement (26 août 1648), la démarche faite le lendemain au Palais-Royal pour les délivrer, et la réponse de la reine qui, venant de prendre son copieux repas de midi, s'écria, rouge, emportée, avec des gestes de furie : « Je les rendrai, mais morts, » et se retira dans sa chambre grise, en faisant claquer la porte. A partir de ce moment et pendant les deux années qui suivent, on ne respire plus qu'odeur de guerre civile dans la maison jadis si paisible bâtie par Richelieu. Le 12 septembre 1648, la reine emmène ses fils à Saint-Germain, sous le prétexte que le jeune duc d'Anjou a la petite vérole et qu'il lui faut changer d'air. Elle revient à la fin d'octobre, mais le peuple gronde et Paris ne semble pas sûr. Au Palais-Royal, tout le monde conseille la fuite. Mazarin qui tremble et prie, Gaston d'Orléans, l'oncle du roi, qui est blême de peur, Henriette d'Angleterre qui a vu à Londres une révolution commencer comme celle-là et évoque devant le cardinal le destin de Strafford. Le départ fut décidé. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, à cinq heures du matin, Anne d'Autriche s'évada, c'est le seul mot qui convient quand on lit le récit de Mlle de Motteville :

Les portes du Palais-Royal se fermèrent avec commandement de ne les plus ouvrir. La reine se releva ; le maréchal de Villeroy, à qui on donna connoissance de cette résolution quand il fut indispensable qu'il la sût, laissa dormir le roi jusqu'à trois heures du matin, puis le fit lever, lui et *Monsieur*, pour les faire monter dans le carrosse qui les attendoit à la porte du jardin du Palais-Royal. La reine se joignit au roi et à Monsieur. Ces trois personnes royales furent suivies du maréchal de Villeroy, de Villequier et de Guitaut, capitaine des gardes de Leurs Majestés, de Comminges, lieutenant des gardes de la reine, et de Mme de Beauvais, sa première femme de chambre. Ils descendirent par un petit escalier dérobé qui

1. Chansons attribuées à Bois. — Bibliothèque nationale. Recueil de Maurepas, t. XXII, f. 121.

de l'appartement de la reine alloit dans le jardin, et, sortant par cette petite porte qui est par-delà le rond d'eau[1], montèrent dans les carrosses qui les attendoient. La reine étant au Cours, qui étoit le lieu du rendez-vous, s'y arrêta pour attendre que le duc d'Orléans, avec toute la maison royale, fût venu la joindre. Mazarin se mit dans un carrosse à six chevaux et s'en alla trouver la reine, qui l'attendoit. Le duc d'Orléans, qui avoit soupé chez le maréchal de Grammont, étant arrivé au Luxembourg, fit éveiller Madame, qui se leva toute troublée : il fit aussi lever ses filles, et toutes ensemble s'en allèrent où la reine les attendoit. Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans, qui avoit été avertie par la reine même, alla se joindre, selon l'ordre qu'elle en avoit reçu, avec la famille royale. Le prince de Condé en fit autant dans sa maison; la princesse sa mère prit la princesse sa belle-fille et le petit duc d'Enghien son petit-fils, encore au maillot, et vint de même grossir la troupe du Cours. Le prince de Conty fut aussi de la partie, et toute la maison royale étant assemblée, elle prit le chemin de Saint-Germain-en-Laye.

MARGUERITE DE LORRAINE, FEMME DE GASTON D'ORLÉANS
(Gravure de S. A. Bolswert, d'après le portrait peint par Van Dyck)

Ce ne fut encore qu'un faux départ, car la Cour revint bientôt au Palais-Royal quand l'armée de Gaston d'Orléans et de Condé lui eut préparé une rentrée triomphale.

Il y eut encore quelques jours de calme — calme intermittent — pendant lesquels eurent lieu diverses réjouissances au palais et les exercices dont j'ai parlé plus haut, destinés par Mazarin à amuser son royal élève, la prise du fort, la chasse dans le jardin, la brillante représentation au théâtre d'un

1. La porte donnant sur la rue des Petits-Champs.

Ballet des Eléments, dans lequel le jeune roi et son frère avaient un rôle. Evelyn en parle dans son *Journal :*

L'élément du feu étoit admirable ; puis l'on vit Vénus descendre des nuages, et la conclusion fut le spectacle du ciel, où tous ces divers personnages se transportèrent. Mais ce qui faisoit la gloire et le mérite de cet opéra, c'étoient les acteurs qui n'étoient rien moins que le roi de France, son frère le duc d'Anjou et tous les grands de la Cour. Le roi s'acquittoit de son rôle à l'admiration de tous. La musique consistoit en vingt-neuf violons, vêtus à l'antique ; mais les habits des princes et seigneurs qui y jouoient étoient d'une richesse et d'une splendeur admirables[1].

Evelyn donne comme date à cette représentation le 11 mai 1651. Une tranquillité relative régnait à la Cour. L'arrestation des princes un an avant, le 16 janvier 1650, coup de surprise accompli dans la galerie du Palais-Royal précédant la salle du Conseil, avait marqué le second acte de la Fronde et rassuré la Cour. Mais le répit fut de courte durée. Mazarin dut quitter la France, laissant la famille royale sous la garde de Gaston d'Orléans. C'est alors que se passa l'incident de Louis XIV que le peuple alla voir dormir dans sa chambre. Il a été conté en détail par Mme de Motteville. Une rumeur montait menaçante sous les fenêtres du palais. Anne d'Autriche, déjà couchée, se lève, fait doubler les gardes à toutes les portes, puis déclare qu'elle n'a nulle envie de partir à Saint-Germain, que le roi dort d'un profond sommeil. Les émeutiers ne se tiennent pas pour satisfaits :

Ils répondirent qu'ils vouloient eux-mêmes voir le roi. Il y en eut donc qui entrèrent jusque dans le Palais Royal, criant qu'on leur montrât le roi, et qu'ils le vouloient voir. La reine, le sachant, commanda aussitôt qu'on ouvrît toutes les portes, et qu'on les menât dans la chambre du roi. Ravis de cette franchise, ils se mirent tous auprès du lit du roi, dont on avoit ouvert les rideaux ; et reprenant alors un esprit d'amour, lui donnèrent mille bénédictions. Ils le regardèrent longtemps dormir et ne pouvoient assez l'admirer. Cette vue leur donna du respect pour lui.

Une pareille scène n'était pas faite pour rassurer Anne d'Autriche. Elle partit de nouveau à Saint-Germain, avec ses enfants, en septembre 1651, et ne rentra à Paris que le 21 octobre 1652. Cette fois, ce ne fut pas pour s'installer au Palais-Royal. Elle en avait assez décidément de cette demeure, plus agréable sans doute que le Louvre, mais que de tous côtés la foule pouvait trop facilement envahir. La reine se résolut à donner au Palais une destination nouvelle.

1. Evelyn, *Journal*.

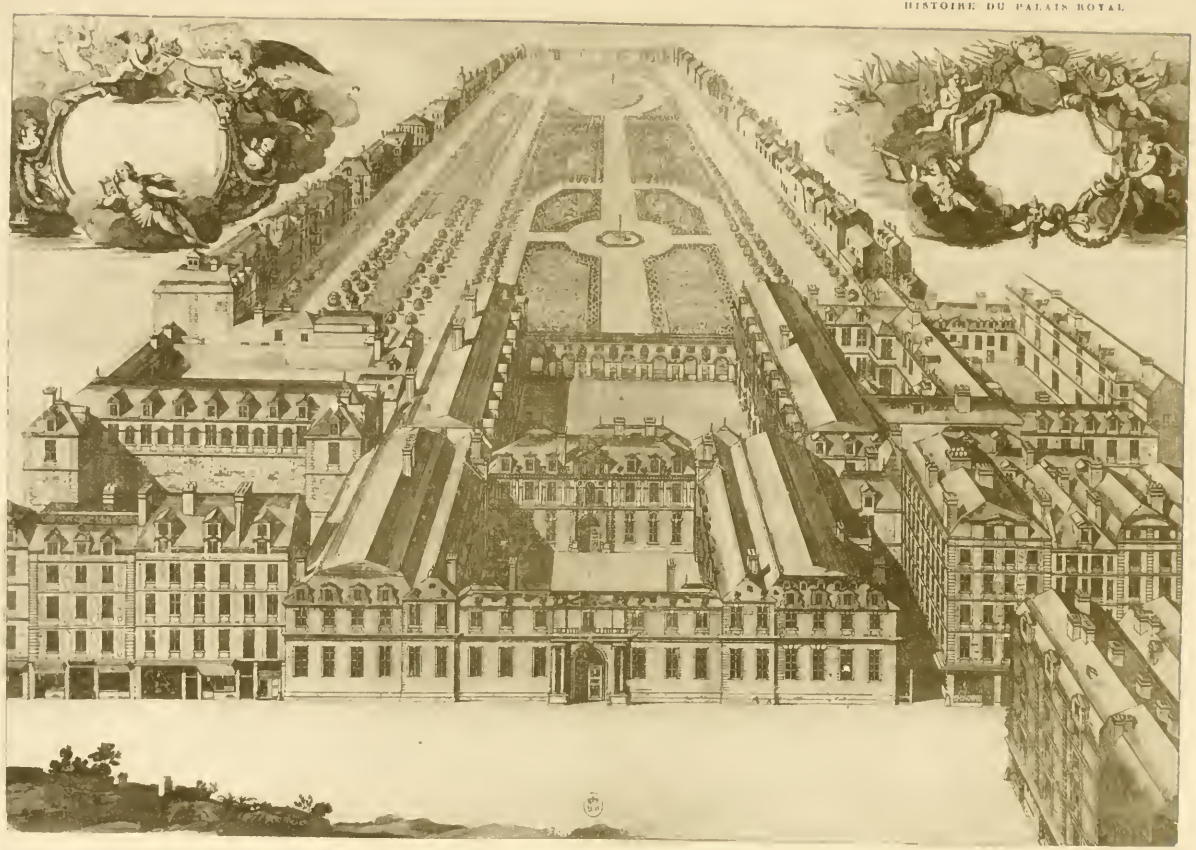

VUE DU PALAIS-CARDINAL VERS 1650

Reproduction du plan de LA BOISSIÈRE, gravé en 1679 (Chalcographie du Louvre)

VIGNETTE COMPOSÉE PAR CH. LEBRUN, GRAVURE DE S. LE CLERC

CHAPITRE IV

LE SÉJOUR DE LA REINE HENRIETTE D'ANGLETERRE
LE PALAIS BRION
1652-1660

Henriette d'Angleterre au Palais-Royal. La misère de la reine. — Délabrement du monument. — Le Palais-Brion. Roman des premières amours de Louis XIV. — Les accouchements clandestins de Mlle de La Vallière. — Rôle de Colbert en cette circonstance. — L'Académie des Beaux-Arts installée au Palais-Brion. La première exposition de tableaux.

Se trouvant brusquement abandonné par la Cour, le Palais-Royal, à partir de 1652 jusqu'à l'année 1660, fut à peu près désert. C'est la période la moins brillante de l'histoire de ce monument. En s'installant au Louvre, lorsqu'elle rentra à Paris, Anne d'Autriche y prit la place de sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, qui y était assez tristement logée et qu'elle envoya prendre résidence dans la demeure à laquelle elle-même renonçait comme n'offrant point assez de sécurité pour le roi. Ce fut un chassé-croisé. Depuis 1644, éloignée de Londres par la révolution qui devait coûter la vie à Charles Ier, son mari, la reine Henriette d'Angleterre vivait à la Cour de France, d'abord magnifiquement traitée, puis peu à peu laissée dans le plus pauvre isolement. Le cardinal de Retz a raconté dans ses *Mémoires* ce fait, si souvent cité, qu'elle manquait de quoi se faire du feu dans ses appartements en 1649 :

Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, j'allois chez la reine d'Angleterre, que je trouvois dans la chambre de Mademoiselle sa fille, qui

a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez! je viens tenir compagnie à Henriette : la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » J'exagérai encore cet abandonnement, et le gouvernement envoya 40,000 livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une reine, fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une Cour de France[1].

C'était pendant les années de si grande pénurie, où l'on ne payait pas même les gages des serviteurs du roi. Toutefois, sans méconnaître la réalité de cette détresse en ce qui concerne Henriette d'Angleterre, il faut se dire que ce moment si pénible ne fut que passager, et qu'on aurait tort d'en conclure, comme Voltaire, que la reine était absolument laissée dans la misère. Mazarin lui faisait une pension de 40,000 livres par mois, et dans son agenda secret, à la date de 1646, on trouve cette note[2] :

Cento mila lire alla regina d'Inghilterra, e farla pagare delle 40 mila lire il mese puntualmente.

Voilà pour ceux qui ne se contentent pas des légendes dont on fleurit si volontiers l'histoire, et qui recherchent avant tout la vérité. La veuve de Charles Ier ne mena d'ailleurs pas grand train au Palais-Royal. Tout entière à sa douleur, indifférente désormais au monde, fuyant les fêtes, enfoncée dans la religion, elle ne se souciait guère de ce que faisaient les gens de sa suite, parmi lesquels il y avait beaucoup d'Anglais, qui mirent sa maison au pillage. Les chroniques du temps sont vides de détails sur la vie qu'on menait alors dans le palais. On ne sait comment Henriette d'Angleterre y passa son existence, ni en quelle partie elle fixa son habitation. Sans doute, elle dut reprendre l'appartement d'Anne d'Autriche, qui était le plus commode et bien aménagé. Le reste fut abandonné à ses serviteurs, et peut-être aussi y laissa-t-on loger certains « officiers » de la maison du roi, pour utiliser ces vastes locaux que le déménagement précipité de la Cour avait dégarnis. Quoi qu'il en soit, il est certain que, durant les rapides années du séjour de la reine d'Angleterre, le Palais-Royal fut endommagé, nullement entretenu, et que tout y sentait à cette époque la désolation et la ruine. On a un aperçu de l'état dans lequel il pouvait être par le récit de deux Hollandais qui voyageaient alors en France et qui, à la date du 17 février 1657, écrivent ce qui suit dans leur *Journal* :

Le 17 février, nous fûmes voir le Palais Cardinal qu'on nomme à présent le Palais Royal. La reine d'Angleterre y demeure avec tout son train, qui a fait un

1. *Mémoires* du cardinal de Retz, t. Ier, p. 149.
2. Bibliothèque nationale, fonds Baluze, n° 8, p. 74.

PORTRAIT DE LA REINE HENRIETTE D'ANGLETERRE

D'après un portrait de Van Dyck

(Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, Collection Hennin)

fort dégast en la dorure et aux reliefs de toutes les chambres et de cette fameuse galerie où les grands hommes de France et leurs belles actions sont représentées avec leurs devises et leurs hiérogliphiques; c'est une pitié de voir que pour avoir quelques sols, ils ayent enlevé des pièces qui ont coûté de bonnes sommes... Leur avidité et leur avarice les ont poussés à un tel point que, ne se contentant pas de ce qu'ils enlevoient les dorures relevées en bosse, ils ont cassé les vitres pour avoir le plomb[1].

Le jardin avait toujours son mail, l'allée pour courre la bague, avec sa double haie verte devenue de plus en plus haute, et les deux bassins où l'eau constamment jaillissante donnait de la fraîcheur aux promeneurs qui ne se faisaient point faute d'y venir. Nos deux Hollandais racontent le spectacle qu'ils y virent le 27 mai de cette même année 1657 :

Comme il étoit encore de bonne heure, nous fusmes au Palais-Royal, où nous vismes une assez iolie chasse dans l'eau, d'un barbet qui poursuivoit un canard. Elle dura près d'une heure et fit que ce grand rond du bassin se borda de toutes parts de monde, qui vouloit avoir sa part du spectacle et du divertissement.

Le même tableau se renouvela une autre fois; mais, en vérité, le divertissement manque de piquant et ne prouve qu'une chose, c'est qu'à cette époque la badauderie parisienne s'amusait de tout, aussi bien qu'aujourd'hui.

La salle du théâtre était plus déserte encore que le palais. Plus de fêtes, plus de ballets. C'est à peine si de temps à autre on y entend quelques concerts avec «théorbes, luths, violes, voix», comme dit Loret. Pendant deux saisons, en 1655 et 1656, une entreprise particulière fut autorisée à y donner des représentations. On payait trente sols par place.

...Obligeamment on les donne
Pour trente sols chaque personne[2].

Les exécutants se partageaient les bénéfices. Cela n'eut pas de suite[3]. Ce n'est que le 21 janvier 1661 que Molière, mis par le roi en possession du théâtre, lui donnera la vie et l'éclat auxquels il dut sa gloire.

Le jeune roi Louis XIV venait encore parfois au Palais-Royal visiter sa tante et sa cousine Henriette-Anne. Il donna même dans le jardin, en 1656, une série de brillants carrousels. Mais c'est dans cette dépendance du palais qu'on avait nommé longtemps «l'hôtel de Richelieu» qu'il se rendit principalement et où sa romanesque aventure avec Mlle de La Vallière fit à cette époque jaser toute la Cour. On se rappelle ce qui a été dit plus haut de

1. De Villiers, *Voyage à Paris*, 1661.
2. Loret, *Mus. historique*, t. II, p. 263.
3. Fournier, *Le Palais-Royal et ses environs*, p. 25.

SAINT JEAN DANS LE DÉSERT, PAR L. CARRACHE
(Tableau qui faisait partie de la Galerie du Palais Royal)

l'hôtel de Richelieu, dont une galerie seulement avait été bâtie, laquelle restait même sans emploi lorsque les docteurs de la Sorbonne, à la suite de leur arrangement avec la duchesse d'Aiguillon, en enlevèrent la bibliothèque qu'y avait réunie le cardinal. Cette galerie, ainsi que le constatent les textes

authentiques que j'ai cités (voy. p. 120), fut achetée par le roi en 1660 seulement. Cependant, tous les auteurs de l'époque et les historiens venus à la suite disent qu'elle avait été cédée vers 1655 par Anne d'Autriche « au duc de Damville, autrefois appelé Brion »[1]. Y a-t-il là erreur de date ou confusion? Anne d'Autriche, en effet, ne put pas céder à Damville en 1655 ce qui ne fut acquis qu'en 1660. D'autre part, la *Gazette* de Loret précise formellement que dans cette habitation, le 15 mai 1655, le duc de Damville reçut le roi, le cardinal Mazarin, toute la Cour, et que des fêtes furent alors données au *Palais-Brion*, ainsi que déjà on la désigne. Entre de telles affirmations et l'autorité d'un document aussi catégorique que l'arrêt royal de 1660, que conclure? Faut-il croire qu'Anne d'Autriche avait disposé de l'hôtel en faveur du duc de Damville sans en avoir le droit et sans savoir que le cardinal de Richelieu en avait fait la réserve pour ses héritiers? Fût-ce le motif qui détermina si rapidement le gouvernement, au moment de la vente de l'hôtel, en 1660, aux trois associés de Lespine, Boileau et de Flacourt, à subroger le roi à ceux-ci? D'un autre côté, est-il admissible que les créanciers du cardinal, qui surent bien obliger le jeune duc de Richelieu à vendre cet hôtel, auraient accepté sans protester de le voir attribuer par Anne d'Autriche à Damville? Il y a là un point obscur et un petit problème compliqué à résoudre. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est bien l'hôtel Richelieu qu'on appela le *Palais-Brion* à partir de 1655. Les plans de Paris, et la gravure de J. Marot, que nous reproduisons, ne laissent aucun doute à cet égard. Cette dernière est intitulée : *Veue du Palais Richelieu dit à présent le Palais Brion, du sieur Mercier comme il devoit estre, estant acheué*. Elle nous montre — ce qui est intéressant — le projet qu'avait conçu l'architecte et qui ne fut pas exécuté. Mais nous restons toujours dans l'ignorance sur ce que fut l'habitation qu'y dut aménager le duc de Damville, car il n'est que trop évident que ce n'est pas dans l'unique galerie de la bibliothèque qu'il aurait pu se loger et donner des fêtes à la Cour. Peut-être, aussi, cette habitation comprenait-elle le bâtiment que, dans son Testament, Richelieu désigne sous le nom de « Conciergerie » ou de « Capitainerie », dans lequel le cardinal avait placé les objets d'art légués à son héritier. Cette hypothèse me paraît la plus plausible.

Laissons là, pour l'instant, cette question à laquelle il me paraît difficile de donner une solution certaine, et arrivons à l'épisode dont le Palais-Brion fut le théâtre et Louis XIV le héros. Il se trouve tout au long raconté dans une espèce de roman que l'auteur — un contemporain — a gravement intitulé : *Histoire du Palais-Royal* (Paris, in-12 de 96 pages; 1665 à 1667), et qui circula durant la fin du XVIIe siècle. Tous les principaux personnages de la Cour

[1] Piganiol, *Description historique de Paris*, 1765, p. 398.

s'en repassèrent les exemplaires, qui furent réimprimés en 1694. L'auteur, qui n'est pas Bussy-Rabutin, bien qu'on ait réuni son œuvre à l'*Histoire amoureuse des Gaules*, « savait beaucoup de choses, et sur toutes choses il savait

Peint par Guercino — Grave par Massart père

DAVID ET ABIGAIL

(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

quelque chose; mais, ne sachant pas tout, il ajoutait par forme de compensation[1]. » Il parle tout d'abord de l'amourette du roi pour Marie Mancini, la nièce de Mazarin :

Sa première amourette, dit-il, fut pour Mademoiselle Manchiny, laide, grosse, petite, l'air d'une cabarettière, mais de l'esprit comme un ange, qui faisoit qu'en l'entendant on oublioit qu'elle étoit laide et l'on s'y plaisoit volontiers. Comme elle aymoit le Roy, il passoit souvent de bonnes heures, et souvent Mme de Venel les surprenoit comme ils s'apprestoient à gouster de grands plaisirs, mais il faut dire

1. Comte de Laborde, *Le Palais-Mazarin*, note 152, p. 226.

la vérité, que leurs joyes n'ont esté qu'imparfaites. Le Roy l'auroit espousée sans les oppositions du Cardinal, qui estoit persécuté de la Reyne, qui luy fit promettre un jour qu'il souhaitta d'elle des marques de son amour, qu'il empescheroit la chose : « Ce que je vous demande, luy disoit-elle, n'est pas une si grande preuve de vostre passion que vous pensez : car élin si le Roy espouse vostre niepce, seuremèt il la repudira et vous exclura et je vous jure que cette chose m'inquiestera d'avantage que le mariage. » Notre prince pleura, cria, se jeta à ses pieds et l'appela son papa; mais enfin il « estoit destiné que les deux amants se separeroient. Le Roy faillit à mourir de chagrin de cette séparation. »

Puis le récit continue par l'intrigue du roi avec Mlle de La Vallière, montre le jeune monarque en coquetterie avec sa cousine, Madame, qui s'amusait à jouer avec lui le jeu dangereux de l'amour, et s'aperçut que Louis XIV ne venait auprès d'elle, où il ne restait que quelques instants, que pour avoir l'occasion de rencontrer dans l'antichambre sa demoiselle d'honneur. Son dépit et sa colère éclatèrent. Elle mit avec hauteur son cousin dans l'obligation de choisir. Ce fut vite fait. Le roi, très amoureux de La Vallière, fit quitter à celle-ci le service de Madame et l'installa à deux pas de sa rivale, tout près du Louvre aussi, c'est-à-dire au Palais-Brion, « qu'il alla lui-même voir meubler des plus riches meubles qui soient en France. » Il y vint souvent, fit dresser un billard au rez-de-chaussée, car déjà il pratiquait ce jeu. C'est là que La Vallière mit au monde deux enfants, en 1663 et en 1665, qui ne vécurent pas et précédèrent les deux autres qu'elle eut du roi et qui furent légitimés (Mlle de Blois et le comte de Vermandois). Le récit de ces accouchements clandestins nous a été laissé par le grand Colbert lui-même, qui fut en cette circonstance le confident de Louis XIV et qui, « pour se raffermir au pouvoir, où il s'étonnait sans doute encore lui-même d'être arrivé », accepta avec empressement « de servir, de favoriser ses amours »[1]. Le grand ministre a d'ailleurs consigné de sa propre main ces événements dans un manuscrit intitulé : *Journal fait par chaque semaine de ce qui s'est passé qui peut servir à l'histoire du roi, du 14 avril 1663 au 7 janvier 1665*[2]. Louis XIV, en guerre avec le duc de Lorraine, avait dû partir précipitamment pour Marsal le 25 août 1663, laissant sa maîtresse dans l'état de grossesse qui ne laissait pas de l'inquiéter. Mme Colbert, quelque peu compatriote de La Vallière, et qui était « experte en nourriture d'enfants »[3] en ayant élevé pas moins de sept pour son propre compte, se chargea de fournir les conseils de son expérience. On chercha une fille « pour servir de femme de chambre en qui on pût se confier », et on prit une demoiselle Du Plessis. Pour la garde

[1] Clément, *L'administration de Colbert*.
[2] Le récit de Colbert a été publié dans la *Revue rétrospective*, t. IV, p. 251 et suiv.
[3] Lair, *La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, p. 109.

de l'enfant, Colbert fixa son choix sur un de ses anciens valets de chambre, le nommé Beauchamp et sa femme, « auxquels, dit-il, j'ai déclaré pour secret qu'un de mes frères ayant fait un enfant à une fille de qualité, pour sauver son honneur, j'étois obligé de prendre soin de l'enfant et de leur en confier la nourriture, ce qu'ils ont accepté avec joie. » Ce fut Boucher, l'accoucheur

PARTIE DE L'HÔTEL DE RICHELIEU DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE « PALAIS-BRION »
Comme il devait être après son achèvement sur la rue Richelieu
(D'après une gravure de Marot)

de la Cour, qui fit l'opération. Le grave conseiller d'Ormesson a parlé dans ses *Mémoires* des précautions tout à fait remarquables prises pour que le médecin ne sût pas où on le conduisait. On vint le chercher dans un carrosse au milieu de la nuit, on lui banda les yeux, et on l'introduisit dans une chambre où, après qu'il eut été démasqué, il vit une douzaine de personnes autour du lit de la jeune femme qu'il avait à délivrer. C'était le 19 décembre. L'enfant était un garçon. Boucher apporta lui-même l'enfant « à travers le jardin du Palais-Royal, dit Colbert, et le remit par mon ordre entre les mains dudit Beauchamp et sa femme qui m'attendaient au carrefour vis-à-vis l'hôtel Bouillon »[1]. Le même jour, le nouveau-né était porté à Saint-Leu et baptisé sous le nom de Charles, « fils de monsieur de Lincour et de damoiselle Élisabeth du Beux. »

Le dernier accouchement de Mlle de La Vallière s'accomplit dans les mêmes conditions au Palais-Brion le 7 janvier 1665, à midi.

1. Cet hôtel se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui l'entrée de la rue de la Banque.

Le soir, à neuf heures, Colbert attendait qu'on lui remît l'enfant, qui arriva aux bras d'un valet de chambre, passa de là entre ceux de Colbert et porté à un sieur Bernard, mari d'une demoiselle Du Coudray, ancien serviteur du ministre. Le lendemain, l'enfant, qui était encore un garçon, était porté sur les fonts baptismaux, en l'église Saint-Eustache, et l'acte de baptême était dressé en ces termes :

« Du 8 janvier 1665, jeudi, fut baptisé Philippe, fils de François Derssy le bourgeois et de Marie Bernard sa femme, demeurant rue Montorgueil. Le parrain Claude Tessier, pauvre ; la marraine Marguerite Biet, fille de Louis Biet, bourgeois.

» *Signé :* L. Biet. »

Les deux premiers enfants qu'ait eus Louis XIV, Philippe et Charles, son aîné, ne vécurent pas plus d'un an[1]. Le second mourut presque subitement de la frayeur qu'il ressentit d'un coup de tonnerre, dit Mademoiselle, dans ses *Mémoires*, laquelle ajoute malicieusement que « cette peur ne convenoit pas au fils d'un roi ».

Tandis que ces événements se passaient au Palais-Brion, dans le bâtiment aménagé par le duc de Damville pour son logement (ancienne « Capitainerie » du Palais-Royal ou pavillon construit par lui, peu importe), la galerie élevée du temps de Richelieu recevait une destination plus conforme au caractère de son fondateur. C'est là qu'au mois de septembre 1661 fut transférée l'Académie des Beaux-Arts, fondée depuis le 30 janvier 1648, avec les tableaux, plâtres, etc., qui servaient de modèles pour l'enseignement des professeurs[2]. Félibien y eut un appartement, et le brevet qui le nomma « garde-magasin des Antiques » indique que les plâtres venaient d'être transférés « dans l'une des galleries du Palais-Royal que possédait le sieur Vivot[3], dernier possesseur d'icelle... » Au milieu de la cour du Palais-Brion, on plaça une statue équestre en bronze de l'empereur Marc-Aurèle : elle y resta jusqu'au 10 août 1692[4]. A cette date l'Académie fut installée au vieux Louvre, où elle resta jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[5]. C'est dans cette cour qu'eut lieu, en 1673, une des premières expositions publiques de tableaux qui aient été faites en France. On y vit notamment le *Triomphe d'Alexandre*, la *Bataille d'Arbelle*, de Ch. Lebrun ; les *Pèlerins d'Emmaus*, de Ph. de Champaigne ; *Dédale et Icare*, de Boulogne ;

1. Tous ces détails sont empruntés à l'excellente étude publiée par le Dr Cabanès dans son curieux *Cabinet secret de l'Histoire* (1re série, 1897, in-18).

2. *Archives de l'Art français*, t. I, p. 14.

3. Ce Vivot, un des « gentilshommes ordinaires de Sa Majesté », avait eu la charge de garde du magasin des antiques avant André Félibien. Il l'occupa du 13 septembre 1670 au 10 mars 1673 (cf. Archives nat., [illegible] et Z [illegible]). André Félibien, qui lui succéda, la remplit de 1673 à 1694, date où elle passa à son fils Jean-François Félibien.

4. *Comptes des bâtiments du roi*, 10 août 1692. Note de la somme due à l'entrepreneur Jean Benoist, chargé d'enlever le cheval de bronze.

5. Vitet, *L'Académie royale de peinture et de sculpture*. Paris, 1880.

le buste de Lamoignon, par Girardon, etc. Les tableaux étaient exposés en plein air, et l'on peut même voir dans un plan cavalier du Palais-Royal de 1679 (il est à la Chalcographie du Louvre, n° 2322), éclairci par le plan manuscrit tiré du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (nous les reproduisons tous deux dans ce livre), un grand mur sans fenêtre de la cour du Palais-Brion, « qui était merveilleusement propre à recevoir des tableaux et où les batailles de Lebrun ont dû s'étaler tout à leur aise[1]. » Trois Expositions semblables avaient déjà été organisées en 1667, 1669 et 1671, dans ce même local, ainsi que le constatent les *Procès-verbaux de l'Académie*. En 1692, le Palais-Brion fut démoli pour faire place, comme on le verra plus loin, à la galerie en retour sur la rue Richelieu qui fut construite à cette époque par les ordres de Monsieur, frère de Louis XIV.

1. Anatole de Montaiglon, *Préface* de la réimpression du *Livret de l'Exposition de 1673*. Paris, 1852, in-18.

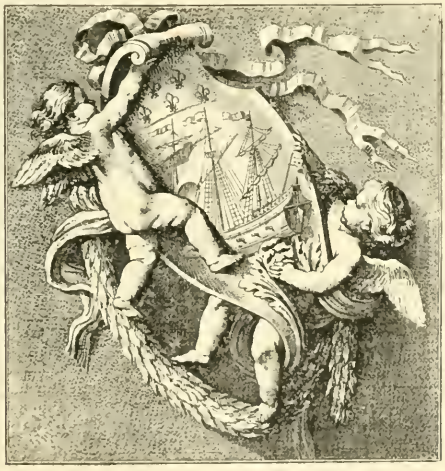

CHAPITRE V

LE FRÈRE DE LOUIS XIV

(1660-1701)

Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, après son mariage avec Henriette d'Angleterre, en 1660, est autorisé à habiter le Palais-Royal. — Portrait de ce prince : ses goûts italiens. Sa froideur pour sa femme. Le problème historique de la mort de *Madame*. — Réparations faites au Palais-Royal de 1660 à 1692. Le mobilier de Madame et son *Inventaire* après décès. — La seconde femme de *Monsieur*. — La vie au palais; les serviteurs, les dépenses de la table, le prix des vivres à cette époque. — Louis XIV donne à son frère le Palais-Royal en 1692. — Augmentation et embellissement du palais par Hardouin Mansart. — Magnificence de l'habitation. Le luxe de *Monsieur*. Son *Inventaire* retrouvé. Ses tapisseries et ses parures; sa vaisselle, ses tableaux.

Vignette anonyme (Chalcographie du Louvre)

Le jeune duc d'Anjou — qu'on appelait « Monsieur » à la Cour, et qui, de par les règlements de l'étiquette, avait le droit de se dire « fils de France, frère unique du Roi » — allait avoir vingt et un ans quand Louis XIV le maria à la fille d'Henriette d'Angleterre, qui, elle, en avait seize, et fut appelée « Madame ». Pour demeure, on attribua au jeune couple le Palais-Royal[1]. C'était un prince fort séduisant, le visage un peu long, des yeux très grands, des cheveux noirs comme du jais, l'air vif, mais trop joli, trop mignard, et qui avait plutôt les manières d'une femme que d'un homme. On a laissé entendre que peut-être du sang italien s'était glissé dans ses veines (par Mazarin). En tout cas il montrait un goût singulier pour les mœurs italiennes, s'habillait souvent en fille, se couvrait de bijoux, et, sous le rapport de la virilité, ressemblait

1. Le mariage fut célébré le 31 mars 1661, dans la chapelle du Palais-Royal, devant Louis XIV et Marie-Thérèse; les époux furent bénis par l'évêque Daniel de Cosnac. Cf. Jal : *Dictionnaire critique*, première édition, p. 926.

aussi peu que possible à son frère, car il fuyait les amours féminines et passait pour n'être porté qu'à des tendresses contre nature, comme Henri II. Le scandale de son amitié avec le chevalier de Lorraine, installé et choyé au Palais-Royal, logé à Saint-Cloud, ne donne que trop créance à cette accusation. « Le miracle d'enflammer le cœur de ce prince, » a dit Mme de La Fayette, « n'étoit réservé à aucune femme du monde[1]. » Quant à Madame, nature fine, nerveuse, un peu mélancolique, très intelligente, elle n'était point belle dans toute l'acception du mot, mais elle avait un charme extraordinaire. Elle était assez grande, un peu maigre :

Elle avoit le teint fort délicat et blanc; il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants; son nez n'étoit pas laid; sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on pouvoit leur souhaiter; mais son visage, trop long et trop maigre, sembloit menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne; et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit point fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine, et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans les cœurs et trouver de la gloire dans le monde par ses charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison, et, au travers de sa jeunesse, il étoit aisé de juger que, lorsqu'elle se verroit sur le théâtre de la Cour de France, elle y feroit un des principaux rôles[2].

En effet, Madame exerça bientôt autour d'elle une influence très grande; recherchée par le roi qui parut avoir pour sa belle-sœur une affection qu'on disait presque trop tendre, admirée pour son esprit, aimée pour sa bonne grâce « Elle a un certain air languissant, » disait un contemporain : « quand elle parle à quelqu'un, comme elle est tout aimable, on diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire. » Chose étrange, son mari, qui ne l'aimait pas, qui la traitait durement et préférait à sa société celle du chevalier de Lorraine, témoignait la plus vive inquiétude de ses coquetteries et lui imposait une véritable tyrannie d'époux jaloux. Quand parut le roman *Histoire du Palais-Royal*, dont il est question plus haut et où elle est montrée avec des allures assez libres, elle fut épouvantée. Elle dit à Cosnac, premier aumônier de Monsieur, et qui a parlé d'elle dans ses *Mémoires* avec une admiration attendrie : « Voyez, toutes ces fausses horreurs que Monsieur ne croira que trop[3]. » Toutefois, sa conduite n'a pas donné prise à des critiques sérieuses. La seconde femme de Monsieur, celle qui lui succéda, Élisabeth-Charlotte de Bavière, a écrit elle-même : « J'ai

1. Mme de La Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans* (1720), in-12.
2. Mme de Motteville, *Mémoires*.
3. *Mémoires* de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. Paris, 1857, t. Ier.

toujours été portée à la croire plus malheureuse que coupable. » Au surplus, après sa mort tragique, en 1670, au bout de neuf ans de mariage, la figure de cette charmante femme sembla grandie et sa mémoire comme protégée par l'éloquente voix de Bossuet, dont l'admirable oraison funèbre est restée pour elle une auréole : « Madame se meurt, Madame est morte!... Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissoit, avec quelles grâces, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée... » On soupçonna son mari de l'avoir fait empoisonner, et cette opinion a fort longtemps prévalu. Louis XIV lui-même, dans les premiers moments du moins, partagea ces soupçons. Le marquis d'Effiat, attaché à la maison de Monsieur, était désigné comme celui qui avait fait le coup, lui ou le chevalier de Lorraine. A Londres, quand la nouvelle y parvint, ce fut une stupeur. La foule se répandit dans les rues en criant : « A bas les Français! » L'ambassade de France dut être protégée. Tous les mémorialistes du XVIIIe siècle ont parlé de cette accusation[1]. On sait aujourd'hui que Madame est morte d'une péritonite suraiguë[2] résultant d'un ulcère de l'estomac.

L'installation de Monsieur au Palais-Royal ne fut pas précisément chose facile, car les appartements étaient dans un état pitoyable après dix années d'une incroyable incurie. Il fallut procéder à un nettoyage général, reprendre de fond en comble chaque partie du palais, refaire des fragments de la toiture qui, en certains endroits, laissait filtrer l'eau, ce qui avait fait pourrir les planchers, procéder enfin à une nouvelle distribution des appartements, car il s'agissait de pouvoir loger non seulement la domesticité extraordinairement nombreuse du frère du roi, mais encore les seigneurs, les duchesses et marquises, les dames d'honneur, qui composaient sa maison. La Cour de France prenait alors des allures fastueuses comme on n'en avait jamais vu. Il fallait faire figure. Dans sa *Correspondance*, la princesse palatine parle de l'état dans lequel était le monument lorsque le frère de Louis XIV en prit possession, et ce qu'elle en dit n'est pas flatteur :

Avant que Monsieur eût fait arranger le Palais-Royal, surtout le grand appartement, ce lieu étoit, à mon avis, horrible. Cependant on l'avoit admiré du temps de la reine-mère.

1. Saint-Simon, d'Argenson, l'abbé de Choisy, D. de Cosnac, Voltaire et bien d'autres ont discuté les causes de cette mort. Voir aussi les *Mémoires* de Mlle de Montpensier et l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par la comtesse de La Fayette, laquelle était attachée à la suite de Madame. Ce dernier ouvrage a été réimprimé en 1882 (Paris, Charavay), avec une exquise préface de M. Anatole France.

2. Il n'y a plus de doutes à ce sujet depuis les savants travaux publiés par Littré et surtout par M. Frantz Funck-Brentano. Ce dernier, dans son volume *le Drame des poisons*, 1899, in-18, p. 251-280, établit le fait d'une façon absolument péremptoire, avec la collaboration et l'autorité du Dr Brouardel. Depuis ces dernières années, ce problème historique avait préoccupé de nombreux et savants historiens, tels que Monmerqué, Walckenaer, P. Clément, P. Lacroix, Loiseleur, Cheruel, le Dr Cabanès, de Boilisle, A. France, etc.

Pour nous faire une idée des réparations qui furent faites en 1661 et les années suivantes au palais, nous n'avons que les *Comptes des Bâtiments du Roi*, publiés par M. Guiffrey; mais ces documents contiennent si peu d'articles concernant ce monument qu'il semble tout à fait impossible que Monsieur se soit borné aux travaux qui y sont mentionnés. C'est parce que le Palais-Royal rentrait dans la catégorie des Bâtiments du Roi (il y fut maintenu jusqu'en 1692) que les dépenses faites jusqu'à cette date y figurent. Mais n'est-il pas permis de supposer que Monsieur, de son côté, paya sur ses revenus personnels certains des ouvrages qu'il lui plut d'y entreprendre? On s'expliquerait alors la modicité du budget absorbé de 1661 à 1692 par le Palais-Royal sur les *Comptes des Bâtiments*. D'autre part, il faut avouer que, les registres de la Trésorerie de Monsieur ne nous étant point parvenus, il est matériellement impossible d'appuyer d'aucune preuve cette conjecture. Dans les nombreuses liasses de papiers concernant la famille d'Orléans qui se trouvent aux Archives nationales et d'où j'ai pu extraire tant de détails inédits, il n'y a rien sur cette époque. Ce n'est que dans les études de quelques notaires parisiens, dépositaires des actes concernant cette illustre famille, et qui m'ont été libéralement ouvertes, que j'ai pu découvrir certains des renseignements dont je me suis aidé pour cette période. L'*Inventaire* après décès de Monsieur, si important à tous égards, dont il sera fait plus loin d'assez larges extraits, vient de là.

Ceci dit, consultons d'abord les *Comptes des Bâtiments du Roi*. Nous n'y voyons portées, pour les années 1660-1662 — qui furent celles pourtant où les travaux durent être particulièrement importants, puisque c'est le moment de l'installation de Monsieur, après son mariage — que quelques sommes insignifiantes. Encore ne furent-elles payées que plusieurs années après, en 1666, 1667, 1668, etc., dates où elles sont mentionnées[1].

Année 1661. A Dorbay[2], *maçonnerie*, 981 livres. — A Jean Bourceau, *charpenterie*, 2,041 livres. — A Olivier Poussin, *serrurerie*, 248 livres. — A Seigneusy, *serrurerie*, 174 livres.

Année 1663. A Franç. Dorbay, *maçonnerie*, 1,000 livres. — A Léonard Aubry, pour son paiement de ses ouvrages de pavé, pendant l'année 1663, 1,285 livres.

A Nicolas Bouticourt, jardinier, pour journées d'ouvriers pour la réparation de l'allée du pourtour du grand rondeau du jardin du Palais Cardinal (*sic*), 164 livres[3].

1. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi*, I, Ire, *passim*.

2. Rapprocher ce nom de celui de d'Orbay, l'architecte bien connu dont on voit la signature sur un plan du Palais-Royal daté de 1691 et que nous reproduisons. Voyez pour la généalogie des d'Orbay, maçons et architectes du roi, l'article de Jal (*Dictionnaire critique*), qui est très complet.

3. Ce dernier compte n'est pas extrait des *Comptes des Bâtiments du Roi*, publiés par M. Guiffrey, mais d'un registre manuscrit des Archives nationales comprenant le *Supplément des dépenses des bâtiments*, O^1^ 1108.

Année 1664 : A Charles Breny, pour ouvrages de *maçonnerie*, 3,600 livres. — A Pierre Dionis, pour ses ouvrages de *menuiserie*, 3,100 livres. — A Pierre Hennier, pour *menuiserie*, 35 livres. — A Coipel, *peintre*, pour ses ouvrages de peinture et dorure, 13,200 livres. — A Coipel, pour payement de ses ouvrages de peinture dans la chambre de *Mademoiselle*, au Palais-Royal, 600 livres. — A Pasquier, *marbrier*, pour parfait payement, 200 livr. — A Claude Goy, pour avoir *doré la balustrade* du Palais-Royal, 100 livres. — A Jean Macé[1], pour son payement des ouvrages et réparations de bois de raport par luy faicts en la grande gallerie du Palais-Royal, 488 livres.

PHILIPPE DE FRANCE, FRÈRE UNIQUE DU ROI
(Portrait de Petitot)

Philipes fils de France, Duc D'Orleans frere vnique du Roy

Année 1665 : A Ch. de Bressy, maçon, à-compte de ses ouvrages de *maçonnerie* par lui faicts en l'année 1664, 1,100 livres. — A Ch. de Bressy, *id.*, 2,000 livres. — A Pierre Bastard, à-compte, pour la *charpenterie*, 600 livres. — Au même, pour parfait payement, 588 livres. — A Urbain Cuffant, pour ses ouvrages de *serrurerie* faicts dans la grande galerie du Palais-Royal, 549 livres. — A Moytebel, pour avoir relevé et reposé le *parquet* de la salle des gardes, 298 livres. — A Legrand, pour ses ouvrages de *serrurerie*, 170 livres. — A Noel Coipel, *peintre*, pour ses ouvrages de peinture et dorure, 800 livres. — Au même, 782 livres. — A Errard[2], pour parfait payement des ouvrages de peinture et dorure par luy faicts dans la chambre-alcôve de Monseigneur le duc d'Orléans en 1662 et 1663. — A Laurent et Jacques Lefebvre, pour leur perte de temps pour déloger du Palais-Royal, 300 livres.

1. C'est lui qui avait déjà fait pour Anne d'Autriche le parquet en mosaïque dont il a été question plus haut. Il avait un logement au Louvre. Il mourut le 14 mai 1671, âgé de soixante-dix ans, avec le titre de « peintre et sculpteur en mosaïque ordinaire du Roy ».

2. Le travail dont il est question ici dut être un des derniers que fit Errard, à Paris, avant de partir comme directeur de l'Académie de France à Rome, poste auquel il fut nommé en 1666.

Année 1666 : A Nicolas Mesnars[1], *marbrier*, pour une année de l'entretènement de la chapelle du Palais Royal, 150 livres. — Pour les vidanges, le jardin, ormes plantés, etc., 2,000 livres.

Année 1667 : A Ch. de Bressy, pour travaux de *maçonnerie*, 4,000 livres. — Au même, pour les réparations des années 1664 et 1666, 2,540 livres. — A J. Bastard, pour travaux de *charpenterie*, 2,000 livres. — Au même, 1,500 livres. — A Valentin Dersigny, pour avoir fourni et mis en place plusieurs glaces dans les appartements du Palais-Royal, 206 livres.

Année 1668 : A Noël Le Maistre, *maçonnerie*, 2,200 livres. — A Pierre Le Bastard, à compte pour ses travaux de *charpenterie*, 1,000 livres. — A P. Chevalier, à-compte pour ses travaux de menuiserie, 800 livres. — A Paul Goujon, dit La Baronnière[2], pour les ouvrages de peinture qu'il a faits à l'appartement de Monsieur, au Palais-Royal, 1,500 livres.

Année 1669 : Construction d'une cuisine du commun, pour Monsieur : charpenterie, menuiserie, couverture. [Les dépenses ne furent soldées que onze ans après, en 1680[3]!]

A Macé, *ébéniste*, pour le parquet de raport avec cuivre et estain du petit cabinet de l'appartement de Madame, 250 livres. — A Marsy[4], *sculpteur*, pour les ouvrages de stuc au petit cabinet de Madame, 250 livres. — A Guevreau, *miroitier*, pour avoir estamé et mis en place les glaces de miroir de l'apartement de M. le duc d'Orléans, et à luy pour les glaces du cabinet de Madame, 875 livres[5].

Pour incomplets que soient très probablement ces comptes, ils nous donnent toutefois un aperçu des changements apportés au Palais-Royal durant les huit premières années que le frère de Louis XIV l'habita. Ce ne fut pas d'un seul coup qu'on pratiqua les grosses réparations. On y mit plusieurs années. Monsieur n'était sans doute ni pressé ni exigeant. Il pouvait, au surplus, attendre, car il n'avait que l'embarras du choix pour se loger. N'avait-il pas pour lui et les siens les somptueux appartements de Versailles, où se tenait la Cour et dont le séjour lui était infiniment plus agréable que celui de Paris? N'avait-il pas Montargis, Villers-Cotterets, où il allait parfois chasser? N'avait-il pas son château de Saint-Cloud, qu'il ne cessait d'agrandir et dont il faisait une merveille, en y dépensant des sommes folles[6]? Nous voyons

1. Ce Nicolas Mesnars fut envoyé par Louis XIV en Italie, en Provence, en Languedoc, pour choisir et recevoir les marbres qu'on faisait extraire pour les Bâtiments du Roi. Il touchait de ce chef 1,200 livres d'appointements.

2. Paul Goujeon, sieur de La Baronnière, qualifié de « peintre du Roy » dans certains actes, est mort le 16 décembre 1690, rue Saint-Antoine. Il eut un fils qui eut également le titre de « peintre des Bâtiments du Roy ». — Cf. Jal.

3. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. I, col. 1242.

4. Les deux frères Gaspard et Balthazar Marsy, qui furent membres de l'Académie, travaillaient toujours ensemble. Ils décorèrent la Galerie d'Apollon. Les ouvrages qu'ils firent pour les jardins de Versailles sont bien connus. Leur père, mort en 1674 (paroisse de Saint-Eustache), fut également sculpteur, mais ce n'est évidemment pas de lui qu'il s'agit ici, car il était déjà fort âgé en 1669.

5. Archives nationales, O[1] 1119.

6. Les études de notaires m'ont fourni la liste complète des acquisitions de terrains faites par Monsieur pour le domaine de Saint-Cloud. Ce sont des documents intéressants, mais qui n'ont pas leur place ici. Je les utiliserai sans doute un jour pour un livre sur les *Châteaux des ducs d'Orléans*.

cependant qu'au Palais-Royal son premier soin fut de remettre en état les appartements de parade, la salle des gardes, sa chambre, celle de Madame, celle de son premier enfant, cette pauvre Marie-Louise qui devait épouser Charles II d'Espagne et mourir si cruellement en 1689... Que ces diverses chambres aient été richement décorées, on n'en saurait douter quand on constate que le peintre Noël Coypel fait pour 600 francs de travaux dans la pièce réservée à la petite fille qui venait de naître, et pour plus de 13,000 francs dans une autre qui n'est pas indiquée, mais qu'on retrouve dans les plans de l'ouvrage de Blondel[1], ainsi que dans un autre plan inédit d'un très curieux album du Cabinet des Estampes, intitulé : *Plans des Bâtiments du Palais-Royal et des logements des officiers*[2], et où on lit : « Chambre où se trouvait anciennement un plafond peint par le sieur Coipel. » Cette chambre, assez vaste, était située dans le corps de logis central, à droite, sur la façade : c'était là qu'était l'appartement de Madame, que Macé orne de parquets avec cuivre et étain, et que le sculpteur Marsy décore de ses stucs. Quant à la chambre de Monsieur, ornée par le peintre Errard, l'académicien, elle faisait vis-à-vis, sur l'autre aile du même corps de logis central, et contenait une profonde alcôve où était le lit. Les cabinets attenant à cette chambre furent peints par Gongeon, sieur de La Baronnière. Enfin, les appartements de parade ou grands appartements se trouvaient dans l'aile droite donnant sur la rue Saint-Honoré, c'est-à-dire l'ancienne Galerie des objets d'art du cardinal de Richelieu, qu'Anne d'Autriche avait commencé déjà à transformer pour y loger Monsieur quand il n'était encore que le tout petit duc d'Anjou. La Galerie des Hommes illustres fut également restaurée, car c'est elle qui avait le plus souffert (on l'a vu dans Sauval), moins par les dégradations des serviteurs — elle était restée déserte durant le séjour de la reine d'Angleterre — que par le fait de la toiture à moitié crevée et de l'humidité. L'ébéniste Jean Macé fut appelé à poser des parquets artistement travaillés dans la grande galerie, et d'importants travaux de serrurerie achevèrent cette réfection. Dans la chapelle, on répara le mieux possible la belle verrière à ornements d'argent qui avait été brisée, et les revêtements de marbre qui ornaient les murs furent

MADAME, HENRIETTE D'ANGLETERRE
DUCHESSE D'ORLÉANS
(D'après l'émail de Petitot)

1. Blondel, *Architecture française*, t. III, livre V, p. 38.
2. Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, V. 36.

repris avec soin. Enfin, la balustrade du côté du jardin fut redorée, et le palais prit dans son ensemble un aspect de bonne tenue qu'il n'avait pas eu depuis des années. Quant au mobilier, je dirai plus loin comment il fut composé.

Le nombre des serviteurs de Monsieur, ainsi que de la maison de Madame, comprenait des centaines de personnes : beaucoup étaient logés au Palais-Royal. Mais il est à remarquer que tant que le monument fut classé parmi les Bâtiments du Roi, c'est-à-dire jusqu'à 1692, les gages des trois portiers, ceux des deux gardes du théâtre et ceux des jardiniers furent payés par le Trésor. Voici l'état de ces gages, avec les noms des titulaires, qu'on trouve dans les *Comptes*, en 1668, et qui revient chaque année à peu près sans changement :

Palais Cardinal : A Nicolas Bouticourt, concierge dudit Palais, pour les trois quartiers de ses gages, 450 livres. — A luy, au lieu de François Huet[1], dit Poitevin, pour le nettoiement des chambres, 225 livres. — A Henry Jersey et Clinchant, garde salles et machines dudit Palais, 225 livres. — A Jean Guérin, portier des portes de la rue des Bons Enfants et Richelieu, 150 livres. — A Jean Mousset, portier de la grand'porte, 150 livres. — Audit Bouticourt, pour l'entretènement du jardin dudit Palais, 600 livres.

Relevons au passage cette mention de *Palais-Cardinal* qui continue à figurer dans les *Comptes*[2]. Ce n'est qu'en 1672 que le titre de Palais-Royal lui fut substitué. A cette date, c'est toujours ce même personnel qui émarge, sans nulle augmentation de traitement. L'année suivante, Jean Guérin disparaît et fait place à Le Vacher aux portes de la rue des Bons-Enfants et de la rue Richelieu; en 1675, on crée un emploi de portier de la basse-cour et du magasin des antiques à l'Académie des Beaux-Arts; en 1675, le vieux Nicolas Bouticourt, qui était déjà jardinier au temps d'Anne d'Autriche, se voit allouer un supplément de 1,500 livres, et le poste de concierge est attribué à un de ses parents, Gratian Bouticourt. En 1688, la porte des cuisines, du côté de la rue des Bons-Enfants, est confiée à un serviteur spécial, et celle de la rue de Richelieu à un autre, ce qui indique que le mouvement devient plus intense dans le palais et exige une surveillance plus étroite.

On ne trouve rien, bien entendu, dans les *Comptes des Bâtiments du Roi* qui soit relatif à la domesticité du Palais-Royal faisant partie de la maison du duc et de la duchesse d'Orléans. Mais les études de notaires ne laissent pas de nous fournir quelques renseignements curieux sur ce sujet. Je me bornerai au résumé de certains actes, qui éclairent d'un jour assez vif

1. Ce vieux serviteur, qui, du temps d'Anne d'Autriche, avait « la charge des clefs du Palais », était probablement mort. On ne retrouve plus également dans cet état des gages de 1668 les noms de Maillet, de Sénéchal et de Dumée, qui y étaient en 1643.

2. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. Ier, col. 290 et *passim*.

PORTRAIT DE MONSIEUR, PHILIPPE DE FRANCE, FRÈRE DE LOUIS XIV
(Gravure de Nanteuil)

les mœurs de l'époque. Les principaux officiers de la maison, tels que Joachim de Seiglière, « conseiller et secrétaire du roi, directeur général des finances de Monsieur, fils de France, » ne logeait pas au palais, pas plus que Dallançon, « contrôleur général de la maison, » ou que Hannibal de Pothulot, « premier chambellan, » et les premières dames d'honneur, les grands seigneurs et grandes dames pourvus d'un emploi qui était surtout honorifique

auprès d'un prince du sang et qu'on ambitionnait à cause des avantages de toutes sortes qu'il conférait. Mais la majorité des serviteurs, depuis les gentilshommes servants, secrétaires des commandements, trésoriers, écuyers, aumôniers, médecin, etc., etc., jusqu'aux valets de chambre et de garde-robe, huissiers, maîtres d'hôtel, écuyers de la bouche, chefs des cuisines et de l'échansonnerie, sommiers, garde-vaisselle, etc. (c'était une véritable armée), avaient soit tout un appartement, soit une simple chambre au Palais.

Le montant des gages annuels pour les deux « maisons » de Monsieur et de Madame allait à plus de 800,000 livres. Le traitement d'une première dame d'honneur était de 8,000 livres, celui des dames d'atour de 6,000 livres, celui des demoiselles d'honneur de 300 à 500 livres, celui du premier médecin de 6,000 livres, du médecin ordinaire et du chirurgien de 1,500 à 3,000 livres, du premier aumônier de 3,000 livres, du confesseur de 1,200 livres, des chapelains de 300 livres, de l'aumônier du « commun » de 100 livres, du sommier de chapelle de 300 livres, du premier maître-d'hôtel de 4,000 livres, des maîtres d'hôtel ordinaires de 1,500 livres, etc. Les gages des gens de service étaient, pour les écuyers de la bouche, de 300 à 500 livres; pour les huissiers, de 100 à 150 livres; pour les sommiers des cuisines, des broches, de la fruiterie, du garde-manger, de la lanternerie, de 250 à 350 livres; pour les porte-table et chaise, porte-chaise d'affaires, falotiers, valets des pages et des filles de chambre, fourriers, muletiers, etc.; de 30 à 150 livres par an.

Ces emplois étaient comme des bénéfices dont la jouissance appartenait aux titulaires, qui étaient leur propriété et qu'ils revendaient quand ils voulaient ou ne pouvaient plus en remplir les obligations. Le maître décidait-il de renvoyer un de ses « officiers »? Il l'obligeait à céder sa charge à tel ou tel, moyennant finances. Une charge de valet de chambre valait de 8,000 à 20,000 livres; celle d'un aumônier ordinaire, de 6,000 à 7,000 livres. Le moindre des valets ne vendait pas la sienne moins de 3,000 à 4,000 livres. Les minutes des notaires de la famille d'Orléans sont remplies de marchés singuliers de cette nature, et nous n'avons qu'à les feuilleter pour en trouver d'amusants exemples, dans cette période qui va de 1665 à 1670, parmi les serviteurs du frère de Louis XIV. Voici Claude Tirmon, qui, à la date du 28 janvier 1670, vend sa charge « d'ayde de fourrière » à un certain Trippribe pour la somme de 5,132 livres. Voici Claude Germont, « fourrier des cent Suisses de la garde du corps de Monsieur, » qui vend la sienne à Jean Mandair de la Gatine moyennant 4,000 livres. Antoine Julliot, « postillon du carrosse des filles d'honneur de Madame, » contracte un engagement d'un autre genre : ce n'est que pendant un an qu'il délaisse son emploi à un sieur La Grande, sans doute pour cause de voyage forcé, de maladie

MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, EN ROI DES PERSANS AUX FÊTES DU CARROUSEL DE 1662
(D'après la gravure de F. Chauveau. — Chalcographie du Louvre)

ou autre, et s'engage à payer à celui-ci « 16 sols par jour, plus les habits et livrées ». Jean David, « capitaine des mulletiers de Monsieur, » fait de même. Mais le plus curieux cas de vente de cette sorte que je trouve est

le suivant. A la date du 26 janvier 1670, messire Guébin[1], « conseiller du roy, premier médecin de Son Altesse Royale Madame, demeurant à Paris, dans le Palais-Royal, promet à la dame d'Obanne de lui fournir dans le temps d'un mois prochain, la démission en bonne forme de la charge d'aumonier par qualitez appartenant à Monsieur Charpoutras, duquel il se fait et porte fort en cette partie, et ce le nom du démissionnaire en blanc pour être remplacé au nom de tel des enfants du sieur Jondol qu'il lui plaira et en jouir par celuy qui en sera pourveu en tous gages, fruits, profits, revenus et émoluments y attribués, à commencer la jouissance du jour de sa réception. Et neantmoins tous les gages de la presente année appartiendront entièrement audit Jondol, lequel sera tenu des frais de provision, réception et agrement. Cette promesse faicte moyennant la somme de sept mil livres de prix principal et de cent trente deux livres de pot de vin, lesquelles deux sommes revenant ensemble à sept mil cent trente deux livres. » Que dire de ce médecin qui vend ainsi à un tiers la charge de son confrère l'aumônier? Quel mystérieux pouvoir messire Guébin avait-il donc conquis sur le malheureux Charpoutras, pour pouvoir ainsi escompter avec tant d'assurance sa démission? Quel trait de mœurs, et comme il nous fait pénétrer dans l'intimité de ce petit monde qui s'agitait alors au Palais-Royal!

Dans un autre acte notarié, daté du 3 mars 1670, je trouve que « messire Joachim de Seiglière, ancien directeur général des maisons et finances de Monsieur, frère du Roy », vend, moyennant 3,000 livres de rentes, l'une des deux maisons qui lui appartiennent, sises rue des Saints-Pères, et dans laquelle il habite, « à messire de La Porte, demeurant à Paris, rue Saint-Père, à Saint-Germain-des-Prés, cy-devant valet de chambre de Sa Majesté. » On comprend par là que La Porte avait de quoi vivre quand Mazarin lui enleva brutalement ses fonctions. Un autre document n'est pas moins intéressant; c'est celui où l'on voit « très puissant et très illustre Prince Monseigneur Philippe, chevalier de Lorraine, abbé commandataire des abbayes de Tiron, Saint-Jean des Vignes et Soissons, Saint-Benoist sur Loire et Saint-Rive en valée de Chartres, demeurant à Paris, au Palais-Royal, lequel a reconnu et confessé devoir légitimement au sieur Jean Tancrède, premier chirurgien de Monseigneur, fils de France, demeurant aussi au Palais-Royal, la somme de 14,000 livres pour prêt d'argent, fait par led. sieur Tancrède aud. seigneur chevalier de Lorraine, auquel il a la somme comptée, nombrée et délivrée... » L'acte est du 10 décembre 1701. Or, Monsieur était mort le 9 juin de la

[1] Mme de La Fayette, racontant la mort de Madame, dit : « Son premier médecin, M. Esprit... » Il est vrai que c'était à Saint-Cloud. A Paris, ce pouvait être « messire Guébin ». En tout cas, l'acte notarié qui nomme « Guébin » et qui est ici cité, est là, sous nos yeux, et la qualité de « premier médecin de Madame » y est parfaitement spécifiée.

SAINTE MADELEINE, PAR LE GUIDE.
(Tableau qui faisait partie de la Galerie du Palais-Royal)

même année. Faut-il conclure que ce besoin d'argent qui pressait le chevalier de Lorraine venait de ce que son fidèle protecteur n'était plus là pour lui donner des témoignages monnayés de sa tendresse? Il convient d'ajouter qu'il s'engagea vis-à-vis de son prêteur en donnant procuration à celui-ci sur une somme de 50,000 livres qu'il devait toucher, disait-il, de la succes-

sion du marquis de Bourdelle[1]. Il faut mentionner, enfin, dans un tout autre ordre d'idées, parmi les actes que j'extrais de cette mine si riche des minutes de notaires parisiens, pour cette période de l'histoire du Palais-Royal, la procuration donnée le 31 janvier 1670 à Joachim de Seiglière, par Leurs Altesses Royales Monsieur et Henriette de France, de vendre « une grande maison size à Coulombe, consistant en plusieurs bastiments, grand clos, jardins, terres et héritages en dépendant, ensemble toutes les autres maisons et héritages sis au lieu de Coulombe, sans aucune chose en excepter, qui appartiennent à Leurs Altesses Royales, au moyen de don qui en a été fait à Madame la Duchesse d'Orléans par messire Raphael de Montagut, ambassadeur, et ayant pouvoir de Sa Majesté britannique, le roi d'Angleterre, auquel ladite maison est échue, par le décès de la feue Reyne d'Angleterre. » Il s'agit là, comme on voit, de la maison de Colombe où s'était retirée Henriette d'Angleterre après le mariage de sa fille avec le duc d'Orléans. L'acte porte les deux signatures que nous reproduisons ici.

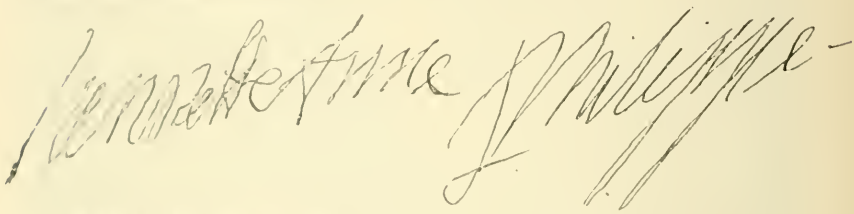

Signature d'Henriette Anne, *Madame*, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

Signature autographe de *Monsieur*, Philippe de France, duc d'Orléans.

Faut-il maintenant, pour achever de peindre la vie qu'on menait à cette époque au Palais-Royal, indiquer les dépenses de la table, dire comment et à quels prix on se procurait les provisions de bouche? Pour la table et tout ce qui concernait la bouche, le budget mensuel, rien que pour la maison de Madame, était de 10,000 à 11,000 livres. Quant aux provisions, elles étaient apportées chaque jour au palais, comme au temps du cardinal de Richelieu, par des pourvoyeurs avec lesquels les chefs de service contractaient des marchés. Les minutes des notaires que j'ai pu consulter nous fournissent précisément tous les marchés passés en 1670 pour le pain, la viande, le vin, la rôtisserie, le poisson, etc., et nous donnent les prix de toutes les denrées

1. Le chevalier de Lorraine mourut en 1716, « si pauvre qu'il a fallu que ses amis payassent les frais de son enterrement » dit Madame dans sa *Correspondance*. Elle ajoute : « Il avait cependant [illegible] mais il était mauvais administrateur ; ses gens l'ont toujours volé. Pourvu qu'il [illegible] mille pistoles quand il en avait besoin pour jouer et pour ses débauches, il les laissait [illegible] et jaillir son bien à leur fantaisie. » Il a fait une bien vilaine fin : « Il mourut au Palais-Royal, frappé d'apoplexie, comme Monsieur. » (Cf. *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. I, p. [illegible].)

Peint par L. G[illegible] Gravé par L. D[illegible]

LA PISCINE

(Tableau de la Galerie du Palais Royal. — Faisant partie de la Collection de Mon[illegible])

article par article. On trouvera ces documents à la fin du volume *(Pièces justificatives)*. Pour le pain, par exemple, le premier maître d'hôtel de Madame, Claude Bonnian, contracte marché avec François Hoyau, « maistre

boulanger à Paris, demeurant rue Froimanteau », et celui-ci s'engage à livrer journellement au Palais-Royal tout le pain qui sera nécessaire « pour la provision de bouche de Son Altesse Royale, son train et suitte, suivant les menus qui luy seront baillés pour la distribution d'icelluy..., sçavoir : les deux tiers de pain de bouche du poids de 9 onces et l'autre tiers du commun du poids de 9 à 10 onces bien cuit et rassis, lequel pain sera prizé à raison de treize sols pour chacune douzaine de pains. » C'est Michel Petit, premier maître d'hôtel de Monsieur, qui passe marché pour le vin avec un certain Jules Crousy, demeurant rue de la Juiverie, à l'enseigne de la *Pomme de Pin*. Tout le vin de bouche et de table doit être livré au prix de 114 livres par muid, jaugé à la mesure de Paris tenant trente-six setiers[1] par muid, « sans que ledit Crousy puisse bailler d'autres vaisseaux que muids, » lequel vin de table « sera du meilleur qu'il se pourra trouver». Pour le « commun », le vin doit être de 54 livres par muid tenant trente-six setiers, « bon, loyal et marchand, et sans aucun vice d'ossaux ny desboire » *(sic)*. Le marché pour les viandes, poisson, volaille, etc., était plus compliqué. Il fallait spécifier le prix de chaque pièce, avec sa qualité, sa grosseur ou son poids. Cette obligation nous vaut les renseignements les plus précis sur ce que coûtaient à cette époque, à Paris, toutes les espèces de viandes, la charcuterie, le poisson, les œufs, le beurre. La livre de bœuf était cotée 4 sols, le porc frais 6 sols, le petit salé 7 sols. On avait trois poulets pour 30 sols, un chapon gras pour 40 sols, une poularde grasse pour 43 sols, un lièvre pour 40 sols, un cochon de lait pour 40 sols, une bécasse pour 24 sols, une douzaine de grives pour 40 sols, une douzaine de cailles grasses pour 10 sols, une oie grasse pour 30 sols, une livre de lard ou de beurre pour 11 sols; le cent d'écrevisses se vendait 30 sols. Le poisson de mer était relativement cher. Un petit saumon de deux pieds de long se payait 18 livres 10 sols, un grand saumon 35 livres; une belle truite 12 livres, un grand turbot 18 livres, une grande sole 3 livres, une sole ordinaire 10 sols. Le pourvoyeur s'obligeait à faire la fourniture de ces viandes et poissons aux prix fixes, en telles quantités qu'on lui demanderait; aucune excuse n'était admise de sa part soit pour la saison, soit pour la cherté des denrées. Dans le cas où il n'aurait pas livré celles-ci dans les conditions prévues, les officiers du duc d'Orléans pouvaient en prendre n'importe où ils en trouveraient au compte du pourvoyeur. Le poisson devait être apporté chaque jour, à sept heures du matin en hiver, à cinq heures du matin en été, de façon à ce que, s'il arrivait que les fournitures ne fussent pas « trouvées bonnes, loyales et

1. Il faut se rappeler que le setier de Paris valait 7 litres 470 centimètres cubes. Par conséquent le muid de trente-six setiers contenait 268 litres. C'était donc du vin à 40 centimes le litre qu'on livrait sur les tables princières en 1650, et à 20 centimes sur les tables de service.

marchandes», on ait le temps de s'en procurer d'autres. Un article à noter, dans ce marché, est le rabais de 3,000 livres que le pourvoyeur consent à faire d'avance pour l'ensemble des fournitures qu'il livrera dans le cours de

TAPISSERIE DES GOBELINS COMPOSÉE PAR CH. LEBRUN POUR LA DÉCORATION DU PALAIS-ROYAL
(Série de l'*Histoire de Méléagre*, six pièces, d'après la gravure de B. Picart)

chaque année. On en peut déduire sans doute que les prix spécifiés étaient au cours ordinaire des vivres à Paris, en 1670, et que le rabais de 3,000 livres représentait le sacrifice consenti par le pourvoyeur pour obtenir les avantages d'une fourniture aussi abondante et régulière que celle qu'il devait faire au Palais-Royal.

Mais laissons ces détails de la vie domestique, et revenons à l'histoire de notre monument.

Le frère de Louis XIV prit de plus en plus goût à déserter de temps en temps Versailles pour venir à Paris donner quelques réceptions dans ce palais où il se sentait davantage son maître, sans l'inquiétude de porter ombrage au roi, et heureux de se former une petite cour qui fût bien à lui, où il trônait seul. Cosnac raconte dans ses *Mémoires* que Monsieur n'était jamais si satisfait que lorsqu'il pouvait, les soirs qu'il passait ainsi dans sa maison de Paris, « demander à dix ou douze personnes en particulier : « *Eh bien! n'ai-je pas bien du monde aujourd'hui?* » Mais s'il y avait foule dans ses salons, il le devait moins à lui-même qu'à sa femme, cette aimable, spirituelle et exquise Henriette d'Angleterre, qui sut grouper autour d'elle une société d'élite qu'elle charmait par sa grâce. Sainte-Beuve a excellemment défini l'espèce d'attraction qu'elle exerça et le genre d'influence qu'elle eut sur cette petite cour du Palais-Royal où elle donna le ton, régla les divertissements, fut vraiment reine, en un mot[1] :

Morte à vingt-six ans, dit-il, et ayant été pendant neuf ans le centre de l'agrément et des plaisirs, Madame marque le plus beau ou du moins le plus gracieux moment de la cour de Louis XIV. Il y eut après elle, dans cette cour, plus de splendeur et de grandeur imposante peut être, mais moins de distinction et de finesse. Madame aimait l'esprit, le distinguait en lui-même, l'allait chercher, le réveillait chez les vieux poètes comme Corneille, le favorisait et l'enhardissait chez les jeunes comme Racine; elle avait pleuré à *Andromaque*, dès la première lecture que le jeune auteur lui en fit : « Pardonnez-moi, Madame, disait Racine en tête de sa tragédie, si j'ose me vanter de cet heureux commencement de sa destinée. » Dans toutes les cours qui avaient précédé de peu celle de Madame, à Chantilly, à l'hôtel Rambouillet et à l'entour, il y avait un mélange d'un goût déjà ancien, et qui allait devenir suranné : avec Madame commence proprement le goût moderne de Louis XIV : elle contribua à le fixer dans sa pureté.

Le duc d'Orléans fut insensible à tant de grâce. Ses désaccords avec sa femme, la lutte sourde qui exista entre eux, sa brutalité, pour tout dire, se manifestèrent publiquement. Au Palais-Royal, il y eut deux camps, l'un pour Monsieur, l'autre pour Madame, contre qui le chevalier de Lorraine ne cessa de fomenter bassement les calomnies. La princesse parvint à obtenir l'éloignement de cet ennemi à langue de vipère. Mais ce fut pour un délai bien court. Au surplus, tout était contraste entre elle et son mari, dont l'éducation avait été systématiquement réduite aux futilités, en vue de son frère, à qui on avait voulu laisser tous les prestiges. Cette âme « d'une futilité désespérante », ce cœur que

1. SAINTE-BEUVE. *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 160.

n'anima jamais « rien de tendre ni de grand », eut comme un éclair de zèle et d'ambition lors de la guerre de 1667. Mais Louis XIV jeta vite une douche sur ses velléités d'honneur. Il lui dit un jour, au siège de Douai : « Mon frère, vous pouvez aller vous divertir, car nous allons tenir conseil. » Traité ainsi en enfant, Monsieur se laissa aller désormais aux penchants de sa courte intelligence. Il n'eut en tête, quand il fut à l'armée, « que de faire faire des tentes propres et galantes, ayant grand soin qu'elles fussent remplies de miroirs et de chandeliers de cristal[1]. » Lorsque, pour se délasser de cette campagne, il revint à Villers-Cotterets, pour montrer qu'il aurait pu ranger une armée en bataille, il se mit à ranger des fauteuils, « fit mettre toutes les chaises sur une même ligne, fortifia les ruelles de tableaux, tablettes, plaques, plaça les miroirs dans des postes avantageux, flanqua chaque table de quatre guéridons, enfin disposa généralement de tout le corps de ses meubles avec un ordre merveilleux[2]... » Le naturel avait repris le dessus. Monsieur était né ordonnateur de fêtes. Peut-être eût-il pu faire autre chose. C'est à cet emploi qu'il dut se résigner, surtout après sa conduite à la bataille de Cassel, où il se permit de se distinguer, ce qui, sous Louis XIV, n'était pas admissible.

Après la mort foudroyante de Madame, survenue le 30 juin 1670, le duc d'Orléans, porta tout juste le deuil de sa femme le temps exigé par l'étiquette et se remaria l'année suivante avec Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de l'Électeur Palatin.

Dans l'intervalle, il fallut régler les affaires de la succession d'Henriette-Anne d'Angleterre et faire le partage des biens, grosse question dans une famille princière, et épineuse surtout quand il s'agit d'une fortune énorme représentée par des propriétés ayant les formes les plus diverses. L'*Inventaire* des biens personnels de Madame, — dressé par Pierre Gillot et Sébastien Mollet, maîtres tapissiers, Aubertin Gauderon et Pierre Golle, maîtres menuisiers en ébène, Thomas Merlin, orfèvre du roi, Pierre Courtois et Jean Pitan, marchand joaillier, Ant. Hureau, marchand lapidaire, et J.-M. Picard, peintre du roi, — nous donne le relevé de tous les beaux meubles, tapisseries, tableaux, qu'elle avait dans ses diverses résidences. Rien qu'au Palais-Royal on ne compte pas moins de 169 tableaux (du numéro 304 de l'*Inventaire* au numéro 473), dont quelques-uns de tout premier ordre. Voici la liste de quelques-uns :

Tableaux appartenant à Henriette d'Angleterre : Van Dyck : *La Famille royale d'Angleterre* (estimé 1,000 livres). — L'Espagnolette : *Petit Moyse* (800 livres). — Le Guide : *Cléopâtre* (500 livres). — P. Véronèse : *Jugement de Pâris* (600 livres). — Le Guide : *Cupidon*, de toute sa hauteur (400 livres). — Paul Bril : Grand Paysage

1. Cosnac, *Mémoires*.
2. *Ibid.*

(400 livres). — Le Titien : *Portrait du Commandeur* (300 livres). — Corrège : *Madelaine* (1,000 livres). — Le Titien : *Portrait de femme* (250 livres). — Annibal Carrache : Son portrait (150 livres). — Tintorette : Son portrait (250 livres). — Van Dyck : 3 portraits d'hommes, 3 portraits de femmes (600 livres); petit tableau représentant les princes et princesses d'Angleterre (50 livres). — Le Titien : Portrait de l'Arétin (60 livres). — Mignard : Portrait de feu M. le cardinal Mazarin (60 livres). — Giorgione : Portrait d'un homme illustre (50 livres). — Raphael : « Une teste peinte à fresque qu'on dit estre de Raphaël » (60 livres). — Perugin : Petite Vierge (60 livres). — Paul Brigle : Petit paysage (30 livres). — Porbus : La feue Reyne Marie de Médicis (40 livres). — P. de Cortone : Portrait d'une sainte (120 livres). — Porbus : Portrait du feu roi Louis XIII. — Van Dyck : « Deux portraits du feu roi d'Angleterre, dont l'un est armé, et le troisième d'une femme » (250 livres). — Quentin Metsis : Jupiter en amour (100 livres). — L'Albane : Vierge (100 livres).

Parmi les tapisseries, également très belles, qu'Henriette d'Angleterre avait au Palais-Royal, il faut citer : « dans la grande galerie cintrée, » l'*Histoire d'Artemise*, en sept pièces, de la fabrique des Gobelins (6,000 livres), et l'*Histoire de saint Paul*, en sept pièces (8,000 livres); « dans le grand cabinet derrière la chambre de Monseigneur le duc d'Orléans, » l'*Histoire de Tancrede et Clorinde*, fabrique de Flandre (3,000 livres); « dans le Garde-Meuble, » *Histoire de Scipion*, fabrique de Bruxelles, en sept pièces (3,000 livres); l'*Enlevement d'Hélene*, fabrique de Bruxelles, en six pièces, etc. Au nombre des objets d'art, il y avait un groupe de bronze représentant *Henri IV à cheval* (240 livres), des mosaïques de marbre, etc. Que devinrent ces curiosités? Dans l'*Inventaire* de Monsieur, dressé en 1701, nous retrouverons quelques-unes des tapisseries, comme l'*Histoire de Scipion* ou l'*Enlevement d'Hélene*. Mais les tableaux n'y figurent pas. Peut-être furent-ils vendus. Cependant plusieurs d'entre eux et non des moindres — tel que la *Famille royale d'Angleterre*, de Van Dyck — reparaîtront dans la collection du Régent avec cette indication : « provenant de Monsieur [1]. »

En 1671, Monsieur épousa en secondes noces Élisabeth-Charlotte, fille de l'Électeur du Palatinat que la paix de Westphalie avait rétabli dans ses États. C'était uniquement un mariage politique. « Vous comprenez bien, » disait à cette occasion Mme de Sévigné, « la joie qu'aura Monsieur d'avoir à se marier en cérémonie, et quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend point le françois. » La jeune princesse n'avait que dix neuf ans. A la vérité, elle n'était point belle, mais c'était une femme d'esprit et de bon sens, qui sut très vite

1. La collection de Madame mériterait une étude à part, qui ne rentre pas dans le cadre du présent ouvrage. Je compte publier un jour l'*Inventaire d'Henriette d'Angleterre*, dont An. de Montaiglon n'a cité que quelques lignes relatives aux tableaux, d'après une simple note manuscrite, tirée de je ne sais quelles « Archives de la maison d'Orléans » (*Archives de l'Art français*, 2e série, t. I, p. [illegible]), sans indication de source. L'*Inventaire* original comprend deux gros volumes.

s'imposer et prendre de l'ascendant à la Cour de France, bien que son mari ne l'y aidât guère. Dans sa *Correspondance*, d'un tour si alerte, si vif, où elle parle avec tant de bonne humeur et de finesse des hommes et des choses qu'elle voyait à Versailles, à Saint-Cloud ou à Paris, elle a tracé d'elle-même un portrait où elle apparaît sous les plus franches couleurs :

LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'ORLÉANS
TANTE DE « MONSIEUR »
(D'après l'émail de Petitot)

Je suis née à Heidelberg; ma mère ne m'a portée que sept mois... Je ne suis venue en France que par pure obéissance. Dans ma première jeunesse, j'ai beaucoup mieux aimé m'amuser avec des armes, telles que des fusils, des épées, des pistolets, qu'avec des chiffons et des poupées. Je ne désirois rien tant que de pouvoir être garçon; et ce désir a failli me coûter la vie : car, ayant entendu conter que Marie Germain étoit devenue garçon à force de sauter, je me suis mise à sauter d'une telle façon que c'est un vrai miracle que je ne me sois pas cassé la tête cent fois pour une. A mon arrivée à Saint-Germain, j'y étois comme tombée des nues : la princesse Palatine m'y laissa toute seule et s'en alla à Paris. Je vis bien que je déplaisois à Monsieur, mon époux, ce que je ne dois pas trouver merveilleux, laide autant que je le suis; mais je pris dès ce moment la ferme résolution de vivre avec lui de telle façon qu'il s'accoutumât à ma laideur : ce à quoi j'ai enfin réussi.

Comment s'y prit cette étonnante femme, qui avait dans l'intelligence et dans son style tout l'agrément qui manquait à sa figure, pour réaliser un tel tour de force? Elle ne le dit pas précisément. Ce ne dut point être chose facile de parvenir à vivre en bons termes avec son époux, à qui elle déplaisait et qui ne le cachait pas, comme aussi de prendre son rang, de se faire aimer et rechercher par cet essaim de femmes aimables et coquettes de Versailles, si différentes d'elle sous le rapport de l'éducation et des goûts?

Son aumônier, l'abbé de Saint-Geri de Magnas, a rendu, avec raison, hommage à la « droiture qui l'a si fort distinguée pendant sa vie ». C'est à cette vertu qu'elle dut d'avoir raison des difficultés de sa situation. Introduite à la Cour de France par sa tante, l'illustre princesse palatine Anne de Gonzague, elle ne lui ressemblait pas pour l'esprit, pour le don d'insinuation adroite. Succédant, en outre, à la première Madame, elle en était exactement tout le contraire pour les manières, le tour des pensées, la délicatesse des goûts qui étaient si français chez Henriette et qui restèrent complètement allemands

jusqu'à la fin chez la seconde. On ne put tout d'abord s'empêcher de les comparer l'une à l'autre. « Hélas! » s'écriait Mme de Sévigné, en parlant de la nouvelle venue, « hélas! si cette Madame pouvoit nous bien représenter celle que nous avons perdue! » Au lieu d'une fée légère, on vit la femme épaisse qu'a dépeinte Saint-Simon, « bonne et fidèle amie, sûre, vraie, droite, aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener; grossière, dangereuse à faire des sorties publiques; fort Allemande dans toutes ses mœurs, et franche, ignorant toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les autres, sobre, sauvage et ayant ses fantaisies. » Elle adorait la chasse, les chiens, les exercices violents, et tandis que Monsieur se complaisait aux réceptions, aux bals, aux travestissements, aux jeux de cartes où il passait tout son temps, elle, en habit de cheval et en perruque d'homme, était continuellement à chasser. Elle a raconté qu'il lui était arrivé de tomber vingt-cinq fois de cheval; un jour elle se demit le bras. Cela ne l'arrêtait pas. Sans aucun souci de plaire, n'ayant pas la moindre coquetterie, l'honnêteté même, la fidélité et l'honneur, elle avait précisément le tempérament viril qui manquait à son mari. On lui demandait un jour pourquoi elle ne donnait jamais un coup d'œil au miroir en passant : « C'est, » répondit-elle, « parce que j'ai trop d'amour-propre pour aimer à me voir laide comme je suis. » Dès la naissance de son premier enfant, le duc d'Orléans lui demanda de faire chambre à part : elle accepta avec bonne humeur cette séparation, d'autant plus, dit-elle, que « c'étoit fort ennuyeux que de dormir auprès de Monsieur; il ne pouvait souffrir qu'on le troublât durant son sommeil; il falloit donc que je me tinsse sur le bord du lit, au point que parfois je suis tombée comme un sac »[1]. Menant de front les pratiques de dévotion et celle de la débauche avec ses mignons comme le chevalier de Lorraine, son époux avait, au lit, des habitudes singulières sur lesquelles Madame nous donne un détail bien piquant. Voici le récit qu'elle en fit, longtemps après la mort du duc d'Orléans, en 1720 :

Monsieur a toujours fait le dévot. Il m'a fait rire une fois de bon cœur. Il apportait toujours au lit un chapelet d'où pendoit une quantité de médailles, et qui lui servoit à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela étoit fini, j'entendois un gros fracas causé par les médailles, comme s'il les promenoit sous les couvertures. Je lui dis : « Dieu me le pardonne, mais je soupçonne que vous faites promener vos reliques et vos images de la Vierge dans un pays qui leur est inconnu. » Monsieur répondit : « Taisez-vous, dormez; vous ne savez ce que vous dites. » Une nuit, je me levai tout doucement, je plaçai la lumière de manière à éclairer tout le lit, et au moment où il promenoit ses médailles sous la couverture, je le saisis par le bras, et lui dis en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez plus le nier. » Monsieur se mit aussi à rire, et dit : « Vous qui avez été huguenote, vous ne savez

1. *Correspondance de Madame la Duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. I, p. 300.

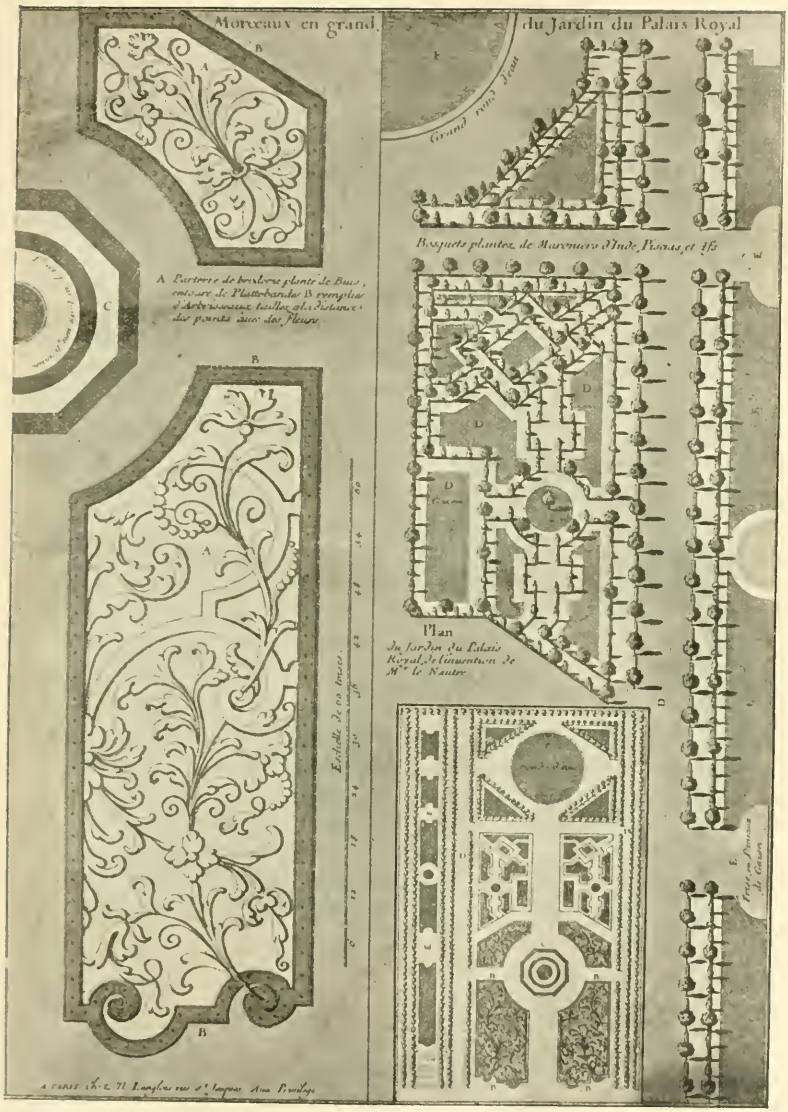

COMPOSITION D'ANDRÉ LE NÔTRE POUR LA DÉCORATION DU JARDIN DU PALAIS-ROYAL

D'après la planche publiée par Blondel (*L'Architecture française*)

pas le pouvoir des reliques et des images de la Sainte Vierge. Elles garantissent de tout mal les parties qu'on en frotte. » Je répondis : « Je vous demande pardon, Monsieur, mais vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité. » Monsieur ne put s'empêcher de rire, et dit : « Je vous prie, ne le dites à personne[1]. »

Pour achever le tableau du ménage princier et le montrer dans le cadre de la vie intime, il faudrait parler des visites fougueuses que faisait parfois au Palais-Royal Mlle de Montpensier, laquelle, fuyant le Luxembourg qu'elle habitait avec sa belle-mère, venait prendre son cousin, Monsieur, qu'elle affectionnait, à témoin de ses querelles domestiques.

La grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, ayant pris son parti de tous les mariages royaux après lesquels elle avait couru pendant sa jeunesse orageuse et que successivement elle avait manqués, était toujours un peu agitée et en l'air. Son caractère entier, bien qu'il se calmât, la mettait souvent aux prises avec la duchesse[2]. Il fallait apaiser ces disputes. Élisabeth-Charlotte jouait quelquefois le rôle de médiatrice. Elle y réussissait. On l'appelait *la Pacifique*. Malgré tout son effort et tant de qualités, il lui fallut néanmoins bien des années pour arriver à s'emparer tout à fait de l'esprit de son mari. Elle a dit elle-même :

Dans les trois dernières années de mon mariage, j'avais entièrement gagné Monsieur, mon époux; je riais avec lui de ses petites faiblesses; il en badinait avec moi sans colère, sans la moindre aigreur; il ne souffrait plus qu'on me calomniât auprès de lui. Il avait en moi une parfaite confiance et prenait toujours mon parti. J'étais précisément en train d'être la personne du monde la plus heureuse lorsque Dieu m'a séparée de ce bon prince. Au moment de sa mort, je vis s'évanouir sans retour la récompense de trente ans de peines.

Durant l'année de son second mariage, Monsieur ne fit pas exécuter de notables travaux au Palais-Royal. Faut-il présumer que sa nouvelle épouse se contenta de reprendre, sans y rien changer, l'appartement de celle qui était morte? Cette résignation n'aurait pas été banale. Les *Comptes* ne portent, pour 1672, qu'une dépense de 10,296 livres, répartie entre le maçon (600 livres), les charpentiers (3,773 livres), le marbrier, le serrurier, le peintre

1. *Correspondance de Madame la Duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. II, p. 276.

2. La seconde femme de Gaston d'Orléans, Marguerite de Lorraine, après la mort de son mari à Blois, était venue habiter le palais du Luxembourg, qu'on désigna alors sous le nom de *Palais d'Orléans*, avec ses deux filles. L'une dite *Mademoiselle d'Orléans*, mariée en 1661 à Cosme de Médicis, grand duc de Toscane; l'autre, *Mademoiselle d'Alençon*, mariée au duc de Guise en 1667. Sa belle-fille, la grande Mademoiselle, habitait avec elle et mourut au Palais d'Orléans le dimanche 5 avril 1693. Quant à Marguerite de Lorraine, « duchesse douairière d'Orléans et d'Alençon, » elle termina également ses jours au Palais d'Orléans en 1671. La Bibliothèque de l'Arsenal conserve d'intéressants manuscrits remplis de détails sur les dépenses de sa maison, ses domestiques, ses fournisseurs, ses achats, etc. (manuscrit 5217).

La Baronnière (525 livres) et les terrassiers, qui commencent à « labourer » de fond en comble le jardin que Le Nôtre va, en 1674, établir sur ses dessins.

Peint par le Titien — Gravé par Bouillard

MERCURE ENSEIGNANT A LIRE A L'AMOUR

(Tableau de la Galerie du Palais Royal)

Bien que le nom du célèbre artiste n'apparaisse à aucun moment dans les comptes du Palais-Royal, c'est à cette date, à mon avis, qu'on doit placer les travaux qu'il fit dans le jardin et qu'on peut lui attribuer avec certitude non seulement parce que Germain Brice l'affirme[1], mais parce qu'il existe

1. Dans sa *Description de Paris*, Germain Brice dit du jardin du Palais-Royal : « Jardin dressé par Le Nôtre, sur le modèle des Tuilleries. » (Édition de 1687, p. 58.)

de cette époque une gravure représentant le *Parterre du Palais-Royal, du dessin de M. Le Nautre*, gravure dont nous publions une reproduction réduite. André Le Nôtre, ou Le Nautre[1], était alors âgé de soixante et un ans. Il jouissait de toute la grande réputation que lui avaient procurée ses beaux travaux des Tuileries, des bosquets de Versailles et d'ailleurs. Mais il n'était pas retiré des affaires et ne s'était pas encore confiné dans les recherches des médailles et curiosités au milieu desquelles il ne termina que vingt-six ans plus tard son heureuse vieillesse. On ne peut donc être surpris que Monsieur se soit adressé à lui pour transformer l'aspect des alentours de son palais de Paris. Les dépenses furent d'abord réglées par le service des Bâtiments, et l'on y peut relever le détail de ce que coûta l'ensemble du travail. On voit que c'est De Marle qui le dirige (il touche pour cela 180 livres); Bouticourt, le vieux concierge du Palais, qui pendant dix mois surveille les ouvriers, reçoit 600 livres de gratification. Les alignements sont tracés par Dupuis (300 livres). On fait venir des quantités de tombereaux de terre, du terreau, 254 voitures de fumier, du gazon (à Orieu et Courats, 496 livres); on rétablit le roudeau (à Duez, 500 livres); on fait le « regallement » des allées (à Vannier, 900 livres) que l'on garnit de sable fin de rivière (à Ledru, 881 livres; à Baubert, 193 livres); puis on arrose le jardin pendant quatre semaines (515 livres) et on fait diverses sortes de claies d'osier, berceaux, treillages (à Lespais, 141 livres; à Vatebant, 92 livres). Les parterres sont bordés de buis (le jardinier La Roche reçoit 2,193 livres et, en outre, pour fournitures de 1,856 bottes de buis, 742 livres 8 sols). La dépense totale du jardin atteignit 15,000 livres[2]. Pour en achever la décoration, Louis XIV permit à son frère d'y transporter, quelques années après, diverses statues de pierre qui se trouvaient dans le parc de Versailles, représentant des nymphes, satyres, Pan, etc., dues aux ciseaux de Lerambert et de Buyster.

En même temps divers aménagements furent entrepris dans l'intérieur du palais, sous la direction de l'architecte Le Pautre[3]. C'est d'abord le théâtre où Molière venait de mourir (17 février 1673) qu'on restaura. Pour y jouer l'opéra, Lully et Vigaroni reçoivent une subvention de 3,000 livres. Puis, Monsieur fait installer un superbe appartement au chevalier de Lorraine, — toujours sur les fonds des Bâtiments du Roi, — dont un mémoire de Le Pautre, se montant à 14,400 livres, ne nous donne pas la description, mais

1. La véritable orthographe est *Le Nostre*. C'est Blondel qui, sans motif, écrit *Le Nautre*, dans son ouvrage (*L'Architecture*), le nom de l'artiste sur la planche que nous reproduisons d'après lui.

2. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. I, col. 745.

3. *Ibid.*, t. I, col. 746. Antoine Le Pautre, architecte, né en 1622, était le frère de Jean, le célèbre graveur, et plus jeune que lui de trois ans. Un acte de 1660 le qualifie d'« architecte, ingénieur des bastimens du Roy et controleur general des bastimens de Monsieur le duc d'Orléans ». Cf. Jal, *Dictionnaire critique*, 1re édit., col. 774.

dont on peut se figurer les élégances par la qualité des gens de métier appelés à y travailler. De l'année 1676 à 1690, ce ne sont guère que des réparations peu importantes au Palais-Royal. On refait, par exemple, l'appartement occupé par le chevalier de Beuvron et celui de Mlle de Blois; le sculpteur Charmeton[1] exécute le balustre de la chambre de Monsieur (265 livres), et on dore celui de la chambre de Madame (264 livres). Quelques décorations sont peintes par des artistes tels que A. Carnot (220 livres) ou Coignet (500 livres), qui ne nous sont pas connus. Des glaces sont posées dans les petits appartements, ou bien des foyers de marbre sont ajoutés çà et là par Ménard; des parquets sont rétablis par Macé. En résumé, des bagatelles comme construction nouvelle; comme transformations importantes, rien. En 1692, le chapitre *Palais-Royal* est même complètement supprimé dans les *Comptes des Bâtiments du Roi*, et sous cette rubrique, mise une dernière fois pour mémoire par les scribes, on lit cette phrase :

Le Palais-Royal a été baillé à M. le duc d'Orléans; partant, cy : *néant*[2].

LE PALAIS-ROYAL DONNÉ EN APANAGE AU DUC D'ORLÉANS (1692)

L'année 1692 marque, en effet, une date capitale dans l'histoire du Palais-Royal. C'est alors qu'il fut donné en apanage par Louis XIV à son frère, lequel jusque-là ne l'avait occupé que par une sorte de faveur. Le roi avait déjà comblé de biens Monsieur. Lors de son mariage avec Henriette d'Angleterre, il lui avait donné à titre d'apanage les duchés d'Orléans, Valois et Chartres, et la seigneurie de Montargis. En 1672, il y ajouta, comme supplément le duché de Nemours, le comté de Dourdan et Romorantin, le marquisat de Coucy et Folembray. Le chef de la maison d'Orléans était ainsi en possession de la plus colossale fortune qu'il y eût dans le royaume, avec celle des Condé. Louis XIV, en augmentant ces richesses par le don du Palais-Royal, obéit à une arrière-pensée : c'était une récompense et un remerciement. Mon-

1. Christophe Charmeton est mort en 1708, avec le titre de « sculpteur du Roy ». Son frère Georges était peintre et fut nommé membre de l'Académie en 1661.

2. Guiffrey, *Ibid.*, t. Ier. — Un fait est à noter ici : en 1683, Louis XIV nomma à la charge de capitaine concierge du Palais-Royal le duc de Richelieu, en remplacement de l'ancien serviteur du cardinal de Richelieu, Antoine de Lestrublon, qui remplissait cet emploi auparavant, et s'en démit à cette époque. L'arrêt est daté de « Versailles 30e février 1683 ». On lit dans l'acte dont une copie est aux Archives (R4, 281) : Louis, « ...ayant eu agréable la demission que notre bien amé Antoine de Trille, sieur de Lestrublon, a fait de sa charge de capitaine concierge de nostre *Palais Cardinal* en faveur de notre bien amé cousin Armand-Jean Duplessis, duc de Richelieu, pair de France, chevalier d'honneur de notre très chère et très amée fille la Dauphine... ». Ainsi, encore à cette époque, on disait le *Palais-Cardinal* dans les actes officiels. La réflexion que suggère cette nomination est la suivante : comment put-il y avoir, à aucun moment, un autre capitaine concierge que le duc de Richelieu ? L'acte de donation du cardinal était pourtant assez formel à cet égard. Voyez cet acte au chapitre Ier, page 38.

sieur, en effet, ne venait-il pas de consentir, pour lui plaire, au mariage de son fils Philippe, duc de Chartres, avec Mlle de Blois, fille légitimée du roi et de Mme de Montespan? Cette union projetée, caressée par le monarque, réalisait un de ses plus chers désirs; il le prouva.

Il y avait pourtant une difficulté dans le cadeau du palais même, à un prince, ce prince fût-il de sang royal : c'était l'acte de donation de Richelieu. En effet, l'acte (voyez chapitre Ier, page 38) portait expressément comme condition que « l'hôtel demeurerait à jamais inaliénable de la Couronne, sans même pouvoir être donné à aucun prince, seigneur ou autres personnes pour y loger sa vie durante ou à temps : l'intention dudit seigneur cardinal étant qu'il ne serve que pour le logement de Sa Majesté quand elle l'aura agréable, ses successeurs Roys de France, ou de l'héritier de la Couronne seulement et non autre ». Il fallut chercher des expédients et jongler avec les textes. La chose n'alla pas toute seule et préoccupa le roi. Dans son *Journal*, Dangeau lui-même confesse que, « s'il n'eût compté sur les habiles du Conseil, il n'auroit peut-être pas trouvé beaucoup de légalité dans cette affaire. » Aveu naïf. Mais les « habiles » ne manquent jamais autour d'un trône. Louis XIV n'eut pas grand mal à triompher des scrupules des légistes. On sut accommoder les arguments à son gré, et il eut vite satisfaction. La petite comédie qui se joua à cette occasion tient tout entière en deux notes manuscrites conservées aux Archives nationales[1]. Elles ne sont pas signées et n'ont pas besoin de l'être. On y reconnaît, sous la phraséologie gouvernementale, l'éternel jeu de la muscade qu'on cherche à escamoter... avec dignité, ainsi qu'il sied en politique. La première de ces notes est une consultation et comme une demande discrète adressée par quelqu'un de l'entourage de Louis XIV à un juriste en qui il apparaît qu'on avait confiance. Elle est ainsi conçue :

Note sur la concession du Palais-Royal à Monsieur.

Le Roy donne à Monsieur le Palais-Royal pour augmentation d'apanage; il est question d'en expédier les Lettres patentes qui doivent être vérifiées au Parlement, Chambre des Comptes, etc.

Il semble que par la donation qui a été faite à Sa Majesté du Palais-Royal par M. le cardinal de Richelieu, que Sa Majesté n'en peut disposer, vendre, aliéner, ni même en donner habitation qu'au plus proche héritier de la Couronne. Monsieur n'a pas laissé d'y loger depuis la naissance de Monseigneur le Dauphin.

Comme le Roy désire le donner à Monsieur et à ses successeurs, et qu'il seroit bon de donner quelque fondement, *trouver quelque bonne raison*, qui mette le Roy en état de faire cette donation en apanage, on demande sur cela avis et un projet.

Et comme il ne faut pas qu'il paroisse que le Roy donne tout son bien, on ne

1. Archives nationales, R[illegible] 281.

GRAVURE POPULAIRE DU PORTRAIT DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS, SECONDE FEMME DE MONSIEUR

veut pas faire aucune stipulation qui assure qu'en cas que les successeurs de Sa Majesté voulussent y entrer, ils ne le pourront qu'en remboursant la somme de... Ensemble les dépenses des bâtiments que Monsieur y va faire faire, et qu'il y pourra faire à l'avenir, qui iront à plus de 300,000 livres.

Mais, pour opposer la même chose, on propose de mettre cette clause que, arrivant le cas de reversion à la Couronne, faute d'hoirs masles, les successeurs Roys seront tenus de rembourser les dépenses, améliorations, bâtiments et acquisitions qui auront été faites par Monsieur et ses successeurs, suivant les états et comptes qui en seront rendus à la Chambre.

On veut bien accorder cette dernière, laquelle, quoiqu'elle ne paroisse stipulée qu'en cas de reversion à la Couronne, assure en quelque façon qu'on ne pourra pas retirer le Palais-Royal pendant que la lignée masculine durera, sans au moins faire le dit remboursement, qui est un moyen facite pour assurer le Palais-Royal, parce que le remboursement de cette dépense approchera presque du prix que le Palais-Royal pourra valoir dans ce temps-là si on a envie de le retirer.

Voici la réponse qui fut faite par le jurisconsulte anonyme auquel on avait fait appel, et dont le Mémoire est résumé dans la note que voici, déposée aux Archives :

Mémoire relatif au don du roi à Monsieur, qui a pour objet d'aplanir les difficultés naissantes des clauses opposées par le Cardinal à la donation qu'il en avait faite au Roi en 1636.

La condition de la donation du Palais Royal, d'être inaliénable à la Couronne, ne fait aucun obstacle à la donation qu'en veut faire le Roi à titre d'apanage, puisque les apanages ne sont composés que de domaines de la Couronne.

Mais la seconde condition par laquelle le Palais est donné pour y loger la personne du Roi ou, au moins, l'héritier de la Couronne, qui n'en pourra même avoir que l'usage et l'habitation, sans en recevoir le don, pourroit faire naître plus de difficultés.

La condition posée par Richelieu, que le Palais-Royal devoit servir à loger le Roi peut être considérée comme inexécutable. Elle a pu être remplie sous Louis XIII, parce que le Louvre étoit alors peu logeable; mais aujourd'hui, c'est le Palais Royal, au contraire, qui, par sa petitesse et la qualité de ses bâtiments, n'est plus une demeure convenable à la grandeur du Roi et de l'héritier de la Couronne, tandis que le Louvre, par sa grandeur et sa magnificence, répond à la Majesté du Roi. Il y a donc comme une impossibilité morale et de bienséance de pouvoir exécuter cette condition à la lettre. Elle doit être considérée comme celles qui, en termes de droit, sont réputées non écrites.

C'est encore une maxime qu'une chose soit donnée avec une certaine destination, la donation n'en est pas moins valable, quoique cette destination n'ait pas été remplie. Ce raisonnement peut s'appliquer au Palais Royal.

Cependant, quoique toutes ces considérations paroissent judicieuses et fortes, il faut néanmoins convenir que si, un jour, les successeurs du roi ou l'héritier de la Couronne vouloient contester la donation du Palais-Royal, leur autorité, jointe aux termes précis de l'acte de don du Cardinal, pourroient faire naître de sérieuses difficultés.

Aussi, pour donner plus de fondement et de couleur à cette augmentation

GRAVURE POPULAIRE DU PORTRAIT DE MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS

d'apanage, il seroit nécessaire d'expliquer, dans les Lettres patentes que le Roi, considérant la grandeur de la Monarchie et de sa Couronne, l'état florissant du Royaume, bien supérieur à celui qu'il avoit sous son prédécesseur; et voulant donner moyen à Monsieur, frère unique de Sa Majesté, et à ses successeurs mâles de soutenir la grandeur de leur naissance, a, pour ces raisons, fait don du Palais

Royal à Son Altesse. On pourroit encore ajouter que le Roi a pris garde que l'apanage primitif qu'il lui a donné, étoit peu considérable; et si Son Altesse ou ses successeurs étoient obligés d'acheter un palais qui répondît à la dignité de leur Maison, ils se trouveroient hors d'état de le faire sans s'incommoder notablement. En sorte qu'en cet état de choses, on ne peut mieux faire, pour satisfaire à l'intention du Cardinal et faire honneur à sa donation, que de concéder ce palais, à titre d'apanage, à Monsieur, frère du Roi et à ses successeurs.

Il sera aussi à propos d'expliquer que le Roi donne le Palais-Royal avec toutes les augmentations et améliorations que Sa Majesté et la feue Reine mère y ont faites.

Il sera encore à propos d'insérer que Son Altesse Royale et ses successeurs pourront l'augmenter et l'améliorer, comme ils le jugeront à propos, et qu'au cas de reversion à la Couronne, par défaut d'hoirs mâles, la valeur des augmentations, améliorations et embellissements, sera rendue aux héritiers du dernier mâle décédé.

On pourroit même insérer que si les successeurs du Roi vouloient reprendre l'apanage, ils ne le pourroient faire sans donner au prince qui en jouiroit une somme à fixer pour faire l'acquisition d'un autre palais qu'il posséderoit à même titre d'apanage.

Cette clause peut servir à deux fins : elle fait voir qu'on avoit connoissance que le Palais ne pouvoit être donné, à cause de la destination précise indiquée par le Cardinal; en outre, elle donne une sûreté aux possesseurs du Palais-Royal, car l'indemnité étant réglée par le Roy, pour le cas où l'apanage seroit repris à Son Altesse ou à ses successeurs, les héritiers de Sa Majesté ne pourront se dispenser régulièrement de la payer.

Il faut admirer ce petit chef-d'œuvre de casuistique et l'audace tranquille avec laquelle l'auteur anonyme du mémoire suggère les motifs qu'on devra invoquer pour donner à Monsieur le palais, tout en laissant « voir qu'on avoit connoissance qu'il ne pouvoit être donné ». Louis XIV ne s'embarrassa pas de ce grimoire, n'en tint nul compte et fit bien. Il lui suffisait d'invoquer son bon plaisir. Les lettres patentes qu'il rendit à Versailles en février 1692[1] et par lesquelles il donna à son frère « la maison et hostel du Palais-Cardinal en toute son estendue et consistance, tant en bastiments, cours, logements, jardins, eaux pour les fontaines, qu'autres dépendances... », indiquent son complet dédain des vaines précautions juridiques qu'on lui conseillait.

Dès qu'il fut propriétaire en titre du Palais-Royal, le duc d'Orléans y commença les grands travaux dont le projet avait été déjà par lui arrêté et qu'on estimait devoir s'élever à plus de 300,000 livres, comme le dit le mémoire cité plus haut. Il fit soigneusement relever un plan du palais et de ses dépendances, indiquant avec exactitude ses droits de propriété pour chaque partie, car depuis le cardinal de Richelieu il y avait une telle confusion

1. Quelques auteurs ont dit le 9 janvier. L'acte qui est aux Archives nationales porte la mention du mois de février, sans celle du jour. Voyez aux *Pièces justificatives*, à la fin du volume.

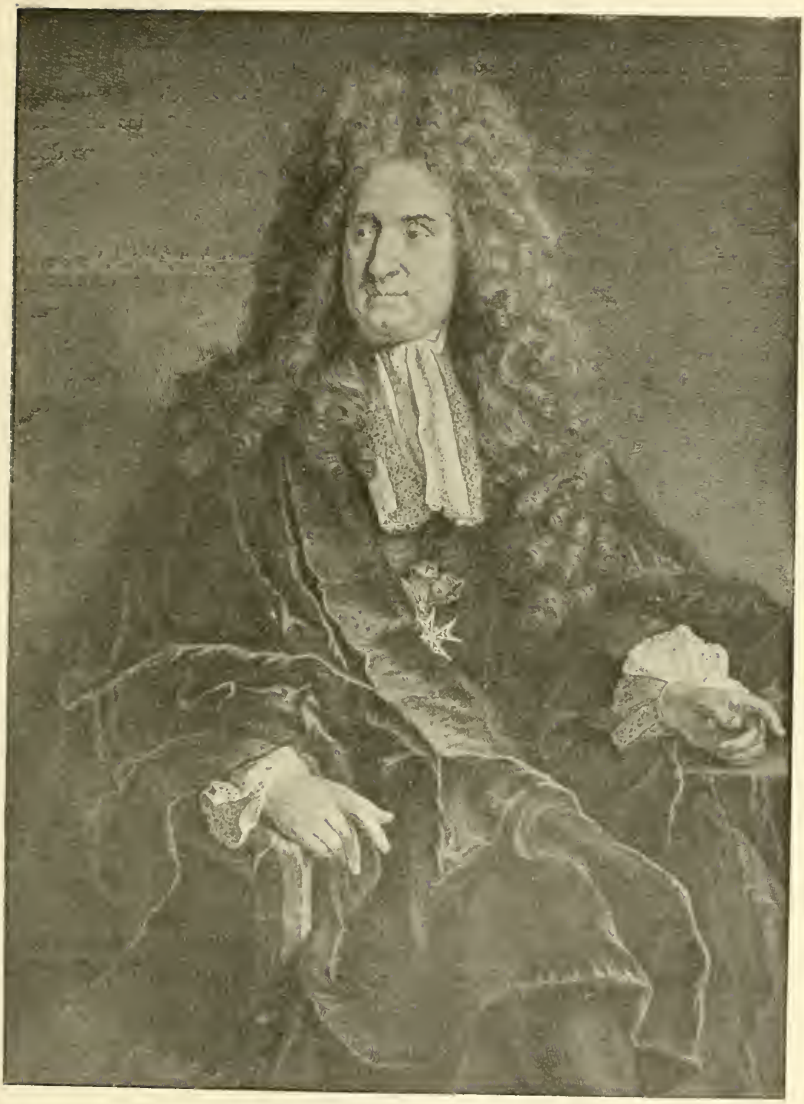

JULES HARDOUIN MANSART, SURINTENDANT DES BATIMENTS DU ROI

(Chargé par le Duc d'Orléans de l'agrandissement du Palais-Royal)

dans les constructions adjacentes qui s'étaient élevées autour du jardin, du côté de la rue des Bons-Enfants et à l'endroit du Palais-Brion, qu'on ne savait pour ainsi dire plus reconnaître en quelques points les vrais propriétaires des terrains. Ce plan fut dressé par l'architecte D'Orbay, qui semblerait avoir été chargé des constructions nouvelles, si, d'autre part, les historiens du XVIIIe siècle, tels que Germain Brice, Blondel, etc., renseignés sans doute par la tradition, n'avaient cité Mansart. Ce plan est à la Bibliothèque nationale, manuscrit[1]; il n'a pas été gravé. Ce qui le rend particulièrement précieux, ce n'est pas seulement parce qu'il contient des renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs, comme l'indication de l'emplacement des écuries de Monsieur ou celui du *jardin des princes*, situé alors derrière la grande galerie de l'aile droite, mais aussi parce qu'il est accompagné d'une note signée, qui nous donne avec la plus grande précision les éclaircissements sans lesquels il est impossible de comprendre la topographie du palais à cette époque. Voici cette note, qui permettra au lecteur de suivre les explications qu'elle fournit sur le plan que nous reproduisons :

Mémoire sur le plan général de tout le Palais-Royal et des environs.

Premièrement, tout ce qui est colorié de rouge sont les bastiments à détruire du jardin du Palais.

La place marquée A, sur la rue de Richelieu, est la boutique et logement où logeoit le sieur Brunet, charon du Roy, dont le terrain est du Palais-Royal, laquelle place est à costé du Bastiment où estoient les Académies de Peinture et d'Architecture, et où Son Altesse Royale fait faire un nouveau appartement. Cette place est environ à 3 toises 1/2 de distance dudit appartement.

Au bout de cette place du charon est une maison marquée B, appartenant à MM. des Quinze Vingts, dont la dernière n'est éloignée que de sept pas de distance dud. appartement, et qu'occupoit encore le charon comme étant du Palais-Royal ; cette maison a environ 4 toises 1/2 de large.

La maison ensuite, marquée C, encore de 4 toises 1/2 de large, appartient à M. de Boinville, officier de Monsieur, dont le corps de logis de derrière n'est qu'à 6 pieds de distance dud. appartement; et dans cette distance de 6 pieds, il y a fait de petits appents, appuyés sur le mur de face de cet appartement, ce qui ruine led. mur, et ce qui est contre l'ordre des maisons royales. Ce terrain de 6 pieds *doit* du moins appartenir au Palais Royal; de même qu'au derrière de la maison appartenant aux Quinze Vingts, et peut être d'une distance pareille à la place du charon de 3 toises 1/2.

J'ai demandé à M. de Boinville s'il avoit des titres de sa maison qui marquassent la distance précise qu'il doit y avoir entre le Palais Royal et le derrière de sa maison. Il m'a dit que c'étoit son père qui avoit vendu à M. le cardinal de Richelieu

1. Cabinet des Estampes. Topographie. Palais-Royal.

et qu'il ne croyoit pas qu'il y ait de distance marquée sur les contrats : c'est ce que l'on pourra savoir en voyant ces contrats[1].

En suite de la maison de M. de Boinville est la maison marquée D, appartenant aux héritiers de M. de Flacourt, d'environ 4 toises de large, dont le derrière est éloigné d'environ 3 toises 1/2, comme à la place du charon; ce derrière est occupé par les gens de M. le marquis d'Effiat, qui y a fait bastir un petit logement marqué E, aussi appuyé sur le mur de face du nouveau appartement. Il y a en cet endroit une petite cour qui donne sur le Palais-Royal et par où on y entre, et aussy une sortie sur la rue Saint-Honoré par la maison de M. de Flacourt.

La dernière maison marquée F, d'environ 15 pieds de large, adossée sur le mur du Palais-Royal, est de M. de L'Espine, un des contrôleurs généraux des Bastiments[2], qu'il a bâtie avec celle de M. de Flacourt en mesme temps et dont la place leur a été vendue par Mme la duchesse de l'Aiguillon (*sic*), qui en a connoissance; une partie de cette place, ou peut-être le tout, pouvoit bien être encore du Palais-Royal, pour y laisser une distance servant de passage.

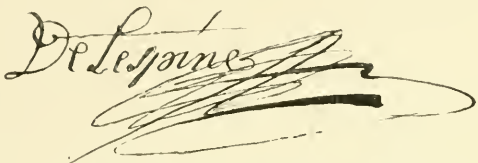

Signature autographe de De L'Espine, contrôleur des bâtiments du Roi, architecte employé au Palais-Royal.

Au bout du cul-de-sac de l'Opéra, il y a en retour une petite cour marquée G où sont deux petits corps de logis marqués HI que l'on m'a dict appartenir à Mme la marquise de Francière, où logent les gens et équipages de M. de Chatillon qui ont un passage par dans le Palais-Royal. Ces deux corps de logis semblent être de la suite des vieils bastiments marqués K qui sont restés de l'ancien hôtel d'Estrées, qui a été acquis pour le Palais-Royal, ce qui est vers la rue des Bons-Enfants.

A costé de ces vieils bastiments, il y a la petite ruelle marquée L de 3 pieds de large, qui a une entrée sur ladite cour de Mme de Francière, et la sortie sur la

1. Voyez aux *Pièces justificatives* les *Acquisitions du cardinal de Richelieu*. Cette maison avait été vendue le 18 novembre 1641 à Richelieu pour la somme de 13,300 livres. Le contrat de vente spécifiait nettement les limites du terrain acheté, lequel était de 43 toises, derrière la maison du *Chapeau-Rouge* jusqu'à une marque que l'architecte Le Mercier devait lui-même tracer. Le contrat disait : « Pour séparer laquelle place vendue d'avec le surplus de ladite maison du *Chapeau-Rouge*, il sera fait un mur, aux dépens de mondit seigneur le cardinal, dont toute l'épaisseur sera prise sur lui, lequel mur demeurera néanmoins mitoyen entre ladite place vendue et le surplus de ladite maison du Chapeau-Rouge. » Il est probable que l'on ne vérifia pas bien en 1692 — malgré la note de D'Orbay — le contrat de vente de M. de Boinville, car longtemps après, en 1753, un héritier de celui-ci réclama à la famille d'Orléans une somme de 36,000 livres comme indemnité, parce que, disait-il, le duc d'Orléans avait acheté en 1692 une aile de cette maison, qui fut alors estimée à valoir 450 livres de revenus annuels, somme, ajoutait-il, qui ne fut jamais versée. Pour répondre à cette réclamation, le chancelier du duc d'Orléans à cette date de 1753, n'aurait qu'eu à se référer au contrat primitif de vente. Il ne le retrouva pas à ce qu'il paraît, et préféra invoquer la prescription. — Voyez Archives nationales, R4, 281.

2. De L'Espine était fils de ce L'Épine qui, conjointement avec de Flacourt et Boileau, avait acheté du duc de Richelieu plusieurs des terrains à bâtir du Palais-Royal. Ce fut un architecte de mérite et qui construisit à Paris nombre d'hôtels remarquables à la fin du XVIIe siècle. J'ai trouvé de lui quelques devis curieux de maisons dont la construction était projetée à Paris et à Versailles. C'est d'un de ces documents qu'est tirée la signature de cet artiste reproduite ici.

rue des Bons Enfants, laquelle ruelle est dépendante du Palais Royal. De l'autre costé de lad. ruelle sont plusieurs maisons appartenant à des particuliers.

Au-devant d'une partie de la façade du Palais-Royal, sur la rue Saint-Honoré, est la place marquée M, où estoit autrefois l'hôtel de Sillery et d'autres maisons qui ont été acquises pour faire cette place entre les deux rues Saint Thomas du Louvre et de Fromentin, pour y bastir au fond des corps de garde marqués N. Ces corps de garde ont été accordés depuis très longtemps à des officiers par Brevets, qui y ont fait bastir en ce temps des logements au-dessus et ces deux petits pavillons qui avancent sur lad. place. — Ce 14 avril 1692.

D'ORBAY.

Il ressort avec la dernière évidence de cette note et des documents d'archives qui ont été cités plus haut que les travaux d'agrandissement du Palais-Royal ne furent entrepris par le duc d'Orléans qu'en 1692, c'est-à-dire après la donation qui lui fut faite par le roi. Tous les auteurs qui, au XVIIIe siècle, ont décrit le monument, et tous ceux qui ont suivi, n'ayant parlé que par ouï-dire, sans avoir sous les yeux de renseignements certains, ont pensé que ces transformations dataient d'années antérieures et qu'elles avaient été ordonnées par Louis XIV. On voit que c'est une erreur. Une preuve plus positive encore nous est fournie par un extrait des *Comptes de la Tresorerie de Monsieur*, pièce absolument inédite, du plus vif intérêt, qui est aux Archives nationales[1], et dans laquelle se trouve indiquée la somme dépensée par le frère de Louis XIV pour les nouveaux bâtiments du Palais-Royal. Cette somme monta à 297,698 livres 16 sols 10 deniers, non comprise celle de 12,094 livres pour entretiens, meubles ou réparations, ainsi que celle de 1,800 livres pour acquisition en 1694 d'un petit terrain appartenant aux Quinze-Vingts, lequel anticipait sur la courette ajoutée alors près de la galerie de gauche, sur la rue Saint-Honoré, et qu'on appela *Cour de la Bouche*. De pareils témoignages ont une autre valeur, on le reconnaîtra, que les assertions des Piganiol, Germain Brice, Thierry ou Blondel, qui — chroniqueurs très souvent mal documentés — se sont bornés à accueillir cette légende, sans doute admise de leur temps, que ce fut Louis XIV qui, « sur les dessins de Jules Hardouin Mansart, fit construire sur un emplacement qu'occupoit le Palais Brion, » et ajoutent que la galerie et les appartements donnant sur la rue Richelieu « furent élevés par les ordres de Louis XIV en 1692 ». En notre siècle, Fontaine, Vatout, Ed. Fournier, M. Chabrol[2], se copiant les uns les autres, ont adopté de confiance la légende. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les affirmations se sont produites et transmises un peu au hasard. N'est-ce pas de cette façon que se fait le plus souvent

1. [illegible]
2. Willemin Chabrol, *Trésorerie des richesses d'art de la France*. Paris, Plon, in 8°, t. II, p. 109.

PLAN MANUSCRIT DU PALAIS-ROYAL DRESSÉ EN 1692

[illegible] de Louis XIV, le [illegible] en apanage au Duc d'Orléans [illegible]

[illegible]

A [illegible]

B [illegible]

C. [illegible]

D [illegible]

E [illegible]

F [illegible]

G. [illegible]

H [illegible]

K [illegible]

L. [illegible]

M [illegible]

N [illegible]

l'histoire? Sans attacher à la question une importance qu'elle n'a pas, il me sera permis de faire remarquer en passant au lecteur, une fois pour toutes, que si je relève avec quelque insistance cette erreur parmi bien d'autres, c'est pour éviter d'être obligé de répéter à chaque instant dans le cours de cette étude — et l'occasion s'en présentera souvent — que tous les faits articulés dans ce volume, et qui se trouveraient en contradiction avec de précédentes monographies, ont été sévèrement contrôlés par l'auteur, sur des pièces originales ne prêtant à aucune contestation possible.

ÉTUDE ORIGINALE D'ANTOINE COYPEL
POUR LA DÉCORATION DE LA « GALERIE D'ÉNÉE » AU PALAIS-ROYAL
(Dessin inédit du Musée du Louvre)

Jules Hardouin Mansart, à qui le duc d'Orléans s'adressa, dit-on, pour les nouveaux bâtiments qu'il désirait ajouter au Palais-Royal, était déjà alors le grand Mansart, l'architecte le plus en vue qu'il y eût en Europe, et jouissait à la Cour d'une autorité extraordinaire que lui valaient non seulement son savoir, son admirable talent, mais aussi ses qualités de courtisan et la faveur soutenue de Louis XIV. Petit-neveu de François Mansart, qui avait été l'architecte de Gaston d'Orléans, puis « des bastiments de Sa Majesté », il avait épousé, en 1667, à vingt-deux ans, la fille d'un trésorier de la prévôté de France. De la sorte, lancé dans le monde à l'âge où d'ordinaire on a encore à vaincre mille difficultés pour y pénétrer, Jules Hardouin Mansart s'était tout de suite imposé par l'ampleur de son

1. Je donne, en passant, ce renseignement ignoré de Jal, car je trouve le nom de François Mansart, et le chiffre de ses gages annuels sur les registres de la *Tresorerie générale des maison et finances de Monseigneur le duc d'Orléans, oncle du roy, pour l'année 1640* (Archives nationales, KK. 275).

génie qui cadrait si bien avec les goûts fastueux de Louis XIV. A vingt-huit ans, il était nommé premier architecte du roi et se signalait par la construction de Clagny, le château de Mme de Montespan. Les écrasants travaux de Versailles, de Marly, de Trianon, sans parler des Invalides, allaient porter le comble à sa réputation. Il avait à peine trente-sept ans quand Louis XIV, pour le récompenser, lui conféra, en 1683, des lettres de noblesse, avant de

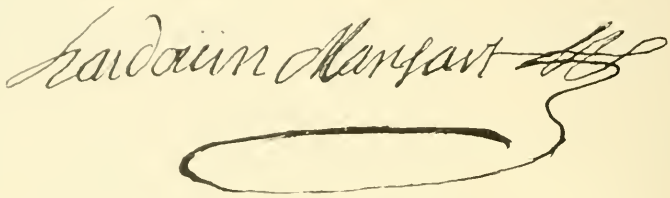

Signature autographe de Jules Hardouin Mansart

le nommer intendant de ses bâtiments, jardins et manufactures[1]. Mansart ne put refuser au frère du roi le concours que celui-ci lui demanda pour les travaux du Palais-Royal, mais il dut trouver sans doute la besogne bien indigne de sa situation et de ses talents. Il ne s'agissait, en effet, que de restaurer quelques appartements et d'ajouter au vieux monument de Le Mercier une galerie. L'architecte fournit quelques dessins, et tout porte à croire qu'il abandonna la direction des travaux à d'Orbay ou à de L'Espine, contrôleur des Bâtiments, dont le nom se lit sur quelques plans, qui sont les uniques et très incomplètes traces subsistant des travaux de cette époque. Aucun devis, point de croquis, pas une ligne qui soit de la main de Mansart. Dans les énormes dossiers qui, aux Archives, fournissent pour une période de plus d'un siècle toute l'histoire des comptes si compliqués de la famille d'Orléans et du Palais-Royal, rien ne décèle la participation de l'éminent artiste. Force est donc de s'en référer aux maigres indications qui nous sont parvenues sur cette galerie, détruite à la fin du XVIIIe siècle, pour savoir ce qu'elle était. Germain Brice est, de tous les auteurs qui en ont parlé, le plus explicite. Il s'exprime ainsi :

Les nouveaux appartements que l'on a ajoutez au Palais roial dans l'endroit où les Academies d'architecture et de peinture étoient logées autrefois sont incomparablement plus beaux et plus logeables que les anciens, et la décoration du bâtiment pour le dehors en est bien plus correcte et plus régulière. Ces appartements consistent dans un grand corps d'édifice qui termine à la rue Richelieu... La face de cet édifice est ornée de deux ordres d'architecture, de l'ionique et du corinthien, à colonnes engagées d'un tiers dans le vif de la maçonnerie, où Le

[1] Eug. Gurl. Cl. Jal. *Dictionnaire critique*

Mercier a donné des preuves de sa capacité; aussi peut-on dire que rien n'est plus correct ni mieux entendu... ce que l'on a reconnu en conservant exactement les mesures et les symétries auxquelles on n'a rien changé; on s'est seulement contenté de ragréer l'ouvrage et d'achever quelques parties qui y manquoient.

Donc, le vieux bâtiment où était la bibliothèque de Richelieu, et que nous avons vu dans l'estampe de Marot (p. 145) fut laissé debout. Comme construction entièrement neuve, il n'y eut que le bout de galerie sur la rue Richelieu, longue d'environ quarante mètres[1] et qui ne peut pas ajouter grand'chose à la gloire de Mansart, si c'est vraiment lui qui en est l'auteur. Voici ce qu'en dit Germain Brice[2] :

Une nouvelle galerie a été ajoutée en retour, dont l'extérieur ne répond pas, à la vérité, au premier ouvrage, mais qui fait cependant un effet passable, parce que la décoration en est gracieuse, quoique d'ailleurs les fenêtres cintrées ne plaisent pas à tout le monde. L'architecture de cette galerie est tout entière de Jules Hardouin Mansart...

Comme appréciation, c'est plutôt froid. Un des avantages de la nouvelle disposition du palais était de faire façade sur la rue Richelieu et de former une sorte de quadrilatère ouvert sur le jardin, ce qui permit de créer un autre petit jardin en retrait, qu'on appela *jardin de propreté*. Un autre avantage encore, c'est que ces nouveaux bâtiments augmentèrent sensiblement le palais, ce qui détermina Monsieur à modifier son installation dans les appartements. Il délaissa quelque peu la partie du côté droit, où avait été autrefois Anne d'Autriche, pour se loger de préférence dans la partie neuve ou restaurée du côté gauche, qui prit grand air et où les chambres, pourvues de dégagements indispensables et commodes, furent aménagées avec le luxe et le confortable que les plus récents progrès avaient fait adopter. C'est là que furent établis les grands appartements, la chambre de parade, avec les divers cabinets qui l'entouraient, celle de la duchesse d'Orléans, qui donnait sur le jardin de propreté. La collection de tableaux occupa principalement la galerie de la rue Richelieu, que, dans l'*Inventaire de Monsieur*, on désigne sous le nom de *Galerie-Neuve*, qu'elle garda pendant plus de vingt ans. Elle fut décorée par Antoine Coypel, le peintre favori du Régent, qui commença cet important travail en 1694, et le termina en 1705, comme le prouvent les *Comptes de la Trésorerie de Monsieur* cités plus haut. Dès 1689, Antoine Coypel avait

1. Cette dimension nous est fournie par les plans de D'Orbay et de Beaurain, que nous reproduisons. On y voit, en effet, que, sur la rue Richelieu, la galerie occupait presque entièrement trois des emplacements réservés en 1636 par le cardinal pour la construction de l'hôtel dont il prévoyait la construction. Or, chacun de ces emplacements avait sept toises de largeur, ainsi qu'on l'a constaté dans les chapitres précédents.

2. Germain Brice, *Description de la ville de Paris* (huitième édition, 1725, in-12), t. Ier, p. 227.

pris le titre de *premier peintre de Son Altesse Royale Monsieur*[1]. Apparemment, ce n'était pas sans motif. Le duc d'Orléans, qui avait fait décorer par le père, Noël Coypel, plusieurs salles du Palais-Royal, avant que celui-ci partît pour Rome comme directeur de l'Académie de France, continua sa protection au fils, d'autant plus que le jeune artiste, revenu d'Italie vers 1682, était déjà en réputation, et avait peint à Clagny, comme il devait le faire aussi à Versailles, des compositions décoratives dont on disait beaucoup d'éloges. Il le nomma même, on le sait, professeur de dessin de son fils le duc de Chartres. Coypel fut avec Mignard, Nocret et Cotelle, parmi les peintres préférés de Monsieur[2].

Le Palais-Royal, à cette époque, était comme un reflet de la Cour de Versailles, et étalait toutes les magnificences de la maison de Monsieur, lequel aimait autant, sinon plus encore que son frère, les cérémonies fastueuses, et venait assez souvent à Paris trôner à son aise au milieu de ses courtisans. On y avait, comme le remarque Saint-Simon[3], plus de liberté qu'à Versailles; mais c'étaient les mêmes prodigalités de luxe effréné, les mêmes richesses de costumes et de parures. La nombreuse société de seigneurs élégants qui y fréquentaient formait un centre de brillante et tumultueuse gaieté, où venaient aboutir, en des conversations assaisonnées de l'esprit du temps, les cancans de la ville. A chaque instant, ce sont des fêtes dans lesquelles on déploie toutes les ingéniosités somptueuses, tous les raffinements de la splendeur. Monsieur n'était plus jeune alors. Nous ne sommes plus à l'époque où Philippe, fils de France, déguisé en roi des Persans, prenait la tête d'un des quadrilles du fameux carrousel organisé par le roi en 1662[4], ni au temps où, revenant des campagnes de la Flandre, le peuple de Paris l'acclamait. Mais quoique alourdi par l'âge, il garde toujours, au milieu des plaisirs de la Cour, l'amour de soi-même, le soin de son visage, de son teint, de sa peau fine. Il adore toujours les diamants, les belles parures. Il donne, en 1689, au Palais-Royal, une loterie de bijoux dont le

1. Dans un acte de mariage du 7 février 1689. Il avait alors vingt-huit ans. Cf. Jal, *Dictionnaire critique*.

2. Mignard demeurait avec Jean Nocret, le château de Saint-Cloud. Jean Nocret fit un portrait de Monsieur « debout, couvert d'un manteau royal, tenant une couronne sur une table », grandeur nature. Il était placé au Louvre, dans l'appartement de la reine mère (*Inventaire des tableaux du roi, rédigé par Le Brun*, publié par E. Engerand, 1899, in 8°, p. 366). Nocret fit aussi un portrait de la duchesse d'Orléans payé 300 livres le 28 mars 1669 (Guiffrey, *Comptes des Bâtiments*, t. Ier, col. 1191). Le fils de celui-ci, Charles Nocret, avait la charge de premier valet de garde-robe de Monsieur, 1[illegible] (Saint-Simon, *Mémoires*, t. V, p. 29, 270, 634, 641).

4. Voyez, à la Collection [illegible] du Louvre, la série des quatre-vingt-dix planches représentant ce [illegible] sous la direction de Henry de Gissey. La gravure représentant Monsieur conduisant le quadrille des Persans, avec le marquis de Villeroy, le comte du Plessis, le marquis de [illegible], le chevalier de Lorraine, le prince de Marcillac, etc., est de E. Chauveau. Nous [illegible]

5. [illegible] *qui se tera jeudy 4 juillet dans la place du Palais-Royal pour l'heureuse* [illegible] (Bibliothèque Mazarine, Hist. de France, 5001).

ANTOINE COYPEL : ÉTUDES POUR LA DÉCORATION DE LA GALERIE D'ÉNÉE, AU PALAIS ROYAL

Fac-similés des dessins originaux de l'artiste, conservés au Musée du Louvre

Mercure rend compte, en mentionnant les objets gagnés par les aimables invitées[1] :

On fit des billets à l'ordinaire avec des numéros, et voicy les lots qui ont esté tirez selon ces numéros avec les noms des Dames à qui le hazar les a fait écheoir :

Madame, une table ronde de la Chine, une porcelaine et une autre garnie d'or. — Mademoiselle, un cabaret garny de sept porcelaines et d'un éventail. — Madame de Ventadour, un cabinet de la Chine, une porcelaine, une boète d'or et un éventail. — Madame de Chastillon, une porcelaine, un gobelet et un étuy de vermeil. — Madame de Chateautiers, quatre boutons de diamans et d'émerandes. — Madame la maréchale de Grancé, un cabaret de la Chine garny de dix pièces de porcelaines et d'un éventail. — Madame de Nocé, une chocolatière d'argent, une porcelaine, sept boutons de chocolat, et une boète de thé. — Madame de Grancé, une cave de cristal de roche garnie d'or. — Madame de Mecklembourg, un bandège garny d'une porcelaine violette et une bleüe, une paire de gands et un éventail. — Madame de Grandmont, un déshabillé de satiné garny de trois pièces de rubans, une paire de gands garnis, un éventail et une petite boète de la Chine. — Madame d'Armagnac, des paravents de la Chine. — Madame de Valentinois, une sous-coupe de la Chine garnie de deux porcelaines, deux paires de gands et un éventail. — Madame de la Ferté, une belle cornette d'Angleterre avec son bonnet. — Madame de Montauban, une table garnie de son tapis, une bourse de jettons de vermeil, une boète et quatre livres de bougie. — Madame de Foix, un cabaret garny de ses porcelaines et un éventail. — Madame de Portsmouth, une écritoire de la Chine garnie de son encrier et poudrier. — Madame la princesse d'Épinoy, une paire de pendeloques de diamans en poire. — Mademoiselle d'Espinoy, un bandège

ÉTUDE D'ANTOINE COYPEL
POUR LA DÉCORATION DE LA « GALERIE D'ÉNÉE » AU PALAIS-ROYAL
(Dessin inédit du Musée du Louvre)

1. *Mercure galant*, juillet 1689, p. 178-186.

garny d'une porcelaine et de la soucoupe, deux éventails et deux boètes de la Chine. — Mademoiselle de Melun, un cabaret garny de porcelaine, et un éventail. — Madame d'Alleuy, une étoile en poinçon. — Mademoiselle de Pienne, une busquière de toutes pièces. — Mademoiselle de Clisson, deux petites jattes de la Chine, une paire de flambeaux de vermeil, et quatre paquets de bougie. — Mademoiselle de Rouvray, une samaritaine émaillée d'or, enrichie de diamans. — Madame de Liscouet, six plats de porcelaine. — Mademoiselle Soucelle, une grande cave d'argent garnie de plusieurs pièces d'argent. — Madame Menneser, un petit cabinet de la Chine, garny de ses tiroirs, et un éventail. — Madame de Beauvais, un coffre de calembourg garny d'argent, plusieurs paires de gans et un éventail. — Mademoiselle des Bordes, une boète de la Chine et deux éventails. — Mademoiselle de Busca, une étoile en poinçon. — Madame de Furstemberg, une boète de la Chine garnie d'un étuy de vermeil, de deux paires de gands, d'une petite boète de la Chine et d'un éventail. — Madame de la Fare, un diamant incarnat. — Madame de Bullion, une jupe de brocard d'or. — Mademoiselle de Ventadour, un flacon d'or. — Mademoiselle de Mennetout, un bandège garny de deux tasses et de deux soucoupes, une paire de gands et un éventail. — Mademoiselle de Fontenay, une agaçante de diamans. — Madame de Tambonneau, une robe de chambre de brocard d'or. — Madame du Rouvre, une croix de rubis et de diamans avec son coulant.

N'y a-t-il pas de quoi être ébloui de la richesse de tant de cadeaux? Les loteries de Monsieur, au Palais-Royal, valaient, certes, celles que le roi donnait à Versailles. Celle-ci, outre qu'elle nous montre très au complet la société de femmes que recevaient le duc et la duchesse d'Orléans, nous renseigne sur la mode qui faisait alors fureur de collectionner des porcelaines de la Chine. Le frère du roi avait été un des premiers à en donner l'exemple, et son palais était littéralement rempli de ces objets de curiosité, ainsi qu'en témoigne son *Inventaire*. Connaissant cette passion, ses flatteurs ne cessaient de lui en envoyer. Tantôt c'est Mme de Quintin, femme aimable et spirituelle, « magnifique en tout, en porcelaines, en diamants, en étoffes des Indes[1], » qui lui en adresse un lot, comptant bien, dit Saint-Simon, « sur un retour avantageux[2]. » D'autres fois, il en achetait lui-même chez les marchands qui étaient le mieux achalandés, tels que Dorigny, rue Quincampoix, ou Laittier, ou Mme Lebrun, chez qui s'approvisionnaient tous les curieux du *lachinage*, comme on disait, dont le nombre devint tel, et qui firent tant de folies, qu'une déclaration royale du 2 juillet 1709 finit par défendre l'importation des faïences, porcelaines et poteries étrangères[3].

1. Le duc de Luynes, *Mémoires*, t. XV, p. 258-259.
2. Saint-Simon, *Mémoires* (édition Hachette, 1886), t. V, p. 33.
3. Cf. pour cette mode du « lachinage », les *Épigrammes* de Senecé (1717, in-12, p. 271) et le *Voyage de Paris* de Limoujon de Saint Didier (1716, in-12, p. 174), où il est question d'un salon tout lambrissé de laques.

Le «lachinage» n'était pas la seule passion de Monsieur en tant que collectionneur. Il en avait une plus forte encore, celle des bijoux, des diamants, des parures de tous genres, qu'il aimait «si excessivement», a dit la princesse Palatine dans sa *Correspondance*, «que nous aurions eu mille disputes à qui auroit mis les plus belles pierreries. On ne m'a jamais parée de diamants que Monsieur n'assistât à ma toilette; il me mettoit lui-même du rouge.» Ce goût enragé pour les diamants, Philippe de France en avait hérité de son aïeule Catherine de Médicis et de sa mère Anne d'Autriche. Toute la société d'alors en subit d'ailleurs l'entraînement. N'avait-on pas vu déjà, sous Louis XIII, des hommes graves, comme Sully ou Agrippa d'Aubigné, se montrer en public ayant à leur chapeau des brillants de toute grosseur? Anne d'Autriche, dit-on, ne pouvait se distraire des souffrances de la maladie qui l'emporta qu'en se faisant apporter sur son lit ses nombreux bijoux. On rapporte qu'elle expira les yeux fixés sur la chapelle de diamants que la reine, sa belle-mère, «avoit fait faire avec tant de soin et de plaisir[1].» A la vente de ses pierreries, on vit Monsieur disputer avec acharnement à Marie-Thérèse et à son frère même les perles de leur mère, que Louis XIV trouvait si belles qu'il voulait «qu'elles demeurassent à la tige royale». Aucun prince de son temps, à l'exception peut-être du duc de Modène, n'en acquit autant que lui. Il faut lire dans son *Inventaire après décès* la description de toutes les parures en diamants, rubis, perles, topazes, etc., dont sa coquetterie incroyable ne pouvait se lasser, qui formait comme un arsenal de toilette auquel il avait recours selon les occasions, choisissant avec des caprices de femme, au milieu de cette collection, celle qui lui siérait le mieux. La prisée de l'ensemble de ces bijoux, faite par le joaillier Vivaux de Varenne, se monta, pour cent trente-neuf articles, à la somme de 1,623,922 livres 5 deniers, plus de huit millions de notre monnaie! Il y avait des diamants d'une valeur énorme, comme celui que lui avait légué Mlle de Montpensier[2], qui fut estimé

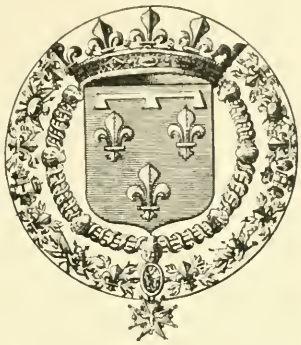

LA CROIX DU SAINT-ESPRIT ET LES ARMES DE «MONSIEUR»

1. Mlle DE MONTPENSIER, *Mémoires*, t. IV, p. 26.

2. La Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans et cousine de Monsieur, mourut en 1693, en faisant celui-ci légataire universel de son immense fortune. «Je donne, disait-elle, ma maison de Choisy à Monseigneur le Dauphin, et du surplus de mes meubles et immeubles et pierreries, je fais mon légataire universel Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, dont j'ay l'honneur d'estre cousine germaine, et qui me fait celuy de me témoigner beaucoup d'amitié. — Fait à Choisy, le 27 de février 1685. — Anne-Marie-Louise d'Orléans.»

130,000 livres. Un autre, appelé la *Rose d'Angleterre*, valait à lui seul 100,000 livres; celui qu'on désignait sous le nom de la *Reine mère* était de 70,000 livres. Parmi ses nombreux pendants d'oreilles, il en avait une paire formée de dix diamants, estimée 45,000 livres. Ses bagues étaient de toute beauté: on en comptait plus de trente. Les boucles, agrafes et boutons pour orner ses chapeaux dominaient : il y en avait de divers genres, avec des perles, des rubis, des émeraudes, etc. Dans les grandes occasions, Monsieur portait au col une croix de chevalier du Saint-Esprit, où il y avait plus de cent diamants de grosseurs variées, qui valait 80,000 livres, et le nœud avec lequel on attachait cette croix étincelante était de 50,000 livres[1]. Comme disait le *Mercure*, parlant d'une cérémonie où on avait vu le frère du roi dans un de ces costumes aveuglants de pierreries, « il n'y a point de termes qui puissent en exprimer la richesse. » Quand il réalisa la succession de l'Électeur Palatin, il voulut absolument offrir à sa femme — qui n'aimait pas les diamants — des pendants d'oreilles de 40,000 écus. En 1679, le roi d'Espagne envoya en présent de noces à Mademoiselle d'Orléans une « tabatière de diamants faite en lozange, soutenue d'un nœud de diamants de sept ou huit branches, avec le portrait du roi ». On l'estimait 200,000 écus, près d'un million et demi de notre monnaie. Il est certain que, dans les fêtes qu'il donnait soit à Saint-Cloud, soit au Palais-Royal, Monsieur aurait pu aisément, avec ses pierreries, éteindre les feux de la duchesse de King, laquelle ne paraissait jamais en public, si l'on en croit le gazetier Métra, sans avoir deux ou trois millions de diamants sur sa personne[2]. Tout le monde, à la Cour, montrait une égale frénésie pour les bijoux. Ceux-ci n'affectaient plus, d'ailleurs, les mêmes formes qu'à l'époque précédente; ils ne dénotaient pas, comme dans ceux de Woériot, des intentions d'architecture et de décoration, se combinant avec le costume. On leur demandait surtout de briller, de couvrir de leurs scintillements les habits d'étoffes claires, et c'est à quoi s'employaient de leur mieux les joailliers les plus en vogue : Légaré, Daniel Mignot ou Ph. Bourdon.

Dans l'*Inventaire* de Monsieur, on ne trouve pas beaucoup d'orfèvrerie, et cela ne doit point étonner, car peu de temps avant sa mort avaient paru

1. La vente des diamants et pierreries de Monsieur fut faite en juin et juillet 1702, un an après sa mort : une pièce des Archives nationales (KK, 388) nous en fournit le détail. Je donne ce document dans les *Pièces justificatives*, à la fin du volume. Il est intéressant. On y voit les noms des acquéreurs. Mais il est à remarquer que tandis que l'estimation de ces pierreries monte, dans l'*Inventaire*, à la somme [illegible] livres, la vente ne produisit que 500,800 livres. C'est que, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en comparant la liste des pierreries mentionnées à l'*Inventaire*, et celle des pièces mises en vente, les plus belles parures ne passèrent pas aux enchères. On n'y trouve ni le diamant de [illegible] donné par Mademoiselle, ni la *Rose d'Angleterre* ni la *Reine mère*. Que sont devenues ces belles parures ? On ne les voit pas figurer dans l'*Inventaire* du Régent, en 1703. C'est que Monsieur les avait laissées à ses filles et à sa femme (Archives nationales, R[3], 1066).

2. Métra, *Correspondance secrète*, t. V, p. 204.

les désastreux édits par lesquels Louis XIV envoya fondre à la Monnaie non seulement les beaux meubles d'argent massif qui décoraient le château

TAPISSERIE DES GOBELINS EN BASSE LISSE COMPOSÉE PAR CH. LEBRUN POUR LA DÉCORATION DU PALAIS-ROYAL.
Série de *l'Histoire de Méléagre* (six pièces), d'après la gravure de B. Picart

de Versailles, mais aussi les chefs-d'œuvre du même genre que possédaient la plupart des grandes familles d'alors et dont la magnificence inouïe nous est attestée surtout, hélas! par les procès-verbaux de leur destruction. On sait avec quelle implacable sévérité furent appliqués les funestes ordres du roi. Les magasins des orfèvres furent méthodiquement fouillés; des commissaires spéciaux parcoururent le pays, pénétrèrent chez les particuliers,

saisirent dans les hôtels, dans les châteaux, tout ce qu'ils purent trouver d'argenterie, et le firent jeter à la fonte. Le frère du roi, on le comprend, loin de songer à se soustraire aux exigences d'une telle hécatombe, dut le premier, au contraire, quoiqu'il lui en coûtât, se résigner et donner l'exemple. Il possédait des merveilles d'orfèvrerie. Au Palais-Royal, il avait des services de table de toute beauté, des meubles d'argent massif en grand nombre que durent faire pour Monsieur les illustres orfèvres qui travaillèrent au merveilleux mobilier d'argent de Versailles, les Ballin, Gravet, Thomas Merlin, Viaucourt, Gérard Debonnaire, Claude de Villers, Guillaume Loir, etc. Lors du mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le roi d'Espagne, en 1679, on voyait dans la salle d'audience du Palais-Royal (c'est le *Mercure* qui le dit) « un miroir orné de figures d'argent d'un prix extraordinaire. Il y avoit douze grands bras en forme de plaques, un grand lustre à double rang, quatre miroirs moins grands que celui dont on vient de parler, plusieurs guéridons avec girandoles, tout cela d'argent... Ainsi on peut dire qu'on ne voyoit qu'or et argent dans ce cabinet[1]. » Le roi lui-même, à plusieurs reprises, donna en cadeau à son frère des chefs-d'œuvre d'argenterie, ainsi que le prouvent les registres d'inventaire du Mobilier de la Couronne, où on lit souvent, en regard de certains articles, cette annotation : « Deschargé : donné par le roy à Monsieur. » C'est ainsi que Louis XIV lui fit présent de gondoles d'argent, de coupes de vermeil, de calebasses d'or, de tasses d'agate, etc.[2]. A l'occasion du mariage de Mlle de Blois, sa fille, avec le duc de Chartres, il fit exécuter par le fameux Delaunay une garniture de toilette qui fut saluée par un cri général d'admiration. La décoration de ces jolis ustensiles, composés par les premiers artistes du temps, représentait la *Fécondité*, la *Fidélité*, *Vénus servie par les Grâces*, etc. Philippe de France aimait trop le luxe pour que sur sa table ne parût point la plus somptueuse vaisselle plate. C'est lui qui commença à mettre à la mode les surtouts d'argent, comme le constate le *Mercure galant*[3], en célébrant la commodité de ces nouveaux objets. « Il sont, » dit-il, « souvent envahis de figures et portent quantité de choses pour l'usage de la table. En sorte que l'on ne peut rien souhaiter de nécessaire à un repas que l'on n'y trouve. » C'est au festin offert en 1698 par le duc d'Orléans à milord Portland, ambassadeur de Guillaume III, que parut le premier surtout ; il avait été exécuté aussi par Delaunay. Aucune de ces merveilles n'est mentionnée dans l'*Inventaire* de Monsieur : mais on y trouve

1. [illegible] novembre 1679, et de mai 1681.
2. [illegible] *Inventaire du Mobilier de la Couronne* (1885-86, 2 vol.). Voyez notamment le [illegible] p. 198, n° 190 ; p. 223, n° 25 ; [illegible] 118 et 119. Monsieur reçut en 1683 plusieurs cadeaux [illegible] de Beaulieu laissa le certificat.
3. [illegible]

cependant tout ce qu'il avait pu conserver de sa belle vaisselle d'or et d'argent, en sa qualité de prince du sang, tant au Palais-Royal que

TAPISSERIE DES GOBELINS COMPOSÉE PAR CH. LEBRUN POUR LA DÉCORATION DU PALAIS ROYAL
« LA HURE PRÉSENTÉE PAR MÉLÉAGRE A ATALANTE »
Série de l'*Histoire de Méléagre* (six pièces), d'après la gravure de B. Picart

dans ses autres résidences; elle fut estimée, au poids du métal, à environ 100,000 livres. On en verra le détail à la fin du volume, dans nos *Pièces justificatives*.

Grâce toujours à ce précieux *Inventaire*, on peut aisément reconstituer la physionomie des appartements du Palais-Royal, tels que Monsieur les avait disposés, avec le mobilier fastueux qui les décorait, les admirables

tapisseries réunies dans le garde-meuble du palais et qu'on tendait, suivant les raisons, dans les diverses chambres, enfin les tableaux[1].

Les tentures de tapisseries étaient au nombre de cinquante groupes environ, comprenant chacun six, sept ou huit pièces, ce qui faisait, en réalité, trois à quatre cents sujets. Il y en avait à peu près autant à Saint-Cloud. Voici quelles étaient les principales à Paris :

Une tenture de tapisserie, fabrique de Flandre, représentant l'*Histoire de Tobie*, en neuf pièces de deux aulnes 3/4 et demy de cours sur 25 aulnes de large, prisée 1,200 livres.

Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, rehaussée d'or et d'argent, représentant l'*Histoire d'Amadis des Gaules*, en cinq pièces, formant une seule pièce de 30 aulnes 1/4 de cours sur 30 aulnes 2 pieds de haut, prisée 6,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, représentant la *Gloire de Scipion*[2], fabrique de Bruxelles, en sept pièces, et une coupée en deux, qui sont neuf, rehaussée d'or et d'argent, prisée 5,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie rehaussée d'or, représentant l'*Histoire de Diane*, en huit pièces contenant 34 aulnes 2/3 de cours ou environ sur 4 aulnes de haut, avec les armes de feu Monsieur dans les écussons, prisée la somme de 3,500 livres.

Item, quatre petites pièces de tapisserie faisant partie d'une tenture de tapisserie, fabrique d'Oudenardé, rehaussée d'or, représentant aussy l'*Histoire de Diane*, contenant six pièces entières et une coupée en deux, faisant 22 aulnes 3/4 de cours; le surplus de laquelle tenture, on nous a déclaré estre présentement au chasteau de Montargis, la totalité de ladite tenture prisée 3,400 livres.

Item, une tenture de tapisserie de haute lice, rehaussée d'or, représentant l'*Histoire de Méléagre*, en six pièces de trois aulnes 1/3 ou environ de haut sur 19 aulnes ou environ de cours, prisée 2,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant aussy l'*Histoire de Méléagre*, rehaussée de soye, en sept pièces, compris une qui a esté

1. L'*Inventaire après décès de Monsieur* est un document inédit du plus haut intérêt. Il n'est pas aux Archives nationales. Je l'ai trouvé dans l'étude d'un des anciens notaires de la famille d'Orléans. Il forme un registre de plus de deux cents pages, admirablement conservé, et l'examen de ce document permet de croire qu'il n'en a été jamais fait d'*expédition*, car il n'est pas revêtu du signe qu'y marquaient les notaires quand ils dressaient copies de leurs minutes. Dans son *Histoire du Palais Royal* (1858, 1 vol. in 12, p. 100 et 377), Valout, qui avait trouvé dans les papiers de la famille d'Orléans un résumé sommaire de cet *Inventaire*, l'a publié, croyant que c'était l'acte entier; il n'est qu'une note tout à fait écourtée et sans aucune précision. Le manuscrit original porte à la première page le titre suivant :

« *Inventaire des meubles de Philippe d'Orléans, frère unique du Roy, mort le 9 juin 1701.*

« Ensuivent les meubles estant dans le Palais Royal représentez par G. Boutricourt (premier huissier du cabinet de feu Monsieur), concierge, garde meubles et garde-lits du Palais-Royal, y demeurant, et par François Millet, tapissier et garde meubles de Son Altesse Royale, demeurant audit Palais Royal, pour le comparant, prisez par led. Arnould, huissier, assisté de Paul Vivaux de Vincennes, maître-juré goutiey, bourgeois de Paris, de Barthelemy Charles Giroult, peintre ordinaire du Roy, maître-juré de l'Académie de peinture, demeurant à la pointe de l'isle du Palais; Pierre Pelletier et Jean-Baptiste Dupré, marchands tapissiers, demeurant, le premier rue des Prouvaires, paroisse Saint-Leu, le second rue [illegible], paroisse de Saint-Jean-en-Grève. »

2. Elle avait [illegible] la dentelle du duc de Chartres (*Mercure*, février 1692).

coupée, de 3 aulnes 1/4 de haut sur 33 aulnes 1/4 environ de cours, prisée 3,000 livres.

Item, une autre tenture de tapisserie, représentant l'*Histoire de Témise* [Artémise],

Peint par Rembrandt — Gravé par Ingouf et Voyer

PORTRAIT D'UNE FLAMANDE

(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

rehaussée d'or et d'argent, en sept pièces de 30 aulnes 1/2 de cours sur 4 aulnes de haut, prisée 6,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant l'*Histoire de Salomon*, en six pièces et une coupée en trois, prisée 3,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant l'*Histoire de Jules César*, prisée 5,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, figurant l'*Histoire de Gombault*, prisée 4,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Paris, représentant les *Hommes illustres de France*, en huit pièces, prisée 1,000 livres.

Une autre tenture de tapisserie, représentant l'*Enlèvement d'Hélène*, en six pièces, prisée 1,100 livres.

Nous ne comprenons pas dans cette liste sommaire la tenture de l'*Histoire d'Alexandre* (onze pièces de tapisserie des Gobelins, dessin de Le Brun), ni la tenture de l'*Histoire de Moyse* (fabrique des Gobelins, dessin de Poussin), données toutes deux par Louis XIV à son frère, comme l'indiquent les registres du Mobilier de la Couronne[1]. La première n'était pas au Palais-Royal, mais à Saint-Cloud, et fut estimée 6,000 livres. Il convient de remarquer que dans l'*Inventaire de Monsieur* ne figure pas une tenture, de la série des *Maisons royales*, représentant, pour le mois de février, un *Ballet donné par le Roy au Palais-Royal*, et qui semble aujourd'hui perdue[2].

Voyons maintenant d'un coup d'œil rapide comment était meublé le palais. Après avoir gravi le grand escalier qui se trouvait dans la seconde cour, à droite, on pénétrait dans la salle des gardes, où n'était rien de remarquable; on passait par une série de chambres, — qui, plusieurs années auparavant, avaient fait partie du logement d'Henriette d'Angleterre, et où l'on admirait encore un plafond peint par Noël Coypel; — puis, ayant traversé l'ancienne galerie qui occupait la façade du corps de logis central, on arrivait aux grands et petits appartements et à la galerie construite par Mansart.

Le petit appartement occupait, dans l'aile gauche, toute la longueur des galeries qui, commençant à la rue Saint-Honoré, aboutissaient au jardin. Là étaient les chambres du duc et de la duchesse d'Orléans, avec la série de cabinets qui en étaient le complément et qu'on avait aménagés en empiétant un peu sur la Galerie des Hommes illustres, sensiblement diminuée, et en contournant la chapelle. La chambre de la duchesse, à laquelle on parvenait après avoir traversé deux antichambres, une petite galerie et un grand cabinet donnant sur la rue Saint-Honoré, était meublée d'un bureau de marqueterie à fond noir, de deux guéridons en bois de noyer, d'une pendule « sonnante par heures dans sa boëtte de marqueterie, sur sa console de bois doré », et divers objets de porcelaine de Chine. Le lit était à « hauts pilliers » et « dôme

1. Cf. Guiffrey, *Inventaire du Mobilier de la Couronne*, t. Ier, p. 311 et p. 317.

2. Il n'a été impossible de retrouver cette tapisserie au Garde-Meuble, où l'on en a perdu la trace. L'administration ne a déclaré que, depuis le commencement de ce siècle, elle ne figure plus dans les *Inventaires*. On ne sait ce qu'elle est devenue. Il est inou qu'on ne puisse pas dire en quoi ou elle fut envoyée quand elle quitta la dernière fois le Garde-Meuble. Un exemplaire de ces douze tentures représentant les *Maisons royales* avec les douze mois de l'année fut donné par Louis XIV au roi de Danemark en 1684. Voyez Guiffrey, t. Ier, p. 310.) Ces tentures exécutées au XVIIe siècle, deux fois en haute lisse et cinq fois en basse lisse, étaient de la composition de Le Brun. Les douze [illegible] d'après lui sont conservés au Musée de Versailles (nos 4585 à 4596 du catalogue de Soulié). Dans la bordure, en haut, était un cartouche représentant les armes de France, [illegible] en dessous, couleur de bronze doré, on était le signe de chaque mois de l'année. Les sujets étaient les suivants : pour janvier, l'*Opera dans le Louvre;* pour février, *Ballet donné au Palais-Royal;* pour mars, le *Château de Madrid;* pour avril, le *Château de Versailles;* pour mai, [illegible] pour juin, *Fontainebleau;* pour juillet, *Vincennes;* pour août, [illegible] pour septembre, *Chambord*, pour novembre, le *Château de Blois;* pour décembre, [illegible]

impérial », couvert de satin blanc, avec ses rideaux, pentes et cantonnières en velours cramoisi chamarré de galons d'or, franges en molettes et crépines d'or, aussi bien, d'ailleurs, que les rideaux des fenêtres, les fauteuils et divers pliants pour s'asseoir.

La chambre de Monsieur, au milieu de laquelle pendait un lustre de cristal, était tendue d'une grande tapisserie à verdure, de seize aunes de long; les sièges étaient de damas violet et blanc, garnis de dentelles d'argent; les rideaux des fenêtres, de damas blanc, garnis, dit notre *Inventaire,* « de franges et molets faux. » Le lit « de coutil » fort simple, disparaissait sous une couverture de laine blanche. Comme meubles, rien qu'un confessionnal « de bois rouge à filets d'or, couvert de velours rouge, avec son carreau », deux tables, l'une de noyer, l'autre de bois peint, et deux miroirs « de trente-six pouces de haut », avec cadre d'ébène et cuivre doré. Point de tableaux, point d'objets d'art. En revanche, attenants à cette chambre, deux cabinets en étaient littéralement remplis. Dans le premier, on voyait un bureau « avec son gradin garny de tiroirs », une pendule « sonnante d'Angleterre avec sa boète en bois de Grenoble, ornée d'un petit Amour d'argent »; une grande quantité de tableaux et miniatures dont l'*Inventaire* ne nomme malheureusement pas les auteurs et qu'il ne décrit que trop sommairement pour qu'on puisse les identifier; enfin, une quantité de porcelaines de la Chine. Dans le second cabinet, Monsieur avait donné pleine carrière à son goût du « lachinage ». La corniche était composée de quarante-deux pièces de porcelaine toutes de différentes couleurs, et les divers meubles qui s'y trouvaient étaient remplis de coupes, de tasses, de

ÉTUDE D'ANT. COYPEL
POUR LA DÉCORATION DE LA « GALERIE D'ÉNÉE » AU PALAIS-ROYAL
(Dessin inédit du Musée du Louvre)

pagodes, etc. Puis venait une longue galerie, dans laquelle, outre de nombreux cabarets de la Chine, il y avait encore beaucoup de tableaux presque exclusivement des maîtres hollandais D. Teniers, Gérard Dow, Metsu, Mieris, etc., ce qui prouve que Monsieur ne partageait pas l'antipathie de Louis XIV pour ce que celui-ci appelait des « magots ». Parmi ces toiles étaient aussi diverses œuvres du peintre Cotelle[1], *Vénus et Adonis*, *Flore*, *Vénus*, etc., des copies de Mignard d'après Raphaël, etc. L'estimation en fut des plus modestes, de 30 à 50 livres par œuvre; elle dépasse rarement 100 livres. Ce n'est qu'exceptionnellement que le nom de l'auteur est cité, et le plus souvent c'est par des désignations en bloc que procède l'*Inventaire*, dans le genre de celles-ci :

Deux petits tableaux de forme longue, peints sur cuivre, représentant l'un Notre Seigneur au prétoire et l'autre Jésus Notre Seigneur allant au Calvaire, garnys de leur bordure dorée, prisés la somme de 50 livres. — Cinq aultres tableaux dont trois peints sur toille et deux peints sur cuivre, l'un représentant l'Enlèvement des Sabines[2], deux des Paysages, un autre une Sainte Famille avec deux anges et le cinquième Nostre Seigneur en croix, garnys de leur bordure de bois doré, prisés ensemble 150 livres. — Dix sept tableaux de mignature de différentes grandeurs, garnys de leur bordure dorée, prisés ensemble la somme de 500 livres. — Deux autres tableaux aussy en mignature, représentant l'un l'Enlèvement (?) de saint Paul, l'aultre de Magdelaine, prisés 80 livres. — Un autre moyen tableau manière de Gérard Dou, représentant une boutique d'épicier, prisé 60 livres. — Un autre petit tableau représentant une Sainte Famille, fait par Stella, prisé 20 livres. — Un autre tableau de forme longue, représentant la Fuite de Notre Seigneur en Égypte, prisé 25 livres. — Quarente petits tableaux sans signature, tant mignatures qu'autres, garnys de leurs bordures de différentes façons, prisés ensemble 200 livres. — *Item*, treize tableaux de paysages tant ronds que carrés, garnys de leur bordure de marqueterie *sic*, prisés 65 livres. — Six petits tableaux ovalles, représentant des dames de la Cour, prisés 18 livres. — Un grand tableau représentant Moyse au buisson ardent, prisé 100 livres. — Un autre tableau représentant la Vierge qui tient l'Enfant Jésus, avec saint Sébastien, prisé 75 livres. — Deux moyens tableaux représentant un cabinet de tableaux, prisés 130 livres. Un grand tableau peint sur toile, représentant la *Guérison du paralytique*, prisé 150 livres. — Un autre grand tableau peint sur toile, représentant Notre Seigneur chassant les marchands du temple, prisé 200 livres. — Un autre tableau représentant *Prométhée sur le mont Caucase*, prisé 100 livres. — Un autre grand tableau peint sur toile, représentant la défaite des Philistins par Samson, prisé 100 livres. — Un autre grand tableau représentant la Sainte Vierge avec les apôtres, prisé 100 livres.

En réalité, Monsieur possédait, tant au Palais-Royal qu'à Saint-Cloud, à Montargis et à Villers-Cotterets, quatre cents tableaux. Mais on comprend par

1. Né en 1650, mort en 1708, reçu à l'Académie en 1672.
2. Probablement par Joseph Porta, on retrouve ce tableau dans la collection du Régent.

ces quelques citations combien il est difficile, avec l'inventaire si défectueux qu'en dressa le peintre Charles Giroult, d'établir leur identité et d'en apprécier

TAPISSERIE DES GOBELINS COMPOSÉE PAR CH. LEBRUN POUR LA DÉCORATION DU PALAIS-ROYAL
Série de l'*Histoire de Méléagre* (six pièces), d'après la gravure de B. Picart

la valeur. Les prix d'estimation sont si bas qu'ils ne sauraient nous guider, d'autant plus qu'à cette époque, même les œuvres des maîtres n'étaient pas payées cher. Ce qui semblera surprenant, c'est que parmi ces peintures on ne retrouve point celles qui avaient figuré dans la collection d'Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur. Cependant, il en est une tout au moins qui devait en faire partie : c'est le célèbre tableau de Van Dyck

représentant la *Famille d'Angleterre*, car dans la collection du Régent nous le verrons catalogué avec cette mention : « Provient de la galerie de Monsieur. » La même remarque s'applique à quelques autres œuvres, telles que : une *Femme* (mi-corps, avec bonnet de toile) et une *Veuve*, du Titien; une *Sainte Famille*, par B. Garofalo; la *Fileuse*, de Dominique Feti; les *Vendeurs chassés du temple* et la *Piscine*, par Luca Giordano; *Moyse sauvé*, de D. Velasquez; *le Titien et l'Aretin*, par le Tintoret, etc. Notre inventaire ne nous en signale pas l'existence. L'explication de cette lacune est que la collection d'Henriette d'Angleterre fut vendue aux enchères, sa succession ayant été partagée entre ses deux filles. Ce fait nous est attesté par un document inédit des plus importants, que j'ai déjà mentionné, véritable mine non explorée de renseignements précieux, les *Comptes de la succession du Régent*, conservé aux Archives nationales[1], et qui comprend un résumé des registres de la Trésorerie de Monsieur, et de l'état des biens de tous les membres de la famille d'Orléans jusqu'en 1739.

Le grand appartement comprenait une antichambre, un salon, une salle d'audience, la chambre du lit, divers cabinets. Tout cela était meublé avec beaucoup de luxe. L'antichambre était ornée d'une tenture de cuir doré, fabrique de Flandre; la salle d'audience également avait des tentures, des girandoles de cristal, des consoles chargées d'objets de curiosité. Dans le salon, on admirait « deux grands cabinets d'ébène, avec ornements de cuivre bronzé, les panneaux en pierres de lapis et les pièces de bois sculpté et doré ». Un troisième cabinet d'ébène, plus petit, était décoré d'ornements d'argent[2]. La salle d'audience, avec ses tentures, ses girandoles de cristal, ses bureaux de marqueterie, ses porcelaines de la Chine qui garnissaient les meubles, avait l'aspect le plus brillant. Les jours de fête, on y plaçait un dais de velours cramoisi rehaussé d'or, aux armes du duc d'Orléans, une douzaine de fauteuils et une vingtaine de pliants couverts de tapisserie à fond d'or doublé de velours et ornés de galons d'or (le tout prisé 15,000 livres). Dans la chambre du lit, il y avait deux tables de lapis, avec des ornements de bronze doré, une autre table formée de marbres de différentes couleurs, deux « cabinets de la Chine garnys de petits tableaux en mignature » (prisés 1,500 livres). Le lit, qui n'était dressé qu'en certaines occasions, était de velours bleu brodé d'or et d'argent, avec les coussins, pentes, cantonnières, soubassements,

1. Un orme volume manuscrit de plus de 1,000 pages, d'une lecture aride, car c'est l'*État des biens de la communauté* existant entre le Régent et sa femme, état commencé en 1724 et terminé en 1734. Mais on y trouve des détails qu'on chercherait vainement ailleurs sur la fortune des ducs d'Orléans, les dépenses de leur Maison, etc. (Archives nationales, H4, 1066.)

2. Ces deux cabinets, probablement exécutés par Boulle, le célèbre ébéniste, qui devaient être de la plus grande richesse et de véritables objets d'art, ne sont estimés, dans l'*Inventaire*, les premiers que [illegible] livres, le troisième 600. Toutes les estimations sont tenues dans ces bas prix.

courte-pointe et dossier ornés de pareille broderie, ainsi que les rideaux et les fauteuils (le tout prisé 12,000 livres). Venait ensuite la *Galerie neuve*, dont l'ameublement d'apparat était aussi somptueux. Il y avait un peu partout des glaces formant trumeaux, car ce luxe commençait à se répandre. Je trouve dans la comptabilité de Monsieur que de 1692 à 1701 il fit placer pour 11,717 livres de glaces et miroirs au Palais-Royal. Dans la grande galerie, vingt-quatre girandoles tombant du plafond, et qui étaient symétriquement espacées, suffisaient, avec le scintillement de leurs cristaux, pour y répandre de la lumière et de la gaieté. Entre les fenêtres, appuyés à la muraille, neuf magnifiques «cabinets en laque de la Chine de différentes qualités, sur leurs pieds de bois doré», portaient de grands «rouleaux de porcelaine», des «jattes» et des bouteilles de toutes dimensions. L'*Inventaire* constate que beaucoup de ces objets, qui devaient être des raretés du plus grand prix, étaient cassés, ce qui indique beaucoup de négligence de la part des serviteurs, ou leur maladresse à manier ces fragiles merveilles. D'ailleurs, la dépréciation extraordinaire que les tapissiers Pallico et Dupré firent subir à la plupart des porcelaines chinoises montre combien ils étaient ignorants en cette matière, et qu'il leur aurait fallu l'aide d'un spécialiste tel que Dorigny ou Laittier. Alors que la moindre girandole de cristal est prisée par eux de 40 à 60 livres (ce qui, au surplus, semble peu), les plus grands vases de la Chine ne sont estimés que 30 livres. Une vingtaine de tables en marqueterie et de consoles chargées d'objets d'art alternaient avec ces cabinets. Sur la première, en entrant dans la galerie, on voyait un groupe de bronze représentant «*Collin-Maillard* sur un pied de marqueterie» (prisé 60 livres); sur la seconde, «un grand bronze du *Taureau Farnaize*» (prisé 400 livres); sur la troisième, un groupe, *Combat d'un lion avec un cheval*, «sur un pied de marqueterie» (150 livres); sur la quatrième, un autre groupe (prisé 60 livres), etc. Tout au fond de la galerie, la cheminée était surmontée d'un grand groupe en bronze de femmes et enfants[1]. Enfin, l'ameublement était complété par les rideaux, portière, fauteuils, sofas et banquettes couverts de velours à fond d'or brodé de fleurs. Dans l'*Inventaire* après décès de Monsieur, ceux des meubles qui, pour les nécessités de la succession, avaient été désignés comme devant être vendus, furent prisés 404,763 livres. La vente publique produisit 505,954 livres 8 sols 9 deniers. Étant donnés les faibles prix d'alors, on peut se faire une idée de la valeur véritable de ces objets, d'après ce chiffre.

1. Ces divers bronzes paraissent être les mêmes que ceux de la série de Jean de Bologne que nous avons signalés dans la collection du cardinal de Richelieu (Voy. page 68, les nos 70, 73, etc.), et comparez les prix d'estimation.

C'est au milieu de ce décor que furent données les dernières fêtes qui eurent lieu au Palais-Royal à la fin de la vie de Monsieur[1]. Au moment du mariage du jeune duc de Chartres avec Mlle de Blois, fille légitimée de Mme de Montespan et du roi, le palais avait pris l'aspect des grands jours, et durant quelque temps ce ne furent que réceptions, bals, collations. Quand la nouvelle fut officielle, le Dauphin vint au Palais-Royal, et le duc d'Orléans — dit le *Mercure*[2] — le traita « avec la magnificence qui est ordinaire à ce prince. Il alla l'après-dînée voir l'opéra d'*Armide*, après quoi il y eut grand jeu au Palais-Royal, et le jeu fut suivi de Bal où l'on recevait toutes les personnes de distinction, et tous les masques, de sorte que plusieurs appartements s'en trouvèrent remplis aussi bien que la grande galerie. Il y eut grande colation, et le bal dura quelque peu avant la nuit. » Le mariage eut lieu à Versailles, au milieu de magnificences imposantes. Quelques mois après, en juillet, Monsieur tombait malade à Paris. Louis XIV vint voir son frère au Palais-Royal, puis le Dauphin, puis le roi d'Angleterre. Le souvenir de ces visites a été conservé par le *Mercure*. Le duc d'Orléans se rétablit. Il ne venait en somme que de franchir le cap de la cinquantaine; mais, comme sa mère, il était gros mangeur, et déjà l'apoplexie le guettait. Malgré tout, il gardait encore l'habitude répugnante des amitiés suspectes avec les hommes. Le chevalier de Lorraine ne lui suffisait plus. En 1698, il lui adjoignit un nouveau favori, La Carte, « gentilhomme du Poitou fort mince et fort pauvre, » dit Saint-Simon[3], pour lequel Monsieur « prit un goût que sa figure des plus communes ne méritait pas de celui de ce prince, qui s'en entêta extraordinairement, et qui de charge en charge chez lui le fit rapidement monter à celle de premier gentilhomme de sa chambre et lui fit beaucoup de grâces pécuniaires ». Monsieur finit par marier ce La Carte à une fille de la duchesse de La Ferté, qui avait quelque peu « rôti le balai ». A cette occasion, il y eut au Palais-Royal souper et symphonie[4]. Les *Mémoires* de Sourches disent que « la magnificence de cette fête alla presque aussi loin qu'auraient pu aller les noces d'un grand prince ». Mais ce n'était que par exception que le Palais-Royal était témoin de pareilles réjouissances, car la plupart du temps, vers la fin de sa vie, le duc d'Orléans restait avec sa famille dans son château de Saint-Cloud, dont le séjour lui était de plus en plus agréable. D'ailleurs, le Palais-Royal n'en restait pas moins mouvementé et brillant, sans cesse rempli par les gentilshommes de Monsieur qui y logeaient avec la foule des serviteurs, quotidiennement mis en rumeur par le service des

1. [illegible] du *Mercure galant*, de [illegible]. Voyez notamment janvier 1694, p. 319.
2. *Mercure galant*, janvier [illegible].
3. Saint-Simon, *Mémoires* (édition des *Grands Écrivains*, Hachette), t. V, p. 301.
4. *Gazette d'Amsterdam*, [illegible] VII.

écuries qui établissait de constantes allées et venues entre la rue Saint-Honoré et Saint-Cloud ou Versailles, de telle sorte que, sans habiter effectivement Paris, le duc d'Orléans semblait y être présent. La santé de Philippe de France ne semblait pas altérée, quand à la suite d'une altercation avec Louis XIV, au sujet de la mauvaise conduite du duc de Chartres, l'apoplexie le terrassa. C'était le 9 juin 1701, à Saint-Cloud.

Ce fut, d'ailleurs, la destinée des ducs d'Orléans qu'aucun d'eux ne mourût au Palais-Royal.

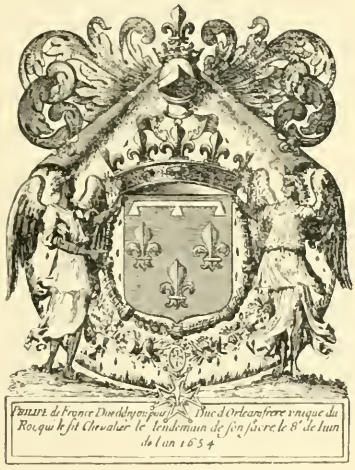

LES ARMES DU DUC D'ORLÉANS, RÉGENT DE FRANCE
(Frontispice de l'ouvrage de J. Couché : *Galerie des tableaux du Palais-Royal*)

CHAPITRE VI

LE PALAIS-ROYAL SOUS LA RÉGENCE

L'enfance du Régent. Son éducation. Ses premières amours. — Il loge une de ses maîtresses à la « Chancellerie d'Orléans » : histoire de cette habitation. — La vie de famille au Palais-Royal : le train de maison, les dépenses annuelles. Portrait de « Madame », mère du Régent, dans ses appartements ; le nombre de ses domestiques. Les jeux qu'elle organise pour ses petits-enfants. Ses écuries, ses frais de toilette. — Luxe de la duchesse d'Orléans, femme du Régent. Description de ses appartements au Palais-Royal : ses beaux meubles, ses riches tentures, son goût pour la broderie. Sa collection de tabatières. De quelle manière, à la mort de la duchesse, ses serviteurs, suivant une coutume princière, se partagèrent ses toilettes, ses chevaux, son argenterie. — Le genre de vie du Régent au Palais Royal. Portrait de ce prince. Il s'occupe de chimie, de musique, de peinture, etc. Ses relations avec les artistes. Ses tableaux sur le sujet de *Daphnis et Chloé*. A quel moment il se lance dans la débauche. Sa passion pour sa fille, la duchesse de Berry. Les petits soupers. Les bals de l'Opéra.

Pour rester dans les limites de notre sujet, il faut plus que jamais, au point où j'en arrive de cette étude, se souvenir qu'il s'agit de faire l'histoire d'un monument, et non pas celle des personnages qui l'ont habité. Écueil difficile ! Tentation inévitable, quand on passe à côté de figures de premier plan, ou d'événements d'un intérêt général, de s'y arrêter et d'agrandir le tableau où l'on voudrait leur donner place ! Efforçons-nous cependant de ne point sortir de notre cadre, et choisissons parmi les mille détails concernant les hommes et les choses dont nous avons à parler, ceux-là seuls qui se rapportent strictement à

l'objet principal de ce livre. Pour cette époque, les documents inédits abondent, et je n'aurai que l'embarras du choix.

La Régence est la période la plus brillante de l'histoire du Palais-Royal. C'est l'heure de suprême grandeur qui ne reviendra plus. C'est là que durant plusieurs années se trouvent à la fois le siège véritable du gouvernement et le foyer des plaisirs, voire de la débauche. C'est là que surgit tout un esprit nouveau, qui va transformer le monde, esprit de large tolérance, de libre discussion, et, hélas! aussi de licence; esprit de création en mille choses (les grandes routes, la circulation de province à province, l'instruction gratuite, la comptabilité, etc.). C'est là que naissent et se développent des arts charmants, tous ceux qui font la grâce et l'aisance de l'intérieur. Mais c'est de là, également, qu'au milieu d'une société trop longtemps énervée et tyrannisée par les contraintes de la cour de Louis XIV, vont être donnés les plus détestables exemples de corruption qu'on vît jamais aussi cyniquement étalée. Et les souvenirs laissés par cette époque sont tels, l'imagination en demeure encore si étrangement frappée, que ce mot « Palais-Royal » suffit à évoquer et à symboliser bien moins les nouveautés généreuses et les progrès en tous genres dont la Régence essaya de doter la France, à travers des difficultés inextricables, que des images de volupté élégantes, de *rouès* impudiques, de petits soupers crapuleux à la sortie de l'Opéra, et de libertinage éhonté. L'homme qui personnifie ce mélange de qualités aimables et de vices, celui qui semble endosser devant l'histoire la responsabilité des goûts exquis ou dépravés, de l'esprit et des folies de cette époque, c'est le Régent. Ironie singulière des choses! De tous les princes de sa famille, parmi tous ces ducs d'Orléans qui remplirent du bruit de leur nom ou de l'éclat de leur fortune les XVIIe et XVIIIe siècles, ce fut le meilleur, le mieux doué, le plus intelligent. Généreux, il alla jusqu'à la prodigalité, don rare dans la dynastie! Il eut l'amour ardent des arts, non pas celui dont la plupart des grands seigneurs se font une attitude et qui est une nécessité du rang, mais un amour réel, sincère, éclairé, qui le poussa même à en pratiquer plusieurs, sans affectation, en toute simplicité et avec un vrai talent. Esprit souple, affamé de savoir, d'une mémoire merveilleuse, il semblait réunir tous les dons qui font les hommes supérieurs, et « l'aimable génie de la France, lumineux, humain, éclatait en lui », comme chez Henri IV, son héros favori, dont il eut la bravoure.

LE DUC DE CHARTRES, FUTUR RÉGENT DE FRANCE

Gravure faite à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle de Blois, le 18 février 1692

(Bibliothèque nationale, Collection Hennin)

Cet homme vicieux, a dit de lui Michelet, était l'homme de France, non pas *le meilleur*, à coup sûr, mais, ce qui est tout autre chose, *le plus bon*. La bonté, la bienveillance universelle, était le fond de sa nature, brillait, charmait en tout. Rien de haut. Rien de dur. Pas même d'humeur dans les plus grands tiraillements. Une patience merveilleuse, excessive à écouter, à supporter les impertinences de l'un ou de l'autre. Ceux mêmes qui souffraient le plus des honteuses misères où il noya sa vie, le sentirent, à sa mort, irréparable, unique pour la douceur du cœur et pour la lumière de l'esprit[1].

HERMA[illegible]DITE
([illegible])

Ce prince, si heureusement doué, né pour « être le chef-d'œuvre d'une éducation », suivant l'expression de Saint-Simon, fut la victime de ses maîtres, de son entourage et des circonstances. Son père, qui l'adorait, lui passait tout. Sa mère, la sévère Palatine, eut pour lui toutes les indulgences, après les dures corrections de la première enfance, qu'elle rappelait volontiers plus tard[2] : « Quand mon fils était petit, » écrit-elle dans sa *Correspondance*, « je ne lui ai jamais donné de soufflets, mais je l'ai fouetté si fort qu'il s'en souvient encore ! » Il avait cinq ans quand, en 1679, la marquise d'Effiat devint sa gouvernante. Peu de temps après, Monsieur lui choisit un gouverneur : ce fut le duc de La Vieuville qui, à sa mort, en 1689, fut remplacé par le comte d'Arcy, lequel s'était distingué dans les ambassades aussi bien qu'à la guerre, et sut inculquer à son élève de sérieuses connaissances militaires. Le jeune duc de Chartres, comme on l'appelait alors, — c'est le titre que prirent après lui successivement tous les fils aînés des ducs d'Orléans, — était un charmant enfant, enjoué, rieur, plein de vie, en qui bouillonnait déjà l'ardeur de l'adolescence, et qui au plaisir ou au travail montrait un zèle égal. Son précepteur en titre fut de Saint-Laurent, excellent homme, auparavant sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, qui eut le tort de prendre comme auxiliaire l'abbé Dubois, pour la préparation des devoirs du prince. Ce fut le malheur de celui-ci. Dubois que tous les historiens, avec une remarquable unanimité, ont couvert de flétrissures, était le type de ces aventuriers sans scrupules qui n'ont qu'un but : parvenir à tout prix et par n'importe quel moyen. On

1. MICHELET, *Histoire de France*, édit. Flammarion, t. XIV, p. 19.

2. *Correspondance de la Duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. Ier, p. 125. — Madame eut pour ses enfants une affection prodigale : « Je l'aime du fond du cœur, » écrivait-elle en 1716, parlant du Régent. Mlle de Chartres, qui devint duchesse de Lorraine, eut aussi toutes ses tendresses. Un très [illegible] tableau de la collection du château d'Eu, dont la copie est à Versailles (n° 3472 du catalogue Soulié), représente la princesse avec ses deux enfants en bas âge. Elle est assise, portant un manteau fleurdelysé, de la main gauche elle tient Mlle de Chartres. Son fils (le futur Régent) est debout devant elle, en brunet et en robe.

connaît le personnage. Inutile d'insister. C'était alors un petit homme maigre, effilé, approchant de la quarantaine, « chaffoin, à perruque blonde et à mine de fouine, » qui avait débuté dans des emplois obscurs et louches. En dernier lieu, il avait été commis chez le maître de la garde-robe du Palais-Royal. C'est ainsi qu'il se poussa auprès de Saint-Laurent. Pour le rendre présentable, on l'habilla convenablement; on tâcha de lui faire une vraie figure d'abbé. Quand il fut dans la place, Dubois conduisit si bien ses affaires qu'à la mort du précepteur ce fut lui qui lui succéda. L'influence qu'il prit sur son élève fut incroyable et dura toujours. Dénué de préjugés, il en fit un sceptique précoce, lui apprit le mépris de la morale, le dérèglement des mœurs. « A treize ans, mon fils était déjà un homme : une dame de qualité l'avait instruit, » dit la duchesse d'Orléans[1]. A quatorze ans, le jeune duc de Chartres enseigna à son tour à la petite Léonore, fille du concierge du Palais-Royal, ce qu'il avait appris de la grande dame, et en eut un enfant, ce qui fit scandale[2]. Monsieur se fâcha fort; Madame ne cacha point son irritation; mais le jeune prince n'en continua pas moins à vivre à sa guise, aussi vite émancipé que l'avait été son oncle Louis XIV, et tout à fait libre de ses actions. On lui avait disposé au Palais-Royal un appartement à part, qui formait comme un petit pavillon, avec dégagements distincts, ce qui lui permettait d'entrer ou de sortir à son gré, sans être vu. On peut croire qu'il en profita. Ses premières intrigues avec les actrices de l'Opéra datent de cette période. Il fréquentait qui il voulait, les gens de lettres, les savants, les artistes... et les demoiselles du corps de ballet. Rien ne le gênait. Avec une pareille éducation morale, on s'explique qu'il se soit promptement laissé entraîner à des mœurs déréglées. Il lui eût fallu un tempérament d'eunuque pour ne mettre point à profit les occasions qui s'offraient si aisément; or, il en avait un tout contraire. En outre, qu'on s'imagine ce que devait être pour l'esprit d'un jeune prince, à cette époque, une cour comme celle du Palais-Royal, le concert de flatteries qui accompagnait ses faits et gestes, les intrigues nouées autour de cette Altesse Royale par des amitiés intéressées, les serviteurs complices, les courtisans provocateurs... Afin d'achever l'œuvre, on l'envoya à dix-sept ans à l'armée. Il assista au siège de Mons, et lorsqu'il revint, quelques mois plus tard, ce fut pour se

L'AURORE CONDUISANT LES CHEVAUX DU SOLEIL
(Collection des pierres gravées)

1. *Correspondance*, édit. Brunet, t. II, p. 121.
2. MACKEAN, *Mémoires*, 1792, in-12, t. Ier, p. 106.

marier avec la fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan. Un flatteur s'écria :

> Prince merveilleux ! Quel prodige à votre âge...
> Après une campagne et si longue et si belle,
> Revenez tout brillant d'une gloire immortelle,
> Ayant satisfait Mars, satisfaire l'Amour...[1].

L'Amour ! ce n'était pas le cas. L'histoire de ce mariage a été racontée par Saint-Simon avec une verve et des mots si âpres qu'on dirait des morsures d'eau-forte ; la peinture est saisissante. Sa hautesse ducale ne marchande pas les termes pour dire que cette union fut une mésalliance. Mais il n'en rend pas responsable son ami, qu'il savait incapable de bas calcul et dont il n'accuse que la faiblesse. C'est à Monsieur seul qu'il impute la bassesse du marché de ce mariage qui comblait les vœux du roi. Quel tableau que celui où l'écrivain nous montre Louis XIV en présence de Monsieur et de Madame, faisant valoir les avantages qu'aurait pour eux une telle alliance ! La réponse de la duchesse, se croyant sûre du refus de son fils : « Il décidera ! » puis la fureur de la fière Palatine après le « oui » timide du duc de Chartres déconcerté ; son silence atterré, le soir, à Marly, pendant le souper du roi, alors que, recevant les félicitations de la cour, elle ne parvient pas à dévorer ses larmes ; enfin l'exaspération de cette mère se traduisant, le lendemain, en pleine galerie de Versailles, par un retentissant soufflet sur la joue de son fils ; tout cela est peint de main de maître, avec une force de coloris qui ne laisse rien dans l'ombre. Quant à la fiancée, Mlle de Blois, blonde fluette aux yeux noirs, à l'âme glacée[2], elle n'entrevoyait dans l'aventure, en dépit de son extrême jeunesse, que le rang qui, par ce mariage, allait lui être assuré à la cour. Vainement on lui représentait l'indifférence qu'éprouvait pour elle son futur mari : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, » répliquait-elle, « je me soucie qu'il m'épouse. » A partir de cette année 1692 jusqu'en 1701, le duc de Chartres, forcé à l'inaction par les ombrageuses appréhensions de Louis XIV qui, comme il l'avait fait pour le père, refusa au fils le droit d'aller à l'armée, se lança à corps perdu dans les plaisirs. Sa femme, froide et hautaine, ne tenta rien pour le retenir. Il eut successivement des enfants de la Florence, danseuse à l'Opéra (1698), et de la comédienne Desmares (1702). De tous les fils qui lui naquirent ainsi hors du mariage, il fit des abbés. « Mon fils ne veut pas que de ses bâtards provienne une race, »

1. *Mercure de France*, novembre 1692.

2. Le portrait d'elle qui est au musée de Versailles la représente à peu près à l'âge de son mariage. Mais son visage enjoué, avec le nez à la Roxelane, la bouche sensuelle, les yeux noirs, rieurs, les cheveux ceinturés d'une couronne de perles et de rubis, est loin de traduire le caractère qu'on voit à la duchesse dans les *Mémoires* du temps. Il est vrai qu'en peu d'années la petite vérole altéra beaucoup ses traits.

MADEMOISELLE DE BLOIS (FILLE DE LOUIS XIV)

Le jour de son mariage avec le duc de Chartres (18 février 1692)

(Bibliothèque nationale. Collection Hennin)

écrivait la princesse Palatine[1]. Durant cette période, sa grande passion fut pour Mlle de Séry, une des demoiselles d'honneur de sa mère, jeune personne d'excellente famille, qui n'était point absolument belle, mais qui avait un air vif et modeste à la fois, une extrême douceur et une tendresse infinie pour son amant : elle n'aima que lui, et l'aima ardemment[2]. Philippe semble avoir eu pour elle un sentiment plus profond que pour ses autres maîtresses. Il donna vraiment à celle-ci quelque chose de son cœur de vingt ans. N'y a-t-il pas dans ces vers qu'il rimait à son intention plus de naïveté qu'on en attendrait de lui, et la déclaration qui les termine ne donne-t-elle pas à penser que la jeune femme, à ce moment, lui faisait oublier ses rêves d'emplois ambitieux à l'armée?

Tircis me disait un jour :
Je ne connaîtrais pas l'amour
Sans vous, Philis, je vous le jure,
Sans vous, Philis...

Je ne demande aucun emploi,
Je ne voudrais point être roi
Sans vous, Philis.

Un enfant naquit de ces relations, qui fut le chevalier d'Orléans et devint général des galères, puis grand-prieur. Son père le légitima, le fit brillamment élever, le logea au Palais-Royal, ce qui est un trait particulier des mœurs bizarres de ce temps. Ce fils naturel, vivant sous le toit conjugal, c'était une situation qui ne choquait personne. Louis XIV n'avait-il pas donné de pareils exemples avec ses maîtresses? La Palatine, si sévère pourtant sur le point d'honneur et restée intraitable pour ce qui touchait à la dignité du foyer, n'élevait elle-même aucune objection, entourait le bâtard des mêmes soins que ses autres petits-enfants, allait le voir au collège et applaudissait à ses succès. « C'est un bon enfant, » disait-elle, « et il ne manque pas d'esprit. » Quant à Mlle de Séry, elle faisait ouvertement la loi au Palais-Royal. Philippe lui assura, par contrat du 30 juin 1706, une pension de 25,000 écus, obtint pour elle, cette même année, un brevet du roi la nommant comtesse d'Argenton. Il l'avait installée tout près de lui, dans un hôtel de la rue des Bons-Enfants qu'elle habita jusqu'à l'époque de sa disgrâce, lorsqu'elle quitta Paris, en 1710.

1. *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. Ier, p. 259.
2. La Motte. *Vie de Philippe d'Orléans*, 1736, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 22. — M. Lescure. *Les Maîtresses du Regent*, p. 64 et 73.

L'HÔTEL DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS

(Collection des pierres gravées)

Au sujet de cet hôtel, je me permettrai une digression pour fixer un petit point d'histoire resté obscur par la faute des écrivains du XVIIIe siècle qui en ont parlé sans précision suffisante. En effet, où était exactement l'habitation de la comtesse d'Argenton? Ce détail a son intérêt non seulement à cause des souvenirs qui peuvent y rester attachés et de la valeur artistique de cet hôtel, décoré par Coypel, mais encore parce qu'une tradition s'est établie à ce sujet, à propos de laquelle je puis présenter ici un ensemble de documents jusqu'à présent ignorés.

La tradition en question veut que la demeure de la comtesse d'Argenton ait été reprise, au moment de son départ, par l'abbé Dubois, le futur ministre, qui y aurait logé durant plusieurs années, et qu'ensuite elle serait devenue l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans, alors que le comte d'Argenson était titulaire de cette charge. Cet hôtel existe encore aujourd'hui, au numéro 19 de la rue des Bons-Enfants, et a conservé, au-dessus d'une de ses portes d'entrée, l'inscription en lettres d'or sur marbre noir : *Chancellerie d'Orléans*. Son autre façade sur la rue de Valois, avec son portique à colonnes, donnait jadis de plain-pied sur le jardin du Palais-Royal. Elle a le caractère des constructions du XVIIIe siècle. Les appartements, quoique plusieurs fois remaniés, en ont gardé le style, et le plafond du grand salon, représentant le *Triomphe des Amours sur les Dieux*, paraît bien être l'œuvre de Coypel, dont il est parlé dans les anciennes descriptions. L'hôtel de la Chancellerie d'Orléans, après avoir servi de magasin, sous Napoléon III, au fabricant de pianos Pape, et ensuite de bureaux au journal *le Constitutionnel*, a été occupé en 1881 par l'orfèvre Gustave Sandoz, qui, avec beaucoup de goût et de soin, en a entrepris la restauration et en a fait revivre les précieuses peintures que cachaient d'affreuses couches de poussière. Il appartient aujourd'hui à la baronne Thénard, qui l'a loué de 1896 à 1899 à la Société de l'Union centrale des Arts décoratifs pour l'administration de son musée. Dans une monographie agréablement écrite, luxueusement illustrée, mais non mise dans le commerce, Gustave Sandoz a donné une description détaillée de cette historique demeure : il s'est appliqué à démontrer que la tradition était authentique, et que c'est effectivement la Chancellerie d'Orléans qui avait été l'hôtel de l'aimable Séry, comtesse d'Argenton.

Telle est la légende. Nous allons voir ce qu'elle vaut en face des pièces d'archives que j'ai à produire. Mais il convient tout d'abord de mentionner les textes sur lesquels elle s'appuie. Le plus catégorique est de Germain Brice qui, dans son édition de 1725, écrit ceci[1] :

Il se trouve une fort jolie maison dans la rue Neuve-des-Bons-Enfants, à côté du Palais Roial, construite en 1704, dont les appartements jouissent d'une agréable vue sur le grand jardin de ce Palais. Les dedans sont fort ingénieusement distribués et décorez avec beaucoup d'art. Elle est du dessein et de la conduite de Germain Boffrand, architecte de l'Académie, très habile et très emploié dans sa profession. Cette maison, ci devant occupée par la comtesse d'Argenton, l'est à présent par Mr de Montauban.

De son côté, l'architecte Boffrand, dans son ouvrage publié en 1745, où se trouvent les planches consacrées à cette habitation, sous le titre d'*Hôtel d'Argenson*, dit, dans la notice qui les accompagne :

Les chambres sont ornées de sculptures, de dorures et de glaces, et le plafond du sallon, peint par Antoine Coypel, premier peintre du Roy, et de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, est un plus beaux travaux de ce fameux peintre[2].

Ce qui est confirmé plus tard par d'Argenville, lequel, dans son *Voyage pittoresque de Paris*, édition de 1765, s'exprime ainsi :

L'hôtel d'Argenson, rue des Bons-Enfants, est du dessein de Boffrand. On y remarque le plafond où les Amours paraissent désarmer la troupe céleste : c'est un des meilleurs ouvrages d'Antoine Coypel.

Jusqu'à présent, point de place pour le doute : l'hôtel d'Argenson paraît indubitablement être la même demeure que la maîtresse du Régent, l'aimable comtesse d'Argenton, avait occupée à la date fixée par Germain Brice, c'est-à-dire en 1704, et qui avait été décorée par le peintre favori du duc d'Orléans. On en est plus convaincu encore quand on a sous les yeux les lettres de la marquise d'Huxelles, assurant qu'« on va voir comme une rareté la maison de Mme d'Argenton, où Coypel a peint le *Triomphe de l'Amour sur les Dieux*, comparable au *Festin* de Raphael », ou bien lorsqu'on constate que le grave Dangeau, parlant de la rupture de Mme d'Argenton avec son amant, écrit en 1710 : « Elle vend sa maison, qui avoit l'entrée dans le Palais-Royal, et qui est fort petite, mais fort magnifique. » A ces diverses autorités vient se joindre un témoignage plus formel encore, celui de Charles Coypel qui, dans l'*Éloge* de son père, Antoine, lu à l'Académie le 6 mars 1745, donne des détails

1. Page [illegible].
2. Boffrand, [illegible], in-folio 1745, p. 61.

Grand Salon de la Chancellerie d'Orléans.

Peint par P. Veronese — Grave par Saint-Aubin

JUPITER ET LÉDA

(Tableau qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

minutieux sur le plafond exécuté dans l'hôtel occupé alors, dit-il, par l'abbé Dubois (c'est-à-dire en 1708, date où, cependant, la comtesse d'Argenton devait l'habiter encore). Il en donne la description :

On y remarque un de ces petits dieux qui s'élève en riant sur l'aigle de Jupiter; mais celui qui ose entreprendre de se saisir de la foudre se brûle, se repent et

s'enfuit. Un autre, plus opiniâtre, s'aperçoit avec dépit, que tous ses traits se brisent contre l'égide de Minerve, et tente inutilement de nouveaux efforts. Le Temps arrête par l'aile le téméraire qui vient d'enlever son horloge et sa faux. On voit la balustrade qui règne sur la corniche s'écrouler sous les pas de ce destructeur impitoyable...

Charles Coypel nous apprend même que son père termina ce travail en 1708 et qu'il en avertit son protecteur, le duc d'Orléans, qui se trouvait alors à l'armée, en Espagne. Le prince répondit par le billet suivant, daté du camp d'Agramont, le 8 août 1708 :

Votre compliment est bien reçu. Je vous remercie de plus du salon que vous avez achevé. *On*[1] me mande qu'on en est fort content. J'espère que je ne le serai pas moins, et j'ai impatience de le voir, je vous assure.

En présence de documents aussi nets et aussi probants, on pourrait croire qu'il ne saurait exister aucune incertitude sur l'histoire et la situation exacte de la Chancellerie d'Orléans, puisqu'il paraît démontré que cet hôtel est bien le même qu'habita la comtesse d'Argenton et que Coypel décora. Mais les pièces d'archives que j'ai maintenant à faire connaître, mises ici au jour pour la première fois, viennent prouver que la question n'est pas aussi simple qu'il semble, et qu'au sujet de cet hôtel surgit un assez intéressant problème de topographie parisienne.

En effet, le registre manuscrit que j'ai déjà plusieurs fois cité, et qui est consacré aux Comptes de la succession du Régent[2], contient, au feuillet 309, sous la rubrique : « Chancellerie d'Orléans, » la mention d'un acte passé devant Lefèvre, notaire, le 17 avril 1720, par lequel la princesse de Montauban[3] « avoit vendu à S. A. R. deffunt Monseigneur le duc d'Orléans une *grande maison* appelée l'hôtel de Montauban, située à Paris, rue des Bons-Enfants, pour en commencer la jouissance du jour où la princesse de Montauban décéderait, s'étant réservé l'usufruit de ladite maison, et ce sans païer de loyer ». Le prix de vente fut de 100,000 livres comptant, plus une pension viagère de 10,000 livres, et la promesse d'une autre pension de 20,000 livres que devait faire le roi, ou, à défaut du roi, le duc d'Orléans. Dans le même registre, on lit encore, au feuillet 687, que, la princesse de Montauban étant morte le

1 Cet on voulait dire : « la comtesse d'Argenton, » bien évidemment.

2 *État de la communauté de Philippe d'Orléans avec son épouse...* Archives nationales, R4, 1066.

3 Charlotte de Bautru, princesse de Montauban. Était-ce une fille de ce favori du cardinal de [illegible] Guillaume de Bautru, un des premiers membres de l'Académie française, dont l'hôtel, bâti [illegible] comme nous l'avons vu (pages 44, 79, 80 et 82), fut réuni ensuite à celui de Vanel, et [illegible] par le Régent en 1719 pour y mettre ses écuries? Ce Bautru avait une [illegible] qui fut surprise un jour avec un de ses valets, lequel expia aux galères sa bonne fortune. [illegible] que la reine Anne d'Autriche, prononçant son nom à l'espagnole, appelait M[illegible] qui faisait rire toute la Cour.

10 décembre 1725, le fils de celle-ci ne permit à la famille d'Orléans d'entrer en possession de l'hôtel qu'après versement de la somme de 47,000 livres, représentant les arrérages de la pension promise. Cette condition ayant été remplie, le comte d'Argenson s'établit, avec les bureaux de la Chancellerie,

Peint par Fr. Albane — Gravé par Colinet

SALMACIS ET HERMAPHRODITE

(Tableau qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

dans la maison dont l'architecte du duc d'Orléans, un certain Legrand, fit l'estimation, en 1733, lui attribuant une valeur de 124,000 livres, ce qui était mince.

La première pensée qui se présente à l'esprit, après la lecture des actes notariés que je viens de citer, c'est que, comme nous l'a expliqué Germain Brice, la princesse de Montauban avait dû acquérir l'hôtel autrefois occupé par Mme d'Argenton, remis à neuf en 1704 par Boffrand, illustré par Coypel, et qu'il était assez naturel que le Régent ait voulu racheter cette demeure remplie pour lui d'anciens souvenirs. Mais, d'après les auteurs contemporains, Dangeau, la marquise d'Huxelles et les autres, la maison de la comtesse d'Argenton était *petite*. Or, l'hôtel Montauban était très *grand*. En outre, on sait que celui-ci, indiqué avec ce nom sur les plans du XVIIe siècle, avait été construit

assez récemment sur les ruines de l'ancien hôtel La Roche-Guyon, lequel servait encore, en 1692, aux écuries de Monsieur, comme on peut le voir sur le plan de d'Orbay, reproduit plus haut (voir page 182). Il est vrai que sur ce plan on remarque entre les écuries de Monsieur (hôtel La Roche-Guyon ou Montauban) et l'hôtel Mélusine, qui y touchait presque, une « maison particulière » petite et qui avait vue également sur le jardin du Palais-Royal. N'est-on pas autorisé à croire que l'habitation de Mme d'Argenton ne devait former qu'une partie, probablement la façade, de ce qui avait été auparavant l'hôtel La Roche-Guyon, puis l'hôtel Montauban? En tout cas, il est étrange que l'architecte Boffrand, ayant construit en 1704 l'hôtel de Mme d'Argenton, en publie les dessins, en 1745, sous le titre d'*Hôtel d'Argenson, Chancellerie d'Orléans*, sans rappeler pour qui il l'avait élevée. Or, il est avéré que ce n'est qu'en 1725 — deux ans après la mort du Régent et vingt ans après son édification — que cette demeure fut attribuée par la famille d'Orléans au comte d'Argenson pour y établir sa chancellerie. Quoi qu'il en soit, il résulte de ce qui vient d'être dit et des documents nouveaux apportés ici, que si cet hôtel est bien en effet, comme une certaine tradition le prétend, le même qu'occupa la maîtresse du Régent, du moins il ne saurait y avoir confusion sur l'histoire de son emplacement qui est l'ancien hôtel La Roche-Guyon et non l'ancien hôtel Mélusine, ainsi que l'ont cru quelques historiens. Ce qui a pu accréditer cette erreur, c'est qu'au siècle dernier il y eut, rue des Bons-Enfants, deux hôtels d'Argenson : l'un était l'ancien hôtel Montauban (ou La Roche-Guyon) transformé en chancellerie et donné par la famille d'Orléans au comte Marc-Pierre d'Argenson[1], l'autre était l'ancien hôtel Mélusine, devenu l'hôtel Duplessis-Chatillon, situé tout à côté, et qui fut un moment, de 1758 à 1761, la propriété du marquis Marc-René Voyer Paulmy d'Argenson (qu'on appelait le marquis de Voyer), neveu du précédent. Ce dernier fut acquis le 4 novembre 1761 par le duc d'Orléans, moyennant la somme de 180,000 livres, et réuni à l'apanage du Palais-Royal[2] en 1766, puis vendu en 1792 par l'Union des créanciers de Philippe-Égalité. C'est là que depuis fut installé le restaurant connu de tout Paris sous le nom de *Bœuf à la mode*. Auguste Vitu, qui a eu en main les titres de propriété de cet hôtel, a publié à ce sujet une note des plus explicites dans le *Bulletin de l'histoire de Paris*[3].

Quant à l'hôtel de la chancellerie d'Orléans, il fut repris le 24 août 1784 aux d'Argenson par le duc d'Orléans, moyennant 10,000 livres de rentes non

1. [illegible] en 1764. C'était le deuxième fils de l'ancien lieutenant de police et garde des [illegible]. Il prit la charge de chancelier de la famille d'Orléans en septembre 1723 et la garda [illegible] à laquelle il devint intendant de Paris. Ce fut son frère aîné, le marquis René-[illegible] des *Mémoires* qui le remplaça.

2. [illegible] dans l'étude de Me Doyen, notaire à Paris.

3. [illegible] VII, p. 123.

rachetables, puis vendu par l'Union des créanciers de Philippe-Égalité, le 13 septembre 1793, au citoyen Arnoult. Toutes les pièces, au nombre de huit, concernant l'habitation, anciens titres de propriété, états de lieux, etc., furent

Peint par Leonard de Vinci — Grave par Romanet

LA COLOMBINE

(Tableau qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

remises alors à l'acquéreur par Bichat, garde des archives des d'Orléans, comme en témoigne une note de celui-ci que j'ai retrouvée[1].

Cette digression sur l'un des hôtels avoisinant le Palais-Royal prouve une fois de plus combien il est rare, quand on contrôle les chroniques avec d'authentiques documents, de ne pas constater qu'elles ne sont le plus souvent

1. *Inventaire des papiers d'Orléans, condamné.* Archives nationales, t. 1655, liasse 1114.

qu'un tissu d'erreurs. La plupart des monuments de Paris ont une histoire conventionnelle et approximative, comme l'a été jusqu'ici celle du monument qui fait l'objet de ce livre.

APRÈS LA MORT DE MONSIEUR. — LA VIE DE FAMILLE

(Collection des pierres gravées)

Le matin même du jour où l'apoplexie terrassa Monsieur, Louis XIV avait fait à son frère une scène terrible au sujet des dérèglements du duc de Chartres, son fils. Est-ce cette querelle qui avait déterminé la crise par laquelle le prince fut emporté? Il semble, en tout cas, que le roi en ait eu comme un remords, car son attitude à l'égard de son neveu se transforma brusquement et devint toute générosité et toute bonté. La douleur du jeune homme, qui adorait son père, le toucha. Il le combla d'honneurs et de biens, lui promit un commandement à l'armée à la première occasion, déclara que le nouveau duc d'Orléans aurait le titre de *petit-fils de France*, ce qui lui conférait à la cour une suprématie spéciale, ainsi que sa mère se plaît à l'expliquer dans une de ses lettres :

Je vois, dit elle, que vous croyez que mon fils est un prince du sang, mais il ne l'est pas; son rang est celui de petit fils de France, ce qui est plus élevé et lui donne les plus grands privilèges: les petits fils de France s'asseoient devant les reines et montent dans leurs carrosses, ce que les princes du sang ne peuvent faire; ils sont servis par quartier, comme les enfants de France; ils ont un premier écuyer, un premier aumônier, un premier maître d'hôtel; ils ont des gardes du corps et des suisses de la garde; tout cela établit une grande différence[1].

Par brevet du 29 juin 1701, Louis XIV, «voulant donner à son neveu des marques de son amitié et de sa bienveillance, et le mettre en état de soutenir la dépense à laquelle sa naissance et son rang l'engagent[2],» ordonne qu'il lui sera payé une pension de 600,000 livres, comme à Monsieur, et qu'il aura droit, sauf quelques différences peu importantes, au même train de maison. Le jeune duc d'Orléans eut donc, ce qui ne s'était jamais vu qu'aux fils de France, comme l'explique très bien Saint-Simon[3], des gardes et des suisses, sa salle des gardes au château de Versailles, un chancelier, un procureur général au nom duquel il devait plaider au lieu du sien propre, et

1. *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. Ier, p. 97.
2. Archives nationales, K 743, n° 56.
3. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Boislisle, t. VIII, p. 358.

la nomination de tous les bénéfices de son apanage, excepté les évêchés, ce qui revient à dire que tous les titulaires des emplois soumis à son pouvoir, ses serviteurs personnels, les gens de sa maison, dont le nombre et le titre étaient déterminés par la volonté royale, les innombrables officiers de ses gouvernements, avaient à lui payer le prix de leurs charges[1]. Conformément aux usages, la maison de Monsieur s'était trouvée licenciée de fait, le jour même de son décès. Mais Monsieur, dans son testament, avait recommandé à son fils de conserver tous ses serviteurs ou de constituer des rentes à ceux qu'il ne voudrait ou ne pourrait garder. Le jeune duc d'Orléans eut à cœur de respecter ce désir. Il maintint Terrat comme chancelier en chef de son conseil, aux appointements de 8,000 livres. Celui-ci avait sous ses ordres un premier conseiller et six conseillers, six maîtres de requêtes, etc. Ce personnel fut réduit à trois conseillers et deux maîtres de requêtes. La charge de procureur général, qu'occupait le président Fremyn de Moras, fut supprimée, ainsi que celle d'avocat général. Thesut et Doublet restèrent secrétaires du commandement. Le duc d'Orléans leur adjoignit Dubois, son ancien précepteur, qui présida aux réformes de sa maison et dirigea ses choix. L'état complet des officiers et serviteurs comprenait plusieurs centaines de personnes : la liste en est donnée jusque dans les moindres détails par les documents d'archives[2]. Il serait sans intérêt de la reproduire ici.

Pour faire face aux dépenses qu'exigeaient son rang, l'entretien de ses châteaux, le service des pensions annuelles et les appointements de cet immense personnel, quels étaient les revenus du duc d'Orléans? J'en trouve le chiffre exact dans ses registres de trésorerie. Avec son apanage, la pension que lui faisait le roi, les recettes du canal de Loing, du canal d'Orléans, le droit de coches et carrosses, etc., le total se montait à plus de cinq millions de livres. Pour l'année 1716, par exemple, le compte de la recette et de la dépense, rendu à la Chambre des Comptes par Hariague, « trésorier général des maison et finances » du duc d'Orléans, atteint 5,841,196 livres 16 sols 8 deniers, ce qui ferait une trentaine de millions de notre monnaie d'aujourd'hui. Véritable liste civile de souverain d'un grand État! La dépense allait à pareille somme.

Ce n'est pas tout. Pour avoir une idée complète de ce que pouvait être le train de vie de la famille d'Orléans, il faut ajouter à ce chiffre respectable les revenus particuliers de ses principaux membres, qui venaient contribuer aux dépenses générales et au luxe commun. Ainsi, la femme du duc, Marie-

1. J'ai dit plus haut (voir page 158) ce que valaient quelques-unes de ces charges. Celle de capitaine des gardes suisses de Monsieur fut payée 36,000 livres. (Archives nationales, R 4, 1066, feuillet 717.)

2. Voyez notamment l'*État de la France*, année 1702.

Françoise de Bourbon, touchait personnellement chaque année 450,000 livres, se décomposant ainsi : 100,000 livres pour les intérêts de la somme de deux millions que lui avait constitués comme dot Louis XIV ; 150,000 livres pour la rente également constituée par le roi à son contrat de mariage ; 200,000 livres pour la rente ajoutée ensuite par le roi. De son côté, la princesse Palatine, mère du duc, avait, du vivant de son époux, 250,000 livres de revenu. En 1701, Louis XIV y ajouta 40,000 livres, en s'excusant du peu, et, plus tard, son fils augmenta cette pension de 150,000 livres, ce qui n'empêche pas Madame, dans toute sa *Correspondance*, de se lamenter sur sa misère, sur l'impossibilité où on la met de tenir honorablement son rang, quelque économie qu'elle fasse : « Je n'ai que 456,000 livres de pension, » dit-elle le 23 septembre 1719, « et, si Dieu veut, je ne laisserai pas un liard de dettes[1]. » Et, de fait, de tous les siens, c'est la seule dont la succession n'ait pas été obérée, comme je le montrerai plus loin. Élisabeth-Charlotte était une femme d'ordre.

La duchesse d'Orléans avait sa « maison » distincte de celle de son mari, son conseil, ses écuyers, ses écuries, son service de la bouche, son trésorier, ses serviteurs. De même, la douairière, la Palatine. Au Palais-Royal, bien des choses étaient en commun, meubles, tapisseries, tableaux, etc., dont les inventaires après décès donnent le classement, indiquent la valeur, et qu'on était obligé de vendre aux enchères pour le partage des successions. Par exemple, Madame laissa pour 184,944 livres de meubles dont la prisée fut faite, et pour 199,270 livres dont la prisée ne fut pas faite, car ils restèrent à son fils. Quand le Régent, à son tour, mourut, on dut vendre aux enchères[2], à cause de la division de l'héritage entre sa femme et ses enfants, deux lots de meubles, l'un de 290,964 livres (la prisée n'en avait été que de 191,960 livres), l'autre de 617,762 livres. Le reste revint à sa femme et à son fils, qui, d'ailleurs, avaient préalablement choisi ceux qu'ils tenaient à garder. Enfin, lorsque décéda la femme du Régent, en 1749, une partie du magnifique mobilier du Palais-Royal dut encore une fois être dispersée à l'encan.

On devine que l'existence de tant de gens entassés dans le palais n'allait pas sans quelques tiraillements. Les serviteurs et courtisans épousaient les querelles de leurs maîtres, et cela faisait autant de clans opposés. La duchesse douairière n'aimait pas sa belle-fille et se souvenait toujours de l'affront et de la colère qu'elle avait éprouvés lors de son mariage. Après vingt-six ans écoulés, elle gardait sa rancune. Il faut lire dans les nombreuses lettres qu'elle écrivait

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 115.

2. La somme de [illegible] livres fut remise aux garçons du Palais-Royal pour gratification à cause du travail que la vente leur avait causé. Aux garçons de Saint-Cloud, on donna 100 livres. Voyez Archives nationales, [illegible]

tous les jours à ses amis et parents d'Allemagne le tableau qu'elle trace de la vie d'intérieur qu'on menait au Palais-Royal, où elle-même, qui, d'ordinaire,

ELISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, DUCHESSE D'ORLÉANS
(Par Rigaud — Musée de Versailles.)

préférait le grand air de Saint-Cloud, dut complètement s'installer quand la Régence fut proclamée. Ce fut bien à son corps défendant :

J'ai, hier soir, dit elle, passé mon temps à pleurer, et je me suis donné une forte migraine. Mon fils m'a donné un appartement nouveau, qui est, sans comparaison, bien supérieur à l'ancien; j'espère que ma santé s'en trouvera bien; mais je me déplais beaucoup ici[1].

1. *Correspondance*, 10 septembre 1715, éd. Brunet, t. Ier, p. 185.

Elle est assaillie toute la journée par les visites, et cela dure jusqu'à huit heures du soir. Pendant ses repas, qu'elle prend seule, plus de cent personnes sont autour d'elle, et il faut qu'elle leur parle, aussi peu d'envie qu'elle en ait. Rien ne lui est plus insupportable. « En somme, je n'ai que vexation et ennui, » s'écrie-t-elle. L'appartement que lui donna son fils était situé dans l'aile droite du palais, très loin de celui de sa belle-fille, laquelle se trouvait à l'aile gauche; sa chambre avait vue sur la façade, et était adossée au théâtre de l'Opéra. Madame faillit, une nuit du mois de janvier 1716, y être brûlée vive. Voici comment, d'après son propre récit[1] :

A trois heures du matin, j'entends un grand bruit; je pense que cela va passer et que je pourrai me rendormir, lorsque je vis entrer dans ma chambre le laquais qui vient habituellement allumer mon feu; je lui dis :

— Evin, que venez-vous faire? Vous rêvez; il s'en faut bien qu'il soit sept heures; trois heures viennent de sonner.

Il me répond :

— Je le sais bien, Madame; mais il faut pourtant que vous vous leviez, s'il vous plaît, car l'Opéra brûle; heureusement le vent porte la flamme du côté du cul-de-sac; mais si le vent changeait, et s'il portait la flamme du côté du théâtre, le Palais-Royal serait tout en flamme, que vous n'auriez pas le temps de vous chausser.

Entendant cela, je me levai et m'habillai bien vite, comme vous pouvez croire; l'Opéra touche presque à mon appartement; le feu aurait dévoré le théâtre avec ses décorations, ses bois et ses toiles, comme un morceau de paille. Un des premiers valets de chambre du roi, revenant du jeu à deux heures de la nuit, vit des flammes sortir de l'Opéra; il cria au feu et fit réveiller mon fils; on sonna le tocsin; plus de deux cents travailleurs furent aussitôt réunis; on se procura de l'eau de tous côtés; enfin, grâce à Dieu, on se rendit maître du feu. Quand je vis que tout danger était fini, je me remis au lit et je dormis jusqu'à une heure; je me mis à table à trois heures, et je reçus beaucoup de visites, qui m'étaient faites à l'occasion de cette aventure.

L'appartement de la duchesse n'était pas grand; il ne comprenait que trois cabinets, une garde-robe, sa chambre et une pièce pour ses femmes. Mais il était superbement décoré de tapisseries *(Histoire de Salomon)*, de trumeaux de glaces, de tableaux et de meubles remplis de curiosités et de médailles. Lors de son inventaire après décès, ces meubles avaient été enlevés; il restait pourtant un « petit bureau de bois noir, à filets et marqueterie de cuivre, contenant six tiroirs et un guichet dans le milieu, monté sur son pied à jour », qu'on avait laissé là peut-être comme un souvenir des habitudes familières et d'intimité de Madame, qui avait dû probablement y écrire les innombrables

1. [illegible] septembre 1875, éd. Brunet, t. Ier, p. 206.

lettres qu'elle aimait tant à composer pendant qu'autour d'elle on jasait, on jouait, on faisait de la musique, et qu'elle envoyait, comme dit Saint-Simon, « à sa famille d'Allemagne que jamais elle n'avait vue. »

L'admirable portrait que Rigaud a fait de cette princesse Élisabeth-Charlotte, et qui est au musée de Versailles, nous la montre, en vérité, sous un aspect moins défavorable que la fâcheuse description qu'elle s'est complu à nous donner d'elle-même, vers cette époque (1716), dans les lignes suivantes :

Je n'ai aucuns traits, de petits yeux, un nez court et gros, les lèvres longues et plates; tout cela ne peut former une jolie figure; j'ai de grandes joues pendantes et une longue figure; je suis très petite, grosse et épaisse, le corps et les jambes courtes; en somme, je dois être une vilaine petite laideron[1].

Ce qu'elle ne dit pas, c'est que sa personne respirait un air d'autorité, de dignité, et que ses yeux, d'une expressive bonté, sauvaient le reste du visage. Elle ne transigeait pas pour ce qu'elle estimait que l'on devait à son rang, et les questions d'étiquette étaient pour elle mieux que paroles d'évangile. Avec elle, il fallait tenir sa chandelle droite, suivant le mot de son père, l'électeur palatin, qu'elle se plaisait à répéter. Elle ne pardonnait pas à sa belle-fille de ne point venir manger avec elle, par paresse et pour s'épargner les fatigues de l'apparat, l'accusant de savoir « vivre comme une simple duchesse, non comme une petite-fille de France ». Le défaut d'entente et d'intimité au Palais-Royal lui arrache cette plainte :

La cour n'est pas comme en Allemagne et n'est plus ce qu'elle était du temps de Monsieur, lorsque nous dînions tous ensemble et que nous étions réunis chaque soir dans les grands appartements. Aujourd'hui, chacun vit à part; mon fils prend ses repas de son côté, moi du mien; sa femme en fait de même.

Et ailleurs :

C'est par pure paresse que Mme d'Orléans ne dîne pas avec nous à Paris; si elle mangeait avec moi, elle aurait à se contenter d'un tabouret, tandis que, lorsqu'elle mange dans sa chambre, avec son fils et ses favorites, elle est couchée sur un canapé ou sur un grand fauteuil, ce qu'elle trouve bien plus agréable.

Dans un autre passage elle dit encore : « Depuis la mort du roi, elle ne m'a pas parlé. » Cependant les relations ne restèrent pas toujours aussi tendues entre la duchesse d'Orléans et sa belle-mère. Madame avoue, dans une lettre du mois de mars 1716, que sa belle-fille lui témoigne des égards; qu'elle, de son côté, lui rend mille politesses, et elle prend son parti de ne l'avoir point à sa table : « Elle n'a pas pu se résoudre à dîner avec le roi, son père; ainsi, elle

1. *Correspondance*, t. Ier, p. 443.

ne voudra pas prendre cette peine avec moi[1]. » Cela n'empêchait pas qu'on les voyait de temps à autre ensemble, dans la même loge, à l'Opéra, où Madame se plaisait fort, la distraction de la comédie ayant remplacé pour elle celle de la chasse. Dans ces cas-là, il fallait que « Madame d'Orléans » se contentât d'un tabouret. En outre, la loge ne comportait pas de tapis de pied, comme dans celle du duc, son époux. Très affectueuse avec ses petits-enfants, Madame leur permettait toute licence avec les animaux variés qu'elle entretenait auprès d'elle, dans ses appartements du Palais-Royal, et dont la familiarité était telle qu'une de ses chattes, un jour, ne se gêna pas pour faire ses petits jusque sur la traîne de la belle robe de brocart de sa maîtresse, pendant le temps qu'elle était occupée à écrire. Parmi ses chiennes, il y en avait une, nommée Badine, qui connaissait toutes les cartes. Elle avait aussi deux perroquets. Une fois, après dîner, elle fit venir son petit-fils, le duc de Chartres, et lui donna le spectacle suivant :

C'étoit un char de triomphe que traînoit un gros chat, et où étoit placée une petite chienne nommée Adrienne; un pigeon sert de cocher, deux autres font les pages, et un chien sert de laquais et est assis derrière. Il s'appelle Picart, et, quand la dame descend de voiture, Picart abat le marchepied. Le chat se nomme Castille. Picart se laisse ainsi seller : on lui met une poupée sur le dos, et il fait tout ce qu'on fait faire aux chevaux de manège[2].

Le tableau n'est-il pas plaisant? On peut croire qu'une grand'mère qui usait ainsi sa patience à dresser des bêtes savantes pour l'amusement de son petit-fils ne fut pas une méchante femme. Elle paraît, du reste, avoir éprouvé une prédilection pour cet unique rejeton mâle. Son ironie est souvent acerbe pour « Mme d'Orléans, qui n'est pas dans l'habitude de faire des garçons et a six filles et un seul fils[3]. » Elle en donne le dénombrement suivant dans une lettre datée du 4 janvier 1716 :

La première est morte à l'âge de deux ans; la seconde est la duchesse de Berry; la troisième est âgée de dix-sept ans, on l'appelle Mlle de Chartres; c'est elle qui doit être religieuse[4], et, pour la figure comme pour la taille, c'est la plus jolie de toutes; la quatrième se nomme Mlle de Valois, elle a quinze ans accomplis au mois d'octobre. Puis vient le duc de Chartres qui, au mois d'août, a eu douze ans. La cinquième Mlle de Montpensier, qui est dans un couvent de Beauvais, a eu six ans le 11 de ce mois. Nous avons enfin Mlle de Beaujolais, qui a un an... Et la duchesse d'Orléans est encore enceinte!

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] duchesse de Chelles.

Quelques mois après, le 5 juillet, Madame donne plaisamment le résultat de cette dernière grossesse :

Au moment où je termine ma lettre à la princesse de Gilles, on est venu m'annoncer que Mme d'Orléans était en mal d'enfants... A midi trois quarts, j'entrois

Peint par le Titien — Gravé par P. Guibert

LA CASSETTE.

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

dans l'antichambre et on me dit à voix basse : « Il y a près d'une heure que Son Altesse Royale est accouchée très heureusement. » Mais cela fut dit d'un ton si triste que je ne pus douter que Mme d'Orléans n'ait mis au monde une septième fille... et c'est malheureusement ce qui est arrivé[1].

1. *Correspondance*, t. Ier, p. 250.

Madame, on le voit, avait l'esprit vif, et s'exprimait finement, quand elle le voulait. Son langage n'a pas toujours pareille délicatesse, et les mots crus l'émaillent fréquemment.

Quand la duchesse douairière n'était pas occupée à son éternelle correspondance, ou qu'elle ne lisait pas la Bible, qu'elle ne classait pas son cher médaillier, ou bien qu'elle n'était pas à la comédie, elle vérifiait les mémoires de ses fournisseurs, et à cette besogne elle était de première force. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir avec quelque attention les vingt-trois volumes manuscrits, conservés aux Archives nationales et qui contiennent : l'*Estat au vray de recettes et dépenses faites par le conseiller, trésorier général des maisons et finances* de Madame, depuis l'année 1701 jusqu'à sa mort en 1723[1]. On y voit avec quelle ponctualité la bonne Élisabeth-Charlotte aimait qu'on tînt ses comptes. L'année 1707 fut particulièrement terrible pour les fournisseurs de Son Altesse Royale, qui s'aperçut qu'en dépit de sa vigilance son trésorier, René Davoust, seigneur de Hautet-Clair, la volait indignement. Aussi écrit-elle de sa belle et ferme écriture, à la fin du volume, en mots significatifs :

Somme totalle de la Dépense du présent estat : Trois cent quatre-vingt-mille huit cent trente-trois livres, un sol, onze deniers. Et la Recette monte à la somme de Cinq cent un mille sept cent cinquante livres, trése sols, huit deniers. Partant doibt le comptable la somme de Cent dix-neuf mille neuf cent vingt et une livres, onze sols, neuf deniers, qu'il remettra incessamment à celuy que nous aurons commis pour faire l'exercice de sa charge de nostre Trésorier qu'exerçoit cy-devant ledit sieur Davoust que nous avons interdit des fonctions de ladite charge pour bonnes raisons à nous connues, et ont esté les pièces justificatives tant de la recette que de la dépense du présent état remises entre les mains du sieur Wille de la Garde, secrétaire de nos commandements, et intendant de nos maisons et finances pour y avoir recours toutes fois et quantes.

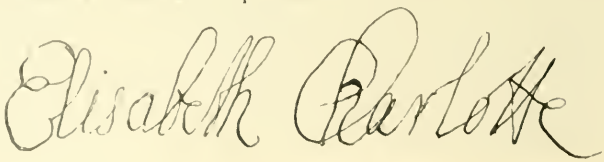

Dans une de ses lettres, la duchesse fait allusion à cet événement et assure qu'elle se «trouve dans un grand labyrinthe», car son trésorier lui a volé 100,000 écus et la laisse sans un liard, ainsi que ses gens. Et elle jette un cri de détresse, qui fait sourire : «En attendant qu'on lui fasse rendre gorge, il est impossible de vivre sans une obole.» Nous ne savons pas si le trésorier fut poursuivi; ce qui est certain, c'est que Madame conduisit si

[1] Archives nationales. KK. 1071-1093.

bien l'administration de ses finances qu'à partir de ce moment ses recettes furent constamment supérieures à ses dépenses.

Ce n'est pas cependant qu'elle économisât sur les frais de personnel, car sa maison ne comprenait pas moins de cent trente-deux serviteurs, et l'état des gages annuel qu'elle payait montait régulièrement à 94,640 livres. Dans ce nombre, figurent : son premier aumônier, l'abbé Castel, avec 3,000 livres de gages; son confesseur, Étienne Degascq, remplacé en 1709 par le R. P. de Lignières (1,280 livres); un second aumônier servant par quartier, deux chapelains, l'aumônier du commun, les clercs et le sommier de la chapelle, le confesseur du commun. Puis venait le service de la chambre, avec la dame d'honneur, la duchesse de Ventadour, remplacée ensuite par la duchesse de Brancas (avec 8,000 livres d'appointements); les dames d'atour, Mme de Chasteautier et la marquise de Châtillon (6,000 livres); trois demoiselles d'honneur, dont Marie-Louise-Victorine de Séry (la maîtresse du duc d'Orléans), avec chacune 150 livres, et leur gouvernante (800 livres); seize femmes de chambre (100 livres), quatre filles pour servir les demoiselles d'honneur (80 livres), quatre huissiers de chambre et de cabinet (200 livres), quatre valets de chambre (200 livres), trois garçons de la chambre (100 livres). Un autre service comprenait : le premier médecin, Arlot (6,000 livres); un médecin ordinaire, un apothicaire (1,500 livres); le chirurgien du corps de Son Altesse Royale, François Carèze (1,800 livres); le chirurgien du commun (150 livres), deux valets de garde-robe (100 livres), deux tailleurs (60 livres), le porte-manteau (600 livres), la lingère, etc. Outre leurs appointements, ceux qui avaient l'honneur d'être préposés à la santé de Son Altesse Royale touchaient des vacations quand on réclamait leurs soins. Je trouve, par exemple, dans les comptes de l'année 1702, que l'apothicaire reçoit 2,500 livres pour les drogues et médicaments fournis durant les six derniers mois de l'année. Le dentiste Forgeron, 500 livres annuellement pour «entretenir les dents de Son Altesse Royale». Le médecin Raymond d'Arlot reçoit 400 livres «pour l'indemniser du bouillon *qui devait être donné* à Madame».

Le service d'honneur était dirigé par le marquis de la Rougère, remplacé en 1709 par le marquis de Solière (6,000 livres de gages), ayant sous ses ordres : cinq gentilshommes (150 livres) et deux huissiers de salle (60 livres). Le service de la bouche était le plus chargé. A part les 9,500 à 10,000 livres auxquelles montait chaque mois à peu près régulièrement la dépense de la table de Madame, il y avait, comme frais de personnel, outre le premier maître d'hôtel, Ph. de Collins (4,000 livres), le maître d'hôtel ordinaire, J. de Chancil (1,500 livres), et deux autres (1,000 livres); le chef de la panneterie (400 livres), et deux aides (100 livres), un sommier pour la

lanternerie (300 livres), un chef d'échansonnerie (200 livres), et trois aides (100 livres); enfin le sommier de l'échansonnerie (300 livres). Pour la cuisine, il y avait deux « écuyers de la bouche » de Son Altesse Royale (200 livres), et leurs deux aides (100 livres), huit porteurs, huissiers, enfants (on ne disait plus *galopins*, comme du temps d'Anne d'Autriche); deux garde-vaisselle, un sommier du garde-manger, deux sommiers des broches (chacun 300 livres), verdurier (60 livres), deux perdeaux (100 livres), un chef de fruiterie (200 livres), son aide (100 livres), et le sommier de fruiterie (300 livres). Tout cela, sans compter le service de l'administration : le secrétaire des commandements, Jean Dusour, remplacé par J.-B. Voille (4,200 livres), le contrôleur général de l'écurie (1,000 livres), le trésorier général (3,000 livres), le contrôleur de l'office (600 livres); ni les petits emplois tels que ceux de porte-tables et chaises (il y en a deux à 200 livres), le maréchal et les valets des filles (60 livres), le garde-meubles (100 livres), le tapissier (120 livres), le falotier (40 livres), les deux portefaix de la chambre (30 livres), et, enfin, la charge délicate du *porte-chaise d'affaires*, tenue longtemps par le fidèle Jacques Gauthier, qui était en même temps le « porte-manteau » dans les grandes cérémonies, et touchait, outre ses 800 livres de gages pour ce cumul, la somme de 30 livres, tous les six mois, « pour les fournitures ordinaires » afférentes à son service.

L'écurie de Madame était dirigée par le comte de Mortaigne, qui avait de ce chef 6,000 livres d'appointements, et ne coûtait pas moins de 67,000 livres par an. Elle comprenait quarante-quatre chevaux (on calculait alors 450 livres de dépense annuelle pour la nourriture d'un cheval), avec le personnel varié de cochers pour le premier, le deuxième et le troisième carrosse, les piqueurs, les valets de fourrière, les bourreliers, etc. Cette écurie était installée non au Palais-Royal, mais rue Saint-Thomas-du-Louvre, qui lui faisait face, dans le grand hôtel de Longueville, que la duchesse douairière louait pour la somme de 11,185 livres, et qu'elle avait à bail. C'était une vieille habitation, qui avait son histoire. Elle avait appartenu autrefois au duc de La Vieuville, qui la vendit en 1620 au duc de Luynes, lequel l'embellit fort. Sous la Fronde, la duchesse de Chevreuse y tint ses anodines séances de conspiration. Puis elle passa au duc d'Épernon, servit de demeure aux cardinaux de Janson, de Polignac, et fit retour à la maison de Luynes. Quand la duchesse douairière d'Orléans mourut, il restait encore près de deux ans de bail pour l'hôtel de Longueville. Le Régent en concéda la jouissance à M. de Simiane, premier gentilhomme de sa chambre, moyennant un modeste loyer de 8,000 livres[1].

1. [illegible] *Compte de succession du Régent*, B[illegible] 1066.

Peint par Paul Véronèse — Gravé par J. Couché

MARS ET VÉNUS LIÉS PAR L'AMOUR

Tableau provenant de Christine de Suède et de l'ancienne Galerie du Palais-Royal
(Appartient actuellement à M. Ch. Rossigneux)

Si je donne ici tous ces détails, ce n'est pas seulement pour tirer de la poussière des archives des documents curieux sur les habitudes princières du

XVIIIe siècle et qui permettent de pénétrer au vif les mœurs de l'époque. Je choisis surtout ceux qui peuvent, à ce qu'il me semble, projeter une lumière nouvelle sur l'existence familière de la société du Palais-Royal et montrer avec quelque précision, comme en un kaléidoscope, ce qu'était cette demeure, le mécanisme intérieur, vraiment gigantesque, et les rouages de cette cour remuante et brillante. D'après ce que comportait seulement la maison de la duchesse douairière, on se figurera, sans qu'il soit besoin de prolonger la description, ce que devaient être, dans cette même habitation, les services de la maison de Mme d'Orléans s'ajoutant à ceux du Régent, qui étaient bien autrement compliqués encore et infiniment plus nombreux. Mais, avant de quitter la grand'mère, Élisabeth-Charlotte, empruntons encore à ses registres de trésorerie un aperçu de certaines dépenses caractéristiques, celles du deuil de Monsieur, par exemple. Bien que les frais de la cérémonie funèbre, qui fut imposante, aient été payés par le roi, il ne fallut pas moins pourvoir aux tentures du Palais-Royal, aux vêtements de deuil du personnel, etc. Voici un résumé des fournitures livrées à cette occasion :

Dépenses pour le deuil de Monsieur.

A François Millet, tapissier ordinaire de Monseigneur, pour façon et fourniture de deuil qu'il a fait à cause de la mort de Monsieur : 4,823 livres, 14 sous, 5 deniers. — A J.-B. Coignard, marchand-libraire, pour fourniture de livres de deuil, 81 livres. — Au sieur Fr. Gaultier, pour draperies par lui fournies pour le deuil de Monsieur, 6,350 livres. — Au même, pour marchandises de gros de Tour, 52 livres. — Au même, pour draperies, 302 livres. — Au sieur Thomas, marchand de rubans, pour les nœuds d'épaules pour les pages et la livrée, 506 livres. — Aux officiers de l'écurie, en remboursement des frais du deuil fait pour le décès de Monsieur, 1,320 livres.

On sait par Saint-Simon[1] que Madame, après la mort de son mari, obtint de ne pas porter les vêtements de deuil avec toute la rigueur du cérémonial d'alors. Louis XIV drapa six mois, et toute la cour porta le manteau long et les manchettes plates[2]. Sa veuve aurait dû avoir le voile couvrant le front et la mante « attachée au bord du corps du grand habit d'une épaule à l'autre et traînant si loin par derrière qu'une dame ainsi chargée était obligée d'attendre que celle qui la précédait fût sortie de la pièce où se faisaient les révérences »[3]. Mais Élisabeth-Charlotte, qui aimait ses aises, prétendit que cette coiffure lui faisait mal à la tête, et c'est, en effet, sans bandeau, sans manteau, sans voile et sans mante, qu'elle est figurée dans le portrait qui se trouve au Cabinet des

1. SAINT-SIMON, *Mémoires* (édit. des *Grands Écrivains*), t. VIII, p. 362.
2. *Mercure*, année 1701, p. 335.
3. *Gazette* de 1685, p. 687.

Estampes et qui la représente en habits de deuil[1]. Néanmoins, la princesse eut une toilette appropriée à la circonstance, comme en témoigne cet autre extrait de ses comptes :

Toilette pour le deuil de Monsieur.

A Claude Lamy, marchand pelletier, pour la fourniture de la chamarrure d'hermine pour une garde robe de deuil, corps de robe et jupe, pour le service de S. A. R., 2,500 livres. — Au sieur Boucher, marchand drapier, pour fournitures extraordinaires pour le deuil, 2,290 livres. — Au même, 936 livres. — Au sieur Franc Dufour, marchand bonnetier, pour sa fourniture extraordinaire, 266 livres. — A Antoine de La Roüe, pour fournitures extraordinaires pour la toilette de Madame, à cause du deuil de Monsieur, 294 livres. — A damoiselle Claude Cordier, femme Gaucher, marchande lingère, pour façons extraordinaires et menues fournitures de linge par elle faite pour le deuil de Monsieur, 1,279 livres. — A Louis Hatanville, marchand de rubans, pour fourniture extraordinaire de rubans et crêpes, 1,200 livres. — A Catherine Chevalier, pour coeffures de deuil, 280 livres. — Aux sieurs Perrichon et Pierre Foin, pour paiement des étoffes d'or et d'argent, 1,000 livres. — A Pierre Loupin, pour fourniture extraordinaire d'épingles pour le service de S. A. R., 293 livres. — Au sieur Fannion, brodeur du roy, pour avoir brodé un bonnet de crêpe noir pour un de ses laquais, 113 livres. — A J. Lemoyne, pour la peinture des caissons des carrosses, 342 livres. — A la demoiselle Lemoyne pour raccommodage et entretien de la collerette de Madame, 348 livres. — A la même, pour fourniture, 500 livres. — A dame Jeanne Pelet, pour le linge fourni pour le deuil de S. A. R., 5,680 livres. — A la même, 378 livres. — A Catherine Chevalier, pour marchandise de deuil par elle fournie à la demande de la dame de Chatillon, 1,140 livres.

Il faut reconnaître, au surplus, que ce n'était pas en dépenses de toilette personnelle que la duchesse, en temps ordinaire, prodiguait ses revenus. Point coquette, elle n'aimait guère les colifichets. Son valet de garde-robe et tailleur ordinaire, J.-B. Francini, n'avait guère, avec elle, de besogne. Cependant, on la voit assez fréquemment acheter des étoffes d'or et d'argent pour 5,000 et 6,000 livres. Quoique détestant les parfums, qu'aimait tant Monsieur, les factures annuelles du parfumeur Serrigou montent régulièrement à 400 ou 500 livres. Parmi les menues dépenses qui reviennent chaque année, il en est une dont la répétition jusqu'à la mort de la princesse est constante. Elle apparaît sous cette forme : « A Nicollas Vallaron, pour avoir montré à jouer la guitare à Son Altesse Royale, 500 livres ; » et à cet article vient toujours s'ajouter cet autre : « A Jean Hurel, pour l'entretien de la guitare, 120 livres. » La princesse Palatine jouait donc de la guitare ! Le fait mérite d'autant plus d'être constaté que, dans ses *Lettres*, où elle est si prodigue de détails sur tout ce qui l'entoure, elle n'en parle jamais.

1. Vol. O² 51, p. 86.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS DANS SES APPARTEMENTS

La Collection des Camées

Dans le tableau de la vie de famille au Palais-Royal, Mme d'Orléans joue un rôle assez effacé. On aurait tort, pourtant, de prendre trop à la lettre le portrait peu flatté qu'à diverses reprises a tracé d'elle sa belle-mère. Celle-ci déclare qu'à quarante ans sa bru paraissait vieille, avec le nez et les joues pendantes, la tête branlante, la démarche vacillante. « Mme de Ratzenhaussen, » dit-elle, « appelle cela aller sur une oreille[1]. » Il est certain qu'en 1715 Mme d'Orléans n'avait plus la grâce svelte du temps où elle était Mlle de Blois. Mais elle n'était point laide, tant s'en faut. « Elle avait de la beauté, » dit Mme de Caylus, « de beaux bras, de belles mains, mais peu de proportion dans les traits. » Elle était devenue replète. La petite vérole lui avait un peu abîmé le visage, et, à la suite de ses couches successives, sa santé était restée altérée. Le pire, c'est que le genre d'existence qu'elle avait adopté ne contribuait guère à la remettre. On ne la voyait nulle part, toujours enfermée qu'elle était dans ses appartements, se levant à midi, quelquefois plus tard, continuellement étendue sur une chaise longue, s'enivrant toute seule trois fois la semaine (dit Madame), ayant des vapeurs, des migraines, que le manque d'exercice, à défaut d'autres causes, suffirait à expliquer. C'était la paresse même et la nonchalance. Ses filles, à qui elle n'avait fait sentir aucune autorité, la traitaient sans respect. Non seulement la duchesse de Berry et l'abbesse de Chelles, ces deux détraquées, osaient la quereller outrageusement, mais les autres, les plus jeunes, n'étaient pas mieux élevées. Mlle de Valois, à quinze ans, passait souvent, elle aussi, toutes ses journées sans s'habiller au Palais-Royal, restant jusqu'au dîner, à deux heures, *sans corps d'habit*, ce qui indignait sa grand'mère, laquelle avait d'autres habitudes et de plus sévères principes.

La duchesse d'Orléans était cependant une femme de beaucoup d'esprit, à ce qu'assure Saint-Simon. Mais elle avait quelque chose de sec et de hautain, dans sa langueur affectée, qui lui enlevait le charme. Parce qu'elle était une bâtarde de Louis XIV, elle se croyait de race céleste, et allait jusqu'à préférer le rang de ses frères au sien propre de petite-fille de France. Le duc du Maine avait tout son cœur. Pour lui, elle intriguait, elle trahissait son mari, à qui elle se croyait supérieure et qu'elle n'aimait pas, ne souffrant que dans son

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 29.

MARIE DE BOURBON, DUCHESSE D'ORLÉANS, ÉPOUSE DU RÉGENT

orgueil des infidélités dont elle se plaignait quand elle se posait en victime auprès du roi aussi bien que de ses femmes de chambre, qui avaient ses confidences. Le duc d'Orléans, s'il eut des maîtresses, n'est donc pas précisément impardonnable avec une femme de ce caractère. Il la nommait, en riant, *Madame Lucifer*. Mais, après ses incartades, toujours bon diable, incapable de rancune, il revenait à la princesse (le nombre de ses enfants le prouve), et, comme le dit sa mère, celle-ci faisait de lui « tout ce qu'elle voulait »[1]. Dans les premiers temps de son mariage, quand elle n'était pas l'été à Saint-Cloud, elle s'installait au milieu du parc de Versailles, dans une charmante habitation dont le roi avait fourni le terrain en 1705, et qui était somptueusement meublée, d'un luxe inouï, à en juger par les inventaires qui en donnent une éblouissante idée. On l'appelait *l'Étoille*. La maison fut cédée à Louis XV en 1731. Parfois, la duchesse, qui était très pieuse, se retirait au monastère de la Madeleine de Trenelles, rue de Charonne, dont elle aimait le calme et où elle respirait l'air pur avec infiniment de plaisir. Elle y avait des appartements pour elle et ses dames d'honneur, la duchesse des Forces, Mme d'Épinay, la duchesse des Aubiez, son chirurgien Amingue, ses femmes de chambre et ses brodeuses, qu'elle emmenait toujours avec elle dans ses diverses résidences. Elle les faisait travailler à ses tentures, à ses dentelles, à son linge dont elle avait grand soin, à ses toilettes, car elle était coquette. La duchesse adorait les bijoux. Le roi Louis XIV lui en avait donné de splendides lors de son mariage, notamment quatre parures extraordinaires qu'elle avait souvent portées à Versailles, à Marly, à Paris, dans les bals, et dont elle avait même perdu par négligence un certain nombre de pierres, ainsi que le prouve l'inventaire qui en a été conservé, et que Mme de Saint-Just, qui en avait la garde, a soigneusement notées[2]. C'est au monastère de Trenelles, sans doute, que Mme d'Orléans prit l'idée, en 1718, d'acquérir Bagnolet, situé non loin du couvent, et où elle constitua de toutes pièces un domaine considérable, avec un château qui lui fit faire des folies, car c'est en partie pour cette construction qu'elle se trouvait endettée en 1723 de la somme de 480,049 livres. Sur ce chiffre, il y avait pour plus de 50,000 livres de meubles, dont beaucoup exécutés par l'ébéniste Crescent[3]. Elle vivait là retirée, complètement chez elle, avec les personnes qu'elle aimait, ses tableaux à elle, ses curiosités, et disposait de ses journées suivant ses goûts d'indolence. Il n'y avait point d'appartement pour son mari, mais des chambres superbement

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 29.
2. *Cf. l'État des pierreries de son A. R. Mme la duchesse de Chartres fait le 4 février 1697*. Archives nationales, K. [illegible]
3. *État de la communauté de Ph. d'Orléans avec son épouse*. Archives nationales, R4, 1066.

aménagées pour Mmes des Forces, de Châtillon, de Conflans, de Nevers, de Tonnerre, de Clermont, des Aubiez, etc. Le nombre des serviteurs qui y étaient logés était très élevé[1]. Naturellement, les brodeuses avaient aussi à Bagnolet leur installation, qui était tout à fait confortable.

Au Palais-Royal, les appartements de la duchesse d'Orléans, admirablement meublés et très vastes, avaient été disposés dans l'endroit le plus calme, au rez-de-chaussée de la galerie de l'aile gauche faisant face à la *galerie neuve* construite, en 1692, sur la rue Richelieu. Ils donnaient de plain-pied sur le petit jardin intérieur qu'on appelait « le jardin des Princes » et qui était soigneusement entretenu, ayant au milieu un bassin dont l'eau jaillissante répandait de la fraîcheur[2]. Quand on avait franchi une grande antichambre et un salon où l'on remarquait, outre les trumeaux de glaces, quatre beaux panneaux de bronze doré, d'or moulu, figurant des dragons et des oiseaux en relief, on pénétrait, par un cabinet encombré de porcelaines de la Chine et de curiosités diverses, dans la chambre à coucher. De là on passait dans une pièce, qui était désignée sous le nom de « chambre à niche », où la duchesse avait fait placer un lit de repos, et qui était son petit salon de réception. Puis venait une assez longue galerie pleine d'objets précieux, tables, cabinets, porcelaines, tableaux, etc. A côté se trouvaient les petits appartements de la duchesse, comprenant un salon, une autre chambre à niche, un oratoire, un garde-meuble et diverses dépendances pour les femmes de chambre.

Pour décrire en détail uniquement ces appartements, un volume entier serait nécessaire. Je me bornerai donc à un rapide résumé d'après l'*Inventaire* dressé en 1723, qui permet, quand on l'étudie avec attention, de reconstituer dans leur merveilleux ensemble les diverses parties du Palais-Royal à cette époque. Une remarque s'impose tout d'abord : c'est que les pièces de l'appartement de Mme d'Orléans étaient dépourvues de ces tentures de tapisseries qui ornaient jadis en si grand nombre le Palais; apparemment, la princesse ne les aimait pas. Ici, on ne voit que boiseries sculptées et trumeaux de glaces dans leurs cadres finement dorés et ornés. Il faut noter également que toutes les cheminées, surmontées de glaces superposées, aussi hautes qu'on savait les fabriquer alors (il y en avait de soixante-cinq à quatre-vingt-cinq pouces de haut sur quarante à cinquante pouces de large), étaient décorées de beaux chenets en bronze, œuvres d'art dont l'inventaire ne désigne

1. *Inventaire des meubles du Régent.* Archives nationales, X1a, 9162.

2. Ces appartements, que la duchesse d'Orléans n'habita qu'à partir de l'année 1712, lorsqu'elle quitta ceux qu'elle occupait auparavant dans une autre partie du Palais-Royal, avaient été affectés précédemment à Mme de Châtillon, une des dames d'honneur, qui y avait fait, à ses frais, de grands embellissements. Pour indemniser celle-ci, on lui constitua une rente viagère de 12,000 livres qui lui fut payée jusqu'à sa mort, en 1735.

point l'auteur malheureusement, mais qui évoquent tout de suite les noms de maîtres comme Lallieri. Parmi ces garnitures de foyer, je citerai les suivantes :

Dans la chambre à coucher de la duchesse : Une grille de feu garnie de deux piédestaux sur lesquels sont deux figures, l'une représentant l'*Air* et l'autre le *Feu*, le tout de bronze doré d'or moulu, avec une pelle et tenaille de fer poli, garnies de leurs boutons de bronze doré d'or moulu; prisées la somme de 900 livres.

Dans la chambre à niche : Une grille de feu, de fer, ornée de piédestaux sur chacun desquels sont deux figures représentantes les *Éléments* avec leurs attributs, le tout de bronze doré d'or moulu, une pelle, une pincette et tenailles de fer poli, garnies de leurs boutons aussi de bronze d'or moulu; prisée 350 livres.

Dans le cabinet après la chambre à niche : Une grille de feu ornée de piédestaux sur lesquels est un petit groupe de deux figures chacun, le tout de bronze doré d'or moulu, avec pelle, pincettes et tenailles de fer poli, ornées de leurs boutons de bronze doré d'or moulu, prisée 120 livres.

Dans la galerie : Deux petites grilles de fer garnies chacune de deux piédestaux sur chacun desquels est un petit dragon, le tout de bronze doré d'or moulu avec une pincette et tenailles de fer poli, garnies de leurs boutons de bronze doré d'or moulu; prisées ensemble 150 livres. — Sur les deux cheminées, quatre bras à deux branches, chacun de bronze doré d'or moulu; prisez 100 livres.

Dans le salon des petits appartements de la duchesse : Une grille de feu ornée de deux piédestaux sur chacun desquels est une petite figure couchée représentant des *Vents*, le tout de bronze doré d'or moulu, une pelle et une pincette de fer poli, ornées de leurs boutons de bronze doré d'or moulu; prisée 100 livres. — *Item*, quatre bras à une branche chacun, de bronze doré d'or moulu; prisez ensemble 100 livres.

Dans la chambre à niche des petits appartements : Une grille de feu garnie de deux piédestaux sur chacun desquels est posé un petit groupe de trois petits enfants dont un sur un bouc, le tout de bronze doré d'or moulu, avec une pelle de fer poli, garnie de son bouton de bronze aussi doré d'or moulu; prisée 160 livres.

Les meubles étaient du plus haut prix. Les étoffes brodées qui les recouvraient étaient si délicates qu'on les enveloppait dans des housses et qu'on les déposait dans le garde-meuble spécial de la duchesse, lorsqu'elle ne séjournait pas au Palais-Royal. Dans sa chambre, tendue de satin blanc brodé d'or, était un grand lit à l'impériale de six pieds et demi de long sur cinq pieds de large, dans un enfoncement formant alcôve, encadré par une étoffe de satin blanc, à broderie d'or, de soie et de chenille, avec fond à l'impériale, pentes et soubassement de même tissu. Il était accompagné d'un paravent à six feuilles, également de satin blanc, avec parelle broderie que le lit. Toute cette garniture et les quatre tableaux des fenêtres étaient estimés, dans l'inventaire, au prix de 5,600 livres. Les tabourets, les chaises, les fauteuils de commodité, à pieds de biche ou bons dieux, étaient couverts de tapisserie au petit point, à fond blanc, ornements de fleurs rouges et vertes. Dans un coin de la chambre se trouvait le

fameux lit de repos qu'aimait si fort la duchesse : il n'avait pas moins de six pieds et demi de long, sur trois pieds et demi de large, et était en bois doré chantourné. Le moelleux matelas qu'on mettait dessus était aussi de satin blanc,

Peint par André del Sarte — Gravé par Trière

JUPITER ET LÉDA

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

chargé de traversins à tapisserie de chenille, à fond d'or, et ornés de housses d'or filé aux deux extrémités. Des carreaux, des coussins, des cartouches, un écran à coulisse, sur son pied sculpté et doré, tout cela assorti aux tentures, complétait ce meuble extraordinaire. Je ne parle pas des petits matelas d'appui des fenêtres, ni des autres accessoires qui étaient en harmonie avec cette richesse. Quand Mme d'Orléans était lasse de cet ameublement blanc et or, elle n'avait qu'un signe à faire pour que de son garde-meuble le tapissier Millet lui

en sortit un autre tout aussi compliqué et d'une égale beauté. On sait, en effet, que la mode voulait à cette époque (et depuis déjà assez longtemps, car Mme de Sévigné fait allusion dans ses *Lettres* à ce détail), que dans les seigneuriales demeures on changeât, suivant les saisons, la couleur des tentures dans les chambres. La duchesse en avait plusieurs de rechange. L'un de ces ameublements était en gros de Tours blanc, brodé en partie de nœuds de soie bleue simulant une mosaïque, et en partie de nœuds de soie de plusieurs couleurs formant des fleurs qu'on aurait dites naturelles, avec un serti d'or couché. Les sièges étaient décorés de cartouches au milieu desquels on voyait représentés soit des figures, soit des animaux brodés en soie. L'un autre était en taffetas rouge, blanc et vert. Un autre encore était en velours bleu, avec fleurs de soie et broderies d'or; les pentes et bonnes grâces du lit, la courte-pointe avaient comme motif principal de décor des cartouches d'étoffe à fond d'or. Il y en avait une particulièrement splendide, qui était « en tapisserie de la Chine, à fond d'or, bordée d'un galon d'or fin ». Les sièges de cet ameublement étaient encadrés de velours bleu galonné d'or, de même que le matelas du lit de repos. On n'en finirait pas d'énumérer ces merveilles. Il est évident que Mme d'Orléans savait faire travailler les brodeuses attachées à sa personne et qu'elle avait le goût des belles étoffes. Son garde-meuble était rempli de coupons non utilisés, de tissus somptueux, de dentelles, de coussins, de carreaux ornés avec un art que fait pressentir le soin qui, dans son inventaire, préside à leur description. Quant aux meubles proprement dits, on devine leur perfection. Ils ne sont pas estimés pourtant un prix bien élevé dans l'Inventaire. Tel qui, aujourd'hui, serait dans les ventes poussé à 100,000 francs pour le Kensington Museum ou pour un amateur, est coté 300 ou 400 livres, pas davantage. On ne voit pas non plus que chaque pièce en ait été encombrée. Dans la chambre à coucher, on en trouve trois ou quatre, tout au plus : une grande « table de marbre d'Antin, sur son pied en console de bois sculpté et doré; une commode à trois tiroirs, de quatre pieds quatre pouces de long, sur dix-neuf pouces de large, plaquée de bois des Indes et ornée de cartouches de marqueterie; une table de nuit triangulaire, à pieds de biche, plaquée de bois de violette, « garnie de ses pieds de biche, chutes, et un chandelier pliant à deux bobèches, le tout de bronze doré d'or moulu. » Voilà pour la chambre à coucher. Je citerai encore : dans la chambre à niche, une petite table de marbre de Campan et un petit écran d'osier monté sur pied de fer poli. Dans le cabinet adjacent, une « table de marbre Sainte-Baume, ronde » et « une table à écrire plaquée de bois des Indes, avec incrustations de filets de cuivre, chutes de bronze doré d'or moulu »; un « petit cabaret de vernis noir ouvragé, en relief doré, dans le goût du Japon, sur son pied verni aventurine orné de pieds de biche et chutes de bronze en couleur », garni d'un

service à café en porcelaine du Japon; puis un autre cabinet de laque rouge ancien du Japon, etc. Dans la galerie, où les croisées alternaient avec de fausses portes entièrement en glaces, il n'y avait guère que des tables de marbre sarancolin chargées de porcelaines. Le petit salon des petits appartements était meublé avec plus de variété : on y voyait, notamment, une petite table de marbre de brocatelle plaqué sur marbre blanc, montée sur son pied en console de bois sculpté et doré, et quatre tables à jouer, garnies de velours vert, sur pieds de biche, et de différents bois, dont trois pour le jeu d'hombre, et l'autre à cinq pans. Partout des porcelaines, des objets d'art, des curiosités de toutes sortes. L'Oratoire de Mme d'Orléans était non pas une chapelle, mais un véritable musée, à son usage personnel, consacré surtout au culte du *lachinage*. Il y avait des centaines de bibelots rares, de pots à tabac, de jattes, de services à thé du Japon, de boîtes de laque, de grands vases chinois, etc. Dans un petit cabaret de bois de violette on voyoit une aiguière de toilette, avec son plateau d'émail bleu aventurine cloisonné d'or. Il y avait des tasses d'agate orientale godronnées, montées sur pieds d'or. Un coffret « de bois violet » renfermait un petit cabinet du Japon, avec deux gobelets et leurs soucoupes en cristal de roche, garnis d'or.

Parmi tant de merveilles, que je ne puis qu'indiquer sommairement ici, la duchesse avait aussi une collection de tabatières remarquable. Je n'en compte pas moins d'une soixantaine dans l'Inventaire de 1723, qui sont toutes intéressantes. A ce moment, la mode s'était subitement et avec une sorte de fureur portée à ce genre de curiosité. Est-ce parce que Louis XIV n'avait jamais souffert qu'on prisât devant lui, et par une sorte de réaction? Toujours est-il que l'habitude de priser, répandue parmi les gens du bel air dès la fin du dernier siècle, comme on le voit dans le *Chevalier à la mode* de Dancourt, s'était tout à fait implantée. Dans le livre publié par Du Vivier en 1719, sous le titre *Manières et façons dont les tabatières sont faites*, on lit qu'il s'en est fabriqué, durant les deux années précédentes, « un plus grand nombre que depuis qu'on a commencé à en porter. » Il y en avait de tous genres et du plus ravissant travail. Celles que la duchesse d'Orléans semble avoir recherchées de préférence, pour en former sa collection, étaient principalement en pierres dures, dans le goût de celles que fabriquaient Hoffmann et Joagnet. La princesse ne possédait que très peu de ces boîtes à portraits, si en faveur alors et dont quelques-unes valaient des prix fabuleux, comme, par exemple, celle qu'exécuta Massé, ornée de quarante-deux brillants et quinze diamants, qui fut offerte en 1720 au marquis Scotti, envoyé de Parme, et qui coûta la somme de 129,852 livres[1]. Voici, au surplus, l'inventaire inédit de la collection de la

1. Maze Sencier, *Le Livre du collectionneur*.

duchesse d'Orléans, dont son garçon de chambre, Polliart, avait la garde, avec les prix d'estimation :

Tabatières de la duchesse d'Orléans.

Tabatière d'or, à cinq tabacs, pesante six onces; prisée 444 livres. — Tabatière d'or, à trois tabacs en trèfle, pesante six onces, 444 livres. — Grande tabatière d'or quarrée, à quatre tabacs, pesante sept onces, 555 livres. — Tabatière d'or ronde émaillée de vert, pesante trois onces six gros, 277 livres. — Tabatière d'or à coquille gravée, pesante quatre onces, 296 livres. — Tabatière d'or en coquille unie, pesante quatre onces quatre gros, 333 livres. — Tabatière d'or ronde à charnière, pesante deux onces quatre gros, 185 livres. — Tabatière d'or à coquille émaillée de vert, pesante deux onces un gros, 157 livres. — Tabatière d'or à soleil émaillé de vert, pesante une once six gros, 129 livres. — Tabatière d'or ronde à filets, pesante une once trois gros, 101 livres. — Tabatière de chasse d'or en gondolle à deux tabacs, pesante deux onces deux gros, 166 livres. — Une boëtte d'or à deux portraits, pesante deux onces, 148 livres. — Une tabatière d'or en coquille, pesante deux onces deux gros, 166 livres. — Tabatière d'or avec un pot de fleurs au milieu, pesante deux onces quatre gros, 185 livres. — Tabatière d'or avec des mosaïques dessus, pesante deux onces deux gros, 166 livres. — Une petite tabatière d'or ronde avec un portrait en dedans émaillé, pesante deux onces quatre gros, 185 livres. — Une tabatière de jaspe à deux tabacs garnie d'or émaillé, 600 livres. — Tabatière de jaspe garnie d'or avec des couleurs, 200 livres. — Tabatière de jaspe garnie d'or, avec des étoilles émaillées, 200 livres. — Une petite tabatière de jaspe à coquille garnie d'or, 100 livres. — Petite tabatière d'agathe en coquille garnie d'or, 100 livres. — Tabatière de Prime d'amatiste (*sic*) garnie d'or, 200 livres. — Tabatière de lapis garnie d'or quarrée, 200 livres. — Tabatière de lapis ronde, garnie d'or, 200 livres. — Tabatière de cristal de roche en trèfle garnie d'or, 150 livres. — Une boëtte de caillou quarrée garnie d'or, 70 livres. — Une grande tabatière d'agathe en trèfle garnie d'or, 100 livres. — Une tabatière de caillou à pans garnie d'or, 100 livres. — Tabatière d'agathe garnie d'or émaillée, 150 livres. — Tabatière d'ambre quarrée à gorge d'or, 70 livres. — Autre tabatière d'ambre garnie d'or quarrée, 80 livres. — Tabatière d'ambre avec de la Chine dessus, garnie d'or, 90 livres. — Tabatière d'ambre garnie d'or, 50 livres. — Tabatière de nacre de perles quarrée avec de la Chine dessus et corps d'or, [illegible] livres. — Tabatière d'une coquille de nacre garnie d'or, 120 livres. — Tabatière en coquille de nacre de perles garnie d'or, 80 livres. — Tabatière à deux tabacs de deux coquilles garnies d'or, 80 livres. — Tabatière en coquille de manteau ducale garnie d'or émaillée, 150 livres. — Tabatière en coquille de Magellan garnie

OUVERCLE DE TABATIÈRE EN COQUILLE.

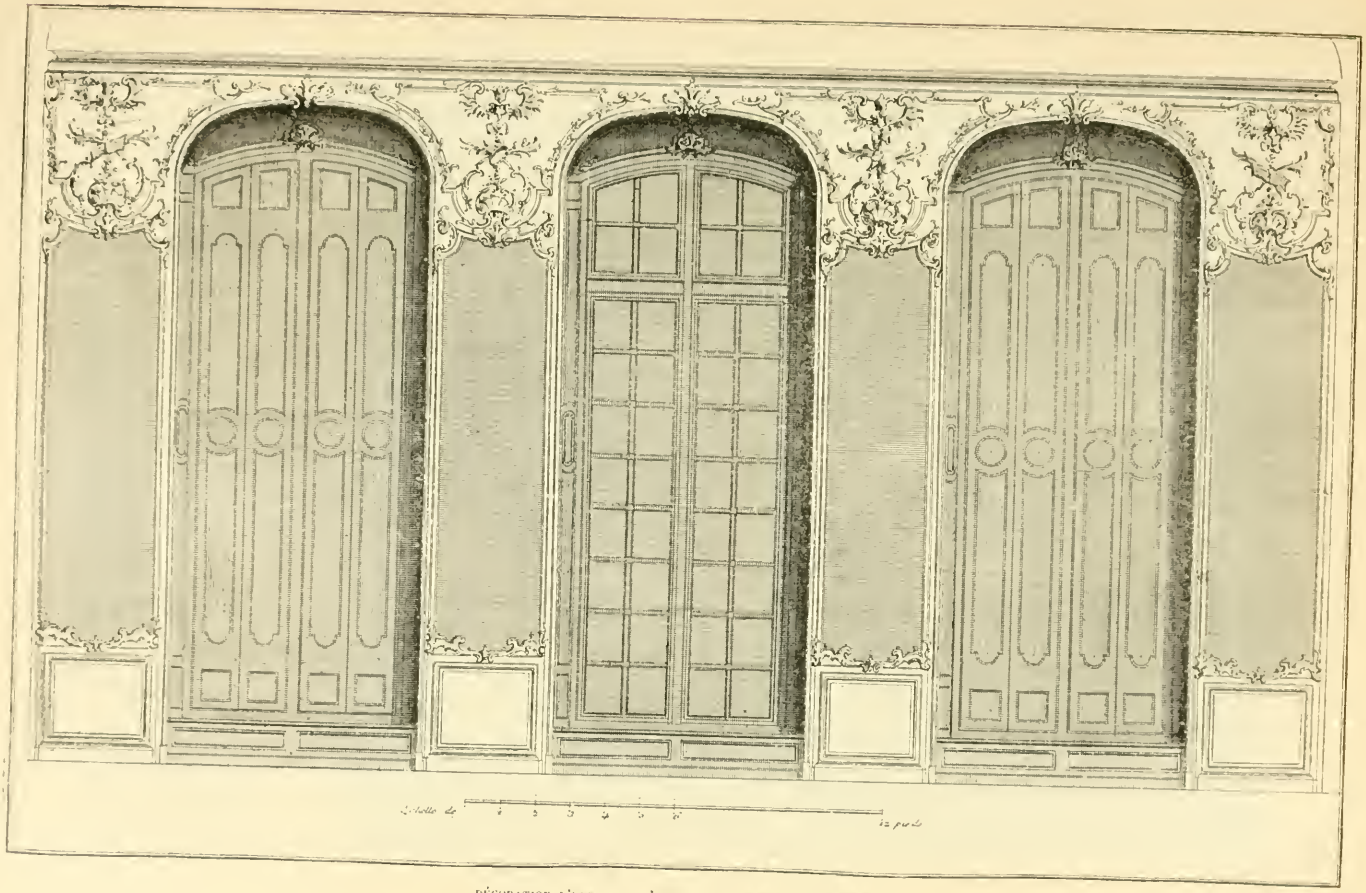

DÉCORATION D'UNE DES PIÈCES DES GRANDS APPARTEMENTS

d'or, 80 livres. — Tabatière en coquille blanche avec une rosette verte dessus émaillée, garnie d'or, 50 livres. — Deux très petites coquilles blanches jaspées de couleur garnies d'or, 50 livres. — Deux autres très petites coquilles blanches jaspées de couleur garnies d'or, 50 livres. — Tabatière de coquille appelée Cassandre garnie d'or, 40 livres. — Petite tabatière d'aventurine, garnie d'or, 50 livres. — Tabatière d'écaille piquée garnie à corps d'or, 400 livres. — Tabatière d'écaille piquée et doublée d'or avec une peinture en dedans, 120 livres. — Tabatière quarrée d'écaille à corps d'or avec une piqure coulée dessus, 100 livres. — Deux tabatières d'écaille noire piquée à gorge d'or, 160 livres. — Très petite tabatière d'écaille verte, doublée d'or, 40 livres. — Petite tabatière d'écaille blonde à gorge d'or, 40 livres. — Tabatière de pierre de lave garnie d'or, 40 livres. — Boette à portrait d'yvoire à gorge d'or, 50 livres. — Tabatière d'yvoire de Venise avec une peinture, à gorge d'or, 80 livres. — Tabatière de cristal fondu à corps d'or, 70 livres. — Sept tabatières d'écaille rondes et quarrées, 105 livres. — Deux tabatières de caillou garnies d'argent, 50 livres.

COUVERCLE D'UNE TABATIÈRE D'OR

A la mort de son mari, en 1723, la duchesse d'Orléans put choisir parmi les meubles appartenant à la communauté, ainsi que cela avait été stipulé dans son contrat, ceux qu'elle voulut jusqu'à concurrence d'une valeur de 300,000 livres. Comme ceux qu'elle avait apportés lui restaient en propre, elle eut donc personnellement un mobilier considérable, sans compter les curiosités et objets d'art. Sa vaisselle d'or et d'argent était splendide. Mais, lorsqu'elle mourut, la plus grande partie en revint à ses dames d'honneur et à ses femmes de chambre, à cause des droits attachés à leur charge.

C'était, en effet, une coutume royale et princière qui remontait à une époque lointaine, de léguer en mourant aux principaux serviteurs les objets ayant servi au maître et qui faisaient partie de l'exercice de la charge de chacun d'eux. Ainsi, aux valets de chambre, on distribuait les habits, aux maîtres d'hôtel l'argenterie, aux chefs d'écurie les chevaux, etc. On a vu que le cardinal de Richelieu s'était conformé à cet usage et qu'il avait distribué lui-même, par un article spécial de son testament, ses carrosses et ses chevaux à son personnel. Ce qui n'était, à l'origine, que l'effet de la générosité et du bon vouloir de la part du seigneur devint peu à peu une sorte d'obligation et un droit tacitement reconnu dont se prévalurent les serviteurs pour

Peint par le Titien

VENUS A LA COQUILLE
Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal

réclamer — qu'il y eût ou non legs stipulé en leur faveur — les objets ressortissant à leur emploi. La famille d'Orléans fut fidèle à cette royale habitude aux XVIIe et XVIIIe siècles. On voit dans leurs inventaires que les titulaires des offices furent, aux décès de leurs maîtres ou maîtresses, mis régulièrement en possession de toutes les choses ayant un caractère intime et personnel dont ils avaient eu spécialement la garde. Cela paraît incroyable, car on

imagine aisément les proportions que prirent de pareilles prérogatives et à quel chiffre se montait la valeur des cadeaux que s'arrogeaient ainsi les gens de service. Il n'y a pas de fortune qui, à la longue, aurait pu résister à une telle coutume. Par exemple, à la mort du Régent, une grande partie de la vaisselle d'argent fut revendiquée par Jean Jupin, contrôleur ordinaire, Ch. Le Tellier, garde vaisselle, et de Montigny, premier maître d'hôtel. Ce dernier voulut bien laisser le choix aux héritiers ou de lui remettre l'argenterie à laquelle il prétendait, ou de lui en verser le prix, soit 136,954 livres. On préféra lui constituer une rente viagère de 12,000 livres. De même, M. de Simiane, premier gentilhomme de la chambre du Régent, revendiqua comme droit de sa charge le mobilier de la chambre appelée *de campagne*, d'une valeur de 11,100 livres[1]. Le duc de Gontaut-Biron réclama de son côté « les chevaux et équipages, habits de livrée et dépendances de l'écurie de Son Altesse Royale soit par droits de sa charge, soit par un usage que la bonté des princes et princesses autorisoit... »[2]; mais, voulant agir en grand seigneur, le duc de Gontaut Biron, tout en élevant ses droits, déclara qu'il ne voulait pas s'en prévaloir et qu'il « supplioit très humblement » le fils du Régent d'accepter qu'il lui en fît remise. On ne voulut pas être en reste de galanterie avec lui; on garda les chevaux et équipages, mais on constitua une rente de 10,000 livres au fils de Gontaut Biron. Quand mourut la duchesse d'Orléans, en 1749, son mobilier, son orfèvrerie, ses belles dentelles furent de la même façon en partie distribués à ses serviteurs. Mais il se produisit alors une compétition assez comique entre la dame d'honneur, la duchesse de Lorges, la dame d'atour, Mme d'O, marquise de Clermont, et Céline Berthe, la première femme de chambre. La duchesse de Lorges réclama tous les meubles de la chambre où était décédée Mme d'Orléans, notamment, suivant les expressions de la requête :

Tout ce qui s'est trouvé placé et renfermé dessus et dedans les commodes, bureaux, consoles, armoires, cassettes, tablettes, porcelaines, lustres, cristaux, tout le linge, toute l'argenterie de la chambre, flambeaux, à l'exception des torchères, toutes les bourses et jetons, les livres de dévotion, toute la toilette complète, argenterie, coffres et boîtes, toutes les voilettes de points de dentelles, à l'exception d'une de point qui appartient à la dame d'atour, plus tout ce qui se trouvait également

1. Archives nationales, [illegible]. — Ce mobilier de campagne comprenait : un lit [illegible]

2. [illegible] du duc de Gontaut-Biron [illegible]

tant en meubles qu'autres effets de cette nature qu'ils soient dans les cabinets qui suivent et dépendent de ladite chambre, à l'exception de diamants, tabatières d'or et ce qu'on appelle bijoux de poche, tout le surplus généralement, et tout ce qui se trouvera en place et renfermé dedans et dessus tous les coffres, armoires, cassettes, commodes de coins qui sont dans lesdits cabinets lui appartenant pareillement en ladite qualité de dame d'honneur...

La dame d'atour, marquise de Clermont, revendiqua, de son côté, les objets suivants:

Toutes les dentelles, tout le linge du corps, tous les habits et jupons, toutes les pièces d'étoffes qui se trouvent dans les coffres et armoires de la garde-robbe, la belle toilette de point les palatines, les fichus de couleur, les rubans, les sacs à nœuds, les navettes, les éventails, les gands, les manchons et toutes les fourrures, manteau et mantilles, coeffes, bas, mules et souliers, coffrets et armoires de la garde-robbe, les corbeilles et pagniers, et les coffres où sont les soies, le tout lui appartenant en sa qualité de dame d'atour...

Céline Berthe, la femme de chambre, intervint à son tour et exposa aux commissaires chargés de l'inventaire ce qu'elle entendait qu'on lui réservât :

CISEAUX DE DAME DANS LEUR ÉTUI (XVIIIe SIÈCLE)

Tout ce qui est dans la garde-robbe au linge, toutes les garnitures de nuit et du deuil, tous les manteaux de lit et tous les jupons blancs, couvre-pied, coeffes, mantelets, fichus, palatines, gands, rubans, évantailles, manchons, les coffres de la garde-robbe au linge, le coffre aux rubans, le coffre aux soies, la chaise percée, les bassins tant argent qu'argentez, le pot de chambre d'argent, toutes les chaises de commodité, les petits pots qui ont servi à laver les mains, les jattes et les bouteilles d'odeur, les robbes à peigner, les jupes et tous les jupons qui n'ont point de robbe, les pagniers et le lit de veille, trois palettes d'argent qu'elle a à sa disposition, les mules, bas, pantoufles et souliers, le tout lui appartenant en saditte qualité de première femme de chambre.

Il fallut que le comte d'Argenson, chancelier de la maison d'Orléans, employât son autorité pour établir l'accord entre ces dames et faire tête à toutes les revendications qui continuèrent à se produire au cours de l'inventaire. Ce ne fut pas facile. Toute la meute des serviteurs, lâchée sur ces successions princières, comme des carnassiers sur une proie, faisait rage, et chacun en voulait un morceau[1]. Il en advint pareillement pour les chevaux.

1. Cf., entre autres pièces, la «minute du procès-verbal des commissaires de la cour lors de l'inventaire fait après le décès de Madame Françoise-Marie de Bourbon, princesse du sang, veuve de Monsieur le duc d'Orléans, petit-fils de France.» (Archives nationales, X^1a, 9168.)

La duchesse d'Orléans avait ses écuries à elle rue Richelieu, dans une maison louée à cet effet. Sans décrire en détail les attelages, voitures, harnais, etc., qui s'y trouvaient, je reproduirai ce court extrait de l'inventaire en faisant remarquer qu'il ne s'agit là que de chevaux servant à Paris, au Palais-Royal, et qu'à Saint-Cloud, à Versailles ou à Bagnolet, il y avait encore d'autres équipages :

Écurie de la duchesse d'Orléans.

L'attelage du corps de neuf chevaux noirs à longues queues, avec tous leurs crins, agez depuis sept, huit, neuf, dix, onze à douze ans; priséz ensemble, 2,500 livres. — Le second attelage du corps de neuf chevaux noirs à longues queues, avec tous leurs crins, agez depuis sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize ans; estimez ensemble 1,800 livres. — Le troisième attelage de suitte de huit vieux chevaux à longues queues, avec leurs crins, agez depuis dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze ans; prisez ensemble 800 livres. — *Item*, quatre chevaux de maître à courte queue, gris pommelez, gris truité et gris argentéz, agez depuis six, sept, huit et onze ans; prisez ensemble 800 livres. — *Item*, quatre bidets gris argentez à courte queue, agez depuis sept, huit, neuf et dix ans; prisez ensemble 600 livres. — *Item*, six chevaux de suite, dont trois noirs à longues queues qui seront coupées, avec tous leurs crins, un cheval bay à courte queue et deux chevaux gris, agez de huit, neuf, dix, onze et douze ans; prisez 600 livres.

Carrosses et équipages : Carosse du corps, garny de velours plein y compris le dessus de l'impérialle par dehors orné de broderies d'or tant par dehors que par dedans, avec frangeons et frangeau sur les coutures, deux coussins et un strapontin couverts de pareil velours ornez de molets et franges, le tout d'or fin; sept glaces; quatre rideaux de damas cramoisi, garnis autour d'un molet et d'une fausse housse de drap sur l'impérialle et dessus la housse du cocher bordée d'un galon d'or; deux housses de chevaux pour la ville de velours brodé, avec une frange pareille à celle de la housse du carosse, les harnois dud. carosse ont été drappez, les clous, pommes, tiches et mains de ressort sont d'or moulu; monté sur son train; prisé la somme de 4,000 livres. — *Item*, le carosse jonquille garni de velour cramoisi de Flandres à ramages, le dessus de l'impérialle garni de pareil velours avec une pente en dedans brodée de cordonnet et galonné d'or comme aussi sur la goutière en dehors avec des boutonnières de cordonnet d'or sur les mantelets et la housse de dessus l'impérialle et housse de cocher de drap écarlate, y compris les deux housses des chevaux bordez d'un galon d'or, à l'exception des housses de chevaux, où il y a un grand galon, trois glaces, quatre rideaux de damas garnis d'un galon d'or, deux coussins, monté sur un train tout équipé. Toutes les fontes dorées d'or de feuille. Les harnois ont été drappez, prisé le tout 4,200 livres.

Un fauteuil en baldaquin monté sur un tréneau à trois roues, garni en dedans d'un damas cramoisi, le dehors de maroquin rouge, avec son tablier cloué d'un rang de clous dorez, le tout chamarré de crestes et galons carmoisi, les corps dorez, les panneaux peints de lacq au vernis, 350 livres. — Une grande boîte appelée la *Loge du berger*, toute de bois, à la réserve de l'impériale,

garni en dedans d'un taffetas jonquille, le dehors de cuir de pareille couleur, chamarré d'un cuir rouge découpé, une housse de toile cirée par-dessus, montée sur un treneau à trois roües, 75 livres. — Une grande calèche montée sur son train garnie en dedans d'un velours gris, les franges à boettes cartésane, galons et cordons de soye bleüe, quatre rideaux et un sur le dossier de taffetas blanc chamarré de crestes bleües, un coussin de même velours, une housse de siège de drap garnie de frange bleüe, trois glaces, deux ressorts à doubles coins posez sur le derrière et deux à la jeumont sur le devant garnie de six pommes, six fiches et loquet cloué à trois rangs, le tout d'or de feuille, garnie de ses suspentes et boucles, 600 livres. — Une calèche de promenade à quatre places appelée la *calèche de l'Étoille*, garnie d'un drap d'or semé d'étoilles brodées d'argent, les galons bordez de dessous les clous d'argent, les coussins de même étoffe doublez aussi bien que les dessus des coffres de gros de Tour bleu; le plafond garni de drap bleu; le tout couvert d'une housse de drap bleu, le pavillon enrichi de broderie, mantelets, franges d'argent; pommes et quenouilles; montée sur son train à trois brancards, avec un arc, quatre roües à gentes larges, les faces sculptées; les rayes à balustres, moyeux garnis de quatre boëttes de fonte doré d'or moulu; garnie de six ressorts et un croissant posez sur la cheville ouvrière; tous les corps panneaux de lad. calèche et sculptures du train dorez d'or bruni; prisé 3,000 livres. — Un fauteuil de canne à pieds de biche montée sur un plasfond à trois roues, led. plafond garni de maroquin vert cloué d'un rang de clous dorez sur un galon d'or, tout le dehors et le corps doré d'or bruni de fond d'émail; prisé 100 livres. — Un fauteuil de canne à pieds de biche monté sur un plasfond à trois roües, garni de maroquin citron, cloué d'un clou doré sur un galon d'or, peint en couleur de canne; prisé 60 livres.

On voit, par cette énumération, que la princesse avait le choix pour le luxe de ses carrosses et équipages, quand elle désirait aller en promenade. Il est vrai de dire que plusieurs de ces voitures, destinées à certaines cérémonies, et d'un usage peu fréquent, restaient la plupart du temps dans les remises, abritées sous leurs housses somptueuses.

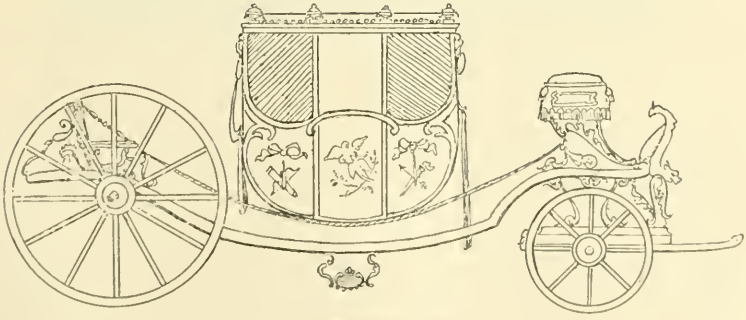

CARROSSE DU XVIIIe SIÈCLE

LE DUC D'ORLÉANS AU PALAIS-ROYAL

[illegible]

Pour esquisser le tableau de la vie intime que menait au Palais-Royal la famille d'Orléans, j'ai cru devoir commencer par la grand'mère et l'épouse, car d'ordinaire ce sont les femmes qui sont l'âme d'une habitation, en règlent l'existence, y créent l'atmosphère de charme ou de tempête qu'on y respire, et en font, pour ainsi dire, le reflet de leur propre personnalité. Grandes dames ou bourgeoises, dans ce domaine, sont reines. C'est le milieu qu'elles savent faire à leur image, et où chaque chose garde l'empreinte de leur caractère, de leur élégance, de leur tournure d'esprit. Mais, dans une demeure comme le Palais-Royal, dans ce centre princier dont le maître fut un moment chef d'État et que tant d'influences diverses traversaient, emplissaient, transformaient, il est compréhensible qu'il en ait été autrement. Ce n'était pas l'hôtel d'un grand seigneur quelconque. Tout y était contraste. Tout y avait des aspects multiples. La distance entre les appartements se trouvait assez grande pour qu'on ignorât dans l'aile gauche ce qui se passait dans l'aile droite. Véritable petite ville, la foule qui y logeait contribuait à lui donner une physionomie bigarrée, et comme il y avait, en fait, plusieurs maîtres, trois ou quatre directions indépendantes les unes des autres, agissant chacune sur un personnel distinct de serviteurs, il en résultait tout autre chose que de l'unité et de l'uniformité.

Le duc d'Orléans, jusqu'au moment où la faveur renaissante pour lui de Louis XIV l'envoya commander l'armée d'Italie, en 1706, vécut beaucoup au Palais-Royal, où il avait plus de liberté que partout ailleurs. Absorbé alors par son intrigue amoureuse avec Mlle d'Argenton, il ne semble pas avoir eu d'autre occupation de cœur, et son temps se partageait entre les fêtes de la cour où il lui était impossible de ne pas paraître et les études variées auxquelles il se livrait. « Avec son air désinvolte, » dit Saint-Simon, « il se trouvait embarrassé et importuné du grand monde. » Pour dire vrai, il s'y ennuyait, ayant l'esprit cultivé et une instruction de beaucoup supérieure à celle de la plupart des seigneurs de son entourage. Il avait, d'autre part, perdu, grâce à l'abbé Dubois, toute espèce de foi religieuse, et les exagérations de dévotion dont l'influence de Mme de Maintenon imposait les pratiques et sur lesquelles renchérissaient les courtisans de Louis XIV avec une hypocrisie insupportable, exaspéraient le jeune duc, qui y répondait par des blasphèmes qu'on répétait

au roi. Celui-ci disait de son neveu : « C'est un fanfaron de crimes, » et ce grand coup de pinceau montre qu'au fond il le connaissait bien. Saint-Simon,

LE DUC D'ORLÉANS (RÉGENT DE FRANCE) ET MADAME DE PARABÈRE
(Tableau de Santerre. — Musée de Versailles)

qui eut toujours d'étroites relations d'amitié avec le duc d'Orléans, et se complaît, dans ses *Mémoires*, à revenir souvent sur cette physionomie si complexe, a tracé de lui ce portrait :

M. le duc d'Orléans, dit-il, étoit de taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé et médiocrement réussi à l'Académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans

toutes ses manières, une grâce infinie et si naturelle qu'elle ornoit jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance, quand rien ne le contraignoit, il étoit doux, ouvert, accueillant, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable, et un don de la parole qui lui étoit tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité, une netteté que rien ne surprenait et qui surprenait toujours. Son éloquence étoit naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse étoit égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendoit claires, sur les affaires de gouvernement, de politique, de finances, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire et de toutes sortes d'art et de mécanique. Il ne se servoit pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connoissoit fort les maisons. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étoient présents, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui auroit cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcouroit légèrement, mais sa mémoire étoit si singulière qu'il n'oublioit ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendoit avec précision. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connoissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, et donnant toujours de la surprise aux plus habiles. Rien de contraignant ni d'imposant dans sa société, et quoi qu'il sentît bien ce qu'il étoit, et de la façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettoit tout le monde à l'aise, et lui-même comme au niveau des autres.

Voilà un joli portrait, et qui n'est pas suspect, quoique tracé par un ami. Le duc d'Orléans, avant 1716, c'est-à-dire avant les années de sa régence, où il s'abandonna à l'orgie, fut vraiment un charmant prince, d'une irrésistible séduction. Il utilisait ses loisirs à travailler avec les savants et les artistes, dans la société desquels il se plaisait, causant et discutant avec eux sur un pied de familiarité qui les enchantait; leur parlant leur langage, montrant qu'il était des leurs, de telle sorte que ne se sentant pas déprimés par une contrainte de flatterie, ils se laissaient aller à leur naturel, et que les conversations devenaient vraiment profitables aux uns et aux autres. « Mon fils connoît bien la musique, » dit Madame; « il a composé deux ou trois opéras qui sont tous fort jolis. Son capitaine des gardes, La Fare, en a fait les paroles. » Au nombre de ces opéras, il faut mentionner celui de *Penthée*. Il existe, à la bibliothèque de l'Arsenal, un manuscrit intéressant et qui peut donner aux spécialistes une idée exacte des talents du duc d'Orléans comme musicien. La Fare, qui mourut en 1712, écrivait des compositions sans grand intérêt, mais ses vers ne manquaient pas d'agréable gaieté. Le prince s'adonna aussi à la chimie. Il était « grand souffleur de verre », déclare Saint-Simon, et avait au Palais-Royal un laboratoire très bien monté où il travaillait avec Homberg, médecin et savant distingué. Assurément, ce n'est pas la pierre philosophale qu'il cherchait à découvrir, bien qu'il fût hanté quelque peu par les rêves d'occultisme et que plus d'une fois il se soit laissé duper par des charlatans qui

parlaient de lui faire voir le diable. Mais il s'appliquait à fabriquer des parfums dont il avait le goût, comme son père, et il en inventait d'une forte et pénétrante odeur dont sa personne restait imprégnée. Il s'amusait aussi à imaginer des compositions pour prendre des empreintes de médailles

FOURNEAU DE LABORATOIRE AYANT APPARTENU A PHILIPPE D'ORLÉANS ET ORNÉ DE SES ARMES
(Collection du Musée céramique de la Manufacture nationale de Sèvres)

et de pierres gravées dont il augmentait la belle collection de sa mère. Il prit ainsi soixante-douze empreintes que je trouve signalées, sous le numéro 3828, dans l'inventaire de la collection fait, en 1723, par Gros de Boze, garde des médailles du cabinet du roi et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. En voici la mention :

Item, un écrin ou bouëtte couverte de papier marbré doré, garni de deux tablettes remplies de soixante-douze empreintes de verre ou autres compositions de différentes couleurs des pierres gravées les plus belles, dont les originaux sont en différens cabinets d'Italie et d'Angleterre ; prisée la somme de 200 livres.

On sait que ce fut à cause de ses connaissances en chimie que le duc d'Orléans s'attira l'odieux soupçon d'avoir fait, coup sur coup, empoisonner le duc et la duchesse de Bourgogne, dont la mort le rapprochait du trône. A la cour et dans le peuple, l'accusation prit les formes les plus insultantes. Le jour de l'enterrement, le 21 février 1712, la foule, qui se pressait sur son passage, ne lui épargna pas les épithètes grossières, et on dut prendre quelques

précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique de s'exercer contre lui. Le peuple s'en dédommagea par les gestes, les cris et tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre le duc d'Orléans, dit Saint-Simon, qui ajoute : « Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées, de cris, d'injures, fut si violent qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes. » A la cour, l'attitude de tous les courtisans, moins bruyante, fut tout aussi indécente et encore plus mortifiante. Quand le duc approchait d'un groupe, chez le roi ou dans les salons, on faisait aussitôt place nette; on affectait de lui tourner le dos. Ce fut un cruel moment pour le duc d'Orléans, le dernier sur qui aurait dû tomber l'injustice de pareilles imputations. « Sacre singulier, » dit Michelet, « beau baptême que n'eut nul roi du monde, d'être le martyr de la Science. » Le prince s'en serait bien passé.

Son amour de la chimie lui ayant attiré la réputation d'empoisonneur, il la délaissa et se jeta dans la peinture, un des arts qu'il admirait le plus et qu'il se mit à apprendre avec une ardeur et toute l'application dont son esprit mobile était capable. Depuis plusieurs années déjà, il avait entrepris de réunir l'admirable collection de tableaux qui devait être une des curiosités de Paris, et dont il sera question plus loin. Il ne laissait échapper aucune occasion d'en acquérir. A vingt-cinq ans, son goût était suffisamment formé pour qu'il fût bon connaisseur. Il apprit la miniature avec J.-Ant. Arland[1], qui lui-même possédait quelques toiles de prix, dans son logement de la rue de Condé, notamment *le Miracle de Saint Antoine de Padoue*, du Titien, que le prince lui avait donné. Germain Brice raconte que le duc lui fit également présent d'un tableau qu'il avait peint de sa propre main[2]. On n'aurait pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'en effet le duc d'Orléans exécuta à cette époque quelques peintures. Antoine Coypel lui avait enseigné le dessin. Occupé depuis plusieurs années à décorer, au Palais-Royal, la *Galerie d'Énée*, l'artiste, qui était adroit courtisan, homme du monde et lettré, grand ami de Boileau et des auteurs les plus en renom de son temps, était devenu un des familiers assidus du prince, qui allait le voir travailler dans la galerie de la rue Richelieu, et parfois même, dit-on, prenait en main ses pinceaux. Pour ce dernier point, rien n'est sûr. Ce qui est certain, c'est que le prince était devenu assez habile pour barbouiller quelques compositions. Il fit le portrait de la duchesse de Berry, sa fille, avant son mariage, et la représenta, dit Mme de Caylus, « sans beaucoup de draperies, ce qui fut trop convenuné. » Il orna aussi, dit-on, un petit cabinet du Palais-Royal en prenant pour sujet la fable de *Jason et Médée*. Parmi les œuvres de ce genre,

1. [illegible]
2. Germain Brice, t. III, p. [illegible].

auxquelles le duc s'appliquait comme à un amusement, la plus connue est celle que nous signale sa mère dans sa *Correspondance*. « Lorsqu'il n'avoit rien à faire, » dit Madame, « mon fils a fait orner un petit cabinet de Mme d'Orléans avec des sujets d'un petit roman pastoral qu'on appelle *Daphnis et Chloé*[1]. » Ce cabinet de la duchesse sa femme, que le prince

Gravure exécutée par le duc d'Orléans d'après une des vingt-neuf compositions de l'*Histoire de Daphnis et Chloé* peintes par ce prince en 1714

décora de peintures, au nombre de vingt-neuf, faites de sa main, se trouvait non au Palais-Royal, mais à Bagnolet, où nous voyons celles-ci estimées successivement dans les inventaires qui furent dressés en 1723, 1752 et 1785. La somme à laquelle monta la prisée alla à 3,920 livres en 1723, c'est-à-dire à l'époque de la mort de leur auteur. Les plus petits sujets, tels que *la Danse des Chèvres, Chloé qui se baigne, Regrets de Chloé, le Jardin de Philétas, le Serment*, etc., furent cotés 160 livres chacun; les plus grands, *la Vendange* et *Dorcon qui remet Daphnis entre les mains de sa femme*, furent prisés 800 livres chaque. Mais en 1785 les tableaux de « Monsieur le Régent sur *Daphnis et Chloé* » (n° 283 de l'inventaire) ne sont plus estimés qu'à 150 livres, en bloc. Symptomatique déchéance! Que sont-ils devenus? Il est plus que probable qu'ils périrent lors de la destruction du château de Bagnolet.

1. *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. II, p. 36.

En tout cas, nous les connaissons par les gravures de Benoît Audran qui en ont été publiées en 1718, avec la traduction par Amyot du célèbre roman de Longus, sous le titre suivant : *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, avec les figures peintes par le duc d'Orléans, Régent, gravées par B. Audran (Imprimerie royale)*. C'est un joli volume in-12. L'intention du prince était que ce livre fût tiré à petit nombre ; mais, comme l'a dit Ch. Nodier, « on sait comment les grands seigneurs suivent la volonté des princes et comment les imprimeurs exécutent les ordres des grands seigneurs qui font imprimer. C'est un volume assez commun. » Cependant, on trouve dans l'exemplaire qui est au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale[1], à la dernière page, une note manuscrite qui semble émaner d'un des personnages de l'entourage du duc d'Orléans à qui il dut être offert, et dans laquelle on lit ces mots : « Édition magnifique. Il n'y en a eu que 250 exemplaires tirés. » En 1745, on en fit paraître une seconde édition, qui contient une gravure de plus, intitulée *Conclusion du roman*. C'est le vingt-neuvième sujet des peintures signalées dans les inventaires de Bagnolet. Les autres planches sont retouchées : elles continuent, comme dans la première édition, à porter au bas le nom du duc d'Orléans à gauche, et à droite celui du graveur B. Audran. En 1829, à la vente des livres du bibliophile M. de Pixérécourt, il s'est trouvé (n° 1171) un exemplaire renfermant un dessin à la plume de la main du duc d'Orléans et un feuillet autographe contenant le premier projet des gravures qu'il avait l'intention d'ajouter à cette édition. Ce précieux exemplaire fut adjugé au prix de 202 francs seulement. Quoi qu'il en soit, on peut dire que les tableaux du duc d'Orléans sur *Daphnis et Chloé* n'avaient pas le piment qu'on pourrait croire. Michelet les signale en disant : « ce monument de volupté... » Il n'y a dans les gravures rien de voluptueux. Quant aux peintures, on pense que si elles avaient été indécentes, la pieuse duchesse ne leur aurait pas donné place dans son château de Bagnolet.

Antoine Coypel, qui n'était pas sans tirer quelque vanité d'avoir eu le duc d'Orléans pour élève, et qui se parait du titre de *peintre du Régent*, n'a pas manqué, en différentes occasions, de rappeler cette circonstance. Dans le *Discours sur la peinture*, qu'il prononça le 7 décembre 1720 à l'Académie des Beaux-Arts, il disait :

> Chacun sait les talents extraordinaires pour la peinture, qui ont brillé avec toutes les autres connoissances dans M. le duc d'Orléans, et avec quel agrément il s'y exerçait avant qu'il fût chargé du pénible fardeau de la régence...

Lorsqu'il réunit, l'année suivante, en un volume in-4°, la série de ses

1. Cabinet des Estampes, T. 2, 4.

conférences, A. Coypel dédia son ouvrage à « Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, régent du Royaume », et écrivit dans sa dédicace :

Monseigneur, j'ai l'honneur de vous consacrer mes réflexions sur la Peinture... Et qui peut mieux que moi attester en particulier une vérité, si connue d'ailleurs par rapport à toutes les autres sciences? Dans les conversations où vous trouviez bon,

Gravure d'Audran d'après l'un des vingt-neuf tableaux peints par le duc d'Orléans sur *l'Histoire de Daphnis et Chloe*

Monseigneur, que j'eusse quelquefois l'honneur de vous entretenir des principes de la Peinture, je suis toujours sorti d'auprès de Votre Altesse Royale beaucoup plus instruit dans mon art même que je ne l'étois auparavant. Combien d'autres personnes distinguées par leurs talents se sont fait un devoir et une gloire de publier la même chose! Témoin ce grand poète si connu par ses satires et si ennemi de la flatterie, qui n'en parloit jamais qu'avec une admiration extraordinaire!...

Cette invocation au témoignage de Boileau que fait ici Coypel lui paraissait évidemment d'autant plus nécessaire qu'il craignait qu'on ne prît pas assez au sérieux les louanges données à son élève par lui, que tant d'obligations liaient au duc d'Orléans. N'avait-il pas reçu par la protection du prince, en 1717, des lettres de noblesse, rare et suprême distinction qui le mettait hors de pair parmi ses confrères? En outre, il recevait de lui annuellement une pension de 3,000 livres, qui lui fut constituée par acte du 1er janvier 1706,

ainsi qu'on le voit par l'extrait suivant des registres de la succession du Regent :

Le sieur Coypel a fait plusieurs ouvrages de peinture en la grande gallerie du Pallais Roial, du temps de S. A. R. Monsieur, à cause desquels ouvrages il s'est trouvé qu'il etoit dû au s^r Coypel la somme de 60,000 livres pour laquelle M^r le duc d'Orléans lui a constitué, par contrat passé devant Bellanger, notaire, à Paris, le 1er janvier 1706, une rente de 3,000 livres, qui existe actuellement et dont les arrérages sont paiés à lui ou à ceux qui le représentent[1].

Cette pension, payée jusqu'à sa mort à Antoine Coypel, fut réduite à 1,500 livres pour son fils Charles, et on en retrouve la trace dans les registres de tresorerie de la maison d'Orleans, même pour l'année 1752, où elle figure avec cette mention[2] : « *Aux freres Coypel*, 1,500 livres. » Antoine Coypel ne cessa guère, d'ailleurs, d'être employé par le duc d'Orléans, et fut au Palais-Royal quelque chose comme le surintendant des beaux-arts de la maison. Oppenord avait simplement conduit les travaux de décoration de quelques appartements et, en particulier, de la grande galerie qui sera décrite plus loin. Coypel fut constamment mis à contribution. C'est lui qui, fréquemment, donnait les compositions de certains meubles, exécutés d'après ses modèles. A la vente de l'atelier de son fils Charles, en 1753, on vendit (n° 252 du catalogue) un lot de « dessins coloriés pour des meubles qui ont été exécutés au Palais-Royal et dont l'invention est de M. Antoine Coypel ». Il fit aussi les portraits de plusieurs membres de la famille, notamment du jeune duc de Chartres et de sa maîtresse, Mme de Parabère. Dans un des trois volumes de son œuvre gravé, que possède le Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, on voit un projet d'un beau plafond qu'il devait peindre dans le salon du château de Saint-Cloud : ce morceau représente l'*Apothéose d'Hercule ;* les chemins qui conduisent les héros à l'immortalité sont désignés par les Lois et par la Guerre.

Beaucoup d'autres artistes eurent les faveurs du duc d'Orleans, à un moindre degré, il est vrai, et recurent de lui des commandes. Que le prince ait sur eux exercé une influence par son goût délicat, la justesse de ses conseils, le sens qu'il avait de l'élégance rationnelle, appropriée aux besoins journaliers et aux intimités de la vie, et aussi par son horreur de tout ce qui était de l'inutile, froid, ennuyeux apparat, il semble difficile qu'on puisse le contester, quand on voit débuter au Palais-Royal la révolution qui va bouleverser, à partir de cette époque, le mobilier français et la décoration des appartements. Oppenord

1) Archives nationales, R^[illegible]

2) Livre de Entrées, Trésorier des maison et finances du duc d'Orléans. Manuscrit de la Bibliothèque Carnavalet, n° [illegible]

venait de passer vingt ans en Italie quand le duc d'Orléans le nomma, à son retour, « directeur général de ses bâtiments. » Où celui-ci aurait-il puisé l'audace des innovations qu'il se permit, et qui tranchaient si nettement avec ce qu'on voyait dans les palais d'alors, les délicieuses fantaisies sculptées sur les

« DIDON EXPIRANTE », DESSIN INÉDIT D'ANTOINE COYPEL
Étude pour la décoration de la *Galerie d'Énée* au Palais-Royal (Collection des dessins du Musée du Louvre)

panneaux de revêtement, dans les salons, le caprice des courbes, la hardiesse des lignes brisées, interrompant brusquement leur sèche symétrie par des fleuronnages imprévus et de riantes saillies? L'architecte Gabriel eut sa grande part dans cette rénovation du décor des hôtels parisiens à cette époque, et dans la gracieuse appropriation des appartements aux mœurs de la société nouvelle. Ses cheminées, surmontées de trumeaux de glaces, modifièrent instantanément leur aspect, et ramenèrent du coup l'effort des décorateurs à des proportions plus réduites et mieux en harmonie avec la taille des individus. L'œuvre d'« humanisation » dont parle Michelet et qu'il attribue à la Régence, au point de vue des idées philosophiques, il faut la signaler aussi dans l'ornement des habitations. Les planches gravées d'après les compositions d'Oppenord ne portent point de légendes explicatives, et aucune inscription n'indique celles

d'entre elles qui reproduisent les intérieurs d'appartements composés par l'artiste pour le Palais-Royal. La plupart pourtant peuvent s'y rapporter, et elles nous renseignent suffisamment. Le changement capital fut d'abord le lit, qui cesse d'être ce monument solennel, incommode, ce lit à la française, avec sa ruelle en plein salon, où les dames recevaient leurs visites, coutume d'un autre âge. Il s'applique désormais contre la muraille et se blottit frileusement dans des « niches » et dans des alcôves. Puis viennent les sièges moelleux, les à deux-sièges « où deux amis peuvent causer dans une intimité tendre... » L'ébéniste Crescent fut un ingénieux et actif auxiliaire de l'architecte dans cette transformation du mobilier. Élève de Coysevox, ayant appris avec un tel maître à modeler le corps humain, cet habile homme fut pris de l'ambition très naturelle de rehausser de figures de bronze les commodes, bureaux, tables et autres meubles qui sortaient de ses ateliers. Son succès fut immédiat. La vogue aussitôt le poussa, et il détrôna Boulle. Lui-même a pris soin de nous dire, dans les catalogues des ventes de ses œuvres, le généreux appui qu'il trouva dans le duc d'Orléans et la bienveillance accueillante de ce prince pour son talent. Il est certain qu'il exécuta une quantité des beaux meubles qu'on admirait au Palais-Royal. Malheureusement, les inventaires ne les désignent pas, car ce n'était point la coutume, au XVIIIe siècle, d'indiquer les noms des auteurs des chefs-d'œuvre de ce genre. Il faut le regretter, tout en s'efforçant de retrouver, à travers la richesse des descriptions, la marque de son génie.

Quand on parcourt le recueil où Guillet de Saint-Georges[1], l'excellent et patient historiographe de l'Académie des Beaux-Arts au XVIIIe siècle, a réuni tant de détails curieux sur les artistes de son temps, on se rend compte de la vivacité des souvenirs laissés par le duc d'Orléans chez les maîtres du pinceau ou de l'ébauchoir. A chaque instant, c'est un hommage à sa mémoire, à la sûreté de son goût, à son amabilité affectueuse et fine. Tantôt, en 1705, il va visiter le peintre Ch. de Lafosse, en train d'exécuter la coupole et les panaches de l'église des Invalides; il monte sur l'échafaudage, en haut du monument, et, tout en causant avec la plus parfaite simplicité, se fait expliquer le maniement des couleurs à fresque, qui n'était pas alors d'une pratique courante en France. Tantôt c'est chez J. Jouvenet, devenu paralytique de la main droite, qu'il va porter ses encouragements, en félicitant l'artiste sur le plafond que celui-ci vient d'achever, de la main gauche, pour le Parlement de Rouen. D'autres fois, il se rend chez Gerard Edelinck, aux Gobelins, dans cette petite [illegible] de la manufacture, où celui-ci était professeur. Un peintre

[1] G. G. [illegible] *et les Livrets des Expositions de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, publiés par [illegible] Dussieux, L. Soulié, Ph. de Chennevières, P. Mantz, etc. Paris, [illegible] (Voir surtout t. II, p. [illegible], t. III, p. [illegible], 28, [illegible] et 127.

qu'il voyait souvent et aux conseils duquel il avait recours, c'était Desportes, dont le fils, dans la notice lue en 1748 à l'Académie sur la vie de son père, nous fait connaître le détail suivant :

Feu M. le duc d'Orléans... avoit eu souvent recours à ses études, dans les occasions difficiles, à sa main même, pour peindre ou retoucher les animaux qui

DESSIN INÉDIT D'ANTOINE COYPEL
Etude pour la décoration de la *Galerie d'Enée* au Palais-Royal (Collection des dessins du Musée du Louvre)

entroient dans la composition du sujet du roman pastoral *Daphnis et Chloé*, que ce prince a tous inventés et exécutés de sa main. En 1717, il lui demanda pour une pièce du Palais-Royal où il faisoit quelquefois par divertissement de légers essais de cuisine, trois tableaux dont il donna lui-même les sujets. L'un devait être le gibier en plume; l'autre de toutes sortes de légumes, et le troisième de viandes prêtes à mettre en broche. Tous les trois furent extrêmement applaudis, et le dernier surtout, original dans son espèce, fit dire à Son Altesse Royale qu'il falloit que le peintre eût été dix ans chez la Guerbois pour piquer si bien... Vers le même temps, Son Altesse Royale lui en commanda plusieurs autres, dont les deux plus grands étoient composés de fleurs, fruits, animaux, architecture, pour le château de la Muette, qu'occupoit alors Mme la duchesse de Berri[1].

Il faudrait encore signaler les travaux que le duc d'Orléans donna à exécuter au sculpteur Girardon pour le Palais-Royal; à Coysevox, qui fit pour lui un buste de Louis XIV; à Lemoyne, l'auteur du buste du Régent qu'on voit

1. GUILLET DE SAINT-GEORGES, t. II, p. 106-107.

au musée de Versailles; à Jean Duvivier et J. Blanck, les médailleurs; à Charles Boît, l'émailleur; aux graveurs et à une quantité d'autres artistes. Tous les portraitistes en renom de l'époque furent appelés au Palais-Royal pour y retracer les traits de la famille. Santerre peignit non seulement le beau portrait du duc avec sa maîtresse, Mme de Parabère, sous les traits de Minerve (reproduit ici, page 253), mais encore ses filles, la duchesse de Berry, dans son enfance[1], Mlle de Chartres (l'abbesse de Chelles), deux fois[2], la duchesse de Modène[3], peut-être. Quant à sa sixième fille, Mlle de Beaujolais, elle fut peinte par Nattier, qui fit également le portrait de la mère de cette princesse. En 1716, le duc d'Orléans, qui avait déjà un portrait de lui par Rigaud, — exécuté en 1689 et payé alors 500 livres[4], — lui en demanda un nouveau. Il est représenté dans tout l'éclat et la force de l'âge, avec ce teint bruni par le soleil d'Espagne dont parle Madame, la figure assez large, mais d'un agréable ovale, la perruque d'un blond cendré[5] et les yeux d'une infinie douceur. Il porte un vêtement écarlate avec la cuirasse, et le jabot de dentelle négligemment noué autour du col, que Lemoyne a mis aussi dans son buste, et qui s'accorde si bien avec la désinvolture légère du personnage.

A cette heure de sa vie, c'est-à-dire dans la première année de la proclamation de la Régence, le duc d'Orléans voyait s'ouvrir devant lui, comme en un épanouissement, la plus belle carrière. Jeune encore, puisqu'il n'avait que quarante et un ans, maître du pouvoir, aimé et admiré, ayant tout ce qu'il fallait pour gouverner, d'autant plus fort que les espérances de tout un peuple se concentraient sur sa tête, quelle partie il avait à jouer! Mais déjà le prince n'était plus capable de diriger sa destinée, mordu au cœur par une fatale passion, entraîné par les mauvaises habitudes, submergé dans le vice. Sa passion, ce fut sa fille, la duchesse de Berry. Quand avait-elle commencé? A son retour d'Espagne, en 1709, peu de temps avant le mariage de celle-ci. Michelet a dit que « c'était le diable sur ses genoux ». Elle n'avait alors que quatorze ans et était hystérique, demi-folle. « La punition fut cruelle; il resta pour toujours serf et la chaîne aux pieds[6]. » Ce qui est plus grave encore, il se vautra dans la fange. Vainement, il eut depuis maîtresses succédant aux maîtresses. C'était pour tromper ses sens. L'unique, l'adorée, resta sa fille. La duchesse sa mère le comprit-elle? Est-ce pour cela qu'entre les deux femmes éclata une haine furieuse? En tout cas, la princesse Palatine ne vit

1. Au musée de Versailles, n° [illegible] du catalogue Soulié.
2. Ibid., n° [illegible].
3. Ibid. Le portrait qui est à Versailles n'est pas de Santerre.
4. Nagler (Gaspard de), Nouveau dictionnaire, t. II. Il est général des portraits peints par ce maître.
5. Nous [illegible] dans le portrait du plus haut [illegible] qu'il avait le poil noir et la perruque [illegible]. Vaisse, p. [illegible].
6. Michelet, *Histoire de France*, t. XIV, p. [illegible].

DÉCLARATION DE LA RÉGENCE

MAJORITÉ DU ROI

Dessins de Médailles à la sanguine, conservés au Musée de la Monnaie

Peint par J. [illegible] Gravé par J. [illegible]

VÉNUS QUI SE PLONGE

Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal

rien, ne soupçonna rien. Madame parle tranquillement, dans sa *Correspondance*, de cette affection ardente du Régent pour la duchesse de Berry, sur un ton innocent, comme s'il ne s'agissait que d'un père qui gâte trop son enfant. Les libelles ordurier qui venaient jusqu'à ses oreilles et publiquement lui

dévoilaient la honte de cet inceste, ne l'éclairèrent même pas, la laissant incrédule. Une phrase, pourtant, qu'elle laisse échapper quelques jours après la mort de sa petite-fille en dit long. Elle y déclare qu'elle est consolée de sa perte à cause de bien des choses qu'elle a apprises « et qui ne peuvent s'écrire »[1]. Les débauches de table du père et de la fille, tous deux s'enivrant de champagne, étaient de notoriété. Madame elle-même en parle et raconte, par exemple, dans une lettre du 2 décembre 1714, comment on vint lui apprendre que son fils venait de s'évanouir dans son appartement et paraissait être à la mort. Elle accourt, pâle, anxieuse, et voit le duc son fils, les traits nullement défaits et ayant l'air de rire. « Il n'avoit rien eu, » dit-elle, « qu'un évanouissement, qui provenoit de ce qu'en dépit d'une toux abominable il avoit mangé comme un loup chez sa fille[2], et avoit bu encore davantage, comme cela se pratique toujours là[3]. » L'excellente santé du duc d'Orléans ne se ressentait nullement de ces excès, et c'était un malheur, car il n'en voyait pas le danger.

Philippe d'Orleans

Signature autographe du duc d'Orléans, en 1715.

Dans les premiers temps de son pouvoir, il se mit pourtant énergiquement au travail, et avec une telle ardeur que sa mère avait peur qu'il n'en tombât malade, « car il ne pourra soutenir, » dit-elle, « une occupation aussi prolongée[4]. » Mais le pli était pris : il lui fallait des plaisirs, et voici l'existence que, dès l'année 1716, il menait au Palais-Royal. C'est Saint-Simon qui nous en trace le tableau :

Toutes les matinées étoient livrées aux affaires, et les différentes sortes d'affaires avoient leur jour et leurs heures. Il les commençoit seul avant de s'habiller, voyoit du monde à son lever, qui étoit court et toujours précédé et suivi d'audiences auxquelles il perdoit beaucoup de temps ; puis ceux qui étoient chargés plus directement d'affaires le tenoient successivement jusqu'à deux heures après midi. Ceux là étoient les chefs des Conseils, La Vrillière, bientôt après Leblanc, dont il se servoit pour beaucoup d'espionnages ; souvent Torcy pour les lettres de la poste, quelquefois le maréchal de Villeroy pour piaffer ; une fois la semaine, les ministres étrangers, quelquefois les Conseils, la messe dans sa chapelle en particulier, quand il étoit fête ou dimanche. Les premiers temps, il se levoit matin,

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 149.
2. Au Palais du Luxembourg où, depuis son mariage avec le duc de Berry, habitait la duchesse, [illegible]. Elle avait près de huit cents domestiques et officiers de toutes [illegible]. Sa maison de la Muette, au Bois de Boulogne (la Meute d'abord, puis la *Muette*, la discrète), [illegible] souvent s'enfermer, était délicieusement décorée.
3. *Correspondance de Madame*, t. I, p. 154.
4. Lettre du [illegible] septembre [illegible].

ce qui se ralentit peu à peu et devint après incertain et tardif, suivant qu'il s'étoit couché. Sur les deux heures ou deux heures et demie, tout le monde lui voyoit prendre du chocolat; il causoit avec la compagnie. Cela durait selon qu'elle lui plaisoit; le plus ordinaire en tout n'alloit pas à demi heure. Il rentroit et donnoit audience à des dames et à des hommes, alloit chez Mme la duchesse d'Orléans, puis

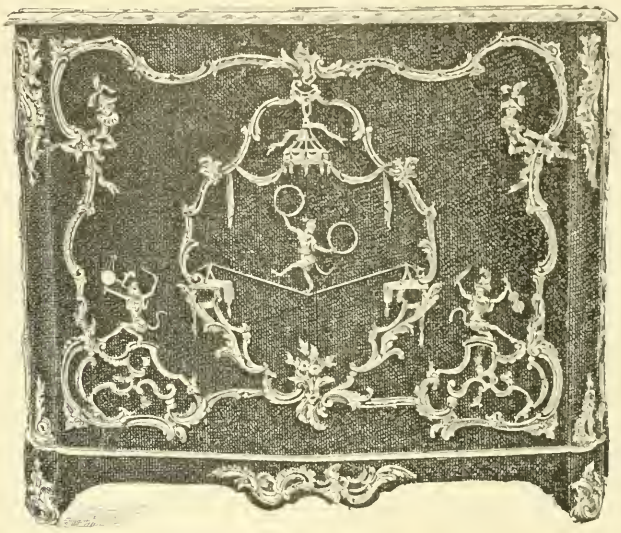

MEUBLE D'APPUI
(Époque de la Régence)

travailloit avec quelqu'un ou alloit au Conseil de Régence; quelquefois il alloit voir le roi...

Après le Conseil, ou sur les cinq heures du soir, s'il n'y en avoit point, il n'étoit plus question d'affaires; c'étoit l'Opéra ou le Luxembourg, s'il n'y avoit été avant son chocolat, ou aller chez Mme la duchesse d'Orléans où quelquefois il soupoit, ou sortir par ses derrières, ou faire entrer compagnie par les mêmes derrières, ou, si c'étoit en belle saison, aller à Saint-Cloud ou en d'autres campagnes, tantôt y souper, tantôt au Luxembourg ou chez lui. Quand Madame étoit à Paris, il la voyoit un moment avant sa messe, et quand elle étoit à Saint-Cloud, il alloit l'y voir, et lui a toujours rendu beaucoup de soins et de respect.

Il aurait fallu qu'il y eût, à ce moment, des fêtes, des réceptions officielles au Palais-Royal, le mouvement politique que comportait la situation du Régent, et qui en aurait fait la véritable cour de France. Il n'y eut rien de tout cela. Comment la duchesse d'Orléans aurait-elle consenti à s'imposer la fatigue et l'ennui de tenir une cour, elle, si indolente, qui se levait tard, se couchait

de bonne heure, prétextait toujours des migraines, s'évitait toute corvée, et n'avait même pas le courage d'accompagner sa belle-mère jusqu'au couvent où sa fille, l'abbesse de Chelles, prenait le voile? Quant au Régent, il ne se souciait guère non plus d'une vie qui l'aurait privé de la joie d'échapper aux affaires, le soir venu, après une journée de représentation, lui qui préférait ne prendre à deux heures, comme premier repas, au moment où tout le monde dînait, qu'une simple tasse de chocolat pour être plus tôt libre et pouvoir mieux souper avec ses familiers, ses maîtresses et ses roués. Un seul repas par jour, pourvu qu'il fût « barricadé », comme dit Saint-Simon, dans ses petits appartements du Palais-Royal, avec défense si formelle de le déranger qu'il était inutile d'essayer de percer jusqu'à lui, même pour les affaires « qui auraient le plus dangereusement intéressé l'État ou sa personne ». Ce ne fut donc que rare exception si, durant la Régence, s'ouvrirent les grands appartements du Palais-Royal très somptueusement meublés et qui furent embellis avec tant de dépenses. La visite de l'empereur de Russie, Pierre le Grand, en 1717, celles de quelques ambassadeurs, comme Mehemet-Effendi, ou M. de Koenigreck, en 1721, ou bien les fêtes données lors du mariage de sa fille, Mlle de Montpensier, avec le futur roi d'Espagne (21 novembre 1721), et auxquelles assista le jeune roi Louis XV, furent à peu près les seules occasions où le Palais-Royal prit réellement des allures de cour. Le reste du temps, quoique la société y fût brillante, assurément, et nombreuse, c'étaient toujours mêmes visages et mêmes habitudes, sans grands dîners, sans bals, sans ce cérémonial, en un mot, qui avait fait le grand éclat de Versailles. Si la duchesse d'Orléans, ainsi que le disait Madame, ne savait vivre que comme une duchesse et non comme une princesse du sang, le Régent, lui non plus, n'avait pas l'existence de sa haute situation.

A part quelques événements politiques qui amenèrent de temps à autre un certain bouillonnement autour du Palais-Royal durant les huit années de la Régence (comme l'arrivée en corps du Parlement, l'affaire de la conspiration, etc.), ou certaines circonstances particulières (le sacre du cardinal Dubois, par exemple, qui donna lieu à un dîner officiel), les faits historiques dont le monument fut le théâtre, se bornent donc à peu de chose durant cette période. Les seuls qui offrent un intérêt se rapportent aux désordres provoqués par la banque de Law. On sait ce que fut ce financier pour le duc d'Orléans et comment son système tourna un moment toutes les têtes. Il n'y avait personne parmi les serviteurs du Régent, au Palais-Royal, qui ne voulût

SUZANNE ENTRE LES DEUX VIEILLARDS
(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.)

profiter des relations du banquier avec leur maître pour s'enrichir. Les plus grandes dames faisaient mille bassesses pour tâcher d'approcher seulement l'homme dont elles attendaient la fortune. Le réveil fut terrible. Quand le Parlement eut décrété Law de prise de corps, le peuple exaspéré se déchaîna.

Le 17 juillet 1720, une foule énorme se précipita à la banque, et il y eut dix ou douze personnes étouffées.

On porta tumultuairement trois de ces corps morts à la porte du Palais-Royal, où le peuple vouloit entrer à grands cris, dit Saint-Simon. On fit promptement marcher un détachement des compagnies de la Garde du roi aux Tuileries. La Vrillière et Leblanc haranguèrent séparément ce peuple. Le lieutenant de police y accourut; on fit venir des brigades du guet. On fit après emporter les corps morts, et par douceur et cajoleries on vint à bout de renvoyer le peuple, et le détachement de la Garde du roi s'en retourna aux Tuileries. Sur les dix heures du matin, que tout cela finissoit, Law s'avisa d'aller au Palais-Royal; il reçut force imprécations par les rues. M. le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de le laisser sortir du Palais-Royal, où, deux jours après, il lui donna un logement. Il renvoya son carrosse dont les glaces furent cassées à coups de pierres. Son logis fut attaqué aussi avec grand fracas de vitres.

Cette invasion du Palais-Royal ne donna pas à réfléchir au Régent, qui continua de vivre comme il faisait tous les jours, travaillant jusqu'à cinq heures et consacrant le reste de la soirée à ses roués.

Les fameux soupers se donnaient au Palais-Royal, dans les petits appartements situés au rez-de-chaussée de la grande galerie qui longeait la rue Richelieu. La compagnie n'était pas fort nombreuse, mais toujours fort étrange, dit Saint-Simon : d'abord les maîtresses du Régent, quelquefois une fille de l'Opéra, souvent la duchesse de Berry qui, à sa propre table, ne daignait accueillir que des princes du sang, et qui, là, acceptait une pareille promiscuité; enfin, une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon le prince ne nommait jamais autrement que ses *roués* (dignes du supplice de la roue). C'était Broglie, l'aîné de celui qui mourut maréchal de France; Nocé et quatre ou cinq de ses officiers, non des premiers; le duc de Brancas, « la caillette gaie; » Canillac, « la caillette triste; » le beau Fargès, La Fare, Gontaud-Biron, etc. Mme de Parabère, la « sultane-reine », à partir de 1717, que le Régent nommait son « petit corbeau noir » quand il était au premier verre de champagne, et son « gigot » au dernier, faisait souvent les honneurs.

(Collection des pierres gravées)

Parmi la foule, des chansons et les libelles qu'on faisait courir alors

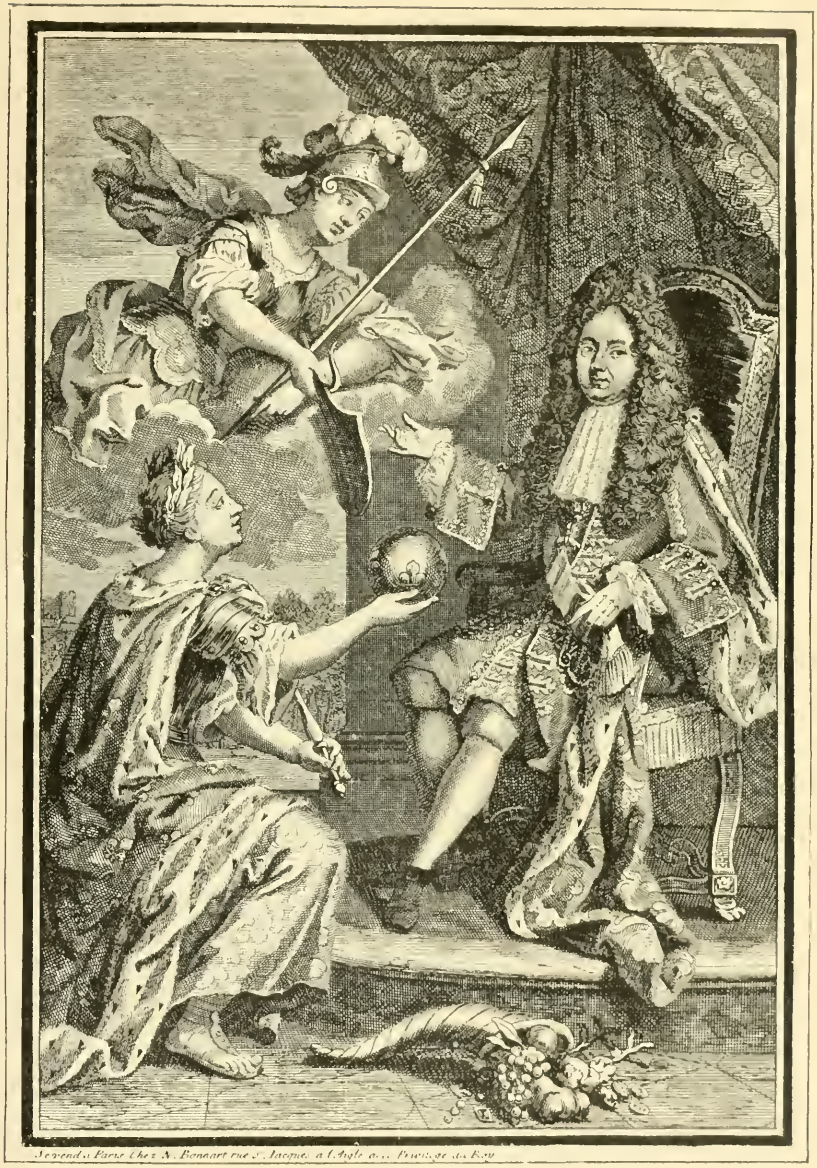

L'APPLICATION DU RÉGENT AUX AFFAIRES

Gravure populaire (Bibliothèque nationale, Collection Hennin)

sur ces orgies, je n'en citerai qu'une pour montrer à quel ton était monté l'esprit satirique :

Philippe est un joli garçon
Qui se soûle comme un cochon,
Le soir, avec la Parabère,
Laire la, laire lon laire!

Sa grosse fille est du trio,
Elle joue la magni magno
Avec son propre père,
Laire la, laire lon laire!

D'autres femmes venaient aussi, la duchesse de Gewres, digne épouse du gouverneur de Paris, qui, en marge du programme des fêtes de janvier 1721, écrivait : « Beaucoup boire; » Mme d'Averne, Mlle de Sabran, et les filles de l'Opéra, Émilie Souris, la petite Leroy[1], etc.

La chère exquise, dit encore Saint-Simon, s'apprêtoit dans des endroits faits exprès, de plain pied, dont tous les ustensiles étoient d'argent; eux mêmes nettoient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers.

On a vu plus haut ce qu'a dit le fils du peintre Desportes à ce sujet, et que le Régent se piquait lui-même de cuisiner certains plats. Quand on avait bien bu, qu'on était bien échauffé, « on disoit des ordures à gorge déployée — c'est toujours Saint-Simon qui parle — et des impiétés à qui mieux mieux; » on se moquait des ministres, on se racontait les scandales et les histoires les plus graveleuses, ou bien même on se donnait des représentations cyniques de tableaux vivants. Les chroniques contemporaines nous ont conservé la description du *Jugement de Pâris*, représenté d'après les bas-reliefs antiques avec un réalisme absolu par Junon-Parabère, Vénus-Berry et Minerve-d'Averne[2]. Dans ses récits un peu trop aventureux[3], Soulavie raconte que souvent, pendant les festins, on éteignait les bougies, et que, le duc d'Orléans plaçant des flambeaux allumés dans une armoire disposée à cet effet, on ouvrait tout à coup les deux battants, dévoilant ainsi en un instant « de grands secrets à la compagnie ». Le Régent n'était pas difficile sur le choix de ses maîtresses, c'est-à-dire celles qu'on pourrait appeler de circonstance, car Mlle de Parabère et de Sabran étaient extrêmement jalouses. « Pourvu que les dames soient de bonne humeur, qu'elles boivent et mangent goulûment, et qu'elles soient fraîches, elles n'ont pas besoin d'avoir de la beauté, » dit Madame, qui, dans un autre passage sur le même

[1] [illegible]
[2] [illegible]
[3] [illegible]

sujet, écrit encore : « Je soutiens à mon fils que de sa vie il n'a été amoureux et que son amour ne consiste que dans la débauche. Il répond : « Il est vrai » que je ne saurois être un héros de roman ou passionné comme Céladon, » mais j'aime à ma mode. » Je réponds : « Votre mode est d'aller comme à votre

Peint par Antoine Watteau — Gravé par J. Couché

LE BAL CHAMPÊTRE

(Tableau ayant fait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

» chaise percée ». Il rit lorsque je lui dis cela[1]. » Avec lui, il fallait que « tout allât tambour battant », sans la moindre galanterie. Un jour, cela lui coûta cher. Il désirait vivement Mme de La Rochefoucauld, dit-on, la femme d'un des officiers de la duchesse de Berry. Celle-ci, plus libertine encore que le Régent, attire cette dame au Luxembourg, et, pour en faciliter la prise à son père, la renverse par surprise en arrière. Tandis que la victime récalcitrante se débat, la pointe fine de son soulier atteint le prince à l'œil. C'est ce que Duclos appelle un coup d'éventail[2]. Le duc d'Orléans n'en faillit pas moins perdre cet œil, et en souffrit longtemps.

Un fait remarquable, — tous les mémorialistes l'ont constaté, — c'est que, dans ses orgies, quel que fût l'état d'ébriété du prince, jamais il ne s'oublia

1. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 224.
2. Duclos, *Mémoires*, t. IV, p. 117.

jusqu'à laisser rien savoir du gouvernement et des affaires à ses roués ou à ses maîtresses. C'est encore un avantage qu'il eut sur Louis XIV.

Ses maîtresses, a dit fort justement M. de Lescure[1], il ne les a prises à personne, et il se les laisse prendre volontiers; il les entretient lui-même et ne les fait pas entretenir par la nation... Si le Palais-Royal est ouvert à ces joyeux convives des deux sexes, les Tuileries leur sont à peu près fermées. Le Régent ne souffre guère autour du jeune roi que celles que leur naissance leur permet d'approcher. Il installe Mme de Parabère à Asnières, Mme de Sabran à Sèvres, Mme d'Averne à Saint-Cloud. Au premier grognement de Dubois, il s'empresse de renvoyer cette dernière de Versailles où elle s'est glissée.

C'est à Mme d'Averne, qui succéda à Mme de Parabère, que Philippe d'Orléans donna une garniture de boutons de robe de plus de 100,000 livres. Ce n'est là qu'un exemple entre cent de ses largesses, car il savait donner non seulement à ses maîtresses, mais à tout le monde, et en toutes occasions. A Voltaire, il envoya, en décembre 1717, « en considération d'une tragédie sur le sujet d'*Œdipe*, » une médaille d'or du prix de 700 livres, représentant d'un côté le portrait du roi, et de l'autre le sien. Le prince allait-il à quelque cérémonie, à un baptême, à un mariage, c'était pour lui encore prétexte à cadeau. Au mois de septembre 1717, ayant tenu sur les fonts baptismaux le fils de l'ambassadrice Mme de Ribeyra, il offrit à la mère une paire de boucles d'oreilles de 13,000 livres. Il est vrai que, dans ce cas, c'est le trésor royal qui payait, comme pour la parure de 171,630 livres offerte à sa fille, Mlle de Valois, au moment de son mariage avec le duc de Modène. Le duc d'Orléans avait, pour les présents non officiels destinés principalement aux dames, une spécialité, celle des tabatières peintes de sujets plus ou moins scabreux, qu'exécutait pour lui le miniaturiste Klingter, qu'il s'était attaché à cet effet, et dont les scènes érotiques eurent une vogue inouïe. On l'appelait le *Raphaël des tabatières*. D'autres boîtes, ornées surtout de portraits en miniature par Bruckmann, Duvigeon, Bourdin, Chatillon, de La Boissière ou Arland, des bonbonnières en nacre, en burgau incrusté de jaspe ou autres pierres dures, étaient journellement distribuées aux amis et amies. Mais il y aurait trop à dire sur le chapitre des générosités de Philippe d'Orléans, et il faut savoir, quand il s'agit de cette époque, qui a fait surgir tant de chroniques scandaleuses, puiser avec discernement et prudence dans les innombrables anecdotes dont les mémorialistes se sont fait les échos plus ou moins véridiques.

(1) De Lescure, *Les Maîtresses du Régent*, 1860, in 18, préface, p. XVI.

LES BALS DE L'OPÉRA

Il arrivait souvent que les soupers du Régent se terminaient par l'irruption des convives avinés aux bals de l'Opéra, dont la grande vogue commençait. On n'avait que deux pas à faire, car c'était, comme on le sait, dans la salle construite par Richelieu qu'ils se donnaient.

Qu'était devenue cette salle depuis la mort de Molière? On a vu que Lulli en avait demandé la concession et que le roi Louis XIV l'avait accordée gratuitement à son favori italien. Dès lors, l'Opéra, appelé Académie royale de musique, était devenu institution d'État et ne payait plus de loyer. Le bâtiment avait déjà subi plusieurs modifications depuis l'origine. En 1647, pour la représentation de l'*Orfeo*, Mazarin changea légèrement la disposition de la salle. Molière fit davantage. Comme le théâtre n'avait qu'une entrée débouchant directement dans le Palais-Royal, il ferma cette communication et éleva sur la rue, ou plutôt dans le cul-de-sac qui s'ouvrait sur la rue Saint-Honoré, un escalier droit dont chaque palier donnait accès à l'un des trois étages de la salle. En outre, il divisa par des cloisons les balcons superposés occupant le pourtour des murs dans l'intérieur de la salle, de façon à former des loges. Le plafond de Lemaire, qu'admirait tant Sauval, avait disparu et était remplacé par une modeste toile bleue, maintenue par des cordages, pour masquer la toiture de charpentes. Molière fit refaire un plafond pour la représentation de *Psyché*, en 1671, et éleva le niveau de la scène pour la plus simple des machineries, telle que jeux de trappes ou descente de décors.

Il augmenta aussi la scène dans le sens de la profondeur, en abattant les cloisons du fond; les degrés formant amphithéâtre furent couverts d'un plancher qui devint le parterre debout...; le fond de la salle, seul, resta en amphithéâtre à gradins. Sur la scène fut établi un système de charpentes destiné à servir de point d'appui aux machineries et aux trucs des pièces à grande mise en scène, comme *Andromède* et *Psyché*. Dans la salle, entièrement repeinte et mise à neuf, on réserva devant le parterre un endroit pour un orchestre de douze violons; car, auparavant, les musiciens, comme les chanteurs, s'étaient toujours tenus dans des loges grillées, cachées aux spectateurs[1].

Mais ces transformations durent être encore bien plus considérables quand Lulli voulut installer l'Opéra dans cette salle si peu faite pour les grands

1. Germain Bapst, *Essai sur l'Histoire du Théâtre*, 1893, in-8°, p. 365.

changements de décors qu'exigeait la machinerie de plus en plus compliquée des ballets. Avec son associé Vigarini, l'actif Lulli demanda, en 1673, au contrôleur général des bâtiments, de remplacer encore une fois les poutres du plafond et l'élargissement de l'ouverture de la scène. Désormais, Vigarini put se donner libre carrière pour ses compositions de décors, et Bérain, qui lui succéda, en 1680, conjointement avec Rousseau, comme décorateur de l'Académie de musique, eut toute liberté d'inventer les somptueux palais et la figuration des Champs-Élysées qu'on admira dans l'opéra de *Proserpine*.

Néanmoins, en dépit de ces divers embellissements, la salle n'était ni bien commode ni bien coquette. Ce n'est qu'en 1750 qu'elle devait subir enfin un nettoyage complet. Telle qu'elle vient d'être décrite cependant, c'est-à-dire assez semblable à ce que peut être aujourd'hui le plus pauvre de nos théâtres de province, elle abrita les célèbres bals masqués de la Régence, qui laissent dans l'imagination on ne sait quelle trompeuse image de splendeur!

L'idée de ces bals appartient au chevalier de Bouillon et valut une prime de 6,000 livres à l'auteur de cette trouvaille un peu imprévue de la part d'un neveu de Turenne. Elle prit naissance dans le besoin de se distraire, dans la soif des plaisirs dont la France était déjà dévorée bien avant la mort de Louis XIV. Lemontey[1] nous en donne la genèse dans les lignes suivantes :

En 1704, on imagina de faire fabriquer des masques de cire qui ressemblaient parfaitement à plusieurs personnes de la cour. Sur ce premier masque, on en attachait un second de pure fantaisie, et ensuite, dans le cours de la fête, on feignait de soulever ce dernier, et on montrait furtivement un visage d'emprunt qui trompait les curieux. On abusa, dans les bals de la cour, de ce stratagème pour commettre d'odieuses noirceurs.

On a trop imputé à la Régence l'initiative de la corruption des mœurs, qui, en bonne justice, remonte au régime précédent. Depuis plusieurs années, la mode entraînait l'élite de la cour et de la ville aux jouissances de la promenade nocturne du Cours-la-Reine, où se produisaient, dans le mystère de l'ombre, plus d'un scandale. Le roi moribond « fut obligé de défendre ces nuits effrontées, que la Régence n'a point surpassées »[2]. Les bals masqués sont venus de là.

C'est en janvier 1716 qu'ils furent inaugurés. On y appliqua pour la première fois le système inventé par un religieux, le frère Nicolas :

Au moyen de cette machine, dit une gazette du temps[3], on élève du parterre au niveau du théâtre un plancher fait exprès, ce qui forme une nouvelle salle si changée

1. [illegible] I, II, p. [illegible].
2. [illegible]
3. [illegible] par [illegible], 188[illegible], in-18, p. 49.

LES PETITS SOUPERS (DESSIN DE MOREAU LE JEUNE).

qu'on ne reconnoît plus celle de l'Opéra, si l'on excepte les loges qui restent. Il y a 7 lustres dans un des fonds et 7 dans l'autre, outre plusieurs girandolles, qui font une illumination de bougies parfaite et telle que le moindre endroit est éclairé. Il y a 15 violons à un banc et 15 à l'autre; des gardes en nombre de toutes parts.

L'on donne un écu courant, et si l'on sortoit l'on ne pourroit rentrer qu'en donnant un autre écu. L'ouverture se fit à 11 heures, et le Régent avec le duc de Noailles y vinrent vers une heure : l'on dansa jusqu'à 4 heures force contre-danses qui sont à la mode, le menuet, la courante, la gavotte et autres anciennes danses n'étant presque plus de saison. Son Altesse dansa par deux fois; l'on a observé qu'il n'y avoit pas beaucoup de dames qui, sur la fin, ne restèrent pas plus

de 8 ou 10. Il y entra environ 360 personnes en tout, ce qui ne fait guère que 1,400 livres, et la dépense va par jour à plus de 800 livres. Il n'y a aucune place de distinction, chacun occupant celle qu'il trouve vide; ce divertissement, s'il subsiste, ne durera que jusqu'au carême et non toute l'année; on y trouve des rafraîchissements pour son argent.

Le succès de ces bals masqués ne fut pas tout à fait aussi grand sous la Régence que pourrait le faire croire tout ce qui en a été dit. Dès le début, malgré l'attrait de la nouveauté, les entrepreneurs ne réalisèrent pas même leurs frais :

Les comédiens perdent plus de 400 livres à chaque bal, dit une gazette de janvier 1717[1], tant les frais sont grands et par le peu de monde qu'il y vient. La dernière fois, il y eut des heures entières où il n'y avoit pas 6 personnes entrées. Un masque plaisant, étant seul au milieu de la salle, s'écria comme un fou : Au voleur! A quoi la garde étant arrivée, il dit que dans la foule on lui avoit volé sa bourse, et il étoit seul.

La première année, le duc d'Orléans s'y rendit assez fréquemment avec la troupe joyeuse de ses roués, surtout Nocé, qui ne le quittait guère, et dont l'esprit primesautier lui plaisait. Tous deux s'y montraient « en pointe de vin un peu outrée », se permettant « de grandes libertés en paroles et en gestes auprès des dames ». Cela se répétait par la ville, et le prestige du Régent commença à en être fort diminué. Ce fut bien pis quand on vit avec quel sans-façon Son Altesse y recrutait les beautés faciles, la jeune d'Illec, vive et gaie, la petite Usé, etc. Tous les libertins, pour suivre un tel exemple, s'y donnèrent bientôt rendez-vous; mais on se lassa assez vite, à ce qu'il semble, de ce plaisir. Une nuit, la duchesse de Berry s'y rendit; c'était en janvier 1717. Elle y reçut un affront qui dut piquer au vif son incommensurable orgueil :

Un officier ivre, qui ne la connaissoit pas sous le masque, en l'abordant, lui dit qu'elle avoit une belle paire de tétons et demanda s'ils étoient à vendre. La princesse sur cela lui dit :

— Me connois-tu bien, masque?

— Oui, je te connois.

— Et qui suis-je?

— La plus grande p..... de Paris.

Un ami de ce brutal, s'avançant, le tira à part avec peine et lui dit qu'il parloit à Mme de Berry, ce qui, tout pris de vin qu'il étoit, l'étourdit si fort qu'il s'éclipsa et disparut. Comme tout Paris connoit son nom, il est à croire que la princesse ne l'ignore pas et fait semblant de n'en rien savoir, ce qui est heureux pour l'insolent[2].

[1] [illegible] p. [illegible]
[2] Ibid., p. [illegible]

Les mémoires du temps et toutes les chroniques scandaleuses sont remplies d'anecdotes sur les bals de l'Opéra : il n'y a pas lieu ici à développements sur ce sujet. Le Régent s'en dégoûta assez vite. Au bout de la troisième année, il n'y faisait plus que de rares apparitions. A la demande de sa mère, il n'y serait même plus allé du tout, si la duchesse sa femme — chose étrange — ne l'y avait elle-même incité, sous prétexte que, s'il s'abstenait complètement, on croirait qu'il avait peur des assassins. C'était après la conspiration de Cellamare. Néanmoins, le duc d'Orléans n'y montrait plus d'entrain. Sa fille bien-aimée, la duchesse de Berry, une fois morte (juillet 1719), il sembla comme un corps sans âme. Il n'avait plus de goût à rien. Dès ce moment, au dire de ses maîtresses, c'était l'homme de neige... au dégel. Il avouait à Saint-Simon n'éprouver nul attrait à aucun plaisir. D'autre part, en politique, il n'avait que déceptions. Un invincible ennui le minait. La mort était proche. Il s'y laissa aller, refusant tous soins, comme on va au suicide.

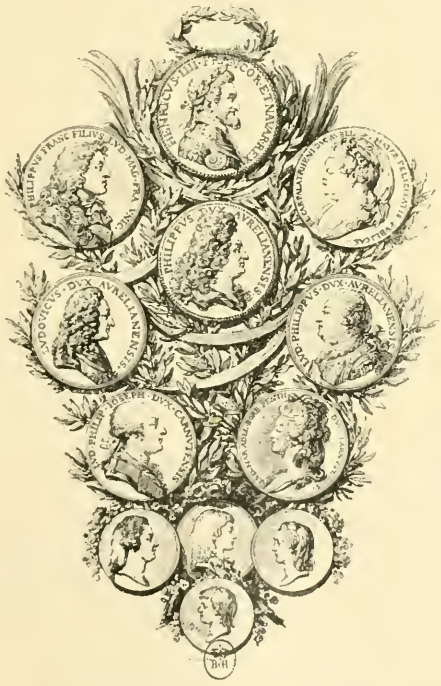

LA FAMILLE D'ORLÉANS DEPUIS HENRI IV JUSQU'AUX ENFANTS DE PHILIPPE-ÉGALITÉ
(Vignette de Saint-Aubin)

APPLICATION DU RÉGENT AUX AFFAIRES

Dessins de Médailles à la sanguine, conservés au Musée de la Monnaie

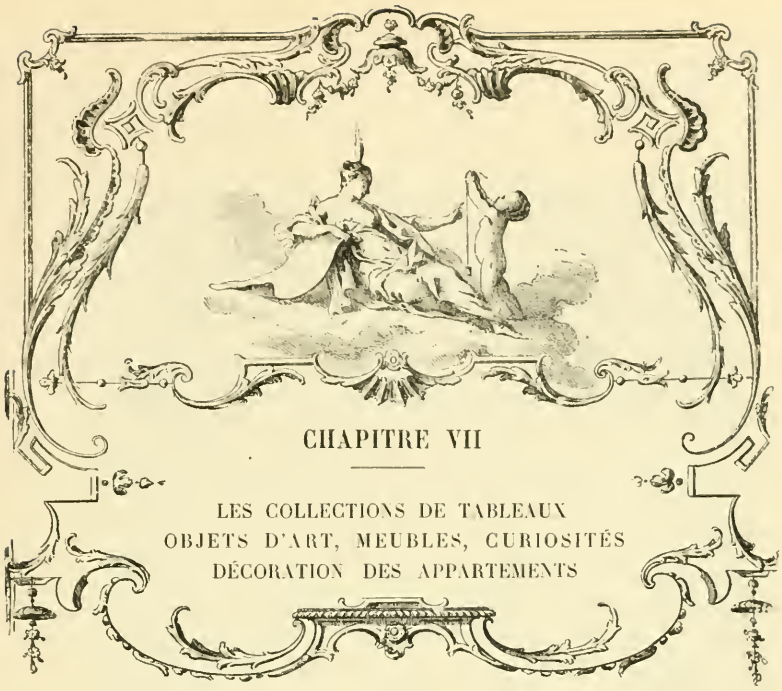

CHAPITRE VII

LES COLLECTIONS DE TABLEAUX OBJETS D'ART, MEUBLES, CURIOSITÉS DÉCORATION DES APPARTEMENTS

Les dettes du Régent. — Exemples de sa générosité. — Dépenses qu'il fit au Palais-Royal en constructions nouvelles et en embellissements. Les architectes qu'il employa : Oppenordt, Cartaud, Legrand et Louis Ju. — Le Château-d'Eau de Robert de Cotte. — Histoire de la collection de tableaux réunie par le duc d'Orléans. Ses premières acquisitions; interminables négociations pour l'achat des tableaux provenant de Christine de Suède. Comment ces chefs-d'œuvre furent amenés en France en 1721. — La collection des médailles formée par la princesse Elisabeth-Charlotte, puis augmentée par le duc d'Orléans. Œuvres principales. Prix auquel elle fut estimée à la mort de ce dernier. — Argenterie du Régent; comment l'emploi en était réglé au Palais-Royal. — Les tapisseries; comparaison de leur estimation de 1701 à 1723. — Description des appartements; meubles qui décoraient la chambre du prince; goût de celui-ci pour les tentures *cramoisi*. — Le salon d'Oppenordt. — La *Galerie d'Énée* et les peintures d'Ant. Coypel. — Les écuries du Régent; nombre et prix des chevaux, luxe des carrosses, etc.

Malgré tous ses revenus, le Régent laissa, à sa mort, huit millions et demi de dettes. Ce détail, assez inattendu, étant donné le chiffre colossal de ses revenus, m'est fourni par une note manuscrite de son chancelier d'Argenson, conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal[1]. Il cesse de surprendre quand on voit avec quelle générosité le duc d'Orléans traita constamment les membres de sa famille, ses amis, ses serviteurs, ses maîtresses, et qu'on pense à tout ce que durent lui coûter ses

1. Elle est intitulée : *Parallèle de la situation de la maison d'Orléans, du 1er janvier 1724 au 1er janvier 1741*. Le comte d'Argenson, au moment de céder sa charge à son frère, tenait à établir qu'il avait su bien administrer la fortune de la famille d'Orléans. Cf. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit, vol. 4215, f° 277.

acquisitions incessantes de tableaux, d'objets d'art, de meubles, les constructions qu'il fit élever, les embellissements du Palais-Royal, enfin son train de maison véritablement prodigieux. Avec son caractère faible et à tel point débonnaire, dit Saint-Simon, qu'il était incapable de jamais opposer un refus à une demande quelconque, il combla de bienfaits tous ceux qui l'approchèrent. Sans parler de ses filles, qu'il dota royalement, de sa femme et de sa mère, avantagées par lui avec magnificence, il sema l'argent avec la plus prodigue insouciance dans toutes les occasions où l'on fit appel à sa bourse. Madame nous apprend, dans sa *Correspondance*, qu'il donna « des millions » à son ami Nocé. Il fit également des largesses à ses autres *roués*. Lorsqu'il eut la concession du canal d'Orléans, ce fut une incroyable distribution de rentes autour de lui, rentes qu'on racheta ensuite aux bénéficiaires en bons deniers comptants, ainsi que le prouvent les papiers cités dans l'*Inventaire* après décès du prince. La liste en est longue; on y trouve les noms de ses domestiques, de ses fournisseurs, de ses familiers : François Millet, le tapissier du Palais-Royal, y figure pour 150 livres de rentes, à côté d'Ibagnet, le concierge[1]; de François Chevalier, maître de mathématiques (500 livres de rentes); de Nicolas Legrand, tailleur (600 livres), etc. Montrant en toutes circonstances un désintéressement absolu, le duc d'Orléans, s'il donnait beaucoup, n'aimait pas à accepter. Il ne voulut point, nous dit sa mère, toucher, durant sa régence, les deux millions d'honoraires qui lui étaient alloués pour ses fonctions. D'autre part, on le voit refuser le legs important du marquis d'Effiat, qui n'était guère pourtant qu'une sorte de restitution. Le ministre Dubois lui donne-t-il par testament sa vaisselle d'argent, le prince ne la garde qu'à condition d'en payer la valeur aux héritiers, et l'on constate, en effet, dans les registres de trésorerie de la famille, que la somme de 143,265 livres fut versée à ceux-ci en trois termes, au mois de juin des années 1730, 1731 et 1732[2], pour cet objet. En résumé, la situation financière du Régent était si peu prospère vers l'année 1721, et il se trouvait à ce point gêné en ses affaires qu'il dut à plusieurs reprises vendre quelques terres importantes pour se procurer de l'argent. Son trésorier Hariague paya en billets (pour 600,000 livres) une partie des travaux du canal de Loing. Le duc d'Orléans alla même jusqu'à emprunter sur gages à des banquiers de Hollande. Au moment de la liquidation de sa succession, comme

1. Cet Ibagnet était un vieux serviteur dont le dévouement à la famille datait de longue date et qui avait gardé son franc parler avec le Régent, si l'on en croit la chronique. En effet, il voyait avec chagrin son maître se lancer dans la débauche et user sa santé dans les nocturnes soupers du Palais-Royal. Un jour que le Régent avait passé par sa porte, et que respectueusement Ibagnet l'avait précédé jusqu'à celle des orgies, le prince, qui était en train de rire, voulut le faire entrer : « Monseigneur, dit-il, mon service s'arrête ici; je ne vais pas en si mauvaise compagnie, et suis fâché de vous y voir. »

2. Archives nationales, *Comptes de communauté de Philippe d'Orléans et de Marie-Françoise de Bourbon, son épouse*, R[illegible], 1665, f° 719.

il fallait représenter les diamants qu'il avait remis en nantissement, Crozat avança la somme nécessaire, 145,066 livres, pour qu'on pût aller les reprendre à Amsterdam, et l'on dut rembourser, d'autre part, 178,476 livres au banquier

Peint par Titien — Gravé par Leybold

VÉNUS QUI SE MIRE

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

Moracin[1]. Après la mort du prince, son fils pensa un instant, d'après la note, citée plus haut, du chancelier d'Argenson, à vendre les collections du Palais-Royal, tableaux, médailles, pierreries. On n'eut pas besoin d'en venir à cette extrémité, et il faut le regretter, car ces trésors d'art seraient pour la plupart

1. Archives nationales, R 4, 1066, feuillets 716-717.

restés en France, au lieu d'être vendus en bloc à l'étranger, comme cela devait arriver soixante ans plus tard. En définitive, la fortune laissée par Philippe d'Orléans à ses héritiers n'en montait pas moins à la somme de 11,230,699 livres[1]. Sur ce chiffre, les meubles du Palais-Royal et des autres résidences étaient compris pour 1,050,683 livres; le château de Saint-Cloud, pour 1,031,740 livres; celui de Bagnolet, pour 298,810 livres; les tableaux, pour 1,307,386 livres; les médailles, pour 126,569 livres; les pierreries et curiosités, pour 1,241,950 livres, etc. Au bout de quelques années d'une administration économe, l'ordre était rétabli dans les finances de la maison d'Orléans, et, au 1er janvier 1741, le comte d'Argenson constatait, non sans une évidente complaisance[2], que, les dettes du Régent étant entièrement acquittées, les charges des pensions, des gages et des menus se trouvant assurées, il restait en caisse un disponible de près d'un demi-million, exactement 486,163 livres.

Quelles furent les dépenses faites par le Régent au Palais-Royal, plus spécialement? Voilà la question intéressante pour notre étude, et c'est à celle-là que je vais essayer de répondre à l'aide surtout des documents inédits, qui se trouvent épars aux Archives nationales, dans les bibliothèques publiques ou dans les minutes des notaires. En premier lieu, il s'agit de déterminer quelle fut, dans ces dépenses, la part faite aux bâtiments proprement dits.

Tous les écrivains, sans exception, qui ont parlé du Palais-Royal, déclarent que les travaux entrepris pendant l'époque de la Régence se réduisent à fort peu de chose, et ils se bornent à signaler vaguement la décoration exécutée par Oppenordt dans la galerie d'Énée, sur la rue Richelieu. Pour prouver leur erreur et combien furent mal informés même les auteurs contemporains qui parlèrent alors du monument dans les Descriptions de Paris, tels que Blondel, Germain Brice et Piganiol, il me suffira de citer l'extrait suivant des Comptes de succession du Régent[3]:

> Les Comptes rendus par les trésoriers de Sad. A. R. deffunt Mgr le duc d'Orléans font voir qu'il a été emploié *depuis le décès de S. A. R. Monsieur*[4] la somme de 1,084,185 l. 16 s. 6 d. pour des ouvrages au Pallais Roial sans que l'on ait marqué dans lesdits Comptes pour quelles sortes d'ouvrages une partie de laquelle somme a esté paiée pour des augmentations pendant que Monsieur étoit vivant.
>
> Plus on reconnoît par lesd. Comptes que depuis ledit décès il a été payé 61,091 l. 7 s. 8 d. pour des glaces mises au Pallais Roial, une partie desquelles

1. Archives nationales, R3 91, liasse 1598, *Mémoire des biens de feu S. A. R. Régent du royaume.*
2. Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, Papiers d'Argenson, vol. 4215.
3. Archives nationales, R3 1366, feuillets 231-234.
4. Du vivant de Monsieur, père du Régent, la dépense faite pour des ouvrages aux bâtiments du Palais-Royal [illegible] à la somme de 197,648 livres 16 sols 10 deniers, sans que l'on ait marqué dans les Comptes de quelle qualité ils étoient. Archives nationales, *ibid.*

y avoit été placée du temps de S. A. R. deffunt Monsieur, mais qui consistoient dans des miroirs.

L'on voit encore dans les mêmes Comptes qu'il a été dépensé depuis ledit décès, soit pour des entretiens et menues dépenses, soit pour des meubles et des réparations, la somme de 12,835 l. 15 s. 1 d.

Lesd. Comptes justifient pareillement qu'il a été fait depuis l'année 1719 jusques à l'année 1723 aux Écuries hors led. Pallais Roial pour 110,206 l. 9 s. 7 d. de réparations.

Enfin, les mêmes Comptes prouvent que l'on a emploié la somme de 128,759 l. 18 s. 8 d. pour des ouvrages faits par les ordres de S. A. R. deffunt Mgr le duc

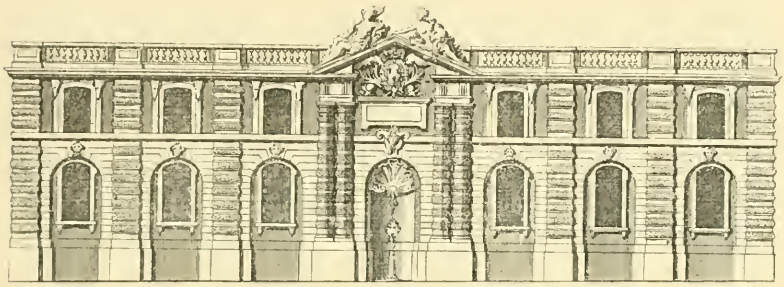

LE CHATEAU-D'EAU CONSTRUIT EN 1719 DEVANT LE PALAIS-ROYAL
PAR L'ARCHITECTE ROBERT DE COTTE

d'Orléans depuis l'année 1701, temps du décès de S. A. R. Monsieur, son père, jusques à l'année 1723, au Palais Roial, à Saint-Cloud, à Versailles, et en d'autres endroits, sans que l'on puisse distinguer dans ces Comptes ce qui regarde chacun desd. lieux.

Ces mémoires d'ouvriers sont présentement à la Chambre des Comptes. Quand on les examineroit, il seroit très difficile et même impossible de se déterminer sur ce qu'ils comprennent, attendu que l'on a païé tantôt des ouvrages neufs, tantôt de simples rétablissements, et que quelques Bâtiments ont été changés plusieurs fois depuis l'année 1692, que le Palais roial a été accordé à S. A. R. deffunt Monsieur. Par exemple, Sad. A. R. avoit fait construire un sallon au bout de la grande gallerie. On avoit dépensé pour ce sallon une somme très considérable. Il en a été construit un nouveau à la place du premier en 1719 et en l'année 1720. Ce que portent les Comptes du Trésorier ne peut donc pas servir de règle.

Ce document, tout insuffisant qu'il soit, nous fournit cependant deux renseignements intéressants : d'abord il nous donne le montant des sommes employées aux bâtiments du duc d'Orléans de 1701 à 1723, formant un total d'environ 1,200,000 livres, ce qui est un joli chiffre, et ensuite il nous indique que d'importantes transformations furent opérées au Palais-Royal, à diverses reprises, durant cette période de vingt-trois ans. Quelles furent exactement ces

transformations, et quels sont les architectes qui les exécutèrent? Il semble bien, à la vérité, que les travaux durent moins comprendre des constructions nouvelles que des aménagements décoratifs, principalement dans les deux galeries élevées par Mansart à la place de l'ancien Palais-Brion. Mansart étant mort en 1708, il est probable que c'est vers cette date que le duc d'Orléans chargea Oppenordt de décorer les magnifiques appartements qu'il fit alors disposer dans ce corps du bâtiment, et notamment le somptueux salon qui, ayant ses fenêtres sur la rue Richelieu, donnait accès à la galerie d'Énée, peinte par Antoine Coypel. Dès cette époque, en effet, c'est-à-dire en 1710 ou 1712, Oppenordt jouissait du titre de «premier architecte de Mgr le duc d'Orléans», ainsi que le prouve un acte cité par Jal[1]; mais on ignore la part exacte qui lui revient dans les changements de l'ornementation des différentes parties du Palais. Les compositions que l'on trouve dans son œuvre gravé, à la Bibliothèque nationale, ne sont accompagnées d'aucune légende explicative. Toutefois, les dessins de boiseries, de dessus de portes, de cheminées, de panneaux, qu'on y voit en grand nombre, ont bien l'air de se rapporter au Palais-Royal. Il est donc à présumer qu'Oppenordt décora non seulement le fameux salon dont il est question ci-dessus, mais qu'il dirigea la restauration entière des appartements qui furent complètement bouleversés et modifiés, une répartition des logements principaux ayant été faite alors. En 1716, un nouveau remaniement eut lieu, plus important encore. Le Régent changea de chambre pour la troisième fois, et, afin d'avoir une installation plus vaste, prit tout le premier étage de l'aile gauche, ainsi que la galerie aboutissant à la rue Richelieu, sur laquelle s'amorçait la galerie d'Énée. Je dirai tout à l'heure comment il divisa cet appartement personnel et où il mit sa galerie de tableaux. Ce fut à ce moment que, pour compléter cette transformation, il fit refaire, de 1719 à 1720, le beau salon d'Oppenordt.

Cet artiste n'est pas le seul architecte qui ait travaillé durant cette période au Palais-Royal. En effet, il est certain qu'il y en eut au moins trois autres qui furent employés par le duc d'Orléans : Silvain Cartaud, Legrand et Louis Ju. Le premier seul est connu et a laissé sa trace dans l'histoire de l'Art. Né en 1675, il s'était signalé, en 1704, par la construction de l'hôtel Crozat jeune, devenu l'hôtel Choiseul, et, en 1708, par celle de l'hôtel Crozat aîné, rue de Montmorency. C'est lui qui fit depuis la chapelle des Augustins, place des Victoires, l'hôtel de Jauvry (1722-23), le maître-autel de la cathédrale de Rouen (1736), la Chambre des Comptes (1737), la chapelle de l'église des Petits-Pères[2], etc. Sa réputation commençait quand le duc d'Orléans fit appel

1. Jal, *Dictionnaire critique*. Article *Oppenordt*.
2. D'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris*, p. 24, 149, 167, 171 et 276.

à son talent déjà robuste et d'un caractère mâle. Il existe sur lui une curieuse pièce manuscrite à la Bibliothèque de l'Arsenal[1]. C'est une note donnant une courte biographie de l'architecte, alors à ses débuts, et le recommandant comme ayant de l'avenir. Elle semble répondre à la demande de quelque grand personnage qui aurait fait faire une enquête pour savoir s'il était capable de mener à bien une importante besogne. Il est parfaitement possible que ce soit à la suite de cette consultation que Cartaud soit devenu l'architecte du duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1715 — c'est Blondel qui

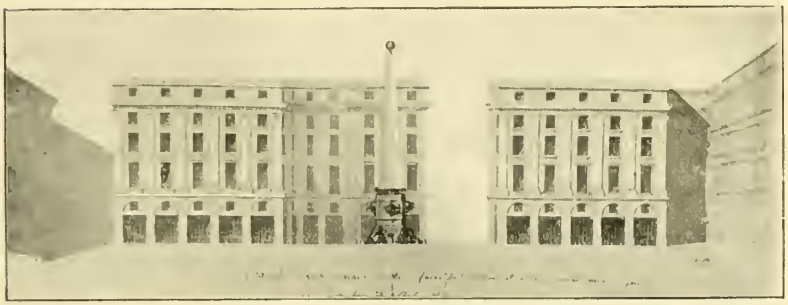

PROJET D'UNE PLACE DEVANT LA FAÇADE DU PALAIS-ROYAL AVANT LA CONSTRUCTION DU CHATEAU-D'EAU
(Dressé par l'architecte Lenoir, en 1719. — Dessin inédit provenant des Archives nationales)

fixe cette date — on construisait au Palais-Royal, « sur ses dessins et sous sa conduite[2], » un bâtiment nouveau qui doublait l'épaisseur de l'aile gauche donnant sur la rue Saint-Honoré et était destiné aux services de la bouche et de la garde-robe du prince. Ce bâtiment fut divisé par deux cours : l'une, celle de la Bouche, en façade sur la rue Saint-Honoré; l'autre, cour du Réservoir, venant ensuite, et sur laquelle prenaient jour des logements situés derrière la chambre du duc d'Orléans. En même temps, on établit une galerie assez étroite, reliant les deux ailes de la façade et passant au-dessus de la porte d'entrée. Dans le passage allant à la rue Richelieu et longeant l'ancienne bibliothèque, on ajouta un avant-corps où furent aménagés, au premier étage, un salon dit *à la lanterne*, parce qu'il avait un plafond vitré, ce qui donnait une lumière heureuse pour les tableaux, et une autre pièce qu'on appela *la Rotonde*, dont le prince fit son cabinet de travail. Un peu plus loin, dans ce même passage, furent érigées des constructions légères pour loger des serviteurs. Enfin, à l'extrémité, sur la rue Richelieu, tenant au salon d'Oppenordt, on disposa, à gauche, tout un corps de logis pour ce qu'on appela « les petits

1. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit 97°, folio 579.
2. Blondel, *Architecture française*, 1759, in-f°, t. III, liv. V, p. 38 et suiv.

appartements de Monsieur le Régent », où se donnèrent les célèbres soupers, et qui se trouvaient ainsi très retirés, ayant un escalier intérieur et une porte de sortie distincte.

Tous ces travaux ne modifièrent pas beaucoup l'aspect extérieur du Palais-Royal, mais ils eurent pour résultat de l'agrandir et d'en rendre l'habitation infiniment plus commode et plus agréable. Silvain Cartaud en eut-il seul la direction? Fut-il l'architecte en titre du Palais? A vrai dire, rien n'autorise à le croire, et son nom n'apparaît pas dans l'état des gages annuels payés aux officiers et serviteurs de la famille d'Orléans. Au couvent des Filles de la Madeleine de Tresnel, rue de Charonne, où la duchesse allait parfois en retraite, il fit une chapelle de Saint-René, dans laquelle fut érigé le tombeau du comte d'Argenson, ce qui témoigne des relations bienveillantes qui continuèrent à exister entre cette princesse et l'artiste. Cependant, ce n'est que trente ans plus tard, vers 1745, que nous retrouvons Cartaud, parvenu à l'âge de soixante-dix ans, chargé à nouveau de constructions considérables au Palais-Royal, de concert avec Contant d'Ivry.

Plus assidues semblent avoir été, auprès de la famille d'Orléans, les fonctions des architectes Legrand et Ju, car leurs noms reviennent d'une façon constante dans les Comptes durant la période qui s'étend depuis 1719 jusqu'à 1750. Quel est ce Legrand? Qu'a-t-il fait? Il n'est cité par aucun auteur, et M. Bauchal ne le mentionne même pas dans son excellent *Dictionnaire*[1]. Est-il le père de ce Jacques Legrand qui, à la fin du XVIIIe siècle, construisit le théâtre Feydeau, restaura la fontaine des Innocents, et fit, avec Molinor, des travaux si remarquables à la Halle aux Blés? Tout ce que je puis dire, c'est que la plupart des ouvrages courants exécutés pour les princes d'Orléans, à Paris, à Saint-Cloud ou ailleurs, à cette époque, furent dirigés ou tout au moins surveillés par lui. Quant à Louis Ju, il fut l'architecte de la duchesse d'Orléans, à Bagnolet, et c'est lui qui, entre autres travaux, aménagea les écuries du Régent dans l'ancien hôtel Colbert, au coin de la rue Vivienne. J'en parlerai plus loin.

La construction du Château-d'Eau que le duc d'Orléans fit élever, en 1719, sur les dessins de Robert de Cotte, doit être ici signalée à part, car ce petit monument, qui a orné la place du Palais-Royal pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1848, date où il fut détruit, ne faisait pas partie de l'apanage, il était indépendant du Palais. Ce qu'il coûta fut donc payé non par le prince, mais par le service des Bâtiments royaux. En le faisant ériger, le Régent poursuivit un double but : d'abord l'embellissement de la place sur laquelle se trouvait la façade de sa demeure, — ce qui était vraiment une nécessité, —

[1] [illegible] *Dictionnaire biographique et critique des architectes français* (1887, in-8°).

ensuite la régularisation du service des eaux, tant pour son usage que pour celui des habitants du quartier et surtout de l'Opéra, à chaque instant menacé d'incendie. La question de l'embellissement s'imposait d'autant plus que, depuis la destruction de l'hôtel Sillery, ordonnée par Anne d'Autriche, l'aspect de la place était loin de s'être amélioré. Des maisons nouvelles, dont la forme

Peint par Ant. Corrège — Gravé par Ph. Friere

JUPITER ET DANAÉ

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

irrégulière était le moindre défaut, en s'agglomérant peu à peu sur l'espace occupé jadis par les Quinze-Vingts, prolongeaient, à droite, de la façon la plus disgracieuse, la rue Saint-Thomas-du-Louvre, et s'avançaient sur la rue Saint-Honoré, en la rétrécissant à tel point que celle-ci n'avait plus de ce côté assez de largeur pour que deux carrosses y pussent aisément passer de front. A l'autre extrémité de la place, depuis la rue Froidmanteau, qui prenait naissance sur la rue Saint-Honoré, presque vis-à-vis la rue des Bons-Enfants, et se dirigeait vers le Louvre, ce n'étaient que bâtisses lépreuses, faisant face à l'Opéra. Enfin, dans l'axe même de la porte d'entrée du Palais-Royal, et à une distance de quatre-vingts mètres environ, trois ou quatre maisons particulières, plantées là comme au hasard, sans symétrie, masquaient la vue. Le coup d'œil, assurément, était sans agrément, et la place semblait à tous

si peu en harmonie avec la demeure du prince qui occupait la grande situation de Régent de France que plusieurs artistes prirent à cette époque l'initiative de proposer d'eux-mêmes des projets pour modifier cette partie du quartier. J'ai trouvé aux Archives nationales un de ces projets, et j'en donne ici (page 287) la reproduction. Le dessin est intéressant. Il porte la date de 1719. L'auteur, l'architecte Lenoir, suppose que la place du Palais-Royal, débarrassée des maisons qui l'obstruaient, se trouve former un quadrilatère régulier, et au milieu il imagine une haute pyramide disposée comme une fontaine. Le plan est bien combiné; mais sans doute on lui trouva un grave défaut, celui de pousser un peu trop à la dépense en un temps où l'argent était rare. Le duc d'Orléans se contenta du Château-d'Eau de Robert de Cotte, qui, tout élégante qu'en fût l'architecture, ne répondait pas tout à fait à ce qu'il eût fallu, car il laissait subsister l'irrégularité de la place; en outre, il était à moitié caché par une des maisons de la rue Saint-Honoré faisant face à l'Opéra.

Dans les papiers nombreux que la Bibliothèque nationale (Cabinet des Estampes) possède de Robert de Cotte, il y a le dessin original de l'artiste pour ce Château-d'Eau. Voici la description que donna du monument Piganiol de La Force[1] :

Ce bâtiment, dont l'architecture est en bossages rustiques vermiculés, est flanqué par deux pavillons de même symétrie, le tout ayant vingt toises de face. Au milieu est un avant-corps formé par quatre colonnes d'ordre toscan, qui portent un fronton dans le tympan duquel sont les Armes de France. Au-dessus sont deux excellentes statues, à demi couchées, qui sont de Coustou le jeune, et représentent un fleuve qui est la Seine, et une nymphe qui est celle de la fontaine d'Arcueil. Au bas de cet avant-corps est une niche surbaissée en coquille où est un robinet, ou la fontaine, au-dessus de laquelle est un marbre noir, où l'on lit : *Quantus effundit in usus!* Cette inscription non seulement n'a rien d'heureux, mais encore conviendrait infiniment mieux à un fleuve qu'à une fontaine : aussi fut elle plaisamment critiquée lorsqu'elle parut.

L'intérieur de l'édifice était aux trois quarts occupé par les réservoirs qui recevaient les eaux d'Arcueil et de la Seine. Le mécanisme de distribution nous a été conservé dans une série de plans descriptifs, qui donnent avec la plus grande précision les trajectoires des gros et petits tuyaux desservant d'eau de Seine ou d'eau d'Arcueil soit les appartements et le jardin du Palais-Royal, soit l'Opéra et les hôtels de la rue des Bons-Enfants, soit encore l'hôtel de la Monnaie, avec indication des regards et des robinets de retenue qui servaient à régler l'eau[2].

1. *Description de Paris*, édition de 1742, p. 156.
2. Archives nationales, 3e classe, Seine, 550. *Plan de l'ancien Palais Royal et des conduites de l'Opéra, [illegible] de la fontaine de la Croix du Trahoir et du Château-d'Eau pour la fourniture des [illegible] d'Arcueil et de rivière au Palais-Royal.*

Ce ne fut que cinquante ans après la construction de l'édifice de Robert de Cotte que la place du Palais-Royal fut enfin tracée en quadrilatère régulier et encadrée par des maisons d'un plan uniforme. Par lettres patentes du 7 août 1769, le roi ordonna la démolition des maisons existantes et leur reconstruction conforme au programme arrêté par l'architecte de la Ville, Moreau. Le *Registre des arrêts du Conseil d'État du roi,* qui est aux Archives nationales, contient, à la date du 5 mai 1770, une délibération

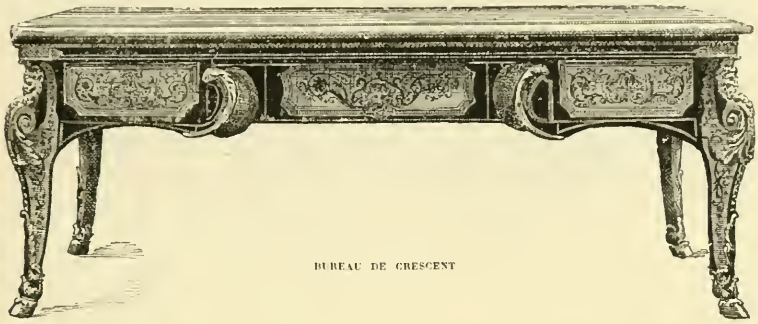

BUREAU DE CRESCENT

relative à ce sujet, ainsi que les dessins de Moreau qui doivent servir de modèles conformément à cet article de l'ordonnance royale :

Veut et entend Sa Majesté que lesdites maisons soyent exécutées en pierre et non en moellons, et que toutes les saillies, corps et décoration qui sont figurées auxdits dessins soient entièrement et rigoureusement suivies.

Les dessins sont accompagnés d'un plan très curieux, qui montre l'état exact de la place du Palais-Royal à cette date de 1770, et qui donne les noms des propriétaires des diverses maisons se trouvant alors à cet endroit[1].

La question des travaux faits au Palais-Royal durant la Régence ne comportant pas de plus longs développements, il convient de passer à la description des appartements. Toutefois, avant de nous engager dans le labyrinthe des chambres, des cabinets et des salons remplis de merveilles, il est nécessaire de dire ce qu'était la collection des tableaux et comment elle fut réunie par Philippe d'Orléans.

1. Archives nationales, E. 2460.

VIGNETTE DE COCHIN, GRAVÉE PAR SAINT-AUBIN
Pour le volume *Le Pierre gravé de Monseigneur le Duc d'Orléans*, par l'abbé de La Chau (1770)

LA COLLECTION DE TABLEAUX

L'histoire de cette célèbre collection, la plus complète qui ait été rassemblée en France avec celle du roi, n'a jamais été jusqu'ici racontée avec exactitude. Chose étrange! L'érudition moderne, si fine, si aiguisée, si alerte, qui, avec une infatigable ardeur et une pénétration souvent remarquable, a porté la clarté de ses investigations sur tant de points obscurs de l'histoire de l'Art, et qui s'attaque parfois à des sujets tout à fait secondaires, a laissé celui-ci enveloppé dans un mystère que des erreurs accumulées n'ont fait qu'épaissir. A chaque instant, s'impriment et se répètent, même dans les ouvrages de sérieuse critique, à propos de la galerie d'Orléans, les affirmations les plus fausses, les racontars les plus fantaisistes, passés à l'état de vérités incontestées uniquement par la force de l'habitude, et parce que, depuis une centaine d'années, on les a admis sans se soucier de les contrôler. Le sujet, cependant, est d'un assez vif intérêt, on l'avouera, pour mériter qu'un écrivain solidement documenté lui consacre quelque jour un livre consciencieux, dans lequel justice soit faite enfin de toutes les incroyables bêtises qui se transmettent depuis trop longtemps sur cette collection. Si l'on connaît mal, en effet, la manière dont le Régent forma cette glorieuse galerie, si l'on ignore à peu près totalement les vicissitudes qui subirent les tableaux au Palais-Royal durant la plus grande partie du XVIIIe siècle, en revanche, il circule sur leur dispersion, pendant la

Révolution, un récit des plus circonstanciés, lequel n'a qu'un malheur, c'est d'être à peu près complètement le rebours de la vérité. Pour faciliter la tâche de l'auteur du futur volume dont j'appelle de tous mes vœux la prochaine publication, et pour déblayer le terrain sur lequel il s'aventurera, je me contenterai de résumer les informations nouvelles qui se dégagent des documents que

Peint par le Titien — Gravé par J. Boulliard

PHILIPPE II ET SA MAITRESSE
(Tableau de la Galerie du Palais-Royal

j'ai découverts. En premier lieu, je dirai ce que révèlent les Archives du ministère des Affaires étrangères, la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, éditée par de Montaiglon, aussi bien que les inventaires inédits des ducs d'Orléans (de 1724, 1752 et 1785) sur les origines de la collection, les acquisitions successives du Régent et les transformations qui y ont été apportées par les héritiers de celui-ci. Je donnerai ensuite, dans le chapitre consacré à Philippe-Égalité, le contrat de vente authentique, indiquant d'une manière irréfutable les conditions dans lesquelles les tableaux quittèrent la France, ainsi que la liste de ceux qui restèrent à Paris, passèrent aux enchères ou bien furent recueillis par Lenoir pour le *Muséum*. Ces documents nouveaux dissiperont du moins les plus lourdes des erreurs qui sont généralement accréditées.

Les sources auxquelles on s'est contenté de puiser jusqu'à présent pour ce qui concerne les tableaux du Palais-Royal peuvent être ramenées à trois. La plus sûre est le petit volume publié en 1727 par Du Bois de Saint-Gelais et intitulé : *Description des tableaux du Palais-Royal, dédiée à Mgr le duc d'Orléans* (in-12 de 504 pages, chez Houry, « seul imprimeur et libraire de Mgr le duc d'Orléans »). C'est une sorte de catalogue qui avait été entrepris, comme il est dit dans la préface, sur les ordres du Régent, et qui contient la description détaillée de tous les tableaux de la collection, au nombre de 463. L'auteur en publia une seconde édition en 1737, sans modification, si ce n'est qu'il ajouta quatre tableaux que le Régent avait fait venir de Reims, et qui y furent renvoyés après sa mort[1]. Ce catalogue reste un document des plus précieux, car l'*Inventaire* manuscrit du duc d'Orléans, de 1723, qui se trouve aux Archives nationales, donne bien la nomenclature de tous les tableaux, mais sans les noms d'auteurs, de telle sorte qu'à défaut du travail du Du Bois de Saint-Gelais, leur identification offrirait les plus grandes difficultés. Il m'a donc servi de base non seulement pour établir une comparaison intéressante entre les prix d'estimation de chaque œuvre en 1724, 1752, 1785, et les prix de vente en Angleterre en 1792, mais encore pour contrôler tous les détails que j'ai pu recueillir sur leur dispersion. La seconde source à consulter sur la collection est le magnifique ouvrage publié par Couché, à partir de l'année 1786, intitulé : *Galerie des tableaux du Palais-Royal*, en trois volumes in-folio, et qui comprend 355 planches gravées par les premiers artistes de l'époque. Le recueil parut en livraisons. Il y en avait déjà trente mises en vente quand Philippe-Égalité, pressé d'argent, céda ses tableaux. Ce contre-temps n'arrêta pas Couché qui, heureusement, avait fait faire d'avance les dessins des planches. Mais la tourmente révolutionnaire fit suspendre la publication, qu'on ne reprit qu'en 1806. C'est à son achèvement que fut imprimée la préface, écrite par Croze-Magnan, dans laquelle on trouve un bref historique de la collection constituée par le Régent, travail établi sur des données incertaines, incomplètes, et d'après des traditions plus ou moins défigurées. On ne saurait y attacher une sérieuse valeur. Quant à la troisième source de renseignements sur les tableaux du Palais-Royal, elle est d'origine anglaise. C'est l'histoire de la vente faite par le duc d'Orléans en 1790, telle qu'elle est racontée par W. Buchanan dans son livre : *Memoirs of Painting with a chronological history of the importation of pictures by the great masters into England since the French Revolution* (London, 2 vol. in-8°, 1824). Tout ce qui a été écrit depuis sur ce

1. Ces quatre toiles étaient une *Descente de croix*, de Frédéric Zuccre (Zucchero), une *Nativité*, du Corrège, un *Volume tangere*, du Titien, et le *Lavement des pieds*, de Jérôme Mutian (Muziano). J'ai comparé [illegible] par [illegible] deux éditions de Du Bois de Saint-Gelais ; il n'y a pas d'autres changements. Bien que cette de 1737 comprenne 512 pages, au lieu de 504.

sujet vient de là. Nul érudit n'a eu encore l'idée de vérifier l'exactitude des faits, d'ailleurs en apparence très plausibles, avancés par Buchanan. Dans son *Trésor de la curiosité*[1], Charles Blanc les a réédités sans suspecter une minute leur authenticité, contribuant ainsi à fortifier la créance en laquelle on les tenait.

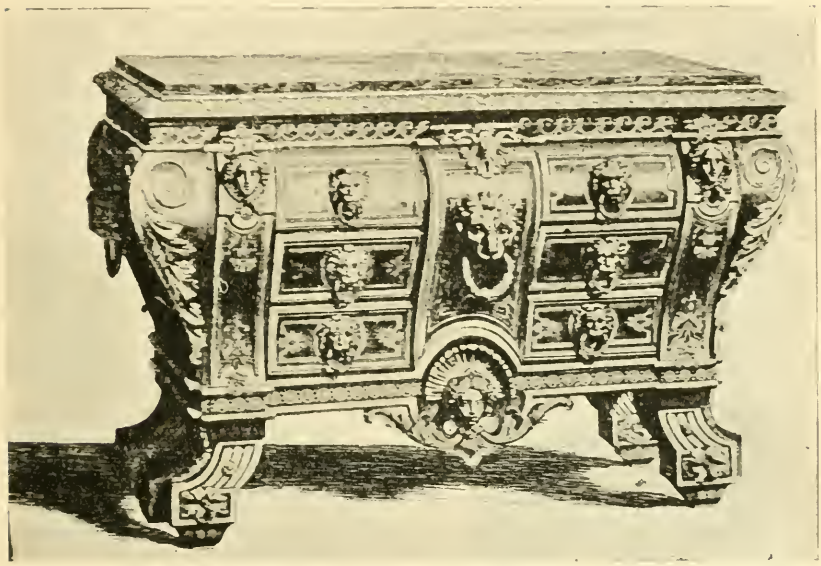

MEUBLE DE BOULLE (DESSIN DE L'ÉPOQUE)

On verra dans le dernier chapitre de ce volume ce qu'il en faut penser, et comment une simple pièce d'archive réduit à néant tout ce qu'on croyait savoir sur la vente en Angleterre. Sur ce point encore, la légende a pris la place de la réalité.

Ceci dit, voyons de quelle façon le Régent parvint à réunir sa merveilleuse collection de tableaux. Dès sa jeunesse, même avant son mariage, il commença à acquérir quelques toiles précieuses. Les conseils de Coypel, son goût vraiment éclairé pour la peinture le guidèrent. Il sut saisir avec discernement les bonnes occasions, soit à la mort des amateurs dont les cabinets étaient dispersés aux enchères, soit par des transactions amiables. Une de ses premières bonnes fortunes fut l'achat du *Saint Jean dans le désert*, de Raphaël, payé 20,000 livres au fils du président de Harlay. En 1703, il enleva du coup huit tableaux de la galerie Hautefeuille, parmi lesquels le *Moyse sauvé*, de Paul Véronèse; le

1. T. II, p. 147-155.

Saint Jérôme, du Dominiquin; un *Ecce Homo*, du Guide, un *Paysage*, d'Annibal Carrache. Un autre excellent cabinet, celui de l'abbé De Camps, dont Saint-Simon a parlé en si bons termes, lui fournit des œuvres telles que *la Vierge et l'Enfant*, de Raphaël; *Salmacis* et *les Laveuses*, de l'Albane; *l'Enfance de Jupiter*, de J. Romain; *la Présentation au temple*, du Guerchin. En revenant de sa campagne d'Espagne, en 1709, le duc d'Orléans rapporta la *Prière au Jardin des Oliviers*, de Michel-Ange, et il n'eut point de cesse que son compagnon, le duc de Grammont, qui, lui aussi, avait trouvé dans ce pays l'*Enlèvement d'Europe*, du Titien, ne lui ait cédé ce chef-d'œuvre. A partir de cette époque, le prince mit à augmenter sa galerie une passion extraordinaire, ne laissant passer aucune occasion favorable, lançant des limiers comme Crozat pour lui dénicher des morceaux de choix, visitant lui-même les collectionneurs de Paris, et sachant se faire céder ce qui lui plaisait. Il acheta ainsi 120,000 livres les *Sept Sacrements*, du Poussin, provenant de la célèbre collection de Chantelou, et les meilleures peintures du cabinet de de Launay, directeur de la Monnaie et beau-père de Robert de Cotte, que Pierre le Grand était allé admirer lors de son voyage à Paris, en 1717. Le *Ravissement de saint Paul*, du Poussin, et la *Vision d'Ézéchiel*, de Raphaël, viennent de là, ainsi que le *Saint François*, de l'Albane. Quiconque, parmi les familiers du prince, cherchait à lui faire sa cour, n'avait qu'à lui signaler quelque bonne acquisition de ce genre. Briguait-on une faveur, on savait par où le prendre. Par exemple, Raynand de la Sagette, greffier en chef du Parlement de Paris, convoite-t-il le brevet de conseiller d'État, il s'arrange pour que le Régent vienne voir sa petite collection de tableaux, rue Saint-André-des-Arts, et comme le duc en distingue quatre qui le séduisent particulièrement : « Permettez-moi, Monseigneur, de vous les offrir, » dit le malin greffier, qui obtint ensuite aisément son brevet. Le capitaine des Suisses du Palais-Royal, Nancré, qui était un homme de goût, veut-il donner à son maître un témoignage vraiment sensible de respectueux attachement, il lui cède toute sa collection, comprenant des toiles italiennes de premier ordre d'Annibal et Louis Carrache, de l'Albane, de Mola, etc. De même, les tableaux précieux dont le fameux chevalier de Lorraine avait orné son appartement du Palais-Royal, installé, comme on l'a vu plus haut, avec tant de luxe par Monsieur, passèrent, quand il mourut, en 1709, à Philippe d'Orléans, qui eut de cette façon la *Fuite de Jacob* de P. de Cortone; *Saint Jean l'Évangéliste*, du Dominiquin; la *Porteuse de cassette*, du Titien, etc. Un autre cabinet célèbre lui fournit encore plusieurs chefs-d'œuvre, celui de Seignelay, fils aîné de Colbert, dont il tira notamment l'*Abattement d'Hercule*, du Tintoret; *Moïse marchant sur la couronne de Pharaon*, du Poussin, *Lucrèce* et la *Madeleine*, du Guide; le *Portement de*

croix, du Dominiquin, etc. Après lui avoir apporté d'Italie les *Disciples d'Emmaüs*, de Paul Véronèse, l'habile Crozat négocia pour lui l'acquisition de toiles remarquées chez les collectionneurs de l'époque. A Tombonneau, président des Comptes, dont le magnifique hôtel, rue de l'Université, était plein de curiosités, il acheta quatre tableaux : une *Sainte Famille*, de Raphaël ; *le Bain de Diane*, une *Vénus* et *le Repos*, de Carrache ; à Penautier, receveur général des États du Languedoc, la *Samaritaine*, de l'Albane ; à milord Melford, la *Colombine*, de Léonard de Vinci ; la *Madeleine*, du Guide ; le *Paralytique*, du Bassan ; le *Cavalier blessé*, du Giorgione ; à M. de Ménars, beau-frère de Colbert, qui demeurait rue de Richelieu, une *Sainte Famille*, du Parmesan ; à de La Chataigneraie, l'*Invention de la vraie croix*, du Giorgione ; au duc de Vendôme, *Hercule étouffant des serpents*, de Carrache ; au maréchal d'Estrées, la *Prédication de saint Jean*, de l'Albane ; au duc de Noailles, la *Procession du Saint-Sacrement*, d'An. Carrache, et *David et Abigaïl*, du Guide ; à La Ravoye, receveur général de Poitiers, rue d'Anjou, une *Sainte Famille*, du Carrache ; à J. de Nouveau, surintendant des Postes, *Alexandre et son médecin*, de Le Sueur, etc. Chaque jour, la collection s'augmentait et envahissait les appartements du Palais-Royal, s'ajoutant aux œuvres que le Régent avait gardées lui venant de son père, et à celles qu'il avait recueillies provenant de Richelieu ou de Mazarin. De toutes parts, les tableaux lui arrivaient et les offres de vente. On lui en adressait de la province et même de l'étranger, qu'on cherchait à lui écouler. Quand le Régent mourut, les commissaires chargés de l'*Inventaire* trouvèrent ainsi au Palais-

PENDULE DE LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

Royal une vingtaine de peintures que réclamèrent les personnes qui en avaient proposé l'achat au duc, et qu'on dut restituer. Elles appartenaient à Mme de Ménars, à Crozat, à la ville de Reims, à divers inconnus.

Mais l'acquisition capitale du Régent, celle qui enrichit sa galerie des œuvres les plus glorieuses, ce fut celle des tableaux provenant de la reine Christine de Suède. L'histoire de cet achat est extrêmement curieuse et n'a pas jusqu'ici été racontée dans ses détails. Il fallut au duc d'Orléans plusieurs années de négociations compliquées avant de parvenir à ses fins. Aujourd'hui, grâce à la publication de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, on en connaît toutes les particularités.

La reine Christine de Suède avait réuni, au cours de sa vie, un grand nombre de remarquables peintures. Les plus belles lui venaient de la collection formée par l'empereur Rodolphe II, dont les Suédois s'étaient emparés en 1648, lorsque, sous les ordres du général comte de Kœnigsmark, ils avaient occupé Prague, et, usant du droit de conquête, ils s'étaient approprié sans scrupule toutes les merveilles accumulées dans le château de Hradschin. Christine prit les meilleurs tableaux, et, quand elle se résolut à quitter la capitale pour courir l'Europe, elle emporta ceux qu'elle préférait [1]. Elle mourut à Rome le 19 avril 1689, laissant un testament par lequel elle déclarait le cardinal Azzolino son légataire universel. Mais celui-ci ne survécut que quelques mois à son illustre amie, et les collections passèrent à un de ses neveux adoptifs (son fils, croit-on), qui n'eut rien de plus pressé que de chercher à les vendre. Il fit faire des propositions à Louis XIV. Le grand roi songeait alors moins à se laisser entraîner à ses prodigalités coutumières qu'à inaugurer une période de sévères économies, et, de Marly, il écrivit, le 16 septembre 1689, à notre agent à Rome, cette réponse laconique :

> ... Vous n'avez qu'à remercier le s^r Azzolin de sa bonne volonté, les dépenses que je suis obligé de faire à présent estant plus pressantes que l'achapt des meubles et tableaux de la reyne de Suède [2].

Plusieurs années s'écoulèrent. L'héritier d'Azzolino vendit en bloc pour 123,000 écus la magnifique collection de Christine de Suède, tableaux, tapisseries, meubles, statues, pierres gravées, à Don Livio Odescalchi, neveu du pape Innocent XI. C'est au moment du décès de celui-ci que le duc d'Orléans mit en campagne ses agents pour tâcher d'acquérir la précieuse galerie. Le marquis de Torcy entra d'abord en scène, en septembre 1713, mais les ouvertures qu'il fit restèrent sans effet. Puis c'est Crozat qui, en janvier 1715, va

1. Cf. *La Galerie de tableaux de la reine Christine de Suède*, par Olaf Grundlag, 1 vol. gr. in-8°.
2. Archives du ministère des Affaires étrangères, I 320, f° 87.

à Rome voir au palais de Dom Livio la fameuse collection et s'en montre enthousiasmé. Il écrit à cette date au duc d'Antin qu'elle est estimée plus de 200,000 écus romains (750,000 francs environ), et ajoute :

Je feray mes efforts pour acheter les tableaux affin de procurer à S. A. R. (le duc d'Orléans) une *quarantaine de tableaux* qui formeront le cabinet le plus

L'ENLÈVEMENT D'EUROPE, PAR PAUL VÉRONÈSE
(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

signalé de l'Europe, qui ne sauroit estre comparé en ce pays icy qu'à celuy de M. le duc de Modène, et constamment, en genre de peinture, ce sera un grand trésor pour la France.

Ce n'était pas quarante tableaux que comprenait la collection de Dom Livio, mais quatre cents. En effet, à quelques jours de là, le 6 février 1715, Crozat va de nouveau examiner la collection et constate qu'il n'y en a pas un nombre moindre. Il y avait bien des nudités parmi ces peintures. On avait mis des rideaux sur les plus indécentes. On trouvait là des Raphaël, des Corrège,

des Véronèse, des Titien. Crozat offrit à l'héritier de Dom Livio, le duc de Bracciano, 60,000 écus pour les tableaux, 13,000 écus pour les tapisseries et 50,000 écus pour le reste de la collection, c'est-à-dire les médailles, les statues, les meubles, etc. Mais le duc était un diplomate rusé et temporisateur. Il ne mit point d'empressement à accepter ces offres, usa de détours, demanda à réfléchir, prit son temps. Crozat se prêta d'abord à ce jeu, profita des loisirs que lui faisaient ces interminables négociations pour dénicher dans Rome quelques objets d'art à l'intention du Régent. Il acheta, entre autres choses, un buste antique et une figure de marbre, des camées, des médailles, des modèles en terre cuite de François Flamand et de l'Algarde. A la fin, il se lassa, fit une dernière proposition de 75,000 écus romains pour les tableaux et les tapisseries, ou de 37,000 écus pour vingt-cinq tableaux à prendre à son choix, et comme il ne put obtenir une réponse catégorique à ces offres, il se décida à s'en aller.

LE DIEU PAN, pierre gravée

De retour en France, il n'abandonna cependant pas la partie. On voit, en effet, dans la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, à la date du 16 mars 1717, une lettre de Poerson au duc d'Antin prouvant que l'acquisition des tableaux si ardemment désirés par le duc d'Orléans semblait à celui-ci bien près d'être conclue, car il faisait demander à un des sculpteurs français, Legros, installé alors à Rome, de prendre les mesures de quatre beaux Véronèse de la collection de Christine de Suède qu'il projetait de faire encastrer dans le plafond de la grande galerie du Palais-Royal que l'architecte Oppenordt était en train d'achever. Néanmoins, tout resta encore en suspens, et l'on parut renoncer définitivement à l'acquisition. Ce n'est que cinq ans plus tard, au mois de mai 1720, que le cardinal Gualterio, à la demande de Crozat, mit les ressources de sa fine diplomatie au service du Régent pour arriver à une solution. Ce ne fut pas facile. Dans son impatience d'avoir la collection, le duc d'Orléans avait commis quelques imprudences. Un des agents de Crozat, à Rome, un nommé Girard, avait reçu mission d'offrir au duc de Bracciano 90,000 écus pour les tableaux seulement, et, en outre, la somme de 3,000 écus que le duc « souhaitoit de mettre en poche en particulier et sans que personne le sçut ». Toutes sortes de difficultés étaient successivement soulevées. Tantôt on objectait que le pape ne

MÉCÈNE, pierre gravée

consentirait pas à laisser sortir d'Italie des tableaux de tant de valeur, et que, d'ailleurs, la nudité de la plupart produirait un scandale. « Est-ce pour cela qu'il tient à les garder? » répondit-on. Tantôt le duc de Bracciano augmentait

GRAND CABINET A INCRUSTATIONS DE CUIVRE, PAR BOULLE

ses prétentions, demandant 95,000 écus romains pour les tableaux, un supplément de pot-de-vin, et de garder les anciens cadres des peintures afin de pouvoir y replacer des copies. Jamais marchandage ne prit de pareilles proportions.

L'habileté du cardinal Gualterio eut raison de ces difficultés. Le 13 août 1720, il écrivit à Crozat qu'il était arrivé, enfin, à poser les bases du marché. Le duc d'Orléans avait, quelques jours auparavant, demandé au pape

d'intervenir et de laisser sortir les tableaux d'Italie. Il allait donc avoir cause gagnée. Cependant il reçut, à cette date, une communication qui aurait pu refroidir quelque peu son enthousiasme : c'était le mémoire d'un expert du nom de Guilbert, envoyé à Rome par Crozat pour vérifier l'authenticité des tableaux et donner son avis sur leur valeur. Ce Guilbert ne paraît pas avoir, au premier abord, été ébloui par l'éclat des chefs-d'œuvre de la collection de Christine de Suède. Soit qu'il n'ait pu les examiner que superficiellement, soit que les peintures fussent vraiment très mal éclairées, comme il le déclare, dans les appartements du duc de Bracciano, il parle avec tant de réticences de la qualité et même de l'authenticité de quelques-unes des œuvres les plus renommées qu'on croirait qu'il tend à déconseiller l'acquisition. Son Mémoire[1], assez court, est, d'ailleurs, écrit à la légère, et contient plus d'une inexactitude. Pourtant, il nous fournit quelques renseignements du plus grand intérêt sur l'état plus ou moins délabré dans lequel se trouvaient alors certains tableaux de la galerie de Christine de Suède, dont aujourd'hui on admire la surprenante conservation. Par exemple, il constate que le fameux tableau de la *Sainte Famille*, de Raphël, montre trois trous ou gerçures du bois sur lequel il est peint : au nez de la Vierge, à la main du saint Enfant et sous les pieds de saint Jean. Il trouve que les trois œuvres du Corrège, *Io*, *Léda* et *Danaé*, sont détériorées et ont beaucoup souffert; que l'*Amour bandant son arc*, du même peintre, n'est qu'une copie; que la *Transfiguration*, du Caravage, est « fort endommagée du côté droit et par le bas »; que les cinq cartons de Jules Romain, représentant les *Amours de Jupiter*, sont « un peu déchirez ». Au total, Guilbert n'en concluait pas moins que tous les tableaux qu'il avait pu examiner de près lui paraissaient « très originaux », et que la collection était des plus précieuses.

CICÉRON, pierre gravée

L'affaire de l'acquisition fut enfin terminée le 14 janvier 1721. Le cardinal Gualterio écrivit aussitôt à Crozat en lui envoyant le contrat de vente, en six articles, dûment signé et libellé en italien. Le prix fixé fut de 93,000 écus romains, c'est-à-dire 358,000 francs en monnaie de France, plus un pot-de-vin d'une dizaine de mille francs. Le paiement devait être fait en quatre mois, et il était stipulé que les agents du duc d'Orléans n'auraient le droit de décrocher les tableaux qu'après versement

MÉDUSE, pierre gravée

(1) Publié dans la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, 1895, t. V, p. 341.

Peint par Raphael — Gravé par J. Bouilliard

LA SAINTE VIERGE

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

intégral de la somme. Le peintre Poerson, directeur de l'Académie de France à Rome, fut chargé de présider à l'emballage. Il s'acquitta de cette tâche avec le plus grand soin. Il y avait, ainsi qu'il le dit dans une de ses lettres[1]

1. *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, 1896, t. VI, p. 85. Lettre du 16 septembre 1721.

au duc d'Antin, deux cent soixante tableaux qu'il fallut désencadrer avec de minutieuses précautions, étendre à plat sans les écailler, ou rouler. Quelques-uns étaient dans le plus fâcheux état, comme la *Sainte Famille*, de Raphaël, qu'on confia à un restaurateur de peintures très habile, Domenico, qui, sans pinceau ni couleur, seulement avec des stucs, boucha les trous nombreux de la peinture, et qui mena si bien l'opération, ajoute Poerson, que tous ceux qui ont vu cette œuvre « et la voyent présentement doutent quasi qu'elle aye été jamais gâtée ».

MÉDUSE, [illegible] de

Parmi les deux cent soixante tableaux de la collection, il y avait beaucoup de choses médiocres, douteuses ou même sans valeur. Mais une quarantaine d'œuvres étaient de premier ordre, notamment les suivantes :

ANDREA DEL SARTE, *Léda;* — A. SCHIAVONE, *Pilate qui se lave les mains;* — AN. CARRACHE, *Saint Étienne;* — CORRÉGE, *Noli me tangere, Io, Léda, Danaé, l'Éducation de l'Amour, l'Amour qui bande son arc, le Mulet, Sainte Famille, le Duc Valentin,* deux *Études;* — F. ALBANO, *Saint Laurent Justinien;* — GIORGIONE, *Saint Pierre, martyr;* — SCARALLINO, *les Pèlerins d'Emmaüs;* — H. GENTILESCHI, un *Homme avec un chat;* — PALMA LE VIEUX, *Vénus couchée, Hérodias* et un *Doge de Venise;* — JACQUES DU PONT, *Saint Jérôme;* — LE TINTORET, *les Ducs de Ferrare;* — J. A. REGILLO, *la Femme adultère;* — MICHEL ANGE, *Ganymède;* — BORDONE, *Sainte Famille;* — P. VÉRONÈSE, *l'Enlèvement d'Europe, la Mort d'Adonis, Mercure et Hersé, Mars et Vénus liés par l'Amour, Paul Véronèse entre le Vice et la Vertu, la Sagesse compagne d'Hercule, le Respect, l'Amour, le Dégoût et l'Infidélité,* quatre compositions plafonnantes; — P. RUBENS, *Thomiris, la Continence de Scipion;* — RAPHAEL, *Sainte Famille* et *Portrait d'un jeune homme;* — LE TITIEN, *la Vie humaine, Vénus à la coquille, la Maîtresse du Titien, Diane et Actéon, Vitellius, l'Esclavone, Vénus qui se mire, l'Éducation de l'Amour, Madeleine, Philippe II, roi d'Espagne, et sa maîtresse.*

SOCRATE, pierre gravée

Les peintures furent enfermées dans des caisses[1] et expédiées à Livourne, où un bâtiment français alla les prendre pour les amener au Havre. Elles arrivèrent à Paris dans les premiers jours d'octobre 1721. Le Régent fut au comble du ravissement.

Il ne devait pas jouir longtemps de ces chefs-d'œuvre convoités par lui pendant tant d'années et qu'il avait pu si difficilement conquérir!

[1] Il [illegible] dont huit étaient pour les tableaux et sept pour des dessins de maîtres [illegible] par le duc de Bourbon à Crozat qui se fusait payer de cette manière ses bons offices de [illegible] — Il ne [illegible] qu'un peu de champagne [illegible] avait dit à Crozat le cardinal Gualtieri.

AJAX ENLEVANT LE CORPS D'ACHILLE
Cornaline

L'AURORE CONDUISANT LES CHEVAUX DU SOLEIL
Agathe - onyx

HYACINTHE CHANGÉE EN FLEUR
Sardoine

PTOLÉMÉE - SOTER
Agathe - onyx

TÊTE D'UN FLEUVE
Sardoine

NÉRON
Agathe onyx

GLADIATEUR RUDIAIRE
Agathe-onyx

JEUX SÉCULAIRES SOUS DOMITIEN
Agathe - onyx

MERCURE
Cornaline

LÉDA
Agathe - onyx

BATAILLE ANTIQUE
Coquille

Cornaline

COLLECTION DES PIERRES GRAVÉES DU RÉGENT

Vendue en 1787 à Catherine de Russie par le Duc d'Orléans (Philippe-Egalité)

Actuellement au Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg

LES OBJETS D'ART, MÉDAILLES, CURIOSITÉS L'ARGENTERIE, LES TAPISSERIES

VIGNETTE D'AUG. DE SAINT-AUBIN
Pour l'ouvrage *Les Pierres gravées du duc d'Orléans*

L'inventaire des collections de toutes sortes que possédait le Régent remplirait plusieurs centaines de pages. On comprendra donc que je me borne ici à donner un simple aperçu de toutes ces richesses. Encore m'en tiendrai-je, pour rester dans le cadre de ce livre, à celles qui servaient à décorer le Palais-Royal.

La série des médailles et pierres gravées mérite d'être citée au premier rang. Elle ne comprenait pas moins de 1,467 numéros, c'est-à-dire plusieurs milliers de pièces, et était réputée comme l'une des plus importantes qui existassent, après celle du roi, à une époque où c'était une véritable fureur, parmi les amateurs, de collectionner des médailles. La mère du Régent avait commencé à la former. Au moment de son mariage avec Monsieur, Élisabeth-Charlotte apporta en France les belles pierres gravées réunies par Charles II, électeur palatin, son frère, et elle l'augmenta ensuite par ses acquisitions personnelles, par héritage ou par des dons, car elle se piquait sur ce point d'une certaine érudition, et on ne pouvait lui procurer un plus vif plaisir que de lui apporter quelques médailles et monnaies antiques. Son fils le savait et ne manquait pas les occasions de lui en offrir. L'excellente princesse écrit dans sa *Correspondance,* à la date du 14 juin 1715 :

Ce matin, entre huit et neuf heures, comme je me lavois les mains, mon fils est venu dans ma chambre et m'a fait un très beau présent. Il m'a donné dix-sept médailles antiques d'or, aussi belles que si elles sortoient de la Monnoie. Elles ont été trouvées près de Modène, comme vous avez pu le lire dans les gazettes de Hollande; il les a fait secrètement venir de Rome. Cette attention de sa part m'a fait le plus grand plaisir[1].

Un autre passage de sa *Correspondance* prouve que la princesse, quand il s'agissait d'enrichir sa collection, ne craignait pas de se départir de la rigidité ordinaire de ses principes. Elle raconte comment elle acquit de Mme de Verrue de magnifiques pièces :

J'ai profité, dit-elle, du vol qu'elle a fait au roi de Sicile, car elle m'a vendu 160 médailles d'or qu'elle a dérobées à ce prince. Je n'ai eu cependant que la

1. *Correspondance de Madame,* édit. Brunet, t. Ier, p. 169.

moitié des médailles qu'elle avoit volées au roi. Elle avoit aussi des cassettes pleines de médailles d'argent : tout cela a été vendu en Angleterre [1].

Les principaux graveurs du temps travaillèrent pour la duchesse qui, à sa mort, devait encore 5,000 livres à Roettier. Son *Inventaire* ne donne pas l'estimation de sa collection, qui fut plus que doublée par le Régent. Celui-ci confia la garde de ces trésors à l'abbé de La Chau, dont on connaît l'ouvrage superbement illustré de vignettes de Saint-Aubin et de planches représentant les meilleures pièces de ce cabinet; il fut publié aux frais du duc d'Orléans et intitulé : *La Collection des pierres gravées et médailles de Monseigneur le duc d'Orléans* (2 vol. in-4°). Au Palais-Royal, de luxueux médailliers, dont la description est donnée dans l'*Inventaire* inédit, dressé par Claude Gros de Boze, intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, contenaient ces raretés soigneusement classées. Les médailles antiques d'or formant une suite d'impériales romaines, étaient au nombre de 867. Pour elles seules, l'estimation monta à 35,000 livres. Il y avait une centaine de médailles d'or modernes, comprenant notamment un Louis XIII du coin de Warin, du poids de huit louis; seize médailles de l'histoire de Louis XV, enfermées dans un « panier couvert de moire bleue garni de galons d'or ». Les médailles d'argent antiques se comptaient par centaines. Quant aux pierres gravées, topazes, saphirs, grenats, hyacinthes, turquoises, améthystes, cornalines, agates de diverses formes et grandeurs, contenues dans des écrins de chagrin doublés de velours noir, elles étaient du plus haut prix. Parmi les boîtes à portraits, on en voyait quinze qui étaient en or, toutes émaillées, accompagnées de perles, rubis, diamants, saphirs, et ornées des portraits de princes et princesses de la cour. Il faut mentionner encore des figurines d'agate, des coffrets et des coupes d'or, des bijoux antiques, des cachets, des bagues, des tablettes à écrire, « quarrées et fermantes à clef, dont la couverture d'or émaillée est garnie de petits diamants et rubis, et le dedans plein de portraits en mignature de divers princes et princesses..., » etc. La prisée totale de la collection, à la mort du Régent, fut de 125,919 livres, se décomposant ainsi :

Médailles antiques d'or	35,000l 0s 0d
La coupe d'or, sans y comprendre son poids	300 » »
Médailles et monnaies modernes d'or	24,843 4 3
Médailles antiques d'argent	3,300 » »
Médailles et monnaies modernes d'argent	4,080 1 »
Médailles modernes d'étain	100 » »
Pierres gravées	51,085 » »
Autres curiosités de différente nature	7,210 » »
	125,919l 0s 3d

[1] Correspondance de Madame, édit. Brunet, t. I, p. 348.

La collection des médailles et pierres gravées du Régent se trouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, grâce à Catherine de Russie, qui l'acheta tout entière, en 1787, à Philippe-Égalité, lequel, harcelé par les créanciers, cherchait à faire argent de tout, sans aucun scrupule. Il allait mettre la collection aux enchères publiques. Déjà on venait de publier le *Catalogue des pierres gravées du Cabinet de feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, dont la vente publique sera indiquée dans les papiers publics* (à Paris, chez Barrois l'aîné, 1786, 1 vol. in-18), lorsque, par l'entremise de Grimm, l'impératrice Catherine fut informée de ce fait. Elle se hâta d'acheter au prince, moyennant la somme de 450,000 livres l'ensemble du cabinet. M. Maurice Tourneux a publié, en tête de son édition de la *Correspondance de Grimm*[1], l'acte de vente et les conditions dans lesquelles furent transportées à Saint-Pétersbourg ces admirables épaves qui font maintenant l'honneur du musée de l'Ermitage.

VÉNUS ET MARS SURPRIS PAR VULCAIN
Sardoine blanche

Les autres bijoux et curiosités que le Régent possédait au Palais-Royal étaient en tel nombre et d'une richesse si extraordinaire que l'on reste ébloui, à la lecture de leur inventaire, qui ne demanda pas moins de plusieurs vacations, en 1724. On les estima alors à un peu plus d'un million de livres, sans compter les pierreries; c'était peu si l'on songe à leur valeur artistique. On a vu plus haut la liste des tabatières que la duchesse d'Orléans possédait. Mais qu'est-ce que cela auprès de celles qui appartenaient à son mari et qui étaient toutes plus remarquables les unes que les autres! Les vieilles porcelaines de la Chine et du Japon, les jattes, les cabarets, les pagodes, les vases étaient innombrables. Les montres à répétition, les boîtes ornées de miniatures, les cristaux de roche, les caves à liqueurs splendidement décorées, les menus ustensiles de travail, ciseaux, compas, lorgnettes, en un mot une foule d'objets servant aux moindres usages de la vie, étaient d'admirables spécimens du goût charmant et spirituel de l'époque. Comment puiser dans cette liste interminable, et quel motif de mentionner ceci plutôt que cela? Dans l'impossibilité de donner

SOCRATE, cornaline

1. T. Ier, p. 7. — Il y avait 28 tiroirs contenant 1,468 pièces.

une nomenclature complète, je me bornerai à citer quelques articles pris au hasard pour montrer seulement à quels prix d'estimation étaient cotées alors ces petites merveilles d'art et de goût :

Tabatière d'or, ovale, sur laquelle sont les armes de M. le duc d'Orléans et de Madame, pesante 4 onces 3 gros, 315 livres. — Un couteau d'or dans son étui d'or, pesant 1 once 6 gros, 126 livres. — Deux montres d'or à répétition, l'une par Gaudron, l'autre d'Angleterre, avec leurs chaînes d'or, 1,000 livres. — Une tablette d'or émaillé de vert, avec des figures en relief, garnie de son esquille d'or, 226 livres. — Tulippe d'or émaillé, dans laquelle il y a un petit arlequin avec un petit diamant dessus, 160 livres. — Deux flacons, quatre petites boëttes, un œuf, un sifflet et une cuvette, le tout d'or, pesant 1 marc 1 once 2 gros, 594 livres. — Un petit flacon d'or, une petite boëtte en chapelle, la garniture d'un flacon, une petite boëtte ronde, le tout d'or, et deux petits cercles servant de pied à des flacons, 242 livres. — Un étui de chagrin rouge, dans lequel il y a six cuillères à caffé d'or, pesantes 5 onces 6 gros, 414 livres. — Une lorgnette d'yvoire, garnie d'or émaillé, dans un étui de chagrin, avec deux microscopes d'yvoire vert, garnis d'or, 80 livres. — Un étui de chagrain, dans lequel il y a deux loupes et six battons de cire, le tout garni d'or, 108 livres. — Trois tasses et trois soucoupes émaillées sur cuivre, garnies de vermeil doré, dans leur étui de velours vert, 450 livres. — Cinq portraits ou médailles, y compris un cœur de jade, dont trois garnis d'or, un d'argent et un enrichi de diamants, 200 livres. — Petit coffre d'ébène avec des mignatures et des glaces dans les dites mignatures, garni autour de moulures de bronze et de bandes de lapis et cornes peintes dans le goût du lapis, garni sur le dessus de quatre coins en cartouche avec des testes de Flore, et par leur milieu de quatre enfants et guirlandes de fleurs, le tout d'argent blanc, 200 livres. — Une écritoire d'écaille à marqueterie de cuivre et étain, garnie de son cornet, poudrier et cuvette, le tout couvert en argent, 125 livres. — Tabatière d'or quarrée, émaillée de couleur, 450 livres. — Tabatière d'écaille de forme piquée en éventail, garnie et doublée d'or, avec une peinture dedans, 700 livres. — Tabatière quarrée coulée d'or dessus, représentante une ruine et un paysage, garnie d'or, 550 livres. — Tabatière de chasse, garnie d'or en cerceau, 250 livres. — Soixante jetons d'argent, représentant les métamorphoses, 145 livres. — Cinq cents jettons d'or, pesans ensemble 18 marcs 5 onces et 4 gros, 13,741 livres.

Il n'y a pas lieu de poursuivre ici cette nomenclature; le court extrait qui vient d'être fait d'un inventaire, unique peut-être par le nombre et la valeur des objets d'art qu'il décrit, n'est donné ici qu'à titre d'indication.

Pour l'argenterie, le Régent en possédait une très grande quantité, car l'*Inventaire* en donne le détail et le poids, qui monte à 4,567 marcs, en y comprenant la vaisselle laissée par le cardinal Dubois (laquelle pesait 1,169 marcs) que le duc d'Orléans avait fait graver à ses armes. Aucune estimation n'accompagne l'énumération des pièces désignées. Il ne s'agit là que de l'argenterie de table. Encore n'y voit-on pas figurer les magnifiques

surtouts que Ballin exécuta pour le Régent. Ce célèbre orfèvre avait été chargé, à l'époque où il était question du mariage de Mlle de Beaujolais, fille du duc d'Orléans, avec l'infant d'Espagne Don Carlos, de faire une splendide toilette d'argent : c'était un des cadeaux de noces de son père. Le mariage n'eut pas lieu; mais, la toilette ayant été terminée, il fallut la payer : la note monta à 31,607 livres[1]. Qu'est devenue cette œuvre exceptionnelle? Elle ne figure pas dans l'*Inventaire*. Fut-elle, comme tant d'autres merveilles, envoyée à la fonte? En revanche, nous y voyons figurer quantité de flambeaux, de torchères, de bassins, d'objets divers servant dans les appartements et non confiés à la garde des officiers de la bouche, qu'il convient d'ajouter à la vaisselle de table. On trouve, par exemple, les articles suivants dans cette catégorie :

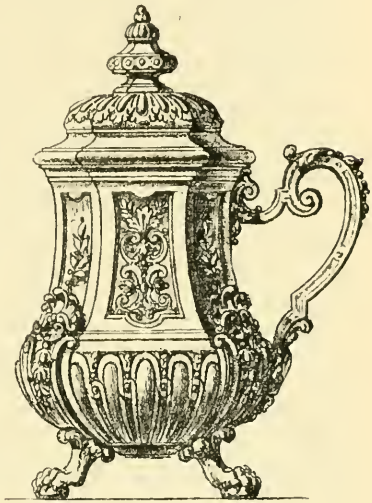

MOUTARDIER EN ARGENT

1511. Un bassin de bidet, deux moyennes cassolettes, une petite cassolette et deux soucoupes, douze flambeaux quarrez, quatorze flambeaux quarrez aux armes de la reine-mère, deux petits chandeliers, quatre grands chandeliers à tige à pans, deux bougeoirs, un porte-mouchette et sa mouchette, une écritoire garnie de son cornet, poudrier et sa sonnette, un cornet-poudrier et boette pour l'éponge, une lampe à esprit-de-vin, deux machines à quatre bobèches, caffetière, pesant le tout ensemble 159 marcs 5 onces, prisé à juste valeur et sans crüe à raison de 50 livres 9 sols 8 deniers le marc, la somme de 8,058 livres 8 sols.

1512. *Item,* deux petites quaisses quarrées, une caffetière à esprit de-vin, son réchaud, deux lampes, une palette, une boette ronde à caffé, une grande cuillère, un entonnoir, deux grandes caisses quarrées pour faire chocolat et caffé, sept cuillères de vermeil, pesant le tout ensemble 51 marcs, la somme de 2,574 livres 13 sols.

1513. *Item,* un étui à curedent d'or, pesant six gros, prisé à sa juste valeur et sans crüe, à raison de 735 livres le marc, la somme de 8 livres 18 sols 1 denier.

1514. *Item,* un huilier de table garni de toutes les pièces qui le composent, de vermeil doré, scavoir, la grande pièce qui pose sur la table, la pièce qui se pose au milieu, soutenue par quatre consolles, au milieu de laquelle est posée une figure de Baccante, deux sucriers, deux burettes, deux barils à moutarde, six bouchons de caraffe, quatre poivrières, six salves à coste, dix branches pour les bougies, pesant le tout ensemble 100 marcs 4 onces, et prisé à juste valeur et sans crüe à raison de 50 livres 9 sols 8 deniers le marc, la somme de 5,073 livres 11 sols 6 deniers.

1. État de la communauté de Ph. d'Orléans avec son épouse. — Archives nationales, R4, 1066.

1515. Deux grandes corbeilles à pans galbez, quatre moyennes corbeilles à pans, et deux petits bras de la garde-robbe de Mgr le duc d'Orléans, pesant 70 marcs 5 onces, et prisé à juste valeur et sans crüe, à raison de 50 livres 9 sols, 8 deniers le marc, la somme de 3,565 livres 7 sols 8 deniers.

1516. *Item*, une grande terrine couverte de forme ovale, dans laquelle il y a une grille, une grande marmitte et son couvercle, quatre casseroles à queue, deux moyennes casserolles sans queue, une petite casserolle ronde pour les compottes, un poëlon à longue queue, un réchaud, un gril, un pot à bouillon, un écumoir, une cuillère à dégraisser, une cuillère à pot, une lèchefrite et son arrosoir, le tout d'argent blanc, poinçon de Paris, pesant ensemble 139 marcs 4 onces et prisé à juste valeur et sans crüe à raison de 49 livres 9 sols 8 deniers le marc, comme vaisselle montée, revenant ladite quantité aud. prix à la somme de 6,902 livres 18 sols 6 deniers.

1517. *Item*, trente six assiettes de vermeil pesantes ensemble 86 marcs 4 onces, prisées à juste valeur et sans crüe à raison de 50 livres 9 sols 8 deniers le marc, revenant lad. quantité aud. prix à la somme de 4,370 livres 16 sols 2 deniers.

1518. *Item*, une grande soncoupe à pied, une saussière, un sucrier, une poivrière en nef, deux salliières à pieds à pans, trois cuillères à ragout, deux fourchettes d'entrée, le tout de vermeil, pesant ensemble 18 marcs : 908 livres 14 sols.

Tous ces objets, compris dans l'argenterie, se trouvaient dans les appartements du Palais-Royal. La vaisselle proprement dite était répartie dans les divers services et placée sous la responsabilité des personnes qui avaient à en faire usage pour les besoins de leur charge. Par exemple, l'argentier avait un total de 104 pièces, plats, assiettes, cloches, etc., pour la table des maîtres ou du commun, pesant un total de 594 marcs. Il y avait la vaisselle relevant spécialement des officiers de la Bouche, marmites, casseroles, pots à vin, pots à bouillon, plats ronds, compotiers, essais, sucriers, huiliers (55 pièces pesant 269 marcs 4 gros); la vaisselle du pâtissier de la Bouche, compotiers, assiettes de couvert, plats de forme particulière (13 pièces pesant 41 marcs); la vaisselle du perdeau, cuillères et fourchettes, aiguière, flambeaux (42 pièces pesant 62 marcs); la vaisselle de l'Échansonnerie, couvert du vin, flacons, etc. (30 pièces pesant 175 marcs); la vaisselle de la Panneterie, saucières, moutardières, cadenas, huiliers, salières, poivrières, tire-moelle, etc., soit en vermeil (157 pièces pesant 594 marcs), soit en argent blanc (178 pièces pesant 243 marcs); enfin, la vaisselle qui était réservée pour le service des princes et princesses dans les grandes occasions, en or et en vermeil (119 pièces pesant 215 marcs). Outre cette argenterie si variée et si abondante, dont l'affectation était rigoureusement réglée, il y avait au Palais-Royal ce qu'on pourrait appeler la grosse orfèvrerie, la vaisselle à tout faire, employée pour la Bouche ou pour le commun, marmites et casseroles de toutes formes, poêles à confiture, cuvoires, fourchettes et cuillères, flambeaux, etc. Celle-là

était divisée en trois séries, vaisselle blanche, vaisselle « godeironnée » et vaisselle de vermeil : la première comprenait 148 pièces et la seconde 106 pièces, pesant ensemble 1,285 marcs 8 onces 4 gros ; la troisième, 170 pièces, pesant

TAPISSERIE DE DESPORTES

111 marcs 9 onces. Brochant sur le tout, venait la vaisselle léguée au duc d'Orléans par le cardinal Dubois, qui ne comprenait pas moins de 85 pièces, plus sept douzaines d'assiettes rondes et six douzaines d'assiettes à pans.

Un mot, maintenant, sur les tapisseries. On a vu plus haut (p. 196) quel grand nombre de belles tentures Monsieur avait réuni au Palais-Royal. Son fils, bien entendu, les garda. Mais, dans le remaniement qu'il fit subir à la décoration de sa demeure, trouvant sans doute que celles-ci avaient un air vieillot et ne s'accordaient plus avec l'aspect nouveau de l'architecture d'Oppenordt, avec les boiseries claires, les lambris revêtus de glaces, il les relégua presque toutes dans son garde-meuble. Pour son goût particulier, il préférait les étoffes de

soie brodées d'or, de couleur cramoisi, pimpantes, chantantes, et ce sont celles-ci qu'on trouve à profusion dans ses appartements, comme chez sa femme. Les tapisseries de laine, à sujets, furent laissées seulement dans les parties du palais meublées à l'ancienne mode. Ainsi, la mère du Régent garda dans son appartement la tenture de l'*Histoire de Salomon*. L'ancienne chambre qu'occupait le duc d'Orléans, alors qu'il n'était que le jeune duc de Chartres, resta ornée de la tapisserie représentant l'*Histoire de César*. Celle de sa dernière fille était tendue de dix-sept tapisseries figurant l'*Histoire Sainte*, fabrique de Bruxelles. Il y en avait encore chez quelques-uns des officiers qui logeaient au Palais-Royal, comme M. de Coëllans, ou bien dans la salle des gardes : ces dernières n'appartenaient pas au Régent, mais au mobilier royal. Louis XIV, qui possédait une réserve considérable de tapisseries, en donna plusieurs fois à son frère, notamment la magnifique série de *Moïse*, du dessin de Poussin [1], ou bien se contenta de lui en prêter à certaines occasions, comme en novembre 1699, lors d'un séjour que le duc de Lorraine fit au Palais-Royal, où il lui envoya la tenture d'*Alexandre*, de Lebrun, pour décorer les appartements de son hôte.

Une comparaison intéressante que l'*Inventaire* des meubles du Régent permet de faire, c'est le prix d'estimation des tapisseries de Monsieur, aux deux dates de 1701 et de 1723. En vingt ans, quelques-unes de ces tentures bénéficièrent d'une plus-value extraordinaire. Par exemple, la série d'*Amadis des Gaules*, en cinq pièces, fabrique de Bruxelles, prisée 6,000 livres à la mort de Monsieur, monte à 29,000 livres à la mort du Régent; l'*Histoire d'Artémise* va de 6,000 livres à 16,000 livres; l'*Histoire de Jules César*, de 5,000 livres à 7,500 livres, etc. L'*Histoire de Moïse*, en six pièces, est cotée 14,500 livres; les *Jeux d'enfants*, de Raphaël, en sept pièces ornées des armes d'Angleterre, à 8,500 livres; l'*Histoire de Scipion*, en sept pièces, à 5,500 livres, etc. On comprend, d'après cela, que si la mode, au temps de la Régence, restreignit l'emploi des tapisseries à sujets, si répandu à l'époque précédente, ce n'est pas qu'on estimât moins ces œuvres d'art : seulement les dimensions des chambres étaient diminuées, et l'on avait pris le goût des décors plus aimables que solennels.

LA GALERIE D'ÉNÉE. — DESCRIPTION DES APPARTEMENTS

On a vu, au début de ce chapitre, quelles furent les constructions nouvelles exécutées au Palais-Royal sous la Régence, et les transformations apportées

[1] Guiffrey, *Inventaire général du mobilier de la Couronne*, t. I, p. 31.

ANTOINE COYPEL : ÉTUDE POUR LA DÉCORATION DE LA GALERIE D'ÉNÉE, AU PALAIS-ROYAL

« Junon commande à Éole de déchaîner les vents »

(Fac-similé du dessin original de l'artiste, conservé au Musée du Louvre)

alors à la distribution des appartements. Inutile de revenir sur ce point. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'aucune des descriptions publiées au XVIIIe siècle ne s'applique avec exactitude aux travaux de cette période. Piganiol de La Force, aussi bien que Blondel ou d'Argenville, n'ont rien connu du palais

Peint par Nicolas Poussin — Gravé par Duclos et Dambrun

LE FRAPPEMENT DU ROCHER

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

à cette époque. Ce qu'ils en disent se rapporte surtout à ce qu'on en voyait vers l'année 1752, c'est-à-dire au moment où le petit-fils du Régent chargea l'architecte Contant d'Ivry d'une réfection qui devint presque générale. Quand ils parlent de la décoration des galeries, de la division ou de la destination des chambres et cabinets, de l'ordre dans lequel étaient disposés les tableaux, etc., c'est à cette date seulement qu'ils se placent et non avant. Pour ce qui concerne l'époque où vivait le Régent, il n'existe point de documents précis, à part les pièces d'archives inédites signalées dans le présent livre. Des nombreux plans qu'on trouve à la Bibliothèque nationale dans les deux volumes de la *Topographie de la France* qui ont trait au Palais-Royal, pas un ne semble pouvoir être rattaché à la période s'étendant de l'année 1700 à 1730. Un seul comble cette inexplicable lacune, c'est celui qui figure en tête du gros in-folio, daté de 1751, que possède la Bibliothèque nationale, et qui a pour titre : *Plans*

des Bâtimens du Palais-Royal et des logements des officiers[1]. Il permet de se rendre compte des changements apportés au palais depuis la mort de Monsieur, et nous pouvons, grâce à lui, nous reconnaître dans le dédale des appartements, tels qu'ils étaient alors.

L'escalier principal était toujours, comme au temps de Richelieu, dans l'angle gauche de la deuxième cour. Après l'avoir gravi jusqu'au premier étage, on trouvait la salle des gardes, donnant accès sur deux enfilades de grandes pièces qui occupaient le corps central du palais : à droite, du côté du jardin, c'étaient des salons de réception, et à gauche, face à la rue Saint-Honoré, l'appartement de la vieille princesse Palatine. Les deux ailes du palais avaient reçu une destination très tranchée : à gauche, était logée l'innombrable foule des officiers de toute hiérarchie, les serviteurs, les parasites : à droite, se trouvaient l'appartement du Régent, sa chambre donnant sur la cour de la Bouche, la galerie des Illustres, qui n'en était séparée que par la *Chambre des Poussins* et qu'on avait diminuée de moitié, puis l'ancienne chapelle de Richelieu, transformée en cabinet, près duquel s'amorçait la galerie construite par Mansart, aboutissant sur la rue Richelieu. C'est dans cette galerie, divisée en plusieurs salons, que le duc d'Orléans avait placé sa collection de tableaux. C'est là également qu'étaient sa bibliothèque et son cabinet de travail. Au bout de la galerie de Mansart, il y avait le beau salon décoré par Oppenordt, que le Régent fit refaire deux fois en quelques années, et pour lequel il dépensa des sommes énormes. Puis, à droite du salon d'Oppenordt, le bâtiment se prolongeait par une galerie en retour, qui longeait la rue Richelieu et qu'on nommait la *Galerie d'Énée*. L'appartement de la duchesse d'Orléans, qui a été décrit plus haut, se trouvait, comme on sait, au rez-de-chaussée de celle-ci.

SARDOINE (CABINET DU ROI)

On pourrait, sans trop de difficultés, reconstituer à peu près, à l'aide de l'*Inventaire* de 1723, la physionomie de ces appartements, et en évoquer la somptueuse image. Les beaux meubles de Crescent, ornés de figures de bronze, tout remplace presque partout les cabinets un peu tristes de Boulle, dont les

[1] Cabinet des Estampes, V 9 a.

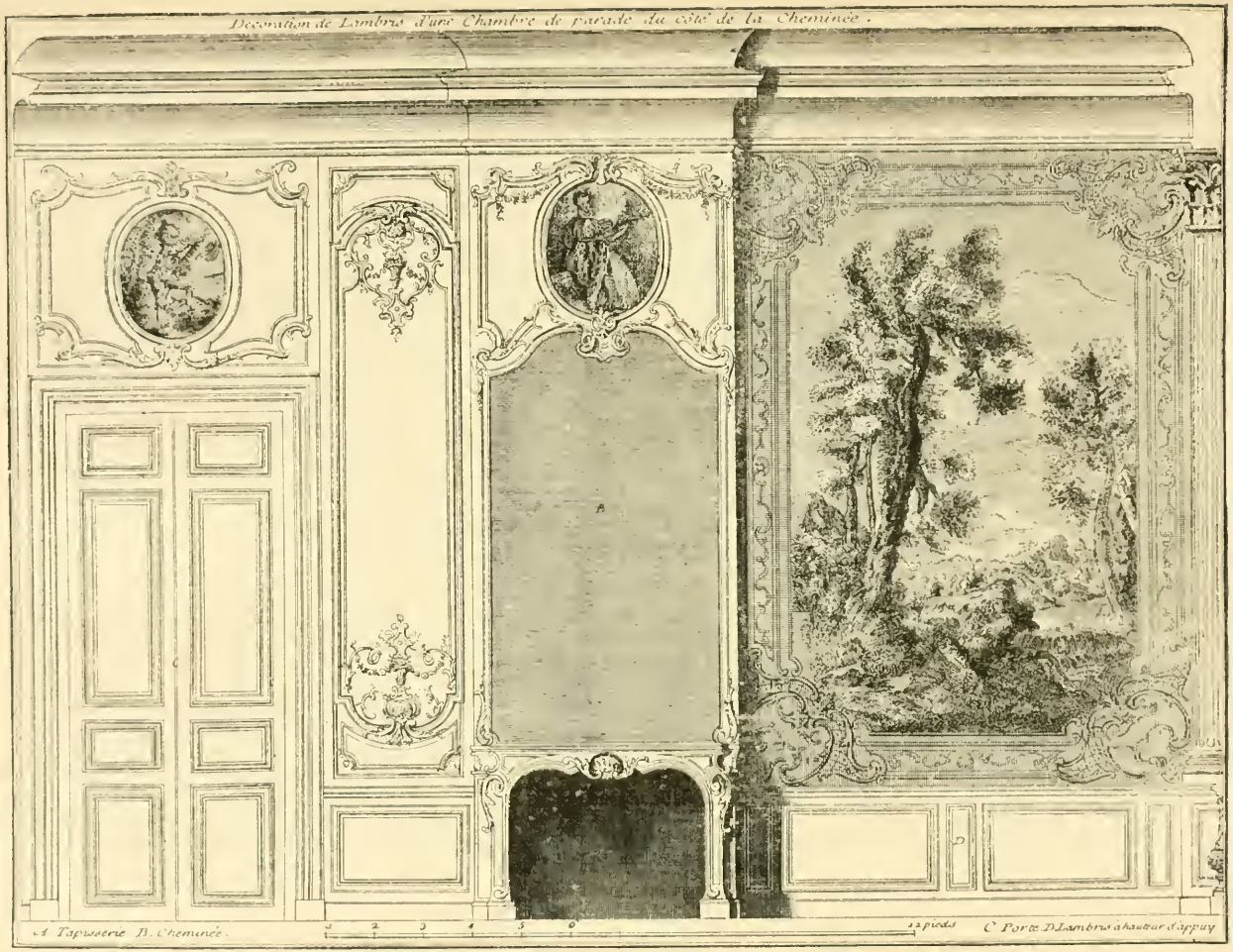

DÉCORATION DES GRANDS APPARTEMENTS

incrustations d'écaille et d'étain ont moins d'attrait que les marqueteries brillantes de son émule, lesquelles s'harmonisent à ravir avec l'éclat des étoffes soyeuses. Le Palais-Royal en est rempli. Bureaux, tables, commodes de toutes formes, consoles, bibliothèques dans la plupart des chambres d'apparat témoignent du talent ingénieux et fertile de ce célèbre ébéniste. Ces meubles sont généralement en bois d'amarante, plaqué de bois de violette, et leur décor de bronze doré, largement chantourné, s'exalte en chaude patine sur ce fond de sobre élégance. Ils ne sont pas dispersés, comme il arrive de nos jours, pour ainsi dire au hasard, dans toutes les parties des salons. Leur nombre est limité, et chacun est à sa place, jouant son rôle dans l'ensemble harmonieusement combiné, qui n'est plus symétrique et froid, mais reste encore soumis à une savante ordonnance. Pénétrons dans les appartements personnels du Régent. Après avoir traversé la salle des gardes et franchi la galerie neuve qui longe la rue Saint-Honoré, en passant au-dessus de la porte cochère, nous arrivons à sa chambre, celle qu'il occupait en dernier lieu, et qui, peu de temps avant sa mort, a été agrandie. Les ornements de sculpture et de dorure, les glaces et la disposition de l'alcôve en font une pièce toute charmante. L'alcôve qui renferme le lit est soutenue par deux colonnes dorées d'ordre composite, et fermée par une balustrade du même goût. Toute la chambre est tendue de soie cramoisie, formant panneaux encadrés de galons d'or. Le lit, à bas piliers de bois de noyer, est en forme duchesse, avec bonnes grâces, doubles pentes, dossier à l'impériale, chantourné, également de damas cramoisi avec franges, glands et houppes d'or[1]. Comme meubles, huit fauteuils, neuf pliants et quelques tabourets couverts de peluche cramoisie, un fauteuil de toilette, une petite table de nuit en bois de violette, deux grandes tables de bois sculpté et doré, avec dessus de marbre en vert Campan, une commode en forme de tombeau, plaquée de bois de violette et garnie de bronzes de couleurs, avec dessus de marbre Cerfontaine, enfin dix feuilles de paravent à coulisse, de damas cramoisi. La beauté de la cheminée répond à tout le reste. Elle est surmontée d'une haute glace cintrée, en deux parties; un autre trumeau de glace lui fait face, et un troisième, entre les deux fenêtres, achève de répandre dans la chambre de la grâce et de la gaîté. Au-dessus des portes sont placés des tableaux : *Philippe II et sa maîtresse*, du Titien; *Marie de Médicis*,

1. Le lit, avec les sièges, est prisé, dans l'*Inventaire*, 8,500 livres. Mais, de même que la duchesse d'Orléans, le Régent en possédait dans son garde-meuble plusieurs autres de rechange, qui étaient plus [illegible] tous également de damas cramoisi. Le prince avait évidemment une prédilection pour cette [illegible]. Un dais [illegible] en m. 3.35, de velours incarnat, avec bandes de broderie or et argent, qui [illegible] livres. Un autre (n° 3401), de velours cramoisi, garni de point d'Espagne, monté [illegible]. Un autre encore (n° 3411), de damas jaune de Gênes, garni de broderies, ornements, [illegible] d'argent atteint 19,600 livres. Celui-ci ne passa pas aux enchères après la mort du Régent, car sa veuve le garda pour elle.

Sneyders et *Lady Sneyders*, tous trois de Van Dyck. Un grand lustre, à six branches, descend du plafond, faisant scintiller ses cristaux, et pour que, la nuit venue, l'éclairage puisse être plus éclatant encore, six bras de lumière, en bronze doré, appuient chacun leurs trois branches plaquées aux murailles sur la tête grimaçante d'un bélier.

Continuons notre visite jusqu'à la partie du palais occupée de nos jours

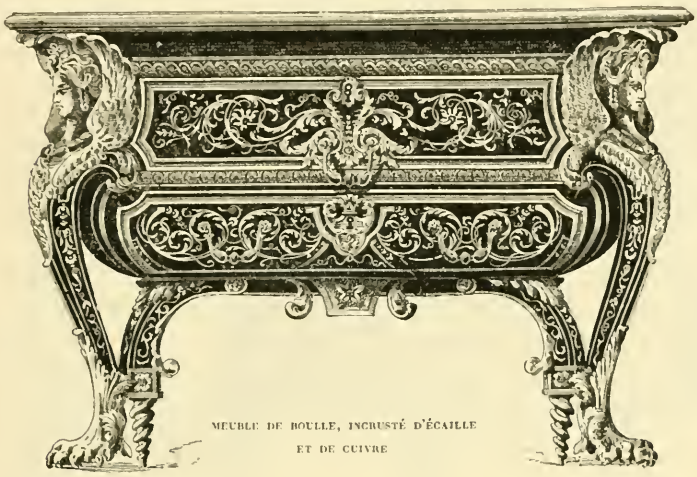

MEUBLE DE BOULLE, INCRUSTÉ D'ÉCAILLE ET DE CUIVRE

par la galerie de Nemours et le Théâtre-Français. Sans nous arrêter dans la pièce contiguë à la chambre du Régent, réservée au premier valet de chambre, tendue aussi de damas cramoisi, dont les meubles en bois de noyer, à pied de biche, sont d'une exécution très fine, passons par la *Galerie des Poussins*, où le damas cramoisi règne encore aux portes, aux fenêtres, et disparaît sous les tableaux représentant *les Sept Sacrements*. Nous trouvons ensuite la *Galerie à la Lanterne*, dont le plafond est vitré, ce qui est, à cette époque, une innovation jugée avec raison particulièrement favorable aux œuvres de peinture. Puis vient la *Salle du Conseil*, où toujours le damas cramoisi sert de fond resplendissant aux objets d'art, aux beaux meubles, aux tableaux de maîtres que l'on voit partout, jusque sur le trumeau de glace qui surmonte la cheminée. Au milieu est un magnifique bureau de six pieds de long, décoré de bronzes d'or moulu, sur lequel on admire une écritoire monumentale, plaquée de bois des Indes, garnie de cuvettes d'argent, et présentant dans son centre une précieuse coquille. Tout autour, des sièges, une vaste chaise longue à deux dossiers en bois sculpté et doré, trois ou quatre

écrans, un cabaret en laque de la Chine marqué aux armes d'Orléans. C'est là que le Régent reçoit les ministres et où l'on délibère sur les affaires de l'État.

Franchissons encore deux pièces, garnies de tableaux. Nous voici au bout de la galerie de Mansart, dans le grand salon donnant sur la rue Richelieu, décoré par Oppenordt. L'architecte favori du duc d'Orléans s'est complu à lui donner des effets singuliers de richesse et de lumineuses tonalités par les sculptures dorées des boiseries jouant avec les tentures de damas cramoisi, les marbres rares, les trumeaux de glaces superposées, qui atteignent à 148 pouces, c'est-à-dire à 4 mètres de hauteur[1]. Les tabourets et banquettes, qui sont rangés le long des murs, ont leurs pieds en forme de console, en bois sculpté et doré; ils sont couverts de tapisserie des Gobelins à fond d'or et à petit point (prisés 9,600 livres dans l'*Inventaire*). Un lustre splendide (prisé 5,000 livres), à douze branches, entièrement en cristal de roche, étale l'architecture de ses ornements rutilants, boules, vases, amandes, bouquets, et a pour pendants deux girandoles à seize branches, qui sont soutenues par une sorte de navire en bronze doré qu'escortent des naïades et des tritons. En face des fenêtres donnant sur la rue Richelieu, deux larges tables de marbre vert Campan, incrusté de brèche violette et de brocatelle, dont les pieds sont formés de douze gaines de bois sculpté, sont

CHAISE COUVERTE EN TAPISSERIE DES GOBELINS

1. Le pouce équivalait à [illegible] millimètres. Bien entendu, il s'agit ici de la réunion de plusieurs [illegible] des glaces mesurant plus de 2 mètres d'une pièce.

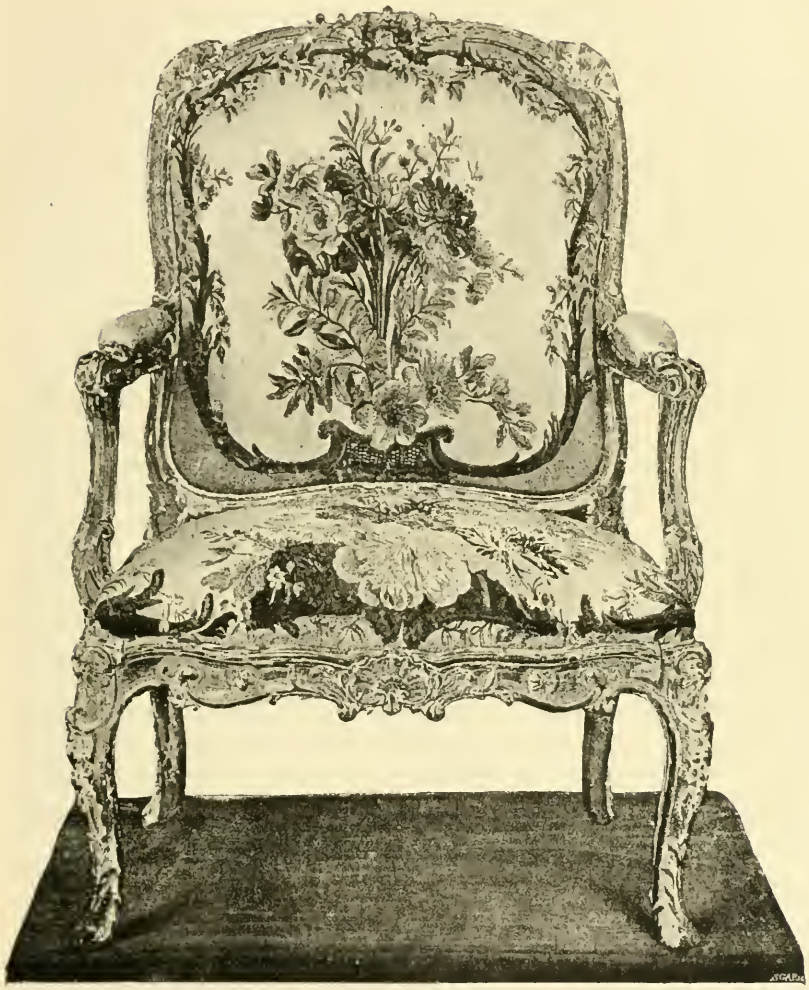

FAUTEUIL RECOUVERT DE TAPISSERIE DES GOBELINS (XVIIe SIÈCLE)

chargées d'objets d'art. C'est dans ce salon qu'on remarque les fameux bronzes, *le Taureau Farnèse* et *le Lion terrassant un cheval*, que Monsieur avait recueillis des collections de Richelieu et dont il a déjà été question[1].

1. Voyez plus haut, p. 68 et 203. La prisée de ces bronzes ne cesse de monter. Le *Taureau Farnèse*, estimé 400 livres dans l'*Inventaire* de 1701, va à 1.100 livres en 1723, et le *Lion terrassant un cheval*, coté 150 livres à la mort de Monsieur, va à 650 livres.

Point d'autres sculptures, car il est remarquable que, durant près d'un siècle et demi, les ducs d'Orléans n'en mirent pour ainsi dire point au Palais-Royal, bien différents en cela de leur illustre prédécesseur. En revanche, des tableaux à foison. Il n'y en a pas moins de vingt-sept dans ce salon d'Oppenordt, véritable choix de chefs-d'œuvre : d'abord, à peu près tous les Véronèses de la collection de Christine de Suède, dont les quatre toiles plafonnantes, placées au-dessus des portes *(le Respect, l'Amour heureux, le Dégoût* et *l'Infidélité)*; puis des Titiens, *Vénus et Adonis, l'Enlevement d'Europe, l'Esclavone, Vénus qui se mire, Persée et Andromède, l'Éducation de l'Amour*; deux merveilleux Rubens, *Thomyris* et *la Continence de Scipion*, etc. Un enchantement!

La *Galerie d'Enée* communique à cet éblouissant salon. L'ameublement en est pareil et tout aussi somptueux. Il comprend trente-six tabourets, six banquettes et quatre canapés, couverts de tapisserie des Gobelins « à fond d'or et à petit point de différente représentation »[1], trente-six girandoles de cristal, à six branches, et douze grandes torchères en forme de guéridons de bois sculpté et doré. Au milieu, trois belles tables, avec dessus en marbre sarancolin, sont chargées de bibelots. La décoration architecturale de cette galerie est composée de pilastres composites qui supportent une corniche dont la frise est ornée de consoles couplées, de trophées du plus grand effet. Au milieu, une cheminée monumentale, en marbre vert des plus précieux, avec ornements et groupes d'enfants en bronze doré portant des girandoles, se dressait, imposante. Les glaces, dont la dimension extraordinaire pour l'époque est un sujet d'étonnement, réfléchissent la clarté donnée par douze hautes fenêtres. Mais ce qui est surtout remarquable dans cette galerie, ce sont les peintures exécutées par Antoine Coypel sur la voûte et les lambris, dans lesquelles l'artiste a développé en quatorze tableaux les aventures d'Énée.

Voici les sujets figurés dans ces quatorze compositions :

1° Après la prise de Troie, Énée quitte cette ville, portant sur ses épaules son père Anchise et menant son fils Ascagne par la main ; — 2° Junon, voulant éloigner Énée de l'Italie, où elle savait que les destins lui promettaient un établissement, va trouver Éole dans les grottes où celui-ci tient les vents enfermés, et lui commande de déchaîner une tempête qui éloigne des côtes de l'Italie les vaisseaux d'Énée; — 3° Neptune, irrité contre Éole, ordonne à ce dieu d'arrêter la tempête et de calmer les flots, — 4° *L'Assemblée des dieux*. C'est la plus grande des compositions de Coypel. Elle occupe le centre de la voûte. Jupiter, au milieu de l'Olympe, entouré de toutes les divinités, est assis sur son trône, ayant Junon à ses côtés, tandis que Vénus vient le supplier en faveur d'Énée; — 5° Didon, dans le Temple, aperçoit Énée, — 6° Énée, qui avait résolu de s'établir à Carthage, est détourné de ce dessein

[1] La prisée de ce meuble est de 32,000 livres dans l'*Inventaire* de 1723.

ANTOINE COYPEL : DÉCORATION DE LA GALERIE D'ÉNÉE AU PALAIS ROYAL

Junon commande à Éole de déchaîner les vents

par Mercure, qui lui apporte les ordres de Jupiter; — 7° Didon monte sur le bûcher et se poignarde pour ne pas survivre à la douleur que lui cause le départ d'Énée; — 8° Énée descend aux Enfers, conduit par la sibylle Cumée, qui lui fait voir son père

Peint par Véronèse — Gravé par J.-A. Pierron

L'INFIDÉLITÉ

(Peinture plafonnante qui décorait le salon octogone, ou salon d'Oppenordt, du Palais-Royal)

Anchise et toute sa postérité; — 9° Embrasement, par ordre de Turnus, des vaisseaux d'Énée, que Cybèle métamorphose en nymphes de la mer; — 10° Au-dessus de la cheminée de la galerie, sur la voûte, est l'épisode de Junon excitant Turnus à faire la guerre à Énée; — 11° Jupiter donne ses ordres à Énée; — 12° Vulcain montre à Vénus les armes qu'il a forgées pour Énée; — 13° Mort de Pallas, fils de Nestor; — 14° Turnus, vaincu, est mis à mort par Énée.

Les peintures de Coypel furent détruites quand on abattit, à la fin du XVIIIe siècle, le bâtiment où elles se trouvaient. Mais on connaît ces composi-

tions par les gravures qu'en ont faites Nicolas Tardieu, Bernard Picard, Duchange, Surugue, Desplaces et Thomassin[1]. On peut aussi en avoir une idée par les très remarquables dessins et études que l'artiste exécuta en vue de ce travail et qui sont conservés au Musée du Louvre, dans des cartons non mis à la disposition du public et que, par une permission spéciale, j'ai pu consulter. Le présent volume contient des reproductions de quelques-uns de ces dessins jusqu'à présent restés inédits et, pour ainsi dire, à peu près inconnus. (Voyez p. 188, etc.) Ils sont extrêmement intéressants, et suggèrent sur le talent de Coypel un jugement plus favorable, à coup sûr, que sa peinture même, car l'artiste se montre là, en ces croquis pris sur nature et empreints d'un puissant souci de vérité, avec un sentiment de force, de grandeur simple et émouvante ou de charme délicat, qui disparaît dans ses compositions peintes, trop conventionnelles. Pour donner plus de piquant à sa traduction de l'*Énéide*, peut-être aussi pour plaire au duc d'Orléans, il imagina de figurer les dieux et les déesses sous les traits des personnages de la cour. En rapprochant et en comparant d'anciennes gravures, on en reconnaîtrait plusieurs, en effet. Mais si les grandes dames d'alors prirent plaisir à se laisser voir dans les costumes légers des divinités, en fières Junons, en blondes Cérès, en Vénus attendries, en nymphes languissantes, le résultat au point de vue de l'Art fut loin d'être heureux. Coypel fut ainsi entraîné à substituer l'accent individuel au caractère héroïque de la fable. Il prêta à l'Olympe d'Homère et de Virgile les manières de la cour déjà bien vieillie de Louis XIV, des gestes de théâtre, une afféterie ridicule. Quelques juges sévères osèrent dire qu'il avait fait, comme Scarron, une *Énéide travestie*[2].

Ce fut l'exception. Lorsqu'à la fin de l'automne 1703, Antoine Coypel découvrit l'*Assemblée des Dieux*, l'artiste recueillit un concert de louanges. Ravi du succès de son peintre, le duc d'Orléans lui fit présent d'un superbe carrosse à deux chevaux. Il y ajouta la pension de 3.000 livres dont il a été question plus haut.

LES ÉCURIES DU RÉGENT

On a vu que la princesse Palatine et la duchesse d'Orléans n'avaient pas leurs écuries dans le Palais-Royal, mais dans des hôtels qui l'avoisinaient. Celles de Monsieur se trouvaient dans le vieil hôtel La Roche-Guyon, rue des Bons-Enfants, qui, au dire de Piganiol, montrait « au-dessus de sa porte

1. Ces gravures font partie de la collection de la chalcographie du Louvre (n°s 915-926 du Catalogue).

2. Ch. Blanc, *Histoire des peintres*, t. II, École française, p. 14.

deux marbres l'un au-dessus de l'autre : sur le plus haut, on lisoit *Hôtel de la Roche-Guyon*, et sur le plus bas *Écuries de Monsieur* ». Jusqu'à quelle année son fils garda-t-il pour le même usage cette ancienne demeure? La question est plus intéressante qu'il ne semble au premier abord, car elle se lie à la solution du petit problème qui s'est posé au sujet des origines de la

Peint par P.-P. Rubens — Gravé par R. de Launay

THOMYRIS

(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

Chancellerie d'Orléans. En effet, c'est sur l'emplacement de l'hôtel La Roche-Guyon, devenu par la suite l'hôtel Montauban, que fut érigée cette dernière habitation. Or, les Comptes de dépenses du Régent nous apprennent que c'est au mois de juin 1719 qu'abandonnant ses anciennes écuries, le prince, pour en installer de nouvelles, acheta, au coin de la rue Vivienne et de la rue Neuve-des-Petits-Champs, l'hôtel Colbert, formé de la réunion des vieux hôtels Bautru et Vanel. La vente fut faite par la marquise de La Carte, qui le possédait depuis 1713, moyennant la somme de 280,000 livres, plus une chaîne d'or de 20,000 livres et 3,800 livres de supplément pour les peintures qui ornaient encore cette gracieuse maison, construite jadis par Le Vau[1].

Il y a là une date qui a son intérêt. Si ce n'est qu'en 1719 que le Régent renonça pour ses écuries à l'hôtel La Roche-Guyon, c'est que jusqu'à cette

1. Archives nationales : Succession du Régent, *Comptes de communauté*, etc. R4, 1066, feuillet 620 verso.

époque celui-ci était resté debout, et, par conséquent, ce ne serait pas exactement sur les lieux qu'il occupait que Boffrand aurait pu bâtir la Chancellerie d'Orléans. Il est permis de supposer, à la vérité, qu'après la mort de Monsieur, son fils aurait pu avoir ses écuries ailleurs; mais, comme il n'y a nulle indication de ce genre dans les archives de la famille d'Orléans ni dans les comptes que j'ai dépouillés, l'hypothèse serait toute gratuite. Raison de plus pour admettre la conjecture formulée plus haut, à savoir que la Chancellerie d'Orléans, ou plutôt la maison construite par Boffrand en 1704 pour la comtesse d'Argenton, dut être édifiée, sans doute, sur une partie seulement de la façade de l'ancien hôtel La Roche-Guyon.

Quoi qu'il en soit, l'immeuble acquis par le Régent pour y installer ses nouvelles écuries était dans un tel état de vétusté qu'il fallut y faire pour plus de 250,000 francs de réparations[1]. L'architecte Ju fut chargé de ce soin. Il parvint à tirer si bien parti de l'emplacement qu'on put y loger aisément les cent chevaux et les nombreux équipages du prince, sans compter le personnel[2]. Il existe aux Archives nationales[3] un plan très détaillé de cette construction, qui mesurait vingt-deux toises de large et quarante-cinq de profondeur. Dans une première cour était une remise pour les carrosses de grand luxe; dans une deuxième, beaucoup plus grande, se trouvaient les boxes pour les chevaux; une troisième, de douze mètres carrés environ, servait aux palefreniers pour les lavages et la toilette des équipages. Entourant ces cours, les bâtiments, qui comportaient un seul étage et un grenier, étaient occupés par les divers services, les chambres du personnel, la lingerie des pages, la sellerie, etc.

Les carrosses étaient de la plus grande richesse. On en pourra juger par la description des trois principaux que je donne ici, d'après l'*Inventaire :*

3800. *Item*, l'ancien *carosse du corps*, le dedans garni d'un velours de Venise cramoisi, chamarré d'une grande frange à teste brodée, coins et ovales de broderie dans le pavillon, un modet au garde franges, des frangeons dans les coutures, les poignées, cordons et tresses, le tout d'or; — deux coussins et un strapontin de même velours garni de frangeons et franges d'or; — quatre grands rideaux de damas cramoisi, garnis d'un large galon à jour et une teste double et dents d'or; sept glaces, les goutières bordées d'un large galon d'or, des galons larges dessous

[1] Ce chiffre est celui que donne l'architecte Legrand, lequel fixe à 38[illegible],[illegible]90 livres la valeur [illegible] par l'hôtel des écuries dans l'*Inventaire des biens du Régent*.

[2] On trouve, en effet, la note suivante dans l'*État de ce communauté* (Archives nationales, R[illegible], 1066, [illegible]) : « La somme de 16[illegible],[illegible]20 livres 9 sols 9 deniers payée au sieur Ju et à lui ordonnée à [illegible] qu'il a eu fait pour la construction des Écuries de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, [illegible] suivant les arrêtés de son mémoire et l'ordonnance accordée sur ces arrêtés par S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, laquelle somme a été payée au sieur Ju, suivant l'acte du [illegible] »

[3] Archives nationales, [illegible], S 6[illegible], [illegible], n° 301.

tous les clous tant dehors que dedans; — toutes les fontes dorées d'or moulu, garnies de quatre ressorts à doubles coins; — monté sur un train garni de ses suspentes et d'une housse de siège chamarré d'un large galon et frange d'or, 4,000 livres.

3801. *Item*, le *carosse des Entrées*, garni de velours bleu, chamarré de franges et broderie d'argent à l'impérialle, les galons de toutes les coutures et dessous les clous, cordons et tresses, le tout d'argent filé; — deux coussins, un strapontin de même velours brodé et franges d'argent autour des pentes; — quatre rideaux de

PLAQUE D'UN CEINTURON DE CHASSE AU XVIIIe SIÈCLE EN ACIER REPOUSSÉ, CISELÉ FONDS DAMASQUINÉS D'OR

(Collection de S. A. I. le grand-duc Wladimir)

damas blancs bordez d'argent; — deux mattelas de damas dessous les coussins, les dessus lesquels sont doublez aussi de damas; — sept glaces, les gouttières bordées d'un large galon d'argent; — tous les clous gros et petits, pommes, fiches, loquets, ornements des ressorts, boucles des suspentes, chutes des quatre coins dudit carrosse et ornemens du dossier, le tout de fonte argentée d'argent hâché; — le bois dudit carrosse tout sculpté, et argenté d'argent bruni, monté sur un train et équipé de suspentes, les sculptures des montants argentées d'argent bruni, les fusées des arcs et arcboutans de fonte argentée; — une housse de serge de velours pareil au dedans, chamarré de broderie et franges d'argent; — ledit carrosse emballé d'une housse de toille cirée doublée de frize, six harnois, brides, guides et rennes de soye bleue et argent semé sur tous les cuirs de fleurons, boucles de fonte argentéez d'argent hâché, prisé la somme de 8,000 livres.

3802. *Item*, la *calèche de ville*, garnie de velours vert, une frange et broderie d'or à l'impérialle, les galons de coutures et de dessous, les clous, cordons, tresses et bordés, d'or filé; — un coussin de même velours, à la pente duquel il y a une frange d'or; — quatre rideaux, de gros de Tours vert brodé d'or, un mattelas dessus le coffre de gros de Tours brodé d'or, les gouttières bordées d'un large galon d'or; — les gros clous, pommes, fiches, loquets, ornements des ressorts, boucles des suspentes de fonte dorée d'or moulu, un galon d'or dessous tous les clous, trois

glaces; — monté dessus son train garni de suspentes; — une housse de cocher de même velours garni d'or, prisée la somme de 4,000 livres.

Je ne passerai pas en revue les autres voitures, et me bornerai à mentionner, parmi les objets inventoriés dans les écuries, deux magnifiques selles à la royale, de velours cramoisi brodé d'or, dont les pommeaux étaient d'un travail d'orfèvrerie vraiment extraordinaire : elles étaient estimées 6,000 livres. Les chevaux, au nombre de 106, ne furent prisés que 21,300 livres, c'est-à-dire 200 livres par animal, ce qui n'est vraiment pas beaucoup. Quelques années plus tard, le petit-fils du Régent, Louis-Joseph d'Orléans, qui eut la passion des chevaux, en posséda de toutes sortes, qu'il baptisa des noms les plus pittoresques; mais ils furent estimés, comme on le verra, un tout autre prix!

CHEVAL DE SELLE, A LONGUE QUEUE, AU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE VIII

LE MOINE DE SAINTE-GENEVIÈVE : LOUIS D'ORLÉANS

(1723-1752)

Portrait de Louis d'Orléans, fils du Régent. Son éducation, sa jeunesse, son mariage. — Les familiers du Palais-Royal en 1730. Dissensions intérieures. — Sur quel pied le nouveau duc d'Orléans règle sa maison. Ses livres de comptes et le registre de ses charités : curieux placets qui lui sont adressés. — Ses fournisseurs : l'orfèvre Germain, le gainier Galluchat, etc. — Il fait refaire le jardin du Palais-Royal en 1730. — Ce prince va demeurer à l'abbaye de Sainte-Geneviève en 1741 : véritables motifs de sa retraite. — A-t-il réellement brûlé par piété certains tableaux de la galerie du Régent? Erreur répandue à ce sujet. — Son installation à l'abbaye. — Tableaux qu'il se plaisait à copier. — Sa chambre à coucher. — Son laboratoire. — Sa bibliothèque. — Son testament. — Son *Inventaire*.

Le Régent n'eut qu'un fils, Louis d'Orléans, connu surtout pour sa dévotion, ses goûts d'érudition scientifique et, enfin, par sa retraite au couvent de Sainte-Geneviève, où il mena pendant les dix dernières années de sa vie une véritable existence monastique. C'est une figure complexe, maladive, bizarre, insuffisamment étudiée jusqu'ici par les historiens auxquels les documents ont fait défaut, qui mériterait cependant d'être remise à son point et sous ses vraies couleurs par un analyste rigoureux. Je n'ai, dans ce livre, qu'à m'occuper des actes de ce prince qui concernent le Palais-Royal. Cela se réduit à peu de chose. Toutefois, les pièces d'archives inédites que je vais avoir à citer redresseront quelques erreurs commises à son sujet et fourniront des indications nouvelles, assez curieuses, sur cette singulière physionomie.

Quand la mort de son père le mit en possession du titre et des biens du duc d'Orléans, le jeune prince avait exactement vingt ans. C'était un frêle garçon, de figure pâle, à la tournure élégante, de traits réguliers, mais taciturne, un peu ombrageux, n'ayant ni énergie ni forces physiques. Son enfance s'était écoulée au Palais-Royal sans que sa mère essayât de corriger par une éducation virile la débilité de ce tempérament, ce qui irritait intérieurement sa grand'mère, Élisabeth-Charlotte, laquelle écrivait :

Selon moi Madame d'Orléans élève son fils d'une façon trop délicate, mais je ne veux donner là dessus aucun conseil, car s'il tomboit malade, on en rejetteroit la faute sur moi[1].

Ce pauvre petit duc de Chartres ne cultivait qu'un seul exercice : la danse. Il lui arriva une fois de vouloir jouer à la paume; il en éprouva une telle fatigue que tous ses membres en furent agités et qu'il fallut le mettre au lit. Cela n'empêcha pas qu'à seize ans il courait déjà aux bals de l'Opéra et s'y laissait enjôler, ainsi que nous l'apprend Madame, dont l'anxiété était grande à l'endroit de son petit-fils :

Il est, dit elle, dans ce maudit bal de l'Opéra, tombé dans les mains des filles de l'Opéra : vous pouvez facilement vous imaginer ce qu'elles lui ont appris; il est maintenant comme un animal échappé. Lorsque sa mère s'en plaint à son père, il rit à s'en rendre malade. La chose cependant n'est pas du tout risible, car, avec ce genre de vie, ce garçon, qui est délicat, se tuera le corps et l'âme; ce n'est que trop certain.

Et la vieille grand'mère, pleine de tendresse et d'espérance, ajoutait un détail intime sur ce que rapporta son petit-fils de ses belles équipées :

Il y a d'autres choses qui ne valent pas mieux, mais qui ne peuvent s'écrire... Le sous-gouverneur de mon petit fils, qui est un homme fort vertueux, est tellement affecté que je crains qu'il n'en perde la vie[2].

Ailleurs, elle écrit encore : « Cette grande p..... de Polignac a voulu séduire le duc de Chartres[3]... » Tout ceci et d'autres faits encore prouvent assez que si Louis d'Orléans termina sa vie dans la dévotion extrême, il ne débuta pas précisément dans l'abstinence, comme on s'est plu à le répéter. Il avait dans les veines du sang de la Montespan et ces mêmes germes de folie qui détraquèrent la cervelle de ses sœurs.

Son père, quoi qu'on en ait dit, ne négligea pas son éducation. Il lui avait

1. *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, 14 septembre 1718, édit. Brunet, t. Ier, p. 466. Le prince avait alors quinze ans.
2. *Correspondance*, 9 décembre 1719.
3. *Ibid.*, t. II, p. [illegible]

LOUIS, DUC D'ORLÉANS, FILS DU RÉGENT

(Gravure de P. Drevet d'après le portrait qui est aujourd'hui au Musée de Versailles)

donné pour gouverneur le marquis de Chiverny, dont la femme occupait déjà des fonctions analogues auprès des princesses ses sœurs; puis, comme précepteur, le vertueux abbé Montgault. Pour secouer l'apathie naturelle du jeune homme, dont le caractère sournois l'inquiétait, et afin de lui ouvrir l'esprit aux affaires, il le fit admettre au Conseil de Régence, en 1718, alors qu'il n'avait pas quinze ans, et ensuite au Conseil de la Guerre. On rétablit pour lui, en 1721, la charge de colonel général de l'infanterie. Ces diverses faveurs chatouillaient agréablement l'amour-propre de l'adolescent, car il était ambitieux, et sa mère lui soufflait de son orgueil. Mais ses talents n'étaient pas à la hauteur de ces diverses situations. Vainement, pour mieux travailler et s'isoler, il acheta, en 1721, sur sa cassette particulière, une petite maison à Ménilmontant, joignant le parc de Bagnolet. Il acquérait des connaissances sans que son intelligence s'élargît. Un jour, en pleine assemblée au Palais-Royal, le Régent, impatienté, lui dit : « Sachez, mon fils, que vous ne serez jamais qu'un honnête homme! » C'est à quoi, en effet, il se résigna, à la fin, mais non sans dépit, et après avoir tout fait pour jouer un rôle.

Il s'y essaya sans tarder. Poussé par sa mère, l'impérieuse duchesse douairière d'Orléans, qui se consola de son veuvage en prenant vite les rênes du commandement au Palais-Royal, il s'efforça de se glisser dans la confiance du jeune roi Louis XV. Mais la place était prise et bien gardée par un adversaire habile, un Condé, Monsieur le Duc. La lutte s'engagea aussitôt entre eux, et dura des années. Le nouveau duc d'Orléans vit d'abord restreindre l'état de sa maison par le roi, qui rendit à ce sujet, le 6 janvier 1724, une ordonnance où il était dit que, par égard pour la mémoire du Régent, on aurait désiré continuer à son fils le privilège du même train, mais que l'ordre de tout temps établi pour les princes du sang obligeait de ramener le nombre des officiers de celui-ci à un chiffre conforme à sa situation. En conséquence, il n'était autorisé à garder qu'un personnel de 266 officiers, dont l'état fut stipulé[1]. D'autres vexations suivirent celle-ci. Sa mère voulut le marier et lui imposa son choix. Il avait jeté les yeux sur Mlle de La Roche-sur-Yon. Mais elle n'en voulut pas. Elle se fit apporter par d'Argenson tous les almanachs, et chercha quelle princesse pourrait convenir à son fils. Elle trouva la princesse Jeanne de Baden-Baden, et, sur-le-champ, expédia en Allemagne Gangis, homme de confiance et valet de chambre de feu son époux, avec mission de lui faire un rapport. Le rapport fut bon. Madame d'Orléans envoya alors d'Argenson pour faire officiellement la demande préliminaire[2]. Mais Monsieur le Duc prétendit que le roi — c'est-à-dire lui-même — devait être au

[1] *Mercure de France*, janvier 1724, p. 149.
[2] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. IV, *passim*.

préalable consulté sur ce mariage, déclarant que, sans cela, il n'y aurait point de cérémonial. La querelle s'envenima, et il fallut que le roi s'employât de sa personne pour y mettre un terme. Le mariage eut lieu le 14 juin 1724, par procuration. Ce fut le propre frère de la princesse qui représenta le duc d'Orléans. Celui-ci partit du Palais-Royal le 12 juillet pour aller au-devant de sa femme; il la rencontra à deux heures de Châlons, au château de Sarry, maison de plaisance de l'évêque de Châlons, qui avait organisé une superbe réception, et bénit le jeune couple, après souper, entre onze heures et minuit. Le lendemain, quoique ce fût un vendredi, lit-on dans la relation inédite d'où sont tirés ces détails, la table du prince fut servie « en gras et en maigre » par dispense spéciale de l'évêque, « qui scavoit combien en pareil cas le maigre est contraire »[1]. Le duc d'Orléans sut plaire à la princesse. C'était à cette époque un charmant cavalier. On peut en juger par le buste qu'a fait de lui, au musée de Versailles, Crescent, lequel n'était pas seulement un grand ébéniste, mais un sculpteur de valeur, et semble avoir gardé auprès du fils du Régent tout le crédit dont il avait joui au temps du père, car on trouve constamment son nom durant la période de 1725 à 1740 sur les états de dépenses de la Maison. Cette effigie, complétée par une superbe peinture, également à Versailles, nous montre le prince dans son élégance et son insignifiance, la figure un peu plate, les yeux à fleur de tête et bridés, la bouche petite, le nez fin, la taille bien prise. Sa femme, qui comme lui n'avait que vingt ans, était la douceur même et la grâce[2]. Aucune union ne paraissait mieux entourée de garanties de bonheur, quand, deux ans plus tard, elle fut brisée par la mort.

CROQUIS ORIGINAL D'UN COIN DE SALON
par Moreau le Jeune (XVIIIe siècle)

La jeune duchesse d'Orléans succomba le 5 août 1726, en donnant le jour

1. *Histoire de Louis, duc d'Orléans*, manuscrit inédit par le sieur Neel. Archives nationales, MM. 847. Cette biographie fut présentée à Louis-Joseph d'Orléans, en 1752, pour être imprimée. Mais on se contenta de donner une gratification à son auteur, dont le travail fut oublié sans doute dans les archives de la famille d'Orléans.

2. Le portrait de la princesse Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, duchesse d'Orléans, a été peint par Belt en 1715; il est à Bastadt. Une copie en a été faite pour le musée de Versailles par Alloys.

à une fille qui ne vécut que vingt et un mois. On a raconté, à propos de cette fin cruelle, d'après des *Mémoires* apocryphes, une dramatique histoire de voyage à Versailles, où l'accouchement, pour obéir aux règles de l'étiquette, aurait dû avoir lieu. Mais ce récit n'a point un caractère d'authenticité. Il est contredit par les détails que fournit le manuscrit de Néel, conservé aux Archives nationales, sur les derniers moments de la malheureuse princesse, les hommages funèbres qui lui furent rendus, et le cérémonial de l'enterrement au Palais-Royal.

Cette mort plongea le duc d'Orléans dans le plus sombre désespoir. Un tel coup ébranla sa raison. A partir de ce moment, pour faire diversion à sa douleur, il se lança dans les études arides des textes de l'Histoire Sainte, et commença à se livrer à des pratiques outrées de dévotion. Toutefois, il ne songeait pas encore à se retirer du monde et conservait l'espoir d'avoir une part de direction dans les affaires de l'État. Jusqu'à la fin de l'année 1737, il fut entretenu dans l'illusion que le roi l'appellerait au pouvoir et que le cardinal de Fleury avait des vues sur lui. Il faut lire dans les *Mémoires* de son chancelier, le marquis d'Argenson, par quelles alternatives de convoitises et de dépit ce prince falot passa durant cette période. Était-il fou? Son valet de chambre, Gauthier, affirmait que oui et qu'on allait voir bientôt son maître « courir les champs ». Avait-il seulement la cervelle détraquée par des études au-dessus de ses forces? C'est ce que semble croire d'Argenson, qui le voyait presque chaque jour et était en situation de le bien connaître. Voici comment celui-ci s'exprime à ce sujet :

Comme je l'ai servi cinq ans, je peux dire ce que j'en sais et le témoignage que j'en ai rendu au roi quand il m'en a parlé. Cette folie étoit de ne pas croire morts ceux qui l'étoient... Son système établissoit une sorte de métempsychose qui n'étoit pas celle de Pythagore et qui s'accordoit avec le christianisme du mieux qu'on pouvoit. Les hommes qu'il estimoit s'absentoient, suivant lui, pendant quelque temps de dessus notre terre pour y reparoître ensuite. Il ne croyoit pas qu'Henry IV ni que Louis XIV fussent morts[1].

Parfois, avant de tenir conseil avec le comte d'Argenson sur l'administration de ses biens, il le mettait au courant de ses travaux d'érudition. Il se croyait de puissantes facultés de critique et s'était découvert des aptitudes spéciales pour les langues anciennes. « Je veux, » déclarait-il, « bien fixer la situation du Paradis terrestre. » Souvent aussi il faisait des pointes inattendues et lâchait « des propos d'une politique trop indépendante de la religion ». Le prince dévot s'oubliait parfois.

1. *Mémoires du marquis René Louis d'Argenson*, février 1751.

Témoin cette anecdote citée par d'Argenson :

Je parlois ce matin (19 mars 1711) à M. le duc d'Orléans d'un marquis de Crécy qui a été dans sa maison : il m'a dit (ce prince pieux) :

— J'ai à cet homme là une obligation particulière.

— Et de quoi, Monseigneur?

— C'est, dit-il, de m'avoir fait perdre mon pucelage.

Peint par N. Poussin — Gravé par Berteaux

L'EUCHARISTIE (SÉRIE DES SEPT SACREMENTS)

(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

Je lui ai répondu :

— Monseigneur, dans la cour des princes, d'honnêtes gens se mêlent de ce métier là !

— Je vous dis cela, m'a-t-il dit, pour vous marquer que ce n'est qu'un vieux pécheur, un vieux débauché.

— Au moins, lui ai-je dit, Monseigneur, étoit-elle jolie?

— Monsieur, m'a-t-il dit en se renfrognant, qu'avez-vous encore dans votre portefeuille? Passons à autre chose[1].

A cette époque, le duc d'Orléans allait fréquemment rendre visite à ses amis, les moines de l'abbaye de Sainte-Geneviève; mais il n'habitait pas avec eux; il demeurait encore au Palais-Royal, où il s'occupait avec ponctualité du gouvernement de sa maison — à défaut d'un autre plus important qu'il rêvait

1. *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. III, p. 281.

— et de l'éducation de son fils le duc Louis-Joseph de Chartres. Sa mère, « l'Altesse Royale, » comme on l'appelait quelquefois par raillerie, toujours ambitieuse et hautaine, avait ourdi une savante intrigue pour tâcher de le remarier avec *Madame seconde*[1]. Le projet échoua. Le duc avait fini par secouer la tutelle de cette princesse chez qui l'âge ne faisait qu'accentuer les défauts qui l'avaient de tout temps rendue insupportable. Elle vivait dans le Palais comme une reine détrônée, n'ayant plus d'autorité que celle qu'elle savait par instants ressaisir à force d'adresse et de ruse féminine, suscitant des coteries, excitant ceux-ci contre ceux-là, ayant des perfidies de langage qui semaient les divisions, allumaient les querelles, se montrant irréconciliable dans ses aversions, témoin sa rancune horrible contre sa propre fille la duchesse de Modène. On conçoit le charme qu'il pouvait y avoir à vivre dans cette petite cour d'après le tableau suivant qu'en trace un témoin bien informé :

Je n'ai jamais vu de petite ville de province aussi tracassière que l'est le Palais-Royal. C'est aujourd'hui, et selon la politesse du siècle, un repaire de médisance, de calomnies, de redites, de mauvaises peintures et de détestables papiers...

On voit plus que jamais deux partis dans la noblesse qui habite le Palais-Royal : ceux et celles du fils, ceux et celles de la mère. On les distingue, on les montre au doigt. Ils se déchirent, ils se desservent cruellement, et c'est cette auguste princesse qui entretient la division avec soin, tandis que le fils n'y emploie que du silence, mais se fait assez bien instruire de tout, et ne suit cette affaire que par des démarches assez fermes, en ne nommant aux places que des gens qui ne soient pas à sa mère[2].

Parmi les personnages qui étaient du parti de la mère figuraient naturellement en première ligne les dames d'atour de celle-ci : Mme de Clermont, Mme de Pons, Mme de Graville; puis M. et Mme de La Rivière, de Montbrun, de Machault et le comte Pierre-Marc d'Argenson, intendant de Paris et frère cadet du chancelier, le marquis René-Louis d'Argenson, lequel était du clan opposé. Du côté du duc d'Orléans se trouvaient les Coullans, Mme de Bourdeille, les Dugueslin, Balleroy, gouverneur du duc de Chartres, etc. Quant à la bonne Mme de Lorge, elle ne comptait pas : on la prenait de part et d'autre pour confidente.

L'existence, au Palais-Royal, durant cette période, n'était point fort joyeuse, à la vérité : il n'y avait ni fêtes ni grandes réceptions. Ce n'était pas la veuve du Régent qui en aurait donné, avec ses habitudes, prises de longue date, de rester perpétuellement couchée sur sa chaise longue. Le duc

1. Anne-Henriette, seconde fille de France, née le 14 août 1727, morte le 19 février 1752.
2. Marquis d'Argenson (*Mémoires*).

d'Orléans n'en avait pas davantage le goût, car il fuyait les distractions et s'enfonçait de plus en plus dans la dévotion ou dans les livres saints. Toutefois, il n'en était pas encore à l'absolu détachement des choses de ce monde. Il tenait son rang, dirigeait sa maison, s'appliquant à réparer les brèches que son père avait laissées dans ses finances, sans pousser l'économie trop loin et sans sacrifier ce qui était nécessaire à la dignité de sa situation. Les dépenses des Menus, de la Bouche, des Bâtiments, des Pensions, etc., étaient réglées, sur son ordre, par son trésorier Palerne, suivant les méthodes d'administration dont j'ai déjà dit le mécanisme. Nous avons, pour nous éclairer sur ce point, un document des plus intéressants, sauvé, on ne sait par quel hasard, de la destruction, et qui est venu échouer en ces derniers temps à la Bibliothèque Carnavalet[1]. Ce sont d'abord les états de trésorerie de Louis d'Orléans, donnant la récapitulation de toutes les dépenses des différents services de la Maison depuis l'année 1730 jusqu'en 1756, et, en outre, un certain nombre de mémoires de fournisseurs payés par Poinsinet, le contrôleur des Menus plaisirs du duc; enfin, le journal de dépenses du trésorier général Palerne. Ces dernières pièces sont particulièrement curieuses, et il est très rare d'en rencontrer de pareilles, car on ne gardait ordinairement, jadis, dans les archives de la famille d'Orléans (comme dans les autres où la gestion des biens était également importante), que les registres récapitulatifs de dépenses : une fois les écritures passées et approuvées, on brûlait les pièces de caisse, les notes, reçus, mémoires, etc., afin d'éviter l'encombrement de papiers inutiles. Voilà pourquoi il m'a été si difficile de trouver, par exemple, le détail des travaux exécutés au Palais-Royal durant le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, même après avoir eu la bonne fortune de reconstituer les éléments principaux des archives des ducs d'Orléans pendant cette longue période.

ENCRIER EN ARGENT (ÉPOQUE LOUIS XV)

En consultant les registres conservés à la Bibliothèque Carnavalet, on voit que le fils du Régent avait un train de maison qui — s'il n'égalait pas celui

1. Bibliothèque Carnavalet : Manuscrit formant 51 registres et 6 liasses, n° 28799.

de son père — était encore assez important. Le chapitre des gages à ses officiers et serviteurs se montait à 207,400 livres en 1732 et en 1737 à 350,367 livres, réparties entre 215 personnes. Les plus gros appointements allaient à ses chambellans et à ses premiers gentilshommes : M. de Conflans (10,000 livres), M. de Clermont (4,000 livres), M. de Castellane (4,000 livres), le Grand Prieur (5,000 livres); aux dames d'atour : la duchesse de Brancas (8,000 livres), Mme d'Armentières (6,000 livres), Mme de Nocé (4,000 livres), etc. Le chancelier d'Argenson, de même que le trésorier Palerne, touchaient 14,000 livres; l'abbé Montgault, devenu secrétaire des commandements, 7,000 livres, sans compter le revenu de 1,000 livres que lui valait un autre emploi au Palais-Royal. Le chapitre des pensions était chargé non seulement des libéralités personnelles du duc d'Orléans, mais encore, ainsi que l'exigeait la coutume, des pensions servies sur les comptes de succession des divers membres de la famille qui étaient décédés. Ainsi, en 1737, les rentes attribuées aux anciens serviteurs du Régent montaient encore au chiffre de 28,645 livres. Celles que le duc faisait aux personnes qui avaient été attachées à sa femme durant ses deux années de mariage — Mme de Pons, Mme de Bourdeille, Mme de Castellane, Mlle de Cangis, l'abbé Verlot, son chirurgien Dumont, le commandant de son écurie Dervant, Hallé, son porte-chaise d'affaire, etc. — allaient à la somme de 27,500 livres. Le prince allouait de même des gratifications annuelles « aux dames qui avaient été attachées auprès de Mgr le duc de Chartres dans son enfance ». Par exemple, il donnait régulièrement à Mme de Graville 6,000 livres; à Mme Charpont-Verteuil et à Mme Poinsinet, qui avaient été femmes de chambre, 800 livres; à la dame Habert, *remueuse*, 500 livres; à la dame Leblanc, *faiseuse de bouillie*, 200 livres. Ces rentes étaient viagères, et la plupart des bénéficiaires vivaient, en outre, soit au Palais-Royal, où ils avaient un appartement quand c'étaient des personnages de distinction, soit dans quelque domaine de la Maison. On comprend, en rapprochant ces détails de ce qui a été dit plus haut sur les dépouilles que s'arrachaient les serviteurs après la mort de leurs maîtres (voir page 246), de quelles obligations accumulées l'usage grevait autrefois les grosses fortunes princières!

Les pensions et gratifications que Louis d'Orléans accordait, en son nom personnel, étaient assez nombreuses. Dans la liste, on trouve Fontenelle, l'académicien, qui recevait annuellement 1,500 livres et avait un logement au Palais-Royal, qu'il garda jusqu'au jour où le prince, irrité de l'impiété du philosophe, le congédia. Il y avait encore de Lagny, de l'Académie des Sciences, pour 1,000 livres; Charles Coypel, son premier peintre, pour 1,500 livres; l'architecte Jean-Sylvain Cartaud, pour 200 livres; « le sieur

Peint par Annibal Carrache — Gravé par A. Romanet

LA VISION DE SAINT FRANÇOIS
(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

Faure, maître de danse, » pour 1,000 livres; l'architecte Ju, pour 600 livres; Oppenordt, pour 1,200 livres[1]; l'architecte Legrand, qui portait encore le titre d'« intendant des bâtiments », pour 600 livres, etc. Ce qui domine, ce sont

1. Le nom de cet artiste ne se trouve que dans le rôle de l'année 1736.

les rentes (de 400 à 500 livres) faites aux divers ordres religieux : aux capucins de la place Vendôme, à l'hôpital de Dourdan, aux Écoles chrétiennes de Chartres, aux capucins de la rue Saint-Honoré, aux religieuses du quartier Saint-Paul, aux récollets de Versailles, etc. La liste en est longue, car le duc était très charitable. Le journal tenu par son archiviste Danjan donne le témoignage à la fois de toutes les aumônes qu'il faisait et des écritures régulières qu'il en dressait[1]. L'hiver de l'année 1739 ayant été particulièrement rude, il fit à Paris de grandes largesses et ordonna que des feux fussent constamment allumés sur la place du Palais-Royal. De toutes parts, on lui adressait des placets, faisant appel à sa générosité, lui exposant quantité de misères. Un résumé de ces tablettes de l'infortune était reporté sur un registre que son Altesse pouvait consulter à tout instant et qu'on annotait. Un de ces registres nous a été conservé et se trouve aux Archives nationales[2]. La lecture en est piquante et souvent attendrissante; qu'on en juge par ces quelques extraits :

— Claude Benoît expose qu'ayant eu l'honneur d'amuser Monseigneur de son talent de musicien, demande la continuation de la pension servie par Monseigneur le Régent.

— Jacques Capron supplie Monseigneur de lui continuer pendant un an la pension de 24 livres par mois que feu Monseigneur lui accordoit pour se perfectionner dans l'art d'architecture où il a déjà fait des progrès considérables qu'il espère pousser plus loin avec le secours qu'il implore de Son Altesse Royale.

— Le Sieur Caresme, peintre, a travaillé depuis 1747 au cabinet de Monseigneur pour les dessins de l'*Histoire naturelle* sous la présentation de M. Coypel, son neveu. Il supplie Monseigneur de le continuer en qualité de dessinateur de son cabinet, ayant appris que Monseigneur continuoit lesdits ouvrages.

— La veuve Chesnoy, pauvre femme âgée de soixante-quinze ans, infirme, expose qu'étant à la place qui lui avoit été accordée au Palais-Royal sous la voûte, à la porte des Archives, pour y vendre des marchandises, elle fut blessée par le carrosse de feu Monseigneur, que le coup qu'elle reçut du timon lui a causé une descente dont elle a toujours été affligée; pourquoi elle porte un bandage qui lui a coûté trois louis d'or; que feu Monseigneur eut la bonté de lui faire espérer une place aux Incurables, mais qu'elle ne l'a point eue; ce qui l'oblige d'avoir recours aux bontés de Monseigneur.

— Auguste François Jault, professeur en langue syriaque au collège Royal, expose qu'il a enseigné à Monseigneur, pendant quinze mois de suite, les langues

1. Voyez *Journal des archives du Palais-Royal du 22 avril 1733 à 1752*. — Archives nationales, R[illegible], 1047. Voir notamment aux dates suivantes : juillet 1735, fondation de deux lits aux hospitalisations de la Miséricorde, juillet 1738, distribution de grains aux pauvres dans le gouvernement de Bretagne, [illegible] juin 1739, agrandissement de l'hôpital de Saint-Cloud, fondé par Monsieur, son grand-père, 14 août 1739, distribution des charités faites aux pauvres de l'apanage, février 1742, maison donnée à l'Hôtel-Dieu de Coucy, juillet 1742, fondation de deux lits à l'hôpital des Incurables, etc.

2. Archives nationales, R[illegible], 1067. Voyez notamment p. 463, 575, 595, 597, 655, 703, 741, 753, [illegible].

syriaque et grecque, qu'il a fait pour son service, depuis plus de dix ans, divers ouvrages de littérature orientale, et qu'il a revu plusieurs de ceux du prince, que tout cela lui a emporté beaucoup de temps, que le prince lui accorda pour honoraire une pension de 400 livres et lui promit une place de secrétaire dans sa Maison, place qu'il n'a pas eue, et qu'il n'a touché qu'une année de pension. Dans ces circonstances, etc.

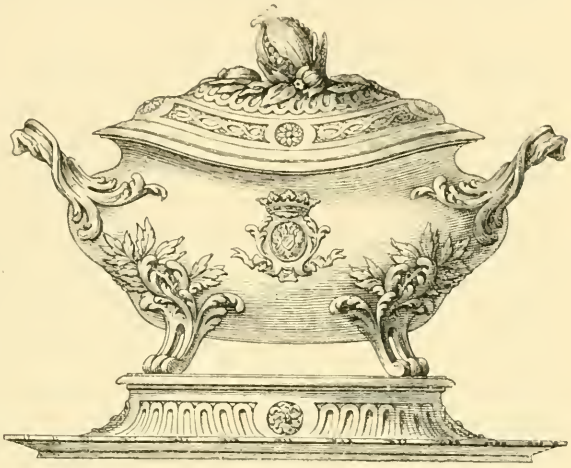

SOUPIÈRE EN ARGENT (XVIIIe SIÈCLE)

Voilà une pétition qui donne à réfléchir! Est-ce que, par hasard, l'érudition sacrée du duc d'Orléans n'aurait été faite que de la science des autres? Les nombreux manuscrits qu'il légua à l'ordre de Saint-Dominique, en recommandant avec humilité de ne les éditer que si cela pouvait être utile aux religieux, auraient-ils pour auteurs d'obscurs pauvres diables comme ce Jault, « professeur de langue syriaque au collège Royal, » lequel, assurément, ne semble point être un imposteur? N'approfondissons pas et continuons la lecture de ces curieux placets :

— Antoine des Ramées, ci devant chef d'échansonnerie de Monseigneur, expose que ses services ont commencé dans la Maison de Monseigneur le Régent jusqu'en 1750, que son âge et ses infirmités l'ont obligé de céder à Guillaume Rey, son cousin, un café qu'il tenoit place du Palais-Royal nommé le *Café de la Régence*. Se trouvant sans charge, il supplie..., etc.

— La demoiselle Françoise-Gabrielle Clerval de Passy, fille de condition, orpheline, expose qu'elle désire entrer en religion, mais qu'on ne veut l'accepter que si elle a sa pension de 2,000 livres promise par Monseigneur. Dans ces circonstances, la suppliante implore Monseigneur, espérant qu'il voudra bien avoir égard à sa naissance et à sa jeunesse, et lui faire éviter les écueils dans lesquels sa figure pourroit la faire rester si elle restoit dans le monde...

On ne peut qu'admirer avec quelle habileté Mlle Clerval, « fille de condition, » fait savoir qu'elle a une jolie figure. Le duc d'Orléans n'était pas

homme à vouloir s'assurer du fait, et avec lui l'artifice, si c'en était un, ne pouvait pas réussir. D'ailleurs, les pétitions du même genre n'étaient point rares. Une certaine « Françoise Montmirelle, née sans mœurs », ou bien des filles de mauvaise vie « supplient qu'on leur donne les ressources nécessaires pour revenir au bien ». Le prince se laissait volontiers tenter, quitte à être dupe, par le désir d'arracher à la corruption les femmes qui s'adressaient à lui. Il servait des pensions de 300 livres à « Mlle Molard, à Orléans, comédienne retirée », et à « Mlle Marville, sœur de l'actrice de l'Opéra ». Une autre pension de 200 livres était donnée « à la demoiselle de Rigny, âgée de dix-neuf ans, que sa famille voulait trafiquer ». Les secours distribués pour ce dernier motif étaient fréquents. La sollicitude du duc s'exerçait également sur les malheureux obligés de subir des opérations, entre autres ceux qui étaient atteints de la pierre. Il protégeait les juifs convertis et pourvoyait aux frais de leur baptême [1]. En un mot, il se plaisait à faire le bien, et cela pouvait faire passer sur ses travers.

Les livres de dépenses du trésorier Palerne sont surtout intéressants à consulter durant les années 1740 et 1741, car, d'une part, ils sont accompagnés des mémoires de fournisseurs dont quelques-uns portent des noms célèbres, et, d'autre part, ils indiquent que, même à cette date, le duc d'Orléans restait entouré d'un luxe qui n'éveille nullement l'idée d'ascétisme monacal. Le chapitre des écuries, avec l'entretien de trente-quatre chevaux, les gages de cinq cochers, vingt palefreniers, douze pages, etc., comportait une dépense annuelle de 46,669 livres. Le service de la Bouche, au Palais-Royal, coûtait au duc 20,000 livres environ par mois, dont nous avons le détail comme le donnerait un livre de ménage. Prenons, au hasard, le mois d'avril 1737 :

Rôle de la Bouche pour le mois d'avril 1737. — Pourvoyeurs : 8,543 livres 3 sols 9 deniers; — Boulanger : 361 livres 16 sols 6 deniers; — Marchand de vin : 1,472 livres 10 sols 5 deniers; — Épicerie : 2,332 livres; — Marchand de bois : 46 livres; — Menues dépenses : 5,049 livres 7 sols 6 deniers.

Le « rôle des menus et argenterie » était extrêmement variable : tantôt il n'atteignait pas 50,000 livres pour l'année, tantôt il donnait, comme en 1748, un total de 188,963 livres pour le seul mois de décembre. A tout instant on y relève le nom de l'ébéniste Crescent pour des sommes allant de 75 à 4,000 livres, sans désignation, malheureusement, des objets livrés par l'artiste. L'orfèvre Germain était pourvoyeur attitré dans la Maison : c'est lui qui avait soin de la

[1] Dans les comptes de l'année 1742 je trouve, par exemple, le détail de ce que coûta au prince le baptême du juif Ph. Aug. Viglia : A lui remis, 200 livres. — Tant à l'église qu'aux pauvres, pour les [illegible] et autres menues dépenses, 196 livres; — Pour l'offrande, 24 livres; — 62 livres et demie de dragées de Verdun à 40 sols [illegible] livres; — 14 livres de pistaches et cannelle, 56 livres; — 45 livres de confitures [illegible] 90 livres. — Pour les boîtes, 1 livre 8 sols. — Pour les rubans, 15 livres. — Total : [illegible] livres 8 sols.

vaisselle, qui la marquait, qui remplaçait les pièces hors d'usage. Parmi les mémoires présentés par lui, je mentionnerai celui du 21 juin 1741, qui comprend : « Un couvercle de plat, une boette pour les hosties, un pot à bouillon, pour le service de Monseigneur le duc d'Orléans, » et monte à la somme de 805 livres. Dans cette somme, la valeur de l'argent est de 635 livres, et le prix de la façon de 170 livres.

Un autre mémoire est relatif à la gravure des armes du duc, faite par Germain, sur toute la vaisselle du Palais-Royal, de Saint-Cloud et de Versailles. Dans le dénombrement des objets, il y a deux surtouts de vermeil composés l'un de trente-deux, l'autre de trente pièces, plus une toilette de vermeil servant au prince et ainsi composée :

Miroirs et deux quarrés, une plate et boeste à bijou, un crachoir et cofre avaline, 2 gantiers et 2 souconpes, une écuelle couverte et son plat, une jatte et un pot, 2 boettes à poudre et 2 boettes à mouche, une tasse couverte et 2 gobelets couverts de plomb, une brosse et une brosse à peigne, 2 ferières[1] et une brosse à patte, 14 chandeliers, mouchette et porte-mouchette.

Le prix de la gravure de chaque pièce était habituellement de « cinq sols » ; mais les artistes employés par Germain[2] demandèrent cette fois « six sols », et celui-ci fit suivre son mémoire de la note ci-jointe que je reproduis ici en fac-similé :

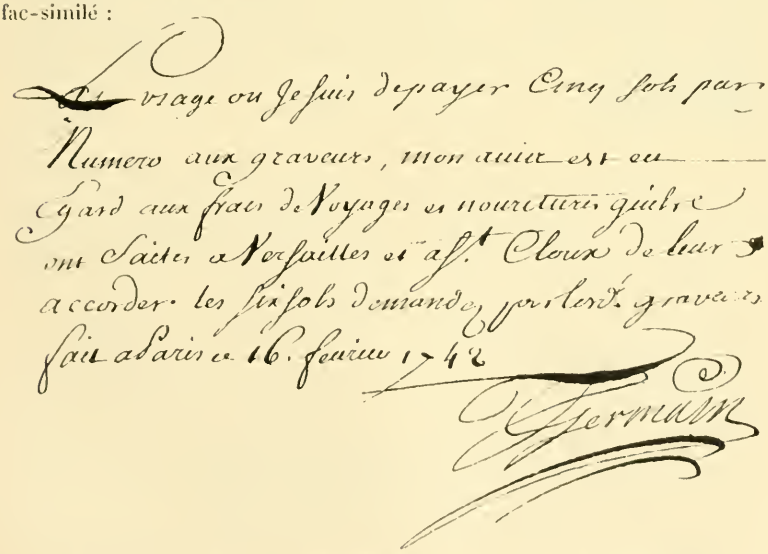
Ouvrage ou je suis de payer Cinq sols pour
Numero aux graveurs, mon avis est eu
Egard aux frais de Voyages et nourriture qu'ils
ont faites a Versailles et a St Cloux de leur
accorder les six sols demandez par lesd. graveurs
fait a paris ce 16. fevrier 1742
Germain

1. Ferrière était le nom donné à un genre de flacon.

2. Il s'agit ici de Thomas Germain, un des orfèvres les plus considérables de l'époque, né en 1673, mort en 1748, et père de François-Thomas Germain, plus célèbre encore.

D'autres orfèvres étaient également employés par le duc d'Orléans, tels que Lebrun, Baslin, dont on acquitta, en 1738, une importante commande; Caoron, « ciseleur-argentier, » qui figure la même année sur les états de paiement pour une somme de 601 livres, etc. Le sculpteur Slodtz, un peintre nommé Geoffroy; Lemonnier, relieur-doreur; Lange, sculpteur; Doury, imprimeur-libraire; la dame Polliart, lingère; Leroy, horloger; Audry, tapissier, sont également parmi les fournisseurs habituels. En 1742, Coypel dut exécuter quatre copies d'un portrait du duc d'Orléans où celui-ci était vu jusqu'aux genoux. Quel est ce portrait? Est-ce celui qui est aujourd'hui à Versailles? L'une de ces copies était destinée au chancelier d'Argenson et valut au peintre 500 livres; les trois autres ne furent payées que 150 livres chacune; elles furent données à Grenoble, à l'abbé Sallier et à un certain Prenier. Le fameux gainier Galluchat, qui se vantait d'être le premier à avoir « trouvé l'art d'adoucir et mettre en couleur les peaux de requin dont on garnit les surtouts de montres, boîtes à lancettes, étuis à ciseaux et à rasoirs, et autres objets qui depuis ce temps ont conservé le nom de Galluchat », travaillait également pour

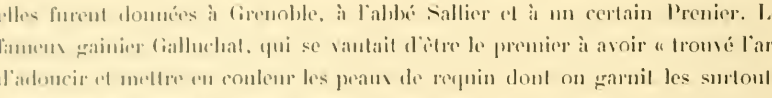
Je feu de m^r poinsinet controleur des menus
de monseigneur le duc dorleans le contenu
au present memoire a paris le 26 juin 1741
Galluchat

AUTOGRAPHE DU GAINIER GALLUCHAT

le Palais-Royal. En 1741, il exécuta une belle écritoire destinée au duc de Chartres, couverte de chagrin, doublée de moire bleue galonnée d'or fin, avec un faux fond à secret, du prix de 120 livres. Le même Galluchat fit une « cassette à mettre les instruments pour les dents de Monseigneur ». En voici le mémoire :

Toutes les garnitures pèsent 1 marc 3 gros. A raison de 52^l 10^s le marc.	72^l	3^s	9^d
Pour la façon de l'orfèvre	50	»	»
Pour la gravure.	24	»	»
Pour la dorure en moulure	110	»	»
Pour la cassette couverte en roussette verte, façon de jaspe sanguin, doublée de velours avec un miroir dans le couvercle, garnie d'une serrure à deux pennes; la clef est ciselée et polye et d'un tiroir à secret doublée de soye	200	»	»
Pour le sac de chamois bordé de soye	7	»	»
Total	465^l	3^s	9^d

Chaque année, le duc d'Orléans, à l'occasion de la Fête-Dieu, faisait dresser devant le Palais-Royal un reposoir magnifique dont son entrepreneur ordinaire, La Cour, faisait la maçonnerie, Lange la sculpture, et Girard la menuiserie. Mais la plus grosse somme, en définitive, dont fut chargé le service des Menus et Argenterie durant cette période assez mélancolique dans l'histoire de notre monument, fut celle du service funèbre de sa sœur, Louise-Élisabeth, reine d'Espagne, morte à Paris en 1742, dont il fit les frais[1]; la cérémonie eut lieu au Palais-Royal.

Louis d'Orléans ne paraît pas avoir, à aucun moment, fait exécuter des travaux dignes d'être signalés aux bâtiments du Palais-Royal. Il se borna, en 1730, à faire restaurer le jardin qui, depuis les modifications entreprises par son grand-père en 1674 (voir page 173), n'avait pas été embelli ni même suffisamment entretenu. Les arbres étaient devenus trop touffus, et leur frondaison, non réglée par le sécateur des jardiniers, s'étendait en tous sens, couvrant les allées d'une ombre excessive. Les locataires des maisons entourant le jardin se plaignaient de ce que le feuillage leur masquait la vue. De leur part, c'était beaucoup d'exigence, car la situation de ces maisons, vraiment privilégiée par une tolérance qui durait depuis le cardinal de Richelieu, les faisait fort rechercher. En outre, on aurait pu leur demander de commencer eux-mêmes à contribuer à la propreté et à la salubrité du jardin en s'abstenant de jeter par leurs fenêtres des immondices qui n'y répandaient pas précisément des parfums. Mais leurs réclamations trouvèrent de l'écho, semble-t-il, à la Chancellerie du prince, car voici une note manuscrite, recueillie à la Bibliothèque de l'Arsenal et qui a tout l'air d'émaner des bureaux du comte d'Argenson[2].

Note sur les changements à faire au jardin du Palais-Royal.

Mgr le duc d'Orléans est adoré de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Il peut bien aysément augmenter le nombre de ces créatures, embellir considérable

1. Ces frais montèrent à 60,983 livres. Les détails en sont donnés tout au long, et sans en excepter aucun, dans les papiers du contrôleur Poinsinet. Ils montrent avec la dernière précision comment se réglait un enterrement princier à cette époque. Bornons-nous aux suivants, à titre d'indication : Pour les tentures noires dans les chambres du Palais-Royal, 4,800 livres; — Pour l'embaumement du corps fait par Pia et Boulduc, premiers apothicaires du roi (poudres aromatiques et gommeuses, baumes précieux, esprit de vin rectifié, cire, toile cirée, etc.), 400 livres; — Pour le cercueil, fourni par Coquerot, maître plombier à Paris (premier cercueil d'une grandeur extraordinaire, deuxième coffre en bois de chêne, ferrures, plaques de cuivre et d'argent), 578 livres; — Pour couvrir et garnir le cercueil en velours noir, avec croix de moire d'argent, 24 aunes de galon d'argent, 9 livres 12 sols; — Pour les crespes fournis dans la chambre de Monseigneur, 1,280 livres; — Pour les armoiries et armes sur papier et sur toile fournie par Dutour, peintre ordinaire du roi, 912 livres; — Pour les flambeaux et cierges, fournis par Blesimare, marchand cirier à Paris, 5,556 livres; — Pour quatre voitures de deuil fournies par Bordié, maître sellier, 200 livres; — etc., etc. Un des plus curieux articles de ce mémoire est celui qui concerne les pleureurs officiels : « A Adam, crieur de la cour, pour la cérémonie funèbre à Saint-Sulpice, y compris ses peines et soins et gratifications, 4,293 livres. »

2. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit 4041 — 90°, folio 450.

ment son jardin à très peu de frais, faire un très grand plaisir à tous ceux qui ont des maisons sur ce jardin et à tous ceux qui s'y promènent. Ce seroit en ordonnant qu'on taillâ en arcades toutes les allées de ce jardin et même la grande allée «des marronniers» comme on l'a fait aux deux quinconces qui sont au bout, et vis-à-vis la maison occupée par M. d'Argenson. Cela donneroit de la grâce à toutes ces allées et du jour au premier étage ou rez de chaussée des maisons, de l'air et du jour à tous ceux qui s'y promènent, surtout dans la grande allée des marronniers. On y étouffe de chaud et de poussière, et le soir on n'y voit point clair. Cet embellissement prolongeroit le jour et la promenade. Qu'on ne craigne point que cette opération diminuât l'ombre. Il y en auroit encore suffisamment par le beau berceau de la grande allée des marronniers et par les deux quinconces.

Il est à remarquer que le jardin du Palais-Royal est à l'abry du soleil levant par les maisons de la rue des Bons-Enfants, qu'on y est à l'abry du soleil de midy par l'ombre des quinconces et soubs le berceau de la grande allée des marronniers, et qu'on y est garanty du soleil couchant par les maisons de la rue de Richelieu. Ainsy, il n'y a point d'inconvénient à mettre toutes les allées de ce jardin en arcades.

Le duc d'Orléans se rendit à ces bonnes raisons, et, pour faire au jardin les remaniements demandés, il s'adressa à Desgots[1], «architecte du roi, ancien contrôleur général des Bâtiments et neveu de l'illustre M. le Nôtre,» dont les talents pour ce genre de travaux étaient alors grandement appréciés. Le prince lui demanda de faire un jardin «fort ouvert»[2], sans bosquets de charmilles, ni boulingrins, ni palissades, car tout cela aurait été trop propice aux tête-à-tête galants. Desgots composa donc un grand parterre de gazon, sans plates-bandes, entouré seulement d'ormes en boules, avec un bassin beaucoup moins grand que celui qui existait auparavant et ne mesurant plus que seize toises de diamètre. Pour servir de fond à ce bassin, il disposa une demi-lune de treillage à hauteur d'appui, présentant plusieurs angles où il loga les statues et les thermes de Henri Lerambert et Coysevox que Louis XIV avait jadis fait transporter de Versailles. Derrière cette demi-lune, venait un quinconce de tilleuls, avec des espaces symétriquement ménagés pour recevoir des «bancs de commodité»[3], auxquels le public fit le meilleur accueil. Tout au fond, il éleva un grand portique de treillage, d'une largeur de six toises et assez haut, décoré de trois figures placées dans des niches et qui, au dire des contemporains, étaient d'une «très belle exécution»[4]. Enfin, pour donner au jardin un aspect régulier et procurer à la vue un tableau agréable, Desgots masqua

1. Ce fut également un jardinier du roi, du nom de Desgots, peut-être un aieul de celui-ci, que le cardinal Richelieu avait chargé de l'établissement du jardin. Voir plus haut, p. 30.

2. Il n'est pas «fort *couvert*», comme le dit Ed. Fournier dans sa monographie du Palais-Royal, p. [illegible]

3. *Mercure de France*, janvier 1732. *Lettre sur les embellissements du jardin du Palais-Royal.*

4. *Ibid.*

MÉDAILLES ET JETONS DE LA FAMILLE D'ORLÉANS

1. Elisabeth Charlotte, duchesse d'Orléans, mère du Régent. — 2. Le Régent. — 3. Louis duc d'Orléans, son fils. — 4. Antoine Coypel, peintre du Régent. — 5. Jeanne de la duchesse d'Orléans, femme du Régent.

les maisons par un treillage continu, d'une dizaine de pieds de hauteur, qu'il fit régner sur tout le pourtour. Entre les allées, on sema des parterres de gazon, et c'est pour les arroser qu'on inaugura l'emploi de la lance dont usent communément depuis tous les jardiniers, mais qui parut alors d'une nouveauté

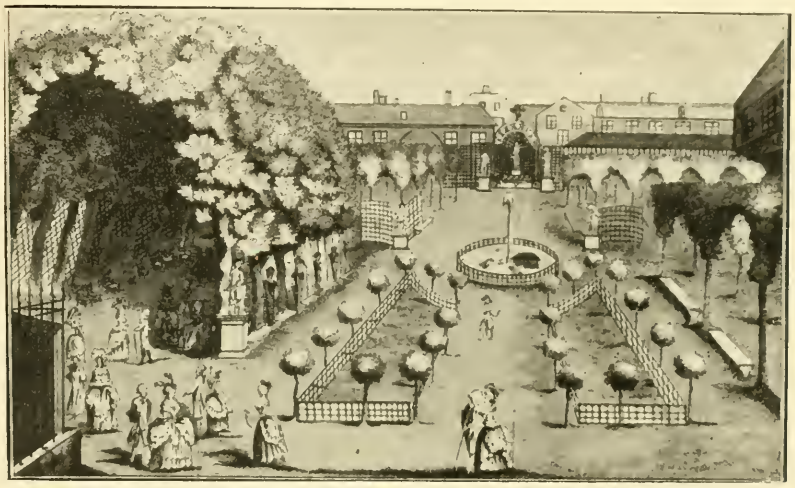

LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL APRÈS LES CHANGEMENTS FAITS EN 1730 PAR LE DUC LOUIS D'ORLÉANS

si ingénieuse que Blondel, dans son livre sur *l'Architecture française*, lui consacre une copieuse description[1].

Ce fut l'année 1711 que le prince Louis d'Orléans, renonçant au monde, quitta définitivement le Palais-Royal, et alla s'installer au couvent de Sainte-Geneviève. Jusqu'à ce moment, il avait espéré jouer un rôle dans la politique, s'était livré aux intrigues, tantôt sous les conseils de sa mère, tantôt sous sa propre impulsion, commettant chaque fois quelque impair qui l'éloignait davantage de Louis XV. En dernier lieu, il s'était mis du parti des Noailles, et ce fut le coup de grâce au peu de crédit qui lui restait. Il voulut, pendant l'hiver de l'année 1711, essayer encore une fois de s'emparer de la confiance du roi par une offensive audacieuse. Ce prince dévot, qu'on n'aurait vraiment pas cru si affamé de pouvoir et d'honneurs, aborda Louis XV et lui dit :

— Sire, je voudrais avoir quelquefois des conversations avec Votre Majesté; j'aurais des choses sûres et secrètes à lui dire.

A cela, le roi se contenta de répondre, d'un ton sec :

— Non, Monsieur!

1. BLONDEL. *L'Architecture française*, t. III, p. 38-40.

Le duc d'Orléans en éprouva une mortification profonde, qu'il s'appliqua à dissimuler avec le plus grand soin. Dès lors, son parti fut pris, et il alla s'enfermer au couvent[1].

Pour la date exacte de son installation, comme pour les détails de celle-ci, nous avons les papiers du trésorier Palerne, aussi bien que l'inventaire après décès de 1752. Par exemple, on voit dans les registres de dépenses que, pendant le mois d'octobre 1741, le tapissier Dugy fournit 127 aulnes de toile peinte pour faire un lit, rideaux et portières dans l'appartement du duc d'Orléans à Sainte-Geneviève, pour la somme de 622 livres. Le même mois, l'horloger Frizon porte à Sainte-Geneviève « la pendule à réveil de monseigneur, après l'avoir nettoyée ». Inutile de parler d'autres meubles ou accessoires que le prince fit transporter du Palais-Royal dans sa nouvelle demeure, laquelle était sans luxe, à la vérité, mais fort spacieuse, occupant deux maisons sur les terrains des Pères de Sainte-Geneviève[2]. Après avoir franchi, au rez-de-chaussée, une antichambre où l'on voyait un paravent, quatre ou cinq tableaux de piété, un christ en ivoire sculpté, on laissait, à gauche, la cuisine, pour pénétrer, à droite, dans la chambre du prince. Elle était dépourvue de toute splendeur, mais ce n'était pas non plus la cellule dénudée et triste dont on a parlé. L'ameublement se composait d'une couchette à la polonaise, recouverte d'une toile blanche piquée, avec des pentes de toile de coton à fleurs bleues sur fond blanc. Deux tabourets garnis de crin et recouverts de pareille étoffe, huit chaises de paille, deux chaises canées, une petite table de bois de chêne de deux pieds de long, trois tablettes et encoignures de bois de noyer constituaient ce mobilier rudimentaire. Aux murailles étaient accrochés deux estampes et quarante-huit petits tableaux « peints en miniature dans leur cadre de cuivre doré ». Il est curieux de constater ici que ce prince Louis d'Orléans, sur qui pèse la réputation d'avoir été un iconoclaste, et à qui l'histoire reproche d'avoir brûlé, comme indécentes, les plus belles peintures réunies par son père le Régent au Palais-Royal, éprouvait le plus vif plaisir à copier des tableaux. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale[3] possède quelques spécimens de son savoir-faire en ce genre. Ce n'est pas brillant. Il y a, notamment, une tête de « Flamande à sa fenêtre », d'après Gérard Dow, qui ne donne pas une idée avantageuse de son dessin. Les

LE ROI LOUIS XV
(Médaille)

1. *Mémoires* du marquis d'Argenson, t. III, 5 juin 1741.
2. Voir le *Testament du duc d'Orléans*. Manuscrit conservé à la Bibliothèque mazarine, *Histoire de France*, II, [illegible], folio 171.
3. Collection des Amateurs, t. II, V, d[13].

quarante-huit tableautins dont le prince s'entoura dans sa chambre à coucher n'avaient pas d'autre destination, ainsi que le duc le stipula nettement dans son testament, « les ayant fait venir, » dit-il, « pour les copier et non pour les faire servir à l'ornement de ma maison[1]. » Tout à côté de cette pièce, étaient les chambres de ses deux valets de chambre, le fidèle Gauthier et Germain. Puis venaient le cabinet du prince, le laboratoire encombré d'alambics, de flacons, de tubes, de vases de verre de toutes formes, de bocaux rangés dans des armoires, de minerais en grand nombre, d'argent, de cuivre, d'étain, etc. La bibliothèque se trouvait au premier étage et occupait un très vaste espace, avec le médaillier placé entre les fenêtres, garni d'ornements de cuivre, comprenant les pierres gravées (du numéro 2419 à 2476), etc. Les livres étaient au nombre de plusieurs milliers et comprenaient aussi des collections d'estampes. Tout cela, légué aux Pères de Sainte-Geneviève, devint la propriété de ceux-ci.

(Collection des pierres gravées)

Il y eut pourtant un compromis au sujet des estampes. Au moment de l'inventaire, les héritiers du duc d'Orléans revendiquèrent ces estampes, et la note rédigée à cet effet par le chancelier, qui était à cette époque M. de Silhouette, fut consignée au procès-verbal et approuvée par les religieux. On en ramena la collection au Palais-Royal; elle formait une centaine de volumes, dessins, gravures, etc. Quant aux pierres gravées que le duc avait achetées à Crozat 72,000 livres, son fils les reprit en les payant une somme beaucoup plus élevée, sur l'estimation de Mariette.

Il est impossible de ne pas toucher ici à la fameuse question des tableaux de la galerie de son père, que le duc Louis d'Orléans est accusé d'avoir détruits par excès de sentiment religieux et pour protester contre l'indécence des sujets représentés. Là encore, il semble bien que la légende se soit donné un peu trop facilement carrière. En effet, ce fut une opinion presque générale, au XVIIIe siècle, que le fils du Régent avait exécuté, au Palais-Royal, un véritable autodafé des plus belles peintures des maîtres italiens. Sa fureur, disait-on, s'était principalement assouvie sur celles qui, offrant aux yeux le spectacle de nudités, exaspéraient sa folie de chasteté. On ne parlait pas moins d'une quarantaine de chefs-d'œuvre mis ainsi en pièces et brûlés. Les récits de cet étrange acte de démence restèrent vagues; pourtant ils circulaient sous le manteau, prenaient créance. La *Préface* de l'ouvrage

1. Manuscrit de la Bibliothèque mazarine, II, 2777, folio 171.

de Couché sur la *Galerie du Palais-Royal* y fait allusion. Le bon Vatout, qui, dans son volume sur le Palais-Royal, s'applique avec un zèle de courtisan à ne dire que des choses agréables pour la mémoire des princes dont il s'est fait l'historiographe, se montre pourtant catégorique sur ce point. Il écrit formellement ceci :

> La rigueur de ses principes porta ce prince à faire brûler sous ses yeux quarante tableaux des plus grands maîtres de l'École italienne qui faisaient partie de la collection du Palais-Royal[1].

(C'est un des pierres gravées)

Vatout ajoute, avec une précision non moins extraordinaire :

> Un garçon d'appartement sauva de ce pudique auto-da-fé la *Léda*, de Paul Véronèse, et la *Vénus*, de l'Albane. Les quarante tableaux brûlés par les ordres de Louis, duc d'Orléans, venaient du cabinet de la reine Christine.

Un document, publié en 1882 dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*[2], s'ajoute encore à ceux que l'on connaît sur cette histoire de la destruction des tableaux. C'est une lettre d'un géographe du roi, nommé Robert, qui, pendant la Révolution, prétendit avoir en sa possession un des tableaux de la galerie du Régent, *les Trois Grâces*, du Titien, et en proposa l'acquisition, en 1791, à l'ambassadeur d'Angleterre en France, dans les termes suivants :

> ... C'est un des tableaux capitaux qui appartinrent à la reine Christine de Suède et qui furent achetés à Rome, en 1718, pour M. le duc d'Orléans, régent. La galerie du Palais-Royal en fut privée, en 1725, par la féroce hypocrisie de son fils, moine de Sainte-Geneviève, qui, insensible aux charmes de la belle nature, sans respect pour ces productions immortelles des arts, lacéra et dégrada plus ou moins ces superbes tableaux qui firent la gloire de l'Italie.
>
> Deux des quatre qu'il attaqua n'ont pu se rétablir et sont détruits; c'étoient la *Léda* et la *Danaé*, du Corrège. Le troisième, qui étoit l'*Io*, du même maître, dont il déchiqueta la tête à coups de canif, restaurée sans doute bien imparfaitement, fut depuis vendue 27,000 livres dans une vente publique, et elle se voit aujourd'hui chez le roi de Prusse pour qui elle fut achetée.
>
> Le quatrième étoit les *Trois Grâces*, du Titien, qu'il creva d'un coup de pied et qu'il relégua avec les autres dans un grenier.
>
> C'est ce dernier qui est venu en ma possession. Les Grâces, comme vous le savez, sont nues; celles-ci le sont donc entièrement, et cependant le tableau est

1. J. Vatout. *Souvenirs historiques des résidences royales : le Palais-Royal*, 1838, 1 vol. in-8°, p. 141.
2. T. XIV, p. 156. — Bibliothèque nationale. Manuscrits français, nouvelle acquisition, 13107, folios 241-242.

Peint par Raphael — Gravé par A. Romanet

LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS
(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

décent. L'innocence, la candeur, la timidité sont le voile dont le génie du peintre les a couvertes et avec lequel il leur fait pardonner leur nudité.

Le tableau a six pieds de haut et quatre et demi de large. Il est deux des figures dont les pieds sont refaits, du moins en partie. Mais, tel qu'il est, ce tableau est fait pour orner le palais des rois. Sans doute, il n'est rien d'aussi beau dans celui de

Saint-James, et c'est un des plus précieux de l'Europe, en même temps qu'il en est un des plus célèbres.

S'il est vrai, comme je l'entends dire, Monsieur, que c'est le roi d'Angleterre qui a acquis la collection du Palais-Royal, c'est un excellent et très agréable service que vous lui aurez rendu d'y faire rentrer ce tableau qui en fit la gloire et l'ornement.

Je suis, avec considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROBERT,

Géographe ordinaire du Roi, de l'Institut de Pologne, membre de l'Académie royale de Berlin.

A Paris, le 15 février 1791, rue et cul-de-sac Saint-Dominique, près le Luxembourg, n° 6. On me trouve le matin jusqu'à onze heures, et l'après-midi jusqu'à trois heures.

Il faut remarquer avec quelle habileté toute professionnelle le *géographe* Robert a rédigé cette lettre pour arriver à vendre aux meilleures conditions le tableau qu'il possédait. Mais ce qui paraîtra plus extraordinaire, c'est que jamais cette peinture ne fit partie de la collection du Palais-Royal, que ni dans l'*Inventaire* du Régent, en 1723, ni dans le très complet catalogue de Dubois de Saint-Gelais, ni dans les Inventaires après décès de 1752 et de 1785 que j'ai consultés, il n'en est fait mention. C'était donc, de la part de cet habile géographe Robert, une invention ou peut-être simplement une illusion toute gratuite. A-t-il vendu son tableau? C'est d'ailleurs possible, et peut-être celui-ci fait-il, à l'heure actuelle, l'ornement de quelque célèbre galerie, avec cette mention : « Provient de l'ancienne collection du Palais-Royal. » Il y en a tant dans ce cas!

Mis en défiance par cette première constatation, vérifierons-nous les affirmations de Vatout déclarant que le duc d'Orléans détruisit quarante tableaux, ni plus ni moins, qui provenaient de la collection de Christine de Suède? Cette fable ne résiste pas une minute à l'examen. Elle ne s'appuie sur rien. Pour la réduire à néant, il suffit de rappeler que la liste complète des tableaux du Régent, dressée par Saint-Gelais, peut être comparée avec celle des peintures qu'il y avait au Palais-Royal, en 1752, à la mort du prince Louis d'Orléans, et dont la nomenclature fut dressée dans l'inventaire après décès de celui-ci. On y retrouve exactement les mêmes œuvres. Comme nombre, il y a même une petite différence en faveur du second. Le catalogue de Dubois de Saint-Gelais, dressé en 1723, constate la présence de 463 tableaux; celui de l'inventaire de 1752 en note 481.

De toutes les accusations de vandalisme portées contre Louis d'Orléans, je ne vois, pour ma part, qu'un témoignage ayant un semblant de valeur : c'est

l'affirmation contenue dans le catalogue de vente des tableaux de Charles Coypel, en 1753 : il y est dit que le prince aurait endommagé deux Corrège, l'*Io* et la *Léda*. Il ne s'agit plus maintenant d'autodafé ni de la destruction de quarante tableaux en bloc, mais de la mutilation de deux toiles. Voici comment s'exprime le catalogue pour le tableau d'*Io* :

Dans un premier mouvement, le duc d'Orléans supprima la tête d'Io. Il en demeura là et fit cadeau du tableau ainsi dégradé à feu M. Coypel, son premier peintre. Mais Coypel répara la tête, lui chercha une autre tournure et un autre caractère. Il a achevé de faire disparoître cette tête.

L'œuvre, ainsi mutilée, fut vendue, en 1753, le prix de 5,202 livres [1], puis cédée au roi de Prusse pour le palais de Sans-Souci. Elle avait été estimée 6,000 livres dans le catalogue de l'Inventaire du Régent. Quant au tableau de *Léda*, il fut divisé en trois parties, d'après le catalogue de Coypel :

La première, de trois pieds en quarré, renferme la Léda. La tête de femme, reformée en partie par M. Coypel, et le Cygne, qui ne présente plus rien que de fort innocent. Les deux autres tableaux, de 4 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds de large, n'ont pas été touchés. Dans le premier, sont des amours assis dans un boccage. Dans le deuxième, sont les compagnes de Léda.

La *Léda*, divisée ainsi en trois parties, fut vendue par les héritiers de Coypel 16,050 livres, et acquise ensuite également pour Sans-Souci. Cette toile avait été estimée 28,000 livres à la mort du Régent; c'est un des plus hauts prix auxquels ait été prisé un des tableaux de la collection du Palais-Royal à cette époque.

Tel est le bilan du *vandalisme* imputable à Louis d'Orléans. On voit qu'il y a loin de la réalité aux récits fantaisistes mis en circulation. La tête du tableau d'*Io* lacérée et la composition de *Léda* donnée à Coypel, qui la divisa en trois parties, voilà, en somme, à quoi se bornerait l'iconoclastie du dévot prince d'Orléans! Il faut ajouter que, même réduite à ces proportions, l'affaire des tableaux n'est pas encore tout à fait certaine, car la collection des peintures du Palais-Royal ne fut pas sans subir des péripéties, encore ignorées, dans les somptueuses galeries où elles furent disposées de 1720 à 1790. L'étude des *Inventaires* prouve que, dans les déplacements qu'ils durent subir, en différentes circonstances ou par suite d'accidents non révélés, plusieurs des chefs-d'œuvre réunis par le Régent tombèrent à de singulières dépréciations. Je ne parle pas de la *Danaë*, du Corrège, qui, bien loin d'avoir été détruite comme il est dit dans le document cité plus haut, fut prisée la somme de 36,000 livres en 1785, alors qu'en 1724 son prix d'estimation n'avait été que de 24,000 livres.

1. Et non pas 27,000 livres, comme le dit le géographe Robert dans la lettre citée plus haut.

Mais le *Mulet*, du même maître, coté 1,200 livres en 1724, ne l'était plus que 200 livres en 1752; l'*Esclavone*, du Titien, prisée 14,000 livres en 1752, n'est plus cotée que 42 livres en 1785 comme «très abîmée»; l'*Enfance de Jupiter*, de Jules Romain, estimée 2,400 livres en 1752, tombe à 800 livres en 1785; les *Quatre Ages*, du Valentin, marqué pour 8,000 livres en 1724, ne l'est plus que pour 400 livres en 1785. On pourrait multiplier les exemples. Mais ceux-ci suffisent pour la démonstration qu'il s'agissait de faire ici.

La vérité est que le duc Louis d'Orléans, malgré sa folie, se fit scrupule de toucher à rien de ce qui devait revenir à son fils dans l'héritage des biens de la famille. Il laissa au Palais-Royal non seulement les collections d'objets d'art, les meubles, les tableaux, à la place qu'ils avaient eue pendant la Régence, sans y rien changer, mais il ne toucha pas même à ses objets personnels, à ses bijoux, à ses vêtements, qu'on retrouva, après sa mort, en 1752, tels qu'il les avait laissés quand il s'était retiré à Sainte-Geneviève. Sa robe de chambre de soie rouge à fleurs d'argent et une veste de drap d'or étaient les seuls vestiges un peu luxueux de sa garde-robe princière que, dédaigneusement, l'Inventaire estima en bloc 400 livres! Les coussins doublés de duvet, qui lui servaient à se mettre à genoux, et qui étaient restés épars dans les divers coins de sa chambre, étaient les suprêmes et muets témoins de la vie de dévotion qu'avait menée dans le Palais-Royal le fils du Régent.

ANTOINE COYPEL : LA MORT DE DIDON

Décoration de la « Galerie d'Énée » au Palais-Royal

(Gravure de Duchange, 1719)

CHAPITRE IX

LE PETIT-FILS DU RÉGENT

Portrait du duc de Chartres, qui devait devenir Louis-Philippe d'Orléans. — Son mariage avec la princesse de Bourbon-Conti; ses malheurs conjugaux. — Brillante période de fêtes au Palais-Royal. — Le duc, ami des arts; la duchesse, son portrait, son esprit, sa mort prématurée en 1759, son enterrement. — Après la mort de Louis d'Orléans, en 1752, son fils entreprend d'agrandir et d'embellir le monument; les architectes Garland et Contant d'Ivry. — Incendie de l'Opéra en 1763. — Sa reconstruction par Moreau, aux frais de la Ville. — La nouvelle façade du Palais-Royal; quel est son véritable auteur? — Travaux de décoration intérieure dirigés par Contant. — Description des nouveaux appartements. Fête donnée au roi de Danemark. — Louis-Philippe d'Orléans marié secrètement avec Mme de Montesson. Nouveau genre de vie; la comédie à Villers-Cotterets; installation bourgeoise rue de Provence. Il quitte le Palais-Royal qu'il laisse, cinq ans avant sa mort, à son fils le duc de Chartres.

(Gravure de Chauveau)

Pendant les onze années — de 1741 à 1752 — que le duc Louis d'Orléans resta on peut dire à peu près cloîtré à Sainte-Geneviève, le Palais-Royal, loin d'être une habitation déserte, une cour morose, reprit, au contraire, une physionomie mouvementée. La mère du duc, en dépit de l'âge et des infirmités, gardait le goût de la domination et gouvernait cette petite cour en se servant plus que jamais des procédés qui depuis longtemps lui étaient familiers. Comme elle avait marié son fils, elle voulut marier son petit-fils, c'est-à-dire en n'écoutant que ses propres calculs. Le jeune Louis-Philippe, duc de Chartres, n'avait pas, comme son père, l'âme ulcérée de rêves mystiques; c'était un bon gros garçon, qui venait du côté de sa mère, la princesse de Baden-Baden, et « étoit allemand jusqu'au bout des ongles », nous dit d'Argenson[1]. Sans imagination ni goût

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires*, t. II, p. 386.

d'esprit, les bons mots, les pointes, les vers, tout ce qui n'agissait pas directement sur les sens, ne le touchaient guère. Mais il montrait déjà de la fermeté, du bon sens, la volonté d'être juste et droit, l'amour des qualités extérieures qui sont nécessaires aux princes; il était brave avec simplicité. Sa grand'mère songea à lui donner pour femme, en 1743, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, la fille du monde qui pouvait certainement le moins lui convenir, vive, pétulante, d'un esprit endiablé et dont les mœurs furent bientôt aussi légères que son tempérament était passionné. Les chroniques scandaleuses du XVIIIe siècle sont remplies de traits qui la dépeignent sous les couleurs les plus hardies. Elle avait dix-sept ans à peine quand elle fut mariée au duc de Chartres qui, lui, en avait dix-huit, et venait de faire brillamment ses premières armes en Flandre, à la bataille de Dettingen, où il eut un cheval tué sous lui. Consulté sur cette union, le moine de Sainte-Geneviève ne craignit pas de dire à sa mère tout le mal qu'il en augurait. C'est d'Argenson qui nous fait connaître la réponse du prince :

Il y a dans cette race des Conti, dit il, bone et folie; la jeune princesse pourroit bien s'en ressentir. Son père est le dernier des hommes; quant à madame sa mère, elle va partout, ainsi que ses sœurs, le c... levé avec son M. d'Aiguillon. Il faudra vivre sous la tutelle d'une telle belle-mère, ou s'y brouiller[1].

Le prince dévot n'en quitta pas moins son couvent pour assister, selon les règles de l'étiquette, au mariage qui donna lieu, à Paris et à Versailles, aux plus brillantes cérémonies[2].

Les prévisions pessimistes du duc d'Orléans n'étaient, d'ailleurs, que trop fondées. Dans les premiers moments du mariage, tout alla bien, et l'amour le plus ardent sembla unir le jeune couple, qui ne se gênait point, paraît-il, pour en fournir un peu trop ouvertement les preuves dans les diverses parties du Palais-Royal. Chamfort raconte même, à ce propos, une anecdote assez pimentée :

Madame la duchesse d'Orléans, dit il, étoit fort éprise de son mari dans les commencements de son mariage, et il y avoit peu de réduits dans le Palais-Royal qui n'en eussent été témoins. Un jour, les deux époux allèrent faire une visite à la duchesse douairière qui étoit malade. Pendant la conversation, elle s'endormit, et le duc et la jeune duchesse trouvèrent plaisant de se divertir sur le pied du lit de la malade. Elle s'en aperçut et dit à sa belle-fille : « Il vous étoit réservé, Madame, de faire rougir du mariage. »

[1] D'Argenson, *Mémoires*, t. III, p. 178.

[2] Ces cérémonies sont longuement décrites dans un manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque nationale, [illegible]. II. *Service des menus*. Le mariage eut lieu à Versailles. Le soir, les jeunes époux descendirent au Palais-Royal où ils trouvèrent « une illumination magnifique dans les cours et jardins et sur les fenêtres des maisons ayant vue sur le palais ».

Cette sensuelle passion pour son mari ne dura pas longtemps. Celui-ci ayant dû, à diverses reprises, de 1745 à 1747, retourner à l'armée et suivre la vie des camps, la duchesse de Chartres se consola, paraît-il, assez aisément de ce veuvage passager avec certains habitués du Palais-Royal, et la liberté de ses allures finit par devenir l'objet des conversations publiques. Des querelles violentes éclataient entre les deux époux, qui se boudaient, refusaient parfois de dîner ensemble, constituaient même chambre à part, ce qui faisait gloser, comme on pense, tout le monde au Palais. Puis on apprenait que le duc, qui était emporté et faible autant que la duchesse était spirituelle et ferme, avait fini par céder et faire sa soumission. On en riait, et, dans ces circonstances, le pauvre prince perdait chaque fois en autorité ce qu'il gagnait en ridicule. La grand'mère du jeune duc ne pouvait intervenir dans ces conflits, car elle n'était plus là pour voir les beaux résultats de ce mariage qu'elle avait si obstinément voulu : elle était morte peu après sa conclusion. On fit sur elle cette épitaphe :

Ci-gît la mère d'un enfant
Qui croit damné Monsieur son père
Pour avoir fait ce qu'on prétend
Que Monsieur son fils ne peut faire[1].

A partir de l'année 1748, les scènes de ménage devinrent si fréquentes et si fâcheuses que la brouille entre les deux époux finit par être complète. Le marquis d'Argenson, qui était au courant de bien des petits secrets de cette singulière vie conjugale, laisse maintes fois percer, dans ses *Mémoires*, l'agacement qu'il en éprouvait. Signalant, en novembre 1748, une de ces querelles, il explique comment les deux époux se laissent liberté réciproque :

Chacun procède, dit-il, à ses plaisirs particuliers de son côté. Le duc a une petite maison dans les faubourgs, et voit des filles en prenant certaines précautions. Il faut convenir que ces divorces si communs aujourd'hui peu d'années après le mariage viennent toujours par la faute des femmes[2]...

Quelques mois plus tard, la séparation entre les deux époux est encore plus accentuée, et le marquis d'Argenson écrit :

La duchesse de Chartres est déclarée grosse de deux mois. M. le duc de Chartres continue à dissiper ses biens et ne paye personne ; à la tête de cette maison ne sont que des gens fins et doubles... Le duc de Chartres est entouré de misérables godelureaux qui le portent à toutes les dépenses de libertinage ; on le fait courir toutes les nuits de boucans en boucans, de petites maisons de courtisanes, de vins et de

1. GRIMM, *Correspondance*, t. Ier, p. 284.
2. D'ARGENSON, *Mémoires*, t. V, p. 279.

débauche, puis la chasse, les courses à Villers-Cotterets et à d'autres campagnes; il ne se couche jamais que le matin; il dort peu et s'échauffe le sang.

La duchesse a toujours le même amant avec beaucoup d'autres; elle s'est trouvée grosse; on a engagé son époux à couvrir cette œuvre de quelques nuits avec elle pour se croire l'auteur d'un ouvrage déjà complet...

Le prince semblait prendre son parti de la situation. Ses amis lui conseillaient d'en rire. Il affectait l'indifférence en se jetant dans l'orgie et le désordre. Avec une adresse légère, la duchesse, jolie à ravir, intelligente, aimable, bonne pour tous, savait tourner les torts du côté de son mari qu'elle trompait, détournait de lui la faveur du roi, de la favorite, et les sympathies des princes du sang, à quoi l'aidait de toutes ses forces sa mère, la princesse de Conti, dont l'idée fixe était l'abaissement de la branche d'Orléans. Avec cela, les fêtes se succédaient sans interruption au Palais-Royal, où la plus fringante société se donnait rendez-vous. On y jouait un jeu d'enfer. La duchesse de Chartres faisait les honneurs avec sa verve aiguisée et son riant visage, qui prenait tous les cœurs. Casanova, qu'elle avait fait venir, intéressée par ce qu'on disait de ses pratiques cabalistiques, raconte dans ses *Mémoires* la vive impression que fit sur lui cette séduisante femme; mais il avoue en même temps qu'il «écouta une sotte crainte», et n'osa pas déclarer sa passion. Sans doute, la duchesse aurait répondu au galant aventurier avec cette crudité de langage dont on citait maints exemples, comme la saillie qu'elle adressa brusquement un jour à l'évêque de Meaux, tandis que la conversation languissait et que la compagnie paraissait s'ennuyer :

— Monsieur l'Évêque, on disait ce matin que vous aviez encore votre pue...

Le peintre Nattier nous a laissé de cette piquante créature divers portraits qui n'en trahissent point l'âme vicieuse, mais nous montrent sa fine silhouette à des époques différentes. Le premier est de 1742, et la représente couchée le long d'un ruisseau, occupée à tresser une couronne de fleurs : c'est la candeur même et la grâce. Un autre est de 1748 : la duchesse, en robe blanche, est nonchalamment appuyée sur une console, et rêve... à quels amants? Dans un troisième, on la voit sous les traits d'Hébé, assise sur des nuages, tenant une coupe d'une main et une aiguière de l'autre; c'est le plus captivant et le plus vrai sans doute. Un quatrième, toujours de Nattier, et qui est également au musée de Versailles, comme les précédents, est du temps où la duchesse portait encore à son joli bras blanc des bracelets ornés du portrait du duc, son époux. Sous ces quatre aspects, elle semble exprimer les phases de son cœur et de sa savoureuse beauté.

De temps à autre, le duc et la duchesse de Chartres emmenaient du Palais-Royal, en grand équipage, leurs invités, et se rendaient au château

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, PÈRE DE PHILIPPE-ÉGALITÉ.
(Gravure de Le Beau, 1775, d'après le portrait peint par De l'Orme)

de Saint-Cloud, où ils attiraient tout Paris dans des fêtes merveilleuses. Le marquis d'Argenson écrit à ce propos :

M. le duc de Chartres passe des trois et quatre nuits sans se coucher, étant toujours en mouvement... Il traite aussi mal sa santé que ses affaires[1].

Le prévoyant marquis calculait surtout ce que coûtaient de pareilles folies, et il se montrait effrayé pour l'avenir. Il écrivait, à la date du mois de mars 1751 :

M. et Mme la duchesse de Chartres font un voyage à Saint-Cloud avec plus de soixante personnes nommées de ce voyage. Chaque jour est marqué par des fêtes avec des dépenses effroyables et magnifiques qui vont les abîmer dans les dettes. Si Monseigneur le duc de Chartres vit aussi longtemps que son âge le promet, leur maison ne sera plus payée[2].

Le prince ne se contentait pas de prodiguer l'argent dans les fêtes. Dès cette année 1750, c'est-à-dire deux ans avant que son père ne mourût à Sainte-Geneviève, il avait projeté de rajeunir l'aspect du Palais-Royal, de refaire les appartements et de reconstruire presque complètement l'aile droite. C'est encore d'Argenson qui nous initie à ce plan, en nous faisant savoir que c'est par l'Opéra que les travaux allaient commencer :

L'Opéra, dit il, va être rebâti, mais dans le même lieu, M. le duc de Chartres s'y donnant de grands mouvements pour le garder dans son palais et pour jouir d'un si grand agrément et commodité. Pour cet effet, on a acheté les maisons d'autour du cul-de-sac; l'on prend une petite cour du Palais-Royal, on fait un cintre et des arcades, et autre choix dont on verra le devis et plan incessamment. Pendant l'exécution, on prêtera pour l'Opéra la salle des machines des Tuileries[3].

Le marquis d'Argenson, qui, à cette époque, n'était plus chancelier de la maison d'Orléans et avait passé la main à Silhouette, ne se trouvait pas exactement renseigné sur ce qu'on projetait de faire. Un arrêt du Conseil du Roi du 25 avril 1749 avait chargé la Ville de Paris de l'administration de l'Opéra. Il y avait donc intérêt pour les d'Orléans, qui tenaient à garder cet attrait dans leur Palais-Royal, à prendre l'initiative de certaines améliorations. Il ne s'agissait pas de reconstruire de fond en comble le théâtre, mais de lui donner une façade qui lui manquait, et surtout de créer pour le public des dégagements dans l'étroit cul-de-sac par où s'effectuaient l'entrée et la sortie des spectateurs. Pour cela, le duc de Chartres fit acheter dès le 2 septembre 1749 une maison appartenant à l'abbé de Francière et qui, composée de deux ailes

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires*, t. VI, p. 153.
2. *Ibid.*, t. VI, p. 236.
3. Marquis d'Argenson, *Mémoires*, t. VI, p. 197.

de bâtiments vermoulus, fermait le cul-de-sac et touchait de l'autre côté aux cuisines du Palais-Royal. La vieille bâtisse fut payée 10,000 livres comptant, plus 5,000 livres de rentes. Une partie fut jetée bas, et on put prendre de l'espace pour agrandir les coulisses, donner plus d'aisance au service de la machinerie, qui prenait de l'importance. D'autre part, la Ville de Paris acheta également, le 15 juillet 1750, les maisons faisant l'encoignure du cul-de-sac et de la rue Saint-Honoré : l'une appartenait à un certain Cadeau de Mongazon et fut payée 44,000 livres; deux autres, cédées par Jean Durand, inspecteur des vins de la ville, ne coûtèrent pas moins de 52,000 livres. L'acte de vente stipulait que c'était pour « procurer par la formation d'une place au-devant des portes du spectacle de l'Opéra un abord qui manque entièrement à la commodité du public »[1].

Quant à la salle même de l'Opéra, on se borna à ce moment à un nettoyage complet et à quelques embellissements dont elle avait grand besoin. On décora les balcons des premières loges de bas-reliefs en stuc doré représentant des trophées de musique, et les balcons des secondes loges de guirlandes de fleurs maintenues par des consoles. Le plafond de la salle fut repeint; il figurait une terrasse à balustres et des attiques avec des vases à fleurs, le tout coupé de douze panneaux de relief en stuc s'enlevant sur un fond de ciel. A l'avant-scène, le plafond, exécuté par Tremblin, représentait une suite de galeries de marbres à arceaux, et dans chaque arceau était une peinture en camaïeu sur fond d'or, dont les sujets étaient *Apollon sur son char, Diane, l'Aurore*, etc. La salle apparaissait en ton vert d'eau, sur lequel s'enlevaient harmonieusement les ornements d'or en stuc et les imitations de marbre des pilastres et colonnes[2]. En résumé, l'aspect était aimable et gai. Mais cette transformation de l'Opéra, mis ainsi au goût du jour, devait être bien éphémère, et le terrible incendie de 1763, en dévorant le théâtre, allait se charger d'imposer des changements tout autrement complets.

Le duc de Chartres, entraîné dans le tourbillon de l'existence brillante qu'il menait à cette époque, dépensait sans compter, et engageait même des sommes considérables en aménagements luxueux au Palais-Royal. Sa femme désirait modifier la distribution des appartements, transporter le sien dans l'aile droite, où elle voulait qu'on édifiât de nouveaux bâtiments, pour laisser à son mari la disposition absolue du côté gauche. Le prince, tant que son père vécut, n'osa se lancer que timidement dans de pareilles constructions. Cependant, une note manuscrite, signée de lui, que je trouve au milieu du fatras de papiers conservés à la Bibliothèque Carnavalet, prouve que, dès

1. Archives nationales, T. 1655. — Voir aussi R4, 288, et Plans, 3e classe, Seine, 546.
2. Archives de l'Opéra, carton 6.

l'année 1750, il avait fait commencer la construction de bâtiments neufs du côté de la rue des Bons-Enfants. Elle est datée du 4 juillet 1752. La voici :

Il est ordonné à Me Jean-Joseph Paleme de la Magdeleine, trésorier général de nos maisons et finances, de payer comptant des deniers de son exercice de la présente année au sieur de Vigny, intendant de nos bâtiments, la somme de 3,000 livres que nous lui avons accordée pour grattifications pour raisons des mémoires extraordinaires qu'il a réglés ou qu'il aura à régler concernant la partie du bâtiment neuf qui donne sur la rue des Bons-Enfants construite en 1750[1].

Mais, dès que la mort de son père, à Sainte-Geneviève, en février 1752, eut fait passer sur la tête du duc de Chartres le titre de duc d'Orléans, et dans ses mains l'héritage de la Maison, il commença avec une hâte fébrile à réaliser ses projets de construction. Son nouveau chancelier, Silhouette, qui y trouvait son intérêt, ne fit que l'encourager dans cette voie, et se garda bien d'insister sur les difficultés financières auxquelles on risquait de se heurter. Le marquis d'Argenson, qui n'avait pas eu pareille chance au temps où il exerçait ses fonctions, signale non sans aigreur cette folie de dépense qui s'est emparée du prince, et écrit dans ses *Mémoires*, en avril 1752 :

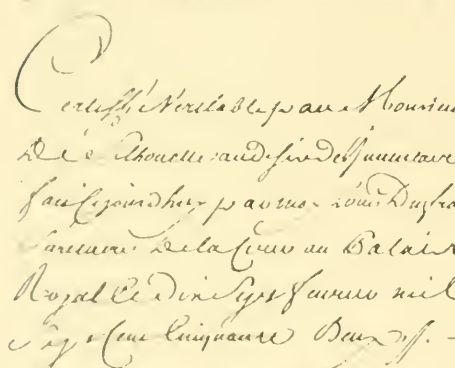

M. le duc d'Orléans embrasse des projets de bâtiments pour plus de 8 millions, tant au Palais-Royal qu'à Villers-Cotterets; il prend aussi un grand goût pour Bagnolet et sa maison de chasse de Clichy la Varenne. Silhouette, son chancelier, voyant la passion de ce prince pour les bâtiments, l'y précipite en habile flatteur...

Quelques jours après, le 14 juillet, d'Argenson écrit encore :

M. le duc d'Orléans emprunte 9 millions de rentes viagères pour les bâtiments. Il rebâtit *presque en entier* le Palais-Royal, et plus il avance, plus il augmente les dessins et en précipite l'exécution. Avec cela, son chancelier Silhouette devient fort riche et achète de belles terres dans l'apanage...

[1] Manuscrit de la Bibliothèque Carnavalet (8750, liasse). — C'est l'architecte Garland, d'après Bonnard, qui fit cette construction.

LA TOILETTE, PAR MORTEAU LE JEUNE

Heureusement qu'à cette même date le duc d'Orléans eut à toucher l'agréable somme de sept à huit millions, provenant de la succession de la feue reine d'Espagne, sur laquelle il ne comptait pas, et qui lui permit de faire face aux dépenses de ses constructions.

En quoi consistèrent exactement les travaux entrepris au Palais-Royal à cette date, c'est-à-dire entre 1752 et 1760, et qui en fut l'architecte? Si l'on s'en tenait à l'opinion accréditée jusqu'ici, ce ne serait qu'à partir de 1763,

après l'incendie du théâtre de l'Opéra, que le duc d'Orléans aurait chargé l'architecte Contant d'Ivry de la réfection presque totale du Palais-Royal. Mais c'est là, évidemment, une erreur dont il est facile de fournir la preuve. On a vu ce que le marquis d'Argenson dit sur ce sujet dans ses *Mémoires*. Il fixe nettement la date de 1752 au développement des travaux de reconstruction. Bien plus, il indique Contant d'Ivry comme étant l'architecte choisi à la place de Cartaud, alors bien vieux, puisque celui-ci avait soixante-dix-sept ans, et il ne semble pas trop se réjouir, dans le passage suivant, de la mise à l'écart du vieil artiste :

M. le duc d'Orléans, dit-il, fait de grandes entreprises pour les bâtiments du Palais Royal. Il achève en une campagne la basse-cour qu'on avoit commencé de rétablir, voulant faire un nouvel appartement à Mme la duchesse d'Orléans. On lui a remontré que les vieux murs et les vieux combles n'étoient plus solides et voici que toute cette aile sera rebâtie presque à neuf... Pour ces bâtiments, il s'est défait de Cartaud, l'ancien architecte du Palais et l'un des premiers architectes de France, un honnête homme surtout, et il lui substitue le sieur Contant, architecte de jardin, homme d'un goût à la mode, intéressé et charlatan. C'est lui qui, ayant entrepris un bâtiment pour M. le duc d'Orléans au bout du parc de Saint-Cloud, à l'endroit qu'on a nommé le Moulin de la Brosse, avoit dit que cette dépense n'iroit pas à 20,000 écus, mais elle a passé 400,000 livres, de sorte qu'il a fallu l'abandonner[1].

Un autre témoignage que les travaux de reconstruction du Palais étaient en pleine activité entre les années 1752 et 1755 nous est fourni par Blondel, dont l'ouvrage sur *l'Architecture française* parut en 1759, et qui donne des détails sur les changements «considérables» que «M. Contant est en train d'apporter» à l'intérieur de l'édifice. Nous avons mieux encore. C'est un document inédit, absolument précis, emprunté aux papiers du trésorier Paleme[2]. Nous y voyons le relevé des sommes employées aux constructions du Palais-Royal pendant les années 1754, 1755 et 1756. Pour 1754, on y trouve la mention suivante :

Bâtiments neufs

A M. Germain, orphèvre	24,000 livres.
Girard, menuisier	3,000
Tardieu, charpentier	2,000
De Larone, miroitier	1,500
Courbin, serrurier	2,000
Lucas, plombier	2,000
Total	34,500 livres.

1 Marquis d'Argenson, *Mémoires*, t. VII, p. 169. — Mars 1752.
2 Bibliothèque Czernyschef. Comptes des dépenses du duc d'Orléans en 1754 et 1755.

Pour l'année 1755, le total général des recettes de la Maison fut de 6,609,874 livres, et la dépense de 3,975,709 livres. Sur ce chiffre, l'article *Bâtiments* est chargé comme suit :

Palais-Royal	165,345 livres.
Saint-Cloud	79,014
Bagnolet	6,718
Pavillon et hôtel de Versailles	2,309
Hôtel à Fontainebleau	1,300
Villers-Cotterets	118
Château de Clichy	665
Total	255,469 livres.

Ces chiffres établissent surabondamment qu'il ne s'agissait pas de simples modifications apportées au Palais-Royal à cette date, mais de constructions importantes, de changements considérables. En définitive, on peut se rendre compte de ces changements sur le plan qui est ici reproduit et que nous avons, un peu arbitrairement, il est vrai, daté de 1764 pour marquer où en était, cette année-là, la réédification du Palais. Tous les bâtiments qu'on y voit marqués de la lettre *L* avaient déjà été commencés avant 1750 par Cartaud, et ceux désignés par la lettre *M* étaient en construction sous la conduite de Contant d'Ivry, en 1752 ; c'étaient les nouveaux appartements de la duchesse d'Orléans, pour laquelle on aménageait en même temps, sur des plans nouveaux, l'aile droite de la seconde cour, jadis occupée par Anne d'Autriche.

L'architecte Pierre Contant, surnommé Contant d'Ivry parce qu'il naquit à Ivry-sur-Seine en 1698, n'était pas de la première jeunesse quand le duc d'Orléans l'adopta pour architecte. Mais il représentait cependant des tendances jeunes ou, du moins, trouvées telles par la clientèle aristocratique qui lui demandait des travaux décoratifs soit pour les nouveaux hôtels qui se construisaient aux faubourgs Saint-Germain ou Saint-Honoré, soit dans les galantes petites maisons que faisaient élever grands seigneurs et financiers dans les environs de Paris. Après avoir été admis à l'Académie en 1728, Contant avait quelque peu végété. Un de ses premiers ouvrages importants fut l'église de l'abbaye royale de Panthemont, faubourg Saint-Germain-des-Prés, en 1747. Puis il travailla au château de Bizy, au comte d'Eu, en 1750 ; à l'hôtel de Longueville que venaient d'acquérir les fermiers généraux, et auquel il ajouta une aile ; à l'église de Saint-Vannon, à Condé, en Flandre ; à l'hôtel de Rohan, rue de Varenne ; à l'hôtel Crozat, etc. C'est alors — en 1752 — que le duc d'Orléans, après lui avoir fait faire à Saint-Cloud divers aménagements qui l'avaient ravi, lui confia la réfection du Palais-Royal.

Contant d'Ivry ne passe pas pour avoir fait, au Palais-Royal, la façade du côté de la rue Saint-Honoré telle qu'on la voit encore aujourd'hui. On s'accorde bien, généralement, à reconnaître qu'il est l'auteur de la façade de la deuxième cour — ce qui n'est nullement contestable d'ailleurs, — de l'avant-corps de gauche du grand escalier d'honneur et des grands aménagements

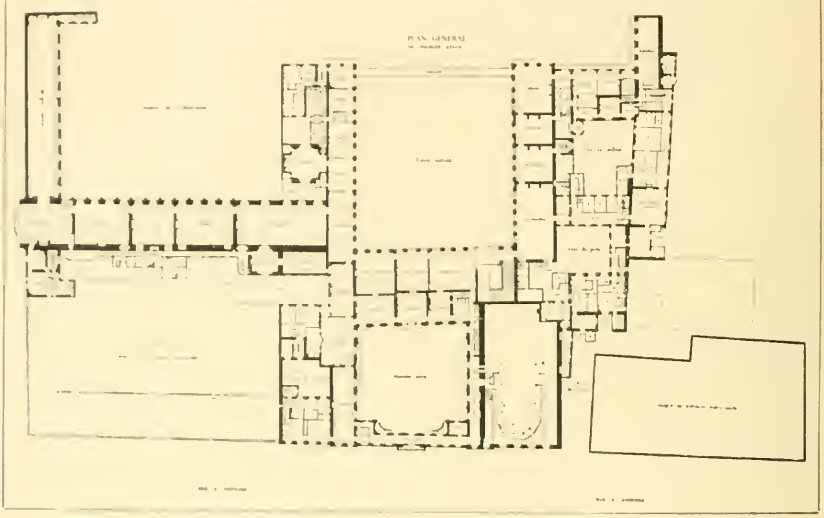

PLAN DU PALAIS-ROYAL EN 1745
AVANT LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION COMMANDÉS PAR L.-PH. D'ORLÉANS
AUX ARCHITECTES CARTAUD ET CONTANT D'IVRY

[illegible] plan [illegible] de 176[illegible] [illegible], on voit que dans l'aile gauche il y eut peu de modifications, sauf les attributions différentes [illegible] Dans l'aile [illegible] les changements furent considérables. La *Cour des Fontaines*, nommée alors *Basse-Cour*, [illegible]

(Plan tiré du [illegible] manuscrit de la Bibliothèque nationale : *Logement des Officiers au Palais-Royal*)

intérieurs entrepris par le prince d'Orléans à cette époque. Mais, quant à la façade de la rue Saint-Honoré, on en fait honneur à Moreau qui, après l'incendie de l'Opéra, en 1763, dut, comme on le verra plus loin, réparer, aux frais de la Ville, dont il était l'architecte, les désastres causés par cette catastrophe. Je ne saurais dire sur quoi repose cette opinion, qui est exprimée sans l'ombre d'une indécision, notamment par Fontaine et M. Chabrol dans leurs notices sur le monument. Mais ce qui est certain, c'est que, dans le volume des *Œuvres d'architecture de Pierre Contant d'Ivry* (à Paris, chez Dumont, professeur d'architecture, 1758, in-folio) que possède le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, on trouve (planche XXXVIII) un *Projet de l'élévation d'une partie de la face majeure pour un palais*, qui

n'est autre chose que la composition originale, la première pensée de la façade du Palais-Royal attribuée jusqu'ici à Moreau. C'est la même architecture, composée des ordres toscan et ionique, à pilastres, régnant dans la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage; c'est la même balustrade de pierre surmontant ces deux ordres et marquant la naissance d'un comble à deux pentes, avec lucarnes circulaires; c'est le même aspect enfin, avec des statues

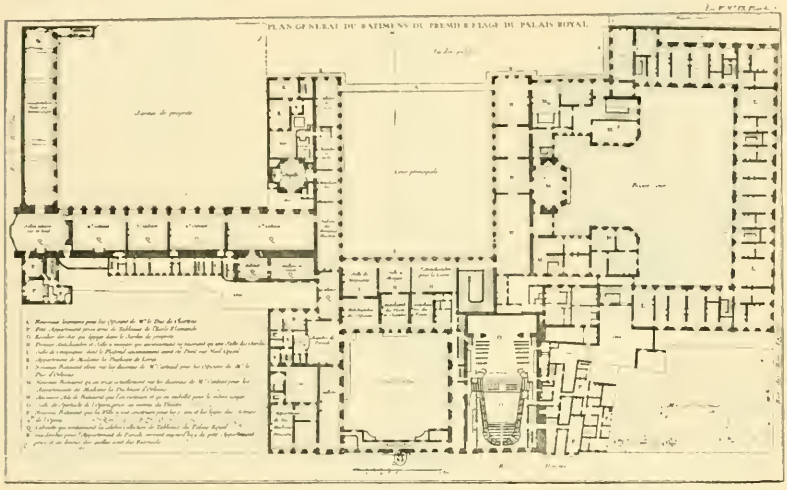

PLAN DU PALAIS-ROYAL EN 1764
INDIQUANT LES TRAVAUX ENTREPRIS A CETTE DATE PAR L.-PH. D'ORLÉANS

(Les bâtiments entourant la *Basse-Cour*, marqués de la lettre *L*, sont construits par l'architecte Cartaud)
(Les bâtiments marqués *M* et *N* sont construits par Contant d'Ivry pour les nouveaux logements de la duchesse d'Orléans)

(Planche extraite de l'ouvrage de Blondel : *L'Architecture*)

en plus tout autour de la balustrade, un air plus riche, une élévation plus grande. Que penser, sinon que Moreau n'est pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, l'auteur de la façade? Est-il même certain que ce fut aux frais de la Ville que celle-ci fut exécutée? On verra plus loin que plusieurs bonnes raisons donnent créance à une autre thèse.

Il ressort de tout ce qui vient d'être dit que, s'il n'était pas heureux en ménage, le jeune duc d'Orléans ne négligeait pas de s'étourdir par des prodigalités variées, et savait assez bien, comme son grand-père le Régent, jeter l'argent par les fenêtres. Il est vrai qu'il avait d'autres genres de plaisirs, et que le côté extérieur, les bals, les réceptions, la chasse le séduisaient autant que son aïeul en avait eu le dédain. L'année même de la mort de son père, le 14 septembre 1752, il donna, en son château de Saint-Cloud, une fête

extraordinaire pour la convalescence du dauphin[1]. Au surplus, il serait injuste de lui dénier, comme l'ont fait trop souvent ses biographes, un certain sentiment des arts. Par-dessus tout, il aimait les chevaux, c'est entendu, et dépensait, bon an mal an, 300,000 livres pour ses écuries. Mais il protégeait les artistes, se plaisait au milieu des œuvres de goût, savait s'adresser aux hommes de talent pour embellir le Palais-Royal, et les pensionnait; il courait même les boutiques de Paris pour dénicher des bibelots de prix dont il meublait sa demeure. Quand on parcourt le *Journal* de Lazare Duvaux, le fameux marchand de curiosités, on est un peu surpris d'y trouver à tout instant, depuis l'année 1753 jusqu'en 1757 et même 1758, le nom de Louis-Philippe d'Orléans, qui venait soit acheter quelque objet ancien, soit faire réparer certaines pièces de ses collections. Par exemple, en 1753, il achète à Duvaux des encoignures d'ancien laque, fond noir et or, garnies en bronze doré. Une autre fois, ce sont des vases en forme de feuilles, de porcelaine céladon, garnis de bronze doré; ou bien un bureau en bois de rose, à fleurs, de quatre pieds et demi (384 livres); ou encore une garniture de cinq morceaux de porcelaine des Indes (1,632 livres). Le *Journal* de Lazare Duvaux porte, à la date de mars 1756, cette mention :

SUCRIER EN PORCELAINE

> Réglé le compte avec S. A. R. Mgr le duc d'Orléans. Il m'a arrêté un mémoire à la somme de 8,125 livres, payables à raison de 1,000 livres par mois, à commencer au 1er mai prochain.

Mais le compte, à peine réglé, est bien vite repris, et, durant le seul mois de décembre 1756, le duc achète à Duvaux : le 7, un vase de porcelaine rouge jaspé, de 1,440 livres; deux bouteilles cannelées en porcelaine céladon, de 840 livres; le 11 décembre, un pot-pourri de porcelaine grise, ancienne, garni avec des colimaçons; le 24 du même mois, une commode en laque rouge, de 720 livres; une table de nuit plaquée, à mosaïque de bois des Indes, de 96 livres; une théière et son plateau, violet, garnis de bronze, de 312 livres, sans compter des tasses, un plateau de vernis du Japon, etc. L'année 1757 est marquée par de plus grandes dépenses encore chez le marchand de curiosités. Avec une véritable passion, le duc d'Orléans continue à acquérir des porcelaines de la Chine et des objets de laque, et parmi ces bibelots

[1] Journal de Barbier, t. V, p. 191.

il en est qui montent à des prix assez élevés, comme deux grands vases en porcelaine truitée, avec dragons en relief, du prix de 2,960 livres. Il lui arrive aussi de faire réparer certains meubles du Palais-Royal, notamment

FLAMBEAU, DIT « MOUCHETTE », A LA MODE AU XVIIIe SIÈCLE

« une grande pendule », ou bien d'en acheter, ce qu'il fait pour deux tables qui devaient être charmantes, à en juger par la description qui en est donnée : l'une à fleurs, avec tablette pour écrire et cornets argentés, l'autre plaquée en bois de violette et bois de rose, également à cornets et à tablettes. En un mot, et sans pousser plus loin ces citations qui deviendraient fastidieuses, le prince apparaît comme un véritable collectionneur, avec ses préférences, ses ardeurs, ses entraînements, sachant être magnifique en tout, dans ses équipages, dans son luxe, dans ses actes généreux : il n'est que juste, en vérité, de lui reconnaître cette qualité, un peu imprévue peut-être, si l'on songe à ce qui a été dit de lui, dans les *Mémoires*, de sa bonhomie et de ses goûts bourgeois. Mais les documents abondent qui restituent à cette physionomie son véritable caractère. Il ne restera pas toujours ainsi.

Quant à la duchesse d'Orléans, ce n'est pas elle qui aurait poussé son mari

dans la voie des économies, car nulle ne se montrait plus friande de plaisirs, de changements et de faste. Le moine de Sainte-Geneviève avait deviné que le sang des Bourbon-Conti qui bouillonnait dans les veines de la jeune femme déterminerait sa destinée. Tempérament nerveux et déjà maladif, portant en elle les germes de la tuberculose, elle avait des caprices singuliers, passait d'un extrême à l'autre sans motif, tantôt femme d'intérieur, posée et sage, se plaisant à faire de la tapisserie avec ses dames d'atour pour meubler son palais, tantôt s'oubliant jusque dans le jardin public du Palais-Royal dans des aventures galantes indignes de son rang! Deux enfants lui étaient nés, un garçon et une fille, qu'elle adorait, les élevant d'ailleurs avec trop de faiblesse et sans discipline. En 1756, à la suite de la publication du mémoire de La Condamine sur l'inoculation de la petite vérole, le duc d'Orléans, pour donner l'exemple et vaincre les appréhensions du public contre cette innovation, chargea Tronchin de vacciner ses deux enfants. Comme la duchesse versait à ce sujet d'abondantes larmes, le prince lui dit :

ASSIETTE EN PORCELAINE DÉCORÉE DE CHINOISERIES

— Madame, ce sont vos enfants comme les miens. Si vous ne donnez point votre consentement à cette inoculation, elle n'aura pas lieu.

La princesse répliqua bravement :

— Eh! Monsieur, qu'on les inocule, et laissez-moi pleurer!

On sait quel succès eut l'opération, et de combien d'applaudissements, quelques jours après, le public, à l'Opéra, récompensa la princesse de sa vaillance.

Une anecdote qui dépeint bien le genre d'humeur de la duchesse d'Orléans et la gaminerie de son esprit, est racontée par la marquise de Créquy[1] :

Madame la duchesse d'Orléans détestoit Mme de Polignac, sa dame d'honneur, et cherchoit tous les moyens de lui être désagréable et de lui faire des malices. Un jour, on découvrit un vieux lustre, lequel étoit si volumineux dans toutes les dimensions qu'il en auroit paru démesuré pour le grand salon de Marly. La duchesse d'Orléans l'achète : on le démonte, ensuite elle en fait placer tous les morceaux dans un petit salon que sa dame d'honneur occupoit au Palais Royal (à l'entresol!). La boule en touchoit le parquet, ses branches empêchoient d'ouvrir les portes et les

[1] *Souvenirs de Mme la marquise de Créquy*, t. III, p. 34.

fenêtres; enfin, les agréables figures de Colombine et d'Arlequin, d'Isabelle et du beau Léandre, qui n'avoient pas moins de quatre pieds de taille, avoient été rangées autour du salon dont il avoit fallu retirer les meubles, et tout ce qu'on pouvoit faire étoit de circuler autour de ces charmants objets d'ornement. C'est une mystification que l'aimable princesse a fait durer jusqu'à sa mort, et toujours sans que Mme de Polignac ait osé lui manquer de respect en envoyant le diable de lustre dans un de ses châteaux ou dans un grenier de son hôtel de Paris.

CROQUIS DE MOREAU LE JEUNE

En 1759, le 9 février, la duchesse d'Orléans succomba à la maladie de poitrine qui depuis longtemps la minait. Elle avait trente-trois ans. Son dernier mot fut un de ces traits d'esprit comme en ont eu plusieurs des grandes dames du XVIIIe siècle, chez qui le souffle froid de la mort ne parvenait pas même à retenir sur leurs lèvres l'ironie souriante et moqueuse. Comme la princesse, alitée depuis trois jours et se sentant à l'extrémité, entendait un bruit singulier, d'une régularité agaçante, près de son lit, dans une chambre contiguë, on alla s'enquérir, et l'on apprit que c'était le tournebroche du vieil abbé Dubuisson, un ancien précepteur du duc, son mari, dont on préparait le dîner, qui était la cause du tapage :

— Je puis mourir tranquille, dit la duchesse en souriant : l'abbé Dubuisson[1] n'en perdra pas un coup de dent.

Et elle rendit l'âme. Les funérailles eurent lieu le 15 février 1759, avec une pompe extraordinaire. Le convoi, qui, parti du Palais-Royal, alla au Val-de-Grâce, lieu de sépulture habituel des princes et princesses d'Orléans, comprenait un nombre considérable de personnes. Voici l'indication de ce cortège qu'il est intéressant de donner ici à deux points de vue, d'abord parce qu'on y trouve l'énumération d'une partie du haut personnel qui habitait le Palais-Royal, ensuite parce que c'est la seule cérémonie funèbre d'un des membres de la famille d'Orléans qui soit décrite dans ce volume :

Convoi de la duchesse d'Orléans.

— Le guet à pied et le guet à cheval.
— Un piqueur à cheval.
— Les pauvres vêtus d'étoffe grise, chacun un flambeau à la main, sur deux lignes.

1. On a souvent cité cette anecdote en indiquant par erreur l'abbé Montgault, l'ancien précepteur de Louis d'Orléans, comme le propriétaire du tournebroche incriminé. Mais en 1759 l'abbé Montgault était mort depuis treize ans !

— Toute la livrée avec des flambeaux.

— Douze officiers de la chambre et garde-robe à cheval, avec les bandoulières qui leur avoient servi à descendre le corps des appartements du Palais-Royal.

— Huit huissiers de la chambre, à cheval.

— Un contrôleur de la bouche, à cheval.

— Dix officiers de la bouche, à cheval.

— Trente deux officiers de la chambre, à cheval.

— Le premier carrosse, avec les harnois noirs, dans lequel étoient quatre femmes de chambre de Mme la duchesse d'Orléans.

— Un carrosse aux harnois noirs, dans lequel étoient quatre gentilshommes ordinaires du duc d'Orléans; M. Deploni, l'un d'eux, portoit la couronne de la princesse.

— Un carrosse avec chevaux caparaçonnés de noir, dans lequel étoient les quatre gentilshommes de la chambre du duc d'Orléans qui doivent tenir les coins du poële, et qui les ont déjà tenus précédemment.

— Un carrosse, dans lequel étoient quatre aumôniers du duc d'Orléans.

— Un carrosse à six chevaux caparaçonnés de noir, dans lequel étoient le comte de Montauban, premier écuyer du duc d'Orléans; le chevalier de Pons, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans; M. de Durefort et le comte de Lugeac.

— Un carrosse à huit chevaux caparaçonnés en moire d'argent, dans lequel étoit la duchesse de Modène, accompagnée de la duchesse de Brancas, de la marquise de Polignac, dame d'honneur de la duchesse défunte; de la comtesse de Blot, de la comtesse de Paulé, dame d'honneur de la duchesse de Modène, et de la comtesse d'Epinay.

— Un grand carrosse à huit chevaux aussi caparaçonnés en moire d'argent, dans lequel étoient l'évêque de Valence, portant le cœur de la duchesse d'Orléans; le curé de Saint-Eustache, M. Aubri, confesseur de la princesse, et l'aumônier de l'évêque de Valence.

— Le gouverneur des pages, à cheval et en manteau.

— Dix pages à cheval et en manteau, portant des flambeaux.

— Le roi d'armes et quatre hérauts d'armes à cheval.

— Six suisses du duc d'Orléans.

— Vingt valets de pied portant des flambeaux.

— Le char funèbre, couvert d'un drap de velours noir et moire d'argent, dont les cordons étoient tenus par quatre aumôniers à cheval. Plusieurs officiers de l'écurie autour du char.

— Deux carrosses de la duchesse de Modène.

— Un carrosse de la duchesse de Randan.

— Un carrosse de l'évêque de Valence.

— Un grand nombre de gens de livrée avec des flambeaux pour éclairer les carrosses.

Il ne faut pas oublier que la cérémonie avait lieu entre cinq et sept heures du soir. On devine quels spectacles devaient être pour la foule des cortèges

combinés comme celui-ci, avec cette pompe, ce déploiement de personnages à pied ou à cheval, en costumes d'apparat, cet appareil théâtral, enfin, qui symbolisait la douleur et marquait par une quantité de détails le rang qu'avait tenu dans le monde le défunt traité jusque dans la mort avec une si somptueuse ordonnance!

L'INCENDIE DE L'OPÉRA (1763)
NOUVEAUX TRAVAUX AU PALAIS-ROYAL

Le 6 avril 1763, à onze heures du matin, le feu prit à l'Opéra. Comment cela se fit-il? On n'est jamais parvenu à le savoir exactement, et les rapports de police qui dorment aux Archives nationales, dans les papiers des ducs d'Orléans, n'élucident point la question. Selon les uns, il aurait commencé par la grande toile du rideau de manœuvre et aurait gagné le cintre, où toutes les machineries en bois devaient lui offrir un aliment facile. Selon d'autres, un poêle trop chargé aurait communiqué le feu par un tuyau à la loge des danseuses subalternes; car il faut penser qu'au XVIIIe siècle il n'y avait encore, dans les théâtres, ni calorifère ni système pratique de chauffage : on se contentait, durant les représentations, d'allumer de superbes brasiers dans les foyers du public ou des acteurs, et la chaleur pénétrait comme elle pouvait dans la salle. Une troisième hypothèse, qui est la plus vraisemblable, explique d'une autre façon l'incendie : d'après le chef machiniste Boullet, qui fut blessé dans le sauvetage, il aurait été allumé par l'imprudence d'un balayeur qui, travaillant dans les dessous du théâtre, déposa sa chandelle sur le contrepoids en plomb du rideau, et s'en alla sans y faire attention; la corde avait alors pris feu; en se consumant, elle s'était rompue, et, n'étant plus maintenue par un contrepoids, elle était remontée dans les combles et avait communiqué l'incendie à la toile, à la machinerie et au reste du bâtiment [1].

A ce moment de la journée, il n'y avait personne dans le théâtre : un seul chanteur s'essayait sur la scène; voyant les flammes, il put se sauver à temps et crier au secours. Mais les pompiers arrivèrent trop tard : tout était déjà brûlé. « On ne sauva, » dit Favart [2], « qu'un clavecin resté dans l'orchestre, objet assez laid au point de vue décoratif, mais qui, au dire de tout le monde, était le plus parfait de l'Europe, très ancien, sans prix. » Quand les secours arrivèrent, on dut s'appliquer seulement à le circonscrire dans l'Opéra même

1. Germain Bapst, *Essai sur l'histoire du Théâtre*, 1893, in-8°, p. 445.
2. Favart, *Mémoires et correspondance littéraire*, 1808, t. II, p. 88 et suiv.

et à l'empêcher de s'étendre et gagner le Palais-Royal. Tous les promeneurs qui se trouvaient alors dans le jardin furent employés à faire la chaîne sous la direction des troupes municipales et des gardes françaises. Les issues furent fermées pour qu'on ne pût sortir. Les dames étaient d'un côté, se passant de main en main les seaux vides, que les hommes portaient pleins de l'autre côté. On puisait au grand bassin, et l'on emplissait ainsi continuellement les pompes. Le jeune duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, qui avait alors seize ans, donna, le premier, l'exemple, et pendant deux heures ne cessa de travailler. Vers midi, le coup d'œil était effrayant, car la flamme se communiquait au Palais-Royal, où elle aurait trouvé dans les appartements de quoi se développer. Déjà la calotte du grand escalier était détruite, quand, tout à coup, la salle du théâtre, qui était entièrement consumée, s'écroula avec fracas, et, la flamme ne portant plus en haut, l'incendie put assez rapidement être arrêté [1].

Après la première émotion provoquée par ce sinistre, les Parisiens commencèrent à se consoler de la perte de l'Opéra par des plaisanteries. « Comment le feu a-t-il pu prendre dans une glacière? » écrivait à Mme d'Épinay l'abbé Galiani. L'excellent Favart vit là une occasion unique de rajeunir les décors, les costumes, etc.: « Ah! si cela pouvait s'étendre jusqu'aux actrices! » ajoutait-il. Puis on discuta de ce qu'il convenait de faire, après qu'il eut été décidé que, provisoirement, la troupe de l'Académie irait chercher asile dans la salle des machines, aux Tuileries. Laisserait-on l'Opéra au Palais-Royal, ou bien le transporterait-on auprès du Carrousel, dans la rue Nicaise, où se trouvaient déjà ses magasins? Telle était la question, elle fut assez vite tranchée : l'influence du duc d'Orléans, qui tenait essentiellement à garder l'Opéra au Palais-Royal à cause de l'animation et des agréments qui en résultaient pour le jardin, décida de tout. Ce ne fut pourtant que le 11 février 1764 que le roi signa les lettres patentes relatives à la reconstruction de l'Opéra sur l'emplacement qu'il occupait auparavant. Ce document est intéressant; mais, comme ce livre n'est pas consacré à l'histoire de l'Opéra [2], nous n'en retiendrons que ce qui rentre dans notre sujet. En définitive, la Ville de Paris, ayant depuis 1749 le privilège et la responsabilité de l'entreprise, devait prendre à son compte les frais de reconstruction. Le nouveau théâtre devait être bâti sur un emplacement pris sur les bâtiments séparant la rue Saint-Honoré de la Cour des Fontaines, et l'achat des maisons particulières situées en cet endroit, dont la démolition allait permettre de déblayer ce terrain, devait

[1] [illegible] *Essai sur l'histoire du Théâtre*, p. 456.

[2] Cette [illegible] reste à écrire, car elle n'a pas encore été vraiment faite avec les nombreux documents inédits qui existent. Il y en a des liasses énormes aux Archives nationales, qui sont encore à dépouiller.

L'INCENDIE DU THÉATRE DE L'OPÉRA, AU PALAIS-ROYAL, LE 6 AVRIL 1763
(D'après une gravure du temps)

être faite en partie par le duc d'Orléans, en partie par la Ville. On a vu plus haut que le prince avait déjà acquis, en 1749, la maison de l'abbé de Francière, tandis que la Ville, de son côté, avait acheté, en 1750, les immeubles Mougazon et J. Durand. En 1763, le duc acheta encore : 1° de Pierre Thurreau, apothicaire du roi, pour 83,000 livres, une grande maison donnant sur la rue Saint-Honoré, et sur l'emplacement de laquelle devait être établie la façade du nouveau théâtre (contrat du 28 juin); 2° de Pierre Venet, pour 1,200 francs de rente, une maison située au fond du cul-de-sac, autrement dit la Court au Ris, à droite (contrat du 4 août); 3° du comte d'Eaubonne, pour 36,000 livres, une maison rue Saint-Honoré, « attenant les arcades de la salle de l'Académie royale de Musique » (contrat du 3 décembre). Or, voici les articles essentiels de l'arrêt du Conseil du Roi, relatifs aux droits des ducs d'Orléans dans la reconstruction de l'Opéra :

Art. 6. — ...La Ville continuera d'avoir sous le bon plaisir de Sa Majesté et de M. le duc d'Orléans la jouissance de la dite salle pour y faire représenter l'Opéra et y donner des bals publics, sans pouvoir l'employer à d'autres usages.

Art. 7. — Monseigneur le duc d'Orléans et ses successeurs apanagés auront l'entrée libre et franche d'opposition d'un balcon de douze places aux secondes loges du côté de la Reine, de la première loge des secondes près ledit balcon, de la lanterne à la suite dud. balcon et de deux petites loges au troisième au-dessus de la lanterne et du balcon, dont l'entrée se fera par l'intérieur du Palais-Royal, de manière que le public ne puisse pas y communiquer... La Ville ou ceux qui seront tenus à ces droits au privilège de l'Opéra seront tenus de faire tendre des tapisseries dans les cérémonies qui l'exigent.

Art. 9. — Si l'Opéra cesse d'être installé en cet endroit, le bâtiment appartenant à M. le duc d'Orléans, la Ville n'a que le droit de revendiquer les meubles. Tout le reste, terrain, construction, appartiendroit à M. le duc d'Orléans pour le dommage à lui causé par l'incendie. Le duc d'Orléans n'aura qu'à rembourser la somme de 96,000 livres, — savoir, 44,000 livres pour le prix d'acquisition faite par la Ville de la maison du s' Cadeau de Montgason, et 52,000 livres pour celui de la maison du s' Durand

La Ville chargea son architecte Moreau de la reconstruction du théâtre. Celui-ci se mit sans retard à l'œuvre, mais ce ne fut pas sans se heurter à d'épineuses difficultés. D'abord, le duc d'Orléans exigea que le nouvel Opéra fût, comme l'ancien, enclavé tout entier dans les bâtiments du Palais-Royal pour ne pas avoir l'air de former un monument à part, pouvant faire contraste et nuire à l'aspect du Palais. La place qu'il fallait lui faire devait, par conséquent, être tellement discrète que c'était presque un complet effacement. En outre, l'architecte du duc d'Orléans, Contant d'Ivry, se rencontrant, pour une partie de sa besogne, avec Moreau, et n'ayant ni les mêmes goûts,

ni les mêmes intérêts, ni les mêmes desseins, il devait fatalement résulter du manque d'entente de lourdes fautes d'harmonie.

Les historiens du Palais-Royal, Vatout, Ed. Fournier, surtout Fontaine, ont beaucoup insisté sur les conséquences fâcheuses de cette sorte d'antagonisme entre Contant d'Ivry et Moreau. En sa qualité d'architecte ayant longtemps, lui aussi, travaillé au même palais, Fontaine a donné à ses observations un

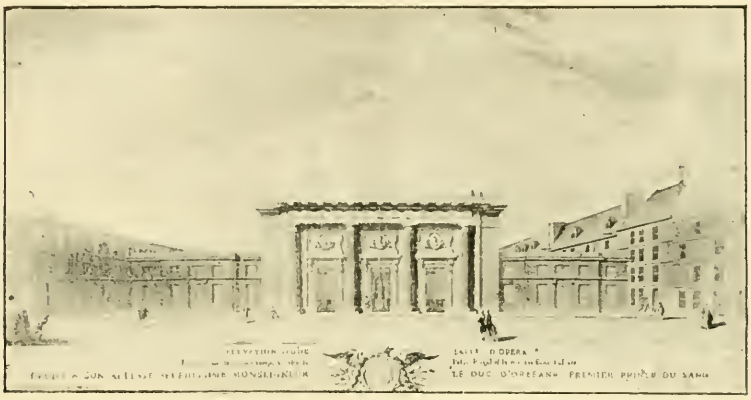

PROJET POUR ÉLEVER UNE SALLE D'OPÉRA ENTRE LE PALAIS-ROYAL ET LA RUE DES BONS-ENFANTS
COMPOSÉ PAR LE BOURSIER, EN 1764
(Fac-similé d'un dessin original du Musée Carnavalet)

caractère technique qu'il est intéressant de noter. Mais peut-être a-t-il, de cette façon, paru préciser plus exactement qu'en réalité il n'était en mesure de le faire le rôle réciproque de ses deux devanciers. C'est ainsi qu'il attribue à Moreau, outre la construction de la nouvelle salle de l'Opéra, toutes les façades et le fronton du Palais-Royal. Contant d'Ivry n'aurait exécuté, selon lui, que la décoration des intérieurs, les vestibules et le grand escalier, sans avoir même pu prévoir les fenêtres que son confrère avait percées dans les façades. Parmi les fautes de construction provenant de cette absence d'union, Fontaine mentionne un gros mur de refend qui se trouverait au milieu d'une croisée, et nombre d'erreurs de niveau ou d'alignement qui se répètent dans cette partie de l'édifice.

Y eut-il vraiment si peu d'harmonie entre les deux architectes? Contant d'Ivry, qui avait composé le projet de façade reproduit, comme il a été dit ci-dessus, dans le recueil de ses œuvres, n'a-t-il pas quelque droit d'auteur à revendiquer à cet égard? Enfin, est-il exact de dire que la Ville de Paris se chargea non seulement des frais de reconstruction de la salle de l'Opéra, mais

aussi de ceux de la façade du Palais sur la rue Saint-Honoré et que c'est ce qui expliquerait la part de Moreau de ce côté? Pour répondre à ces diverses questions, nous nous contenterons de renvoyer à un document resté jusqu'à présent inconnu, qui nous montre notamment : 1° que c'est le duc d'Orléans et non pas la Ville qui paya la reconstruction de la façade; 2° que les deux architectes Moreau et Contant d'Ivry paraissent avoir collaboré à ce travail sans opposition de vues ou d'intérêts; 3° qu'ils agissaient pour cette besogne spéciale au nom du prince, ayant sous leurs ordres, comme contrôleur des travaux, Liébaut, et, comme inspecteur, Piètre, architecte, dont nous aurons à nous occuper plus loin. Ce document est tout simplement le mémoire des travaux de maçonnerie exécutés au Palais-Royal de 1764 à 1770. Voici son titre exact :

Mémoires des ouvrages de maçonnerie concernant les grands travaux faits pour le service de S. A. Sérénissime Mgr le duc d'Orléans, premier prince du sang, en son Palais-Royal à Paris, suivant les ordres de M. l'abbé de Breteuil, chancelier, garde des sceaux et chef du Conseil de S. A. R., sous le contrôle de M. Liébaut, conformément aux plans, coupes, profils, élévations, donnés par Messieurs Contant et Moreau, architectes du Roy, de Monseigneur, de l'Académie royale d'Architecture et de la Ville, et sous l'inspection de M. Piettre, pendant le cours des années 1764, 65, 66, 67, 68, 69, 70, par Sandrié des Fossés, me maçon et entrepreneur ordinaire des travaux de Monseigneur[1].

Ce mémoire est intéressant : il ne remplit pas moins d'un gros registre, qui n'est relatif qu'au quart de l'ensemble des travaux exécutés au Palais à cette époque. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver les trois autres aux Archives nationales. Voici les titres principaux de cette *Quatrième partie :*

1° *Aile gauche*, chap. Ier : Intérieur de l'aile gauche; rez de chaussée; entresol; premier étage; dépôt de l'argenterie; cour de la Bouche; lavoir; cuisine; grand aqueduc souterrain construit pour la conduite et l'écoulement des eaux...

Chap. II : *Aile faisant face à celle de la rue Saint-Honoré.*

Chap. III : Frontispice dud. Palais formant avant corps au milieu, et portiques de l'entrée principale, avec arcades de chaque côté, aux arrière corps entre les deux ailes de la première cour ci devant dite, et sur la rue.

Total de la présente quatrième partie du Mémoire de maçonnerie : 474,856 livres 8 sols 5 deniers, modéré à la somme de 389,660 livres.

Signé : Liébaut[2], Legrand[3], Abbé de Breteuil,
L.-Ph. d'Orléans.

1. Archives nationales, Rs 8[illegible]. Registre.
2. Jacques-Louis Liébaut avait le titre de contrôleur des menus et garde général des meubles du duc d'Orléans.
3. Pierre-Germain Legrand était, en 1785, architecte en chef du duc d'Orléans, et touchait [illegible] livres de gages.

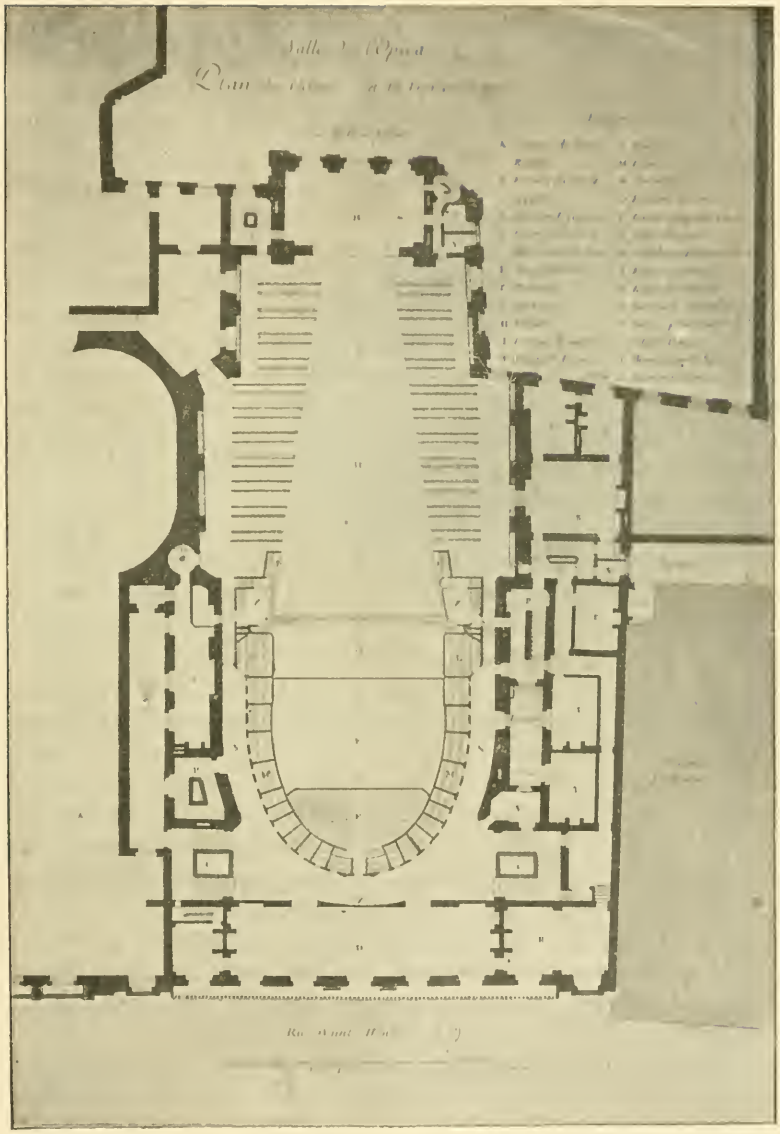

Moreau, architecte du Roi et de la Ville.

PLAN DU THÉATRE DE L'OPÉRA EN 1770 (ÉTAGE DES PREMIÈRES LOGES)

Reconstruit par l'architecte Moreau, après l'incendie de l'ancienne salle en 1763

Ne nous attardons pas davantage à ces détails sur la construction, si intéressants qu'ils soient au point de vue du problème relatif à la paternité de Moreau dans l'œuvre de la façade du Palais. Il nous faudrait plus d'espace que nous en offre ce volume pour élucider toutes les questions archéologiques que soulève l'histoire du Palais-Royal. Ce qui est certain, c'est que la physionomie extérieure de l'ancienne demeure du cardinal de Richelieu, élevée par Lemercier, fut, grâce aux travaux de 1764 à 1770, complètement transformée et mise à peu près dans l'état où nous la voyons encore maintenant. Le corps de logis principal, au fond de la cour d'honneur, dite cour de l'Horloge, apparut plus gracieuse, avec son architecture composée de deux ordres, toscan et ionique, à pilastres régnant dans la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage où s'alignaient neuf hautes croisées. Le comble à deux pentes surmontant une balustrade en pierre fut percé de lucarnes en pierre de forme circulaire; dans l'avant-corps faisant face à la place, les pilastres furent remplacés par des colonnes accouplées, que couronnait un attique orné de petits pilastres corinthiens, de bas-reliefs et de trophées d'armes accompagnés de figures d'enfants. Cet attique fut, dans sa partie centrale, surmonté d'un fronton circulaire dans le tympan duquel deux figures ailées, deux génies sculptés par Pajou, soutenaient un écusson avec les armes de la famille d'Orléans, remplacées aujourd'hui par un cadran. Les deux ailes du corps de logis central étaient terminées par un pavillon de même ordonnance, avec frontons triangulaires, lesquels ont été supprimés depuis, ce qui est dommage. Dans les tympans de ces frontons, des figures de femmes et d'enfants autour d'un écusson orné de la couronne ducale apportaient un accent de grâce et de richesse. Du côté droit, qui touchait à l'Opéra, le sujet du décor était la *Prudence* et la *Libéralité*[1]; du côté gauche, c'était la *Force* et la *Justice*. Toutes les sculptures de la façade, d'une exécution souple et libre, furent sculptées par Augustin Pajou. Sur la rue Saint-Honoré, la cour d'entrée fut fermée par un mur percé de grandes arcades comprises entre des colonnes accouplées, d'ordre toscan, et anciennement closes par trois portes en menuiserie, enrichies de bronzes et d'ornements modelés par le sculpteur Cauvet; aujourd'hui, ces baies, au nombre de neuf, sont à jour et grillées. Au fond de la cour d'entrée, le vestibule reproduisait la disposition de ces trois portes de la façade, et conduisait à la seconde cour par une rangée de colonnes. C'est de ce vestibule qu'on avait accès dans le grand escalier. Tout cela n'a pas été modifié, et l'aspect général reste exactement le même qu'au moment de la reconstruction.

Contant d'Ivry se distingua dans la conception de l'escalier. Bien que le

[1] [illegible] de Goncourt possédait dans sa belle collection de dessins du XVIIIe siècle un projet de [illegible] daté de 1766.

voisinage de l'Opéra ne lui eût guère laissé d'espace, il sut lui donner à la fois grand air par la hauteur du dôme dont il le surmonta, et beaucoup de grâce par l'adoption d'une cage ovale. Après avoir gravi douze marches, on arrivait à un premier palier où l'escalier se bifurquait en deux parties montant jusqu'à l'entrée des appartements. La magnifique rampe dont on le décora fut exécutée par Corbin, célèbre serrurier de l'époque, d'après les dessins de Jacques Caffieri. C'est un des plus parfaits spécimens de la ferronnerie du XVIIIe siècle. Trente ouvriers y travaillèrent deux années. On en parla beaucoup dans Paris et il y eut unanimité de louanges :

LA NOUVELLE FAÇADE DU PALAIS-ROYAL.
APRÈS LA RECONSTRUCTION DE 1763-1770 PAR CONTANT D'IVRY

Le dessin de cette rampe, dit une gazette du temps (*l'Avant-Coureur* du 8 janvier 1768), est d'un excellent genre et d'une exécution admirable, tant pour le fer que pour le bronze, l'un tenu dans sa couleur naturelle, l'autre d'une couleur à demi rembrunie bien préférable à l'éclat de l'or.

Les bronzes, maintenant, sont dorés. C'est une erreur commise lors de la restauration dont fut l'objet la rampe en 1871, après l'incendie allumé par la Commune, restauration grandement nécessaire, car, depuis longtemps, pour éviter de coûteux entretiens exigés par le fer poli, on avait enduit celle-ci d'une épaisse couche de peinture. L'effet de l'escalier était complété par des motifs de sculpture et une sorte de perspective d'architecture peinte sur la muraille par de Machy; on y voyait, au milieu de galeries en colonnades, le portrait d'Henri IV. A chacun des côtés où l'escalier se divisait en deux parties, on avait placé des génies de bronze, dus au sculpteur de Fernex[1], lesquels portaient sur leur tête un vase de cristal servant de lanterne. Enfin, sur le vestibule du palier supérieur, décoré de quatre colonnes ioniques cannelées, s'ouvraient trois portes donnant accès dans les appartements, et qui étaient couronnées de groupes de bronze, exécutés par Caffieri. Au-dessus de celle du milieu

1. *Almanach des Artistes*, année 1775, p. 142.

étaient les armes d'Orléans, soutenues par deux génies de six pieds de hauteur; sur celle de droite on voyait les figures de la *Victoire* et de la *Générosité*, et sur celle de gauche la *Paix* et la *Renommée*, séparées par un vase.

Contant d'Ivry fit preuve du même talent pour la façade de la seconde cour du Palais-Royal, donnant du côté du jardin. Il imagina un avant-corps de trois entre-colonnements de colonnes accouplées, formant autant de portiques au rez-de-chaussée, et couronna le dessus des deux ordres de cet avant-corps d'un attique avec fronton circulaire. Huit colonnes cannelées, posées sur un soubassement, décorèrent le premier étage extérieur. Au-devant de l'attique surmontant ces colonnes furent placées les quatre statues exécutées par Pajou qu'on y voit encore aujourd'hui et qui portent la date de 1766 : elles représentent *Mars*, la *Prudence*, la *Libéralité* et *Apollon*. Leur dimension est de 2m90 de hauteur. L'aspect du bâtiment était fort agréable. Les côtés restèrent ce qu'ils étaient. Ce n'est que plus tard que l'aile droite fut modifiée, raccordée avec la partie se prolongeant vers la rue des Bons-Enfants, conservant de l'ancienne construction de Lemercier tout le rez-de-chaussée avec la décoration des proues : de là le nom de Galerie des Proues qui lui est resté. L'aile gauche, depuis l'avant-corps jusqu'au Théâtre-Français, est l'œuvre de Louis et date de 1786.

Un précieux collaborateur de Contant dans ces divers travaux fut Henri Piètre, qui était, ainsi qu'on l'a vu dans le document cité plus haut, inspecteur des travaux. Cet artiste est resté obscur, et l'on ne sait que fort peu de chose sur lui. On trouve son nom sur les états du personnel du duc d'Orléans avec la qualité de « contrôleur des bâtiments » sous les ordres de Pierre-Germain Le Grand, indiqué comme l'architecte en titre[1]. Ses talents devaient être très certainement appréciés du prince, car celui-ci ne lui ménageait point ses faveurs et ajoutait souvent des gratifications à ses appointements réguliers, qui étaient de 2,200 livres par an[2]. Sur la liste des personnes qu'il pensionnait, je lis cette mention :

A Demoiselle Victorine Angélique Piètre, fille du contrôleur des Bâtiments de S. A. R., 400 livres.

Mais précisément, sans doute, en raison de ses fonctions spéciales, qui lui créaient un rôle un peu subalterne, Henri Piètre s'est trouvé éclipsé par ses chefs de file, et il n'est pas très surprenant que, confiné dans l'anonymat, il ne

1. Contant a l'architecte Le Grand son traitement était de 2,000 livres. Ce Le Grand était-il un fils [illegible] de l'architecte du même nom qui avait été attaché au Régent? Ces charges se transmettaient souvent de père en fils. — Archives nationales, *Inventaire après décès de Louis-Philippe d'Orléans*, X[illegible] 918.

2. Contant d'Ivry avait lui ses honoraires d'architecte, mais point de traitement fixe. Néanmoins, à partir de 1771 jusqu'à sa mort, en 1777, une gratification annuelle de 150 livres.

SALLE DU BAL DU COTÉ OPPOSÉ A L'ANCIENNE GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES

RÉFECTION DE L'ANCIENNE GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES

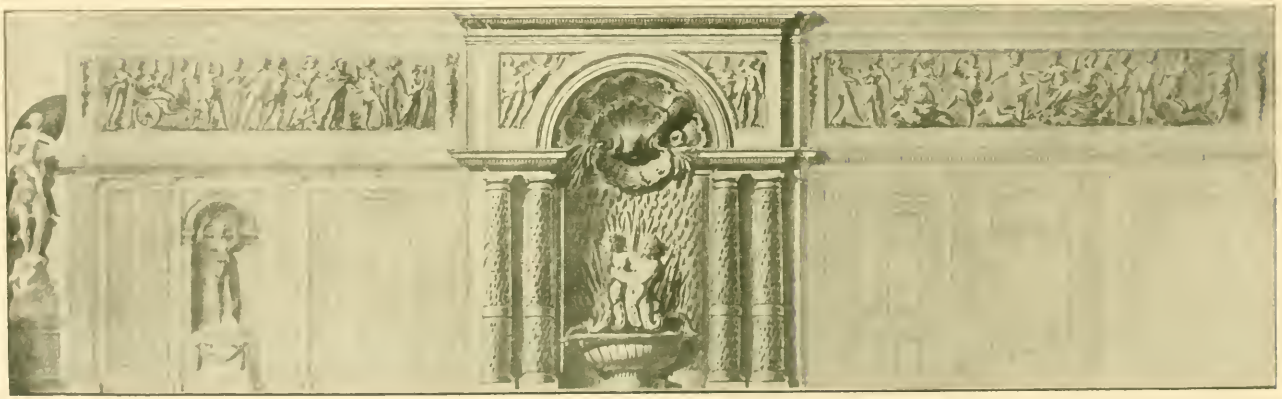

DÉCORATION INTÉRIEURE DU PALAIS ROYAL EN 1778, EXÉCUTÉE PAR L'ARCHITECTE PIÈTRE

Fac-similé des dessins originaux de cet artiste conservés au Musée Carnavalet.

jouisse pas de la réputation à laquelle il paraît avoir quelque droit. Il est avéré cependant qu'après la mort de Contant, c'est lui qui continua au Palais-Royal les travaux de décoration des appartements. Les dessins originaux de cet artiste

DÉCORATION DES APPARTEMENTS. — PHILOSOPHE CHINOIS, PAR BOUCHER

conservés au Musée Carnavalet en font foi. Nous en reproduisons un, entre autres, qui porte la date de l'année 1778, et montre un projet de transformation de l'ancienne galerie des Illustres de Richelieu en une salle de bal. Au revers, on lit ces mots, écrits de sa main :

De l'ordre de M. le duc de Chartres, salle de bal et pièce des Hommes illustres, faits sur mes dessins et conduits en 1778. — PIÈTRE.

Trois ans auparavant, Piètre avait reçu du duc de Chartres — lequel se piquait volontiers d'avoir le goût des sciences — l'ordre de construire un Observatoire pour lui faciliter l'étude des planètes. Une lettre écrite à cette

occasion par l'architecte montre bien le rôle qu'il jouait alors au Palais-Royal. Elle semble adressée au chancelier du prince :

Monsieur, j'ignorois ce que pouvoit coûter une Observatoire lorsque j'eus l'honneur de vous dire que Mgr le duc de Chartres m'avoit ordonné de lui en faire une sous votre bon plaisir. J'ignorois aussi la place où elle seroit posée, et comme il faut beaucoup de solidité, on a trouvé qu'il n'y avoit pas d'endroit plus commode ni plus élevé que le dessus du comble de la salle à manger dont les vues donnent sur la Cour des Fontaines, que les instruments seroient posés sur le mur qui sépare la dite salle et les appartements de Mgr le duc d'Orléans. En conséquence, je fis les plans de cette Observatoire ainsi que la coupe et l'élévation que j'ai l'honneur de vous envoyer. En suite, j'ai fait le devis dont le montant est de 18,904 livres 17 sols, non compris la machine mobile de l'intérieur et ses dépendances que l'on ne peut apprécier parce que c'est plutôt une affaire de temps que de matériaux.

Je croyois que cette Observatoire pourroit bien coûter 5 à 6,000 livres, lorsque j'eus l'honneur de vous en parler; mais la chose devenant sérieuse, j'abuserois de la permission que vous m'avez donnée de faire cette Observatoire, si je ne vous soumettois et les plans et le devis avant de rien commencer.

J'ai fait part du devis à Monseigneur qui trouve cela bien cher, et cependant S. A. S. désireroit bien qu'elle fut exécutée, relativement à l'étude qu'il veut faire des mouvements des planètes.

Je ne ferai rien que je n'aie reçu vos derniers ordres à ce sujet.

Je suis avec un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PIÈTRE [1].

20 juin 1775.

D'autres documents qui se trouvent aux Archives nationales témoignent encore de la part active de Piètre dans l'ornementation du Palais-Royal à cette époque. Ce sont des dessins de meubles, de lambris, des remaniements dans plusieurs parties de l'édifice. On se rend compte que cet artiste, depuis la mort de Contant d'Ivry, remplissait réellement les fonctions d'architecte du Palais. Cette situation s'affirma de plus en plus jusqu'à l'année 1781, où se produisit l'avènement de Louis. Dès lors, Piètre dut s'effacer tout à fait, et si, en 1785, on trouve encore son nom sur les registres des traitements du personnel, c'est toujours en qualité de «contrôleur des Bâtiments de Monseigneur». Pourtant — ce qui est une nouvelle preuve de la confiance qu'avait en lui le duc d'Orléans — il fut chargé, en 1780, d'étudier un projet de bâtiment qui devait relier, à leur extrémité sur le jardin, les deux ailes du Palais-Royal, et remplacer la terrasse à arcades grillées, datant de Richelieu, qu'on avait démolie en 1775. Piètre se mit à l'œuvre et dressa un projet dont donnera une idée le

[1] Archives nationales. Plans. Seine. 3e classe. 548. n° 3. Les dessins et devis de l'Observatoire en question sont joints à cette lettre.

dessin réduit que nous reproduisons ici (voyez p. 385), d'après l'original trouvé aux Archives nationales. Chose curieuse! on y constate des analogies frappantes avec la conception que devait bientôt réaliser Louis dans les galeries entourant le jardin : même ordonnance générale, même balustrade au-dessus de l'entablement, même emploi des pilastres cannelés à chapiteau corinthien. Est-ce simple coïncidence, ou bien Louis connut-il ce projet, établi quelques mois avant son entrée en fonctions, comme Piètre a pris soin de l'indiquer en le datant de sa propre main : *Janvier 1781?* En tout cas, il ne fut pas exécuté. A la place, on laissa s'installer les *boutiques de bois*, échoppes sordides dont prirent possession des marchands qui firent de cet endroit le plus étrange des bazars, d'où le sobriquet qui lui fut donné de «Camp des Tartares», parce que, disent les *Mémoires secrets* du 8 juin 1786, ce fut «le rendez-vous de tous les crocs, escrocs, filoux, mauvais sujets dont abonde la capitale». Mais, dans cet intervalle de 1780 à 1786, bien des événements s'étaient produits au Palais-Royal et en avaient transformé la physionomie! Nous nous en occuperons au chapitre suivant. Pour l'instant, il ne s'agit que des travaux exécutés de 1752 à 1770 par les ordres de Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du Régent.

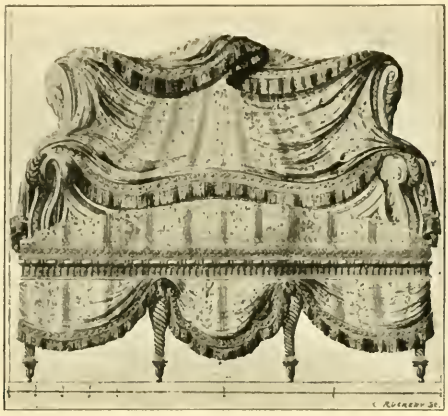

CANAPÉ POUR LE PALAIS-ROYAL
(Dessin original de Piètre, conservé aux Archives nationales)

LA RESTAURATION DES APPARTEMENTS

Tandis qu'à l'extérieur du Palais-Royal étaient conduits presque sans interruption depuis l'année 1754 les travaux considérables dont nous venons de parler, à l'intérieur, des transformations nombreuses étaient entreprises. On remaniait les appartements de fond en comble pour la dixième fois, et la décoration se trouvait rajeunie selon la mode du jour par des artistes en possession de la vogue. On a vu plus haut que le duc d'Orléans n'était pas sans avoir, en fait d'art, des idées personnelles et des prédilections raisonnées.

C'est lui qui inspira les changements réalisés par Cartaud et par Contant, et c'est pareillement d'après ses instructions, on n'en saurait douter, que l'ornementation intérieure fut conçue et réalisée. A la mort de son « premier peintre », Charles Coypel, en 1752, il avait donné la succession de celui-ci, avec un traitement annuel de 600 livres[1], à J.-B.-M. Pierre, l'artiste dont le talent facile faisait alors fureur, et qui se mit aussitôt à exécuter tant à Saint-Cloud qu'au Palais-Royal une foule de compositions : plafonds, trumeaux, etc., dont on ne parlait qu'avec une respectueuse admiration. Très habile courtisan, J.-B.-M. Pierre, avec ses airs de gentilhomme, s'entendait à merveille à se faire valoir. Il en arriva à ce point que son talent sembla à ses contemporains hors de toute discussion. On ne citait jamais ses peintures du Palais-Royal sans les accompagner du mot de « chef-d'œuvre ». Il n'en subsiste rien aujourd'hui.

La décoration architecturale dans les demeures seigneuriales de Paris, vers l'année 1760, commençait à marquer de-ci de-là, par des symptômes encore rares, mais significatifs, une certaine lassitude du style rocaille, des chantournements excessifs, des combinaisons baroques des lignes courbes ou brisées, dont on abusait de plus en plus depuis la Régence. C'était le temps, cependant, où régnait avec le plus de frénésie le goût des *turqueries* et des *chinoiseries*, qui, sous toutes les formes, s'introduisaient dans les habitudes. Il faut remarquer, en effet, que l'art oriental exerça, pendant tout le XVIIIe siècle, en France, une influence qui eut incontestablement le mérite de répandre dans les habitations le charme des couleurs claires. C'est aux porcelaines chinoises que les artistes empruntèrent ces beaux tons chatoyants qui égayèrent alors depuis les lambris et les meubles laqués jusqu'aux robes des femmes. Les verts pistache, les verts olive, les roses mourants, les blancs laiteux ou les gris pâles, les somptueux jaunes soufrés, les vermillons lumineux, les bleus célestes, dont s'étaient enivrés des peintres tels que Watteau, Nattier, Tocqué ou Belle, ces fraîches et délicates nuances reparurent dans les ornements que des décorateurs comme Pillement, Huet, Peyrotte, etc., dessinèrent pour les boudoirs des marquises ou les salons princiers. Il n'y eut guère de châteaux, alors, et même d'habitations tant soit peu cossues, qui ne reçurent une décoration de ce genre. A Choisy, la menuiserie de la salle à manger du roi était ornée d'arabesques et de petites figures chinoises, œuvre de Peyrotte, qui avait également peint à la cire les moulures et les ornements de cette pièce bleu sur fond blanc. A Chantilly, le prince de Condé avait fait installer le fameux *salon des Singes*, qui est resté un type de ces fantaisies spirituelles et baroques. A Paris, les hôtels de Soubise, de Rohan-Chabot, de Dionis, du duc de La Vallière (à Montrouge), le Palais-

[1] Archives nationales. Trésorerie de Louis-Philippe d'Orléans, X^1^, 9181.

Bourbon, la galerie de l'hôtel de Villars, etc., sacrifiant à la mode, s'étaient aussi parés de ces sujets badins, qui semblaient indispensables pour donner à une demeure le ton aimable et frivole qu'on recherchait par-dessus tout. Cette folie d'orientalisme dura jusqu'à la veille de la Révolution. On sait qu'elle mit son empreinte sur toutes choses, sur les costumes comme dans les jardins. Les curieuses reliures de la bibliothèque des ducs d'Orléans qui sont à Versailles

ÉLÉVATION DU PALAIS-ROYAL DU CÔTÉ DU JARDIN, SUIVANT LE PROJET DE PIÈTRE FAIT EN JANVIER 1781

(Reproduction d'un dessin original des Archives nationales)

en sont un témoignage, aussi bien que le fameux parc *à la chinoise* dont le duc de Chartres entoura sa maison de Monceau et qui plut à ce point à la reine Marie-Antoinette que celle-ci envoya un artiste spécial copier ce modèle pour en reproduire les bizarreries à Trianon[1]. On y voyait des lacs, des îles, un minaret mauresque, des tentes turques et tartares, un jeu de bague chinois, etc.

Le duc Louis-Philippe d'Orléans, qui partageait la manie de son temps pour le «lachinage», ne se décida certes pas à proscrire brusquement les turqueries de sa demeure; mais il voulut que le Palais-Royal, tout au moins dans les appartements de réception, fût empreint de ce caractère d'élégance sobre et de noblesse, inspiré de l'antique, qui déjà, s'imposant aux décorateurs, annonçait l'élaboration prochaine du style Louis XVI. En 1760, Gabriel construisait l'École militaire et le Garde-Meuble. François Blondel, professeur à l'Académie royale d'architecture, dirigeait le mouvement de réaction contre les méthodes d'Oppenordt et de D'Aviler. Son élève, Le Roy, venait de publier son ouvrage, *les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (1758), rempli des meilleurs exemples. On construisait ou bien on restaurait des

1. Elle fit prendre, notamment, le modèle, en une réduction en plâtre, du «jeu de bague chinois». Ce modèle coûta 4,246 livres. — Archives nationales, O[1], 3042.

hôtels dont on vantait l'ornementation délicate et originale, comme la maison du financier Bourette, les hôtels de Toulouse et de Biron, la maison de campagne de d'Argenson à Neuilly, la galerie de l'hôtel de Choiseul, etc. L'architecte du Palais-Royal, Contant d'Ivry, adepte lui-même des nouvelles doctrines, n'eut garde de manquer l'occasion de les appliquer. Si, dans les appartements décorés par lui à cette date, et dans les meubles qu'il dessina, il n'alla pas toujours jusqu'à s'affranchir des motifs chers à l'ancienne école, de certains attributs et trophées, des coquilles au sommet des panneaux, du moins il renonça radicalement aux ornements ridicules que la mode multipliait partout, tels que tiges de palmiers, guirlandes biscornues, rocailles et palmettes. C'est toujours le style Louis XV, mais singulièrement assagi. L'*Encyclopédie* de Diderot publia, vers 1770, quelques planches des « grands appartements » du Palais-Royal, d'après les dessins de Contant[1]. Nous les reproduisons. Ils vont nous aider, ainsi que le plan portant la date de 1764, dans la rapide description que nous devons donner ici pour faire comprendre les principaux changements apportés à la distribution des pièces et nous indiquer leur décoration générale.

Pour pénétrer dans les appartements du Palais-Royal, le visiteur, à partir de 1770, n'avait plus besoin, comme au temps de Richelieu, d'aller chercher l'étroite ouverture de l'escalier dans l'angle droit de la seconde cour. L'escalier, construit par Contant, s'offrant à lui sous la voûte même du corps de logis principal, il n'avait qu'à le gravir, et, sur le palier du premier étage, trouvait devant lui trois portes : celle de droite, ouvrant sur les appartements du duc d'Orléans, celle de gauche sur ceux du duc de Chartres, celle du milieu sur ceux qui devaient servir, quelques années plus tard, à la femme du jeune prince[2]. Entrant par la porte du côté droit, on trouvait successivement les antichambres des pages, des valets, puis celle des gentilshommes, qui communiquait d'un côté à une grande salle à manger, suivie d'un splendide salon, de l'autre côté à la chambre à coucher de parade. C'est là surtout que Contant d'Ivry a déployé ses talents de décorateur. Voyons de quelle manière. Passant par l'antichambre de la livrée, ornée de peintures qui simulent des pilastres toscans, avec des figures et des vases, le tout exécuté par Guillet, Morlin et de Leuse, d'après des compositions de J.-B.-M. Pierre, traversons la salle à manger, de forme ovale, ornée d'une architecture de stuc dont « le poli

1. Ces derniers, gravés par Le Canu, ne comprennent que certaines pièces des grands appartements.

2. Pour la distribution des appartements du Palais-Royal à cette époque, il faut consulter surtout [illegible] (Archives nationales, R[illegible]) et le précieux et rarissime petit volume [illegible] *Palais-Royal* [illegible], dont je n'ai rencontré qu'un seul exemplaire, qui faisait partie de la collection du baron Fichon. La plupart des autres descriptions du Palais sont peu claires [illegible].

et la fraîcheur, » dit d'Argenville[1], « imitent le marbre au point d'y être trompé. » Nous voici dans le salon, vaste pièce de plus de dix mètres de long sur neuf de large, que Contant a revêtue d'une menuiserie peinte en blanc, et qui, avec ses ornements sculptés et dorés d'or alternativement mat et bruni, a le plus grand éclat. La porte est à glace, et s'ouvre entre deux niches occupées par des sofas couverts d'étoffes or et argent qui donnent à la pièce un aspect de rare magnificence. Au-dessus de ces sophas sont des glaces qui répondent aux croisées vis-à-vis et répètent le spectacle du jardin. Le chambranle de la cheminée est enrichi de bronze doré d'or moulu, et orné dans ses angles de girandoles correspondant à d'autres girandoles au-dessus d'une table de marbre. Des pilastres corinthiens, d'une large allure, masquent l'irrégularité de la pièce et soutiennent cette décoration, dont les tendances nouvelles sont immédiatement signalées. L'*Encyclopédie* de Diderot en vante « la grandeur et la noblesse », qu'elle oppose aux frivolités ordinaires du genre à la mode, et loue surtout la nouveauté des motifs sculptés en perfection. Il est certain que Contant a eu l'ambition de faire de ce salon, auquel il apporta tous ses soins, une sorte de réplique à celui d'Oppenordt, situé à l'autre aile du Palais, sur la rue Richelieu. Le plafond, peint par Pierre, « dont le nom seul dit tout, » assure l'*Encyclopédie*, représente Mercure qui conduit Psyché à Jupiter, au milieu des dieux de l'Olympe, avec l'escorte des génies et des amours tenant des guirlandes de fleurs. Au-dessus de la corniche, l'artiste a peint, sur un faux socle, des enfants occupés aux préparatifs de cette *Apothéose de Psyché* et jouant parmi les faisceaux de lis entrelacés de roses, de myrtes et de lauriers. Enfin, pour achever, les

DÉCORATION DES APPARTEMENTS PAR PEYROTTE
SUJETS CHINOIS

1. *Voyage pittoresque de Paris*, 1765, p. 78. — Des vestiges de la décoration de cette salle à manger existent encore. Les murs, revêtus d'ornements en stuc, ont été, dans ces dernières années, peints et dorés. On retrouve au-dessus des portes et des fenêtres les médaillons en grisaille dans lesquels de Machy avait représenté des groupes d'enfants et des figures allégoriques de femmes couchées.

quatre portes du salon sont surmontées de bas-reliefs exécutés par Coustou, et figurant divers épisodes de l'histoire de Psyché. La gravure de Le Canu, qui est ici reproduite (voyez page 395), d'après le dessin de Contant d'Ivry, indique suffisamment l'emplacement de ces bas-reliefs[1].

La chambre à coucher n'était pas moins somptueusement ornée, avec ses pilastres corinthiens, son alcôve fermée par des balustres sculptés et dorés, ses boiseries d'un admirable travail. Toute la partie du Palais occupée aujourd'hui par les administrations du Conseil d'État et de la direction des Beaux-Arts fut entièrement remise à neuf. C'était la plus délaissée depuis longtemps, car on a vu que le Régent avait disposé ses appartements dans une tout autre direction, du côté de la rue Richelieu. Son petit-fils revenait, lui, à l'aile droite, où s'était, jadis, si magnifiquement installée Anne d'Autriche, et, dans l'avant-corps du bâtiment central donnant sur le jardin, il n'hésitait pas à scinder l'ancienne et trop longue salle des gardes pour y établir les pièces communes de la famille, une salle à manger, un salon de jeu et un salon de compagnie, ce dernier à la place de la chambre si joliment ornée autrefois pour Henriette d'Angleterre, et où Noël Coypel avait peint un plafond dont on retrouve l'indication dans la légende du plan de 1760, reproduit ici[2] (p. 365).

Contant d'Ivry laissa à peu près intacts les appartements d'honneur, dans l'aile droite, où l'on trouvait la galerie des tableaux, la bibliothèque, le cabinet de travail, le salon d'Oppenordt, etc. Toutefois, de ce côté, la galerie des Hommes illustres, si souvent transformée depuis Richelieu et déjà rétrécie, fut encore réduite, et, plus loin, une autre galerie refaite, donnant sur la rue Saint-Honoré. Enfin, la chapelle du premier étage, de même que celle du rez-de-chaussée, furent décorées à nouveau. Dans celle du haut, le plafond en sophite fut exécuté sur les dessins de J.-B. Pierre, qui représenta au-dessus de l'autel l'*Assomption de la Vierge;* celle du bas fut également repeinte, et l'on y plaça un tableau d'Augustin Carrache, *l'Apparition de Notre-Seigneur*.

Il serait sans intérêt de rééditer ici la liste des tableaux de la collection du Palais Royal, publiée tant de fois par les *Guides de Paris* du XVIIIe siècle, en indiquant, comme l'a fait d'Argenville, leur nombre et leur place exacte dans les diverses pièces où ils étaient exposés. La liste, je la donne à la fin de ce volume. Pour le reste, les indications de d'Argenville sont absolument

1. Que sont devenues ces belles décorations? Il n'en reste plus trace. Dans son excellent volume sur l'*Art décoratif dans le vieux Paris* (1898, p. 260), M. de Champeaux déclare qu'après l'incendie du Palais Royal, en 1781, les architectes chargés de restaurer le monument arrachèrent sans pitié les [illegible] sculptées sur les dessins de Contant et de Louis. On en fit des lots qui furent vendus à l'encan. Un amateur, M. Monvallat, en acquit quelques uns. Un pareil vandalisme ne se peut concevoir. Il n'a cependant, malheureusement, que trop fréquent chez nous en ce siècle!

2. Ce salon est indiqué sur le plan par la lettre *I*.

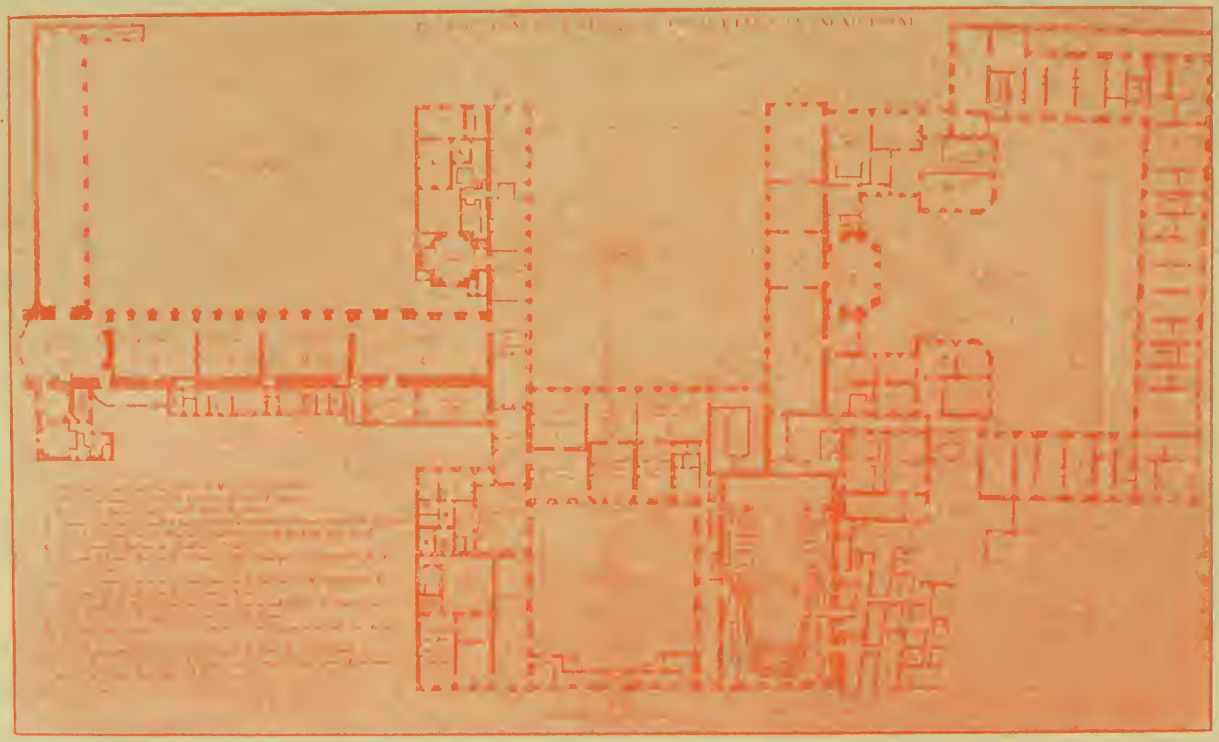

PLAN DU PALAIS ROYAL (IIe ÉTAGE) EN 1764

Montrant la distribution des appartements et les bâtiments que construisaient à cette date les architectes CARLIER (partie L) et CONTANT D'IVRY (parties M et N)

illusoires, car les tableaux furent si souvent enlevés et transportés de salons en salons, qu'il est difficile d'assigner des dates positives à leurs pérégrinations. Les *Inventaires* montrent que, si l'ensemble de la collection restait disposé invariablement dans les sept grandes pièces que comprenait la galerie cons-

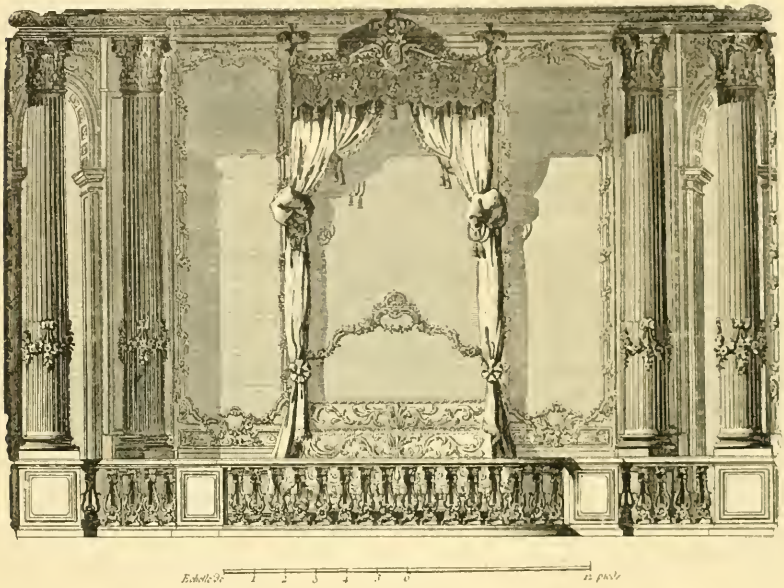

LA CHAMBRE DE PARADE AU PALAIS-ROYAL, EN 1760, PAR CONTANT D'IVRY
(D'après la gravure de l'*Encyclopédie*, de Diderot)

truite par Mansart (voyez sur le plan de 1764 les salons marqués de la lettre *Q*), chaque prince et princesse de la dynastie puisa dans ce fonds si riche les toiles qui lui agréaient le mieux pour en orner telle chambre ou tel salon de son appartement particulier, suivant les circonstances. Par exemple, le Régent, qui avait une salle de billard, y avait fait mettre les peintures de son choix, comme dans sa chambre et ailleurs. Son fils ayant supprimé le billard, les tableaux furent réintégrés dans les grandes galeries. Lorsque la duchesse d'Orléans, après la mort du Régent, abandonna son appartement du rez-de-chaussée pour s'installer au premier étage, à l'extrémité de l'aile droite donnant sur la rue Saint-Honoré, elle changea en même temps les tableaux dont elle s'était jusque-là entourée. A tout instant, dans le Palais où se produisaient des déménagements continuels, il en était de même. Le duc Louis-Philippe d'Orléans fit faire, vers 1745, un classement

de la galerie de tableaux qui subsista jusqu'au moment des grandes constructions de Contant d'Ivry. C'est celui qui a été publié par d'Argenville dans son *Voyage pittoresque à Paris* de 1765. Mais l'ordre dans lequel on les mit fut bouleversé quelques années après, quand les nouveaux appartements furent achevés, lors de la restauration de l'édifice. Vers 1770, le duc changea encore les tableaux de place. Déjà il avait réuni ceux de l'école flamande — une grande partie tout au moins — d'abord dans une sorte de pavillon où jadis le Régent, jeune, avait eu son logement (voyez sur le plan de 1764 les pièces marquées de la lettre *F*), ensuite il les fit transporter à peu près tous — au nombre de 115 — au château du Raincy, dont il aimait fort le séjour, et qu'il fit meubler somptueusement. Il y avait là tous les Teniers, les Wouvermans, les Miéris, les Gérard Dow, etc. Seuls, Rubens, Rembrandt, Van Dyck et Jordaens trouvèrent grâce et furent maintenus au Palais-Royal. Quelques œuvres de l'école française, le *Bal champêtre*, de Watteau; le *Portrait de Louis XIII*, de Ph. de Champaigne; le *Henri IV*, de Porbus, et deux portraits de S. Bourdon, partagèrent cet exil. A Paris, on ne laissa que 301 tableaux. Au Raincy furent transportées également les sculptures qui dataient du temps de Richelieu : le fameux *Taureau Farnèse*[1], vingt-neuf bustes d'« empereurs romains et autres, le tout en marbre blanc, excepté un en marbre noir et un en bronze »[2]. Il y avait encore deux sculptures de Jean Goujon, en bronze, l'une représentant une *Baigneuse*, l'autre *l'Architecture;* un groupe de *Quatre enfants jouant avec une chèvre*, un *Mercure enlevant Psyché*, le *Rémouleur*, une *Vénus accroupie*, *Diane et Méléagre*, etc. En fait de sculptures, on ne garda au Palais-Royal que les petits bronzes de Jean de Bologne, qui s'y trouvaient depuis le cardinal de Richelieu : les *Quatre saisons*, *Hercule assommant Achéloüs*, *Lion dévorant un cheval*, le *Gladiateur*, un petit *Mercure*, une figure d'après l'antique, *Antinoüs*, etc. Aucune œuvre de nos grands statuaires français des XVIIe et XVIIIe siècles! Nous avons dit plus haut que les ducs d'Orléans n'avaient jamais fait de folies pour ce genre d'œuvres d'art.

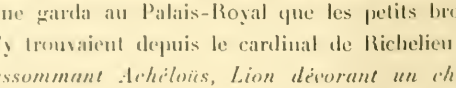

SIGNATURE AUTOGRAPHE DU DUC LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, EN 1762

1 Voyez plus haut, pages 68 et 203. Dans l'*Inventaire* de Richelieu, ce groupe fut prisé [illegible] livres; dans celui de Monsieur, en 1701, il n'est plus coté que 400 livres, dans celui de Louis-Philippe d'Orléans, en 1785, il est estimé 2,470 livres, avec un buste de Louis XIII enfant et un lot de [illegible] de Chine.

2 Ces bustes sont prisés, dans l'*Inventaire* de 1785, la somme de 5,490 livres, « avec leurs gaines en marbres ». Ils furent vendus aux enchères sous la Révolution. Voyez ce qui a été dit à ce sujet dans ce volume, pages [illegible].

LE DUC D'ORLÉANS QUITTE LE PALAIS-ROYAL SON FAUX MÉNAGE

Pendant qu'au Palais-Royal se poursuivaient les grands travaux dont nous venons de parler, la vie y était assez monotone, sans fêtes ni réceptions,

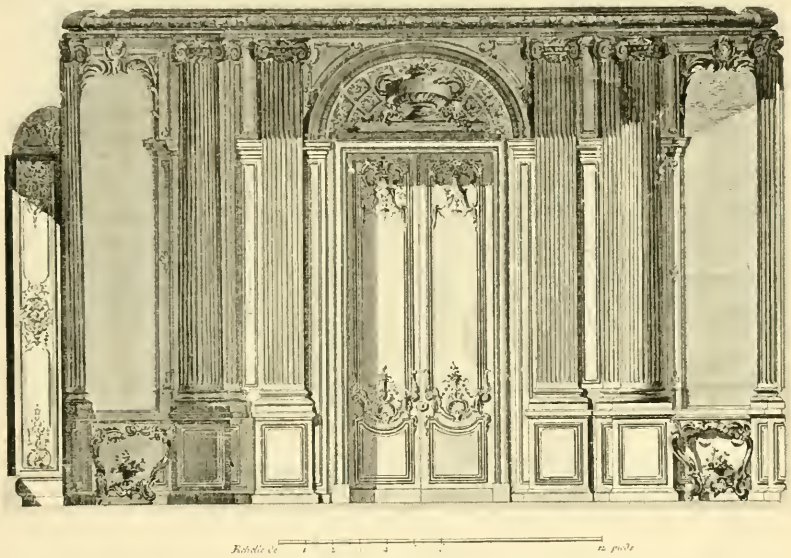

DÉCORATION DU GRAND SALON DU PREMIER ÉTAGE AU PALAIS-ROYAL, EN 1760 (AILE DE VALOIS)
(Dessin de Contant d'Ivry; gravure de Le Canu)

n'offrant d'autre animation que celle de la présence des personnages, toujours aussi nombreux, qui l'habitaient, gentilshommes et dames d'atour, serviteurs de toutes sortes. Le duc d'Orléans n'avait plus, comme au temps de sa jeunesse, la folie des plaisirs. Son humeur avait bien changé. Il était devenu plus calme, fuyait les ennuis de la représentation, partageait son existence entre son fils et ses maîtresses, qu'il choisissait obscures et pas trop exigeantes, allant tantôt à Saint-Cloud, tantôt au Raincy, à Bagatelle et surtout à Villers-Cotterets, où il emmenait assez souvent, pour y jouer la comédie, une société élégante, mais point farouche sur le chapitre de l'étiquette. En un mot, il s'embourgeoisait. Les seules fêtes qu'il donna au Palais-Royal furent à l'occasion de la visite du jeune roi de Danemark, Christian VII, à Paris, en novembre 1768,

et lors du mariage de son fils le duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre le 5 avril 1769. Pour la première, on dut se contenter de la partie gauche du Palais, car, dans l'aile droite, les ouvriers travaillaient encore, « et c'est à peine si le public put avoir un léger aperçu des changements qu'on y avait faits. » Encore la première impression ne fut-elle pas très bonne. Les *Mémoires secrets* la traduisent par cette phrase peu favorable : « On ne peut s'empêcher de plaindre ce prince d'avoir dépensé un argent énorme pour ne produire qu'un monument mesquin. » Réflexion un peu hâtive d'un chroniqueur sévère. La vérité est que la foule parisienne se précipita au Palais-Royal pour en admirer la façade rajeunie et qui se continuait par celle de l'Opéra, presque terminée. Pour la circonstance, le duc d'Orléans avait fait dorer les grilles de l'escalier, qu'on trouva magnifique. Toute la noblesse avait été conviée à la fête, qui fut des plus brillantes; elle débuta par le jeu et se continua par un souper de six cent soixante-douze couverts, suivi d'un bal. Malheureusement, le bal fut troublé par un incident : il venait à peine de commencer que le duc d'Orléans fit un faux pas dans le salon d'Oppenordt et, en tombant, se rompit le tendon d'Achille. On dut le reconduire dans ses appartements. Les toilettes étaient éblouissantes, et l'on ne voyait que costumes scintillants de diamants. Les robes des femmes en étaient littéralement chargées. Il arriva même, à ce propos, à l'une d'elles, Mme de Berchini, une aventure que Mme de Genlis raconte en ces termes :

Elle avoit beaucoup de diamants, tous empruntés, et entre autres une énorme quantité de chatons, grands et petits. C'étoient des diamants montés un à un, et détachés de manière qu'on les enfilât en dessous, par la monture, et on en bordoit des rubans, ou l'on en formoit des colliers à plusieurs rangs, que l'on serroit contre le cou. En passant pour aller souper, placée au milieu d'une longue file de femmes, Mme de Berchini étouffa de son mieux un malheureux éternuement qui fit casser son collier de chatons; elle en rattrapa quelques-uns, mais la plus grande partie tomba à terre et fut balayée par les queues majestueusement traînantes des robes et des dominos. Il n'y avoit pas moyen de s'arrêter pour ramasser les chatons dispersés; il falloit suivre la file à la tête de laquelle étoient le roi de Danemarck et M. le duc d'Orléans. La pauvre Mme de Berchini, qui avoit très peu de fortune, se désoloit en pensant qu'elle seroit obligée d'acheter des chatons pour remplacer ceux qu'elle avoit perdus, sa triste aventure fit le sujet de la conversation pendant le souper. M. le duc d'Orléans ordonna de chercher des diamants sur ses traces; on en rapporta cinq ou six, il en manquoit toujours beaucoup. M. le duc d'Orléans lui promit de faire chercher le lendemain de grand matin, avec le plus grand soin. Mme de Berchini n'espéra rien de cette recherche, et s'en alla en maudissant le bal et les fêtes. Le lendemain, à son réveil, un garçon d'appartement du Palais Royal lui apporta tout ce qu'on avoit trouvé de chatons dans la galerie, les trois antichambres et la salle à manger; et Mme de Berchini non seulement trouva son compte, mais de

plus sept petits chatons que d'autres personnes avoient perdus, et qu'on n'a jamais réclamés... [1]. »

Les fêtes données lors du mariage du duc de Chartres ne furent pas, dit-on, aussi magnifiques. A en croire Collé qui, dans son *Journal*, affirme que le duc d'Orléans s'en dispensa en versant cinq cents louis pour les pauvres de

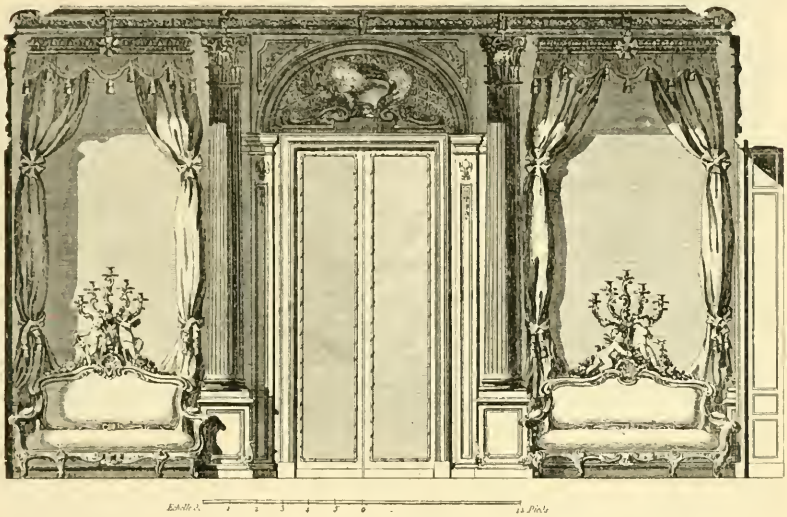

DÉCORATION DU GRAND SALON DU PREMIER ÉTAGE AU PALAIS-ROYAL, EN 1760, PAR CONTANT D'IVRY

(D'après la gravure de l'*Encyclopédie*, de Diderot)

Saint-Eustache, ce trait de charité n'aurait été qu'un moyen de s'épargner une dépense de trois ou quatre cent mille livres. Nous savons pourtant, par les *Comptes du service des menus*, et par le récit contenu dans un manuscrit des Archives nationales (*Cérémonial du mariage du duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre*) [2], que la cérémonie s'accomplit avec un solennel éclat.

A cette époque, le duc Louis-Philippe d'Orléans ne séjournait guère au Palais-Royal. Il était tout absorbé par sa passion pour la marquise de Montesson, femme aimable, jolie, dont le mari, ancien lieutenant général, avait quatre-vingt-huit ans, et qui mettait une singulière adresse à s'emparer de l'esprit du prince. Celui-ci l'invitait constamment aux parties qu'il organisait à Villers-Cotterets, où il se plaisait à passer la plus grande partie de son temps, s'y sentant plus à l'aise pour les habitudes un peu relâchées qu'il avait

1. Mme de Genlis, *Mémoires*, t. II, p. 37.
2. Archives nationales, K. 147, n° 13.

contractées. Sa liaison, avouée depuis longtemps, avec une femme de mœurs légères qu'on appelait *Marquise* (c'était Mme de Villemonble) et qui, à Villers-Cotterets, tenait le haut bout, avait peu à peu éloigné les dames de la bonne société de ce château. On n'y voyait plus Mmes de Segui, mère et fille, pas plus que Mmes de Beauvan, de Grammont, de Luxembourg, qui en avaient un instant fait l'ornement. C'est sur ce terrain déblayé que Mme de Montesson livra bataille et sut tourner la tête au duc d'Orléans avec une coquetterie vraiment supérieure et remarquablement appropriée à la vanité bonasse du prince. En voici un exemple. Comme c'était la coutume, à Villers-Cotterets, en manière de distraction, de jouer la comédie sur le petit théâtre qui y était installé, la marquise s'avisa de tirer un drame du roman de *Marianne*, de Marivaux; puis, avant d'en donner lecture en présence d'une nombreuse et élégante assemblée, elle prit à part le duc d'Orléans, feignit l'effroi de ce début et lui persuada d'insinuer que c'était lui l'auteur de la pièce. Le duc, sans rien comprendre au manège, y consent. Tous les invités, naturellement, de s'exclamer durant l'audition : « Ah! que c'est beau! Quel chef-d'œuvre! » A la fin, le duc d'Orléans, dans sa candeur, n'y tient plus. Sa franchise a raison de sa modestie. Il ne consent pas à prendre plus longtemps à son compte le succès de celle qu'il aime, et il s'écrie : « La pièce n'est pas de moi; elle est de Mme de Montesson! » On devine le tableau. Changement à vue. Les éloges subitement s'apaisent. Les visages expriment la confusion. On avait bien voulu forcer la note en écrasant de louanges le prince. Mais Mme de Montesson!... La pièce fut jouée, cependant; elle n'obtint point de succès. Mme de Montesson n'en garda pas moins aux yeux du duc l'ineffable prestige d'avoir voulu lui sacrifier le mérite de l'œuvre écrite par elle.

Dessin de Cochin d'Ivry, gravé par Le Canu (1760)

Dessin de Cochin d'Ivry, gravé par Le Canu (1760)

La comédie finit par le mariage secret du duc d'Orléans avec la marquise devenue veuve. Il eut lieu le 24 avril 1773 dans la petite chapelle de l'hôtel du Plessis-Châtillon, où le prince avait installé son faux ménage. Depuis 1766, il avait acquis cette maison qui touchait, comme on sait, au Palais-Royal et était contiguë à son appartement, de telle sorte que, grâce à une porte particulière, il en était, pour ainsi dire, le prolongement. Cette union, si vivement désirée

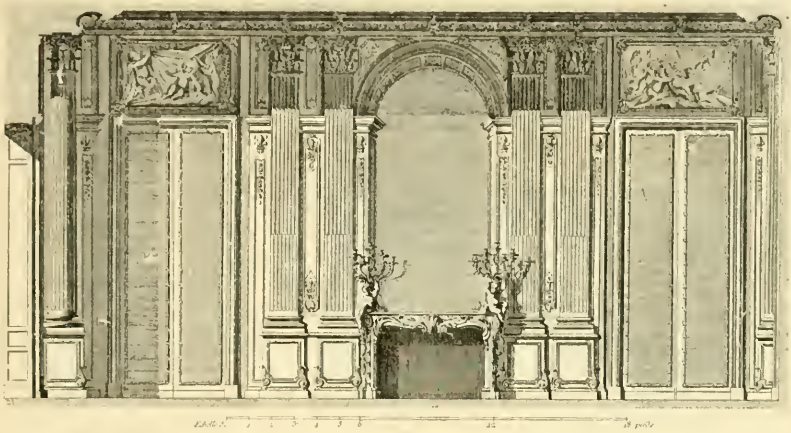

LE GRAND SALON DU PREMIER ÉTAGE AU PALAIS-ROYAL, EN 1760
(D'après la gravure de l'*Encyclopédie*, de Diderot)

de part et d'autre, et que Louis XV se décida, non sans peine, à autoriser, donna satisfaction aux convenances, mais ne mit pas fin à la situation embarrassante que le duc s'était créée vis-à-vis de son fils. Elle amena entre eux une brouille qui dura quatre ans. Le duc de Chartres n'aimait pas Mme de Montesson, et celle-ci le détestait. Tant qu'elle n'avait été que la maîtresse de son père, il n'avait pas été tenu à des ménagements; l'idée que désormais lui, sa jeune femme, la vertueuse et douce fille du duc de Penthièvre, allaient devoir à cette intrigante des marques de respect, lui était insupportable. A tout instant, des scènes avaient éclaté dans cette quasi-cohabitation du Palais-Royal au sujet de la marquise, qui avait par accès des exigences, supportait malaisément le rôle d'épouse non avouée et prétendait tout à coup aller dans le monde jouer les princesses du sang. Tantôt le duc d'Orléans faisait enlever du Palais-Royal toute l'argenterie marquée à son chiffre, et, au moment de se mettre à table, avec les gens de sa maison, le duc de Chartres s'apercevait qu'on y avait substitué les services personnels de chacun : c'est que, ce jour-là, Mme de Montesson avait du monde à dîner. Tantôt, des femmes de chambre

arrivaient le matin pour reprendre à la duchesse de Chartres les diamants qu'on appelait « les pierreries de la Maison » : c'est que la marquise en avait besoin pour aller au bal. On comprend ce que ces vexations pouvaient apporter de douceur dans les rapports ! Le duc d'Orléans avait beau se réfugier autant qu'il pouvait à Villers-Cotterets, où son lecteur Carmontel portraicturait les invités[1], et à jouer des comédies dans lesquelles la marquise paraissait en actrice consommée (ce qui excitait, paraît-il, la jalousie de la reine Marie-Antoinette[2]), tandis que le duc remplissait avec rondeur les rôles de paysans, il n'en ressentait pas moins autour de lui la gêne et la contrainte. Le couple finit par abandonner le Palais-Royal et l'hôtel du Plessis-Châtillon pour aller habiter deux hôtels contigus, rue de Provence, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin qu'on commençait alors à bâtir : c'est maintenant la cité d'Antin qui occupe l'espace de ces hôtels. On délaissa aussi, pendant l'été, Villers-Cotterets et Saint-Cloud[3] pour le château de Sainte-Assise que le prince acquit et donna à Mme de Montesson.

Dessin de Cochet d'Ivry (Décoration du grand salon)

L'hôtel de la rue de Provence était vaste, avec un beau jardin. Le duc d'Orléans y menait un train modeste, car la liste est assez sommaire des personnes à son service qui se trouvent mentionnées dans son *Inventaire* comme y étant spécialement attachées. On y voit Chandonné, son secrétaire particulier, Berthollet, son médecin, et Mme Berthollet (avec 2,500 livres de

1. Il prenait dans un grand livre toutes les personnes qui arrivaient ; les portraits étaient en pied et ressemblants, assez [illegible], et formaient une collection curieuse. On ne lui donnait qu'une [illegible]. — [illegible] Mme de Genlis [illegible] de la harpe, mais fort en laid. — Carmontel [illegible] les [illegible], il saisit en perfection les rôles de maris bourrus.

2. Nouvelles Diversions. *La Tour Tenébreuse*.

3. Un monument [illegible] de Saint-Cloud, que le Régent de Louis XIV, Monsieur, avait créé de toutes [illegible] dépensa. Cet [illegible] à la reine Marie-Antoinette pour le prix de six [illegible] Mme de Montesson, qui ne pouvait y faire les honneurs à la cour, accepta avec joie [illegible] Montesson [illegible] pour la famille d'Orléans. — dit Valout (p. 163), [illegible] Cloud [illegible] Palais-Royal. — C'est le baron de Breteuil qui négocia l'affaire.

traitement chacun); deux portiers, un jardinier, deux femmes de charge, un frotteur, six musiciens, etc. Le gros des serviteurs, les gentilshommes de la chambre, les chambellans, les officiers de tous ordres, les écuyers, le premier médecin Barthet, le premier chirurgien Marsolan, les barbiers, les valets de chambre, les huissiers, les maîtres d'hôtel, les officiers de la Bouche, etc.; en un mot, l'armée de fonctionnaires qui constituaient ce qu'on appelait « la maison », comprenant plus de trois cents personnes, tout ce monde était resté au Palais-Royal. Le chapitre des gages annuels du personnel montait, en 1785, à la somme de 411,000 livres. Dans ce chiffre étaient compris les traitements aux architectes Piètre et Le Grand, au peintre Pierre; au garde de cabinet d'histoire naturelle, Étienne Guettard (500 livres); à J. Giraud de La Chau, « secrétaire-interprète, bibliothécaire et gardé du cabinet des pierres gravées » (600 livres); à Dardenne, secrétaire du Conseil et garde des archives (2,900 livres); à Bernard Chérin, généalogiste (600 livres); aux lecteurs Carrogis de Carmontel et Fr.-Alex. Le Fèvre (1,800 livres chacun), etc. En outre, il y avait le service des pensions qui étaient servies à 466 personnes, parmi lesquelles on trouve les noms du peintre J.-B. Pierre, pour 750 livres; de La Fontaine, « petit-fils du grand La Fontaine, » pour 400 livres, et ceux d'anciens serviteurs de la famille d'Orléans, de leurs veuves, etc.

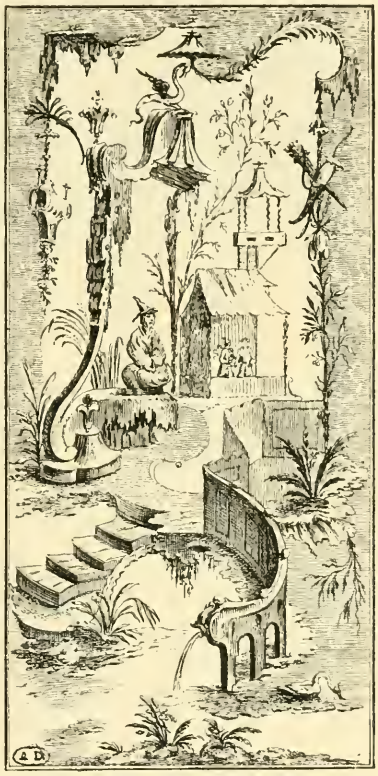

DÉCORATION MURALE : CHINOISERIE

Mais le duc d'Orléans n'avait pas laissé au Palais-Royal ses voitures et ses chevaux : il les avait logés rue de Provence. Son *Inventaire* nous en fournit le détail. Ce n'était plus le grandiose équipage de jadis : il y avait pourtant dans son hôtel 155 chevaux, ce qui prouve que le local était de belle dimension. Les noms donnés à ces animaux évoquent à eux seuls l'esprit de l'époque. Il y avait l'*Hypocrite*, la *Friponne*, l'*Officieux*, la *Cigogne*, la *Prude*, la *Gentille*,

l'*Inconstante*, la *Chimère*, le *Paon*, le *Faquin*, l'*Espiègle*, etc. Les voitures étaient au nombre de 39 : diligences, berlines, calèche, gondoles montées sur roues, trois-quarts, vis-à-vis, des «diables», des «cabriolets», etc. Elles ne furent pas prisées un prix très élevé. Une berline de ville, à paillette, «garnie de velours ciselé blanc galonné d'or, avec housse en drap aussi galonné d'or, et montée sur ressort à l'anglaise,» fut estimée 1,200 livres; une diligence, «peinte fond de faïence, garnie de velours de soie à la Reine bleu et blanc,» 3,000 livres; une autre diligence, «fond or, garnie en velours ciselé bleu et blanc galonné d'or,» 2,200 livres. Le reste à l'avenant.

DÉCORATION DES BOISERIES DE LA CHAMBRE DU PARADE

C'est dans l'atmosphère de cette vie paisible de la rue de Provence et de Sainte-Assise, que la mort vint frapper le duc d'Orléans le 18 novembre 1785. Son père avait eu la fin d'un moine, lui se retira de la cour en philosophe bourgeois, soucieux seulement de ses aises et de son repos. Dès 1780, il abdiqua entre les mains de son fils, lui laissant le Palais-Royal et ses droits, et le luxe, et le fracas de l'existence princière. Quant à lui, qui avait lu Voltaire, il descendit du faîte où le sort l'avait placé pour se borner à cultiver son jardin, comme Candide.

Qu'eût dit son aïeule, la fière Élisabeth-Charlotte, si elle avait vu ce petit-fils du Régent en arriver à ne pas savoir finir même «comme un simple duc»? Aurait-elle pu croire que c'était peut-être de la sagesse?

LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL EN 1790, D'APRÈS L'AQUARELLE DE DESRAIS
(Bibliothèque nationale)

CHAPITRE X

PHILIPPE ÉGALITÉ (1780-1793)

La jeunesse du duc de Chartres et goût précoce de ce prince pour les affaires. — Son mariage. Portrait de la duchesse sa femme. La société du Palais-Royal de 1770 à 1789 : silhouettes de grandes dames. — Occupations du duc de Chartres : ses écuries nouvelles ; sa création d'un musée des Arts et Métiers au Palais-Royal. — Pourquoi il sollicitait si ardemment de son père le duc d'Orléans la donation du Palais par avancement d'hoirie. Son rêve d'une colossale opération financière. — Second incendie de l'Opéra en 1781. Démêlés avec la Ville. — Les projets du prince sont dévoilés. Clameurs qu'ils soulèvent. Procès avec les propriétaires des maisons donnant sur le jardin. — L'architecte Victor Louis. Les erreurs de ses biographes. Ses travaux au Palais-Royal ; les galeries, le Théâtre-Français, etc. — Embarras financiers du duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, puis Philippe-Égalité. — La débâcle. — Emprunts divers. Ventes des collections de médailles et de la galerie de tableaux : document nouveau sur ce sujet. — Vente des meubles du prince en 1793, avant sa mort sur l'échafaud. — Le Palais-Égalité sous la Terreur.

Croquis de Moreau le Jeune

Quel homme était ce prince à qui son père venait, par une exception singulière et las de ses assauts opiniâtres[1], de céder le Palais-Royal en toute propriété, par avancement d'hoirie? Sa place dans l'histoire est celle des renégats, et son nom reste frappé d'une éternelle flétrissure. Comme ces doges indignes dont la République de Venise cachait jadis les portraits sous un voile de deuil, Philippe-Égalité est, dans la dynastie des d'Orléans, la tache noire et honteuse qu'on affecte de ne point voir.

1. Depuis dix ans, le duc de Chartres harcelait son père pour obtenir la cession du Palais-Royal. En 1770, il alla même jusqu'à essayer de se servir de l'influence de Mme de Montesson pour arriver à ses fins, et il envoya, à cet effet, au château de Sainte-Assise le marquis Ducrest, frère de Mme de Genlis.

Par sa propre famille, son effigie a été arrachée de son cadre : en dehors des siens, il n'excite que répulsion. A aucun moment de sa vie, il n'apparaît sous des couleurs sympathiques. Du début à la fin, toujours il se montra au-dessous des rôles qu'il prétendit jouer. Jeune, ce fut un vicieux sans cœur, un snob agité ; plus tard, il eut des allures de brasseur d'affaires et de banquiste ; homme politique de petite cervelle, il ne fit preuve que de lâcheté. La Révolution, en broyant ce pygmée qui aurait voulu peut-être se servir d'elle, n'a pas même réussi à lui valoir un peu de pitié.

La nature n'avait pourtant pas privé ce prince de ses dons, et la vivacité d'esprit qu'il montra pendant sa première éducation — qui ne fut pas ce qu'il aurait fallu — faisait présager, de sa part, des inclinations qui n'étaient point absolument mauvaises. Mme de Genlis, qui le vit dans sa jeunesse, l'a dépeint, adolescent de quinze ans, sous des traits assez favorables[1] :

M. le duc de Chartres, dit elle, étoit alors dans tout l'éclat de la première jeunesse, avec un visage déjà gâté, et par le sang qu'il avoit reçu de sa mère et par une vie licencieuse. L'ensemble de sa figure étoit noble, leste et d'une grande élégance. Son gouverneur, le comte de Pons Saint-Maurice, ne s'étoit attaché qu'à trois choses : à lui donner de la politesse, des manières agréables et un bon ton ; il avoit laissé le soin du reste aux autres instituteurs. Ces derniers eussent été fort capables de donner au jeune prince une solide instruction, mais le gouverneur faisoit si peu de cas de la culture de l'esprit que le prince, qui s'en aperçut de bonne heure, trouva fort commode d'adopter cette indifférence... Il ne manquoit néanmoins ni d'esprit, ni de mémoire, ni d'intelligence, et il annonçoit des inclinations bienfaisantes ; en voici un trait, que m'a conté M. de Foncemagne (de l'Académie françoise, homme de lettres fort distingué, sous gouverneur de M. le duc de Chartres). Le prince étoit dans sa quinzième année, et déjà il recevoit en audience le matin les hommes qui sortoient de celle de M. le duc d'Orléans. Dans ce nombre se trouvoient des officiers de tous grades des régiments des deux princes. M. le duc de Chartres en remarqua un qui l'intéressa par sa belle physionomie et son air mélancolique. On lui dit qu'il étoit d'une extrême pauvreté, parce qu'il se refusoit tout pour faire subsister sa mère et ses deux sœurs qui n'avoient que lui pour appui. Après ce récit, M. le duc de Chartres amassa deux mois de ses menus plaisirs sans en rien dépenser, ce qui lui fit quarante louis ; mais il étoit fort embarrassé de la manière dont il les donneroit, lorsqu'il reçut des dragées de baptême ; alors il fit des cornets de dragées dans lesquels il mit les quarante louis, et lorsque le pauvre officier vint à son audience, le jeune prince dit en plaisantant qu'ayant reçu des dragées il en vouloit distribuer des cornets à tout le monde, ce qu'il fit. Le pauvre officier trouva le sien si lourd qu'il fit un mouvement de surprise, le jeune prince, par un signe, lui imposa silence, mais, sorti du Palais-Royal, sa reconnoissance fut plus indiscrète que sa surprise : il conta cette histoire, qui fut généralement sue.

1. Mme de Genlis, Mémoires, t. II, p. 180-182.

DESCENTE D'ÉNÉE AUX ENFERS

ANTOINE COYPEL : DÉCORATION DE LA GALERIE D'ÉNÉE AU PALAIS-ROYAL

Il est certain que le prince n'était pas, surtout à cet âge, dénué de sensibilité. Mais il se fit de bonne heure un masque, et se donna une attitude de libertin précoce, qui lui parut un signe de supériorité dans le milieu où il vivait. Son père, indifférent ou même indulgent pour ses dérèglements, le laissa se lier avec les jeunes gens les plus étourdis ou les plus dissipés de la cour, de Guéménée, de Fitz-James, de Conflans, le chevalier de Coigny, etc. A seize ans, le duc avait une maîtresse en titre, la fameuse Duthé, qu'on lui avait vendue comme toute neuve (elle avait quinze ans) et qui, depuis, ruina tant de gens! Encore celle-ci fut-elle comme un objet de luxe, et pour l'apparence. C'est à meilleur compte et avec des femmes de la plus basse catégorie que le jeune homme courait en belle compagnie les maisons mal famées de Paris pour prendre ses plaisirs. Ses instincts de calculateur se révélèrent promptement, à en croire les libelles qui coururent contre lui. Ne l'accusait-t-on pas de déposer les diamants de ses habits chez Boehmer, le bijoutier du Palais-Royal, lorsqu'il se produisait quelque fête, afin de les donner en location aux dames de la cour, et de se contenter pour lui-même de brillants faux? C'étaient autant de petits bénéfices[1]. Ne citait-on pas l'aventure du malheureux joaillier qui, lui ayant procuré, à sa demande, des boucles de souliers du prix de 18,000 livres, se les vit ensuite marchander avec tant de dureté qu'il fut obligé de les lui abandonner avec perte? Puis le marchand apprit, peu de temps après, que ces mêmes boucles avaient été revendues par le duc de Chartres avec un bénéfice de 6,000 livres. Malheureusement pour la réputation du prince, bien des faits justifiaient ces racontars. Sa conduite avec sa sœur la princesse de Bourbon, lorsque celle-ci fut insultée à l'Opéra par le comte d'Artois, vengeant ainsi l'amour-propre blessé d'une de ses

LE DUC L.-PH. D'ORLÉANS ET SON FILS LE DUC DE CHARTRES AU PALAIS-ROYAL (1760)

1. *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. V, p. 42 et 66.

maîtresses, fut ouvertement traitée de lâcheté. L'insensibilité révoltante dont il fit preuve quand mourut le fils du duc de Penthièvre, son ami le prince de Lamballe, qu'il avait entraîné avec lui dans la débauche, — par calcul criminel, a-t-on dit, — causa un scandale public. C'est à cette amitié pourtant qu'il avait dû, certainement, de contracter son brillant mariage avec la fille du duc de Penthièvre, et d'avoir raison des résistances trop compréhensibles du père. Le sens moral semblait éteint en lui. Sa capacité d'inconscience était un phénomène.

Le mariage ne changea pas son genre de vie. Il ne renonça ni à sa « Folie » de Monceau[1] ni à ses parties libertines avec ses compagnons de vice, menant de front ses devoirs d'époux et ses habituelles débauches. Qu'un tel mari ait pu se faire aimer de sa femme, cela paraît un problème; cela fut, cependant.

C'était une charmante et bonne créature que la jeune duchesse de Chartres. Le poète Gilbert a écrit sur elle ces vers :

> Sous un modeste habit, déguisant sa naissance,
> Penthièvre quelquefois visite l'indigence,
> Et, de trésors pieux dépouillant son palais,
> Porte à la veuve en pleurs de pudiques bienfaits...

Elle n'avait que seize ans le jour de son union avec le duc de Chartres le 5 avril 1769. Jusqu'alors elle avait vécu dans la tiède atmosphère de la vertueuse famille de Penthièvre, où elle avait puisé des principes de devoir qui n'étaient plus guère à la mode parmi les femmes élégantes du XVIIIe siècle. Le peintre Vanloo l'a représentée jeune fille dans le tableau connu sous le titre de *la Tasse de chocolat*, qui a fait partie de la collection du château d'Eu. On l'y voit au milieu de sa famille, appuyée sur le dossier d'une chaise sur laquelle est assise la princesse de Lamballe, sa belle-sœur; à droite, est la comtesse de Toulouse, sa grand'mère; à gauche, le duc de Penthièvre et le prince de Lamballe, fils de celui-ci. Un autre portrait de la duchesse, peu après son mariage, par Mme Vigée Lebrun, la montre assise, vêtue d'une robe blanche, le bras gauche posé sur un coussin, appuyant sa tête dans ses mains; sa ceinture est ornée d'un camée représentant la *Fidélité*. Enfin, un artiste qui semble avoir beaucoup travaillé pour le duc d'Orléans, Le Peintre, a représenté la duchesse, devenue mère, tenant dans ses bras le jeune duc de Montpensier, tandis que joue à ses pieds le duc de Valois, futur roi des Français; le duc

[1] On [illegible] plus [illegible] *Monceau*. C'est là que le duc de Chartres donna, notamment, en [illegible] de mistress Robinson, célèbre actrice anglaise qui fut la maîtresse du prince de [illegible] une fête vraiment royale. (Mistress Robinson, *Mémoires*, p. 259.)

d'Orléans[1], empressé, s'avance en saluant sa femme et heureux du coup d'œil. C'est une scène de famille à la Greuze. Dans ces divers tableaux, la duchesse de Chartres apparaît sinon belle, du moins aimable et simple, telle que tous les contemporains la dépeignent, tenant son rang au Palais-Royal, où elle ne restait jamais oisive, au milieu des divertissements, tantôt lisant, ou bien — pour plaire à son mari, qui cherchait à imiter par des procédés chimiques toutes sortes de pierres fines — s'occupant à faire, de son côté, des essais qu'elle lui montrait en riant. D'une obéissance passive, elle consentit, bien que ce ne fût guère dans ses goûts, à se faire recevoir franc-maçonne (le 28 février 1776) dans la loge de la Folie-Titon. Une nuit, le feu prit à l'hôtel de Penthièvre, situé près du Palais-Royal, à l'endroit où est aujourd'hui la Banque de France. La duchesse allait se coucher quand on lui annonça cette nouvelle, et elle était déjà à moitié déshabillée. Elle ne songe qu'au danger que peut courir son père et s'élance à demi vêtue — on était en décembre! — à travers les jardins du Palais-Royal, pour aller tomber dans les bras du duc de Penthièvre.

GRAVURE A L'EAU-FORTE
EXÉCUTÉE PAR LE DUC DE CHARTRES EN 1761
A L'AGE DE TREIZE ANS
D'après un dessin de Carmontelle
(Bibliothèque nationale, Estampes, Album des Amateurs)

Il était impossible qu'avec une telle femme le ton et les mœurs du Palais-Royal, c'est-à-dire de la société qui y fréquentait, gardassent l'allure de laisser-aller que le duc d'Orléans y avait introduites et que le duc de Chartres aurait, à coup sûr, rendues pires s'il avait été seul. Le fait est qu'à cette époque la « société du Palais-Royal », comme le dit Mme de Genlis[2], « étoit la plus brillante et la plus spirituelle de Paris. » Parmi tous les *salons* qui étaient alors en vue dans la capitale, où les femmes étaient reines, celui-là avait la plus grande réputation. On y dépensait peut-être moins d'esprit qu'au

1. Les portraits du duc d'Orléans devaient être assez nombreux au Palais-Royal. Parmi les tableaux que la Révolution y fit saisir, et qu'Alex. Lenoir recueillit, se trouvaient : un *Portrait d'Orléans condamné*, par Reynolds, *crevé;* le *Portrait d'Égalité*, à mi-corps, par Angelico Kauffmann (Archives nationales, F 17 — 23, p. 75). Le peintre Antoine Giroust a fait aussi un portrait de ce prince, dont la copie, par De Creuse, est à Versailles.

2. Mme de Genlis, *Mémoires*, t. II, p. 169.

Temple, où Mme de Boufflers rayonnait : on y faisait moins de littérature que chez Mme Geoffrin ou que chez Mme Du Deffand, mais on y voyait évoluer les représentants d'une sorte de secte mondaine assez étrange, composée d'hommes et de femmes qui se prétendaient dépositaires et gardiens des anciennes traditions sur le goût, l'étiquette et même la morale, qu'ils se vantaient d'avoir perfectionnée. Volontiers, dans ce milieu, on s'érigeait en juge suprême de toutes les convenances sociales, en s'arrogeant exclusivement le titre imposant de « bonne compagnie ». Un mauvais ton et toute aventure scandaleuse excluaient ou bannissaient de cette société ; mais on n'exigeait ni une vie sans tache ni un mérite supérieur pour être admis. On y recevait indistinctement des esprits-forts, des dévots, des prudes, des femmes d'une conduite légère. On n'imposait que deux conditions : un bon ton, des manières nobles et un genre de considération acquis dans le monde, soit par le rang, la naissance ou le crédit à la cour, soit par le faste, les richesses ou l'esprit et les agréments personnels[1]. Le Palais-Royal était ouvert à toutes les personnes présentées, qui pouvaient y venir souper sans invitation les jours de représentation d'Opéra. Ce jour-là, toute la bonne compagnie y passait et s'y succédait. Les *petits jours* une société intime entourait la table.

Cette société se composait à peu près de vingt personnes, qui, invitées une fois pour toutes, pouvaient venir quand il leur plaisait[2], et qui, le soir, allant et venant dans le salon, promenaient d'un bout du salon à l'autre la gaieté, la vivacité d'une conversation piquante. A ces réunions libres et charmantes, l'on voyait le plus souvent Mme de Beauvau, Mme de Boufflers, Mme de Luxembourg, Mmes de Ségur, mère et belle fille, la baronne de Talleyrand, avec son joli visage vieillot, et la marquise de Fleury. Le haut du salon était tenu par une dame d'honneur de la duchesse de Chartres, Mme de Blot, qui devait sa grande place au Palais-Royal à une passion du duc d'Orléans que sa victorieuse résistance avait changée en amitié tendre et respectueuse... Sage dans une cour qui ne s'était point piquée de retenue, elle se faisait pardonner sa sagesse par la gaieté, la vertu par l'amabilité. Elle rachetait sa bonne réputation par un naturel et un enjouement qui s'effacèrent du jour, dit-on, où elle lut *Clarisse*, pour faire place à un fond de sentimentalité jusque là cachée, à de grandes affiches, à de longues thèses de sensibilité, au plus fin galimatias de la pruderie. Elle imagina de porter à son cou, en miniature, la façade de l'église où son frère avait été enterré[3]...

A côté de Mme de Blot, brillaient la vicomtesse Clermont-Gallerande, vive, pétulante, qui s'abandonnait à tout ce qu'elle pensait, s'échappait en saillies,

1. Mme de Genlis, *Mémoires*, t. II, p. 200, 201 et 213.

2. D'après Mme de Genlis, ce nombre était communément de dix ou douze. « Les soupers étoient fort agréables. » Et elle : « on n'y jouoit point ; la princesse et toutes les femmes, établies autour d'une table ronde, parloient ou travailloient à de petits ouvrages, les hommes, assis à côté ou un peu derrière, elles soutenoient la conversation qui, en général, étoit spirituelle et piquante. »

3. Ed. et J. de Goncourt, *La Femme au XVIIIe siècle* (1877), p. 50.

LE DUC DE CHARTRES L'ANNÉE DE SON MARIAGE (1769)

en plaisanteries, amusait, déridait, emportait le rire; Mme la marquise de Fleury, qui partageait avec la baronne de Talleyrand l'amitié intime de la duchesse de Chartres, paraissait comme une jeune Folie avec son beau visage, ses yeux admirables, son espièglerie enragée, qui lui faisait trouver parfois des

mots profonds, comme le jour où, soutenant contre Mme de Laval les droits de la noblesse attaqués par Turgot, elle lui dit : « Vous m'étonnez, Madame, car, quelque respect que j'aie pour le roi, je n'ai jamais cru lui devoir ce que je suis. Je sais que les nobles ont fait quelquefois des souverains; je vous défie de me dire le roi qui nous a faits nobles[1]. » Il y avait encore le côté des femmes mûres, ou moins jeunes, qui avaient été attachées à feu la duchesse d'Orléans. Parmi celles-là figuraient Mme de Barbantane, Mme de Rochambeau, la marquise de Polignac, Mme de Choisy, la comtesse de Montauban, etc.

UNE MARQUISE A SON CLAVECIN
([illegible])

Mme de Barbantane, qui, au dire de son intime ennemie, ne possédait plus de ses charmes passés qu'un nez rouge, une tournure commune et une réputation assez bien établie de sagesse et d'esprit; Mme la comtesse de Rochambeau, agréable vieille femme, qui se rajeunissait rien qu'en souriant, et dont la mémoire était toute pleine d'amusantes anecdotes; la vieille comtesse de Montauban, qui donnait à la société le spectacle comique de sa gourmandise, de ses étourderies et de son amour effréné du jeu. Mais une femme faisait surtout l'amusement et la distraction du Palais Royal : c'était la marquise de Polignac, qui devait à sa laideur, à sa figure de vieux singe, à la brusquerie de ses manières et de ses plaisanteries, à l'audace de sa langue, une réputation d'originalité qu'elle semblait prendre à tâche de justifier. Recherchée pour le plaisir qu'elle donnait, cajolée pour son esprit que l'on craignait un peu, quoiqu'il eût plus de malice que de méchanceté, elle avait habitué les salons à ses grogneries, dont elle était la première à plaisanter, à son vieil amour pour le comte de Maillebois qu'elle avouait si vaillamment et dont elle proclamait si haut le ridicule. Elle avait imposé à ses amis ses brutalités de mauvaise humeur, ses boutades, cette crudité des mots avec laquelle elle relevait ses pensées, et qui lui faisait répondre à une personne s'extasiant sur la vivacité de Mme de Sutzetbourg, la femme de soixante-huit ans la plus active de France : « Oui, elle a toute la vivacité que donnent les puces[2]. »

Mme de Genlis, « cette femme à talents, la fée de la pédanterie, » avait aussi son rôle dans le salon du Palais-Royal. Elle était de la maison, y était logée[3]

1. Grimm, *Correspondance*, t. IX.
2. [illegible], *La Femme du vieux siècle*, p. 51.
3. [illegible] les anciens appartements du Regent, à l'extrémité de la galerie d'Énée, sur la rue [illegible]. Elle [illegible] dit elle — les mêmes décorations, tous les panneaux et l'alcove de la chambre [illegible] en glaces avec des baguettes dorées. On a vu plus haut que le duc d'Orléans avait fait disposer dans une partie de cet appartement, vers 1765, les tableaux de l'école [illegible] au Rainey.

Le Peintre, *pinx.* Saint-Aubin, *sculpt.*

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, DUC DE CHARTRES, EN 1774
ET MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, ET LEURS ENFANTS

avec son mari, qui avait l'emploi de capitaine des gardes du duc de Chartres. Ses *Mémoires* ne laissent ignorer aucun des succès qu'elle remporta dans cette société, comme musicienne et bel-esprit, ni avec quelle supériorité elle exerça les fonctions de gouvernante des enfants du prince. Elle tenait tête aux hommes, aux habitués de ces réunions : le comte de Saint-Maurice, ancien gouverneur du duc de Chartres ; le vicomte de Nocé, le comte de Schomberg, le comte de

Valençay, le comte d'Osmond, le comte de Vauban, premier gentilhomme de la chambre[1], qui, tous, demeuraient au Palais-Royal, dans le bâtiment de la cour des Fontaines, ou dans la « Cour royale ».

Au milieu de cette société distinguée, où tant de femmes instruites portaient à son comble l'art si éminemment français de la conversation, où toutes choses frivoles ou graves étaient discutées avec une verve singulière, où les idées philosophiques de Voltaire et de d'Alembert mettaient en l'air les cervelles, où déjà l'on sentait les frissons du souffle avant-coureur de la Révolution, il ne semble pas que le duc de Chartres ait exercé le moindre prestige par l'esprit et l'intelligence. Peu parleur, mais très actif, fort entiché de toutes les nouveautés qu'il prenait volontiers pour des manifestations du progrès, s'occupant de commerce et d'industrie, de modes et de courses de chevaux, de vulgarisation scientifique et de questions économiques ou financières, n'ayant de tout qu'une teinte légère et se lançant à l'aveuglette dans une foule d'entreprises, on le voyait affecter à chaque instant un ton décidé, une allure indépendante, des airs de réformateur qui ne doute de rien, et de casse-cou capable de résoudre en un clin d'œil n'importe quel problème. Comme réformateur, il se borna à étonner la cour par son dédain de l'étiquette et l'introduction à Paris des modes anglaises. Il fit venir de Londres son linge et ses vêtements, ses voitures et des grooms qui excitaient les rires du public quand on les voyait dans les rues, hauts comme des nains, avec leur livrée bizarre. En 1771, le duc avait mis un pied dans la politique, en s'opposant, avec son père, au coup d'État du chancelier Maupeou, ce qui lui valut d'être un moment exilé dans ses terres. Depuis cet événement, tenu à l'écart de la

LA VISITE
(Croquis de Monsiau, de Vinne.)

[1] Chacun des huit gentilshommes de la chambre, ou « chambellans », jouissait d'un traitement de [illegible] livres. Le comte Pons de Saint-Maurice avait [illegible] livres. Dans la *Liste d'attribution des logements des officiers au Palais-Royal* (Archives nationales, [illegible], je trouve, pour l'année 1785, l'indication de quarante-cinq logements. — Dans la « Cour royale » demeuraient le comte et la comtesse de [illegible], le chevalier de Durfort, M. de Horne, M. de Ménage, M. de Monsigny, M. de Marcellan, le comte de Mérey, le comte Offenbaut, le comte Pons de Saint-Maurice, Mme de Rully, Mme du [illegible], M. de Saint, le comte de Schomberg, la comtesse de Saint-Simon, le comte de [illegible], le chevalier de [illegible], le comte de Valençay, le comte de Vauban, M. de Villemagne, tous [illegible] Le Moisson. Dans la cour des Fontaines logeaient les personnages de [illegible] le bibliothécaire [illegible], le chirurgien Marsolan, l'apothicaire [illegible], et [illegible] de quelques [illegible] comtesse Mme de Longueil, le comte d'Osmond, le marquis de [illegible], le [illegible] de Saint-Elix, le chevalier de Murray, etc.

LES ÉCURIES DU DUC D'ORLÉANS CONSTRUITES EN 1780 PAR L'ARCHITECTE POYER SUR LES RUINES DE L'ANCIEN HOTEL DE RAMBOUILLET

Dessin de Sergent (Bibliothèque nationale. Estampe, *Topographie*)

cour, détesté de Marie-Antoinette et de l'entourage de la reine, il afficha une attitude tantôt frondeuse, tantôt humiliée, selon qu'il avait ou non besoin du roi pour quelque faveur, et cela encore marque son caractère.

Le duc de Chartres aurait voulu réaliser au Palais-Royal les grands projets qu'il méditait. Mais, de 1770 à 1780, il dut ronger son frein, et se borner à des travaux d'aménagements intérieurs. On a vu qu'il chargea son architecte Piètre de la construction d'un observatoire. Il lui fit, à la même époque, décorer des appartements dans l'aile gauche du Palais-Royal, et aménager en

salle de bal ce qui restait de l'ancienne galerie des Illustres de Richelieu. Les dessins de Piètre, conservés à la Bibliothèque Carnavalet, nous renseignent sur ces changements. C'est alors, sans doute, que furent transportés au Raincy les bustes antiques dont l'*Inventaire* de 1785 atteste la présence. Vers cette même date, le prince occupa ses loisirs à la construction d'une splendide et monumentale écurie dont il chargea l'architecte Poyer, et qui fut élevée rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 13, sur les ruines de l'ancien hôtel de Rambouillet, qu'il acheta en 1778. L'état des sommes payées pour ce bâtiment — reproduit ici d'après les dessins de Sergent, gravé par Le Campion[1] — donne un total de 451,260 livres[2] : la dépense alla, pour la maçonnerie, à 228,290 livres; pour la serrurerie, à 47,330 livres; pour la menuiserie, à 34,381 livres; pour la couverture, à 15,296 livres, etc. En 1786, le duc fit assurer ses écuries à une Compagnie anglaise de Londres, et le bâtiment fut alors estimé 560,000 livres, ce qui devait comprendre l'achat du terrain. A cette date, afin de procurer de l'argent à ses créanciers, le duc loua ses écuries et les transforma en Vauxhall, pour remplacer celui de la Foire Saint-Germain. En 1792, on y établit le théâtre du Vaudeville, incendié le 18 juillet 1836. L'hôtel, une fois encore transformé, servit aux écuries du roi Louis-Philippe. On l'a démoli en 1850.

Le prince, durant cette période, s'adonna aussi avec une certaine passion à l'organisation, dans les galeries du deuxième étage du Palais, d'une sorte de musée des Arts et Métiers. Déjà, par les soins de Guettard, avait été composé un intéressant cabinet d'histoire naturelle, comprenant principalement le règne minéral particulier à la France, où l'on voyait des types de terres argileuses et vitrescibles, des marbres des Flandres, du Dauphiné, de la Provence et des Pyrénées, une suite de marbres tirés des fouilles de Pompéi et d'Herculanum, des granits et des jaspes, des cristallisations de spath, des cristaux de roche, etc. Le duc de Chartres conçut l'idée d'agrandir ces collections en y ajoutant des modèles réduits, en relief, de tous les instruments et outils propres aux diverses industries. C'était, en somme, l'embryon du Conservatoire des Arts et Métiers, dont la Révolution devait, quelques années plus tard, consacrer l'existence. Les frères Périer, célèbres mécaniciens, furent chargés par le duc de constituer ce musée. Ils firent exécuter des modèles, uniformément réduits à l'échelle d'un pouce et demi par pied, avec une exactitude scrupuleuse, pour permettre de mesurer d'un seul coup d'œil les proportions des objets, et dans la matière même où ceux-ci existent dans la réalité. On ne regarda ni aux soins ni à la dépense. La collection du Palais-Royal comprenait tous les outils nécessaires à l'art du menuisier, de l'ébéniste, du carrossier,

1. [illegible] Bibliothèque nationale, *Topographie*, V°, 223.
2. [illegible] Archives nationales, R³, 288, n° 2, *passim*.

du serrurier, des machines à laminer, des fourneaux de laboratoire pour la chimie, des fourneaux pour les céramistes et pour la fonte des métaux, des forges, etc. La plupart de ces instruments en miniature se trouvent aujourd'hui au Conservatoire des Arts et Métiers, où ils furent transportés pendant la période révolutionnaire, et l'on en peut admirer la perfection souvent luxueuse,

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI (BISCUITS DE SÈVRES)

surtout pour les instruments de physique. C'était, en définitive, un véritable musée d'enseignement, d'une utilité incontestable, et dont il est juste de reporter l'honneur au duc de Chartres, qui obéit, en le créant, à une pensée de vulgarisation éducatrice réellement généreuse. Il y avait, en ce prince, des côtés d'homme pratique, un besoin d'innover, quelque chose d'américain et de tout moderne, et à certains égards il fut en avance sur son temps. C'est un *struggle for lifer* qui n'a pas réussi.

SECOND INCENDIE DE L'OPÉRA (1781)
CONSTRUCTION DES GALERIES AUTOUR DU PALAIS

Le duc d'Orléans connaissait bien son fils, et s'il avait résisté pendant dix ans à sa demande de lui céder le Palais-Royal, c'est qu'il ne doutait guère des grandes entreprises que celui-ci songeait à réaliser. Il se résolut pourtant à ce sacrifice, après avoir obtenu l'agrément du roi. Mais il suffit de parcourir

l'acte de donation signé le 30 décembre 1780 pour voir de quelles prudentes stipulations elle était accompagnée. La cession était absolue pour tous les bâtiments du Palais, y compris l'hôtel de Châtillon, « dénommé le petit hôtel d'Orléans, » et tout ce qu'ils contenaient, sauf les collections de tableaux, pierres gravées, statues, sculptures, bronzes, livres et certains meubles dont le duc d'Orléans se réservait l'entière propriété. Les conditions de la donation étaient formulées dans les articles suivants :

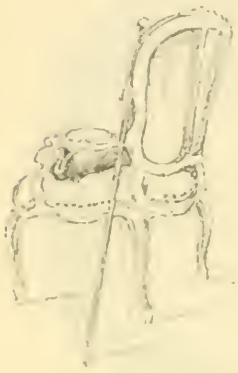

CHARLES DE MONTAUT DE JEUNE.

1° Obligation pour le duc de Chartres de payer les redevances, rentes foncières et autres, s'il en était dû, à partir du jour de son entrée en jouissance; — 2° Permission au prince de faire les démolitions et augmentations qu'il lui plairait sans pouvoir déloger aucune des personnes habitant alors au Palais-Royal qu'en leur rendant un logement équivalent; de même, de ne pouvoir démolir les salles servant aux archives, à la collection de tableaux, sans en établir d'autres pour le même usage; — 3° Obligation pour le duc de Chartres de réserver au duc d'Orléans son père, sa vie durant, l'appartement que celui-ci avait au Palais; faculté laissée au donateur d'accorder les logements à qui il lui conviendrait, sauf cinq, destinés aux dames de la duchesse de Chartres; — 4° Obligation pour le duc de Chartres de conserver « pour l'agrément du public la jouissance des cours et du jardin du Palais-Royal », et de pourvoir à leur entretien; — 5° En cas de mort du duc de Chartres avant le duc d'Orléans, celui-ci rentrerait dans la faculté de donner seul des ordres au Palais-Royal, s'engageant à tenir les arrangements faits par le duc de Chartres.

L'acte de donation fut signé au château du Raincy le matin du 30 décembre 1780. Dès le surlendemain, c'est-à-dire le 1er janvier 1781, comme s'avisant brusquement qu'il n'avait point pris assez de gages contre quelque jonglerie possible de son fils, le duc d'Orléans faisait de nouveau venir les notaires et ajoutait une clause à sa cession, insistant encore sur la réserve qu'il faisait des tableaux et collections d'objets d'art, déclarant encore une fois qu'il était bien entendu que le duc de Chartres ne pourrait nullement disposer pas plus de ceux qui se trouvaient dans les salles spéciales où ils étaient ordinairement exposés, que des autres placés dans les appartements; enfin, que ces tableaux ne devaient point être confondus avec les meubles du Palais-Royal qu'il avait

(Archives nationales, R[illegible]).

donnés à son fils en 1776, avec une somme annuelle de 6,000 livres pour leur entretien. On ne pouvait, certes, marquer plus nettement la défiance que faisaient naître les habitudes du duc de Chartres pour le brocantage, et cette appréhension n'était que trop justifiée, puisque deux ans après la mort de

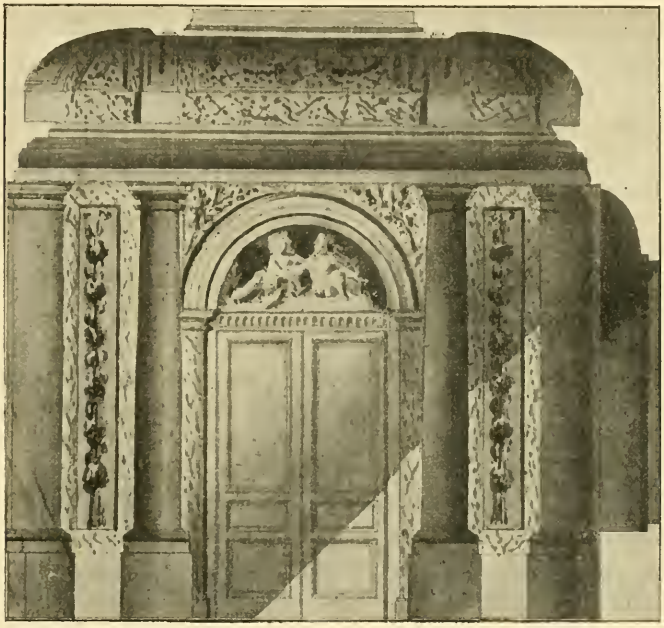

DÉCORATION INTÉRIEURE DU PALAIS-ROYAL PAR PIÈTRE, EN 1778
(Fac-similé d'un dessin original du Musée Carnavalet)

son père, en 1787, ainsi qu'on va le voir, le prince n'avait d'autre souci que de vendre au plus vite les merveilles dont il venait d'hériter!

Quoi qu'il en soit, le résultat de l'acte de donation du Palais-Royal ne se fit pas attendre. Depuis longtemps, le duc de Chartres avait tout prêt par devers lui le plan de la colossale opération financière dont il comptait réaliser l'exécution en rétrécissant le jardin sur trois de ses côtés et en mettant en vente le terrain rendu de cette façon disponible. Sans doute, pour machiner ce plan, il avait dû s'aider des conseils de l'économiste Beaudeau[1], son confident ordinaire et son guide en ce genre d'affaires, qui le seconda jusqu'au

1. Nicolas Beaudeau, qu'on appelait l'abbé Beaudeau, parce qu'il avait dû entrer dans les ordres, fit paraître en 1771 un ouvrage, qu'on trouva remarquable, intitulé : *Première Introduction à la philosophie économique*. Les *Mémoires secrets* parlent souvent de ses relations avec le duc de Chartres au sujet des constructions du Palais-Royal. Il mourut vers 1792.

bout dans l'entreprise. La chose commençait à s'ébruiter. L'architecte Victor Louis allait soumettre au prince les plans et devis qu'en hâte il avait préparés, lorsque, le 8 juin 1781, un nouvel incendie dévora le théâtre de l'Opéra.

Cette fois, ce ne fut pas le matin, mais au moment où la représentation venait de finir, à huit heures du soir, que le feu se déclara. On venait de jouer *Orphée*, et le ballet de *Coronis* n'était pas achevé quand le maître de ballet, Daubernat, en levant les yeux, aperçut les flammes dans les frises. Il acheva son pas avec le plus grand sang-froid et fit baisser le rideau. Le public se retira sans se douter de ce qui arrivait. S'il avait réclamé la fin du ballet, le feu aurait eu le temps de gagner la salle : des centaines de personnes eussent péri.

Les progrès de l'incendie ne purent être arrêtés. Les réservoirs étaient pleins, mais il n'y avait ni pompes ni pompiers. Vers neuf heures et demie, la charpente s'écroula. Il ne restait plus rien de la salle de Moreau. Quelques danseurs et plusieurs machinistes ne purent se sauver à temps et périrent au milieu des flammes[1].

Ainsi, la salle construite par Moreau avait eu onze ans d'existence depuis son inauguration, le 20 janvier 1770. Au point de vue de l'architecture, le monument était assez insignifiant, et, bien que ce fût le premier qui eût été construit spécialement pour l'Opéra, on ne le regretta pas. Sous le rapport de la disposition des loges, de la commodité des spectateurs, quelques innovations ingénieuses avaient été réalisées. Moreau s'était efforcé de donner à la salle une courbe élégante pour que, de tous les points des quatre rangs de loges, on pût voir aisément la scène. En outre, il avait imaginé de réserver pour le public un foyer avec balcon sur la rue Saint-Honoré, ce qui avait été fort goûté. Enfin, la machinerie était assez bien organisée, car tous les changements de décors se faisaient devant les spectateurs et sans qu'on baissât le rideau. Ce système dura, au surplus, jusqu'en 1829.

Le duc de Chartres, qui pendant le sinistre s'était vaillamment comporté, quoi qu'en aient dit ses ennemis, ne pouvait prévoir tous les ennuis qui allaient résulter pour lui de cet événement[2]. Fort des droits que lui constituait l'ordonnance royale de 1764 (voyez page 374), il ne doutait pas que la Ville

1. Ch. Nuitter, *Le Nouvel Opéra*, 1875, p. 9. — Voyez aussi le *Procès verbal de l'incendie de l'Opéra dressé par Pierre Chénin, avocat au Parlement* (document fort précis qui contient des détails macabres). Archives nationales, O[1], 84.

2. Comme je l'ai déjà dit en parlant du premier incendie de l'Opéra, en 1763, je n'insiste pas ici sur ce sujet qui ne se rattache que par quelques points à celui qui fait le fond de cet ouvrage. Encore [illegible] il mérite d'être traité à part. C'est surtout ce deuxième incendie de 1781 qui a donné [illegible] à une quantité de pièces curieuses : mémoires, rapports, projets, contenant une foule de [illegible], et qui sont épars aux Archives nationales en plusieurs séries. M. Germain Bapst, [illegible] *Histoire de Théâtre* [illegible] y a beaucoup puisé, surtout dans la série O[1], 843 à [illegible]. Mais les érudits ne semblent pas avoir exercé leurs recherches dans les [illegible] d'Orléans. Des riches en renseignements sur l'Opéra (cf. notamment [illegible]).

ne s'empressât de reconstruire une autre salle à la place de celle qui venait d'être incendiée; mais la Ville fit connaître qu'elle n'en avait nullement l'intention. Le prince plaida, n'ayant point d'inquiétude sur l'issue du débat et se croyant bien certain de l'excellence de sa cause. Il avait tort. Ses conseillers n'étaient pas suffisamment au courant de l'affaire, car la Ville allait invoquer devant le Parlement un argument décisif, à savoir que, depuis le mois de mars 1780, des lettres patentes lui avaient retiré l'administration de l'Opéra, « toujours de plus en plus dispendieux. » De telle sorte que la Ville, n'ayant plus la charge du théâtre, prétendait du même coup n'avoir plus à être garante de rien et n'avoir point à remettre « la salle de l'Opéra au même état qu'en 1771 », comme le demandait le duc de Chartres. C'est ainsi qu'en décida le Parlement, et il fallut s'incliner. L'Opéra fut transféré boulevard Saint-Martin, dans une salle que l'architecte Lenoir construisit hâtivement en quatre-vingt-six jours, et qui dura près d'un siècle. Elle devint le théâtre de la Porte-Saint-Martin, incendié en 1871 et qu'on reconstruisit alors sans délai[1].

Ce fut une amère déconvenue pour le duc de Chartres qui, possédé par son idée fixe que le Palais-Royal, surtout avec tous les changements projetés par lui, ne pouvait se passer d'un théâtre, n'en persista pas moins à agir comme s'il n'avait point perdu son procès, et s'entêta jusqu'au bout dans son secret espoir de ramener l'Opéra dans sa demeure. C'est à cette obstination que l'on doit la Comédie-Française, construite par Louis.

Trois ou quatre mois avant le deuxième incendie de l'Opéra, le bruit avait commencé à se répandre dans le public que le duc de Chartres tramait de grands desseins qui allaient bouleverser les alentours du Palais-Royal et consterner les propriétaires des maisons qui, depuis si longtemps, avaient la jouissance de l'entrée directe, ainsi que de la vue du jardin. On ne savait encore rien de précis; mais la rumeur semait de vagues inquiétudes. Dès le 18 avril 1781, le correspondant d'un grand seigneur russe, dit Ed. Fournier[2], lui écrivait de Paris :

Il est aisé de se former une idée du prix qu'on attache aux terrains dans cette bonne ville par la demande de quatre cents louis qui a été faite, au nom du duc de

1. Le duc de Chartres n'eut, comme compensation, que le terrain sur lequel avait été l'Opéra incendié, terrain qui, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, avait été acheté en partie par le duc d'Orléans, en partie par la Ville (voyez page 374). Le prince en céda, en 1783, une portion au roi (104 toises 5 pieds 5 pouces), en échange d'une quantité égale, qui fut prise dans les dépendances du Palais-Royal, vis-à-vis la cour des Fontaines, et qui fut, à cet effet, séparé de l'apanage. — Parmi les dépenses occasionnées par l'incendie de 1781, je relève les suivantes dans les comptes du duc de Chartres : « A. Berthelier, pour les terrines fournies pour l'incendie de l'Opéra, 449 livres 15 sols; gratifications accordées aux garçons d'appartements, aux 5 suisses, aux 3 portiers, aux 5 frotteurs, aux 4 gardes du Palais, à raison d'un louis chacun, 480 livres; — *Id.* aux pompiers, 480 livres. » — Il fallut aussi faire d'assez grosses réparations aux bâtiments du Palais. Rien que pour la serrurerie, la dépense alla, de ce chef, à 6,285 livres. — Archives nationales, R 4, 288.

2. Ed. Fournier, *Le Palais-Royal*, p. 40.

Chartres, aux propriétaires des maisons qui bordent le jardin du Palais-Royal, pour la petite place de trois à quatre toises de long sur quatre pieds de diamètre, qui les sépare du treillage dont la promenade est entourée.

La proposition fut-elle réellement faite, et à qui? Notre auteur ne le dit pas. Le duc de Chartres, avant de formuler publiquement ses projets, aurait-il voulu d'abord essayer de paralyser la résistance qu'il prévoyait de la part des propriétaires ses voisins, en leur achetant le terrain dont il avait besoin et qu'il comptait leur enlever? Au taux qu'indique le correspondant du grand seigneur russe, le procédé l'aurait mené loin, car c'était sept à huit cents francs par mètre carré qu'il aurait fallu payer, et il y avait des milliers de mètres! Ce n'est là, assurément, qu'un écho de salon transmis à la légère, et c'est à un tout autre parti que s'arrêta le prince.

Le 17 juin 1781 furent rendues les lettres patentes du roi qui vinrent, enfin, tirer les intéressés de toute incertitude. Ces lettres patentes disaient[1] :

« Il a été fait au Palais-Royal, par les princes de la maison d'Orléans, et notamment par notre très cher et très amé cousin le duc d'Orléans, différentes augmentations, améliorations et décorations, mais qui ne suffisent pas encore pour donner aux enfants de notre très cher et très amé cousin le duc de Chartres des logements convenables à l'époque prochaine de leur établissement...

Notre dit cousin le duc de Chartres a, en conséquence, fait arrêter un plan des dites constructions, augmentations et décorations qui ont été jugées nécessaires pour remplir l'objet de la donation; mais sa fortune actuelle ne lui permettant pas de fournir à cette dépense, il nous a fait supplier de lui permettre d'aliéner à titre d'accensement perpétuel et moyennant un cens modique emportant lods et ventes à notre profit, *deux mille trois cents toises superficielles* du jardin du Palais-Royal à prendre dans son pourtour, pour le prix provenant de ces ventes être employé au payement des dites constructions...

Par le compte que nous nous sommes fait rendre du plan des nouvelles constructions et embellissements, arrêté par notre dit cousin le duc de Chartres, nous avons reconnu qu'il doit être formé entre les maisons qui entourent actuellement le jardin du Palais-Royal, et les nouvelles qui seront construites sur les terrains à aliéner, une rue de 24 pieds de largeur sur laquelle les propriétaires des maisons actuelles auront des jours et des sorties libres, au lieu des jours et des sorties de souffrance qu'ils ont sur le jardin, et que d'un autre côté *la diminution de l'étendue de ce jardin pourra se trouver compensée par l'agrément des promenades couvertes qu'il se propose d'y ménager*.

A ces causes... nous avons permis et par ces présentes signées de notre main, permettons à notre très cher et très amé cousin le duc de Chartres d'aliéner à titre d'accensement perpétuel 2,300 toises superficielles du jardin du Palais-Royal, à prendre dans son pourtour

[1] Lettres patentes pour accensement du duc de Chartres. (Archives nationales, R4, 285.)

Plus de doute possible : le duc de Chartres avait obtenu du roi ce qu'il voulait ; on était renseigné exactement sur ses projets. Aussi ce fut une véritable levée de boucliers contre le prince. La fureur des propriétaires des maisons entourant le Palais ne connut point de bornes, et se déchaîna en une pluie de libelles, de brochures, de sarcasmes, de calomnies, dont la violence dépasse toute imagination.

« UN ÉLÉGANT DANS LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL » (1786)
Gravure anonyme (Bibliothèque nationale. — Collection Hennin)

Ce sont tous les jours au Palais-Royal de nouveaux placards infâmes, disent les *Mémoires secrets*[1], qu'on affiche clandestinement dans la nuit et qu'on lit le lendemain. Cette voie abominable de tourmenter le duc de Chartres par les menaces les plus insultantes et les plus vaines lui ramène beaucoup de gens impartiaux...

On parle d'une lettre abominable contre le prince... On ne pourroit croire, si l'on n'en étoit témoin, à quel degré de fermentation se sont élevés les esprits depuis cette malheureuse affaire du Palais-Royal, qui intéresse non seulement tout Paris, non seulement les diverses provinces du royaume, mais même les étrangers dont le jardin de Son Altesse étoit le rendez-vous.

Un de ces placards, collé audacieusement dans le grand escalier même du Palais, assurait au duc de Chartres qu'il pouvait bien ouvrir une souscription pour avoir l'argent nécessaire à la construction de ses nouveaux bâtiments, et que, si chaque personne dont il était méprisé fournissait seulement un écu, il aurait de quoi bâtir une ville entière. Les satires, les chansons, les brocards tombaient dru chaque jour. On y affectait de croire que le prince

1. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, t. XVII, 3 juillet et 2 octobre 1781.

n'avait pour but que de faire du Palais-Royal un mauvais lieu. Une de ces épigrammes disait :

En calculant d'avance
Son nouveau bâtiment,
Chartres en diligence
Arriva dans l'instant :
« De ma société, dit-il, je me contente,
Je fais bâtir un bel hôtel,
D'un jardin j'ai fait un bord...
Je suis là dans mon centre. »

Une autre faisait intervenir les *Nymphes du Palais-Royal*, qui exposaient au duc leurs doléances pour qu'on ne les chassât pas de ce jardin où elles avaient si bien leurs habitudes !

Où pourrons-nous, hélas ! mettre à l'encan nos charmes?
Ecoute nos soupirs, écoute nos regrets :
Ton projet accablant flétrit tous nos attraits.
Que ta pitié l'anime et tarisse nos larmes !

Sous ces arbres touffus, à l'ombre du mystère,
Et Plutus et l'Amour couronnoient tous nos vœux :
Les jeunes et les vieux recherchoient à nous plaire,
Payoient cher nos baisers et se croyoient heureux...

Les cat[illegible] sur ton cœur n'ont-elles plus d'empire?
Ecoute le plaisir par lequel tout respire;
Loge-nous dans ton sein, protège nos ardeurs :
En échange reçois le tribut de nos cœurs.

Mais cette guerre de pamphlets ne pouvait avoir de résultat. Les propriétaires, affolés par l'idée de la dépréciation qu'allaient subir leurs immeubles si les projets du duc de Chartres se réalisaient, mirent tout en œuvre pour les faire échouer. D'abord ils usèrent de supplications, s'adressèrent au duc de Penthièvre, à la duchesse de Chartres, pour leur demander d'intervenir afin que les choses restassent en l'état. L'archevêque de Paris, à qui l'ancien droit de *lods* et ventes, qu'il tenait de ses prédécesseurs sur les terrains de cette partie de Paris, permettait de s'opposer à l'aliénation, fut également chargé de faire une démarche en grande cérémonie. L'abbé de Launay, d'autre part, présenta un placet demandant à ce qu'au projet du prince on en substituât un autre « non moins digne de sa grandeur, » qui serait plus agréable au public et qui consistait à élever au milieu du jardin un monument au cardinal de Richelieu. Peine perdue ! Alors les propriétaires se décidèrent à avoir recours au Parlement. Leur prétention n'était rien moins que d'invoquer la prescription en vertu de laquelle ils avaient, depuis plus d'un siècle, la

jouissance de jours, vues et entrées sur le jardin, et de s'en prévaloir pour faire défense au prince d'entreprendre aucunes constructions qui pussent y nuire. L'avocat Gerbier fut, en attendant, chargé par eux de demander au Parlement de ne point enregistrer les lettres patentes du 17 juin 1781 autorisant les constructions. Il échoua. Mais les plaideurs ne se découragèrent pas. Confiants dans la consultation favorable de trois jurisconsultes, Babille, Collet et Treilhard, ils persistèrent dans leurs revendications. Ils étaient au nombre de soixante-douze. La plupart d'entre eux avaient de hautes influences. Voici leurs noms, avec l'indication des maisons qui leur appartenaient, en commençant par celle de la rue de Richelieu, mitoyenne au Palais, jusqu'à l'hôtel de M. Voyer d'Argenson.

« UNE ÉLÉGANTE DANS LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL » (1786)
Gravure anonyme (Bibliothèque nationale. — Collection Hennin)

M. de Mansion, financier (n° 13); — Baronne de Neukerque (n° 14); — M. le président Dequeville (n° 15); — M. Datainville, maréchal des logis du roi (n° 16); — M. Duquesnoy, grand-maître des eaux et forêts (n° 17); — M. de Bourboulon, trésorier de la maison du comte d'Artois (n° 18); — M. Doche (n° 19); — M. Rousseau (n° 20); — M. le président Sarot (n° 21); — le marquis de Pérusse d'Escars (n° 22); — M. Desparre, ancien syndic de la communauté des perruquiers (n° 23); — M. Le Comte, secrétaire du roi (n° 30); — M. Neveu, architecte (n°s 32, 33 et 34); — M. Jousserand, limonadier, tenant le café de Foy (n°s 35 et 37); — Les maisons n°s 43 à 46, formant l'encoignure de la rue Richelieu et de la rue des Petits-Champs, n'avaient pas vue sur le jardin; — M. Laroche, notaire (n°s 145, 146 et 147); — M. Jardin, architecte (n°s 148 et 149); — M. Lesprit, libraire du duc de Chartres (n° 150); — Mme Dubois

(n° 151); — M. Tellagoni, « maître en fait d'armes » (n° 159); — M. de Brainville, ancien secrétaire du roi (n° 167-169), ces deux maisons faisant l'encoignure de la rue des Petits-Champs et de la rue des Bons-Enfants; — Plus 18 maisons appartenant à MM. Moreau, architecte du roi et de la Ville; au marquis de Cany; à Mme de Grigny; au comte de Carvoisier; à M. Lebrègue, architecte; à M. Gaillard, écuyer du roi. — Enfin, venait l'hôtel de M. le marquis Voyer d'Argenson[1].

Pour tâcher de calmer l'ardeur combative de ses adversaires, le duc de Chartres fit imprimer, dans les premiers jours de juillet 1781, et répandre à profusion dans le public un *Exposé des changements à faire au Palais-Royal*. Il y disait qu'en somme tout son plan consistait à n'enlever que 5 toises au fond du jardin, qui avait une longueur de 167 toises, et 4 toises sur chacun des côtés de la largeur, qui était de 72 toises. C'étaient donc trois bandes de terrains qu'il prenait pour y faire des rues parallèles à la rue de Richelieu, à la rue des Bons-Enfants et à la rue des Petits-Champs. Ces rues nouvelles seraient bordées, du côté du jardin, de maisons dont les façades seraient uniformes et les distributions intérieures à la volonté des acquéreurs, sur une profondeur d'environ 7 toises sur les côtés et de 10 au fond, ce qui diminuerait encore le jardin d'autant, et le rendrait aux proportions de 137 toises de long sur 50 de large. Ces maisons présenteraient, sous une partie de leur premier étage, du côté et au niveau du jardin, une longue galerie couverte, libre de bout à bout et ouverte au public dans tous les temps de l'année. Elle aurait environ 12 pieds de large, porterait toute la hauteur des rez-de-chaussée et entresols, et serait percée de 188 arcades. Pour achever le quadrilatère de galeries autour du jardin, on élèverait, en avant de la grille fermant la deuxième cour du Palais, ou cour royale, un grand corps de logis de 15 toises de large, allant de la rue de Richelieu à la rue des Bons-Enfants, lequel serait soutenu par des colonnes devant former trois galeries couvertes, de 63 toises de long, à l'usage du public, et qui supprimeraient les appartements existant au rez-de-chaussée et à l'entresol, dans cette partie du Palais. Quant au jardin, il serait composé de deux allées, qui auraient chacune exactement les mêmes dimensions que l'ancienne, tant regrettée, appelée la grande allée. Il serait bordé par la colonnade du Palais et par des maisons régulières, toutes assujetties à une façade uniforme; il communiquerait dans tout son pourtour à la promenade couverte, la plus vaste et la plus magnifique, éclairée, d'ailleurs, le soir et même la nuit, jusqu'à deux heures, par 188 réverbères suspendus sous le centre des arcades, et par les lumières des appartements des nouvelles maisons, spectacle à la fois et promenade de toutes les saisons et de tous les moments, et qui constituerait un genre de beauté dont il n'y avait pas d'exemple à Paris.

[1] [illegible] Archives nationales, K[illegible] 188.

Cet *Exposé*, qui présentait avec habileté et sous les aspects les plus brillants les plans véritablement grandioses qui allaient donner un nouveau lustre au Palais-Royal, ne désarma pas les propriétaires. Cinquante-quatre

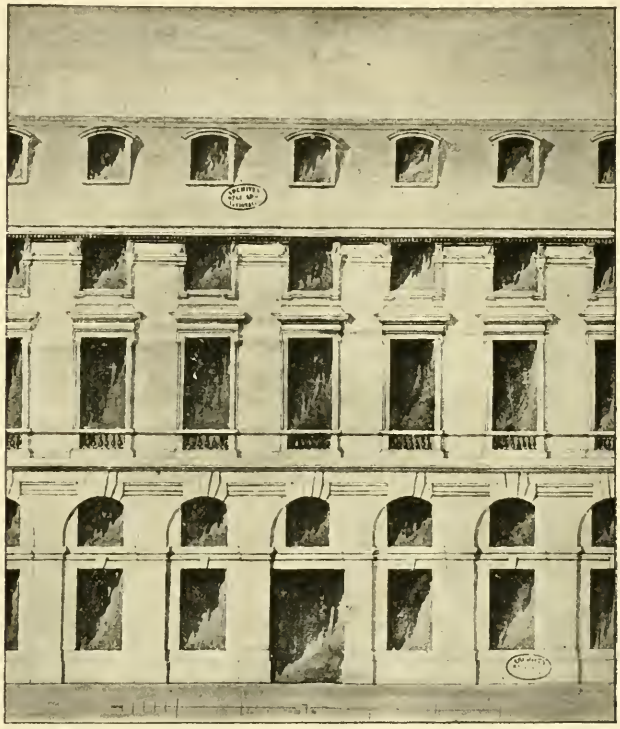

PREMIER PROJET NON ADOPTÉ POUR LA CONSTRUCTION DES GALERIES DU PALAIS-ROYAL, EN 1781
(Dessin original de V. Louis, architecte. — Collection des Archives nationales)

de ceux-ci se déclarèrent prêts à plaider. Ce nombre tomba à quarante-sept, puis à trente, après certaines transactions, comme celle qui intervint avec le plus fougueux d'entre eux, le marquis d'Argenson[1], ou à la suite de l'examen juridique des droits de chaque partie. A ces trente plaideurs, le duc de Chartres fit répondre :

1° Les propriétaires font remonter la date et l'origine de leurs fenêtres donnant vue sur le jardin au temps où Louis XIV habitoit lui-même le Palais-Royal! Or,

1. Cette transaction aboutit à la rétrocession, en 1784, par tous les d'Argenson, de leurs droits de jouissance sur leur hôtel, moyennant une rente de 10,000 livres pour eux et leur postérité.

en 1658, c'est-à-dire quinze ans après cette époque, il n'existoit encore autour du jardin que 17 pavillons bâtis par Le Barbier sur le modèle prescrit par le cardinal de Richelieu, *sans jours ni ouvertures sur le parc et la clôture de Son Éminence*, suivant l'obligation imposée à Le Barbier en 1636.

2° Les premières permissions d'avoir des ouvertures aux murailles élevées par le cardinal furent données par Monsieur, duc d'Orléans, possesseur par apanage du Palais-Royal, en 1692, mais qui en avoit la jouissance depuis 1664. Ce fut en premier lieu le marquis de Nonant, son chancelier, qui bénéficia de cette autorisation, puis le cardinal Dubois, mais à titre gratuit et précaire, sans servitude.

3° Ce n'est que par tolérance qu'on a laissé depuis s'établir les portes et les fenêtres sur le jardin. Maintenant les escaliers et saillies des maisons sont sur le sol même du Palais-Royal, entre ces maisons et le grillage qui fut mis en 1732. En 1741 et 1742, feu le duc d'Orléans, pour interrompre cette propriété qui peut s'acquérir par la prescription, exigea des propriétaires la reconnoissance formelle que ces jouissances étoient précaires et amovibles : il n'exigea point la même chose pour leurs fenêtres ou vues directes, parce que la prescription n'y peut rien, et qu'il faut, à cet égard, un titre formel et très précis.

4° Enfin, l'objet du prince est de faire du Palais-Royal un monument superbe, un lieu de promenade commode, même dans tous les temps de l'année ; un rendez-vous général des nationaux et des étrangers, avec tous les agréments possibles. Ainsi, loin de chercher à nuire aux propriétaires, il travaille à l'amélioration de leurs terrains, et ils calomnient mal à propos ses intentions.

Cette réplique du duc de Chartres, si mesurée et pleine de force, n'aurait pas arrêté les plaideurs. Mais ceux-ci se trouvèrent brusquement déroutés par un coup de tactique du prince qui, le 30 juillet 1781, fit déclarer qu'il se désistait des lettres patentes royales obtenues six semaines avant. Que signifiait cette attitude? Ed. Fournier, dans son livre, dit que ce fut par caprice et versatilité[1]. Nullement. Roublardise serait plutôt le mot. En effet, le duc avait sollicité les lettres patentes du 17 juillet uniquement pour se procurer l'argent nécessaire aux constructions projetées, c'est-à-dire pour avoir le droit de vendre le terrain entourant son jardin, et non pour avoir l'autorisation de construire, cette dernière lui étant acquise sans conteste. Mais les lettres patentes lui avaient imposé la condition suivante : Dans le cas où le prix des aliénations de terrains « excéderoit les frais de constructions, d'améliorations et d'embellissements de son palais », le prince s'engageait à « employer le surplus en acquisition de fonds qui sortiront nature d'apanage »[2]. Dans le cas où les dépenses, au contraire, dépasseraient le produit de la vente, il ne serait admis à aucune répétition contre le roi. Donc, il n'y avait nul bénéfice à

1. Ed. Fournier, *Le Palais-Royal*, p. 40.
2. Voir le texte des lettres patentes du 17 juillet 1781, d'après la copie délivrée par le Domaine [illegible] et déposée aux Archives nationales. [illegible]

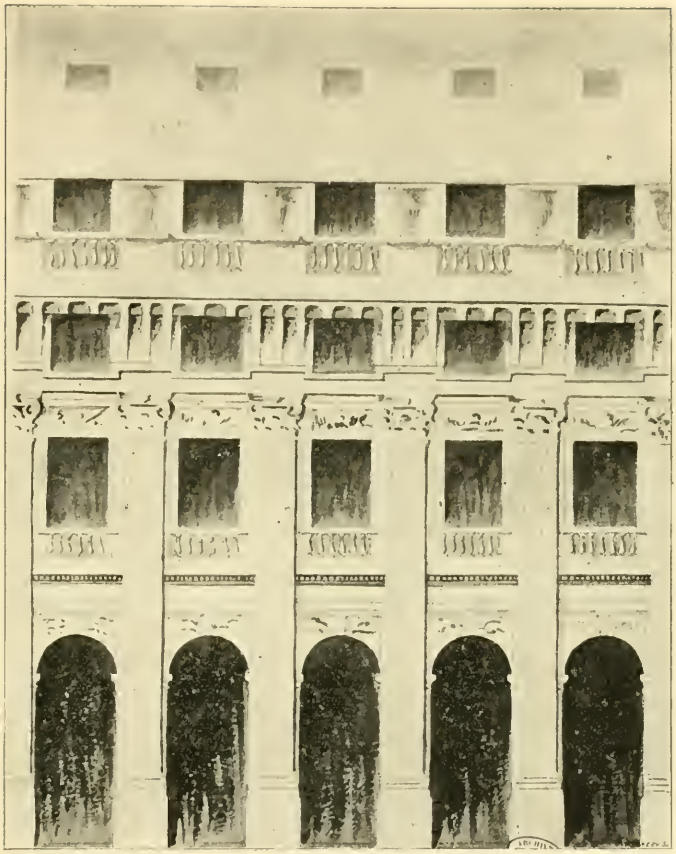

PROJET ADOPTÉ POUR LA CONSTRUCTION DES GALERIES DU PALAIS-ROYAL, EN 1781

Dessin original de V. Louis, avec signature autographe de l'architecte (Collection des Archives nationales)

espérer de l'opération de la vente dans ces conditions. Le duc s'avisa qu'il avait fait une fausse manœuvre, et qu'il fallait intervertir les facteurs du problème : bâtir d'abord, et vendre ensuite, quitte à redemander à ce moment de nouvelles lettres patentes. C'est ce qu'il fit, comme on va le voir. Mais avant tout, la première difficulté subsistait : trouver l'argent. Car une des clauses de la donation anticipée du Palais par son père portait qu'il ne pourrait « commencer aucunes nouvelles constructions sans avoir fait préalablement

les fonds nécessaires pour leur entière confection ». Le duc fit-il alors un emprunt? Est-ce simplement pour son agrément qu'il partit en Italie au beau milieu de l'été, au moment même où ses procès avec la Ville et les propriétaires auraient rendu sa présence si nécessaire à Paris?

> Grâce à Dieu, dans l'Italie,
> Il est allé voyager...
> Que le diable l'emporte!...

disait une chanson faite à cette occasion. Ou bien est-ce à Londres, où il se rendait assez fréquemment et où il avait de nombreuses relations, qu'il entama des négociations? C'est là un point qui reste obscur. Quoi qu'il en soit, dès les premiers jours de septembre 1781, sans s'occuper plus longtemps des protestations du public et des criailleries des propriétaires, il fit activement commencer les travaux par son architecte Louis.

Depuis deux mois, lit-on dans les *Mémoires secrets*, à la date du 15 décembre 1781, les travaux commencés dans le jardin du Palais-Royal continuent; les remuements de terre, les excavations se font; les matériaux s'accumulent, enfin M. le duc de Chartres, devenant agresseur contre les propriétaires, les a provoqués par un acte hostile, en faisant arracher de force, et sans aucune réclamation préalable, les grilles qui entouroient leurs maisons, et en faisant vendre les matériaux à son profit. Jusqu'à présent ces propriétaires sont restés dans l'inaction.

L'architecte auquel le duc de Chartres s'était adressé pour ses immenses constructions était, en vérité, tout à fait l'homme de la situation non seulement à cause de ses talents, mais aussi par les qualités d'énergie qu'il allait avoir à déployer au milieu des difficultés effroyables qui l'attendaient dans son entreprise[1]. Victor Louis avait alors exactement cinquante ans. Né à Paris le 10 mai 1731, il s'était adroitement — à son retour d'Italie, où il avait séjourné comme pensionnaire de l'Académie royale d'architecture de 1756 à 1759 — créé des protections avantageuses en se faisant admettre aux réceptions de M. de Marigny, du maréchal de Richelieu et aux lundis de Mme Geoffrin. Dans ce dernier salon il se rencontrait avec les peintres Boucher, Lagrenée, La Tour, J. Vernet, Vanloo, Vien, Greuze, Chardin, avec les sculpteurs Bouchardon et Le Moyne, les graveurs Mariette, Cochin, l'architecte Soufflot, le comte de Caylus, etc. Mais, en dépit de son savoir-faire, bien qu'il se fût un peu vite, en 1765, empressé de se parer du titre de « premier architecte du roi de Pologne » pour quelques projets sans conséquence

1. Les biographies de l'architecte Louis fourmillent d'erreurs, depuis celle (la première) qu'a publiée Constantin Lemaire en 1858, jusqu'à celles des dictionnaires de Larousse, de Bouillet, etc. [illegible] concernant cet artiste à l'excellente et très consciencieuse monographie de M. [illegible] (1881, 1 vol. in-8°, Bordeaux, impr. Gounouilhou).

qui lui avaient été demandés de Varsovie, il n'était pas encore parvenu à obtenir d'importants travaux avant l'année 1771, date où il fut chargé de construire le théâtre de Bordeaux, grâce à l'influence du maréchal de Richelieu.

L'ARCHITECTE VICTOR LOUIS

D'après un portrait du temps appartenant à son petit-fils, M. Ethys de Corny, reproduit dans l'ouvrage de M. Marionneau.

Ce coup d'essai fut un coup de maître, et lui conquit aussitôt la renommée. Pendant sept années, il y travailla sans relâche, au milieu des embûches, des colères, des animosités provinciales, sans parler des entraves administratives de tous genres, étonnant ses amis par sa confiance en la réussite, par la netteté de ses vues et la promptitude de ses décisions. Le théâtre fut inauguré le 7 avril 1780. Aussitôt il revint à Paris, où il avait hâte de se rappeler à l'attention de ses puissants amis. On ne l'y avait point oublié. Au

surplus, il n'était pas embarrassé pour se mettre en avant. Marié à une charmante jeune femme, instruite, musicienne, « de première force sur le piano, » dit Mme de Genlis[1], auteur d'un opéra-comique, *Fleur d'épine*, qui avait été joué avec succès en 1777, sachant lui-même tourner agréablement un vaudeville, il eut vite fait de réunir dans son salon de la rue de la Michodière artistes et littérateurs. La preuve qu'il s'entendait dans l'art du courtisan, c'est que, dès 1782, il publiait un grand ouvrage sur la *Salle de spectacle de Bordeaux* (aux dépens de l'auteur, à Paris, chez Esprit, libraire au Palais-Royal), avec une épître dédicatoire au maréchal de Richelieu, et qu'en février 1784 il faisait jouer une pièce de lui, *le Prince dupé*, par la troupe de Mme de Montesson, sur le théâtre du duc d'Orléans, rue de Provence. Son esprit était ouvert et plein de ressources, son crayon inventif, son coup d'œil prompt, son activité débordante : c'était pour le duc de Chartres l'architecte rêvé, et qui venait à point.

L'important pour le prince était de commencer par la construction des galeries dont la location ou la vente devaient constituer le bénéfice de son opération. Il fallait, en outre, aller vite. Après avoir un instant hésité sur la question de savoir si l'on traiterait ou non à forfait avec un entrepreneur, on se résolut à ce dernier parti, et le choix de Louis tomba sur un homme dont les propositions parurent avantageuses et qui présentait les meilleures garanties, Louis Berthault fils. Le 9 novembre 1781, fut signé le contrat par lequel celui-ci s'engageait à avoir terminé les bâtiments des galeries pour le 1er avril de l'année 1784, moyennant un forfait de 3,302,250 livres, sans qu'il pût apporter un seul jour de retard dans la complète exécution des travaux ni la moindre augmentation dans la dépense. Le traité[2], en dix articles, stipulait minutieusement les conditions à la charge de l'entrepreneur, lequel reconnaissait avoir reçu de l'architecte : 1° un plan général des travaux, sur très grand papier ; 2° un second plan pour les élévations extérieures des bâtiments, en moindre papier ; 3° un plan pour les coupes, sur petit papier ; 4° un plan des différents étages, caves et greniers, auquel étaient attachés six petits papiers (en retouches) indicatifs des étages : ce quatrième plan, fait pour une maison de trois croisées, devant servir de type pour le reste. Berthault déclarait, en outre, qu'il avait fait l'étude la plus approfondie des constructions à élever avant d'accepter le devis de 3,302,250 livres, qu'il ne s'était pas contenté de ses propres vérifications, mais qu'il avait « consulté différentes personnes de l'art pour ne point se charger à la légère d'une besogne de

1. Mme de Genlis, *Mémoires*, t. I, p. 367.
2. [illegible] *Berthault pour les constructions au pourtour du Palais-Royal*. [illegible]

cette importance », et, enfin, que c'était « après les réflexions les plus solides et aussi avec la connaissance la plus profonde et la plus certaine » qu'il avait « sollicité la préférence que Monseigneur a daigné lui accorder et présenté les devis et conditions des ouvrages de maçonnerie, charpente, menuiserie, couverture, plomberie, fonte, peinture, sculpture, marbrerie, carrelage, pavé, vitrerie et autres accessoires nécessaires pour compléter la perfection » de l'ensemble des bâtiments dont on allait lui confier l'exécution.

Quant au paiement des 3,302,250 livres, il devait être fait de la façon suivante : 1° en une somme de 240,000 livres, payable en cinq fractions, trois de 40,000 livres, deux de 60,000 livres, les 15 de chaque mois, à partir de novembre 1781 ; 2° en une somme de 2,640,000 livres, payable en vingt-quatre termes, à raison de 110,000 livres de mois en mois, à partir du 15 avril 1782, et après vérification, avant chaque versement, de l'état des travaux par l'architecte Louis; 3° enfin, en la somme de 422,250 livres, qui serait versée immédiatement après le procès-verbal de visite et de réception des bâtiments entièrement achevés, prêts à être habités « et les clefs à la main », mais seulement si les constructions étaient terminées à l'époque fixée. Si, au contraire, les travaux n'étaient pas finis à cette date, la somme de 422,250 livres ne serait exigible qu'après l'expiration d'autant d'années qu'il s'écoulerait de mois entre le 1er avril 1784 et la « perfection totale des ouvrages ».

Le duc de Chartres tenait tellement à cette date du 1er avril 1784 pour l'achèvement de ses galeries que, dans l'acte[1] fixant les honoraires de Louis, il crut devoir prendre les mêmes mesures de précautions que contre Berthault. Il alloua à son architecte cinq pour cent sur le devis de 3,302,250 livres, prévu par l'entrepreneur, ce qui faisait une somme de 165,112 livres, qu'il s'engagea à payer par quartier, savoir : 5,000 livres de trois mois en trois mois, à compter du 1er octobre 1781, ce qui devait faire un total de 50,000 livres à la date du 1er avril 1784. Pour les 125,112 livres complétant les honoraires, ils ne devaient être versés qu'après l'entier achèvement des galeries. Bien mieux! dans le cas où la dépense prévue serait dépassée par Berthault, il serait retenu à l'architecte quinze pour cent de l'excédent qu'aurait à supporter le prince. Pour achever de montrer avec quel soin furent faits ces divers contrats (on y reconnaît la main de Beaudeau, le chef de contentieux du prince et son ami), j'ajouterai que les cinq pour cent attribués à l'architecte dans la limite du devis Berthault devaient constituer ses honoraires non seulement pour les travaux des galeries, mais encore pour toutes les autres besognes qu'il plairait au prince de lui donner, telles que la réfection du jardin, etc.

1. *Fixation des honoraires alloués au sieur Louis, architecte, pour les constructions au pourtour du jardin du Palais-Royal.* — Archives nationales, R 4, 289.

L'entrepreneur se mit à la tâche, on devine avec quelle activité! Le malheureux avait fait de mauvais calculs et courait à la ruine. Dix-neuf mois après les travaux étaient presque achevés, mais la dépense montait déjà à près de quatre millions et demi, ainsi qu'il résulte de l'*État de récapitulation* suivant, dressé par Louis[1] le 29 juin 1783 et contresigné par le duc de Chartres :

Maçonnerie	2,655,076^{l}	13^{s}	10^{d}
Charpente	456,379	»	»
Couverture	25,385	»	»
Plomberie	155,451	13	11
Menuiserie, ferrure et peintures (pour les portes, croisées, lambris d'appui et parquet seulement)	364,382	7	10
Gros fers et fonte	152,984	10	4
Marbrerie	73,663	5	»
Pavé de grès	47,935	10	»
Vitrerie	44,102	14	»
	3,975,390^{l}	14^{s}	11^{d}
Plus un dixième pour les parties non prévues ou oubliées	397,539	»	»
TOTAL	4,372,929^{l}	14^{s}	11^{d}

Les galeries étaient construites dans le délai fixé : c'était l'essentiel pour le duc, qui ne s'embarrassa pas des récriminations de Berthault[2] et se hâta de solliciter du roi de nouvelles lettres patentes lui permettant d'accenser les terrains sur lesquels les galeries étaient construites, condition absolument nécessaire désormais pour les ventes projetées. Cette fois, ce n'était plus, comme en 1781, 2,300 toises de terrain dont il réclamait l'accensement, mais bien *3,500*. Le cadeau, comme on voit, était de conséquence. Les lettres patentes lui furent accordées le 13 août 1784 et enregistrées au Parlement, le 26 du même mois, sans difficulté. Il n'est pas nécessaire d'en reproduire ici les termes, quelque importance qui leur ait été donnée, par la suite, dans les procès en restitution que la Révolution fit surgir[3]. Il suffira de signaler cette particularité qu'on n'y trouve aucune allusion aux lettres patentes de 1781, dont elles ne font que répéter littéralement plusieurs passages. D'autre

1. Archives nationales, R[illegible].

2. Au cours des travaux, de nombreuses modifications furent apportées par Louis au plan de [illegible] Berthault fit de lui-même des améliorations pour la perfection des ouvrages qui [illegible] à dépasser les devis convenus. De là une correspondance énorme échangée entre [illegible] et des mémoires qui remplissent plusieurs cartons des Archives nationales [illegible]. Il nous est impossible d'entrer dans ces détails trop techniques et souvent [illegible].

3. Une copie de ces lettres patentes se trouve aux Archives nationales, R[illegible], 282. — Elles ont, [illegible] par M. Wilfrid Cantrel, dans son opuscule, déjà cité ci-dessus, sur le Palais-Royal [illegible] de l'*Enseignement [illegible] d'art de la France*.

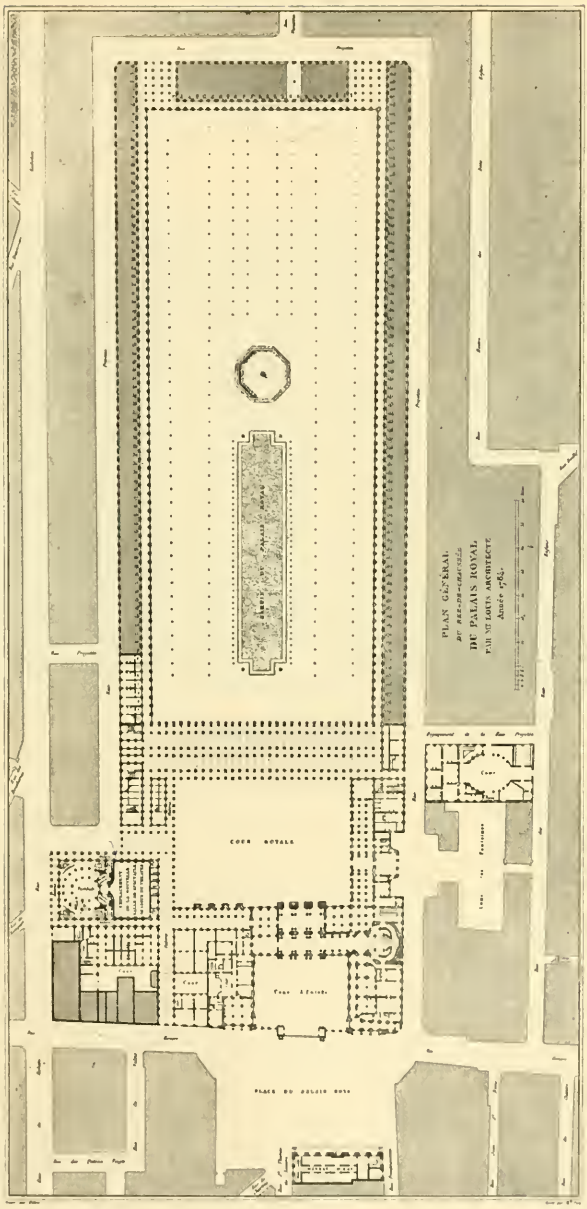

Hôtel du marquis Voyer d'Argenson Ancienne Chancellerie d'Orléans

PLAN POUR LES TRAVAUX A EXÉCUTER AU PALAIS-ROYAL EN 1784

Dressé par Louis, architecte (dit *deuxième plan* de Louis)

part, l'adresse avec laquelle le duc de Chartres avait su présenter au roi sa requête apparaît nettement dans les premières lignes de ce document, qui semblent établir une confusion voulue relativement à l'objet de la demande et laissent dans le vague ce fait que les maisons à accenser étaient alors entièrement construites. Voici ce début :

« Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince de notre sang, nous *aurait* représenté .. qu'il a pensé que ce jardin [du Palais Royal] serait plus agréable et plus commode s'il était environné, le long des trois côtés parallèles aux rues des Bons-Enfants, Neuve des Petits Champs et de Richelieu, de galeries couvertes, pratiquées dans des maisons uniformes, ornées de pilastres et autres décorations d'architecture analogues à la façade qu'il a commencé d'élever sur le même jardin, parallèlement à la rue Saint Honoré, pour perfectionner, agrandir et améliorer ledit Palais Royal[1] suivant les plans géométriques et d'élévation de Louis, architecte, qu'il nous *aurait* présentés, qu'il *aurait* déjà exécutés en grande partie au moyen des avances qu'il s'est procurées ; que le seul moyen d'achever ce projet *serait* de pouvoir le rembourser de ces avances en accensant le sol desdites maisons sur les trois côtés ci dessus, et celui des passages nécessaires à leur service, à raison de vingt sols par chaque toise de redevance annuelle...

Des finasseries de procureur, une virtuosité d'homme d'affaires retors et hardi, voilà à quoi se complaisait le duc de Chartres. En somme, les lettres patentes de 1784 remplaçaient avantageusement celles de 1781 auxquelles il avait si habilement renoncé, puisqu'elles lui laissaient, sans aucune charge, tout le bénéfice pouvant résulter de son opération. Ce bénéfice, a-t-on dit, fut énorme. Il aurait pu l'être, en effet, car la combinaison avait été magistralement conduite. En réalité, par suite des circonstances, elle fut désastreuse.

Cependant, l'effet architectural des galeries construites par Louis commençait à opérer un revirement dans l'opinion publique au sujet des transformations du Palais-Royal[1]. Malgré l'encombrement des matériaux et les fondrières, en dépit des échafaudages qui ne permettaient pas encore une vue d'ensemble, on pouvait se rendre compte de l'aspect à la fois simple et noble

[1] Ainsi, le duc de Chartres ne faisait pas dire aux lettres patentes que les galeries étaient bien plus que ne portait [illegible] il préférait donner à entendre que celles-ci *seraient* analogues à la façade sur le jardin laquelle, bien loin d'être construite, allait être remplacée par les *galeries de bois*. C'est que cette façade tenait au Palais même et qu'il pouvait, sans inconvénient, en parler [illegible] tandis que les galeries, étant terminées, c'était trop laisser passer le bout de l'oreille du spéculateur.

[1] Lorsque, entre autres ouvrages, *Le Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, par Thiéry, [illegible] t. I, p. 418, 478, 479 et 480, on y lit [illegible] *Description des nouveaux bâtiments du Palais-Royal* [illegible] — *Tableau de Paris*, par Mercier, t. [illegible] p. [illegible] et t. X, [illegible] et 185. — *Mémoires secrets*, de Bachaumont, t. XIV, p. 213 contient [illegible] t. XXII, p. [illegible], t. XXVIII, p. [illegible]. — *Le Promenoir de Paris*, par Watin, [illegible] *Pompe Phénix*, p. [illegible] *Procès-verbal sur la pompe Louis, [illegible] du Roi, [illegible] entre le sieur Gaudran et le [illegible] Pompe Phénix* (Paris, [illegible], 37 pages). — *Nouvelles descriptions des curiosités de Paris*, par Delamare, 2e édition, t. Ier, p. 282, et t. II, p. 117, 267, et 416.

de ces bâtiments, qui, sur trois côtés, bordaient le jardin, éveillant une impression de grandeur par la régularité des lignes et une idée de grâce par la sobre distribution des ornements. Le talent de l'architecte s'affirmait par la franchise du parti pris et la netteté, la clarté de la conception. Point de sécheresse dans les silhouettes; aucune lourdeur dans les détails. La hauteur de ces constructions était admirablement calculée et leurs proportions d'une

PLAN DU PALAIS-ROYAL, AVEC LE PROJET DU DÔME SUR LA FAÇADE DU JARDIN
Dessin du Chevalier de Lespinasse, d'après le dessin de l'architecte Louis, gravure de Varin (1786)

justesse parfaite : plus basses, les toits des maisons d'alentour auraient pu apparaître; plus élevées, le jardin du Palais-Royal aurait eu l'air d'un cloître ou d'une prison. La division des façades, où apparaît l'harmonie élégante du pur style Louis XVI, les 180 arcades d'une courbe heureuse, les pilastres finement cannelés, les deux étages et la balustrade dissimulant les mansardes, tout cela garde encore aujourd'hui un caractère de beauté majestueuse et aimable. Dans un premier projet, Louis, obligé de viser à l'économie, avait supprimé des façades de ces galeries toute espèce de sculptures. Les dessins conservés aux Archives nationales, et que nous reproduisons, montrent, par la comparaison, ce que l'aspect général a gagné en charme par l'adjonction de quelques motifs d'ornements. L'écueil était de faire trop riche, car il fallait que les bâtiments du jardin gardassent une simplicité relative pour faire valoir, par le contraste, l'éclat réservé à l'habitation même du prince. C'est à quoi s'est appliqué Louis.

Pour les constructions du Palais proprement dit, l'architecte eut à lutter contre des obstacles incessants, qui semblèrent renaître à mesure qu'il les surmontait, car, tantôt par suite du manque d'argent, tantôt à cause de la mobilité d'idées du duc de Chartres, qui l'entraînait chaque jour à quelque projet nouveau, il dut modifier maintes fois ses dispositions. Dans son premier plan, établi durant les premiers mois de 1781, avant l'incendie de l'Opéra, l'ancienne façade du monument, sur la place du Palais-Royal, avec la première cour, conservait toute son importance et restait la partie dominante par la décoration. Il divisait l'espace opposé, du côté du jardin, en deux autres cours, avec des colonnes ouvertes et des appartements au-dessus.

Mais bientôt, dit Fontaine[1], de nouvelles idées, des projets différents, firent révoquer l'approbation donnée; on voulut trouver mieux; on se jeta dans l'espace infini des perfectionnements et des hésitations; on balançait encore lorsque l'aile des princes était démolie, lorsque les fondations de celle du milieu étaient jetées et les bâtiments du jardin élevés...

Il fallut faire un second plan : c'est celui dont nous donnons ici la reproduction (p. 429). Tenant compte dans celui-là de la destruction de la salle de l'Opéra, il prenait l'espace resté vide de ce côté pour agrandir l'aile droite, et, à l'aile gauche, au lieu de la troisième cour qu'il avait imaginée sur l'emplacement de l'ancien jardin des princes, il érigeait le théâtre qui a pris le nom de Théâtre-Français, donnant sur la rue de Richelieu.

Louis, dit encore Fontaine, avait très peu fait attention à ce qui était bâti par Moreau avant lui. Il n'avait également eu aucun égard pour les ouvrages de Contant et de Lemercier, qu'en achevant son projet, excepté le grand escalier et le vestibule, il espérait détruire; car, selon son premier plan, lorsqu'il divisait le palais en trois cours, ou, selon le second, lorsqu'il n'en faisait plus que deux, avec le théâtre du côté de la rue de Richelieu, on reconnaît toujours que son but, sa principale idée, était, en faisant un palais nouveau, d'entourer le jardin de constructions, sans beaucoup s'inquiéter de ce que deviendrait le reste. Il espérait, sans doute, que toutes les façades du bâtiment, et surtout celle du corps de logis principal, seraient changées selon la décoration du grand ordre d'architecture qu'il avait adopté.

En effet, la pensée de Louis avait été de reporter la façade principale de l'édifice du côté du jardin. Le Palais-Royal aurait pris, dès lors, une allure absolument nouvelle. Il aurait, pour ainsi dire, fait volte-face en se tournant du côté du jardin et des galeries devenues, par des attractions de tous genres, par les boutiques et les spectacles les plus divers, comme un microcosme résumant toutes les formes de l'activité universelle. De là cette façade somptueuse, de la ce dôme colossal qu'on remarque dans le dessin du chevalier

[1] *Description [illegible] du Palais-Royal*, 1824, in-4°, p. 307.

LA SALLE DU THÉATRE-FRANÇAIS A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

D'après une aquarelle de la collection DESTAILLEURS *(Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale)*

de Lespinasse, gravé en 1786, d'après le plan de Louis. Mais cette conception de l'artiste ne devait jamais être réalisée. Peut-être fit-on l'objection qu'une construction de grande dimension du côté du jardin, s'élevant au-dessus des colonnades du rez-de-chaussée, diminuerait beaucoup, à l'œil, l'étendue déjà bien resserrée du jardin. Peut-être aussi pensa-t-on qu'elle donnerait à tout

LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS-ROYAL, APRÈS LA CONSTRUCTION DU THÉATRE-FRANÇAIS ET DES BATIMENTS ÉLEVÉS PAR L'ARCHITECTE LOUIS (1790)

le Palais, avec une décoration lourde, « une apparence claustrale peu convenable à l'habitation d'un prince[1]. » Quoi qu'il en soit, la colonnade commençait déjà à sortir de terre quand, subitement, les travaux furent arrêtés de ce côté et les *boutiques de bois* installées. On était alors en 1786. Au lieu de la grande façade qu'il rêvait, Louis se bornait à donner une sorte de pendant à la partie du bâtiment construite par Contant d'Ivry, en surélevant la partie centrale, pour indiquer le corps principal du Palais. Au rez-de-chaussée, il combinait à droite et à gauche de la seconde cour une série de portiques qui formaient un vaste promenoir de six rangs de colonnes doriques de 60 toises de longueur sur 11 de largeur, communiquant à une vaste galerie vitrée et aux boutiques des marchands auxquels tout ce rez-de-chaussée devait être affecté.

L'année 1786 fut marquée par une recrudescence d'activité dans les constructions nouvelles. « Je vais toujours courant, » écrivait Louis à un de ses amis:

1. FONTAINE. *Ibid.*, p. 329.

« j'ai tant d'affaires que je n'ai pas le temps de respirer... » Le 19 août, il disait encore : « Je vais commencer la partie où je dois faire un théâtre [au Palais-Royal]... Je vais commencer la démolition la semaine prochaine... Le prince m'attend ; il est présent dans mon cabinet, et je ne puis ni ne dois le faire attendre[1]. » A cette époque, le duc de Chartres, qui venait de perdre son père, était devenu duc d'Orléans, et sa situation financière n'était pas encore dans la phase aiguë où nous allons la voir bientôt. Aussi, malgré la prospérité de l'Opéra, depuis qu'on l'avait installé sur les boulevards, le prince revint-il avec plus d'obstination que jamais à son idée d'une grande salle de spectacle dans son palais, et il chargea Louis de la construire. Elle ne fut achevée qu'en 1790 et coûta la somme de 2,562,047 livres[2]. L'inauguration en eut lieu le 15 mai, la même année. C'est un des monuments qui font le plus d'honneur à Louis. L'histoire de sa construction et de sa décoration demanderait un chapitre tout entier, dont pourraient faire les frais nombre de documents inédits trouvés aux Archives nationales[3]. Mais ce serait sortir de notre sujet. On trouvera, d'ailleurs, sur les destinées de ce théâtre de suffisants renseignements dans la suite de cet ouvrage.

LE JARDIN

Le jardin du Palais-Royal avait totalement changé de physionomie depuis la construction des galeries, et les anciens habitués des allées ombreuses, qui venaient là goûter, sous la fraîcheur des arbres, le charme des conversations paisibles, ne se reconnaissaient plus maintenant dans le tumulte de ce nouveau forum, envahi par une foule bigarrée, turbulente, excitée par les multiples distractions offertes à sa curiosité. En 1781, au lendemain de l'incendie de l'Opéra, le duc de Chartres s'était contenté de faire au jardin une toilette sommaire. On avait, par exemple, dû nettoyer les arbres, comme l'indique la note suivante :

Mémoire du sieur La Pipe, pour l'arrosage du jardin, en lavement des feuilles du jardin, 616 livres 10 sols.

1. Charles Maurenbrecher, *Victor Louis*, p. [illegible]. Louis en 1786 ajoutait à tant de travaux une [illegible] entrepris à Bordeaux, qui le forçait de temps à autre à des voyages dans cette ville.

2. *Frais-sorbal de l'emploi de la salle de spectacle du Palais-Royal, par Roulland, architecte, jour-expert.* — Archives nationales, R 3, 298.

3. Voyez notamment Archives nationales, R 3, 288. *Mémoire relatif à la salle en construction au Palais-Royal* [illegible]. Voyez aussi *Lettre de M. Louis, architecte de la nouvelle salle du Palais-Royal* [illegible] de [illegible] 1790, le supplément au *Journal de Paris*, n° du 30 avril 1790, et [illegible] de M. Louis, par Boullet. — Bibliothèque Carnavalet, n° 6873. Voir également *Lettre de M. Boullet, inventeur, machiniste du Théâtre du Palais-Royal*, réponse à la lettre de Boullet, qui était machiniste du théâtre de l'Opéra. Enfin, consulter *Architectonographie des Théâtres de Paris*, par [illegible].

Puis, lorsque furent entreprises les constructions, il avait fallu, avant d'arracher les treillages à moitié pourris, mettre à l'abri les antiques statues enlevées jadis des jardins de Versailles, par ordre de Louis XIV, et transportées au Palais-Royal. C'étaient des œuvres de valeur. Il y en avait quatre de Lerambert : une *Bacchante et un enfant jouant des castagnettes*, une *Danseuse*, un *Satyre dansant*, un *Satyre tenant son menton*. Le portique servant de fond au jardin était orné de figures de Lemoyne, représentant *Hercule* et *Amphitrite*. A droite et à gauche du portique, étaient une *Femme tenant une couronne*, de Lerambert, et un *Satyre*, de Ruyster. De ce dernier encore, il y avait un groupe de *Satyres*, placé près du bassin. En quel lieu le duc de Chartres fit-il déposer ces vénérables œuvres d'art? Je trouve bien dans les comptes de trésorerie revêtus du visa de l'architecte Louis, ce que coûta le transport[1] :

Transfération des figures qui étaient dans le jardin du Palais-Royal. Mémoire réglé en 1782 par M. Louis, 855 livres.

« LE MARCHAND DE COCO »
(Biscuit de Sèvres)

Mais rien n'indique l'endroit où ces figures furent placées. Fut-ce à Monceau, au Raincy, ou dans quelque autre château du prince? Je ne saurais le dire. Comme, depuis lors, la trace en a été perdue, peut-être les jeta-t-on tout simplement aux gravois, car elles tombaient en ruine, et la pierre s'effritait. Déjà, vingt ans auparavant, au moment où le duc Louis-Philippe avait fait restaurer le jardin, un poète,

1. Archives nationales, R 4, 288.

attendri par la vétusté de ces statues lamentables de Lerambert et Ruyster, leur avait consacré un poème où on lisait :

> Quel spectacle de voir tant de traits effacez
> Et de morceaux de dieux et de héros cassez!
> Ici, d'un Jupiter presque réduit en poudre,
> La main qui tient encore une moitié de foudre...
> Là, d'un fier conquérant le visage emporté;
> Icy, le sein meurtri d'une frêle beauté[1]...

Louis, en tout cas, ne les remplaça point par d'autres œuvres de sculpture. En 1783, il fit refaire le bassin :

Nouveau bassin du Palais-Royal : aux sieurs Lucas et Gondouin, plombiers, 10,907 livres. — Réglé par M. Louis.

Trois ans après, il construisait le Cirque dont la courte existence devait être si mouvementée, si étrange, et qui, dans la fraîcheur de la nouveauté, contribua, avec les quatre kiosques pimpants[2] élevés au milieu de la grande allée, à mettre de l'imprévu, du pittoresque et de la couleur dans le jardin.

En prévision du nombreux public qu'allaient attirer dans le jardin les attractions de toutes sortes et les boutiques des galeries, il avait fallu songer à organiser une police spéciale et à établir des règlements très minutieux pour y maintenir le bon ton, la propreté, et pour empêcher la dégradation des bâtiments livrés pour ainsi dire à la discrétion de la foule. Il était à craindre que les propriétaires des maisons nouvelles, prenant à la longue des libertés avec le règlement qu'ils acceptaient en prenant possession de chaque immeuble, n'arrivassent à faire, pour leur commodité personnelle, des changements qui auraient pu nuire à l'harmonie générale et au caractère d'unité qu'on voulait absolument conserver. C'est pourquoi le duc d'Orléans fit étudier avec soin par Louis, l'abbé Beaudeau et ses autres conseillers, un projet de règlement, dont la minute existe encore avec toutes les observations, ratures, reprises et critiques inscrites sur ses marges. Ce document est, par endroits, assez piquant et instructif. En définitive, il s'agissait de rompre en visière avec les habitudes routinières concernant la voirie parisienne. Sur beaucoup de points, il était nécessaire d'innover. Par exemple, comment ferait-on le balayage des galeries? à quelles heures? Qui aurait soin des réverbères placés sous les

[1] [illegible] de la Bibliothèque de l'Arsenal datée de novembre 1771. — Recueil de [illegible]

[2] [illegible] pour la somme de 10,000 livres en 1788, [illegible]

180 arcades? Le projet en question donne lieu, à cet égard, à l'observation suivante :

A Paris, l'enlèvement des immondices se fait trop tard, et il en est de même du balayage des rues, outre que plusieurs particuliers sont plusieurs jours sans faire balayer le devant de leurs maisons. On est forcé de les punir, de les mettre à l'amende, et l'on excite leurs plaintes et leurs murmures, ce que l'on doit le plus chercher à éviter dans toute administration. Or, le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre *le citoyen* dans la position de ne pouvoir être en faute. Cela sera facile dans un endroit comme le Palais-Royal, où les abus et les mauvaises habitudes n'auront pas encore pris naissance. Il ne s'agira que de ne pas charger les particuliers du balayage, mais de leur faire payer, comme pour l'entretien des réverbères, un abonnement ou contribution pécuniaire... Ce n'est qu'en s'y prenant ainsi qu'on parviendra à ne pas avoir les ordures du Péristile balayées dans le jardin ou en bas, contre les murs de l'intérieur de la galerie, que le tout sera balayé régulièrement à la même heure, c'est-à-dire à la pointe du jour en hiver, et à cinq ou six heures du matin en été[1].

« COQUETTERIE »
(Biscuit de Sèvres)

Ce système d'abonnement obligatoire prévalut. On l'appliqua non seulement pour le balayage et pour l'entretien des réverbères, qui, sans cela, n'auraient jamais été tous allumés à la même heure, etc., mais aussi pour les portiers qu'on avait songé d'abord à exiger dans chaque maison. A ce sujet, le « projet de règlement » est accompagné d'une observation qui mérite d'être reproduite :

Du temps de l'ancien jardin, il existait un abus qu'il sera à propos de ne pas laisser introduire. Les portiers des particuliers vendaient des clefs des maisons dont la garde leur était confiée, et ces clefs servaient principalement la nuit. On donnait à qui voulait pour un écu la clef de la maison qui fesait l'encoignure du jardin près l'hôtel de Toulouze. A la porte du petit hôtel Radziwill se tenait, pendant toute la

1. *Projet d'établissement d'une administration de police pour le Palais-Royal et son jardin*, 3 may 1782. — Archives nationales, R 4, 288.

nuit, un petit commissionnaire qui, placé là par le portier, ouvrait indistinctement la porte à tous ceux qui se présentaient avec quelques monnoyes à la main.

Une autre observation, qui vaut la peine d'être citée, est celle-ci :

Les femmes demeurant dans les nouvelles maisons ne pourront se promener dans le jardin en manteau de lit ou en déshabillé, ni même le traverser en cet état passé l'heure qui sera indiquée; de même, les hommes avec les robes de chambre et bonnets.

A propos des enseignes des marchands, le projet de règlement s'élève contre la coutume, répandue à Paris, de faire dans les boutiques abus de tableaux souvent ridicules, de motifs en saillie, parfois grotesques, et l'un des annotateurs émet l'idée que chaque arcade pourrait recevoir le nom de quelque homme célèbre, qui serait la meilleure enseigne qu'on pût adopter :

Il serait bien à désirer que dans le Palais-Royal tout répondît à la majesté du lieu, et que les arcades ne fussent pas défigurées par une polissonnerie ou une bêtise, ce qui arrivera immanquablement si on n'y tient pas la main. S. A. S. se propose de consacrer son jardin à Henry IV et aux grands hommes qui ont honoré la France depuis ce père des Bourbons. Pourquoy, en suivant cette sublime idée, ne donnerait-on pas à chaque arcade le nom d'un homme cher aux Français par ses vertus ou ses talents? Cela ferait tout naturellement les enseignes des marchands; une boutique de plusieurs arcades aurait pour enseigne, du côté du passage en forme de rue, des noms inscrits sur ses arcades du côté du jardin, et les galeries en deviendraient encore plus intéressantes par les souvenirs qu'elles rappelleraient aux promeneurs, et par les sujets de conversation que ces noms feraient naître...

C'est ainsi que fut établie la police du jardin. Un service de huit gardes, placé sous la direction d'un inspecteur, Gardeur Le Brun, veilla à l'exécution du règlement, de concert avec un homme de confiance du duc d'Orléans, un certain Buat, qui, dit le document où nous puisons ces renseignements, « est toujours chargé jusqu'ici des détails de la police intérieure du Palais, et cela sans autre intérêt que l'honneur d'être à Son Altesse Royale. » Le budget de cette administration de police monta à 18,800 livres, sans compter les appointements des inspecteurs. Les frais d'éclairage des 180 réverbères des arcades allèrent, à raison de 43 livres par réverbère, à 7,740 livres. Un entrepreneur en prit la charge[1].

[1] Archives nationales, R4, 188.

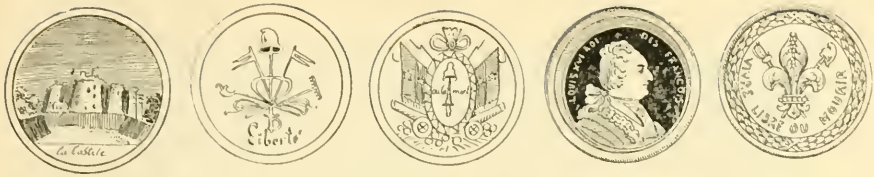

BOUTONS D'HABITS DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

LA DÉBACLE

VENTE DE LA GALERIE DE TABLEAUX

Ce serait un intéressant problème à élucider que celui de la débâcle financière du duc d'Orléans à la veille de la Révolution, et de l'ébranlement de sa colossale fortune. Comment ce prince en arriva-t-il à être à ce point accablé de dettes que, dès l'année 1785, il se trouvait aux abois, et qu'en 1792, à bout d'expédients, après avoir vendu les maisons qu'il possédait à Paris et ses collections d'objets d'art, ne sachant plus comment faire tête à la meute formidable de ses deux mille cinq cents créanciers[1], il se voyait forcé de les réunir, de leur constituer des gages et de leur demander un concordat qui le réduisit finalement à la ruine la plus complète? Un tel désarroi semble incompréhensible mis en regard des ressources immenses de la maison d'Orléans, à la fin du XVIIIe siècle, avec ses cinq millions de rentes[2]. L'opération des constructions du Palais-Royal, si elle ne donna pas les profits qu'on en espérait, n'explique cependant pas un si absolu désastre. D'ailleurs, la vente de Saint-Cloud à la reine, en 1785, qui rapporta six millions, aurait dû suffire à combler le déficit. Dans quel gouffre inconnu le duc d'Orléans engloutit-il donc son argent? Dans quelles séries de spéculations malheureuses ce prince entreprenant, agioteur sans expérience, glissa-t-il successivement, s'embourbant un

1. Ce chiffre nous est fourni par un document *(État nominatif des créanciers de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans)* déposé chez Brichard et Robin, notaires, dans lequel on trouve la liste des créanciers divisée en dix catégories : 1° rentiers perpétuels de la succession de feu le duc d'Orléans père (150 noms); 2° rentiers viagers de la même succession (500); 3° légataires de pensions viagères établies par les testaments des ducs d'Orléans père et aïeul (500); 4° rentiers perpétuels de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (250); 5° rentiers viagers du même (400); 6° porteurs d'obligations de Louis-Philippe-Joseph (151); 7° porteurs de billets souscrits par le prince (45); 8° porteurs de liquidations du prince (53); 9° ouvriers et entrepreneurs de bâtiments (51) [Berthault n'en fait pas partie]; 10° fournisseurs (25).

2. Exactement 4,822,607, d'après l'état du Comité des domaines de l'Assemblée Constituante publié dans le *Moniteur* de 1790.

peu plus à chaque pas? C'est un point qui sera éclairci. En attendant, esquissons en peu de mots les phases de cet effondrement.

Les constructions du Palais-Royal coûtèrent, en bloc, une douzaine de millions. Pour pouvoir en couvrir les frais, il aurait fallu se hâter de vendre les maisons formant les galeries. Mais les acquéreurs ne se présentaient pas vite. Néanmoins, à la date du 20 octobre 1787, il y en avait pour 4,321,600 livres de vendues, et, en 1790, 169 arcades avaient trouvé preneurs (au nombre de 39), moyennant la somme totale de 10,981,000 livres. Mais, sur ce chiffre, le quart à peine avait été versé! Le reste n'était exigible qu'en dix ou quinze annuités. Il est vrai que les intérêts de ce qui restait à recouvrer constituaient un revenu important, et c'est en cela que l'opération aurait pu être fructueuse, si les événements politiques n'étaient venus interrompre les paiements. Pour avoir de l'argent liquide, le duc d'Orléans demanda au roi de l'autoriser à contracter un emprunt. Le 27 novembre 1785, des lettres patentes (enregistrées le 5 décembre) lui permirent d'émettre pour six millions d'actions de 1,000 livres, à chacune desquelles était attaché un *billet de chance* donnant droit à 40 livres de rentes viagères. C'était une sorte de loterie. Ce système d'émission était nouveau en France; il ne réussit qu'en partie. Il fallut encore obtenir du roi la permission d'emprunter à Gênes une somme de trois millions[1].

Tout cet argent aurait dû suffire, semble-t-il, pour couvrir les frais des constructions du Palais-Royal. Mais le passif du prince atteignait de telles

[1] Voir pour les débuts de cet emprunt, voyez Archives nationales, T. [illegible] liasse [illegible].

JÉSUS ET LA MADELEINE
(Tableau de l'ancienne Galerie du Palais-Royal)

proportions que celui-ci dut se résoudre à vendre au plus vite la plupart des maisons dont il était propriétaire à Paris. Une Compagnie d'assurances contre les incendies venait, à cette époque, de se fonder à Londres : c'était une innovation, et il n'y en avait point encore en France. En sa qualité de progressiste,

le prince ne pouvait manquer de s'intéresser à l'entreprise, et, en effet, il s'empressa d'assurer onze bâtiments lui appartenant. Ce contrat d'assurance nous a conservé la liste de ces immeubles et nous indique leur valeur d'estimation[1]. La voici :

1° Hôtel de Châtillon, composé d'un corps de bâtiment ayant issue sur la rue des Bons-Enfants et le passage de Valois, estimé.	320,000f
2° Une maison, rue de Chartres, de 4 étages.	90,000
3° Autre maison, rue de Chartres, de 4 étages.	130,000
4° Le bâtiment formant l'emplacement de l'ancien Opéra, de 2 étages.	520,000
5° L'hôtel de Russie, rue de Richelieu, 3 étages.	80,000
6° L'hôtel de la Chine, rue de Richelieu, plusieurs corps de logis	260,000
7° Une maison à *la Civette*, place du Palais Royal. . . .	80,000
8° Une maison de la rue Neuve des-Petits-Champs, en face la rue Vivienne, du côté de la rue Vendôme. . .	180,000
9° Une maison rue Neuve des Petits Champs, du côté de la place des Victoires.	180,000
10° Les bâtiments environnant la cour des Fontaines, rue des Bons Enfants.	810,000
11° Les écuries d'Orléans, rue Saint Thomas-du Louvre.	560,000
Total.	3,100,000f

A partir de l'année 1789, ses affaires allant de mal en pis, le duc d'Orléans aliéna tous ces immeubles, sauf les bâtiments faisant partie du Palais-Royal. Voici, parmi les cessions forcées de cette époque, celles qui offrent un intérêt[2] :

14 février 1788. — Vente à Ph. Gendron d'une maison sise rue des Petits-Champs, faisant l'encoignure, à gauche, en venant de la rue Vivienne, pour le prix de 115,500 francs.

Même date. — Vente à Ch. Heucleux d'une maison rue Neuve des Petits Champs, vis à vis celle Vivienne, moyennant 219,500 francs.

5 mai 1788. — Vente de deux maisons se joignant, sises rue Neuve-des-Petits-Champs, appelées cy devant les grands et petits hôtels Mazarin, moyennant [illegible] francs, tant pour le prix des maisons que pour celui de tous les effets mobiliers, d'embellissements, décorations et autres objets de nature mobilière. [Les officiers de la maison du duc d'Orléans y étaient logés. Ces deux maisons avaient été achetées le 24 mai 1780 à la veuve Micault pour 500,000 francs.]

1. [illegible] Cette Compagnie d'assurances était établie à Londres dans [illegible]. La police du duc d'Orléans [illegible] livres sterling, le prix annuel était de [illegible] livres sterling.

2. [illegible] — [illegible] 1155 à 1288.

18 février 1788. — Vente à P.-J. Chevreau d'un grand hôtel appelé l'*Hôtel de la Chine*, rue Richelieu, moyennant 300,000 francs.

9 mai 1789. — Vente à Bertrand Duchesne d'une maison sise à Paris, rue Richelieu, appelée l'*Hôtel de Russie*, moyennant 130,000 francs.

18 novembre 1789. — Vente d'une maison sise au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Vivienne, appelée originairement *Hôtel Colbert*, depuis *Hôtel des Domaines*, à présent *Hôtel du Ministre du Trésor public* : — plus une petite maison sise rue Vivienne, appelée cy-devant les *Bains du Régent*, le tout pour 860,000 francs.

6 juillet 1791. — Vente à Jean Lanchère d'une maison appelée l'*Hôtel de la Trésorerie d'Orléans*, rue Saint-Thomas-du-Louvre, attenant l'*Hôtel des Écuries*, moyennant la somme de 60,000 francs.

31 août 1791. — Vente au citoyen Larmoyer d'une maison sise à Paris, au coin du boulevard Montmartre, derrière la salle des Variétés, moyennant la somme de 300,000 francs.

4 avril 1792. — Vente au comte de La Blache d'une maison située à Paris, rues de Chanterenne et de Provence.

(Collection des pierres gravées

13 septembre 1793. — Vente au citoyen Arnoult de l'*Hôtel de la Chancellerie*, situé entre la rue des Bons-Enfants et la rue de Valois.

Ces ventes et quelques autres, faites soit par le duc lui-même, soit à la requête de ses créanciers, produisirent un peu plus de trois millions. Ce n'est pas tout : le prince mit en location : 1° les magnifiques écuries toutes neuves qu'il avait fait construire rue Saint-Thomas-du-Louvre (à Jean Lanchère, pour 20,000 francs par an); 2° deux maisons qu'il avait rue de Chartres (13,500 francs par an); 3° l'hôtel jadis occupé par son père et appelé les *Écuries d'Orléans*, rue de Provence (pour 15,000 francs par an), etc. Il loua pareillement, en 1791, pour douze ans, à un bijoutier du nom de Denis Duchesne, moyennant 16,000 francs par an, tout le bâtiment du Palais-Royal qu'avait autrefois construit Mansart et où se trouvait la galerie d'Énée peinte par A. Coypel. Duchesne avait le droit, d'après les termes de son bail, d'abattre ce bâtiment et d'y entreprendre les changements et augmentation « qu'il se proposait d'y faire »[1]. Un marchand épicier, Delavoyepierre, prit également à loyer (20,000 francs annuellement) l'hôtel de Châtillon. C'est le même personnage qui, succédant à Romain, avait loué 100,000 francs, en 1789, le terrain où furent établies les boutiques de bois que le duc d'Orléans fit disposer, à ses frais, en 1784[2]. En 1789, il y ajouta le rez-de-chaussée du Palais-Royal, le

1. Archives nationales, R4, 287.

2. Voici la dépense à laquelle donna lieu l'établissement de ces *boutiques de bois* : à Tabary, menuisier, 40,605 livres; à Le Bihan, peintre, 9,822 livres; à Charüel, pour la couverture des boutiques, 3,909 livres; à Lambin, vitrier, 2,651 livres; à Bonnin, serrurier, 360 livres. Total : 49,247 livres. — Archives nationales, R4, 282, n° 2.

vestibule à colonnes, etc., pour donner plus d'étendue à cette espèce de bazar universel, et offrit du tout 150,000 francs par an[1].

Si l'on additionne le produit des ventes et les revenus des locations de toutes sortes que le duc d'Orléans s'ingénia à réaliser de 1787 à 1792, dans l'affolement d'une situation qui ne faisait qu'empirer, on arrive à un joli total. Ce n'était pas assez, pourtant! Les charges restaient supérieures aux recettes, et les dépenses occultes — dont les registres de trésorerie du prince n'ont gardé aucune trace — augmentaient toujours. Où passait l'argent? Dans son entourage, on disait qu'il subventionnait des émeutes contre le roi et la cour, que l'ambition de jouer un rôle politique l'entraînait à un gaspillage effréné, que la Révolution lui coûtait des sommes incalculables... Ne sont-ce là que commérages? ou bien la vérité toute simple n'est-elle pas que le prince était pris à ses propres pièges et victime de la spéculation où il s'était imprudemment engagé? Il avait calculé sans les dévorantes surprises de l'agiotage, et surtout sans la terrible crise qui emportait tout. En diminuant les revenus de ses apanages, qu'il avait trop facilement escomptés, en supprimant les pensions de la cassette royale, la Révolution lui enlevait l'espoir de se relever jamais! Il le sentit si bien que, le 24 janvier 1792, sans mot dire, et pour parer à tout événement, il se constitua 200,000 francs de rentes viagères sur l'État[2]. Prudence inutile! Là encore ses calculs devaient le tromper. Le prince, qui avait pris le nom de Philippe-Égalité, ne devait pas toucher un centime de cette rente, pas plus qu'aucune de ses lâchetés n'allait le garantir de l'échafaud.

Fort peu sensible aux choses de l'art, et point du tout gêné par les scrupules, est-il surprenant qu'un tel homme, acculé aux expédients, cherchant à faire argent de tout, ait, dès le premier moment critique, songé à battre monnaie avec les merveilleuses collections de tableaux et de médailles qu'il tenait de ses aïeux? J'ai dit plus haut l'inquiétude dont avait été saisi son père à cet

1. En 1784, Delavoyepierre dérivait au duc d'Orléans : « Monseigneur, s'il entroit encore dans vostre plan de tirer des boutiques du Palais Royal un produit de 150,000 livres, j'ai l'honneur de vous en présenter les moyens. — Vous m'avez fait un fait pour les *boutiques de la foire* de 150,000 livres. J'ai l'honneur de vous présenter un sommission pour le surplus, c'est-à-dire pour les boutiques du Palais actuel, celles autour de la salle, celles sur le terrain projetté, y compris quelques appartements [illegible] de ces dernières pour [illegible] livres. » En vérité, il ne doutait de rien, ce Delavoyepierre! Cela prouve qu'il avait beaucoup [illegible] aux marchands qui tenaient les boutiques. A elles seules, les [illegible] de ce passagiste et sa correspondance avec le duc d'Orléans pourraient donner lieu à une [illegible] chapitre sur la ruine de Philippe-Égalité. La ruine Delavoyepierre eut [illegible] à lui payer [illegible] livres le rez-de-chaussée et les entresols du Palais Royal, au-dessous du [illegible] entre la cour d'honneur, la rue Saint-Honoré, la rue de Valois et le grand escalier.

2. On trouvait de l'Assemblée [illegible] en cinq [illegible] les biens d'apanage du duc d'Orléans qui [illegible] Il en [illegible] [illegible] fut payé. En outre, une somme annuelle d'un million devait être affectée pour tout vingt ans à l'extinction des dettes du prince. Celle-ci non plus ne fut jamais [illegible].

3. Transcription des papiers de Bouvier, du Dépôt des [illegible] avec la Liste [illegible]. — Voyez Archives [illegible], F, [illegible].

égard le jour de la donation anticipée du Palais-Royal, et comment le vieux duc crut devoir prendre des précautions contre la rage mercantile de son fils au moyen d'un article additionnel réservant les objets d'art. Assurément, cette méfiance ne s'était pas manifestée sans cause. Elle devait avoir sa source dans quelque confidence lointaine, dans un aveu échappé peut-être en une minute d'expansion, enfin dans la connaissance intime des idées du jeune prince.

PANNEAU DE PORTE
EN BOIS SCULPTÉ ET DORÉ (XVIIIe SIÈCLE)

Dès l'année 1787, celui qui allait devenir Philippe-Égalité s'empressait de vendre, dans les conditions qui ont été dites, la collection des médailles et pierres gravées à l'impératrice Catherine de Russie[1]. Puis il se mit en campagne pour se défaire de la galerie de tableaux célèbre dans toute l'Europe. L'idée ne lui vint même pas qu'une pareille collection — honneur du pays qui la possédait — ne devait, à aucun prix, passer la frontière, et qu'il avait le devoir de trouver une combinaison pour qu'elle restât du moins dans des mains françaises. Il n'eut qu'un objectif : la faire passer subrepticement à l'étranger.

Parmi les diverses relations que le duc avait à Londres se trouvait un certain Parker Forth; celui-ci ne demanda pas mieux que de se charger de trouver des acquéreurs pour les tableaux. « L'Angleterre, qui ne s'était pas relevée des ventes successives de la galerie de Charles Ier et de celle de Robert Walpole, passée en Russie, semblait n'attendre qu'une occasion pour prendre sa revanche[2]. » Forth s'aboucha avec un jeune lieutenant de marine, James Christie, qui

1. Voyez plus haut, page 307. — Parmi ces pierres gravées se trouvait la magnifique agate-onyx représentant Agrippine, regardée comme une pure merveille de l'art. Le Régent l'avait payée 30,000 livres, et elle en valait, dit-on, plus de cent ; mais ce qui détermina surtout l'agent de Catherine II à faire cette acquisition, ce fut une *Minerve armée* dont la ressemblance avec l'impératrice était frappante.

2. Piot, *Cabinet de l'Amateur*, t. IV, p. 198.

venait de donner sa démission afin de se consacrer au commerce des tableaux, et celui-ci, après avoir sondé divers commanditaires, entra en pourparlers avec le fondé de pouvoirs du duc d'Orléans. Il vint à Paris, examina la collection, et d'un commun accord le prix en fut fixé à 100,000 guinées, c'est-à-dire à 2,650,000 francs. James Christie, après avoir garanti le dépôt de cette somme à la Banque d'Angleterre, devait faire transporter les peintures par un bateau du port de Rouen. C'est sur ces bases que fut signé, le 18 septembre 1790, un contrat en bonne et due forme, dont j'ai retrouvé une copie à la Bibliothèque nationale[1] de Paris, et que je reproduis littéralement dans les *Documents justificatifs* publiés plus loin.

Cette pièce, jusqu'à présent ignorée des érudits, semble contredire d'une façon absolue le récit de Buchanan[2], réédité souvent en France, et qui donne sur les circonstances de la vente en Angleterre une version toute différente. Comme Buchanan n'appuie la sienne, d'ailleurs compliquée, d'aucune preuve formelle, ayant la valeur, comme précision, du traité que je viens de mentionner, j'ai cru, je l'avoue, que l'authenticité de celle-ci démontrait la fausseté de celle-là. Voilà pourquoi, au cours de ce travail, en divers passages, et même dans la préface placée en tête du présent volume, j'ai fait allusion au document nouveau que je produis ici sur la vente des tableaux du Palais-Royal en Angleterre, en donnant pour certain qu'il ne pouvait pas se concilier avec ce qu'on connaissait de cette vente. Je dois reconnaître, après une étude plus approfondie de la question, que l'une des deux versions n'exclut nullement l'autre, ainsi qu'on va le voir.

Que se passa-t-il, en effet, entre le représentant du duc d'Orléans et Christie? Ce dernier, une fois de retour à Londres, ne trouva-t-il pas les fonds sur lesquels il avait cru pouvoir compter? Quelques difficultés s'élevèrent-elles relativement à l'exécution du contrat? Sur l'une des pages de l'acte dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, on lit trois noms, suivis chacun d'un chiffre : « le prince de Galles, 7,000 guinées; le duc d'York, 5,000 guinées; le duc de Clarence, 5,000 guinées. » Ces désignations indiquent-elles la somme que les trois personnages visés se proposaient de fournir pour contribuer à l'acquisition, et Christie, qui ne dut pas cependant s'engager à la légère, ne parvint-il pas à grouper les autres commanditaires dont il avait besoin? Je suis forcé de laisser ces questions sans réponse, et mes longues recherches en Angleterre sur ce sujet sont restées infructueuses.

Quoi qu'il en soit, le duc d'Orléans ne resta pas sur cet échec, et deux ans

1. Bibliothèque nationale, MM. II, 14845.
2. Buchanan, *Memoirs of painting with a chronological history of the importation of pictures by great Masters into England since the French Revolution*, London, 2 vol. in-8°, 1824.

après, en 1792, il vendit à un banquier de Bruxelles, Édouard Walkiers, pour 750,000 francs, la partie française et italienne de la collection. Est-ce une perte au jeu qui, comme le dit Buchanan, le força subitement à cette opération? On pourrait le croire en présence de la modicité inouïe du prix qu'il accepta, lui qui, en 1790, avait demandé 140,000 louis (2,800,000 francs) pour l'ensemble des tableaux! A peine Walkiers fut-il en possession des précieuses peintures qu'il les fit emballer et diriger vers l'Angleterre.

(Collection des pierres gravées)

Quelques caisses étaient déjà arrivées au Havre, lorsque M. de Laborde-Nerville[1], fils du célèbre banquier de la cour et, je crois, cousin de Walkiers, désespéré de voir cette belle collection passer entre les mains de nos éternels rivaux, obtint pour 900,000 francs la cession du marché, moins trente-deux tableaux que Walkiers voulut absolument conserver. Il fit construire, pour la placer, une galerie dans les jardins de son hôtel de la rue Cerutti (aujourd'hui rue Laffitte). Mais, à peine ce trésor y était-il déposé, que les troubles de 1792, qui en présageaient de plus terribles encore, vinrent lui inspirer les craintes les plus sérieuses sur sa conservation. Il les emballa donc de nouveau, et les expédia pour Londres, où il arrivèrent en juillet 1792. Il avait, pendant l'hiver, racheté de son cousin les trente-deux tableaux que celui-ci avait réservés lors de la conclusion du marché; de sorte que M. de Laborde possédait alors la collection tout entière. Il la garda précieusement jusqu'à l'an VI, espérant toujours rentrer en France et y rapporter les chefs-d'œuvre qu'il pensait avoir sauvés du pillage et de l'incendie. Il y rentra, en effet, peu de jours avant le 18 fructidor; mais cette fatale journée, qui l'en chassa de nouveau et lui enleva les restes de sa fortune, le mit dans la nécessité de revendre ses tableaux, seul bien qui lui restait.

Ils étaient encore consignés entre les mains d'une maison de commerce de Londres, lorsque M. Bryan, agissant au nom du duc de Bridgewater, du comte Carlisle et du comte Gower (devenu plus tard marquis de Stafford), les acheta pour 43,000 livres sterling (1,075,000 francs); les frais de transport et les droits d'entrée seuls montèrent à plus de 50,000 francs. Cette affaire terminée, les nouveaux propriétaires firent estimer et fixer un prix à chaque tableau, convinrent de ceux qu'ils voulaient réserver pour leurs galeries particulières, et organisèrent une exposition publique de la totalité. Elle dut être divisée : une partie fut exposée dans la salle de M. Bryan, à Pall Mall, l'autre dans celle du Lyceum. Il ne se trouvait pas à Londres un local assez vaste pour contenir l'ensemble de la collection. Cette exposition dura six mois, du 26 décembre 1798 au mois de juillet 1799.

1. De Laborde-Nerville, fils aîné du marquis Joseph de Laborde, fut garde du Trésor royal, nommé député aux États-Généraux par le baillage d'Étampes, en 1789, et chargé plus tard, en 1790, de recevoir l'argenterie donnée par les églises de France. Il mourut en Angleterre en 1801.

Les résultats financiers de l'opération furent considérables... La partie que se réservaient les nouveaux acquéreurs (le duc de Bridgewater, le comte de Carlisle et le comte Gower) s'éleva à la somme de 39,000 guinées. Les tableaux vendus pendant l'exposition produisirent 31,000 guinées; enfin, les recettes faites à la porte des salles, et le montant de la vente aux enchères, qui eut lieu le 14 février 1800, de soixante-six tableaux, qui n'avaient pas trouvé d'acquéreurs à l'exposition, qui produisirent plus de 10,000 guinées, annoncent un bénéfice de près d'un million[1].

On trouvera plus loin, dans nos *Documents justificatifs*, la nomenclature des tableaux et leur prix d'adjudication en Angleterre. J'ai ajouté à ces renseignements l'indication de la valeur à laquelle chacun d'eux fut successivement estimé dans les inventaires après décès des ducs d'Orléans, depuis le Régent jusqu'à la mort du père de Philippe-Égalité, en 1785. Ce travail, très difficile, long et minutieux, trouvera naturellement sa place, sous une forme plus complète, dans une *Histoire de la collection des tableaux du Palais-Royal*, qui est en préparation, où l'on essayera de consacrer à chaque œuvre une monographie détaillée, avec l'indication des péripéties subies depuis l'origine jusqu'au possesseur actuel.

La vente faite par le duc d'Orléans à Walkiers comprenait les tableaux des écoles française et italienne, c'est-à-dire le dessus du panier de la collection, mais non les œuvres de l'école flamande. Cette partie fut cédée quelques mois après par le prince, en 1792, à un Anglais du nom de Slade dans les conditions que celui-ci a racontées lui-même de la façon suivante[2] :

Au mois de mai 1792, feu lord Kinnaird et MM. Morland et Hammersley me demandèrent si je voulais me joindre à eux pour la spéculation de l'achat de la collection entière du duc d'Orléans, pour laquelle ils fournissaient l'argent et dont j'aurais à faire l'expertise. Cette proposition me convenait et je l'acceptai immédiatement. Le 8 juin 1892, je quittai ma maison de Rochester pour partir à Paris, emportant avec moi une lettre de crédit sur la maison de Perigaux and C^e de [illegible] livres sterling.

J'arrivai à Paris le jour même où le roi avait pris la fuite. La ville était dans la plus grande confusion et sous le régime de la loi martiale. Cependant les gardiens de la galerie du Palais Royal

1. [illegible] *Le Cabinet de l'Amateur*, [illegible] t. IV, p. 502-507. — Ce récit est [illegible] presque entièrement de l'ouvrage de Buchanan.

2. [illegible] *T. M. Slade à Buchanan*, publiée dans l'ouvrage de ce dernier [illegible] donne ici la traduction presque complète.

avaient ordre de me laisser libre accès à toute heure, et de décrocher les peintures que je désirais examiner...

Je me trouvais depuis deux ou trois jours à Paris, je fus prié de la part du duc d'Orléans de faire une évaluation de tous les tableaux de la collection et de lui indiquer une offre. Je lui représentai que cette façon de procéder était contraire

Peint par P. P. Rubens — Grave par Lorieux

BATAILLE DE CONSTANTIN CONTRE MAXENCE

(Tableau de la Galerie du Palais-Royal)

à tous les usages, et qu'il appartenait d'abord à Son Altesse Royale de fixer un prix et de formuler une demande. Mais tous mes efforts sur ce point furent vains, car les négociations ne pouvaient être entamées si je n'accédais pas à ces conditions. C'est pourquoi je me mis en devoir de faire cette évaluation et de la présenter au duc. Quand il la vit, il entra en fureur, disant qu'il était trahi et que je devais me ligner sans doute avec M. Lebrun, le directeur de la galerie de Son Altesse Royale, car il n'y avait que 20,000 francs d'écart entre l'évaluation de celui-ci et la mienne. J'assurai au duc que ce n'était pas le cas, que je n'avais eu aucune accointance avec M. Lebrun, que je ne lui avais jamais parlé de ma vie, et que je le connaissais seulement de réputation.

Cet incident, néanmoins, fit échouer ces premières négociations. M. Slade dut s'en retourner en Angleterre, très mortifié de n'avoir pu venir à bout de

son entreprise. Ce fut seulement quelque temps après qu'il fut informé par lord Kinnaird que le duc d'Orléans, «après avoir perdu une somme considérable aux billards avec M. Laborde,» s'était défait de la partie italienne de sa collection. Il ajouta qu'il n'y avait pas une minute à perdre si l'on voulait conquérir le reste pour l'Angleterre, et qu'il fallait que M. Slade risquât une seconde tentative. Celui-ci revint à Paris et fit au duc d'Orléans de nouvelles offres qui, cette fois, furent agréées. Tout semblait terminé; le mémorandum d'acceptation était signé, quand une difficulté imprévue se présenta :

Les nombreux créanciers auxquels le duc d'Orléans avait donné pour gage différentes parties du Palais-Royal se levèrent en masse et réclamèrent les tableaux comme faisant partie de l'ameublement. Ils refusèrent de les laisser déplacer. Je consultai un savant avocat qui me donna le conseil, comme je parlais très facilement le français, de plaider moi même ma propre cause. J'assistai à la première réunion des créanciers dans le grand hall du Palais-Royal. Trente à quarante étaient présents. J'exposai le bien-fondé de ma réclamation, mais ils ne semblaient pas disposés à y faire droit. Alors, je déclarai hardiment que s'ils ne me laissaient pas enlever ces tableaux, j'userais du pouvoir que j'avais de protester contre la vente à aucune autre personne, et que, par conséquent, le duc se trouverait hors d'état de satisfaire à leurs réclamations. Cette menace eut tous les effets désirés, et, le jour suivant, je fus informé que je pouvais enlever les tableaux à mes propres risques... Je ne perdis pas de temps, et, profitant de cette permission, je les fis transporter dans un grand magasin, tout près du Palais Royal.

M. Slade n'était pas encore au bout de ses peines, car, le bruit s'étant vite repandu dans Paris du marché que venait de conclure le prince, quelques personnes, indignées, songèrent à empêcher que les tableaux ne sortissent de France. Le négociateur anglais termine ainsi sa narration :

Pendant que j'étais en train de classer mes toiles, survint une affluence de gens parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'artistes qui déclaraient que c'était une honte de laisser sortir du royaume une aussi importante collection, et ils semblaient par leur langage déterminés à l'empêcher. Quelques-uns d'entre eux s'informèrent par quelle voie les tableaux devaient partir. Mais j'avais dit aux hommes employés à faire l'emballage que les toiles seraient expédiées par Calais. Aussitôt que les caisses furent terminées, je les fis, dans la nuit, porter à bord d'un bateau, sur la Seine, qui était en partance pour le Hâvre-de-Grâce, de là elles furent aussitôt dirigées sur l'Angleterre où elles atterrirent en bon état à la Victualling Office, à Chatham.

La collection des tableaux des écoles du Nord, emportée par M. Slade, fut vendue à Londres, au mois de mai de l'année 1793, après une exposition, dans les salles de la vieille Académie, à Pall Mall, qui eut un tel succès que, durant la durée [illegible], les entrées s'élevèrent à plus de 100 guinées par jour.

Cette vente précéda donc de cinq ans celle des œuvres italiennes et françaises, faite en 1799. Toutes deux offrent matière à de nombreuses observations qui ne sauraient trouver place dans cet ouvrage. Je me bornerai à une simple constatation. Il a été publié à Londres, à cette époque, trois catalogues de la collection du duc d'Orléans. Le premier[1], relatif aux œuvres des écoles du Nord (1793, petit in-8° carré de 26 pages, imprimé par J. Smeeton), comprend 259 tableaux. Le second[2], contenant la première partie des œuvres italiennes et françaises, exposées en novembre 1798 à la galerie Bryan (in-8° de 14 pages), énumère 138 tableaux. Le troisième[3], paru en même temps avec un nombre de pages identique, donne la nomenclature de la suite de la collection italienne, exposée au Lycéum dans ce même mois de novembre 1798, et va du numéro 139 à 295. Or, si l'on fait le compte de ces tableaux indiqués dans ces trois catalogues, on arrive au chiffre de 554, qui dépasse de 138 le nombre des œuvres que comprenait réellement la collection du duc d'Orléans[4]. La conclusion? Elle s'impose avec trop de rigueur pour qu'il soit nécessaire d'insister. Mais, d'après cela, ce qu'il serait intéressant d'établir, c'est la liste des œuvres qui usurpèrent alors le prestige de leur provenance, et passent encore aujourd'hui faussement pour avoir fait partie de la galerie du Palais-Royal! La publication des *Inventaires* des ducs d'Orléans y aiderait singulièrement.

Il est à remarquer, au surplus, que le duc d'Orléans ne vendit pas absolument sans exception tous les tableaux et objets d'art qu'il possédait tant au Palais-Royal que dans ses autres résidences. Il en garda une petite quantité. Lorsque la Convention, après avoir envoyé le prince à l'échafaud, mit ses biens sous séquestre, Lenoir, directeur du Musée des monuments français, fit réserver quelques tableaux et statues trouvés chez « Orléans condamné » pour son cher *Muséum*. Dans le *Registre de réception des objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés et condamnés*, qui est aux Archives nationales[5], on relève les œuvres suivantes, qui furent prises au Palais-Royal :

— *Frileuse*, en bronze, par Houdon. [La dite « Frileuse » a été apportée au dépôt par le citoyen Houdon.]

— *La Vierge, Jésus et saint Jean*, de grandeur naturelle et mi corps, sur toile très ragrandie, du Guide[6].

1. British Museum, cote 7805, E 5 (44).
2. *Ibid.*, cote 7857, C 22 (1).
3. *Ibid.*
4. L'*Inventaire* de 1785 du père de Philippe-Égalité donne le dénombrement suivant des peintures de la collection : au Palais-Royal, 301 numéros; au Raincy (où avait été envoyée la plus grande partie des tableaux flamands), 115; soit un total de 416. Encore, parmi ces œuvres, combien de toiles étaient détériorées et sans aucune espèce de valeur, qui ne furent pas envoyées en Angleterre! D'autre part, quelques-unes, d'une certaine importance, restèrent à Paris.
5. Cote F[17], 23, p. 75 et 60. — Voyez aussi Archives du Musée du Louvre, P 4, 1802.
6. Indiqué, cependant, dans le catalogue anglais de 1798, comme vendu à Londres 36 livres. — Voyez plus loin.

— *Agar dans le désert*, sur cuivre, de Pierre François Mola.

— *Fleurs, plantes et animaux*, sur bois, de Mignon. [Hauteur, 18 pouces, sur 15 pouces de large.]

— *Portrait de femme*, vu à mi corps, collé sur bois, de Carlet.

— *Portrait d'homme*, grandeur naturelle, à mi corps. École du Titien.

— *La Présentation au Temple*, composition de 10 figures, sur bois, de Sébastien Bourdon.

— *Une vieille femme*, vue de profil, sur bois, de Michel-Ange.

— *Le Départ de Loth* et *l'Embrasement de Sodome*, deux tableaux de Paul Véronèse.

— *Hercule jeune au berceau étouffant un serpent*, d'Ad. Carrache.

— *Animaux vivants*, deux grands tableaux, de Snyders.

— *Quatre paysages* d'architecture et figures, de Franc. Boucher.

— *Portrait en pied d'un guerrier cuirassé*, de Simon Vouet.

— *Portrait de Gaston de Foix*, figure en pied, servant de pendant au précédent, de Simon Vouet.

— *Portrait d'un guerrier cuirassé*, par Rigaud. [Hauteur, 50 pouces, sur 38 pouces de large[1].]

— *Salmacis et Hermaphrodite*, sur cuivre, de B. Schidone.

— *Deux paysages* à gouaches, enrichis de figures et animaux, par J.-G. Wagener.

— *Portrait de Henri IV*, en pied, sur bois, par Porbus, gravé dans la collection du cy devant Palais Royal.

— Le *Portrait du Régent et la Parabert* (*sic*), de Santerre.

— *Louis VIII couronné par la Victoire*, de Ph. de Champagne.

— *Louis VIII*, en buste, de grandeur naturelle, forme ovale, par le même.

— *Henri IV*, représenté en pied, à l'âge de quatre ans, sur bois, de Jeannette (pour Janet).

— *Le Couronnement de Henri IV*, gouache.

— Un jeune *Régent*, vêtu dans le costume romain.

— *Henri IV après la bataille d'Ivry embrassant Sully*, sur bois, de Corneli.

— Le *Portrait d'Orléans condamné*, [crevé,] par Reynolds.

— Le *Buste de Henri IV*, ovale, sur toile, de Porbus.

— *Portrait d'homme*, de Maria Tintoretti.

— *Portrait de femme*, de Mignard.

— *Le Grand Dauphin et sa famille*, par Mignard.

— *Sainte Velocité emportant son enfant au martyr*, sur toile, par Ghoulet.

— *Une leçon de harpe*, par le même.

— Le *Portrait d'Égalité*, à mi corps, par Angelica Kauffmann.

— *Égalité tenant son fils enfermé, et un nègre auprès*, sur bois, de Lépine.

— Le *Régent et Henri IV*, deux fois chacun en tapisserie des Gobelins, montés sous glace.

— Les *Mêmes*, deux tableaux peints par Mignard, de grandeur naturelle.

[1] Il est question du portrait du Régent, sous ces couleurs, qui est au musée de Versailles.

La Convention fit également entrer au Muséum les sculptures, datant du cardinal de Richelieu, qui étaient restées au Palais-Royal, et diverses autres œuvres :

— Quatre bustes marbre blanc et revêtus en marbre de couleur, dont deux sont colossaux, représentant *Démosthène* et un *Empereur*, les deux autres, la copie de la *Vénus de Médicis*, et une *Femme;* quatre gaines plaquées de différents marbres.

— Le *Tireur d'épine*, figure bronze.

— Une grande coupe de serpentine sur un socle de porphyre rouge, fût de porphyre, vase de granit oriental sur socle de marbre gris[1].

— Deux cuvettes de griotte d'Italie, portées par deux cariatides adossées, en bronze, sur un piédestal de même marbre, orné de bronze.

— *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, du Bassan.

Rembrandt, *pinx.* Voyer le Jeune, *sculp.*

TABLEAU DE L'ANCIENNE GALERIE DU PALAIS-ROYAL

A Monceaux furent recueillies les sculptures dont nous avons déjà parlé. A Choisy-le-Roi, on prit deux ou trois peintures : *Allégorie représentant la famille du Régent*, une *Toilette de Vénus* et les *Quatre filles du Régent*. Mais il est probable qu'Alexandre Lenoir aurait pu glaner d'autres peintures, qui sans doute étaient restées au Palais-Royal et qui durent être vendues aux enchères, avec les meubles, à moins qu'on ne les y ait dérobées[2]. N'aurait-on pas

1. Archives du Musée du Louvre, A3, ann. 1802, et M4, Origines; 1795, 7 septembre.

2. Au retour de l'émigration, en 1819, la famille d'Orléans réclama au Gouvernement français certains objets d'art et tableaux qui avaient appartenu à Philippe-Égalité (Archives nationales, O3, 1429, 1430 et 1431). Outre plusieurs statues placées au Luxembourg, et un *Henri IV* par Prieur, il y avait vingt et un tableaux (dont ceux qui ont été ci-dessus cités) et le groupe de Houdon : *Diane chasseresse*. Mais, pour cette dernière œuvre, on transigea, et la famille accepta, en échange, une statue d'*Ajax* par Dupaty. Il est vrai qu'en 1848 Louis-Philippe prit sa revanche, en se faisant donner toute la collection espagnole du Louvre. — *(Communication due à l'obligeance de M. Ch. Saunier.)*

dû y trouver, par exemple, les divers portraits de famille que nous avons eu l'occasion de signaler, ceux de la femme du Régent, ceux de la princesse Bourbon-Conti, par Nattier, etc.? Un amateur très érudit, artiste bien connu et de rare mérite, M. Ch. Rossigneux, possède un tableau qui faisait partie de la collection du Palais-Royal et qui fut acheté, en 1793, lors de la mise à l'encan des meubles du Palais. C'est la toile de Paul Véronèse intitulée *Mars et Vénus liés par l'Amour*. Nous l'avons fait reproduire (voyez page 233). L'origine n'en peut être suspectée. Un brocanteur qui l'avait acquise sous la Révolution, et qui n'en connaissait pas la valeur, en avait fait une tente à l'auvent de sa boutique. « Depuis un siècle elle appartient à ma famille, » nous a dit M. Rossigneux. Cependant, cette même toile est indiquée, dans la liste des œuvres vendues à l'Angleterre, comme ayant été adjugée 300 guinées (7,950 francs) à M. H. Elwyn. En vérité, le miracle de la multiplication des pains, dont parle l'Évangile, n'est pas plus étonnant que le mystère dont restent entourées certaines œuvres de la galerie d'Orléans !

LE PALAIS-ÉGALITÉ PENDANT LA TERREUR

VENTE DU MOBILIER

Le 6 novembre 1793, le duc d'Orléans périt sur l'échafaud. Le *Glaive vengeur* lui fit cette oraison funèbre : « D'Orléans, à qui la prévention publique supposait l'âme d'un valet, la lâcheté d'un enfant, est pourtant mort avec le masque du courage. » Jusqu'à la dernière minute il se montra impassible. Il finit du moins en beau joueur. Que lui restait-il, en effet ? Des amis véritables, il n'en avait point et ne s'en souciait guère. Dans sa famille, nulle tendresse. On ne le plaint pas. Toute ambition lui était interdite désormais. Quant à sa fortune, il n'en restait plus trace.

Le Palais-Royal, qui, depuis trois ans, avait reçu le nom de Palais-Égalité, était devenu la proie suprême, le dernier os sur lequel s'acharnaient furieusement les crocodiles et dont ils s'efforçaient d'extraire la moelle, n'ayant plus rien autre à dévorer. Comme bien d'autre chose, ils ne pouvaient le faire

vendre : on en tira tout ce qu'on put par des locations. Le 14 septembre 1792, l'Assemblée nationale avait rendu un décret autorisant Philippe-Égalité à continuer les aliénations des bâtiments dépendants du Palais[1]. Quelques mois plus tard, après avoir signé, dans la prison où il était enfermé, une procuration aux mandataires de ses créanciers, le prince s'était trouvé dépouillé des derniers vestiges de sa fortune. On fit vendre tout indistinctement, aussi bien les immeubles désignés dans le concordat que les propriétés qui n'y étaient pas comprises et que le duc lui-même n'aurait pas pu aliéner :

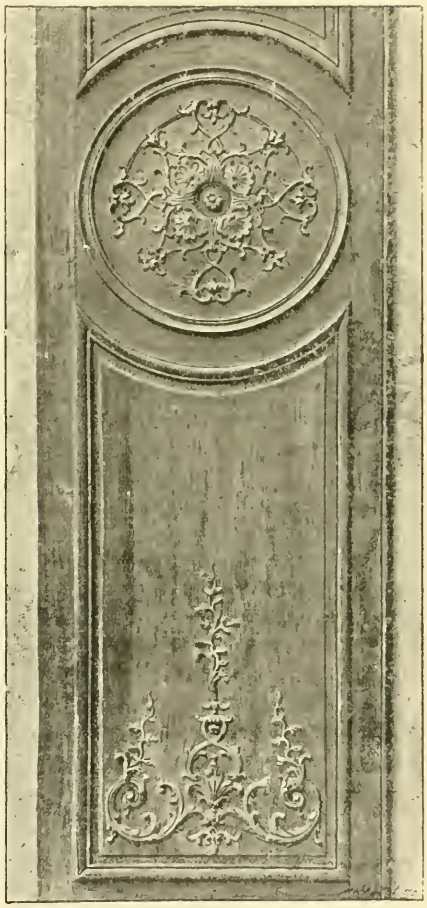

FRAGMENT D'UN PANNEAU DE BOISERIE SCULPTÉE

Le 30 juillet 1793, dit Vatout[2], les mandataires se rendirent eux-mêmes acquéreurs d'une partie des bâtiments de la cour des Fontaines, et vendirent le reste pour la somme de 816,300 francs en assignats.

Les autres maisons dépendantes du Palais furent vendues de la même manière. Gaillard et Dorfeuille eurent pour 1,600,000 francs non seulement le théâtre dont ils étaient locataires, mais encore la partie du Palais qui s'y trouvait adossée. L'ébéniste Boudin eut en location pour neuf ans, moyennant 50,000 francs par an, tout le pavillon neuf construit sur la cour d'honneur, depuis les caves jusqu'aux combles, ainsi que le bâtiment donnant sur la rue « Honoré » dans la première cour. D'autres locataires, Sauvan et Bichet, prirent

1. Archives nationales, R4, 454.
2. Vatout, *Le Palais-Royal*, p. 197.

la partie contiguë à ce pavillon[1]. Il n'y eut plus que ce qui avait été les grands appartements du Palais-Royal qui resta encore inoccupé.

Les meubles mêmes, ces beaux meubles qui emplissaient les galeries du Palais depuis tant d'années, chefs-d'œuvre de l'ébénisterie française, les bibelots de prix, les tapisseries, l'orfèvrerie, ces mille objets précieux qui constituaient le luxe de la demeure princière, discrets témoins des intimités de l'existence, tout cela avait été saisi, brutalisé, mis à l'encan quelque temps avant l'exécution du duc d'Orléans. La vente eut lieu du 25 juillet au 4 septembre 1793, dans les salons du premier étage du Palais-Royal, par le ministère de l'huissier-priseur Jaluzot. Elle produisit la somme de 665,715 francs, décomposée de la façon suivante, d'après le procès-verbal inédit qui est aux Archives[2] :

[illegible] des pierres gra[illegible]

1° Vente des effets garnissant la maison de la rue Saint-Dominique au ci-devant couvent de Belle Chasse, suivant le procès verbal du 15 juillet 1793, 41,747 francs.

2° Celle des effets de la maison de Monceaux, suivant le procès-verbal du 8 aoust 1793, 16,256 francs.

3° Vente des effets de Paris, suivant le procès verbal du 12 aoust 1793, 441,409 fr.

4° Celle des effets rapportés du Raincy, suivant le procès-verbal du 4 septembre 1793, 161,991 francs.

5° Celle des effets vendus au citoyen Rivet, 4,313 francs.

La dépense occasionnée par la vente monta au chiffre de 41,898 francs. Il fallut faire venir du Raincy et de Monceaux les meubles qui s'y trouvaient et les objets qui n'avaient point été vendus sur place (1,500 francs de charroi au citoyen Toussaint, plus 962 francs et encore 768 francs au citoyen Gilbert, pour la même besogne). La maison de Bellechasse, rue Saint-Dominique, dont la duchesse d'Orléans avait fait une sorte de retraite, où elle aimait à séjourner de temps à autre, et qui était spécialement affectée à l'éducation de ses enfants, ne contenait pas un mobilier très luxueux, sauf celui de la princesse, mais des livres en quantité, son cabinet d'histoire naturelle, l'appareil pédagogique en usage alors. On fit venir le tout au Palais-Royal. Le libraire Lejay fut chargé du classement de la bibliothèque, le garde-meuble Louis et le tapissier Gilbert firent le transport et procédèrent à l'aménagement nécessaire. Au Palais-Royal

1. [illegible]

2. [illegible] *Palais-Royal*, R[illegible]. Malheureusement ce [illegible] un état récapitulatif de la vente, ainsi [illegible] du Domaine national.

PROMENADE DU JARDIN DU PALAIS-ROYAL

Aquarelle de DESRAIS

ce fut un amoncellement d'objets de tous genres, entassés en désordre, qu'on adjugea à vils prix, par lots et précipitamment, bien que la dépense des chandelles allumées au cours des enchères ait monté à 107 francs. La foule bigarrée des acheteurs, composée surtout d'anciens fournisseurs de la famille

EXÉCUTION DE PHILIPPE-ÉGALITÉ SUR LA PLACE DE LA RÉVOLUTION
(Dessin de l'époque. Bibliothèque nationale)

d'Orléans, de petits boutiquiers du quartier, de marchands de curiosités et de quelques Anglais attirés par les affiches et les placards répandus à profusion, s'arracha ces dépouilles princières. Les bouteilles de vins fins, dont étaient abondamment pourvues les caves, rencontrèrent facilement amateurs; mais il se trouva, au moment de la livraison, que certains vins étaient avariés. Il fallut rembourser au citoyen Boudin, qui en prit une grande quantité, la somme de 1,187 francs pour ceux qui étaient dans ce cas. De même pour « 50 bouteilles de vins de Lagot et de la Côte-Rôtie », achetés 151 francs par « les citoyens Calmet et Pachet ». La vente comprenait des boiseries, des panneaux et lambris, sculptés et dorés, qui avaient sans doute été arrachés des appartements du Palais-Royal; ils furent adjugés 4,313 francs à un certain Rivet. Un incident se produisit; c'est le seul qui soit mentionné dans le procès-verbal de la vente. Comme on mettait aux enchères un magnifique costume de hussard en argent doré et chamarré de broderie, pour lequel l'huissier-priseur demandait 750 francs, un homme du peuple fit un signe, et on le lui adjugea.

Mais, quand il fallut payer, plus personne : l'enchérisseur avait disparu. On dut porter ce bel uniforme à la Monnaie, qui n'en donna que « cinq cent soixante-quatorze livres trois sols neuf deniers ». Les écuries du duc d'Orléans avaient été vendues quelques mois avant le mobilier. Dès le 10 mai 1793, l'évaluation en avait été faite. Les chevaux, estimés seulement à la somme de 20,400 francs, avaient été livrés à l'Agence nationale des remontes[1]. Sur le produit total de la vente du mobilier, il y eut 461,530 francs versés à la Trésorerie du duc d'Orléans pour ses créanciers ; 150,000 francs à la Trésorerie nationale, et 12,286 francs aux Domaines nationaux.

Et l'architecte Louis, que devenait-il au milieu de cette tourmente ? A chaque instant on avait besoin de lui pour régler soit les affaires de location, soit les questions de réparations ou autres, relevant de sa profession, et que lui seul pouvait trancher, ayant reçu du duc d'Orléans, par un acte du 13 janvier 1788, des pouvoirs spéciaux à cet effet. Les mandataires des créanciers le réclamaient à cor et à cri. Mais Louis restait introuvable. Vainement, on se rendait à son domicile, rue de Choiseul : on n'obtenait que cette réponse : « Le citoyen Louis est absent. » Et, de fait, l'architecte, en homme avisé, dès qu'il avait vu la tournure prise par les événements politiques, s'était prudemment éloigné. Pendant trois ou quatre ans, on n'entendit plus parler de lui, et l'on ignore en quelle retraite il se tint alors caché. Cependant, l'assemblée des créanciers, sur la proposition de Lakanal, demanda la révocation de Louis le 22 août 1792, et lui donna pour successeur Palaiseau. Ce n'est que lorsque l'orage se fut apaisé que Louis, sortant de sa mystérieuse cachette, revint à Paris, et fit ses offres de services au Directoire, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante[2] :

Le citoyen Louis, architecte, qui a dirigé les travaux du cy-devant Palais-Royal, est venu, citoyens administrateurs, m'offrir de faire tourner au bien de la République les connaissances locales qu'il a sur ce domaine et tous les avantages qu'on peut retirer de ses talents et de son expérience. Une pareille offre est dans le cas d'être acceptée. Je viens vous inviter de faire coopérer le citoyen Louis aux opérations qui restent à faire pour tirer le meilleur parti possible des mesures *qui viennent d'être prescrites* par le Directoire exécutif.

Quelles étaient les mesures dont parle l'auteur de cette lettre relativement au Palais ? Le Directoire, en effet, adopta successivement et rejeta plusieurs projets pour la destination de l'édifice. Tantôt on parla d'une vente en plusieurs lots. Tantôt il fut question de tracer une rue dans le jardin, ou bien d'y

1. *[illegible] chevaux des écuries d'Orléans, avec les évaluations, dressé par les membres du Comité des [illegible]*. — Archives nationales, T. 1655, liasse 1035.
2. Archives nationales, R[illegible] 83. — Cette lettre, sans signature, n'est qu'une copie.

construire la Bourse. Les mesures auxquelles il est fait allusion ici, et qui venaient d'être « prescrites », sont celles qui, vraisemblablement, résultent de l'arrêté pris par l'Exécutif le 19 ventôse an VII, divisé en dix articles très sagement conçus[1]. Il s'agissait, avant tout, afin d'essayer de vendre le Palais, pour lequel on ne parvenait pas à trouver des acquéreurs (toutes les tentatives échouèrent), de le remettre en état. Pour cette besogne, Louis, en effet, était tout indiqué.

Mais je n'ai pas à pousser plus loin cette histoire du Palais-Royal. Ma tâche s'arrête ici. Je n'ai rien dit des événements politiques dont le monument, à partir de 1789, était devenu le théâtre quotidien; je n'ai pas montré la physionomie du jardin, le caractère pittoresque des galeries, avec le tumulte qui les emplit, avec leurs spectacles variés, leurs hôtels, leurs clubs, la folie des jeux, le débordement de vie ardente qui, durant la période révolutionnaire, créa autour de la demeure des d'Orléans une atmosphère d'ardeur populaire et de tempête. Une ère nouvelle a commencé pour le Palais. M. G.-Roger Sandoz s'est chargé d'en retracer les principaux faits dans le second volume de cet ouvrage.

1. Archives nationales, R4, 292.

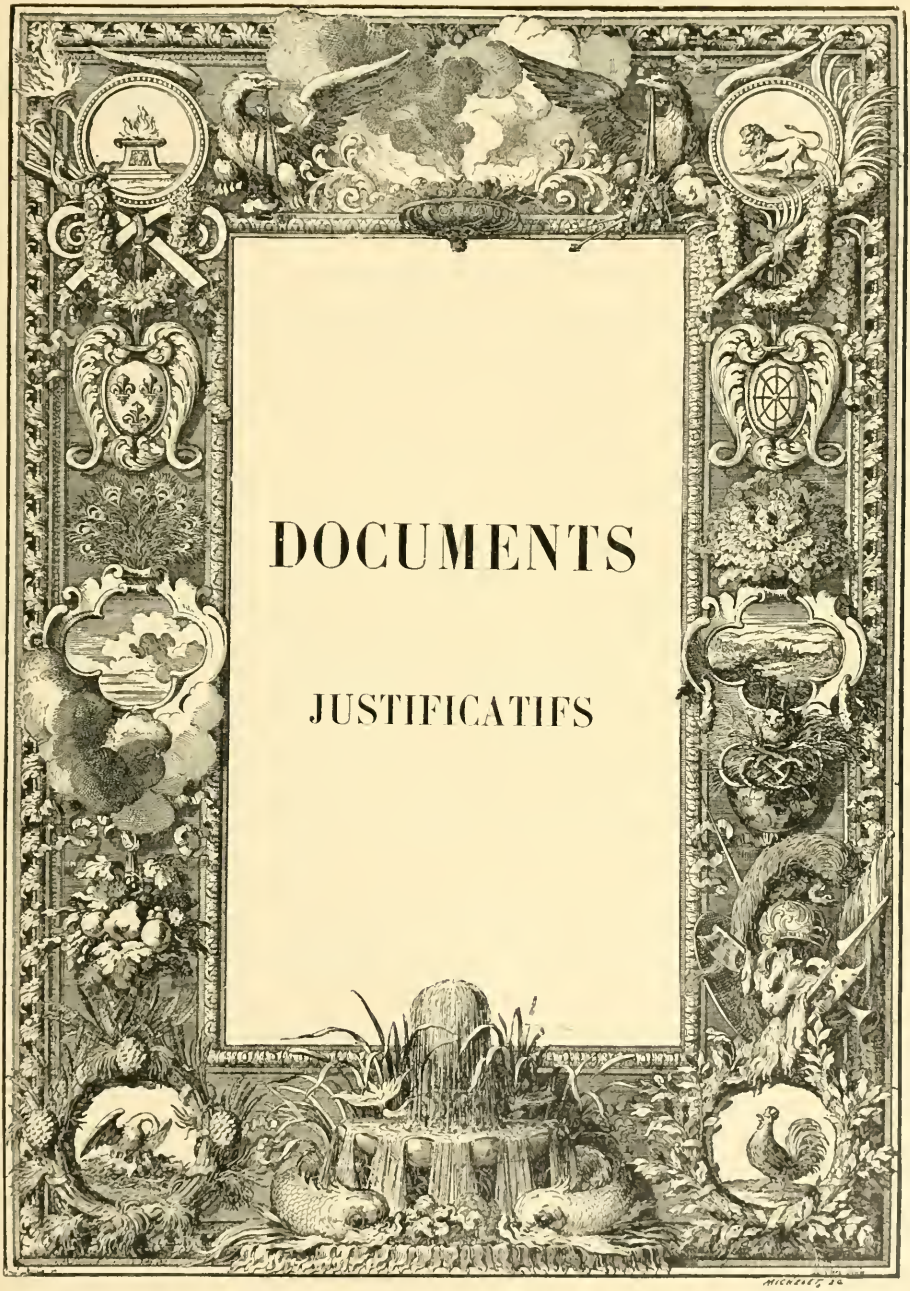
DOCUMENTS
JUSTIFICATIFS

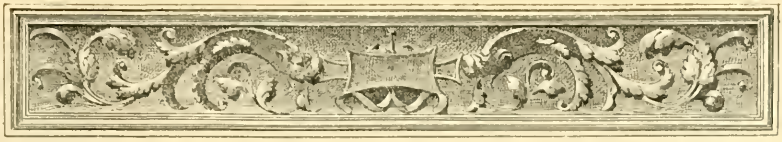

ACQUISITIONS FAITES PAR LE CARDINAL DE RICHELIEU

DE TERRAINS OU DE MAISONS

POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS-CARDINAL

(Archives nationales, R4, 281 et 282)

DATES des ACQUISITIONS	DÉSIGNATION DE LA VENTE	PRIX PAYÉ par L'ACQUÉREUR
		LIVRES
7 septembre 1624	Vente par Anne de Beauvilliers, veuve DE FRESNE, d'une grande maison dite l'HÔTEL DE FRESNE (anciennement l'HÔTEL DE RAMBOUILLET), rue Saint-Honoré, tenant à la maison de l'Hermine, au sieur Lambert, aux Remparts et au sieur Benjamin. — Censive du chapitre Saint-Honoré. 4 sols parisis de cens et 42 sols parisis de rente foncière. .	90,000
1er juillet 1625	Vente par Louis LAMBERT, maître des comptes, et sa femme d'une portion de leur maison, rue Saint-Honoré, tenant de toutes parts au Cardinal, dans la longueur de 13 pieds 3 pouces, sur 8 pieds 5 pouces de longueur. — Même censive.	4,800
15 septembre 1627	Vente par l'Hôpital des QUINZE-VINGTS de la MAISON DE L'HERMINE, rue Saint-Honoré, tenant au Cardinal, au manège du sieur Benjamin, à la veuve Cantô et aux Remparts. — Censive de l'Archevêché.	45,000
5 janvier 1628	Vente par Marguerite de Saint-Étienne, veuve CANTO, d'un jardin derrière le Jeu de Paume, et maison de la Venderesse, rue Saint-Honoré, tenant à la maison de l'Hermine à la dame de Bréau et aux Remparts. — Censive de l'Archevêché.	5,700
septembre 1628	Vente par Louis LAMBERT d'une maison, rue Saint-Honoré, consistant en deux corps d'hôtel, tenant au Cardinal et à la maison des Trois Pucelles. — Censive Saint-Honoré . . .	20,000

DATES DES ACQUISITIONS	DÉSIGNATION DE LA VENTE	PRIX PAYÉ par L'ACQUÉREUR
		LIVRES —
16 juin 1633	Vente par Pierre DE HANNIQUE, sieur de Benjamin, d'une maison dite de l'ACADÉMIE DE BENJAMIN, consistant en trois corps de logis, rue des Bons-Enfants, et de plusieurs places et terrains. — Censive de Saint-Honoré. — Moyennant 40 livres de redevance envers l'Hôtel-de-Ville, cy.	120,000
18 juillet 1633	Vente par Charles DE MACHAULT, maître des requêtes, et sa femme d'une maison en plusieurs corps d'hôtel, rue des Bons-Enfants, avec deux cours tenant à l'hôtel de Mélusine et à l'Académie de Benjamin. — Censive Saint-Honoré. .	20,000
11 avril 1634	Vente par Clément MÉTIZEAU et consorts d'une maison, cour et jardin, lieu dit le CLOS GERGEAU, entre les portes Saint-Honoré et Montmartre, contenant 344 toises 1/4 et de 1,756 toises 4 p. 1/4 en places, la plupart encloses dans le parc du Cardinal, — y compris 2,000 pour nu-jouissance. . .	58,132
17 juin 1634	Vente par Simon VOUET d'une place de 485 toises, au CLOS GERGEAU, entre les faubourgs Saint-Honoré et Montmartre, enclose dans le parc du Cardinal, ayant 10 toises 1/2 de face sur la rue du Pail-Mail, et 10 toises par derrière, sur la rue Traversante, tenant aux sieurs Métizeau et des Coutures, et en la censive du fief Papard	12,000
24 octobre 1634	Vente par Pierre RAISNEAU et sa femme de 1,875 toises de terre en superficie, en plusieurs places, sises entre les suites des ventes faites au cardinal de Richelieu, portes Saint-Honoré et Montmartre, encloses dans le parc du Cardinal, — y compris 2,800 livres de dédommagement.	42,800
6 novembre 1634	Vente par Louis BARBIER de 1,220 toises de terrain, dont partie a été comprise dans le parc du Cardinal, et partie destinée à bâtir des maisons autour du parc. — Censive de l'Archevêché	43,920
[illegible]	Vente par Antoine LEMENESTREL de 311 toises 1/2 8 pieds 1/4 de terrain hors la porte Saint-Honoré, au Clos Gergeau, et vers la rue de la Butte, et autres tenants	9,700
[illegible]	Vente par Jean D'ALMONT, secrétaire du cabinet du roy, sa femme et ses enfants de deux maisons rue Saint-Honoré, en la place appelée la COUTURE AU RIS. — Censive Saint-Honoré.	64,000

DATES des ACQUISITIONS	DÉSIGNATION DE LA VENTE	PRIX PAYÉ par L'ACQUÉREUR
		LIVRES —
16 et 27 mars 1636	Vente par Madeleine Boucher, veuve Ribaut, d'une petite cour derrière la Maison de l'Ours, et d'un grand corps de logis, rue Saint-Honoré, près de l'hôtel de Richelieu . . .	2,100
9 décembre 1638	Vente par Jean Thiriot du tiers par indivis, d'une maison, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du *Pourcelet*, compris dans l'enclos de l'hôtel du Cardinal. — Censive de l'Archevêché.	4,500
19 mars 1639	Vente par l'hôpital des Quinze-Vingts d'une place de 25 toises, 12 pieds, en superficie non bâtie, faisant le derrière d'une maison appartenant à l'hôpital, rue Saint-Honoré, de la Maison du Cygne, et tenant à l'hôtel du Cardinal. — Censive de l'Archevêché	4,666
24 janvier et 21 mars 1639	Vente par François de Vertamont, maître des requêtes, d'une place de 6 toises de longueur sur 6 toises de largeur, faisant le derrière de la Maison de l'Ours, rue Saint-Honoré, joignant l'hôtel de Richelieu. — Censive de l'Archevêché	9,750
23 avril 1639	Vente par Jacques Noraye, secrétaire du roi, et les enfants et héritiers Avenat de trois maisons dites des Trois-Pucelles, rue Saint-Honoré, en la place appelée *Court au Ris*	35,400
25 avril 1639	Vente par Pierre Mignot, brodeur, d'une maison, rue Saint-Honoré.	8,000
25 avril 1639	Vente par Mathurin de Gisancourt, maître serrurier, d'une maison située *Court au Ris*	9,400
27 avril 1639	Vente par la veuve Pavie et consorts d'une maison faisant l'un des coins des rues Saint-Honoré et *Court au Ris* . . .	7,800
27 avril 1639	Vente par Claude La Dehors, lieutenant au grenier à sel de Montfort La Maury, et sa femme, d'une maison rue *Court au Ris*	8,710
27 avril 1639	Vente par Louis Baudichon, écuyer, et consorts d'une maison, rue *Court au Ris*.	18,400

DATES des ACQUISITIONS	DÉSIGNATION DE LA VENTE	PRIX PAYÉ par L'ACQUÉREUR
		LIVRES —
28 avril 1639	Vente par la veuve de l'avocat DUPUIS d'une maison sise rue *Court au Ris*	6,900
	[*Les sept acquisitions qui précèdent furent faites en vertu d'un arrêt du Conseil du Roi en date du 13 avril 1639, permettant au cardinal de Richelieu de disposer de « sept maisons voisines de son hôtel pour achever l'agrandissement et la construction de son palais ».*]	
1 août 1639	Vente par Guillaume DEVAUX d'une place de 29 pieds 1/4 de largeur sur 18 1/2 de long, revenant en superficie à 15 toises, située derrière un Jeu de Paume, rue Saint-Honoré, proche l'hôtel du Cardinal.	3,000
4 août 1639	Vente par Blaise HENNESSON et consorts d'une place de 1 toise 1/2 de superficie, dans la cour de derrière l'écurie de Mademoiselle, tenant à la dite écurie, à un Jeu de Paume et au jardin du Cardinal. — Censive de l'Archevêché . . .	450
24 janvier et 19 août 1639	Vente par Jean TILFANET et sa femme d'une place en jardin, faisant le derrière d'une maison rue Saint-Honoré, de la maison du *Chapeau-Rouge*, tenant d'une part à la *Maison de l'Ours*, d'autre à celle du *Cygne*. — Censive de l'Archevêché (42 toises 1/2).	8,000
18 août 1639	Vente par Jean TILFANET et sa femme d'une place de 16 pouces de long sur 24 pieds de large, faisant partie de ce qui reste aux Tilfanet sur le derrière de la maison du *Chapeau-Rouge*	200
21 mars 1640	Vente par Jean CHARPENTIER, conseiller au présidial de Melun, au nom du commandant de Sillery et de l'Hôtel Sillery, située rue Saint-Honoré, en face le Palais-Cardinal	140,000
	[*Voir les papiers de Sillery, aux archives de l'Assistance publique, liasse 216, liasse 11[illegible]. Cette vente est indiquée comme ayant été faite par le commandant de Sillery à Richelieu pour 140,000 livres. Nous prenons l'adresse de la vente faite par J. Charpentier dans un dossier [illegible] Archives nationales, [illegible]*]	
1 novembre 1641	Vente par Mme DE VERTHAMONT du restant de la *Maison de l'Ours* joignant l'hôtel de Richelieu (complément de la vente des 24 janvier et 21 mars 1639). Cette maison était [illegible] parce qu'originairement elle avait pour [illegible] un cours. La dernière de la construction aboutissait sur le passage conduisant à la rue Richelieu [illegible] . .	52,000

DATES des ACQUISITIONS	DÉSIGNATION DE LA VENTE	PRIX PAYÉ par L'ACQUÉREUR
		LIVRES
18 novembre 1641	Vente par Devaux et consorts d'une place de 55 toises faisant partie d'un Jeu de Paume, rue Saint-Honoré. . . .	9,950
18 novembre 1641	Vente par le sieur de Boinville d'une place de 43 toises faisant partie et étant sur le derrière la maison du *Chapeau-Rouge* qu'il tenait de Jean Tiffanet et sa femme. [Complément des ventes faites par le même Tiffanet les 24 janvier et 18 août 1639.] Cette place de 43 toises tenant d'une part au Cardinal, comme ayant acquis la maison de M. de Verthamont, et encore la maison du Cygne aboutissant par derrière aux murs du parc du Cardinal. La dite vente dont 6,000 livres pour les bâtiments, le tout	13,300
2 décembre 1641	Vente par Blaise Hennesson d'une place de 77 toises en superficie, dans la cour de derrière sa maison.	16,600
	ACQUISITIONS POSTÉRIEURES A LA MORT DU CARDINAL JUSQU'EN 1662	
30 novembre 1643	Maison du libraire Toussaint Dubray à l'enseigne de la Gerbe d'Or. [Maison qui joignait l'hôtel Sillery.]	24,000
19 décembre 1643	Vente par le maréchal Hannibal d'Estrées d'une maison rue des Bons-Enfants, consistant en plusieurs corps de logis, cour et jardin, tenant d'une part et d'un bout au Palais-Royal, d'autre part à la ruelle de la *Court Orris*, et par devant sur la rue des Bons-Enfants. — Censive du chapitre Saint-Honoré. [Acquisition du roi.]	90,000
11 avril 1644	Vente par la dame Vollant de Franchère de 53 toises 1 2 et 9 pieds de jardin, rue Saint-Honoré. [Ce jardin faisait partie de l'ancienne *Court Orris*. [Acquisition du roi.] . .	14,593
22 mars 1662	Maison sise devant le Palais-Royal pour rendre la place plus régulière. [Cette maison appartenait aux sœurs de la Société de la Croix.]	12,500

MÉDAILLES ET JETONS

REPRÉSENTANT LE CARDINAL DE RICHELIEU

ÉTAT DES BUSTES DU CARDINAL, PAR ANNÉES[1]

(Bibliothèque nationale, Mss. Clairambault, 1135, f° 84)

1634. Buste du cardinal. — L. : Armand. Io. Card. Dux de Richelieu. — R. : Un vaisseau en mer. — D. : *Hoc duce tuta* (Il est en seureté soubs ce chef vigilant)[2].

1635. Buste du cardinal de Richelieu. — L. : Armand. Io. Car. dux de Richelieu. — R. : Un ange qui tourne le firmament autour du globe de la terre. — D. : *Mens sidera voluit* (Son intelligence fait mouvoir ce firmament)[3].

1636. Buste du cardinal. — L. : Armand. Io. Car. dux de Richelieu (Armand Jean cardinal duc de Richelieu). — R. : Un vaisseau à la voille. — D. : *Mens Immota regit. 1636* (Une intelligence inébranlable le gouverne).

1637. Buste du cardinal. — Armand. Io. Card. Dux de Richelieu (Armand Jean cardinal duc de Richelieu). — R. : Un vaisseau à la voille battu des vents qui soufflent de toutes parts. — D. : *Furentib Eminet Austris* (Il l'emporte au-dessus des vents impétueux). — Ex. 1637 : Corbie reprise le 14 de novembre de l'année précédente, le cardinal estant en personne au siége de cette place.

1638. Buste du cardinal de Richelieu. — Armand. Io. Car. Dux de Richelieu. — R. : Une tour et quelques bastimens sur le bord de la mer et un vaisseau à la voille. — D. : *Paret Utrumq.* (Lune et lautre luy obeit). — Ex. 1638 : Le cardinal premier ministre et admiral de France, puissant sur la mer et sur la terre.

1639. Buste du cardinal de Richelieu. — Legende ordinaire. — Reuers : Une main qui tient une pierre d'aymant vers laquelle attire à soy une bousolle. — D. : *Quocunque voles* (Partout où vous voudrez). — Ex. 1639 : Parties casuelles, grande authorité du cardinal.

1640. Buste du cardinal. — L. : Armand. Io. Car. dux de Richelieu. — R. : Un vaisseau sur mer qui lâche une bordée de son canon. — D. : *Vel Igne Vel Undis* (Ou par l'eau ou par le feu).

1. Cet état paraît avoir été dressé par Lemasle des Roches, le secrétaire et intendant de Richelieu. Je laisse l'indication des dates, telle qu'elle se trouve sur le document, bien qu'elle ne soit pas toujours exacte. L'état, au surplus, est tout à fait incomplet. On y relève les importantes lacunes suivantes : 1° Deux médailles de Guillaume Dupré à l'effigie de Richelieu (1627); — 2° Une médaille à l'effigie de Louis XIII et de Richelieu (1641), par Abraham Dupré; — 3° Grand médaillon en étain, sans revers, à l'effigie de Richelieu, non signé, mais vraisemblablement de Jean Warin; 4° La belle médaille de Jean Warin, buste (1630), que nous reproduisons sur la couverture de ce volume; — 5° Médaille (1640); — 6° Une série de 30 à 40 jetons avec buste ou armoiries de Richelieu, exécutée de 1635 à 1644. J'en dois la longue liste à l'obligeance de M. Fernand Mazerolle, l'aimable érudit du Musée de la Monnaie, mais la donner ici serait hors de propos.

2. Cette médaille est reproduite dans ce volume, page [illegible].

3. Médaille reproduite dans ce volume, page [illegible].

1641. Buste du cardinal de Richelieu. — L. : Armand. Io. Car. Dux de Richelieu. — R. : Un vaisseau à la voille et des rayons qui donnent dessus. — D. : *Juppiter author* (Juppiter ma fait ce que je suis).

1642. Buste du cardinal de Richelieu. — L. : Armand. Io. Car. Dux de Richelieu. — R. : Le vaisseau admiral de France. — D. : *Æquora tuta tenet* (Il tient la mer libre).

1643. — Buste du cardinal de Richelieu. — L. : *Cura reddidit Imperium* (Mes soins ont retably le royaume). — R. : Une carte des royaumes d'Espagne, et dessoubs une ville soubs laquelle est escrit Perpignan. — D. : *Hec regna recludit* (Elle donne entrée dans ces royaumes. Cette ville se rendit au Roy le 9 septembre 1640. Sa prise et la mort de Messieurs de Saint-Mars et de Thou sont les deux dernières actions du ministère du cardinal de Richelieu, et les jettons qui ont esté faicts pour ce sujet n'ont esté publiés quapres sa mort qui arriva le 4 decembre 1642.

1643. Buste du cardinal de Richelieu. — L. : Armand. Io. Card. dux de Richelieu (Armand Jean cardinal duc de Richelieu). — R. : Un lyon couché et deux petits chiens qui laboyent. — D. : *Potentior hostibus Æger. 1643* (Quoique malade il est encore plus puissant que ses ennemis). Ce jetton a esté frappé apres la mort de ce cardinal. Par ses deux chiens on a voulu figurer Messieurs de Thou et de Saint-Mars, qui auoient fait des brigues contre se ministre et qui furent decapitez à Lyon le 12 de septembre de l'année precedente 1642.

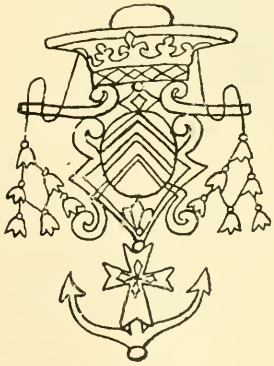

FILIGRANE DE PAPIER AUX ARMES DE RICHELIEU

LE ROI LOUIS XIV EN VISITE AU PALAIS-ROYAL

(1692)

[Extrait du *Mercure galant*, mars 1692, p. 8-20. — Cette citation n'est donnée ici, parmi ces documents inédits, que parce qu'elle n'a pu trouver place dans le texte de ce volume, et qu'elle indique la disposition des grands appartements du Palais-Royal en 1692.]

CHAR VAS (MEDAILLE) EN BRONZE DE SEVRES

Les rües par où l'on sçavoit que Sa Majesté devoit passer, estoient remplies dès neuf heures du matin, et la campagne se trouva toute couverte de carosses plus d'une lieuë au delà des portes.

Monsieur et Monsieur le Duc de Chartres estant arrivez de fort bonne heure pour avoir l'honneur de la recevoir, le Roy partit de Versailles dans son carrosse, ayant Madame à costé de luy, et vis à vis Madame la Duchesse de Chartres, Mademoiselle et Madame la Princesse de Conty doüairière. Monseigneur le Dauphin estoit à la portière du costé du Roy. Sa Majesté estant arrivée au Palais-Royal, sur les trois heures et demie, et ayant esté receüe par Monsieur et Monsieur le Duc de Chartres, alla à l'appartement de ce jeune prince, et se rendit ensuite à celuy de Madame la Duchesse de Chartres, qui est à la droite en montant le grand escalier, et qui a pour première pièce une fort grande salle des gardes, qui estoit destinée pour le souper. On trouve ensuite une fort belle anti-chambre et la chambre de Monsieur le Duc de Chartres. Elle estoit magnifiquement meublée, et la tapisserie à personnages estoit d'après Jules Romain. Elle représentoit l'histoire de Scipion, et estoit relehausée d'or. L'ameublement estoit de velours couleur de feu, et la broderie qui le faisoit briller, or et argent, et par bandes. Les miroirs et les lustres de cette chambre estoient d'une très grande beauté. Le Roy passa ensuite dans un grand cabinet qui est tout de menuiserie. Comme on avoit destiné ce lieu pour le bal, il estoit rempli de lustres. Le Roy et toute la Cour passerent après cela dans une petite anti-chambre, et se rendirent de là dans la chambre de Madame la Duchesse de Chartres, dont la tapisserie par bandes de velours cramoisy plein estoit enrichie d'une broderie d'or et argent. Le lit, les fauteuils, et les plans estoient de broderie d'or plein

sans fond. Il y avoit un très-beau lustre dans cette chambre, et les miroirs de distance en distance. Le Roy estant ensuite entré dans un petit cabinet, passa dans une grande galerie magnifiquement meublée. La tenture de tapisserie estoit d'après le Poussin, et représentoit plusieurs de ses tableaux, comme le Veau d'or, le frappement du Rocher, etc. Les fauteüils, les plians et le grand tapis d'une table de quinze pieds de long estoient de bandes or, argent et vert. Il y avoit quatre beaux lustres, et au bout de la galerie, vis à vis de la cheminée, un miroir de soixante et douze pouces de glace sans y comprendre la bordure, avec laquelle ce miroir a dix pieds de large. Cette galerie estoit destinée pour le jeu. Le Roy y laissa Madame la Duchesse de Chartres, et elle tint cercle pendant que Sa Majesté alla visiter les nouveaux appartemens ausquels S. A. R. fait travailler dans l'endroit où estoient les Académies de Peinture, Sculpture et Architecture. Sa Majesté ayant demeuré environ demy-heure dans ces appartemens, et près d'une heure et demie à Paris, monta seule en chaise, et repassa au travers du mesme Peuple qui remplissoit les rües à son arrivée, et qui avoit résolu de l'attendre, quand Elle ne s'en seroit retournée que le soir. Les acclamations et les cris de : Vive le Roy! redoublèrent, et furent accompagnez de mille souhaits d'une prospérité éternelle, que l'on expliquoit tout haut. Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame et toutes les dames allèrent à l'Opéra, et toute cette brillante Cour, après avoir pris ce divertissement, vint joüer dans la galerie de Madame la Duchesse de Chartres. Le jeu fut grand, et la perte et le gain à proportion. On dressa pendant ce temps là deux tables dans la grande Salle des Gardes. Il y en avoit une de vingt-deux couverts, qui fut tenüe par Monseigneur et servie par les officiers de Monsieur, qui tint l'autre table. Celle là estoit de vingt et un couverts, et fut servie par les officiers de Madame la Duchesse de Chartres. Monseigneur qui estoit à la première, avoit à sa gauche Madame, Madame la Princesse de Conti Doüairière, Madame la Princesse d'Épinoy, et ensuite plusieurs Duchesses et Maréchales de France, et Monsieur le Duc. Il y avoit un vuide de deux places à la droite de Monseigneur, et après cet intervalle estoient Madame la Princesse de Turenne, Madame de Chasteau-Thiers, Madame la Comtesse de Bury et Monsieur le Duc du Maine. La table estoit de forme ovalle. Il y avoit au milieu une grande machine de vermeil doré de nouvelle invention, appelée *surtout de table*. Outre les lumières que ces machines portent, elles sont remplies de plusieurs vases et d'ustensiles, le tout fort utile à ceux qui sont à ces repas. Je ne vous parle point de la magnificence et de la délicatesse de ces tables; il n'y a personne qui ne se l'imagine. La table de Monsieur fut aussi très-magnifiquement servie. Son A. R. avoit à sa gauche Monsieur le Duc de Chartres et plusieurs Dames à une distance de ce Prince, et Monsieur le Prince de Conty, et à sa droite Mademoiselle, Madame la Princesse de Conty, plusieurs Dames, Monsieur le Comte de Toulouse et le reste des Dames nommées. Un surtout de table remplissoit aussi le milieu de celle là. Il estoit d'un très-beau travail et d'un très-bon goust, mais d'un plan différent de celuy dont je viens de vous parler. Les violons de Monsieur joüerent pendant tout le souper, après lequel il y eut bal dans le grand cabinet, où s'estoient rendües plusieurs Dames, dont les habits, quoy que superbes, ne laisserent pas d'estre ornez de pierreries. Le bal dura jusques à deux heures après minuit, et Monseigneur s'en retourna à Versailles.

Vignette de Sebastien Leclerc

Lettres patentes par lesquelles le Roi donne à S. A. R. Monsieur la maison et l'hôtel du Palais-Cardinal pour les posséder à titre d'apanage.

DONATION DU PALAIS-ROYAL
A MONSIEUR
PAR LOUIS XIV, SON FRÈRE, EN 1692

Lettres Patentes (Archives nationales, R4, 281)

Louis, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous, présents et à venir, salut. L'affection singulière que nous avons pour notre très cher et très aimé frère unique, Philippe, fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et de Nemours, nous portant à lui en donner des marques continuelles, nous avons résolu de lui accorder et délaisser sous le titre et nature d'appanage la maison et hostel du Palais-Cardinal et ses dépendances, situé en notre bonne ville de Paris, rue Saint-Honoré, donnez (*sic*) au feu Roi notre très honoré Seigneur et père, par feu notre Cousin le Cardinal duc de Richelieu, afin que notredit frère et sa postérité masculine puissent y avoir un logement qui réponde à la grandeur de leur naissance. A ces causes et autres considérations, à ce nous mouvans, nous avons donné, accordé, octroyé et délaissé, donnons, accordons, octroyons et délaissons par ces patentes, signées de notre main, à notredit frère et à ses enfants masles, descendants de lui en loyal mariage, par augmentation d'appanage, ladite maison et hostel du Palais-Cardinal en toute son estendue et consistance, tant en bastiments, cours, logements, jardins, eaux pour les fontaines qu'autres dépendances, la place devant ledit palais Cardinal, et généralement tout ce qui nous appartient en ladite maison et hostel du palais Cardinal et dépendances, sans en rien réserver ny retenir, à l'exception des bastiments qui nous servoient cy devant de corps de garde et de la partie de la place qui se trouvoit comprise dans le grand dessein tant pour les bastiments de notre Château du Louvre. Pour du tout jouir et disposer aux mesmes droits, authorité et privilèges que du surplus de soudit appanage, conformément à notre édit du mois de Mars mil six cent soixante un, à commencer à courir en jouissance du [illegible] du présent mois de Février, sans qu'il soit

besoin de faire aucune évaluation ou visitation dudit palais Cardinal et de ses dépendances, dont pour bonnes raisons et considérations, nous avons dispensé et dispensons notredit frère; imposant sur ce silence perpétuel à nos procureurs généraux et autres nos officiers qu'il appr[ta] [1]. Permettons à notredit frère et autant que besoin est ou seroit, l'authorisons par ces patentes de faire en ladite maison et palais Cardinal, telles augmentations, améliorations ou décorations que bon lui semblera, du prix desquelles, en cas de reversion, les héritiers de notredit frère seront remboursés par nous et par nos Successeurs, Roys : Voulons et nous plaist que nos officiers et autres personnes qui ont en leur possession les titres, papiers et enseignements de ladite maison et palais Cardinal et ses dépendances, les remettent incessamment es mains du Procureur général de notredit frère, à quoi faire ils seront contraints par toutes voyes. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant nos cours de Parlement, Chambre des Comptes, Cour des aides à Paris, présidents et trésoriers de France au bureau de nos finances audit lieu et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appr[ta] chacun en droit soy, que ces patentes ils fassent lire, publier et régistrer, et du contenu en icelles jouir et user notre dit frère, ses enfants et descendants masles, pleinement et paisiblement, sans leur donner aucun trouble ni empeschement. Car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel auxdites pattentes. Donné à Versailles au mois de Février, l'an de grâce mil six cent quatre vingt douze, et de notre règne le quarante neuf[e].

Louis.

1. Appartiendra.

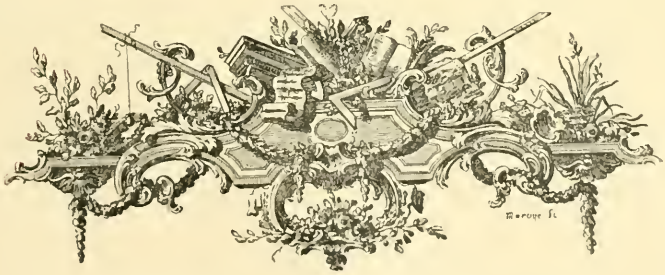

LES BIJOUX ET L'ARGENTERIE DE MONSIEUR

FRÈRE UNIQUE DU ROI

QUI ÉTAIENT AU PALAIS-ROYAL

J'ai donné dans le courant du volume (chapitre V) un résumé suffisant de l'*Inventaire après décès de Monsieur*, Philippe d'Orléans, frère unique du roi Louis XIV, mort le 9 juin 1701, pour qu'il ne soit pas superflu de présenter encore ici des extraits de ce document extrêmement long, et dont il y aurait lieu de faire une publication spéciale. Je me borne donc à la nomenclature des BIJOUX et des pièces d'ORFÈVRERIE, en n'y comprenant, bien entendu, que ce qui fut inventorié au Palais-Royal.

LES DIAMANTS ET PIERRERIES

Premièrement un grand diamant à facettes provenant de la succession de feue Mademoiselle, formé en pendeloque avec un bierze (*sic*) en bas du costé gauche, auprès de laquelle il y a un malnes enfumé de belle eau; prisé la somme de cent trente mille livres, n° 1 : CXXX^m l.

Item, deux grand diamants à facets d'égalle forme et grandeur très bien formé et plus pointu que l'autre, ayant des cristaux colorés a jour pour en diminuer la mechant eau, n° 2; prisez ensemble quarente mil livres, cy : XL^m l.

Item, un grand diamant gravé long en table plas par dessous, net et d'eau un peu celyt, n° 3, prisé trente mil livres : XXX^m l.

Item, deux gros diamants formes en poire a facettes fort despolis dont un pezant seize karats de belle eau et l'autre pezant seize karats cinq huitième d'eau un peu brune, les deux compris leurs garnitures d'acié, n° 4; prisé trente mil livres : XXX^m l.

Item, un grand diamant a facettes de forme ovalle pas ronde bien formé, ayant une petite glace blanche et un legrebrun et l'autre costé d'eau Clyst, en œuvre dans un chaton d'argent, prisé sept mil livres : VII^m l.

Item, un autre diamant a facets en œuvre dans un chaton d'argent formé en ovale a six pends irregulliers, de mauvaise eau, ayant un crystal collé dessous, n° 6; estimé quatre mil livres : IV^m l.

Item, un autre diamant en chaton formé en cœur taillé en demy ballon par dessus, d'eau couleur de foin, collé sur crystal, n° 7; prisé quatre mille livres.

Item, seize boutons et diamants de diverses formes, le tout d'assez belle eau dont trois sont taillez a demi brillants et les autres a facettes, le tout enchassés en des chatons d'argent avec leur garniture d'or; prisés ensemble vingt-quatre mil livres : xxiiii^{m} l.

Item, un grand diamant brillant en chaton de forme lozange et une grande table a six pends de très belle eau, n° 9; prisés la somme de dix huit mil livres : xbiii^{m} l.

Item, un diamant brillant de forme ronde taillé a six pends avec un petit bierze, enchassé dans un chaton d'argent, de bonne eau, n° 10; prisé dix mil livres : x^{m} l.

Item, deux autres diamants brillants egaux de forme presque quarrée dont les angles sont arrondis, de très belle eau et netz, n° 11; prisé vingt-sept mil livres : xxbii^{m} l.

Item, un autre grand diamant brillant à chaton de forme ovalle très mal net d'un costé, de la seconde eau, n° 12; prisé dix mille livres : x^{m} l.

Item, un autre grand diamant brillant en chaton presque de huit pends, de belle eau et net, n° 13; prisé huit mil livres : bii^{m} l.

Item, un autre grand diamant brillant en chaton d'eau jaunastre, n° 14; prisé cinq mil livres : L^{s} l.

Item, deux diamants brillants en chaton forme quarrée dont l'un a une très petite table, n° 14; prisé cinq mil livres : b^{m} l.

Item, deux autres diamants brillants en chaton, émaillé et noir autour, n° 16; prisé deux mil livres : ii^{m} l.

Item, une attache composée de douze diamants brillants dont quatre plus forts que les autres ayant une grande place vuide au milieu et deux aux deux bouts, n° 17; prisé douze mil livres : xii^{m} l.

Item, une autre attache tout semblable composée aussy de douze diamants brillants ayant pareillement trois places vuides, n° 18; prisés dix mil livres : x^{m} l.

Item, une attache de chapeau où il reste six diamants brillants dont deux sont plus forts que les autres, n° 19; prisé dix mil livres : x^{m} l.

Item, une boucle de ceinture composée de dix diamants brillants dont deux sont très petits, n° 20; prisée dix huit cent livres : xbiii^{c} l.

Item, deux boucles d'oreille de diamants brillants de forme quarrée irregulière, et mal nette, n° 21; prisé cinq mil livres.

Item, une croix de chevalier composée de cinquante trois diamants et trente autres gros dans le milieu, trois autres grands, seize autres encore moins grands, dix sept plus petits et seize petits diamants a facettes, n° 22; prisé quatre vingt mil livres : iii^{xx}g l.

Item, un nœud pour mettre au-dessus de ladite croix de chevalier, composé de dix sept diamants brillants dont trois gros, six moindres et huit plus petits, n° 23; prisé cinquante mil livres.

Item, une boucle de chapeau composée de huit diamants dont quatre brillants et quatre foibles, tous quarrez, n° 24; prisé neuf mil livres : ix^{m} l.

Item, deux boucles de souliers chacune composée de quatre diamants quarrez,

quatre autres a facettes et seize petits aussy a facettes, n° 25; prisées deux mil livres : ii^m l.

Item, deux attaches a chacune desquelles il manque les trois diamants du milieu, chacune composée en ce qui est de trente six diamants dont seize quarrés et vingt a facettes, le tout de diverse grosseur, n° 26; prisé cinq mil livres : b^m l.

Item, une autre attache où il manque pareillement trois gros diamants du ilieum et dont les diamants qui restent consystent en trente six diamants dont seize quarrez, douze brillants et huit a facettes, n° 27; prisée six mil livres : br^m l.

Item, une paire d'attaches, chacune composée de vingt huit diamants dont quinze brillants et quatorze à facettes, n° 28; prisez six mil livres : br^m l.

Item, une autre paire d'attache chacune aussy composée de vingt neuf diamants, douze grands brillants et quatorze a facettes, à l'une desquelles attaches il y est un des plats diamants qui manque, n° 29; prisé la somme de quatre mil livres : mr^m l.

Item, une autre paire d'attaches très petites, composée chacune de trente trois petits diamants dont il manque deux à l'une, et un à l'autre, n° 30; prisé la somme de cinq mil livre : cr^m l.

Item, un nœud composé de trente neuf diamants dont il manque un moyen, n° 31; prisé huit cents livres : bm^c l.

Item, quarante quatre boutonnières chacune composée de huit diamants a facettes, n° 32; prisés a raison de cent cinquante livres chacune, l'une portant l'autre, revenant ensemble à la somme de six mil six cent livres : $br^m br^c$ l.

Item, cinquante boutons et cinquante boutonnières, chacun bouton composé d'un moyen diamant dans le milieu et six autres moindres autour, a l'un de ces six boutons il manque le diamant du milieu, et chacune des boutonnières composée de dix neuf très petits diamants, a toutes lesquelles boutonnières il manque onze diamants, n° 33; prisez et estimé ensemble quatorze mil livres : xm^m l.

Item, trente boutonnière dans lesquelles sont quatre vingt diamants, en manquant dix au nombre qu'il y avoit autrefois, chaque boutonnière devant estre composée de trois diamants desquelles quatre vingt il y en a cinquante cinq a facettes et vingt cinq quarrez, de diverses formes et grandeur, n° 34; prisez et estimé ensemble cinq mil livres : b^m l.

Item, trente six petits boutons composés chacun de six petits diamants a facettes dont il en manque deux, n° 35; prisez ensemble cinq cent quarente livres : b^c xl l.

Item, cinquante trois pieces de bracelet dont quarente cinq de sept diamants chacun et cinq de trois diamants seulement chacune, à toutes lesquelles il manque neuf diamants, n° 36, prisé le tout ensemble mil livres : g l.

Item, quatre vingt dix neuf petits boutons composés chacun de huit petits diamants, n° 37; prisez le tout ensemble sept cent livres : bm^c l.

Item, douze boutons composés chacun de onze diamants à facettes, n° 38; prisez le tout la somme de six cent cinquante livres : br^c l.

Item, une paire d'attaches chacune composée de trente trois diamants a facettes chacune dans lesquelles attaches il manque un diamant, n° 39; prisé deux cent livres, r^c l.

Item, cinquante deux boutonnières dont cinquante composées chacune de

dix huit diamants, et deux a dix neuf, a toutes lesquelles boutonnières il manque quatre diamants, n° 40; prisez le tout ensemble seize cent livres : xbr^c l.

Item, une epée de diamants faite en couteau, composée de deux cent trente neuf diamants dont deux sont perdus, n° 41 ; prisée quatre mil livres : mm^s l.

PARURES DE PERLES

Item, un collier composé de vingt neuf perles pesant ensemble une once six gros, presque toutes imparfaites, n° 42; prisé dix mil livres : x^m l.

Item, une chaisne composée de cent trente neuf perles rondes très belles pezant ensemble quatre vingt onces, et chacun l'une portant l'autre dix grains, desquelles cent trente neuf perles il y en a trente une enfilées en colier dont S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans se servoit, lesdites cent trente neuf perles, n° 43; prisées ensemble soixante dix mil livres : LXX^m l.

Item, une petite chaisne de cinquante quatre perles rondes; n° 44, prisée sept mil cinq cents livres : bm^m b^c l.

Item, un colier composé de trente deux perles de rebut pesant ensemble sept gros, très laides, n° 45; prisées cinq cent livres : b^c l.

Item, une croix de chevalier composée de treize perles, dont deux grosses en bouton, deux en poires et neuf rondes, enrichie de trente diamants à facettes dont huit plus gros que les autres, n° 46; prisé ensemble six mil cinq cent livres : bm^m b^c. l.

Item, un nœud pour mettre au dessus de lad. croix composé d'une grosse perle en bouton, quatre autres moindres et quatre diamants en table, n° 47; prisez quatre mil livres : mm^m l.

Item, une agraphe de chapeau composée de quatre perles dont trois en poires et une en bouton, et vingt quatre diamants dont quatre en table et vingt à facettes, n° 48; prisé sept mil livres : bm^m l.

Item, une boucle de chapeau composée de six perles en boutons et six diamants dont quatre brillants et deux en facettes, n° 49; prisez six cent livres : br^c l.

Item, deux boucles composées de six perles en boutons et six diamants a facettes chacune, n° 50; prisé huit cent livres : bm^c l.

Item, quarente deux boutons dont vingt deux sont composés d'une perle et six diamants a facettes et vingt autres aussy composés d'une perle et dix diamants a facettes chacun, n° 51; prisé le tout la somme de trois mil huit cent livres : mm^m bm^c l.

Item, deux autres perles en poires très bien tournées et de belle eau, pezant ensemble cinquante trois karats et un gros, n° 52; prisés ensemble vingt cinq mil livres : xxb^m l.

Item, deux autres perles plus petites, l'une en poire, pezant dix neuf karats, et l'autre seize karats, toutes deux bien parfaites, n° 53; prisé ensemble douze mil livres : xm^m l.

Item, trois autres perles aussy en poires de forme irrégulière et un peu plastes par dessous, n° 55; prisées ensemble trois mil livres : mm^m l.

Item, une autre perle en poire bellissime, n° 54; prisée trois mil cinq cent livres.

Item, deux autre perles en forme de calbace, l'une pezant vingt deux karats et l'autre treize ou environ, n° 56; priséz ensemble mil livres : g l.

Item, une paire de pendants composez de huit perles, scavoir deux en bouton et six en poires, avec six diamants à facettes, n° 57; priséz ensemble neuf mil livres : IX^m l.

Item, une paire de boucles d'oreilles et deux boutons de perles d'eau un peu jaunastre, n° 58; prisé quatre cent livres : IIII^c l.

Item, une grande attache composée de sept grosses perles en bouton et vingt deux diamants dont deux en table et vingt a facets, n° 59; prisée sept mil livres : bII^c l.

Item, deux attaches de manches, chacune composée de sept perles en boutons et quatre vingt six diamants dont deux en table et quatre vingt quatre en facettes, dont il manque six diamants, n° 60, prisée deux mil huit cent livres : II^c bIII^c l.

Item, une autre paire d'attaches composée chacune de sept perles en boutons et soixante dix diamants, dont deux en table et soixante quatre en facettes, n° 61; prisés deux mil huit cent livres : II^c bIII^c l.

Item, une autre paire d'attaches composée aussy de sept perles en boutons et cinquante huit diamants, n° 62; prisé douze cent livres : XII^c l.

Item, un nœud de ceinture composé de dix perles en boutons et trente six petits diamants, n° 63; prisé la somme de deux cent cinquante livres : II^c L l.

Item, une grosse bague de perles enchassée en argent, n° 64, prisée la somme de quarente livres : XL l.

Item, cinq boutonnières de justeau-corps, chascune composée de cinq perles en boutons et seize diamants, n° 65; prisées six mil cinq cent livres : bI^c b^c l.

Item, vingt huit petites perles rondes attachées sur un morceau de satin, n° 66; prisées trois cent soixante livres : III^c LX l.

Item, une jarretière de velours bleu servant à l'ordre d'Angleterre brodée de perles, n° 67; prisée vingt cinq livres : XXb l.

Item, neuf onces trois gros de semences de perles blanches, prisées à raison de vingt livres l'once, n° 68, ci : cIII^xII l.

Item, cinq onces sept gros de semences de perles, n° 69; prisé deux cent quatre vingt deux livres, ci : II^c III^xII l.

Item, quatre onces deux gros de petites perles, n° 70; prisé deux cent quarante cinq livres, ci : II^c III b l.

Item, quatre onces demy gros de petites perles; prisées à raison de cinquante livres l'once : II III l b^c.

PARURES DE RUBIS

Item, une croix de chevalier composée de vingt neuf rubis d'Orient, cinquante six diamants, dix huit brillants, n° 71; prisée quatre mil livres : bI^m l.

Item, une attache pour mettre au-dessus de ladite croix composée de sept rubis d'Orient dont trois grands et quatre moyens et vingt huit diamants dont dix sont en tables et douze en facette, n° 72, prisée six mil livres : bI^m l.

Item, une table de bracelet ou ftoze composée d'un grand rubis mal net, quatre diamants brillants et quatre de faux, n° 73; prisée quatorze cent livres : XIII^c l.

Item, une boucle de chapeau composée de quatre rubis d'Orient, de quatre diamants brillants, n° 74; prisé quinze cent livres : xb^{c} l.

Item, une paire de boucles de souliers, chacune composée de six rubis et six diamans a facettes, desquels rubis il en manque un, n° 75; prisée trois cent cinquante livres : m^{c} L l.

Item, une attache composée de sept rubis et trente huit diamans dont douze en tables et vingt six en facettes, n° 76; prisée cinq mil cinq cent livres : b^{m} b^{c} l.

Item, deux nœuds composés chacun de deux rubis d'Orient, un desquels brillants, et quatre diamants à facettes, n° 77; prisés deux mil six cents livres : ii^{m} bi^{c} l.

Item, quarante trois boutons composés chacun d'un ruby et huit diamants, n° 78; prisés ensemble la somme de treize mil livres : xiii^{m} l.

Item, douze pièces de chaisne, chacune composée d'un ruby et seize diamants, n° 79; prisées six cent livres : bi^{c} l.

Item, quarente agrements (?), chacun composé de quatre petits rubis et vingt huit petits diamants, n° 80; le tout prisé onze cents livres : xi^{c} l.

PARURES DE TOUTES PIERRERIES

Item, une croix de chevalier composée de vingt trois pierres de couleurs, scavoir deux diamants jaunes, trois topazes d'Orient, et trois topazes d'Inde, deux rubis d'Orient, quatre saphirs, six emeraudes et une amatiste, et quarante neuf diamants à facettes dont quatre qui manquent, n° 81; prisée dix huit cent livres : xbiii^{c} l.

Item, une attache de la croix de chevalier ci-dessus composée de sept pierres de couleurs, scavoir une emeraude, un ruby balais, deux aigues marines, une hyacinthe, une topaze d'Allemagne et une amatiste avec quarante quatre diamants, n° 82; prisée quatorze cent livres : xiii^{c} l.

Item, une boucle de chapeau composée de quatre pierres de couleurs, scavoir un ruby balet, une topaze, un saphire d'Orient et une emeraude avec douze diamants, n° 83; prisée dix huit cent livres : xbiii^{c} l.

Item, deux boucles de souliers dans lesquelles sont quatorze petites pierres de couleurs, trois mauvaises et seize petits diamants, n° 84; prisé cinquante livres : L l.

Item, un fleuron composé de trois pierres de couleurs, une emeraude, une grande amatiste et une topaze d'Allemagne, n° 85; prisé deux cent livres : ii^{c} l.

Item, une table de bracelet, deux grands aigue marine et dix diamants a facettes, n° 86; prisé cent vingt livres : cxx l.

Item, deux autres tables composées chacune d'un grand saphire violet et dix petits diamants a facettes, n° 87; prisés quinze cent livres : xb^{c} l.

Item, sept fleurons, chacun composé de trois pierres de couleurs et seize diamants, n° 88; prisé le tout ensemble mil livres, cy : g l.

Item, quatre pièces ovalles, chacune composée d'une pierre de couleur et douze diamants, n° 89; prisé la somme de huit cents livres : biii^{c} l.

Item, dix huit boutonnières, chacune composée de trois pierres de couleurs et quinze petits diamants, a deux desquelles boutonnières il manque une pierre de couleur, n° 90; le tout prisé la somme de neuf cent livres : ix^{c} l.

Item, vingt quatre boutons, chacun composé d'une pierre de couleur entourée de petits diamants, n° 91 ; prisés ensemble deux cent livres : ir l.

Item, deux tables de bracelets composés chacun d'une pierre de couleur et douze petits diamants, n° 92 ; prisés soixante livres : lx l.

Item, une espée a branche et garde evidée composée de quatre vingt treize pierres de couleurs et de cinq cens soixante douze diamans a facettes, n° 93 ; prisée la somme de cinq mil livres : f l.

PARURES D'ÉMERAUDE

Item, une grande croix des Ylles composée de treize grosses emeraudes et quarente deux diamants de diverses sortes dont quatre plus gros que les autres, n° 94, prisée la somme de quinze cent livres : xb l.

Item, une grande attache composée de trois grandes emeraudes et quarente trois diamants tant en table qu'a facette, n° 95 ; prisée la somme de trois mil trois cent livres : mm l.

Item, une boucle de chapeau composée de six diamants en table et six emeraudes, n° 96 ; prisée la somme de deux mil cinq cent livres : b l.

Item, un bouton de chapeau composé d'une grosse emeraude et douze diamants dont six en table et six à facettes, n° 97 ; prisé la somme de quatre cent livres : m l.

Item, une paire de boucles de souliers, chacune composée de six emeraudes et douze diamants a facettes, n° 98 ; prisées ensemble la somme de trois cents livres : m l.

Item, un autre bouton composé d'une grosse emeraude très crasseuse et douze diamants dont six a facette et six en table, n° 99 ; prisé la somme de deux cent livres, cy : ii l.

Item, une paire d'attaches, chacune composée de sept emeraudes, quatre vingt diamants de différentes sortes, n° 100 ; prisé la somme de deux mil huit cent livres, cy : bm l.

Item, dix emeraudes très grandes dont huit à six pents et deux à huit pents, n° 101 ; prisées ensemble la somme de dix sept mil livres, cy : xbm l.

Item, trois tables de bracelets, chacune d'une emeraude œuvrée longue autour, en table et en facette, desquels diamants il en manque un, n° 102 ; prisé la somme de mil livres, cy : g l.

Item, deux grands boutons, chacun composé d'une grosse emeraude en cabochon et douze diamants autour en table et a facette, desquels diamants il en manque un, n° 103 ; prisez ensemble la somme de huit cent livres, cy : bm l.

Item, quatre autres boutons dont deux gros, chacun composé d'une emeraude et huit diamants, d'un autre aussy d'une emeraude et douze petits diamants, et un autre d'une emeraude et huit diamants, n° 104 ; prisé le tout ensemble la somme de deux cent soixante livres : cc lx l.

Item, six pièces de chaisne, chacune composée de vingt trois diamants à facette et autour, dans lesquels diamants il en manque deux, n° 105 ; prisez ensemble la somme de dix-huit cent livres, cy : xbm l.

Item, douze autres pièces de chaisne de même façon, chacune composée de

vingt deux diamants, le diamant du millieu de chacune desdites pièces n'y estant pas, n° 106; prisé le tout ensemble la somme de douze cens livres : XII^c l.

Item, vingt boutons dont dix huit sont entourez de huit petits diamants et deux de dix petits diamants chacun, à tous desquels boutons il manque le diamant du milieu, n° 107; prisez le tout ensemble la somme de quatre cens livres, cy : IIII^c l.

Item, une bague d'un beau ruby d'Orient a huit pens et deux diamants a facette a costé, n° 108; prisée la somme de douze cens livres, cy : XII^c l.

Item, une autre bague aussy d'un ruby d'Orient et deux diamants brillants a costé, n° 109; prisée la somme de huit cens livres, cy : VIII^c l.

Item, une bague d'un ruby d'Orient cabochon en cœur et douze petits diamants en table autour, n° 110; prisé la somme de cent dix livres : CX l.

Item, une autre bague d'un ruby balet à huit pents avec six diamants a facettes a costé, n° 111; prisé la somme de trois cent livres : III^c l.

Item, une autre bague d'une topaze d'Orient et six diamants a costé, n° 112; prisé la somme de six cens livres, cy : VI^c l.

Item, une autre bague d'un saphire d'Orient violet très beau avec deux diamants brillants a costé, n° 113; prisée la somme de quatre cents livres : IIII^c l.

Item, une autre bague d'un petit saphire et seize tous petits diamants autour, n° 114; prisée la somme de cinquante livres, cy : L l.

Item, une bague d'emerande de cabochon et six diamants a costé, n° 115; prisée la somme de cent soixante livres : CLX l.

Item, une autre bague d'une turquoise de vieille roche et dix-huit diamants autour, n° 116; prisée la somme de deux cent soixante livres, cy : II^c LX l.

Item, deux bagues de diamant bon, unquel diamant forme avec de la vraye croix dessous le centre de la bague entourée de petits diamants, et l'autre d'un diamant plas avec un chiffre dessous, n° 117; prisées ensemble la somme de cinq cents livres : V^c l.

Item, dix huit bagues de toutes sortes de pierres de couleurs de peu de consequence n° 118; prisé le tout ensemble la somme de cent vingt livres : CXX l.

Item, une paire de pendants d'oreilles contenant dix diamants en lances (?), n° 119; prisé la somme de quarente cinq mil livres, cy : XLV^m l.

Item, deux boucles d'oreilles d'un gros diamant chacune taillez à facettes, n° 120; prisées ensemble la somme de vingt mil livres : XX^m l.

Ensuyvent dix huit gros diamants qui se sont trouvez faisant partye de vingt deux diamants de grand prix mentionnés dans l'Inventaire fait après le décès de feue S. A. R. Madame (Henriette), épouse de feu mond^t Seigneur, pour la succession de la feue Reyne sa mère, et dont l'estimation n'a pas esté faite par le d^t Invent^re à cause qu'ils tenoient à S. A. R. Madame, de bien propre.

Item, un gros diamant a facette très élevé en pointe, un peu plus élevé d'un costé que de l'autre, d'une cristaline très pur, n° 121; prisé la somme de quatre vingt mil livres, cy : IIII^xx^m l.

Item, un autre grand diamant a facette de forme ovalle presque rond, de belle eau, n° 122; prisé la somme de cent dix mil livres : CX^m l.

Item, un autre diamant à facette de mesme forme et grandeur que le precedent ayant une grande glace a costé d'un des bouts et de moins belle eau que l'autre, n° 123; prisé la somme de cinquante mil livres : l^s l.

Item, un très gros diamant de forme très ronde ayant une très grande table dessus et une petite glace a costé du point milieu, de bonne eau, ledit diamant appelé la *Roze d'Angleterre*, n° 124; prisé la somme de cent mil livres : c^m l.

Item, un autre diamant brillant de forme ovalle long, taillé par dessus en petit losange de très belle eau et nette, appelé *la Cité*, n° 125; prisé la somme de cent vingt mil livres : cxx^m l.

Item, un autre grand diamant brillant ovalle long formé de très belle eau et nette, n° 126; prisé la somme de quatre vingt mil livres : iiii^xx^s l.

Item, un autre grand diamant taillé en table de forme carrée, long, ayant un fond, auquel il manque un coin (?), de très belle eau et nette, appelé *la Reyne mère*, n° 127; prisé la somme de soixante dix mil livres : lxx^s l.

Item, un grand diamant a facette de forme ovalle pointu d'un bout ayant un cristal collé dessous et de mauvaise eau, mais nette, n° 128; prisé la somme de quinze mil livres : xv^c l.

Item, un autre grand diamant a facette de forme carrée dont un de ses coins est extrêmement arondy de belle eau et nette, n° 129; prisé la somme de quinze mil livres : xv l.

Item, un grand diamant à facettes forme en ovalle, pointu des deux bouts, n° 130; prisé la somme de dix mil livres : x^c l.

Item, un autre grand diamant à facette formé a six pents de très belle eau et nette, n° 131; prisé la somme de huit mil livres, cy : viii^c l.

Item, un autre grand diamant à facettes de forme ronde ayant une brèche a costé mal nette et d'eau un peu celeste, n° 132; prisé la somme de trois mil livres, cy : iii^m l.

Item, un autre grand diamant a facette formé en ovalle, de bonne eau, mais mal nette, n° 133, prisé la somme de quatre mil livres : iiii^c l.

Item, un autre grand diamant a facette formé a six pents irreguliers ayant un gros point noir a un des angles, d'eau un peu céleste et mal nette, n° 134; prisé la somme de deux mil cinq cens livres : ii^m v^c l.

Item, un autre diamant a facette formé a six pents réguliers ayant une bonne eau et nette ayant un petit grain noir, n° 135; prisé la somme de deux mil cinq cens livres : ii^m v^c l.

Item, un autre grand diamant de forme ronde et taillé d'une forme extraordinaire, d'eau celeste limoneuse et remplie de glace, n° 136; prisé la somme de dix huit cent livres : xviii^c l.

Item, un autre diamant a facette de forme ronde ayant un cristal collé dessous, n° 137; prisé la somme de mil livres : i^m l.

Item, un autre grand diamant a facette de forme triangle irrégulier d'eau [illegible], n° 138; prisé la somme de mil livres, cy : i^m l.

Item, une bague d'un grand diamant brillant a deux pans, d'eau bellissime dit la [illegible], n° 139; prisé la somme de vingt mil livres : xx^m l.

DENIERS COMPTANTS ÉTANT DANS LESD. CASSETTES

Item, une bourse de cuir dans laquelle s'est trouvé mil louis d'or et douze livres italiennes, faisant la somme de douze mil livres : xii^m l.

Trois autres bourses contenant 12,000 + 6,000 + 5,000 livres.

Item, s'est trouvé dans l'une desdites cassettes un goblet couvert, une cuillere, une fourchette, un manche de couteau et une poivrière ronde, le tout d'or avec un bouquet [*mot illisible*] de diamants aussy d'or esmaillé, pesant le tout ensemble *un* marc sept onces; prisé à raison de quatre cens livres le marc, ladt quantité audit prix, à la somme de sept cent cinquante livres : bii^c l. l.

Item, le S. Bouticourt a representé deux nefs de vermeil doré l'une servant à feu Monseigneur et l'autre à S. A. R. Madame, pesant chacune trente cinq marcs, les deux soixante dix marcs; prisés à raison de trente livres cinq sols le marc a juste valeur, à la somme de deux mil cent dix sept livres dix sols : ii^m cxbii l. x^s.

VAISSELLE D'OR

Ensuite la vaisselle d'or et d'argent qui estoit à Saint Denis, en France, servant tant à la bouche, panneterie, fruiterie, que commun de S. A. R., apportée en cette ville de Paris pour estre comprise au present Inventaire, est représentée par Antoine Langot, commis de la chambre aux deniers de S. A. R. en place de messire Gaspard de Mathavel, premier maître d'hôtel de mondt Seigneur, tous deux pour ce comparant, après serment par chascun d'eux f^t et representer tout ce qu'ils savent appartenir à S. A. R. et ont signé.

Item, une sous-coupe, douze assiettes grand^s ouvrées, un cadenas garny de sa sallière, poivrier, un sucrier, un porte huilier, deux couvercles de caraffes avec une petite chaîne, six cuillières, six fourchettes et six manches de couteaux, le tout d'or pesant soixante onze marcs; prisé a juste valeur et sans crue à quatre cent livres le marc, revenant a ce prix à la somme de vingt huit mil quatre cent livres : xxbiii^m iii^c l.

VAISSELLE D'ARGENT PLATTE

Item, cent vingt trois plats de differentes grandeur et façons, douze assiettes creuses, quarante trois assiettes de fond, six assiettes volantes, deux tasses avec une chaisne, sept essays, six bassins ovalles, cent vingt une assiettes a couverts, deux grandes cuilliers, deux moyennes cuilliers, cinquante neuf petites cuillières, soixante une fourchettes et une escumoire, le tout d'argent blanc poinçon de Paris, pesant ensemble onze cent neuf marcs une once sept gros; prisé a sa juste valeur et sans crue a trente livres le marc, revenant au d^t prix a la somme de trente trois mil deux cent soixante dix sept livres six deniers : xxxiii^m ii^c lxxbii l. bi^d.

VAISSELLE D'ARGENT MONTÉ

Item, une grande marmitte avec pieds avec son couvercle, une petite marmitte a pieds et son couvercle; deux casserolles rondes, trois casserolles a queue; deux

autres petites marmites a bec et couvertes, deux pots à bouillon, deux grils, trois cuilliers a pot, un arrozoir, douze petites brochettes, deux Essays et un reschaud, une escumoire, quatre flacons, deux fermores (?), dix Eguières, vingt flambeaux de différentes grandeurs et façon, deux souscoupes, une escuelle couverte, deux sucriers, deux vinaigriers, un huillier, six corbeilles a mettre des fruits de différentes grandeurs, deux petites sallières, trois poisles a confiture, treize manches de couteaux, quatre compotiers et deux saladiers gaudronnez, pesant le tout ensemble quatre cent cinquante marcs quatre onces quatre gros, vaisselle d'argent monté poinçon de Paris; prisée a sa juste valeur et sans crue a vingt neuf livres dix sols le marc, revenant a ce prix à la somme de treize mil deux cent quatre vingt onze livres douze sols six deniers, ci : xiii^{m} ii^{c} iii^{xx} xi l. xii^{s}. bi^{d}.

VAISSELLE PLATTE VERMEIL DORÉ POINÇON DE PARIS

Item, soixante trois assiettes, quatre grandes cuilliers, quarente six petites cuilliers, cinq autres cuilliers à caffée et quarente six fourchettes vermeil doré poinçon de Paris, le tout pesant ensemble cent soixante dix huit marcs; prisé à juste valeur sans crue à trente une livres le marc, revenant audit prix à la somme de cinq mil cinq cent dix huit livres, cy : v^{m} v^{c} xviii l.

VAISSELLE MONTÉE VERMEIL DORÉ

Item, un cadenas garny de sa sallière et poivrier, dix sallières rondes, une autre sallière carrée avec son tiroir, un sucrier et vinaigrier; un poivrier, une boiste couverte à viandes, quarente cinq manches de couteaux, le tout de vermeil doré monté, poinçon de Paris, pesant quarante six marcs une once; prisé à sa juste valeur sans crue a trente livres cinq sols le marc; revenant à ce prix à la somme de treize cent quatre vingt quinze livres cinq sols six deniers, cy : xiii^{c} iiii^{xx} xv l. v^{s}. vi^{d}.

Ensuit la VAISSELLE D'OR ET D'ARGENT qui estoit à Versailles servant tant à la bouche, panneterie, fruiterie, que commun de S. A. R. Madame apportée en cette ville de Paris pour estre comprise au present Inventaire...

VAISSELLE D'OR

Item, six assiettes, une cuilliere, une fourchette et un manche de couteau d'or pesant dix huit marcs quatre onces; prisé à quatre cent livres les marcs, revenant à ce prix à la somme de sept mil quatre cent livres, cy : vii^{m} iii^{c} l.

VAISSELLE MONTÉE VERMEIL

Item, un porte couvert avec son dessus, un cadenas garny de deux cuilliers, deux fourchettes et deux manches de couteaux, un tire moelle, une boiste à viande, un petit cadenas à mettre sel et poivre et curedents, un sucrier, un vinaigrier, un huillier, un poivrier, une soucoupe, une couppe couverte, un Essay et six flambeaux Envrez, le tout vermeil doré pesant ensemble cinquante quatre marcs cinq onces;

prisé à trente livres cinq sols le marc; revenant à ce prix à la somme de seize cent cinquante deux livres huit sols un denier, cy : xbi^c^ LII l. bui^s^. i^d^.

VAISSELLE D'ARGENT PLATTE

Item, deux bassins ronds, deux bassins ovalles, quatre vingt quatre plats de differentes grandeurs, quatre vingt dix huit assiettes de couvert, vingt trois assiettes volantes de differentes grandeurs, deux grandes cuilliers de potage, une grande fourchette, quarente huit petites cuilliers, quarente cinq petites fourchettes, une casserolle ronde, une cuillère à pot, une écumoire, un Essay, douze petites burettes, une fiole, un couvert plat, pesant ensemble huit cent vingt deux marcs quatre onces sept gros; prisé à trente livres le marc, revenant à ce prix à la somme de vingt quatre mil six cent soixante dix huit livres cinq sols sept deniers, cy : XXIIII^m^ bi^c^ LXXbiii l. b s. bii^d^.

VAISSELLE D'ARGENT MONTÉE

Item, une marmitte et son couverele, huit flambeaux Euvrez, quatre chandelliers, un poivrier, cinq petits sallières, treize manches de couteaux, trois sallières, six equelles, un réchaud, deux pots a bouillon, un bassin, un gril, une poisle, trois mouilloirs (?), deux vinaigriers, quatre flacons avec leurs plateaux, un Essay et un porte-huillier, pesant le tout ensemble cent quatre vingt onze marcs, sept onces, cinq gros; prisé vingt neuf livres dix sols le marc, revenant à ce prix à la somme de cinq mil six cent soixante deux livres douze sols trois deniers, cy : b^m^ bi^c^ LXII l. XII^s^. III^d^.

PENDULES

Ensuyvent trois pendules representées par le sieur Bouticourt avec une montre.

Item, une pendule de seize poulces ou environ de haut, faite par Oury, dans sa boiste de marqueterie en dôme; prisée la somme de cent livres : c l.

Item, une autre pendule sonnante dans sa boiste d'ébène carrée, faite par Martinus, bordée de cuivre doré; prisée la somme de soixante quinze livres : LXXb l.

Item, une autre petite pendule aussy faite par Oury, dans sa boiste d'ébène; prisée la somme de quarente livres, cy : XL l.

Item, une grosse montre à reveil dans sa boiste d'argent et une boiste de chagrin; prisée la somme de quarante cinq livres, cy : XLb l.

VENTE DES PIERRERIES DE MONSIEUR

EN 1702

(Archives nationales, KK. 388)

[...] Et par ces présentes, S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, petit fils de France, consent que tous les deniers qui proviendront de la dite vente [des diamants et pierreries contenus en l'Inventaire fait après le décès de S. A. R. Monsieur] soient remis et délivrés entre les mains de Charles Le Bègue, seigneur de Mazainville, trésorier général des maisons et finances de S. A. R.

Les dits conseillers procureurs ont remis les diamants, bijoux et pierreries ès mains du sieur Charles Nocret, premier valet de garde robe de S. A. R. pour iceux être exposés, criés, vendus et adjugés aux personnes plus offrantes. A la requête seule de S. A. R. au moyen de la renonciation faite par t^e h^e, t^e puissante et t^e excellente princesse Me Elizabeth Charlotte de Palatine du Rhin, duchesse de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique du Roy, à la communauté de biens qui a été entre elle et feu Monsieur; le dit acte de renonciation passé par devant Mes Claude Boucheron et Bellanger le jeune, notaires au Chatelet, le 6 février 1702.

Suivant lequel réquisitoire, j'ai huissier susdit procédé à la criée, vente, adjudication.

Suit la vente :

N° 74. — Une boucle de chapeau, composée de trois rubis d'orient et 4 diamants brillants, criée à 800 livres, adjugée au sieur Ladoireau (l'orfèvre) comme au plus offrant et dernier enchérisseur : 1,205 livres.

N° 77. — Deux nœuds, rubis et brillants, adjugés au s^r Bourtin, orfèvre, rue du Harlay : 1,920 livres.

N°s 110 et 115. — Deux bagues : rubis et diamants, au s^r Ladoireau : 400 livres.

N°s 113 et 114. — Deux bagues : saphir et diamants, à Lagneau, m^d orfèvre, quay des Morfondus : 710 livres.

N° 118. — 3 bagues : saphirs, topaze, au s^r Cadet, m^d orfèvre, rue Bertin : 50 livr.

N° 158. — Bague : rubis, diamants, à Monsieur de Tersus, trésorier de S. A. R., demeurant rue des Bons enfants : 1,600 livres; et n'a donné que 28 livres, accordé le crédit du surplus du consentement des s^rs Vaillant et La Barre.

N° 5. — Un diamant en roze, au s^r Gaudin, quai des Orfèvres, à la reine d'Angleterre : 9,600 livres; payé avec des billets au porteur.

N° [illegible]. — Un diamant brillant, au s^r Joseph Mussaphia, Juif d'Hambourg : 1,[illegible] livres.

N° 37. — 90 petits boutons de diamants, adjugés à Mr Aubert, introducteur des ambassadeurs de S. A. R., demeurant au Palais-Royal : 1,710 livres.

N° 35. — 34 petits boutons de diamants, au sr Lévy, Juif demeurant en Angleterre : 1,020 livres.

N° 16. — 2 pts diamants brillants en pendants d'oreille, adjugés à Mr le Comte de Bréauté, chambellan de S. A. R. : 2,680 livres.

N° 38. — 12 boutons de diamants, au sr Lavaud, md joaillier, r. Bertin-Poirée : 810 livres.

N° 62. — Une paire d'attaches en diamants, au sr et damoiselle Bastonville, demeurant rue Thibaut aux dés : 1,075 livres.

N° 13. — Un diamant brillant, adjugé à Mme la duchesse de Meucode, demeurant rue neuve des pts champs : 10,080 livres.

N° 128. — Un grand diamant à facette, au sr de Varennes : 14,410 livres.

Nos 132 et 133. — Un diamant, adjugé au sr Juste, architecte des bâtiments du roi, demeurant cloître st honoré : 38.000 livres.

N° 135. — Un diamant en un seul chaton, adjugé à M. le Marquis de Nauceré : 3,200 livres.

Et le lundi 16eme jour du mois de juin au dit an 1702, suivant les ordres à moi donnés, je me suis huissier priseur transporté en la maison de Mr de Mazainville, tresorier general de S. A. R., où j'ai reçu diverses sommes du comte de Bréauté.

Et le samedi 1er juillet, remis ès mains de Mr de Mazainville, une quittance du sr Jud, architecte, de la somme de 38,000 livres à compte des ouvrages par lui faits pour feu S. A. R. tant à St Cloud, Versailles qu'au Palais-Royal.

N° 17. — Un diamant brillant vendu à Mr Doublet, secrétaire des commandements de S. A. R., demeurant rue Nve-St-Augustin : 500 livres.

Le samedi 22 juillet, ai reçu une quittance de M. le duc de Nevers de la somme de 10,000 livres pour les arrérages de l'année dernière, à cause de pareille somme à lui due par la succession de feu S. A. R.

Somme totale à laquelle se monte le prix de la vente des pierreries, diamants: 507,913 livres.

Plus, quelques autres objets retirés font monter la somme totale à 500,801 livres : cinq cent mille huit cents une livres, quinze sols.

28e jour d'avril 1705.

Jean Arnoult,
Huissier priseur.

Ledit procès-verbal mis aux archives du Palais-Royal.
27 may 1705. De Thesut.

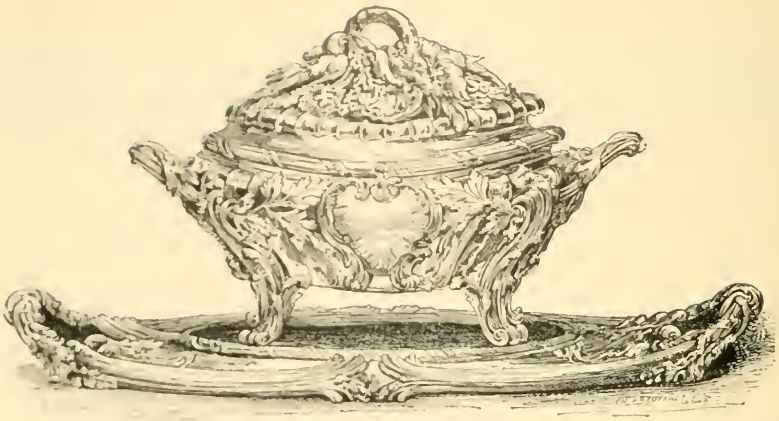

LE SERVICE DE LA TABLE

AU PALAIS-ROYAL

LE PRIX DES VIVRES EN 1670

MARCHÉ POUR LES VIANDES, POISSONS, COMESTIBLES, ETC.

Acte du 21 janvier 1670

Fut présents Catherine Dorion, veuve du sieur Siret Chevalier, vivant pourvoyeur de la Reyne, demeurante à Paris, rue du Bout du Monde, paroisse Sainct-Eustache,

Laquelle a faict marché promis et promet :

A Madame Duchesse d'Orléans, stipulant pour son Altesse Royalle par Messire Claude Bonneau, chevalier, seigneur, premier maistre d'hostel, Messire de la Grandière Cornuau, sieur de Meurcé, maistre d'hostel ordinaire, Monsieur Me René d'Avoust, trésorier de France à Alençon et trésorier général des Maison et finances de Sadite Altesse Royalle, Messire Louis Hamart, convoyeur général, et Messire Pariot, convoyeur d'office de son Altesse Royalle,

Tous à ce présents et acceptans de fournir la maison de Sadicte Altesse Royalle, tant pour sa despense ordinaire, festins et traictemens d'ambassadeurs extrangers et seigneurs françois que pour autres despenses extraordinaires, telles qu'elles soient pour quelque cause et occasion que ce puisse estre, pendant quatre ans qui ont commencé au premier jour du présent mois de janvier et finiront au dernier jour

de décembre de l'année que l'on comptera mil six cens soixante treize, de toutes sortes de viandes et poissons tant d'eau douce que de mer frais et sallés, et de toutes autres marchandises concernantes l'estat de pourvoyeur, le tout bon, raisonnable, loyal et marchand, suivant les menus qui luy seront commandés et non à sa volonté et commodité, pour les prix cy après déclarez et spécifiez, et encore qu'elle ne seroist, suivant les menus, la fourniture ne lui sera comptée qu'à raison du prix des espèces contenues en iceux.

Ensuivent les prix des fournitures de chair :

BOEUF

Premièrement, la livre de bœuf quatre sols, à la charge de fournir de la poictrine pour la bouche de madicte dame et à la table de Messieurs les Maistres, cy . . iiii^{s}

Langue et bouillon de bœuf .	xii^{s}	La tétine de vache	biii^{s}
Ventre de bœuf.	xbj^{s}	Alloyau de bœuf	xii^{s}
Le pallais de bœuf	iiii^{s}	Langue de bœuf fraîche . . .	x^{s}
La livre de moëlle de bœuf. .	xxbj^{s}	Langue de bœuf fumée	xb^{s}

VEAU

Chair de veau pezant pour la bouche cinquante livres, quinze livres, cy	xb^{l} »	Fressure, ventre et teste de veau, pièce, huict sols . . .	biii^{s}
Pour le commun paisant trente six à trente huict livres, quinze livres, cy . .	xb^{l} »	Taye.	iiii^{s}
		Ris de veau, la douzaine, cinq livres, cy	b^{l} »
		Fraize de veau, huict sols. .	biii^{s}

MOUTON

Chair de mouton paizant, pour la bouche trente sept à trente huict livres. . . .	x^{l} »	Et pour le commun, vingt neuf à trente livres pezant compris le suif.	x^{s}
La douzaine de pieds de mouton et caillettes	x^{l} »	Langue de mouton.	iii^{s}

PORC

La livre de porc frais.	bj^{s}	Ventre de porc	xL^{s}
La livre de porc sallé.	bii^{s}	Cottelettes entières.	xxx^{s}
La liv. de jambon de Mayence.	xii^{s}	La douzaine d'andouilles . . .	iii^{l} »
Eschine entière d'un pied de long	xLbiii^{s}	La douzaine de saucisses de veau.	xxx^{s}
Issues de porcs, grouins et pieds	xxx^{s}	La livre de cindoux, beurre, graisse, huille et lard . . .	xi^{s}

A

Allouettes, la douzaine. . .		xbj^{s}
Aigrettes	iii^{l}	»
Agneau gras depuis Pasques jusques à la Toussainct . .	b^{l}	»
Et depuis la Toussainct jusques à Pasques .	iii^{l}	»

B

Bécasse . .	xxiiii^{s}
Birge	Lx^{s}
Bécassine . .	xb^{s}

C

Cailles grasses . .	x^{s}
Chappon gras et veil. . . .	xL^{s}
Chappon paillé. .	xxiiii^{s}
Cigne et coq d'Inde . . .	Lb^{s}
Poulet d'Inde.	xxbii^{s} bi^{d}
Courlis	xxx^{s}
Chevalier.	x
Cicogne	xL^{s}
Cochon de laict	xL^{s}
Chevreau depuis la Toussainct jusques à Pasques . . .	iiii^{l} »
Et depuis Pasques jusques à la Toussainct. .	L^{s}

F

Faisan et faisandeau .	iiii^{l}	»

G

Grives, la douzaine .	xL^{s}
Gélinottes dont trois au plat	xxx^{s}

H

Hibou, hibouveau .	iiii^{l}	»
Halleran .		xb^{s}

H

Hestudeaux, dont deux par pièce	xxiiii

L

Lappin ou lappereau, pièce.	xxiiii^{s}
Lièvre, levreau	xL^{s}

M

Merle, la douzaine		Lx^{s}
Marcassin franc	iiii^{l}	»

O

Oyson depuis la Toussainct jusques à Pasques	L^{s}
Et depuis Pasques jusques à la Toussainct.	xxx^{s}
Oye grasse	xxx^{s}
Oye sauvage	xL^{s}
Oyseau de rivière.	xxiiii^{s}
Oustarde	iii^{l} »
Ortolan	xL^{s}
Œufs, le cent.	iii^{l} x^{s}

P

Paon, paonneau	iii^{l} »
Poulle grasse	xbiii^{s}
Poullet ou pigeons, dont trois pour pièce	xxx^{s}
Perdrix, perdreaux.	xxiiii^{s}
Pluvier	xb^{s}
Poularde du Mans	xxx^{s}

R

Ramier, ramireau	xb^{s}

S

Sarcelle, tourterelle	xb^{s}

POISSON

A

Alloze fraîche depuis la Tous sainct jusques au dernier mars	iii[l]	»
Et depuis ce dernier mois jusques à la Toussainct	xxx[s]	
Anguille de rost	xxb[s]	
Anguille paste	xb[s]	
Anguille potage	xii[s]	
Alloze sallée	xii[s]	
Ables, le cent	x[s]	
Anchois, la livre	xb[s]	

B

Le grand brochet de deux pieds et au-dessus	xb[l]	»
Brochet de pied et demy quatre doigts	x[l]	»
Brochet de pied et demy	b[l]	x[s]
Brochet de pied quatre doigts	L[s]	
Brochet de pied deux doigts	xxxb[s]	
Brochet de pied	xbiii[s]	
Brochet au-dessous de pied ou environ	x[s]	
Le grand bar	iii[l]	»
Le moyen bar	xL[s]	
Le petit bar	xx[s]	
Le grand barbeau	b[l]	»
Le barbeau de pied et demy quatre doigts	iiii[l]	»
Le barbeau de pied et demy	L[s]	
Le barbeau de pied quatre doigts	xxx[s]	
Le barbeau de pied deux doigts	xx[s]	
Le barbeau de pied	x[s]	
Barbillon, le cent	iii[l]	»
Bresme raisonnable de pied deux doigts	xxx[s]	
Bresme de pied	xx[s]	
Grande barbue	bj[l]	»

B

Moyenne barbue de pièce	xL[s]	
Grand becard de deux pieds et au-dessus	bj[l]	»
Becard de pied et demy quatre doigts	iiii[l]	x[s]
Becard de pied et demy	iii[l]	»
Balayne, la livre	x[s]	

C

La grande carpe de deux piedz et au-dessus	xxiiii[l]	»
La carpe de pied et demy quatre doigts	xb[l]	»
La carpe de pied et demy	x[l]	»
La carpe de pied quatre doigts	iii[l]	»
La carpe de pied deux doigts	xL[s]	
La carpe de pied	xxiiii[s]	
Carpe au dessoubs de pied ou gavoureau	x[s]	
Congre, la livre	x[s]	
Cellerin, le cent	L[s]	
Cancres, le cent	bj[l]	»
Corgue et dorade	xL[s]	
Coeques, le plat	xx[s]	
Caillebault	xxxb[s]	

D

Dare, le cent	b[l]	»

E

Escrevisses, le cent	xxx[s]	
Esperlan, le cent	iii[l]	»
Escargots, le cent	xii[s]	
Esturgeon, la livre	xxb[s]	

G

Grevault raisonnable, faisant pièce	xxx	

G

Grappes. . .		xb^{s}
Gardon, le cent . . .	iiii^{s}	x^{s}
Grenouilles, le cent. . . .		xx^{s}

H

Haran blanc et sauret . . .	b^{l}	x^{s}
Haran fran, le cent.	bi^{l}	»
Huistres grandes, le cent . .	bi^{l}	»
Huistres petites, le cent. . . .	iiii	»
Huistres escaillées, le cent . .		xbi^{s}
Homard.		xxx^{s}
Hastroüs		b^{s}

L

Lamproye depuis la Toussainct jusques au dernier mars	iii^{l}	»
Et depuis le dernier mars jusques à la Toussainct. . .		xxb^{s}
Loches, le plat.		xx^{s}

M

Mulet		xx^{s}
Marsouin, la livre . . .		xb^{s}
Molue fraîche		xxx^{s}
Molue de quatre pièces . .		xL^{s}
Molue de trois pièces . .		xxx^{s}
Molue de deux pièces . .		xx^{s}
Molue parée . . .		xx^{s}
Merlan		b^{s}
Mulet de pied quatre doigts		xL^{s}
Maquereau frais . .		biii^{s}
Moulle, le cent . .		x^{s}
Maigre, la livre . .		xb^{s}
Marsouin . . .		xxx^{s}

O

Ombre		xbj^{s}

P

Perches grandes de dix à douze poulces.	iii^{l}	»
Perches moyennes de huit à dix poulces.		xxx^{s}
Petitesperches dont trois pour pièce..		x^{s}
Plie de mer.		xx^{s}
Pimpreneaux, le cent.	b^{l}	xii^{s}
Pucelle		xii^{s}
Papillon.		xii^{s}

R

Raye grande.		L^{s}
Raye moyenne		xxb^{s}
Rougets barbus.		x^{s}

S

Sardines, le cent		L^{s}
Seiche simple.		bii^{s}
Seiche fraîche.		xxb^{s}
Solle grande de pièce.	iii^{l}	»
Moyenne solle de deux pour pièce de huict à dix poulces.		xx^{s}
Grand saumon frais de trois pieds et au dessus	xxxb^{l}	»
Moyen saumon de deux pieds et demy et au-dessus. . . .	xxb^{l}	»
Petit saumon de deux pieds et au dessus.		xb^{s}
Le saumon de pied et demy quatre doigts.	x^{l}	»
Grand saumon sallé.	bj^{l}	»
Moyen saumon sallé	iiii^{l}	»
Petit saumon sallé		L^{s}

T

Truite grande de deux pieds et au dessus	xii^{l}	»
Truitte de pied et demy quatre doigts	ix	»

T

Truitte de pied et demy . . .	bj[l]	»
Truitte de pied quatre doigts .	iii[l]	x[s]
Truitte de pied deux doigts .		xL[s]
Truitte de pied		xxb[s]
Truitte ou barbotte de dix à douze poulces.		x[s]
Ton, la livre		xbiii[s]
Turbot grand, pezant vingt livres.	xbiii[l]	»
Turbot moyen, pezant quinze livres.	xii[l]	»
Turbot petit de dix livres. . .	ix[l]	
Turbot au dessoubs et barbue, pièce	b[l]	

T

Tange pied deux doigts. . . .	xx[s]
Tange de pied.	xb[s]
Tortue grande.	xL[s]
Tortue moyenne.	xx[s]
Pastez de truittes et saumons au prix des truittes et saumons selon leurs mesures.	

V

Villain	xb[s]
Vinis raisonnables.	biii[s]

Z

Zaconnes	xb[s]

Tous lesquels prix cy-dessus ladicte veuve Chevalier a pour bien agréable et moyennant iceux promet fournir et tout ce que dessus exécuter et accomplir bien et loyamment fournir lesd. chair et poisson aux Maisons de Sad. A. R., pendant ledit temps de quatre années commencées audit jour premier janvier p[en] mois pour finir audit jour dernier décembre mil six cent soixante treize.

Lesquelles fournitures ladite veuve fera soit à Paris ou en tels autres lieux que Son A. R. puisse estre, tant pour la despense ordinaire, festins et traictemens d'ambassadeurs, seigneurs extrangers et français, que toutes autres despenses telles qu'elles soient pour quelque cause et occasion que ce puisse estre et icelles fournir de telle bonté et sorte que lesd. viandes et poissons requis seront selon les saisons de l'année, de fournir dans tous les repas extraordinaires qui se feront pendant lesd. quatre années toutes les pièces picquées qui luy seront commandées, en lui payant pour chacune pièce de viande, lard et picqueure, sans qu'elle puisse s'excuser ny alléguer qu'elle auroit pris de toutes sortes de viandes et poissons et qu'on seroit tenu de prendre de celles qui sont hors de saison, et sy pour la cherté ou pour voulloir bailler des viandes qui ne soient de saison ny portées par lesdits menus, lad. veuve Chevalier en voulloit bailler d'autres ou si elle manquoit à faire icelles fournitures en temps et lieu, en ce cas on en pourra faire achepter à ses despens quoy quelles coustent, et lesquelles viandes et poissons ainsi acheptées ne luy seront néantmoins comptés qu'à raison du prix ordinaire, et ne pourra ladicte Chevalier fournir aucun poisson d'eau douce mort soit en la ville de Paris, Sainct Germain en Laye, Fontainebleau et autres lieux et villes étant sur les rivières où Sad. A. R. sera, et encore quelle fournisse dud. poisson mort ne luy sera compté que la cinquiesme partie du prix cy-devant accordé, et affin que les services et fournissemens ne soient en rien retardez, mais qu'ils soient mieux faict, sera tenue ladicte veuve d'apporter ou faire apporter pour chacun jour le poisson et marée pour les fournitures depuis le premier jour d'octobre jusques au dernier jour de mars, à sept heures du matin, et depuis ce premier jour d'avril jusques

au dernier septembre en suivant, à cinq heures du matin, afin que s'il y en avoit qui ne fût pas bon et raisonnable on aye temps d'en achepter d'autres, et qui ne luy seront comptés qu'aux prix cy dessus, Sera tenue ladicte veuve d'assister en personne au service de Sd. A. R. et luy seront cesd. fournitures payées à la fin de chacun mois et non autrement par le sieur Trésorier général de la maison de Son A. R. Sur lesquelles fournitures sera néantmoins desduict à lad. veuve Chevalier, qui la ainsi consenti et accordé par ces présentes, la somme de trois mil livres par chacun an, faisant par mois deux cent cinquante livres, qui lui seront rabatues de mois en mois lors du payement qui lui sera faict de sesd. fournitures à la fin de chacun mois, comme dict est, Reconnaissant ladicte veuve Chevalier que ladicte déduction de trois mille livres par an est une condition dudict présent marché, dans lequel autrement les prix desd. pièces auroien esté diminuez jusques à la concurance de lad. desduction, comme aussi sera lad. veuve payée des fournitures qu'elle fera pour festins extraordinaires, traictemens d'ambassadeurs, seigneurs extrangers et françois, en quelques lieux que ce soit, et sy aucuns se font durant ced. temps par le commandement de Sadite A. R. par ledit sieur Trésorier, des deniers qui lui seront pour cet effet mis esmains suivant les extraicts du con^ter général qui luy seront délivrés, sans aussy que lad. veuve puisse s'adresser à autre quandit sieur Trésorier pour le payement desd. fournitures des deniers qui luy seront fournis et mis es mains à cet effect.

Et sera logée par les mareschaux de logis et fouriers de la maison de Sad. A. R. partout où elle ira et fera séjour fors et excepté en cette ville de Paris. Ne poura lad. veuve transporter son droit du présent marché ny associer aucunes personnes avec elle, sans le gré et consentement desd. sieurs stipulants et d'autant que cy devant il y a eu dificulté aux chaisnes faictes pour les poissons, sur l'explication des doigts et poulces a esté accordé que lad. veuve servira sur la chaisne faicte à la mesure qui est du Chastelet de Paris, à douze poulces pour pied de Roy, sans que cy après il y ait des différends.

A esté convenu que si les veaux et moutons qui seront fournis par ladicte veuve n'avoient le poids convenu par le present marché, il y sera rabatu sis sols pour livre.

Est encore convenu que si, pendant le cours du présent marché Son A. R. faict voyages, le parisis desd. fournitures de viandes et poissons luy sera baillé et payé par chaque mois, outre le prix dud. marché lorsque Son A. R. sera éloignée de vingt huict lieues de cette ville de Paris et non autrement, lequel parisis luy sera payé par le sieur Trésorier général des deniers de sa charge sans luy faire aucun reste, non plus que du prix desdictes fournitures.

Et pour l'exécution des présentes et despendances lad. veuve Chevalier eslist son domicile irrévocable en la maison où elle est demeurante susdéclarée,

Faict et passé au lauriau de madicte dame,

L'an mil six cent soixante dix le vingt un janvier.

Et ont signé le présent marché

C. DORION, HAMART, BONNEAU,
DAVOUST, MEURET, PARISOT,
GUNOT et GIGAULT.

MARCHÉS POUR LE PAIN

21 Janvier 1670

François Hoyau, maistre boullanger à Paris, demeurant rue Froimanteau, promet à S. A. R. Madame, duchesse d'Orléans, stipulant pour elle par messire Claude Bouniau, chevalier seigneur, premier maître d'hôtel...

De livrer journellement pendant un an tout le pain qui sera commandé pour la provision de la bouche de S. A. R., son train et suitte, suivant les menus qui luy seront baillés pour la distribution d'icelluy..., lequel Hoyau rendra ledit pain à ses frais et despens aux officiers de panneterie, bouche et commun de Sa dicte A. R. en tous les lieux et endroits qu'elle ira, scavoir les 2 tiers de pain de bouche du poids de 9 onces et l'autre tiers du commun, du poids de 9 à 10 onces, bien cuit et rassis, lequel pain sera prizé, à raison de treize sols pour chacune douzaine de pain...

Marché est également fait pour le pain (le 24 décembre 1670) avec Antoine Musinier, maistre boullanger, qui doit fournir chaque jour huit douzaine de *pains au lait* pesant chacun 9 onces pour la bouche de S. A. R., plus le *pain mollet*, aussi pour la bouche, et le *pain bis blanc* de 9 à 10 onces... le present marché fait à raison de seize sols pour chascune douzaine de pains.

MARCHÉ POUR LE VIN BLANC

21 Janvier 1670

Fut present honorable homme Jean Boussingault, marchand de vin à Paris, y demeurant rue de la Monnoye, lequel a promis à Madame duchesse d'Orléans de lui fournir pendant une année tout le *vin blan et clairel* qui sera necessaire tant pour la bouche de S. A. R. que pour sa maison et son train, à telle quantité qu'elle puisse monter...

Ce marché fait moyennant le prix de 108 livres par muid[1] de vin de bouche et de table et 70 livres pour le commun (chaque muid tenant six septiers)...

MARCHÉ POUR LE VIN BLANC

Acte du 24 Décembre 1670

Fut present le sieur Julles Crousy, marchand bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Juifverie, en la maison où se trouve pour enseigne la *Pomme de Pin*, lequel promet...

De fournir pendant une année qui commencera au premier jour de janvier mil six cent soixante onze et qui finira au dernier décembre de la même année, tout

1. Voir plus haut, page 164, les indications qui ont été données sur la contenance par rapport à nos mesures actuelles des anciens muids et setiers.

le vin blan et clairet qui sera necessaire tant pour la bouche de S. A. R. que pour sa maison et à son train, à telle quantité qu'elle puisse monter bien qu'elle ne soit plus particulièrement specifiée ny declarée, lequel vin il sera tenu de rendre à ses frais et despens aux officiers d'eschansonnerie bouche et commun de S. A. R., en tous les lieux et endroits qu'elle fera son séjour, suivant les menus qui lui seront baillés pour la distribution d'icelluy.

Ce present marché faict moyennant le prix somme de *cent quatorze livres* pour muid de vin de bouche et de table et *cinquante quatre livres* pour le commun, le tout jaulgé à mesure de Paris tenant trente six septiers pour chacun muid, sans que led. Cronsy puisse bailler d'autres vaisseaux que muid, et s'il en fournit d'autres ils seront jaugés pour estre comptés à ladite raison de trente six septiers pour muid. Lequel vin de bouche et de table sera du meilleur qui se pourra trouver, et le vin pour le commun sera bon, loyal et marchand et sans aucun vice d'ossaux *(sic)* ny d'osboire. Ne pourra ledit Cronsy fournir pour la personne de Mondict Seigneur d'autre vin que du vin françois sans qu'il puisse fournir aucun vin d'Orléans ny de Gascogne en quelque part que S. A. R. puisse aller...

Signé :

JOACHIM DE SEIGLIERE.
Directeur gal des maison et finances de S. A. R.

MICHEL PETIT.
Mr d'hôtel de S. A. R.

LE PRIX DES VIVRES EN 1705

MARCHÉ POUR LES VIANDES, POISSONS, COMESTIBLES

27 janvier 1705.

Entre les maîtres d'hôtel, et controlleur, etc., du duc d'Orléans, et le sieur Martin Pommeret, officier du Roy, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, est conclu le marché pour la fourniture des viandes pendant trois années.

Le sieur Martin Pommeret s'engage « à fournir la maison de S. A. R. tant pour la bouche, dépense ordinaire, extraordinaire que festins et traittements d'ambassadeurs et seigneurs étrangers en telle occasion que ce puisse estre, et en tels lieux que ce soit, pendant trois années qui ont commencé au premier janvier present mois... de touttes sortes de viandes, poissons d'eau douce et de mer frais, sallé, et autres marchandises concernant les estats de boucherie, rôtisserie et de poissonnerie, suivants les menus qui lui en seront donnez selon les saisons et ainsi qu'il lui sera commandé, non à sa volonté et commodité pour les prix cy après, sçavoir :

La livre de grosse viande bœuf, veau et mouton	»[l]	5[s]	6[d]
Le riz de veau	»	10	»
Le pallais de bœuf	»	5	»
La livre de moelle	»	20	»
La langue de bœuf fumée	»	20	»
Les issues de veau, teste, fraise et pied, chacun	»	10	»
La langue de mouton	»	4	»
La douzaine de pieds de mouton	»	8	»
La douzaine de caillettes de mouton	»	8	»
La douzaine de saussisses de veau	»	36	»
Le boudin blan	»[l]	10[s]	»[d]
Les andouillettes de Troyes ou de Cannes	»	20	»
Le porc frais, la livre	»	7	»
La livre de petit salé	»	8	»
Pieds et grouin de porc	»	30	»
La queue de mouton	»	3	»
La langue de bœuf fraîche	»	14	6
Le boudin noir	»	5	»
La livre de crestes	»	10	»
Six foies gras	»	26	»
Deux testes d'agneau	»	26	»
La livre de jambon de Bayonne ou de Mayence	»	14	»

ROTISSERIE *tant pour bouillir que rotir qui sera payée au pourvoyeur sur le pied de vingt six sols par pièce.*

Trois poulets pour une pièce .	»	26s	»d
Quatre pigeons, *id.* . . .	»	26	»
Trois pigeons de volière, pour une pièce	»	26	»
La perdrix ou perdreau	»	26	»
Le chapon gras, pièce et demy.	»	39	»
Le lièvre ou levreau, pièce et demy.	»	39	»
Loiseau de rivière, une pièce .	»	26	»
Deux hallebeaux, pour pièce .	»	26	»
Deux cailles, pour pièce . . .	»	26	»
Deux tourterelles, pour pièce .	»	26	»
Deux bécassines, *id.* . .	»	26	»
Le vieux chapon	»	40	»
Le chapon paillé ou poulle . .	»	26	»
Le coq de bruyère, quatre pièces.	5	4	»
Le faisan ou faisandeau, quatre pièces . . .	5	4	»
Le rouge guarente, trois sols. .	»	3	»
La gelinotte des bois, quatre pièces . . .	5	4	»
L'ortolan	»	43	»
Le ralle des genets . .	»	26	»
La poularde grasse, une pièce	»	26	»
Le poulet gras, *id.* . .	»	26	»
Deux poulets aux œufs, la pièce . .	»	26	»
Le cochon de lait, deux pièces.	»l	52s	»d
Le marcassin, quatre pièces . .	5	4	»
L'agneau gras et de lait.	6	10	»
Le guignard, une pièce.	»	26	»
Six mauviettes, une pièce. . .	»	26	»
La douzaine d'allouettes, *id.* .	»	26	»
Le poulet d'Inde, pièce et demy.	»	39	»
Le dindonneau, *id.* . .	»	39	»
Le gros cocq d'Inde	»	55	»
Loyson, une pièce.	»	26	»
Loye grasse, deux pièces. . . .	»	52	»
Loyson gras, deux pièces . . .	»	52	»
La bécasse, une pièce	»	26	»
Le ramier ou ramereau	»	26	»
La sarcelle.	»	17	6
Le pluvier	»	17	6
Le lapin ou lapereau.	»	26	»
Deux vanneaux.	»	26	»
Courlis.	»	40	»
Le canard ou caneton domestique.	»	20	»
Le chevalier	»	15	»
Le chevreau.	4	5	»
Le paon ou panneau.	4	10	»
La douzaine de grives.	»	50	»
La livre de lard et saindoux. .	»	10	»
Huile vierge pour la bouche. .	»	16	»

POISSON ET MARI

Le grand brochet	14l	10s	»d
Le brochet de pied et demy quatre doigts	10	10	»
Le brochet de pied et demy	6	[illegible]	»
Le brochet de pied quatre doigts	2	15	»
Le brochet de pied deux doigts	[illegible]	40	»
Le brochet de pied	[illegible]	[illegible]	»
La carpe de deux pieds et plus	[illegible]	[illegible]	»
La carpe de pied et demy quatre doigts	22l	»s	»d
La carpe de pied et demy	14	»	»
La carpe de pied quatre doigts.	6	10	»
La carpe de pied deux doigts .	»	40	»
La carpe de pied	»	22	»
Le garousseau	»	15	»
La livre de congre	»	14	»
Le grand barbeau	4	10	»

Le barbeau de pied et demy quatre doigts	3l	10s	0d
Le barbeau de pied et demy	»	50	»
Le barbeau de pied quatre doigts	»	30	»
Le barbeau de pied deux doigts	»	25	»
Le barbeau de pied	»	15	»
Le cent de barbillons	4	10	»
La brème de pied deux doigts	»	30	»
La brème de pied	»	35	»
Le grand saumon frais	33	»	»
Le moyen saumon de deux pieds et demy	25	»	»
Le petit saumon de deux pieds	18	10	»
La grande truite de deux pieds	12	10	»
La truite de pied et demy quatre doigts	11	10	»
La truite de pied et demy	9	»	»
La truite de pied quatre doigts	7	»	»
La truite de pied deux doigts	»	50	»
La truite de pied	»	30	»
Le truitard	»	10	»
La barbotte	»	15	»
La grande perche	3	»	»
La tortue	»	45	»
La tanche	»	20	»
La drème	»	30	»
Le plat de goujons	»	15	»
Le cent d'écrevisses de Seyne	»	50	»
La macreuse	»	30	»
La lamproye	»	30	»
L'anguille de roche	»	25	»
La plye de Loire	»	25	»
Le grand bar	3	10	»
Le moyen bar	»	50	»
Le petit bar	»	30	»
Le mannean d'éperlans	»	35	»
La livre d'esturgeons	»	35	»
Le cent de grenouilles	»	20	»
Le plat de loches	»	15	»
Lombre	»	15	»
La pucelle	»	15	»
La brande solle de pied	»	50	»
La moyenne solle	»l	25s	»d
Le grand turbot, pesant 20 livr.	19	»	»
Le moyen turbot, pesant 15 liv.	14	10	»
Le petit turbot, pesant 10 liv.	9	10	»
La grande barbue	7	»	»
La moyenne barbue	4	10	»
La petite barbue	»	45	»
La morue fraîche	»	30	»
Le merlan et le carlet	»	7	»
Le macquereau frais	»	8	»
La merluche	»	10	»
Le rouget	»	15	»
La dorade	»	45	»
Le cent d'harengs frais	6	»	»
Le cent d'harengs sorets et blancs	4	10	»
Le cent de cellerins	4	10	»
Le pannier de moulles	3	10	»
La molue de Terre-Neuve	»	30	»
Le cent d'huîtres en pievrets	4	10	»
Le cent d'huîtres écaillées marinées	»	30	»
La livre de thon frais	»	10	»
La raye	»	50	»
La plye de mer	»	15	»
Laloze en tous temps	3	»	»
Le mulet de pied deux doigts	»	35	»
Le mulet de pied	»	15	»
Le pâté de saulmon	18	»	»
La livre de thon mariné	»	30	»
Le paté de truitte	8	»	»
La livre de marsouin	»	10	»
Le saulmon sallé de deux pieds	5	»	»
Le moyen saulmon sallé de pied et demy quatre doigts	3	10	»
Le maquereau sallé	»	5	»
Le baril d'anchois pezant quatre livres	4	»	»
Le cent d'œufs	3	»	»
La livre de beurre de vanure	»	30	»
La livre de beurre ordinaire et huille à frire	»	10	»

Quant aux viandes que led. pourvoyeur pourra estre obligé de faire picquer par extraordinaire soit pour la bouche ou pour le commun, il luy sera alloué une livre de lard pour chacune pièce, moyennant quoy il ne pourra rien prétendre davantage.

Lesquels prix cy-dessus ont esté accordés audit pourvoyeur qui s'oblige de faire la fourniture de ces viandes et poissons cy-dessus et autres qui seront nécessaires, tant pour l'ordinaire que l'extraordinaire, suivant les menus qui lui en seront donnez comme dit est et selon les saisons de l'année, sans qu'il s'en puisse excuser ny que l'on soit tenu de prendre ce qui sera hors de saison, et sy par la cherté d'icelle ou pour vouloir faire passer les autres viandes qui ne seront point de saison, ledit pourvoyeur ne vouloit pas se fournir, en ce cas on en achetera à ses despens qu'oy quelles puissent coûter sans quelles lui soient comptées qu'a raison du prix cy-dessus.

En cas que mondit seigneur duc d'Orléans fasse voyage, il sera accordé aud. pourvoyeur le parisis de touttes ses fournitures tant ordinaires qu'extraordinaires à vingt huit lieues de Paris. Le pourvoyeur sera tenu d'apporter chaque jour et en une seulle fois tout le poisson d'eau douce cy dessus, scavoir depuis le dernier octobre jusqu'au dernier mars à sept heures du matin, et depuis le 1er avril jusqu'au dernier septembre à cinq heures du matin, et pour ce qui est de la viande à deux heures de l'après-midi, afin que s'il arrivoit que lesd. fournitures ne fussent pas trouvées bonnes, loyales et marchandes, l'on ay le temps d'en avoir d'autres ou d'en faire part aud. pourvoyeur, lequel ne pourra fournir de poisson mort en cette ville de Paris, Saint Germain en Laye, Fontainebleau et aultres villes où seroit S. A. R. et où il y aura des rivières, et sy led. poisson d'eau douce et de mer n'est fourny et apporté aux heures cy dessus marquées et que l'on soit obligé d'en prendre d'autres, il ne luy sera compté qu'au quart du prix accordé, et payera ce qui sera reglé pour le droit de sol pour livre etabli sur le poisson, sera tenu led. entrepreneur d'assister en personne au service de S. A. R. en campagne avec les chevaux de bâts et fourgons necessaires aux conditions cy dessus especifiées. Sera payé audit entrepreneur tant de sa fourniture ordinaire qu'extraordinaire, traittement d'ambassadeurs, seigneurs estrangers et françois à la fin de chaque mois suivant les états...

MARCHÉ POUR LES VINS

Le 11 janvier 1705, est conclu marché avec Pierre Darlu, marchand de vin à Paris, rue Saint Honoré, lequel s'est oblige par ces presentes envers Son Altesse Royalle Monseigneur le duc d'Orléans,...

De fournir pendant trois années à compter du premier janvier, present mois et an, [illegible] Tout le *vin blanc* et clairet, champagne et Bourgogne qui sera necessaire pour la bouche et table de S. A. R. du meilleur qu'il se pourra trouver, et pour le commun bon et loyal marchand, à telle quantité que ladite fourniture puisse se monter, encore qu'elle ne soit icy plus particulièrement aspliquée ny déclarée, lesquels vins ledit sieur entrepreneur sera tenu de rendre et livrer à ses frais et

despens aux officiers d'echançonnerie, bouche et commun de S. A. R. en tous les lieux et endroits où elle fera son séjour suivant les menus qui luy seront baillez pour la distribution d'iceluy par ledit sieur controlleur general de la maison de S. A. R.

Ce present marché fait moyennant le prix et somme de *cent soixante dix neuf livres* pour chacun muid de vin de bouche et table, et *soixante dix neuf livres* pour chacun muid de vin du commun, le tout jauge et mesure de Paris, tenant chacun muid trente trois septiers.

Les officiers d'echançonnerie, bouche et commun de S. A. R. seront tenus de voir prendre et enlever journellement tout le vin dans les caves et scelliers qui leur seront indiqués par led. entrepreneur, suivant les menus qui lui seront fournis, et de vuider les muids qu'il aura percez avant que d'en percer d'autres, commancez. Sera tenu led. entrepreneur de compter avec les officiers d'echançonnerie des bouteilles de Lorraine qui seront par luy fournies sur le pied de treize pintes la douzaine, à condition que lad. douzaine tiendra au moins douze pintes.

MARCHÉ POUR LE PAIN

31 janvier 1705.

Fut present Nicolas Dantan, m^e^ boulanger à Paris, y demeurant rue Saint-Honoré, lequel a fait marché promis et s'est obligé par ces presentes envers Monseigneur le duc d'Orléans, petit-fils de France, stipullant pour S. A. R., par Me Gaspard de Matharel, con^ce^ premier m^e^ d'hôtel, demeurant au Palais-Royal, Me Simon Tudeuf, M^e^ d'hôtel ordinaire, demeurant rue Neuve des Petits Champs, et Me Nicolas de Lutel, contrôleur general de la maison de S. A. R... de fournir et livrer journellement pendant trois années qui ont commencé le 1er du present mois et an, et qui finiront le dernier decembre de l'année que l'on comptera mil sept cent sept, tout le pain qui sera commandé pour la provision de la bouche de S. A. R., son train et suitte, suivant les mémoires qui luy seront donnez pour la distribution d'iceluy; Scavoir : du *pain au lait* autant qu'il en faudra pour la bouche de S. A. R., pezant huit à neuf onces chacun pain; le *pain mollet* aussi pour la bouche, pezant pareillement huit à neuf onces, et du *pain biz blanc*, pezant douze onces, sur le pied de seize onces à la livre, le tout bien cuit et rassis, duquel pain biz blanc il ne pourra fournir que trois douzaines par jour; Sera tenu le dit Dantan de livrer le pain aux offices de panneterie bouche et commun de S. A. R. en tous les lieux et endroits qu'elle fera son séjour à ses frais et despens après touttefois que led. pain aura été pezé au bureau de S. A. R.; le present marché fait moyennant à raison de *vingt sols la douzaine* de touttes les façons et ne portant tant et lequel prix à lad. raison sera payé par led. Trésorier général des maison et finance de S. A. R. des deniers de sa charge aud. Dantan à raison de sa fourniture de six semaines en six semaines, suivant le certificat en extrait du sieur Controlleur general qui sera en charge.

MARCHÉ POUR LA BATTERIE DE CUISINE

Le 27 janvier 1705 est conclu marché avec Pierre Noel Braille, marchand poeslier, et sa femme, demeurant rue Aubry-le-Boucher, paroisse de Saint-Jacques la Boucherie, pour la fourniture de toute la batterie de cuivre et les ustensiles de feu tant de la bouche, commun que des officiers de S. A. R., mentionnez audit estat, mesme d'en fournir de neuve à la place de celle qui ne pourra plus servir, de pareille grandeur et qualité et à la première requisition qui lui en sera faite. En fin des six années ..... pour le cas où les ustensiles seroient usés, qu'on ait besoin d'en avoir de nouvelles, Braille devra en prêter, et les objets qu'il prêtera lui seront rendus dès que les autres seront faits. — En cas qu'il se trouve quelque pièce perdue dans les extraordinaires, il sera examiné si c'est par la faute des officiers, et dans ce cas ceux-ci seront tenus d'en rembourser le prix au sieur Braille.

Le marché est fait moyennant le prix et somme de *six cens livres* pour et par chascune desdites six années, laquelle somme sera payée au sieur Braille et sa femme de quartier en quartier.

Pièces de cuivre de la batterie que sont tenus de fournir les époux Braille :

Bouche. — *Cuivre rouge :* 12 marmittes grandes et petites; 11 casseroles rondes ou à queue; 2 chaponniers; 3 poelles à boucles; 1 barquin couvert; 2 puisettes; 2 poissonnières; 2 passoires; 1 cuillère à pot; 1 cuillère à rôt; 1 poupetonnière et son couvercle; 5 grands cassins à queue; 1 coquemare; 2 tourtières et leur couvercle. — *Cuivre jaune :* 2 chaudières à vaisselle; 2 écumoirs; 2 fricquets. — *Fer :* 4 poelles à frire; 10 broches; 2 paires de compotiers; 4 pelles; 1 bourdon; 1 paire de pincettes; 1 fourgon; 4 istièves; 3 grils; 1 casse; 3 chenets; 1 barre à feu, 6 coins à fendre du bois.

Batterie de cuisine du commun. — *Cuivre rouge, cuivre jaune.*

Batteries de la panneterie, de l'échançonnerie, de la fruiterie, de la pâtisserie.

La batterie de la pâtisserie comprend : 1 tourtière pour une grande entrée; 1 tourtière pour un hors d'œuvre; 4 moulloirs de cuivre; 2 marmittes et leur couvercle de cuivre; une poelle à boucle de cuivre; 12 petites tourtières de cuivre, 12 tourtières; 12 tourtiers à pasté à l'espagnole; un seau de cuivre; 1 cuillère à pot et 1 escumoire; 1 seringue à massepain; 1 coupe pâte; 2 couteaux à hacher, 1 pelle à feu, 2 casserolles à queue et une ronde; 1 plat.

Paraphé par :

MATHARÉE TULLEU, SOMMELAN, DE LUTEL,
BRAILLE, ANNE MATTET.

(Imposte; sculpture de Clodion)

VENTE DE LA GALERIE DES TABLEAUX

DU PALAIS-ROYAL

PAR PHILIPPE-ÉGALITÉ

CONTRAT [1]

(Bibliothèque nationale, MM. ff. 14845.)

The Prince of Wales	7,500[£]
Duke of York.	5,000
The Duk of Clarence.	5,000

October 21st 1790.

In consequence of an article bearing date the 18 day of September 1790;

Betwen Nathaniel Parker Forth, esquire agent for His most Seren higuesse the duke of Orleans of the one part;

And Mr James Christie, of the other part, for the disposal of the Orleans Collection of Pictures at and for the sum of one hundred thousand guineas to be paid on the said collection being lodged in the Custom House in London, for the strict fullfillment of said treaty the undersigned do promise to pay to the order of the said duke of Orleans, or his agent the said Nathaniel Parker Forth, the specific sum set

1. Traduction :

En conséquence d'un acte portant la date du 18 septembre 1790,

Entre Nathaniel Parker Forth, « agent » pour Son Altesse Sérénissime le duc d'Orléans, d'une part;

Et M. James Christie, d'autre part, il a été convenu ce qui suit relativement aux dispositions concernant la Collection de Tableaux d'Orléans, et au versement de la somme de cent mille guinées, devant être effectué quand la dite collection aura été déposée à la Douane de Londres; et afin que la stricte observation du dit traité soit remplie par les soussignés, qui ont promis de payer à l'ordre du dit duc d'Orléans, ou à son agent le dit Nathaniel Parker Forth, contre la signature du dit soussigné,

against the name of said subscriber, as soon as the said collection shall be safely lodged in the said Custom House of London. In witness where of the said contrating party bind himself for the payment of such sum only as he shall set against his name.

London, September 18th 1790.

It is this day agreed on by us, the subscribing parties, and duplicates of the following terms of agreement have been mutually interchanged tending to bind each of us Nathaniel Parker Forth, of Manchester Square esqr (who is fully impowed and legally authorized by the duke of Orleans to act as his sole agent and sufficient attorney), on the one part, and James Christie, of Pall Mall esqr on the other part, to the full tane performance of the following articles:

1st That a correct and authentic list of all the duke of Orleans pictures (so well known by the name of the «Orleans Collection» and similar in their names & numbers to that deliver'd by the duke to Mr Christie and by which Mr Christie examined and estimated the said collection) shall be deliver'd to Mr Christie, signed by the duke of Orleans and Mr Forth;

2nd That as soon as Mr Christie shall guaranty the deposit of 100,000 guineas in the Bank of England, as the sum placed for the purchase of the said Orleans collection, Mr Forth shall impowed Mr Christie, or his agent, to proceed to Paris, and there to inspect, and have the sole management of the packing up and sending to England the said collection;

3th That all expences of package, cases, &c., shall be at Mr Christie's expence;

4th That all expences of carriage by land or by water, in France, shall be at Mr Forth's expence, who here by guaranti's the said collection against all molestation whatever in France at is sole and intire risk and peril;

5th Mr Forth shall deliver at his sole risk and expence the said collection at

aussitôt que la dite collection sera rendue en bon état dans la dite Douane de Londres. Sur ce fait dûment constaté les parties contractantes s'engagent à payer la somme contre sa signature.

Londres, 18 septembre 1790.

En ce jour ont été acceptées par nous, parties contractantes (et les duplicata des conditions ci-dessous indiquées de cette acceptation ayant été mutuellement échangés), les clauses tendant à lier chacun de nous Nathaniel Parker Forth, de Manchester-Square (qui a reçu pleins pouvoirs du duc d'Orléans et a été légalement autorisé par lui à agir comme son seul agent et homme d'affaires) d'une part,

Et James Christie de Pall Mall, d'autre part

A l'entière exécution des suivants articles:

1° Une liste authentique de tous les tableaux du duc d'Orléans (bien connus sous le nom de «Collection d'Orléans») et semblable par les titres (désignations) et numéros des œuvres à celle qui a été rendue par le duc à M. Christie et à l'aide de laquelle M. Christie vérifia et estima la dite collection, sera remise à M. Christie, signée par le duc d'Orléans et M. Forth;

2° Aussitôt que M. Christie garantira le dépôt de 100,000 guinées (2,625,000 francs) à la Banque d'Angleterre, comme somme placée pour l'achat de la dite collection d'Orléans, M. Forth autorisera M. Christie ou son représentant, à procéder à Paris à l'inspection de la collection, et lui laissera l'entière direction de l'emballage et de l'expédition des tableaux en Angleterre;

3° Tous les frais d'emballage, de caisses, etc., seront à la charge de M. Christie;

4° Tous les frais de transport par terre et par eau en France seront à la charge de M. Forth, qui garantit à ses risques et perils la dite collection contre toute avarie pouvant survenir en France;

5° M. Forth livrera, à ses risques et dépens, la dite collection dans le port français qui lui

whatever port in France shall be agreed on (Rouen is at present thought of as the most commodious) at the time agreed on by Mr Christie and twenty days shall be allowed (after the expiration of said time) for Mr Christie to have ships ready and embark said collection on board, but after the expiration of the 21 days, Mr Forth's agent shall have a right to deliver the pictures, into a magazin at Rouen, at Mr Christie's sole risque, costs & peril;

6th Mr Forth guarantie's the said collection against all dangers, molestations, expences and risks whatever, whithed by civil or military commotions, danger of water carriage, &c., untill the said collection is intirely embarked on board the ships appointed by Mr Christie, provided the total embarkation is accomplished in the above 21 days after the expiration of the time agreed on for the delivery at the seaport, as mentioned in the preceding article.

7th Mr Christie is to pay all the weights, duties and expences after the said collection sall be embarked in the French port;

8th Mr Christie or his agent, shall give a receipt to Mr Forth or his agent, for the said collection, as soon as it is embarked according to the preceding articles, which receipt on producing it as the Bank of England, shall be a sufficient authority for then paying the deposit of 100,000 guineas to Mr Forth;

9th Mr Forth agrees to use his utmost endeavours to find out and furnish to Mr Christie the original prices of and receipts for the above collection of pictures amounting to 140,000 louis d'or's upwards, which the duke of Orleans's chancellor assured Mr Forth were in the archives of His most Serene Highness. As witness our hands.

Nath^L PARKER FORTH.
James CHRISTIE.

Witness: Joseph PHELIPS.

sera désigné (Rouen étant jusqu'à présent choisi comme le plus commode) et à l'époque indiquée par M. Christie. Vingt jours seront accordés à ce dernier, après l'expiration de cette date, pour faire préparer les vaisseaux et embarquer la dite collection. Ces vingt jours passés, l'agent de M. Forth aura le droit de déposer les tableaux dans un magasin à Rouen, aux seuls risques, coûts et périls de M. Christie;

6° M. Forth garantit la dite collection contre tous dangers, accidents, frais et risques pouvant provenir de troubles civils ou d'événements militaires, accidents sur eau et sur terre, etc., jusqu'à ce que la dite collection soit entièrement embarquée sur les navires préparés par M. Christie, à la condition que l'entier embarquement soit terminé dans le délai de vingt et un jours fixé ci-dessus;

7° M. Christie aura à payer toutes les charges et dépenses, à partir du moment où la dite collection sera embarquée dans le port français.

8° M. Christie, ou son agent, donnera un récépissé à M. Forth, ou à son agent, de la dite collection, aussitôt qu'elle sera embarquée dans les conditions des précédents articles. La présentation de ce reçu à la Banque d'Angleterre suffira à M. Forth pour obtenir le versement du dépôt de 100,000 guinées;

9° M. Forth s'engage à faire les plus grands efforts pour trouver et procurer à M. Christie les prix et les récépissés justifiant la valeur de 140,000 louis d'or de la dite collection. Ces documents doivent se trouver dans les archives de Son Altesse Sérénissime, ainsi que l'assura à M. Forth le chancelier du duc d'Orléans.

Signé: Nath^L PARKER FORTH,
James CHRISTIE.

Joseph PHELIPS, *témoin.*

LISTE DES TABLEAUX DESTINÉS A LA VENTE EN ANGLETERRE

Dressée au mois de mars 1788 et jointe à l'acte de vente ci-dessus

Le contrat qui précède est accompagné dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, de la liste des tableaux que le duc d'Orléans destinait à la vente en Angleterre. Cette liste, je la reproduis ci-dessous, en respectant l'ordre et l'orthographe souvent bizarre des noms d'artistes qu'elle contient. Elle comprend 449 numéros. C'était la totalité de la galerie du Palais-Royal, moins une vingtaine, mentionnés au chapitre X, page 451.

Mais on a vu que le projet de la vente avec Christie, en 1790, ayant échoué, le duc d'Orléans divisa sa collection en deux parts, qui firent l'objet de deux ventes en Angleterre : 1° l'une en 1793, comprenant les *Écoles du Nord*; 2° l'autre en 1798, comprenant les *Écoles italienne et française*.

En comparant les catalogues anglais, dressés lors de ces ventes à Londres, avec le catalogue français ci-dessous établi au Palais-Royal, — sans doute par Lebrun, directeur de la galerie du duc d'Orléans — on constate que, si, pour les Écoles italienne et française, les concordances sont exactes (sauf pour une douzaine d'œuvres), en revanche, pour les Écoles du Nord, elles ne le sont guère. Les catalogues anglais indiquent 258 tableaux des Écoles du Nord, tandis que la collection du Palais-Royal n'en comprenait réellement que 128, d'après la liste ci-dessous. On vendit en 1793, à Londres, des œuvres de Cuyp, de Ruysdael, d'Hobbema, de Van Goyen, de Berghem, de Weenix, etc., qui ne figurèrent jamais dans la collection du Régent ni dans les *Inventaires* inédits que j'ai sous les yeux.

Dans la nomenclature ci-dessous reproduite des tableaux du Palais-Royal, j'ajoute : 1° les prix d'estimation que j'ai pu retrouver dans les *Inventaires après décès* du Régent (1724), de son fils (1752) ou de son petit-fils (1785); 2° les prix de vente en Angleterre. Ces renseignements contribueront à élucider peut-être quelques-uns des problèmes qui ne cessent de se poser à propos des œuvres de cette célèbre collection.

Les prix en Angleterre sont marqués en guinées; la valeur de la guinée est de 26 fr. 50.

ECOLES ITALIENNE ET ESPAGNOLE

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1750	1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Alexandre Allori	*Vénus désarmant l'Amour*		1,500[1]	Th. Hope	150
Alex. Véronèse	*Chasteté de Joseph*		1,000	Bridgewater	200
—	*Apparition des Anges à Abraham*	600		F. Cox	100
André Sacchi	*Portement de Croix*	650	400	Th. Hope	150
—	*Adam et Abel*		300	Edney	20
André del Sarte	*Léda*		400	M. Aufrère	200
—	*Eurydice se poignardant*	1,500	800	Mitchell	100
André Schiavone	*Un Philosophe*			non indiqué à la vente.	
—	*Un Christ mort*		3	non indiqué à la vente.	
—	*Pilate se lavant les mains*		150	Bridgewater	250
—	*Un Christ du Tombeau*		100	de Gower	150
Annibal Carrache	*Le Calvaire*		600	Bridgewater	80
—	*L'Enfant prodigue*	8,000	5,000	non indiqué à la vente	
—	*Une Descente de Croix*	1,000	11,000	de Carlisle	4,000
—	*La Sainte Famille*	6,000	4,000	Hibbert	300
—	*Cadavre (Trésor)*	7,000	6,000	Bridgewater	1,200
—	*La Toilette de Vénus*		7,000	Berwick	800

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Annibal Carrache.	*Saint Étienne à genoux.* . . .	600[1]	1,000	c^te Gower	50
—	*Saint Jean montrant le Messie.*		800	Bridgewater . . .	300
—	*Le Martyre de saint Étienne.* .	1,800	1,800	c^te de Darnley . .	250
—	*La Vision de saint François.* .	5,000	2,400	Bridgewater . . .	500
—	*Saint Étienne avec une gloire* .	600		c^te Gower.	50
—	*Saint Jean avec une gloire* . .		800	Troward	400
—	*Le Raboteur* (Sainte Famille).		2,000	c^te de Suffolk . .	300
—	*Une Procession du Saint-Sacrement*		100	Maitland.	300
—	*Le Repos en Égypte*	1,800	1,800	c^te Gower	700
—	*Paysage aux bateliers*		600	c^te Carlisle	600
—	*Chasse au vol.*	4,600		c^te Carlisle	600
—	*Saint Jean qui dort*		1,200	Bridgewater . . .	100
—	*Le même au désert prenant de l'eau dans une tasse*		800	Angerstein	200
—	*Saint Roch aux pieds de la Vierge et Jésus*[1].		2,000	Willett.	500
—	*Danaé et Jupiter*		3,000	Bridgewater. . . .	500
—	*Descente de croix*			Maitland	160
—	*Hercule étouffant des serpents.*			non indiqué.	
—	*Un Portrait*			vendu en 1800 . .	36
—	*Saint Jérôme et la Magdeleine,* copie du Corrège			non indiqué.	
—	*Le Portrait d'Annibal Carrache*		4	c^te de Carlisle . . .	200
—	*Un Crucifix* (attribué). . . .	600	18	duc de Bridgewater	80
Andréa Solario. .	*Hérodias.*	600	600	vendu en 1800 . .	41
Ant. Corrège. . .	*Une Magdeleine avec le Christ.*		4,800	non indiqué à la vente.	
—	*Noli me tangere.*	6,000	6,000	Udney	400
—	*Danaé recevant Jupiter.* . . .	24,000	36,000	Hope	650
—	*L'Éducation de l'Amour* . . .	6,500	10,000	Willett.	350
—	*L'Amour travaillant son arc* .	6,500	10,000	Vendu en Angleterre comme étant du Parmesan. Voyez plus loin.)	
—	*Le Mulet.*	1,200	200	c^te Gower	80
—	*Une Sainte Famille* (d'après le Corrège).	2,000	1,200	. . . . .	200
—	*Le Duc Valentin* (César Borgia)			Hope.	500
—	*Deux études de plafond* pour la coupole de Parme (10 têtes chacune).		1,400	Angerstein	200
—	*La Vierge au panier* (la Madone et le Christ enfant) . .		3,000	Bridgewater. . . .	1,200
	Portrait, dit le *Bougeau* . . .			Jones	20

1. L'*Inventaire* de 1785 l'attribue à Alex. Véronèse.

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Aug. Carrache . .	*Le Martyre de saint Barthélemy*		400[1]	Willett	100
—	*Jésus apparaît à la Magdeleine.*		1,200	v^te Fitzwilliam. . .	500
Bartholomée Schidon . .	*Une Sainte Famille*		1,000	Boddington	20
—	*La Vierge faisant lire l'Enfant Jésus*		800	Bridgewater. . . .	300
Benvenuto Garofalo. . .	*Une Sainte Famille*	500[1]	500	vendu en 1800. . .	32
—	Une autre *Sainte Famille*. . .		300	. . . . .	51
—	Une copie de *la Transfiguration*, de Raphael		200	. . . . .	155
Carlo Maratte . .	*Galathée sur les eaux*	500	500	Willett.	100
Carlo Cagliari . . (Véronèse)	*Une Adoration des Mages*. . .			estimé 200 guinées; non vendu.	
Carlo Cignani . .	*Noli me tangere*		600	Bridgewater. . . .	80
Daniel de Volterre	*Une Descente de Croix*		720	c^te de Suffolk . . .	100
Diego Velasquez .	*Moyse sauvé*			c^te Carlisle.	500
—	*Loth et ses filles*			Hope	500
Dominique Féti .	*La Fileuse*		1,500	Maitland	100
Le Dominiquin. .	*Le Sacrifice d'Isaac*		100	Ward.	150
—	*Une Sibylle*.			c^te Temple	400
—	*Saint Jean l'Évangéliste* . . .		6,000	c^te Carlisle.	600
—	*Saint François*		1,000	Bridgewater. . . .	300
—	*Saint Jérôme et les deux Anges.*		2,000	Hope.	350
—	Le même dans un paysage . .	400	150	Bridgewater. . . .	500
—	*Un Portement de Croix*, très beau (10 figures)		10,000	Bridgewater. . . .	800
—	*Un Paysage* (marine)		1,000	Maitland	250
François Albane .	*Salmacis* (abîmé)		72	Bridgewater. . . .	60
—	*Une Sainte Famille*			Lady Lucas	100
—	*La Communion de la Magdeleine*		400	Willett	200
—	*La Laveuse ou le Repos en Égypte*		500	Maitland	400
—	*Le Baptême de Notre Seigneur*		8,000	c^te Temple. . . .	700
—	*La Samaritaine*		1,500	Estimé 200 g., vendu	42
—	*Saint Laurent Justinien* . .		11,000	Hope	150
—	*Noli me tangere*		1,000	Maitland . . .	150
—	*Prédication de saint Jean dans le désert*		600	Maitland	100

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
François Bassan .	*Le Paralytique*			Willet	20
—	*L'Enfant prodigue*.			Watson.	20
—	*Une Ferme*.			J. Lawrence. . . .	20
—	*Un Berger qui dort* (6 figures).		24[1]	Watson.	20
François Francia.	*L'Enfant Jésus donnant une clef à saint Pierre*.		300	Udney	100
F. Le Parmesan[1] (Franc. Mazzuoli). .	*La Vierge tenant une lettre*. .	500[1]	300	Udney	100
—	*Notre-Seigneur, la Vierge, saint Joseph et saint François* . .		2,000	c^te Carlisle	100
—	*Le Mariage de sainte Catherine*.	600	1,200	Troward	250
—	*Une Sainte Famille*, forme ronde.				
—	*L'Amour qui travaille son arc*.	6,500	10,000	Bridgewater . . .	700
Frédéric Baroche.	*Une Sainte Famille* (6 figures). dit la *Vierge aux chats* . .	600	4,000	estimé 400 g.; vendu	200
—	*Une Fuite en Égypte*.		4,000	Lady Lucas	200
—	*L'Embrasement de Troyes* . .		24	estimé 40 g.; vendu	14
—	Une autre *Sainte Famille* . .			Hibbert.	100
Georges Giorgion[2].	*Un Cavalier blessé*		6	non indiqué à la vente.	
—	*L'Amour piqué*	3,200	3,200	estimé 400 g.; vendu	195
—	*Gaston de Foix*.	1,200	300	au c^te Carlisle . . .	150
—	*Saint Pierre martyr*.	1,000		estimé 200 g.; vendu	38
—	*Pic de la Mirandole*.		500	J. Lawrence. . . .	20
—	*Une Adoration des Bergers*. .		48	estimé 300 g.; vendu	155
—	*Sainte Famille avec saint Jean*.			Bridgewater. . . .	300
—	*Milon le Crotoniate*		1,200	au c^te Darnley. . .	40
—	*Portrait du Pordenone*. . . .			Nesbitt	50
—	*L'Invention de la Croix* . . .		300	non indiqué à la vente.	
Georges Vasari. .	*Les Six Poètes d'Italie*. . . .		600	Hope	100
Guido Cantassi (Guido Cagnacci). .	*Un Martyre*			vendu en 1800. . .	18
Guido Reni . . .	*Magdeleine*		240	Hope.	400
—	*Érigone*			non indiqué à la vente.	
—	*Sybille*.		6,000	Hibbert.	350
—	*Vierge, Jésus et saint Jean*. .	2,000		. . . . .	36
—	*Hérodiade*	1,000	1,200	non indiqué à la vente.	
—	*Suzanne avec les vieillards*. .		7,200	Willett.	400
—	*Jésus endormi sur la croix* . .	1,800		Bridgewater	300
—	*Un Ecce Homo*.		800	Hibbert.	150
—	*Une Mater Dolorosa*.			estimé 50 g.; vendu	36

1. Indiqué sous le nom de Franc. Mazzuoli dans le catalogue du Régent.
2. Dans l'*Inventaire* de 1752, on trouve du Giorgion : *Judith et sa suivante*, 300 livres ; *Plusieurs saints*, 72 livres.

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Guido Reni . . .	Une deuxième tête de *la Magdeleine*		1,200	c^te Gower	150
—	*Sainte Appoline*		4,000	Troward	350
—	*David et Abigail*		15,000	estimé 400 g.; vendu	255
—	*Saint Bonaventure*		3,000	Bryan	50
—	*Saint Sébastien*			estimé 60 g.; vendu	22
—	*La Décollation de saint Jean Baptiste*		12,000	Bryan	250
—	*L'Enfant Jésus*			Bridgewater	300
—	*La Forge d'Amours*		1,000	Hope	350
Le Padouan . . .	*Renaud et Armide*		1,000	Hope	350
Baldhazard Peruzzi . .	*L'Adoration des Mages* . . .		48	Bridgewater	80
Hippolyte Scarsellin . .	*Les Pèlerins d'Emmaüs* . . .	600[1]		Bridgewater	100
Horace Gentileschi . .	*Un Homme avec un chat* . . .			vendu en 1800 . . .	12
Jacques Palme . .	*Vénus couchée*		3,000	estimé 250 g.; vendu	52
—	*Sainte Catherine*	300	300	Bryan	30
—	*Une Sainte Famille*			Bridgewater . . .	200
—	*Hérodiade*		300	Nerbit	150
—	*Un Doge de Venise*			Bridgewater	400
—	*Vénus et l'Amour*			non indiqué à la vente.	
—	*Une Femme debout vue de dos* .			Skipp	60
Jacques Dupont (dit Bassan)	*La Circoncision*			c^te Gower	100
	Son portrait et celui de sa femme			vendu en 1800 . . .	48
	Saint Jérôme		120	. . . . .	20
Jacques Robusti (dit Le Tintoret)	*Henri III* (?) . . .			. . . . .	60
—	*Un Portrait* (avec un crucifix sur lequel est la date 1538) .	280	280	. . . . .	80
—	*Présentation au Temple* . .		80	Bridgewater	40
—	*Conviction de saint Thomas* .	100	200	c^te Falmouth . . .	40
—	*Un Consistoire*		24	c^te Gower	40
—	*Une Descente de Croix* . .	3,100	3,100	Bridgewater	600
—	*Le Titien et l'Arétin* (Deux tableaux)	1,000	24	c^te Gower	60
—	*Les Ducs de Ferrare* . . .			c^te Carlisle . . .	100
—	*L'Abattement d'Hercule* . .	2,400	800	Bryan	30
—	*Fidès*			Willett	200
—	*Le Jugement de noir* . .		72	Bridgewater . . .	100
[illegible]	*La Présentation de Notre-Seigneur au Temple* . . .		2,400	c^te Gower	600

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Jean-François Barbieri (dit Le Guerchin).	*Mort de la Vierge*		6[1]	c^te Hibbert	50
—	*Un Christ* (Présentation au temple) .			c^te Gower	600
—	*David et Abigail*.		15,000	Bridgewater. . . .	800
—	*Le Réveil de saint Jérôme*, (d'après Le Guerchin) . . .		24	estimé 80 g.; vendu	39
Jean Bellin . . .	*Une Circoncision*		800	c^te Carlisle	100
—	*Une Adoration des Rois* . . .		24	vendu en 1800. . .	16
Jean-Laurent Bernin . .	*Le Portrait de Monck*		36	Balme.	10
—	*Un Etudiant*			non vendu.	
Jean Castiglione (dit le Benedett·) . .	*Le Portrait d'une Femme*, portant chapeau de plume . .			n'est pas au catal. anglais.	
Jean Lanfranc . .	*Une Annonciation*.		300	vendu en 1800. . .	8
Jean-André Donducci (dit Mastelletta). . . .	*La Vision de saint François* .	120[1]	100	vendu en 1800. . .	9
Le Pordenon (Ant. Regillo). . . .	*Hercule arrachant une corne d'Acheloüs*		240	c^te Darnley	40
—	*La Femme adultère*, attribuée au Schiavone.		150	n'est pas au catal. anglais.	
—	*Judith*.			c^te Wycombe . . .	40
Jérôme Mutian. .	*La Résurrection de Lazare* (riche composition)		1,500	. . . . .	56
Innocent Francucci (dit Mola).	*Une Nativité*			vendu en 1800. . .	20
Joseph Cœsari . .	*Suzanne au bain*			estimé 80 g.; vendu	18
Joseph Porta (dit Le Salviati) . .	*L'Enlèvement des Sabines*. . .		150	estimé 150 g.; vendu	34
Joseph Ribeira (dit l'Espagnolet). .	*Notre-Seigneur au milieu des Docteurs*	600	2,000	Bridgewater. . . .	150
—	*Démocrite*		150	c^te Darnley	20
—	*Héraclite*.			c^te Gower	20
—	Les deux mêmes en pied . .			c^te Darnley et Nesbit	40
Jules Romain . .	*L'Athlétement d'Hercule*[1]. . .	360	800	Bridgewater. . . .	300
—	*L'Enfance de Jupiter*	2,400		estimé 200 g.; vendu	38
—	*La Naissance de Bacchus* . .	2,400		estimé 200 g.; vendu	80

1. Ces deux premiers tableaux ne sont plus estimés que 800 livres en 1785.

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Jules Romain . .	*L'Enlèvement des Sabines* . .			Bridgewater. . . .	200
—	*La Paix entre les Romains et les Sabins*			— . . .	200
—	*Coriolan*	4,000[1]	4,000[1]	— . . .	200
—	*Le Siège de Carthagène* . . .			— . . .	200
—	*La Continence de Scipion* . .			— . . .	200
	Récompense militaire donnée aux soldats.			— . . .	200
—	*Un Empereur à cheval*. . . .				
Léandre Bassan[1].	*L'Arche de Noé*.		60	c^te Gower	20
—	*Le Jugement dernier*.		150	Bridgewater . . .	100
Léonard de Vinci[2]	*Une Tête de Femme*.		300	duc de Bridgewater	60
—	*La Colombine*	1,000	1,000	Robert Udney . . .	250
—	*Hérodias*.		400	non vendu; estimé.	80
Lorenzo Lotto . .	*Une Sainte Famille*		360	duc de Bridgewater	40
Louis Carrache. .	*Un Ecce Homo*	150	150	c^te Gower	80
—	*Le Couronnement d'épines* . .		72	c^te Gower	60
—	*Une Descente de Croix* (6 figures)		500	Bridgewater. . . .	400
—	*Sainte Catherine endormie* . .		7,200	Bridgewater. . . .	600
	Le Mariage de sainte Catherine (copie du Corrège)	600	3,000	Bridgewater. . . .	150
	Suzanne entre les vieillards .	300	300		
	Jésus mis au tombeau. . . .		12,000	c^te Carlisle.	450
Luc Cambiase .	*Vénus et Adonis*		800	c^te Gower	100
	Judith			vendu en 1800. . .	22
Luc Giordano .	*Les Vendeurs chassés du Temple*	1,200	2,400	estimé 100g, vendu	50
—	*La Piscine*			estimé 100g, vendu	32
Louis Vargas .	*Saint Jean dans le désert* .		600	non signalé à la vente	
Maria Tintoretti .	*Un Portrait*			non signalé à la vente.	
Mathieu Preti (dit Le Calabrais) .	*Le Martyre de saint Pierre* .		600	vendu en 1800. . .	12
[illegible] .	*La Prière au Jardin des Oliviers*	300	300	estimé 200g, vendu	52
—	*Une Sainte Famille* .	2,400	1,200	estimé 400g, vendu	60

1. [illegible] 12 livres, indiqué [illegible] catalogue de 1790.
2. [illegible] de la Vente [illegible] 36 livres; et la *Désolation* [illegible]

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Michel-Ange de Caravage.	*Le Sacrifice d'Isaac*			vendu en 1800. . .	47
—	*Une Transfiguration*.	1,000[1]	400[1]	vendu en 1800. . .	12
—	*Le Songe de Caravage*. . . .		200	Coxe	40
Niccolo dell Abate	*L'Enlèvement de Proserpine* .	1,000	1,000	c^e Gower	160
Paul Matthei. . .	*Salmacis* (14 figures)		240	vendu en 1800. . .	30
Paul Véronèse . .	*Les Disciples d'Emmaüs* . . .		240	c^e Gower	200
—	*L'Enlèvement d'Europe*. . . .		150	Willett	200
—	*Léda et Jupiter*.		7,200	c^e Gower	300
—	*Mars désarmé par Vénus* . .			estimé 200 g.; vendu	50
—	*La Mort d'Adonis*.	1,000	1,000	Bridgewater. . . .	150
—	*Mercure et Hersé*.	18,000		vendu en 1800. . .	105
—	*Mars et Vénus liés par l'Amour*.	18,000		H. Elwyn.	300
—	*Paul Véronèse entre le Vice et la Vertu*	18,000	60,000	estimé 350 g.; vendu	60
—	*La Sagesse compagne d'Hercule*	18,000		Th. Hope	500
—	*Un Portrait de Femme* . . .				
—	*Le Respect*.			estimé 200 g.; vendu	44
—	*L'Amour*			estimé 200 g.; vendu	39
—	*Le Dégoût*	32,000	24,000	estimé 150 g.; pas vendu.	
—	*L'Infidélité*			estimé 150 g.; vendu	46
—	*Mars et Vénus*		1,000	Willett	250
—	*L'Embrasement de Sodome*. .			non indiqué à la vente.	
—	*Les Israélites sortant d'Égypte*.	3,500		non indiqué à la vente.	
—	*Le Jugement de Salomon*. . .			Bridgewater. . . .	60
—	*Moïse sauvé*		4,000	Maitland.	40
Perino del Vaga. .	*Vénus, accompagnée des Grâces, se prépare au jugement de Pâris* . . . . . Ce tableau, non indiqué dans les *Inventaires*, a dû y être attribué à un autre peintre.			Wesbitt.	80
Pierre-François Mola. .	*Un Repos en Égypte*.		400	Long	80
—	*Archimède*	500		c^e Gower	40
—	*Saint Jean prêchant dans le désert*			c^e Gower	250
—	*Agar et Ismaël*.			non indiqué à la vente.	
Pierre Pérugin. .	*L'Adoration de Notre-Seigneur*.		100	ne trouva pas acheteur.	
—	*La Vierge et l'Enfant Jésus*. .	400	400	vendu en 1800. . .	5
—	*Une Descente de Croix*. . . .		240	Sykes.	60
Pietre de Cortona (dit Berrettini).	*La fuite de Jacob ou Laban qui cherche ses Dieux*		20,000	Hibbert.	450

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Polidore de Caravage. .	*Les Trois Grâces*		12[1]	estimé 42 g.; vendu.	18
Paris Bordoni . .	*Une Sainte Famille*		1,000	non indiqué à la vente.	
Raphaël . . .	*Le Portrait d'une Vieille* . . .			non indiqué à la vente.	
—	*Une Vierge tenant Jésus* (manière de Pérugin)	2,000[1]	3,600	Hibbert.	500
—	*Jules II*	1,200	24	estimé 150 g.; vendu	36
—	*Saint Jean au désert*.	14,000	14,000	lord Berwick . . .	1,500
—	*Une Sainte Famille*, saint Joseph à genoux (forme ronde)	6,000	10,000	pas indiqué à la vente.	
—	*La Vierge et l'Enfant-Jésus couché*, saint Joseph est derrière eux.		48,000	W. Willett	700
—	Une autre *Sainte Famille*, avec l'Enfant et saint Jean Baptiste debout (col. reine de Suède).	28,000		Bridgewater . . .	3,000
—	*La Vision d'Ezéchiel*.			lord Berwick . . .	800
—	*Un Christ au tombeau* . . .		200	c^te Rochberg . . .	60
—	*Au Jardin des Oliviers*			Samuel Rogers . .	42
—	*Un Portement de Croix* . . .			G. Hibbert, esq. .	150
—	*La Vierge et l'Enfant Jésus*, tenu par le pied, dite *la Belle Vierge* (prov. col. Seignelais).	28,000	28,000	Bridgewater. . . .	3,000
—	Un autre *idem*, avec l'Enfant (*Vierge d'Orléans*)	2,000	1,800	Hope.	150
—	*Jésus assis sur les genoux de la Vierge* (*Vierge au Palmier*)		20,000	Bridgewater . . .	1,200
—	*Un Jeune Homme*	40		non indiqué à la vente.	
Le Rosso . . .	*La Femme adultère*		24	vendu en 1800. . .	32
Sébastien del Piombo . .	*Une Descente de Croix* . . .			Bridgewater . . .	200
—	*La Résurrection de Lazare* . .		36,000	Angerstein	3,500
Sinibald Scorza .	*Dix Paysages*.	60		non indiqué à la vente.	
Titien . . .	*Le Portrait de Titien* . . .		800	c^te Carlisle . . .	70
—	*Une Musique* (esquisse) . . .	500	300	Hibbert	100
—	*Charles Quint*, sur un cheval noir	150	150	Angerstein. . . .	150
—	*Philippe II* (portrait)	3,000	3,000	non indiqué à la vente.	
—	*Une Femme tenant une lettre*		100	. . . . .	100
—	*Clément VII*		24	Bridgewater . . .	100
—	*Adrien ou le Bain de Diane* (*Cyprès*)	[illegible]	4,000	Bridgewater . . .	1,500

[1] [illegible], prise 6,000 livres. Non [illegible]

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE EN 1798 et NOMS DES ACQUÉREURS	GUINÉES
Titien[1]	*Une Sainte Famille*, avec saint Jean dans un âge avancé. .		3,600[1]	Walton.	250
—	*La Vie humaine*.		6,000	Bridgewater. . . .	600
—	*Vénus à la coquille*		6,000	— . .	800
—	*La Maîtresse du Titien* (prisé comme très gâté)		36	Bryan	50
—	*Le Tentateur*			Th. Hope.	400
—	*Vitellius et Caracalla*		600	Cosway.	20
—	*Actéon dévoré par les chiens* .		15,000	Bridgewater . . .	2,500
—	*Vénus et Adonis*.			Fizburg	300
—	*L'Enlèvement d'Europe*. . . .	4,000[1]		lord Berwick . . .	700
—	*Persée* (abîmé en 1785) *délivrant Andromède*			Bryan	310
—	*Vespasien* (abîmé).		3	Cosway.	20
—	*Une Veuve*			non indiqué à la vente,	
—	*Une Tête de Femme en cornette à bavolets*			vendu en 1800 . .	40
—	*Le Portrait d'une Femme tenant une cassette* (fille du Titien).	3,200	3,200	Lady Lucas. . . .	400
—	*L'Esclavone* (abîmé en 1785) .	14,000	42	vendu en 1800 . .	80
—	*Vénus qui se mire*			c^te Darnley	300
—	*L'Éducation de l'Amour* . . .	800	2,400	c^te Gower.	800
—	*Une Magdeleine*, à mi-corps. .	2,400	160	Maitland.	350
—	*Noli me tangere*.	2,000	3,600	. . . . .	400
—	*Philippe II et sa maîtresse* . .		15,000	v^te Flitzwilliam. .	1,000
—	*Le Portrait d'un Jeune Homme*.			n'eut pas d'acquéreur.	
—	Deux tableaux, même sujet, représentant le *Départ d'Adonis pour la chasse* . .		6,000	non indiqués dans le catal. anglais.	
Le Valentin . . .	*Une Musique*		400	Bridgewater. . . .	60
—	*Les Quatre Ages*	8,000	400	Angerstein. . . .	80
Michel-Ange des Batailles (Cergnozzi). . . .	*Une Mascarade*			estimé 30 g.; vendu	13

1. Je reproduis ici, sans en corriger les erreurs, le catalogue des tableaux du Titien que donne le manuscrit de la Bibliothèque nationale. On n'y trouve pas certaines œuvres qui faisaient pourtant partie de la collection du Palais-Royal, telles que *le Comte de Castiglione*, vendu à Londres 63 guinées, en 1800, et *l'Empereur Othon*, ce dernier sans doute très abîmé et non envoyé en Angleterre. Par contre, on y voit des tableaux qui ne sont pas signalés dans les catalogues anglais au moment de la vente de 1798; tels sont : *le Portrait de Philippe II*, *la Veuve* et les deux toiles représentant *le Départ d'Adonis pour la chasse*. Ces deux dernières doivent certainement faire ici double emploi, par suite d'une erreur de titre, car elles ne figurent pas dans le catalogue des tableaux du Régent par Dubois de Saint-Gelais, et ne sont pas mentionnées dans les *Inventaires*.

ÉCOLE DES PAYS-BAS

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION dressés DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE
				GUINÉES
Gérard Dow . . .	*Une Jeune Fille appuyée sur un balcon*		6,000[1]	
—	*Le Joueur de violon*.		10,000	J. Davenport . . . 300
—	*La Vieille à la lampe*		1,200	
Bartholomée Briemberg .	*Les Chèvres*		40	Le catalogue anglais comprenait six toiles de ce peintre.
—	*La Tour*			
—	*La Montagne*			
Adam Elzheimer .	*Un Homme à cheval*.			
—	*Une Nuit*.			
—	*Un Clair de lune*		100	
Gaspard Netcher .	*Des Enfants jouant avec un oiseau*			estimé 200
—	*Le Portrait de Netcher*. . . .			
—	*La Maîtresse d'école*.		6,000	estimé 200
—	*Abraham, Sara et Agar*. . .		600	
—	*Les Bohémiens*			
—	*Un Sacrifice à Vénus* (copie) .		24	
—	*Une Femme nue couchée sur un lit*			
Philippe Wouwerman .	*La Chasse au vol*		2,000	
—	*Départ pour la chasse*		1,800	Davenport. 200
—	*La Curée*. . . .		2,000	 200
—	*La Chasseresse*		600	
Jean Miel . . .	*La Vendange*.		200	
—	*La Danse*		400	
—	*Les Chasseurs*			
David Teniers .	*La Fumeuse*			 200
—	*Le Berger*		48	
—	*Le Chimiste* (copie)			 150
—	*La Gazette*		4,000	Sir Stephens . . . 300
—	*Les Joueurs de trictrac* . . .		600	G. Hibbert 300
—	*Le Cabaret*.		500	W. Beckford . . . 500
—	*Les Joueurs de dés*		6,000	La vente de 1793 comprenait quinze œuvres de ce maître.
—	*Une Fille jouant du luth* .			
Gerbrand Walkan .	*Un Homme présentant une bague à une femme* . .		[illegible]	

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION dressés DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION dressés DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE
				GUINÉES
Godefroy Scalken.	*La Reconnaissance de la Bohémienne*			
François Miéris .	*Une Femme mangeant des huîtres*		4,000[1]	
—	*Une Bacchanale*.		500	
—	*Le Chimiste*			
Van der Verf . .	*Le Jugement de Pâris*. . . .		4,000	estimé 150
—	*Le Vendeur d'œufs*		400	estimé 100
—	*La Vendeuse de marée*. . . .			estimé 100
Pierre de Laer . . (Le Bamboche).	*Des Enfants qui se jettent des pierres*			
	Des Sbires qui poursuivent des enfants			
Tol	*Intérieur d'une cuisine*. . . .			
Jean Breughel . .	*La Tonte des moutons*. . . .			Le catalogue anglais comprenait cinq toiles de ce peintre.
—	*Le Chariot*		1,800	
—	*La Transmigration de Babylone*			
Herman Svanefeld	*Vue de Campo Vaccino* . . .		150	
—	*Les Bergers*			
Rembrandt . . .	*La Vieille à la lampe*			
—	*Saint François*			
—	*Le Moulin*			W. Schmith . . . 500
—	*Le Portrait de Rembrandt* (?) .		1,000	estimé 200
—	Celui de sa femme			estimé 150
—	*Le Portrait d'un Bourgmaistre*.		2,400	Woodburne. . . . 400
Porbus	*Le Portrait d'Henri IV* . . .	60[1]	1,500	
Slingelant	*L'Enfant avec l'oiseau*. . . .		240	
Corneille Polemburg .	*Le Paysage aux vaches* . . .		300	Le catalogue anglais de 1793 comprenait huit œuvres de ce peintre.
—	*Les Nymphes et les Femmes* .			
—	*Céphale et Procrès*			
—	*Des Femmes qui se baignent* .		300	
—	*Une Montagne et une rivière au bas*			
Lamb. Zustrus. .	*L'Enlèvement de Proserpine*. .		24	
Abraham Blomaert. .	*Saint Jean prêchant dans le désert* (attribué aussi à Pierre-François Mole)		1,500	

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE
				GUINÉES
Jean Van Eyck. .	*Les Portraits d'Hubert et Jean Van Eyck*		36[1]	
—	*L'Adoration des Rois* (trois sujets dans un seul tableau).		36	
Rottenhamer. . .	*Danaé*.			
Paul Brill	*Une Fuite en Egypte*.			
—	*Le Paysage aux chèvres* . . .			
—	*Le Paysage aux canards*. . .		36	
—	*Les Nymphes et les Satyres*. .			
Brauwer	*Le Buveur*		240	
Péter Neefs . . .	*Intérieur d'une église d'Anvers*.		600	
—	Une autre église			
Pierre Van Mol .	*La Danse de la mariée*. . . .			
Antoine Van Dyck.	*Charles Ier, roi d'Angleterre, et sa famille*[1].	1,200[1]	10,000	Hammersley . . . 1,000
—	*Le Comte d'Arundel*.		2,000	Bridgewater . . . 500
—	*Le Portrait de Sneiders* . . .	3,000	8,000	Carlisle 400
—	Celui de sa femme	3,000		
—	*Un Pair d'Angleterre*[2]. . . .			
—	*Le Portrait d'une Princesse veuve*	3,000	12,000	
—	*Le Portrait de la Princesse de Halsbourg*			
—	*Le Portrait d'un Seigneur portant un manteau* (en bottes, une canne et un papier à la main) Sneyder.	3,000		
—	*Le Portrait d'une dame tenant des roses*	3,000	100	
—	*Charles Ier, roi d'Angleterre*, en cuirasse (copie)		100	
—	*Un Duc d'Angleterre*, idem . .			
—	*Un Homme avec une fraise*. .			
—	*Une Tête d'homme à chevelure blanche*			Le catalogue anglais de 1793 comprenait onze toiles de Van Dyck.
Antoine More[3] .	*Le Portrait de Hugues Grotius*.			Le catalogue anglais de 1793 ne comprenait qu'une seule œuvre de ce maître.
—	*Un Général espagnol* . . . [illegible]			
—	*Portrait d'un Espagnol* . . [illegible]		600	
—	*Un Homme avec son chien*.		240	

1. [illegible] dans le salon de la duchesse, [illegible] livres.
2. [illegible] dans la première antichambre de la chambre de la duchesse.
3. [illegible] chancelier d'Angleterre, 240 livres, attribué à [illegible] du Régent et de son fils.

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES		PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE	
		1724-1752	1785		GUINÉES
Henrik Van Balen . . .	*Les Quatre Eléments*.				
Adrien Keyen . .	*Un Sénateur vénitien*.				
Pierre Breughel .	*Un Concert de chats*.		36		
—	*Le Grand Chemin*.				
Pierre-Paul Rubens . .	Douze esquisses de *l'Histoire de Constantin*.		7,200	vendues séparément[1].	
—	*Thomiris*.		24,000	c^te Darnley . . .	1,200
—	*La Continence de Scipion*. . .	19,000[1]	24,000	lord Berwich . .	800
—	*L'Aventure de Philopœmen*[2] .		300	. . . . .	600
—	*Ganymède* (d'après Rubens) .	320	150	. . . . .	400
—	*Mars et Vénus*		12,000		
—	*Diane revenant de la chasse* (copie).			. . . . .	400
—	*Le Jugement de Pâris*. . . .	4,000	18,000	lord Kinnaird . .	2,000
—	*L'Histoire de saint Georges*. .	6,000	8,000	W. Worland . .	1,000
Paul Pons. . . .	*Une Chasse au daim*.				
Moucheron . . .	*Un Paysage*, avec des figures de Vandervelt.		500		
Van der Neer . .	*Un Coucher du soleil*				
F. Mans.	*Une Débauche*.				
Théodore Rombautz . .	*Le Serment d'Annibal*. . . .				
—	*Vulcain accuse Vénus devant l'Olympe*.				
Stalben	*Un Petit Paysage avec des barques*				
Albert Dürer. . .	*Un Portrait d'homme tenant une lettre*	?	6		
—	*Une Nativité, une Adoration des Mages et une Fuite en Egypte* (en un seul tableau).		80		

1. Les douze esquisses de *l'Histoire de Constantin*, par Rubens, furent vendues séparément de la façon suivante : 1° Le départ de Constantin, 100 guinées; 2° Le miracle de la croix, 100 guinées; 3° Le Labarum, 100 guinées; 4° La défaite de Maxence, 200 guinées, à Sir Ph. Stephens; 5° La mort de Maximilien, 200 guinées; 6° Le triomphe de Constantin, 200 guinées; 7° Entrée de Constantin dans Rome, 150 guinées; 8° Constantin restaure la liberté du Sénat, 150 guinées; 9° Le mariage de Constantin, 100 guinées; 10° Fondation de Constantinople, 70 guinées, à Sir Ph. Stephens; 11° Constantin adore la vraie croix, 80 guinées; 12° Le baptême de Constantin, 100 guinées.

2. Dans *l'Inventaire* de 1785, ce tableau est indiqué comme étant une copie.

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE
Jacques Jordaens	*Rabelais à table avec ses paroissiens*, un homme armé à côté de lui et un homme qui tient son casque		1,500[1]	
Van den Velde .	*Deux marines représentant la Bataille de Lépante*			
Jean Holbein[1] . .	*Le Portrait d'une femme*. . .			
—	*Thomas Morus*			
—	*Le Portrait de Georges Gysein*.		150	
Martin de Vos . .	*Les Fleuves avec des tigres et des crocodiles*			
—	*Pan et Syrinx et des enfants jouant avec des tigres* . .			
Saytleven	*Deux Petits Paysages*			
Nicarius.	*Deux tableaux d'animaux* . .			
Van der Meulen .	*Vue de Saint-Cloud*			
François Porbus .	*Portrait d'une Princesse de Baden*		50	
—	*Gabrielle d'Estrée et sa sœur au bain*		100	
—	*Le Portrait d'Henri IV à l'âge de quatre ans*.		24	
Boose d'Italie . .	*Un Paysage orné d'animaux* .			

1. On trouve dans l'*Inventaire* de 1785 : Holbein, *Le Baptême de Jésus-Christ*, 8,000 livres.

ÉCOLE FRANÇOISE

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1724-1752	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES 1785	PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE	GUINÉES
Nicolas Poussin	*Moyse marchant sur la couronne de Pharaon* . . .	2,800	8,000[1]	Duc de Bedford . .	400
—	*Le Renouvellement de saint Paul*		2,400	W. Smith	400

NOMS DES PEINTRES	TITRES DES TABLEAUX	PRIX D'ESTIMATION DANS LES INVENTAIRES		PRIX DE VENTE EN ANGLETERRE	
		1724-1752	1785		GUINÉES
Nicolas Poussin .	*Le Baptême*			Bridgewater . . .	700
—	*La Confirmation*			Bridgewater . . .	700
—	*La Pénitence*			Bridgewater . . .	700
—	*L'Eucharistie*	56,000[1]	70,000[1]	Bridgewater . . .	700
—	*L'Extrême-Onction*			Bridgewater . . .	700
—	*L'Ordination*			Bridgewater . . .	700
—	*Le Mariage*			Bridgewater . . .	700
—	*Moyse exposé*		10,000	c^te Temple	800
—	*La Naissance de Bacchus* . .	5,500	8,000	Willett	500
—	*Le Frappement du Rocher* . .	6,000	15.000	Bridgewater . . .	1,000
Claude Lorrain. .	*Un Coucher du Soleil*			Rogers.	50
Charles Le Brun .	*Hercule assommant les chevaux de Diomède*		3,000		
—	*Le Massacre des Innocents* . .	2,800	6,000		
Eustache Le Sueur.	*Alexandre et son médecin* . .	3,200	10,000		
Sébastien Bourdon . . .	*Le Portrait de Varin, graveur des médailles*				
—	*La Reine de Suède*			vendu en 1800 . .	71
—	*Quatre Portraits d'hommes de lettres*		1,000		
—	*La Présentation au Temple* . .			non indiqué à la vente.	
Santerre	*Le Portrait en buste de Mgr le Régent*			non indiqué.	
—	Le même en pied.			non indiqué.	
Watteau	*Un Bal champêtre*		1,000	vendu en 1800 . .	11
Philippe Champaigne . .	*Le Portrait en pied de Louis XIII*		600	non indiqué.	
—	*Le Portrait en pied du Cardinal de Richelieu*			non indiqué.	
—	*Le Portrait de Louis XIII* . .			non indiqué.	
—	*Le Mariage de la Vierge* . . .				
—	*L'Annonciation*				
Sarazin	*La Vierge au lit de la mort* .				
Chevalier	*L'Enlèvement d'Europe*				
Simon Vouet. . .	*La Prudence amène la Paix et l'Abondance*		6	vendu en 1800 . .	10
La Hire	*La Visitation de la Vierge* . .				
Bourgognon . . .	*Une Bataille*				

TABLE

DES

GRAVURES HORS TEXTE

PAGES

Le cardinal de Richelieu, par Jean Warin. (Buste en bronze conservé à la Bibliothèque Mazarine.) V

Plan de la partie du quartier Saint-Honoré où a été construit le Palais-Cardinal avant les acquisitions de terrains faites par le cardinal de Richelieu, en 1624 20

Plan du Palais-Royal au moment de la mort de Richelieu (1642), établi par le géographe Beaurain en 1737, à l'occasion du procès intenté par le maréchal de Richelieu aux propriétaires des maisons entourant le jardin 44

Feu d'artifice tiré en 1644 sur la place du Palais-Cardinal. (Fac-similé d'un dessin original du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale.). 120

Vue du Palais-Royal vers 1650. (Reproduction du plan de La Boissière, gravé en 1679.). 136

Plan manuscrit du Palais-Royal, dressé en 1692, année où Louis XIV le constitua en apanage au duc d'Orléans, son frère 184

Études et croquis pour la décoration de la *Galerie d'Énée*, au Palais-Royal, par Antoine Coypel. (D'après les dessins inédits de l'artiste, conservés dans les cartons du Musée du Louvre.). 188

Grand salon de la chancellerie d'Orléans. (Eau-forte de Lancelot.). 216

« Déclaration de la Régence » et « Majorité du Roi ». (Dessins à la sanguine pour les médailles exécutées en 1715 et 1718, et conservés au Musée de la Monnaie.) . . . 264

PAGES

« Application du Régent aux affaires. » (Dessin à la sanguine pour la médaille exécutée en 1716, conservé au Musée de la Monnaie.) 280
Collection des pierres gravées du Régent 304
« Junon. » (Étude à la sanguine d'Antoine Coypel, pour sa composition peinte à la *Galerie d'Énée*; reproduction du dessin original conservé dans les cartons du Musée du Louvre.) 312
« Junon commande à Éole de déchaîner les vents. » (Décoration de la *Galerie d'Énée* au Palais-Royal, par Antoine Coypel.) Reproduction de la gravure de la Chalcographie du Louvre 320
Médailles et jetons de la famille d'Orléans (conservés au Musée de la Monnaie). — La princesse Élisabeth-Charlotte, mère du Régent; le Régent; Louis, duc d'Orléans, son fils; le peintre Antoine Coypel; jetons divers en argent 344
« La mort de Didon. » (Décoration de la *Galerie d'Énée* au Palais-Royal, par Antoine Coypel.) Reproduction de la gravure de la Chalcographie du Louvre 352
Décoration intérieure du Palais-Royal, en 1778, exécutée par l'architecte Piètre. (Fac-similé des dessins originaux de cet artiste conservés au Musée Carnavalet.) . . . 380
Plan du Palais-Royal en 1764 (premier étage). 388
« Descente d'Énée aux enfers. » (Décoration de la *Galerie d'Énée* au Palais-Royal, par Antoine Coypel.). 400
La salle du Théâtre-Français à la fin du XVIIIe siècle. (Reproduction en couleurs d'une aquarelle conservée au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale.). 432
Promenade du jardin du Palais-Royal. (Reproduction en couleurs de l'aquarelle de Desrais.) 456

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

PAGES

Les armes du cardinal de Richelieu. (Composition allégorique de Ch. Lebrun peinte au Palais-Cardinal.) 3

Médaille du cardinal de Richelieu. (Exécutée par J. Warin en 1631.) 5

Le cardinal de Richelieu. (D'après un des portraits de Ph. de Champaigne, gravé par Nanteuil en 1657.) 9

Le cardinal de Richelieu. (Face et revers de la médaille gravée par J. Warin en 1630.). 13

Le Palais-Cardinal, du côté du jardin. (D'après l'estampe d'Israël Silvestre.) 17

Jacques Le Mercier, architecte du Palais-Cardinal. (D'après le portrait de Philippe de Champaigne.) 21

Michel Le Masle, prieur des Roches. (Secrétaire et intendant du cardinal de Richelieu.) . 25

Médaille du cardinal de Richelieu, grand maître de la navigation, exécutée en 1634, non signée. (Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale.) 29

Les jardins du château de Rueil. (D'après une estampe allemande de l'époque de Richelieu.) 33

Vue et perspective du Palais-Royal, du côté du jardin. (Dessin de Chauffournier, gravure d'Aveline.) 37

Les jardins du château de Rueil à l'époque du cardinal de Richelieu. (D'après l'estampe de Perelle.) 41

Le Palais-Cardinal, du côté du jardin, vers 1640. (D'après l'estampe de Perelle.) . . . 43

Vue perspective du Palais-Cardinal et du quartier Saint-Honoré en 1679. (D'après l'estampe de La Boissière.) 45

Les armes du cardinal de Richelieu. (Gravure extraite de la *Vie de Richelieu*, par Aubery, 1660.) 46

Le Palais-Cardinal en 1640. (Fac-similé d'un dessin original à l'aquatinte. — Bibliothèque nationale, collection Destailleurs.) 49

Décoration de la Galerie des objets d'art au Palais-Cardinal. (Composition de Philippe de Champaigne, gravée par Michel Lasne. — Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes.) 53

Décoration de la Galerie des objets d'art au Palais-Cardinal. (Composition de Simon Vouet. — Bibliothèque nationale.) 57

Portrait de Louis XIII, par Philippe de Champaigne; Gaucher de Châtillon, par Simon Vouet. Décoration de la Galerie des Hommes illustres. (D'après les gravures du volume de La Colombière, 1669.) 61

Le portrait de Richelieu, peint dans la Galerie des Hommes illustres par Ph. de Champaigne. (Fac-similé de la gravure du volume de La Colombière, 1669.) 65

PAGES

Le portrait de Gaston de Foix, peint dans la Galerie des Hommes illustres par Ph. de Champaigne. (Fac-similé de la gravure du volume de La Colombière, 1669.) . . . 69
Louis de la Trémoille, par Ph. de Champaigne; le cardinal G. d'Amboise, par Simon Vouet. Décoration de la Galerie des Hommes illustres. (D'après les gravures du volume de La Colombière, 1669.) . . . 73
Hercule assommant les chevaux de Diomède, un des premiers tableaux de Charles Lebrun. (Exécuté pour le cardinal de Richelieu.) . . . 75
Le cardinal de Richelieu vers l'âge de quarante ans. (D'après l'émail de Petitot.) . . . 77
Le cardinal de Richelieu dans son palais. (Gravure extraite de la *Vie de Richelieu*, par Aubery, 1660.) . . . 81
Fers des reliures du cardinal de Richelieu . . . 85
Portrait de Jean Warin. (D'après la gravure d'Édelinck.) . . . 89
Le théâtre du Palais-Cardinal : vue de la scène. (Gravure de Stefano della Bella, datée 1641). . . . 93
Louis XIII dans la salle du théâtre où fut jouée *Mirame*. (Estampe anonyme de la série des *Heures du jour*. — Bibliothèque nationale, collection Hennin.) . . . 97
La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. (D'après l'émail de Petitot.) . 101
Le sceau du cardinal de Richelieu . . . 105
Les armes de France . . . 107
Les armes d'Anne d'Autriche. (D'après Beaulieu. — Chalcographie du Louvre.) . . . 107
Anne d'Autriche à quarante-trois ans, avec son voile de veuve. (D'après le portrait peint par Ph. de Champaigne.) . . . 109
Anne d'Autriche et Louis XIV. (Médaille de J. Warin.) . . . 113
Peinture décorative exécutée par Simon Vouet dans la salle des bains d'Anne d'Autriche, au Palais-Royal . . . 117
Vue du Palais-Cardinal vers 1650. (D'après une ancienne gravure.) . . . 119
Décoration de la Salle des Bains, par Simon Vouet . . . 121
Arabesques de la Salle des Bains, par Simon Vouet . . . 123
Les armes du duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal et son héritier . . . 127
Signature de La Porte, valet de chambre de Louis XIV . . . 128
Anne d'Autriche. (D'après l'émail de Petitot.) . . . 129
Le petit fort construit en 1650 dans le jardin du Palais-Royal, pour le jeune Louis XIV. 131
Anne d'Autriche à cinquante ans. (Gravure de Nanteuil, d'après le portrait peint par Mignard.) . . . 133
Marguerite de Lorraine, femme de Gaston d'Orléans. (Gravure de S. A. Bolswert, d'après le portrait peint par Van Dyck.) . . . 135
Vignette composée par Ch. Lebrun, gravure de S. Le Clerc . . . 137
Portrait de la reine Henriette d'Angleterre. (D'après un portrait de Van Dyck. — Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, collection Hennin.) . . . 139
Saint Jean dans le désert, par L. Carrache. (Tableau qui faisait partie de la Galerie du Palais-Royal.) . . . 141
David et Abigail. (Tableau du Guerchin de la Galerie du Palais-Royal.) . . . 143
Porte de l'hôtel de Richelieu désigné sous le nom de « Palais-Brion », comme il devait être après son achèvement, sur la rue de Richelieu. (D'après une gravure de Marot.). 145
Armes de la Ville de Paris. (D'après la composition d'Edm. Bouchardon, gravée par Scotin.) . . . 147
Les armes du duc d'Anjou, frère de Louis XIV, vignette. (Chalcographie du Louvre.) . 149
Philippe de France, frère unique du roi. (Portrait de Petitot.) . . . 153

PAGES
Madame, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. (D'après l'émail de Petitot.) . . . 155
Portrait de Monsieur, Philippe de France, frère de Louis XIV. (Gravure de Nanteuil.) . . 157
Monsieur, duc d'Orléans, en roi des Persans aux Fêtes du Carrousel de 1662. (D'après la gravure de F. Chauveau. — Chalcographie du Louvre.). 159
Sainte Madeleine, par Le Guide. (Tableau qui faisait partie de la Galerie du Palais-Royal.) 161
Signature d'Henriette-Anne, *Madame*, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. 162
Signature autographe de *Monsieur*, Philippe de France, duc d'Orléans. 162
La Piscine. (Tableau de L. Giordano de la Galerie du Palais-Royal. — Faisait partie de la collection de Monsieur.) 163
Tapisserie des Gobelins composée par Ch. Lebrun pour la décoration du Palais-Royal. (Série de l'*Histoire de Méléagre*, d'après la gravure de B. Picart.). 165
La duchesse douairière d'Orléans, tante de Monsieur. (D'après l'émail de Petitot.). . . 169
Composition d'André Le Nôtre pour la décoration du jardin du Palais-Royal. (D'après la planche publiée par Blondel dans *L'Architecture française*.). 171
Mercure enseignant à lire à l'Amour. (Tableau du Titien de la Galerie du Palais-Royal.). 173
Portrait d'Élisabeth-Charlotte Palatine, duchesse Palatine. (D'après la gravure de De Larmessin.). 177
Portrait de Philippe de France, duc d'Orléans. (D'après une gravure de De Larmessin.). 179
Jules Hardouin Mansart, surintendant des bâtiments du roi. (D'après le portrait peint par Rigaud.). 181
Étude originale d'Antoine Coypel pour la décoration de la Galerie d'Énée au Palais-Royal 185
Signature autographe de Jules Hardouin Mansart 186
Étude d'Antoine Coypel pour la décoration de la Galerie d'Énée au Palais-Royal . . . 189
La croix de Saint-Esprit et les armes de Monsieur. 191
Tapisserie des Gobelins composée par Ch. Lebrun pour la décoration du Palais-Royal. 193
Tapisserie des Gobelins composée par Ch. Lebrun pour la décoration du Palais-Royal. (Série de l'*Histoire de Méléagre*) 195
Portrait d'une Flamande. (Tableau de Miéris de la Galerie du Palais-Royal.) 197
Étude d'Ant. Coypel pour la décoration de la Galerie d'Énée au Palais-Royal 199
Tapisserie des Gobelins composée par Ch. Lebrun pour la décoration du Palais-Royal. . 201
Armes du duc d'Orléans, frère unique du roi. 205
Les armes du duc d'Orléans, Régent de France. (Frontispice de l'ouvrage de J. Couché : *Galerie des tableaux du Palais-Royal*.) 207
Pierre gravée : Léda. (Agate-onyx.) 208
Le duc de Chartres, futur Régent de France. (Gravure faite à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle de Blois, le 18 février 1692.). 209
Pierre gravée : Hermaphrodite. (Agate-onyx.). 210
Pierre gravée : L'Aurore conduisant les chevaux du Soleil 211
Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV, le jour de son mariage 213
Collection des pierres gravées. 215
Jupiter et Léda. (Tableau de Paul Véronèse, qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 217
Salmacis et Hermaphrodite. (Tableau de l'Albane, qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 219
La Colombine. (Tableau de Léonard de Vinci, qui faisait partie de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 221
Pierre gravée : Ajax enlevant le corps d'Achille. 222

PAGES

Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, par Rigaud. (Musée de Versailles.) . 225
La Cassette. (Tableau du Titien, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 229
Mars et Vénus liés par l'Amour. (Tableau du Corrège, provenant de l'ancienne Galerie du Palais-Royal. Appartient à M. Ch. Rossigneux.) 233
Collection des pierres gravées 236
Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, épouse du Régent 237
Jupiter et Léda. (Tableau d'Andréa del Sarte, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) . . 241
Couvercle de tabatière en or ciselé 244
Décoration d'une des pièces des grands appartements. 245
Couvercle d'une tabatière d'or. 246
Vénus à la coquille. (Tableau du Titien, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 247
Ciseaux de dame dans leur étui (XVIIIe siècle) 249
Carrosse de gala (XVIIIe siècle) 251
Pierre gravée que le Régent portait constamment à son doigt 252
Le duc d'Orléans, Régent de France, et Madame de Parabère. (Tableau de Santerre. — Musée de Versailles.) 253
Fourneau de laboratoire ayant appartenu à Philippe d'Orléans et orné de ses armes. (Collection du Musée céramique de la Manufacture nationale de Sèvres.) 255
Noces de Daphnis et de Chloé. (Gravure d'Audran, d'après une des vingt-neuf compositions peintes par le duc d'Orléans en 1714.) 257
Daphnis et Chloé cherchent remède d'amour. (Gravure d'Audran, d'après une des vingt-neuf compositions peintes par le duc d'Orléans en 1714.) 259
Didon expirante. (Dessin inédit d'Antoine Coypel, pour la décoration de la Galerie d'Enée au Palais-Royal.) 261
Etude pour l'Assemblée des Dieux. (Dessin inédit d'Antoine Coypel, pour la décoration de la Galerie d'Enée au Palais-Royal.) 263
Vénus qui se peigne. (Tableau de J. Palma, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) . . . 265
Meuble d'appui. (Époque de la Régence.) 267
Pierre gravée. Duc. (Agate-onyx.) 268
Suzanne entre les deux vieillards. (Tableau de Louis Carrache, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 269
Pierre gravée 270
L'application du Régent aux affaires. (Gravure populaire. — Bibliothèque nationale, collection Hennin.) 271
Le bal champêtre. (Tableau d'Antoine Watteau, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) . 273
Étude de femme. (Croquis de Moreau le Jeune.) 275
Les petits soupers. (Composition de Moreau le Jeune.) 277
Médaillons de la dynastie de la famille d'Orléans, d'Henri IV à Philippe Égalité. (Gravure de Saint-Aubin, tirée du volume de la *Collection des pierres gravées*.) 279
Vénus qui se mire. (Tableau du Titien, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 283
Le Château d'Eu reconstruit en 1719 devant le Palais-Royal par l'architecte Robert de Cotte. 285
Projet d'une place devant la façade du Palais-Royal avant la construction du Château-d'Eau, dessiné par l'architecte Lemaire en 1719. (Dessin inédit provenant des Archives nationales.) 287
Jupiter et Léda. (Tableau par Ant. Corrège, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) . . 289
Fourneau de laboratoire. (Manufacture de Sèvres.) 291
Vignette du cabinet gravée par Saint-Aubin pour le volume *Les Pierres gravées de Monseigneur le Duc d'Orléans*, par La Chau (1779) 291

PAGES
Philippe II et sa maîtresse. (Tableau du Titien, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) . 293
Meuble de Boulle. (Dessin de l'époque.) 295
Pendule de la fin du XVIIe siècle 297
L'enlèvement d'Europe. (Tableau de Paul Véronèse, de l'ancienne galerie du Palais-Royal.) 299
Pierres gravées : Faune et empereur romain 300
Meuble de Boulle, orné de bronze et incrusté 301
Pierres gravées : Empereurs romains. 302
La Sainte Vierge. (Tableau de Raphaël, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 303
Pierres gravées : Méduse (émeraude), Socrate (onyx). 304
Vignette d'Aug. de Saint-Aubin, pour l'ouvrage *Les Pierres gravées du duc d'Orléans*. 305
Pierres gravées : Vénus et Mars surpris par Vulcain (sardoine blanche), Socrate (cornaline) 307
Moutardier en argent. 309
Tapisserie de Desportes. 311
Le frappement du rocher. (Tableau de Nicolas Poussin, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 313
Pierre gravée : sardoine. (Cabinet du roi.) 314
Décoration des grands appartements. (Lambris d'une chambre de parade.) 315
Meuble de Boulle, incrusté d'écailles et de cuivre 317
Chaise couverte en tapisserie des Gobelins. 318
Fauteuil recouvert de tapisserie des Gobelins (XVIIe siècle.) 319
L'infidélité. (Peinture de Véronèse, qui décorait le salon octogone, ou salon d'Oppenordt, du Palais-Royal.) 321
Thomyris. (Tableau de P.-P. Rubens, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 323
Plaque d'un ceinturon de chasse au XVIIIe siècle en acier repoussé, ciselé, fonds damasquinés d'or. (Collection de S. A. I. le grand-duc Wladimir.) 325
Cheval de selle, à longue queue, au XVIIIe siècle. 326
Portrait de Louis, duc d'Orléans, fils du Régent. (Gravure de P. Drevet, d'après la peinture de Ch. Coypel.) 329
Au coin du foyer. (Croquis de Moreau le jeune.) 331
L'Eucharistie. Série des *Sept Sacrements*. (Tableau de N. Poussin, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 333
Encrier en argent, style Louis XV. 335
La vision de saint François. (Tableau d'Annibal Carrache, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 337
Soupière en argent (XVIIIe siècle) 339
Autographe de l'orfèvre Thomas Germain en 1742. 341
Autographe du gainier Galluchat 342
Le jardin du Palais-Royal après les changements faits en 1730 par le duc Louis d'Orléans 345
Médaille du roi Louis XV. 346
Pierre gravée : Jeux séculaires sous Domitien (agate-onyx) 346
Pierre gravée 348
La Vierge et l'Enfant Jésus. (Tableau de Raphaël, de la Galerie du Palais-Royal.) 349
Cul-de-lampe. (Gravure de Saint-Aubin.) 352
Boiserie sculptée du XVIIe siècle, fleuron. 353
Louis-Philippe d'Orléans, père de Philippe-Égalité. (Gravure de Le Beau, 1775, d'après le portrait peint par De l'Orme.) 357
Autographe de M. de Silhouette, chancelier du duc d'Orléans en 1752. 360

PAGES

La toilette, par Moreau le jeune. 361
Plan du Palais-Royal en 1745, avant les travaux de reconstruction commandés par L.-Ph. d'Orléans aux architectes Cartaud et Contant d'Ivry 364
Plan du Palais-Royal en 1760, indiquant les travaux entrepris à cette date par L.-Ph. d'Orléans 365
Sucrier en porcelaine. 366
Flambeau, dit « mouchette », à la mode au XVIIIe siècle 367
Assiette en porcelaine décorée de chinoiseries. 368
Croquis de Moreau le jeune. 369
L'incendie de l'Opéra en 1763 (D'après une gravure de l'époque.) 373
Projet pour élever une salle d'Opéra entre le Palais-Royal et la rue des Bons-Enfants, composé par Le Boursier, en 1764. (Fac-similé d'un dessin original du Musée Carnavalet). 375
Plan du théâtre de l'Opéra en 1770 (étage des premières loges), reconstruit par l'architecte Moreau, après l'incendie de l'ancienne salle en 1763. 377
La nouvelle façade du Palais-Royal, après la reconstruction de 1763-1770 par Contant d'Ivry 379
Décoration des appartements : Philosophe chinois, par Boucher 381
Canapé pour le Palais-Royal. (Dessin original de Piètre, conservé aux Archives nationales.) 383
Projet d'une façade du Palais-Royal à élever du côté du jardin. (Dessin inédit de l'architecte Piètre de 1781 (Collection des Archives nationales.). 385
Décoration des appartements par Peyrotte : sujets chinois 387
La chambre de parade au Palais-Royal, en 1760, par Contant d'Ivry. (D'après la gravure de l'*Encyclopédie*, de Diderot.) 389
Décoration du grand salon du premier étage au Palais-Royal, en 1760 (aile de Valois). (Dessin de Contant d'Ivry, gravure de Le Canu.) 391
Décoration du grand salon du premier étage au Palais-Royal, en 1760, par Contant d'Ivry (D'après la gravure de l'*Encyclopédie* de Diderot.) 393
Dessus de porte de la chambre de parade. (Dessin de Contant d'Ivry.) 394
Canapé ou sopha. (Dessin de Contant d'Ivry.) 394
Le grand salon du premier étage au Palais-Royal, en 1760. (D'après la gravure de l'*Encyclopédie* de Diderot.) 395
Table de marbre et girandole. (Dessin de Contant d'Ivry.) 396
Décoration murale (chinoiserie) 397
Décoration des boiseries de la chambre de parade. (Dessin de Contant d'Ivry.) 398
Les armes du duc Louis-Philippe d'Orléans. (Dessin original de Le Boursier. — Collection du Musée Carnavalet.) 398
Le jardin du Palais-Royal en 1790 (D'après l'aquarelle de Desrais.) 399
Croquis de Moreau le jeune 399
Le duc L.-Ph. d'Orléans et son fils le duc de Chartres au Palais-Royal (1760) 401
Gravure à l'eau-forte exécutée par le duc de Chartres en 1761, à l'âge de treize ans. (D'après un dessin de Carmontelle. — Bibliothèque nationale. Estampes, Album des Amateurs.) 403
Le duc de Chartres l'année de son mariage (1769) 405
Une marquise à son clavecin. (Croquis de Moreau le jeune.) 406
Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres en 1791, et Marie-Louise-Adélaïde de Bourbon et leurs enfants 407
En vitrine. (Croquis de Moreau le jeune.) 408

PAGES
Vue des écuries de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, rue Saint-Thomas-du-Louvre 409
Marie-Antoinette et Louis XVI. (Médaillons en biscuit de Sèvres.). 411
Croquis de Moreau le jeune 412
Décoration intérieure du Palais-Royal par Piètre, en 1778. (Fac-similé d'un dessin original du Musée Carnavalet.). 413
Un « Élégant dans le jardin du Palais-Royal ». (Gravure de la collection Hennin, Bibliothèque nationale.). 417
Une « Élégante dans le jardin du Palais-Royal ». (Gravure de la collection Hennin, Bibliothèque nationale.). 419
Premier projet non adopté pour la construction des galeries du Palais-Royal, en 1781. (Dessin original de Victor Louis, architecte. — Collection des Archives nationales.). . 421
Projet adopté pour la construction des galeries du Palais-Royal en 1781. (Dessin original de Victor Louis, architecte. — Collection des Archives nationales.). 424
L'architecte Victor Louis. (Portrait gravé d'après une peinture appartenant au petit-fils de l'artiste.) 425
Plan pour les travaux à exécuter au Palais-Royal en 1784. (Dressé par Louis, architecte, dit *deuxième plan* de Louis.) 429
Plan du Palais-Royal, avec le projet du Dôme sur la façade du jardin. (Dessin du Chevalier de Lespinasse, d'après le dessin de l'architecte Louis. — Gravure de Varin, 1786.). 431
La cour d'honneur du Palais-Royal, après la construction du Théâtre-Français et des bâtiments élevés par l'architecte Louis (1790) 433
« Le marchand de coco. » (Biscuit de Sèvres.) 435
« Coquetterie. » (Biscuit de Sèvres.). 437
Boutons d'habits de l'époque révolutionnaire. 436
Fragment de la décoration du plafond de la chambre de parade au Palais-Royal. (Dessin de l'architecte Contant d'Ivry, gravé par Le Canu.). 440
Jésus et la Madeleine. (Tableau d'Antoine Corrège, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.) 441
Collection des pierres gravées 443
Panneau de porte en bois sculpté et doré (XVIIe siècle). (Fragment.). 445
Pierre gravée : Un aigle (onyx). 447
Fragment de cadre en bois sculpté 448
Bataille de Constantin contre Maxence. (Tableau de P.-P. Rubens, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal.). 449
Tableau de Rembrandt, de l'ancienne Galerie du Palais-Royal 453
La République. (Médaille.) 454
Lambris en bois sculpté. (Fragment.). 455
Pierre gravée : Hyacinthe changée en fleur (sardoine). 456
Exécution de Philippe-Égalité sur la place de la Révolution. (Dessin de l'époque, collection Destailleurs, Bibliothèque nationale.) 457

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES CONTENUS DANS CE VOLUME

Académie Benjamin. Ancien manège sur l'emplacement où fut construit le Palais-Cardinal, 18-19, 28.

Académie des Beaux-Arts. Elle est installée en 1661 au Palais-Brion, dépendance du Palais-Royal, 146. On y organise les premières expositions de tableaux, 147.

Académie française. Ses premières séances à l'hôtel Mélusine, 80.

Agrafes de chapeaux, en brillants, 191, 192, 475, 482.

Aiguillon (duchesse d'), nièce de Richelieu. Le cardinal lui donne le Petit-Luxembourg, 35. Sommes qu'elle verse à Mazarin, 77. Son portrait par Ph. de Champaigne, 82. Règle les prix des bustes du cardinal, 84. Son rôle auprès de Richelieu, 103. Elle dirige sa maison. Son portrait; appelée la « Combalette », 104. Embarras que lui donne la succession de son oncle, 118.

Albane (L'), peintre, 71, 168, 296, 297, 304, 348, 508.

Alloni (Alex.), peintre, 506.

Andrea del Sarto, peintre, 71, 115, 304, 506.

Anne d'Autriche. Portrait d'elle dans la Galerie des Illustres, 56, 59. Fête que lui donne Richelieu à Rueil, 34. Son hostilité contre le cardinal, 87. Aux représentations du *Cid* et de *Mirame*, 88, 93, 94. Son goût pour les friandises, 103. Elle s'installe au Palais-Cardinal, 107; fait loger Mazarin auprès d'elle, 108, 110; dépenses de sa Maison, 112. Les jetons que lui fait J. Warin, 112. Embellissements qu'elle apporte au Palais, 113, 116. Chanson sur elle. La Fronde, 134. Elle quitte le Palais-Royal, 135, 136; loge au Louvre, 137. Sa passion pour les bijoux, 191.

Appartements (décoration et ameublement des) au Palais-Royal. La chambre de Richelieu, 14; distribution adoptée par le cardinal, 52; la Galerie des objets d'art, 53; la Galerie des Hommes illustres, 56; les grands appartements, 66; l'appartement *vert*, 68; la *chapelle*, 72; la bibliothèque, 74. Installation d'Anne d'Autriche, 112; nouveaux aménagements, 113, 115. Réparations entreprises à l'époque de *Monsieur*, 152, 154. Description de sa chambre et de celle de la duchesse, sa femme, 155; la galerie de Mansart, 186; les grands appartements, 187; les pièces tendues de tapisseries, 196; les petits appartements, 198; la *Galerie neuve*, 203. A l'époque de la Régence, 226; les appartements de la duchesse d'Orléans, 239; leur magnificence, 240, 246. Cabinet décoré de peintures par le duc, 256; autre pièce décorée par Desportes. Les petits appartements du Régent, 270, et 287. Le salon d'Oppenordt, 285, 286 et 318. Galeries réservées aux tableaux, 313; la *chambre des Poussins*, 314; la chambre du Régent, 316; la galerie à la *Lanterne*, 317; la *salle du Conseil*, 318; la *Galerie d'Énée*, 320, 322. Nouvelle réfection des appartements entreprise en 1763 par Contant d'Ivry, 384; leur description, 385, 389. Ceux que décore Piètre, 410.

Architectes. Ceux qui ont construit le Palais-Royal ou travaillé à ce monument. Voyez Le Mercier, Le Pautre, J.-H. Mansart, Cartaud, Contant d'Ivry, de Lespine, D'Orbay, Oppenordt, Ju. Piètre, Moreau, Le Grand, A. Louis, Palaiseau, Fontaine, Chabrol.

Argenson (comte d'), chancelier de la famille d'Orléans, 220, 249, 281, 283.

Argenson (marquis d'), chancelier du duc Louis d'Orléans. Ses *Mémoires*, 332. Ce qu'il dit du caractère de ce prince, 333; de la société du Palais-Royal et de la vie d'intrigues qu'on y menait, 334-335. Appointements que touchait le marquis comme chancelier de la maison, 336. Cède sa charge à Silhouette, 358.

Argenterie, voyez Orfèvrerie.

Argenville (d'), 216, 313, 388.

Assurance contre l'incendie prise en 1786 à Londres par le duc d'Orléans, 441-442. Assurance sur la vie prise en 1792 par le même, 443.

Audran (Benoît), graveur, 258.

Avenel (vicomte G.), 6, 50, 78.

Avernes (Mme d'), maîtresse du Régent, 272, 274.

Bagnolet (Château de), acheté par le Régent, 238; dépenses qu'y fait sa femme, 239; prix auquel il est estimé, 284.

Bagues. Celle que portait Richelieu, 101; celles de *Monsieur*, 192; celle que le Régent portait constamment, 252; celles de *Monsieur*, 481; vendues aux enchères, 486.

Bales (Henrik van), peintre, 519.

Balleroy (M. de), gouverneur du duc Philippe-Joseph d'Orléans, 334.

Bamboche (Pieter van Laer, dit Le), peintre, 517.

Barbier (Louis), entrepreneur de la démolition des remparts vers la porte Saint-Honoré, en 1633. Ses relations avec Richelieu, 20, 44. Meurt insolvable, 46. Résultats de son contrat relativement aux maisons entourant le Palais, 119.

Barbieri (Giovanni), peintre, 510-511.

Baroche (Federigo Baroccі, dit), peintre, 509.

Baslin, orfèvre. Ses fournitures au Palais-Royal, 34.

Bassan (Francesco da Ponte, dit Le), peintre, 297, 509.

Bautru (hôtel), rue Vivienne, 44, 79, 80, 82.

Beaudeau (Nicolas, dit l'abbé), économiste, conseiller financier et ami du duc de Chartres, 413.

Beauvais (Mlle de), femme de chambre d'Anne d'Autriche, 110. Chanson sur elle, 129.

Bellini (Giovanni), peintre, 71, 511.

Bernard, peintre. Décore le Palais-Cardinal, 53.

Bernin (Le). Sculptures de lui au Palais-Cardinal, 72. Une statue de Richelieu lui est commandée, 85, 87.

Bernin (J. L.), peintre, 511.

Berry (duchesse de), fille du Régent. Sa mauvaise éducation, 236. Portrait sans draperies que fit d'elle son père, 256. Sa présence aux fameux soupers, 270. Chanson sur elle, 272, libertine, 273, aventure au bal de l'Opéra, 278.

Bertheloi (Guillaume), sculpteur. Travaille pour Richelieu, 9, 83.

Biard (Pierre II), sculpteur, 9. Richelieu lui commande la statue équestre de Louis XIII, 83.

Bibliothèque. Celle du Palais-Cardinal, 74, 75. Il y en a dans tous les grands hôtels au XVIIe siècle, 86.

Billet, en argent, de la duchesse d'Orléans, 309.

Bijoux. Ceux du cardinal de Richelieu, 38, 72, 76, 101. Bijoux donnés dans une loterie au Palais-Royal, 189. Anne d'Autriche en raffole, 191. Inventaire des bijoux de *Monsieur*, 191-192. Etat des pierreries de la duchesse d'Orléans, 238. Le Régent met ses diamants en gage, 283. Sa collection de bijoux, 306-308. Le traité du duc de Chartres, 401. Inventaire des bijoux de *Monsieur*, 472-487.

Billard. Louis XIV en fait placer un au Palais-Brion, 144. Celui du Régent, 289. Perte que fait à ce jeu Philippe-Egalité, 400.

Bion (Ch.), 294-295.

Bitonto (Alessandro), peintre, 517.

Blondel (Architecte). Dessine le Palais-Royal, 184, [illegible], 332, 386.

Blois (Mlle de), dame d'honneur de la duchesse de Chartres, 364.

Bonnaire, architecte de la Chancellerie d'Orléans, [illegible]

Bonnaire, [illegible] de la cour, 4[illegible]

Bonnard, [illegible] 31, 63, 74, 78, [illegible]

Bonnard (Jean de), [illegible] qui fait travailler Richelieu, [illegible]

Bologne (Jean). Bronzes de lui qui se trouvaient au Palais-Cardinal, 64, 68, 69, 203, 390.

Bonnaffé (Edmond), 35, 72, 74.

Bonneau-Avenant (comte de), 33, 36.

Bordone (Paris), peintre, 304, 514.

Both (Jan, dit Both d'Italie), peintre, 520.

Bouche (service de la), au Palais-Royal. Voyez Table (service de la).

Boucher (François), peintre, 452.

Boucles de soulier, en brillants. Celles dont trafiqua le duc de Chartres, 401. Celles de *Monsieur*, 475. Boucles d'oreilles, 478 et 487. Boucles de ceinture, 479.

Boulle, ébéniste. Ses meubles au Palais-Royal, 202; détrôné par Crescent, 262, 314.

Bourdeille (Mme de), dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, 334, 336.

Bourdin (Thomas et Michel), sculpteurs, 83.

Bourdon (Sébastien). Ses peintures dans l'oratoire d'Anne d'Autriche, 114, 390, 521.

Bourges (Mme de), vieille amie de Richelieu, 6.

Bracelets, bijoux. Ceux de la duchesse d'Orléans, 356; ceux de *Monsieur*, 475-482.

Bourcourt (N.), jardinier au Palais-Royal. Ses gages, 132, 152, 156. Gratifications qu'il reçoit, 174.

Brueghel (Johann, dit de Velours), peintre, 517.

Brèze (Mlle de), nièce de Richelieu, 304.

Bruel (Germain), 216.

Brill (Paul), peintre, 167, 168, 518.

Brion (Palais), dépendance du Palais-Royal, 27, 120, 141. Emplacement exact qu'il occupait, 142; le duc de Damville y donne des fêtes à la cour, *ibid.* Gravure qu'en a faite Marot, 145. De l'année 1661 à 1692, l'Académie des Beaux-Arts y est installée, 146. Des expositions de tableaux y sont organisées, 147.

Broderie, sur les soutanes de Richelieu; prix de la broderie, 101. Costumes brodés d'or et d'argent, *ibid.* Goût de la duchesse d'Orléans pour la broderie, 238-239. Magnifiques tentures brodées dont étaient décorés ses appartements au Palais-Royal, 240-242. Lits brodés du Régent, 316. Broderies des garnitures de carrosses, 395.

Bronze (les sculptures en) au Palais-Royal. Collection du cardinal de Richelieu, 31, 67, 68, 69, 70. Bustes du cardinal, 84, statues dans le jardin, 111, groupes de Jean de Bologne, dans la grande galerie, 203, 319, 390. Bronzes qui se trouvaient au Palais-Royal, confisqués sous la Révolution, 453.

Bronzes d'ornement exécutés au Palais-Royal, 202, 239, les chenets de foyer, 240, les meubles de Crescent, 314, commode dessinée par Aut Gaypel et garnie de bronzes de couleurs, 316, les [illegible], 317-318, la cheminée du salon d'Oppenordt, [illegible] Les bronzes de Caffieri, dans le grand escalier, 379.

Brumanan (M.). Son recueil sur la vente des tableaux des ducs d'Orléans, 294-295, 446-447.

Bullemin (Guillaume), peintre. Décore le théâtre du Palais-Cardinal, 49.

Bunel (Jacques), peintre, 58.

Burgau. Voyez Appartements et Meubles.

Cadenas ou nefs, en or et en argent. Ceux de *Monsieur*, 483.
Caffieri (Jacques), sculpteur, 379.
Cangis (Mme de), dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, 336.
Canlassi (Guido, dit Il Cagnacci), peintre, 509.
Caravage (Michelangiolo Amerighi, dit Le), peintre, 35, 513.
Carnot (A.), peintre. Décore de peintures les appartements de *Monsieur*, au Palais-Royal, 175.
Carrache (Augustin), peintre, 388.
Carrache (Annibal), peintre, 115, 168, 296, 297, 304, 452, 506-507.
Carrache (Louis), peintre, 71, 77, 296, 512.
Carrosses. Ceux du cardinal de Richelieu, 98, 99. Description des carrosses de la duchesse d'Orléans, 250; ceux du Régent, d'une grande richesse, 324-326; ceux de son petit fils, 398.
Cartaud (Sylvain), architecte du Palais-Royal, 286-287, 336.
Casanova, 356.
Castiglione (Benedetto), peintre, 511.
Catherine, impératrice de Russie; achète la collection des médailles du duc d'Orléans, 307, 445.
Caus (Salomon de), architecte. Richelieu le charge des travaux du château de Limours, 8.
Cauvet, sculpteur. Décoration faite par lui au Palais-Royal, 378.
Chabrol, architecte, 184.
Chaise-percée, 269.
Champaigne (Philippe de), peintre favori de Richelieu, 54. Ses travaux au Palais-Cardinal, 55, 58. Ses portraits de Richelieu, 59-62, 82. Décore le théâtre du Palais-Cardinal, 87. L'oratoire d'Anne d'Autriche, 114. Cité 390, 452, 521.
Chancellerie d'Orléans (hôtel de la), rue des Bons-Enfants. Son histoire, 215-222.
Chapelle de diamants du cardinal de Richelieu, donnée à la Couronne, 39. Inventaire qui en est fait, 72. Description de la chapelle du Palais; ce qu'en dit Evelyn, 131.
Charmeton. Ses travaux de sculpture au Palais-Royal, 175.
Charpentier, l'un des secrétaires de Richelieu, 98.
Chartres (duc de). Voyez Orléans.
Château-d'Eau, du Palais-Royal; sa construction, 288-290.
Chatillon (hôtel de), 183. Voyez aussi Duplessis-Châtillon.
Chelles (abbesse de), fille du Régent, 268.
Chevaux. Du cardinal de Richelieu, 98; ceux de *Madame*, la princesse Palatine, au Palais-Royal, 232. Ce que coûtait la nourriture d'un cheval au XVIIe siècle, *ibid.* Les chevaux de la princesse Palatine, 232; ceux de la duchesse d'Orléans, 250; du Régent, 326; de son fils, 340; de son petit-fils, 366. Noms qu'ils portent, 398. Ceux de Philippe-Égalité confisqués sous la Révolution, 458.
Chevreuse (duc de). Richelieu lui achète une tapisserie, 27.
Chinoiseries (la mode des), 36, 79, 191. Le goût de *Monsieur* pour le laquinage et les porcelaines chinoises, 203. Son fils, le Régent, en réunit un grand nombre au Palais-Royal, 307. Celles qu'achète le duc L.-Ph. d'Orléans chez Lazare Duvaux, 367. Les décors *à la chinoise* au XVIIIe siècle, 384-386.
Chiverny (marquis de), précepteur du duc Louis d'Orléans, 330.
Christie (James), marchand de tableaux en Angleterre, 445-446.
Christine de Suède, visite le Palais-Royal, 132. Sa collection de tableaux achetée par le Régent, 298-304, 320.
Cinq-Mars, favori de Louis XIII, chargé des dépenses de toilette de Richelieu, 100.
Clermont (Mme de), dame d'atour de la duchesse d'Orléans, 334-336.
Cochet (Christophe), sculpteur. Travaille pour Richelieu, 83.
Coesari (Giuseppe, dit Le Josepin), peintre, 511.
Coignet. Peintures qu'il exécute pour *Monsieur*, au Palais-Royal, 175.
Colbert, ministre de Louis XIV. Son rôle dans l'intrigue amoureuse du roi avec Mlle de La Vallière, 144. Le récit que lui-même en a laissé, 145.
Colbert (hôtel), 323.
Collections d'objets d'art. Les collections de sculptures antiques au Palais-Cardinal, 63-74. Exemples donnés aux collectionneurs par Richelieu, 76-77; application de celui-ci, à réunir des objets d'art, 78. La mode des collections de médailles, d'objets de la Chine, 79. Les collections de *Monsieur*, 191-203. Les tabatières de la duchesse d'Orléans, 244. Collections de tableaux, de médailles et de curiosités, formées par le Régent au Palais-Royal, 294-304. Les médailles sont vendues en 1787, à la Russie, 307, 445. Collection d'histoire naturelle et d'instruments pour les Arts et Métiers, formée au Palais-Royal par le duc de Chartres, 410-411.
Combalet (Mme de), nièce de Richelieu. Voyez Aiguillon (duchesse d').
Contant d'Ivry, architecte du Palais Royal, 313; sa biographie, 363; comment il traite d'Argenson, *ibid.* Restauration générale du Palais-Royal, 364; *Mémoires* inédits de ses travaux de maçonnerie, 376; façade de l'édifice, 378; façade de la seconde cour, 380. Caractère décoratif de son architecture, 384-386; les nouveaux appartements aménagés par lui au Palais, 387-389.
Corbin, serrurier. Sa rampe de l'escalier du Palais-Royal, 379.
Corneille, Pierre. Travaille pour Richelieu, 39; loue le Palais Cardinal, 39. Pièces de lui jouées sur le théâtre de Richelieu, 86, 87 89.
Cortone (P. de), peintre, 168, 296, 513.
Corrège (Ant.), peintre, 71, 168, 304, 351, 507.
Cosnac (Daniel de), premier aumônier de *Monsieur*, 149, 150.
Costumes. Voyez Habits.
Cotelle, peintre, 82, 200.
Cotte (Robert de), architecte, 289 290.
Couche, graveur, 294.
Courajod (Louis), 65, 66, 86.
Courtois (Alexandre), orfèvre d'Anne d'Autriche, 72.

COURT ORRIS ou COUR ORRY, au Palais-Royal, touchant le cul-de-sac de l'ancien Opéra, 19.
COYPEL (Noël). Ses peintures au Palais-Royal, 153, 155, 198, 388.
COYPEL (Antoine), fils du précédent. Employé par *Monsieur* pour décorer la Galerie d'Enée, au Palais-Royal, 187. Plafond de lui à la Chancellerie d'Orléans, 217-218. Donne des leçons de peinture au duc d'Orléans, 256. Comment il s'est exprimé sur le compte de son élève, 258; il lui dédie son volume de *Conférences*, 259. Pension et faveurs dont le gratifia le prince, *ibid.* Il fut au Palais-Royal un véritable surintendant des beaux-arts, 260. Ses conseils pour l'acquisition des tableaux, 295. Ses peintures pour la Galerie d'Enée, 320-322; médaille avec son portrait, 344.
COYPEL (Charles), fils du précédent. Son discours sur son père lu à l'Académie des Beaux-Arts, 216-217. Ses appointements de premier peintre du duc Louis d'Orléans, 336. Copies qu'il fait du portrait de ce prince, 342. Ce qu'il dit des tableaux mutilés par le duc d'Orléans, 351. Sa mort, 384.
CRAYAVON, sculpteur, 262. Travaille pour le Régent, 263-264. [Cité par erreur, page 344, remplacer son nom par celui de Ruysler.]
CRESCENT, ébéniste du Régent, 262. Ses meubles au Palais-Royal, 315-316. Fait le buste du duc Louis d'Orléans, 331.
Croix de diamants. Celle du cardinal de Richelieu, 72-74. Croix du Saint-Esprit, en brillants, 192, 475-480.
CROZAT, homme de confiance du Régent, 283. Négocie l'acquisition des tableaux de la reine de Suède, 298-300.
Cuivres. Voyez Table, service de la.
DANIEL DE VOLTERRE (RICCIARELLI, dit), peintre, 508.
DELAUNAY, orfèvre. Ses beaux travaux pour *Monsieur*, au Palais-Royal, 194.
DE LESTINI, architecte employé par *Monsieur* au Palais-Royal, 183.
DE LOYNES, secrétaire de Richelieu, 29, 31, 102.
DE MACHY, peintre décorateur. Ses travaux au Palais-Royal, 379.
Dentelles. Celles de la duchesse d'Orléans, 248-249.
DESARGUES, géométre. Ce qu'il dit de l'escalier du Palais-Cardinal, 44.
DES ESSARTS, valet de chambre de Richelieu. Ses gages, 96. Legs qui lui est fait, 97. Dépenses dont il était chargé, 122. Ne fut pas nommé concierge du Palais-Royal, comme l'avait voulu Richelieu, 156.
DESGOTS, architecte du Palais-Cardinal. Sa Vie de saint Bernard, conservée à la Nitre, revue et corrigée par le Palais-Royal, 344.
DESPORTES, peintre. Fait les tableaux des compartiments peints par le Régent sur *Daphnis et Chloé*, 263.
DESTOUCHES (Chevalier), évêque de Chartres. Son rôle dans la Maison de Richelieu, 19, 31.
Dieu, [illegible] de Louis XIII et de Richelieu, 113, 122. Toilette de deuil de la duchesse d'Orléans, 234-235.
Diamants. Voyez Bijoux.
DOMINIQUIN (Le), peintre, 71, 296, 297, 508.
DONDUCCI (G. A., dit Le MASTELLETTA), peintre, 511.
Domestiques. Voyez Officiers.
D'ORBAY, architecte employé au Palais-Royal, 152.
DOW (Gérard), peintre, 200, 516.
DUBOIS (le cardinal), précepteur du duc d'Orléans, 211, 215, puis son conseiller; 233. Cérémonie de son sacre, 268. Donne sa vaisselle d'argent au Régent, 282.
DUBOIS DE SAINT-GELAIS. Son catalogue des tableaux du Palais-Royal, 294.
DUCHESNE (Nicolas), peintre. Travaux qu'il fait pour Richelieu à Limours et à Paris, 8, 14, 52, 82.
DU JARDIN, orfèvre d'Anne d'Autriche, 72.
DULAURE, 72.
DU PLESSIS-CHATILLON (hôtel), rue des Bons-Enfants, 28-29, 220, 395, 396.
DU PONTE (J. BASSANO), peintre, 304, 510.
DURER (Albert), peintre, 35, 519.
DUVAUX (Lazare), marchand de curiosités. Le duc L.-Ph. d'Orléans est son client, 366; meubles et porcelaines qu'il lui achète, 367.
Ébénisterie (travaux d') au Palais-Royal, par Macé, 114. Les meubles de Boulle, dans l'*Inventaire de Monsieur*, 202. Ceux de Crescent pour le Régent, 262.
Écuries. Les officiers de l'écurie chez le cardinal de Richelieu, 98; les selliers, carrossiers, etc., 99. Les écuries de Mazarin au Palais-Royal, 111. Celles de la duchesse d'Orléans, 252. Celles du Régent, 285, 320-326; de son fils, 340; de son petit-fils, 368, 398. Écuries monumentales que fait construire, vers 1780, le duc de Chartres, 410, leur prix d'estimation, 442.
EDELINCK, graveur. Le Régent chez lui, 262-263.
EFFIAT (marquis d'), attaché à la maison de *Monsieur*, 151; son legs au Régent, 280.
ELZHEIMER (Adam), peintre, 516.
Epées de diamants, 477, 480.
ERRARD, peintre. Ses premiers travaux, 82. Décore la chambre de *Monsieur* au Palais-Royal, 153, 155.
ESTRÉES (hôtel d'), à l'angle de la rue des Bons-Enfants, 19, 183, 467.
EUSTACHE, argentier de Richelieu, 97, 102.
EVELYN. Son *Voyage*, 122, 131, 136.
EYCK (Jan Van), peintre, 518.
FELIBIEN. Sa Garde-magasin de la collection des antiques, 146. Son fils lui succède, *ibid.*
FELSIER (de), sculpteur, 379.
FETI (Domenico), peintre, 508.
FONTAINE, architecte du Palais-Royal, 375, 431.
FONTENELLE, littérateur. Logé au Palais-Royal, 336.
Fortune. Celle du cardinal de Richelieu, 47-49. Ses revenus annuels. Ses appointements comme ministre, 50. Celle de la famille d'Orléans. Après ses voyages, Louis XIV constitue à son frère, 170. Revenus annuels du Régent, 213, ceux de sa mère et de sa femme, 214. Dettes laissées par le Régent, 281-284. La ruine de Philippe-Égalité, 435-440.

Fournier (Édouard), 15, 19, 27, 375, 422.
France (Anatole), 151.
Francia (Francesco Raibolini, dit Il), peintre, 509.
Franchéville, sculpteur, 83.
Franchipani. Ses acquisitions d'objets d'art pour Richelieu, 63, 76.
Francini, sculpteur. Ses relations avec Richelieu, 84.
Francini (J.-B.), tailleur de la duchesse d'Orléans, 235.
Funck-Brentano (Frantz), 151.
Gabriel, architecte, 261, 385.
Gages. Ceux que l'on donnait aux serviteurs au XVIIe siècle, 95; montant des gages donnés par le cardinal de Richelieu, 96. Ceux des serviteurs d'Anne d'Autriche, 112. Gages du personnel spécial au Palais-Royal pendant la Fronde, 132. Difficultés pour les payer, 138. Gages des officiers de *Monsieur*, 158; de *Madame*, 231-232; des dames d'honneur, des chambellans, etc., du duc Louis d'Orléans, 336; du duc L.-Ph. d'Orléans, 397.
Galeries (les) au Palais-Royal. Pour la Galerie des Hommes illustres, la Galerie des Poussins, la Galerie de la Lanterne, la Galerie d'Énée, etc., voyez Appartements (description des). *Galeries* construites autour du jardin, 411-434.
Galluchat, gainier du duc Louis d'Orléans. Mémoire autographe des travaux qu'il livre à ce prince, 342.
Gants. Ce qu'en dit Richelieu, 101. Ceux de la femme du Régent, 249.
Garofalo (Benvenuto Tisi, dit), peintre, 508.
Genlis (Mme), gouvernante des enfants du duc de Chartres, 400, 403, 406, 407, 426.
Gentileschi (Orazio Lomi, dit Il), peintre, 304, 510.
Germain (Thomas), orfèvre du duc d'Orléans. Vaisselle qu'il fournit au Palais-Royal, 340; *Mémoires* de ses fournitures, 341.
Giordano (Luca), peintre, 202, 512.
Giorgione (Giorgio Barbarelli, dit Il), peintre, 168, 297, 304, 510.
Girardon, sculpteur, 77, 263.
Glaces. Celles qu'il y avait au Palais-Royal, 154, 175, 203, 239, 261; leurs prix, 284; leurs dimensions sous la Régence, 316, 318.
Gougeon (sieur de La Baronnière), peintre, 155.
Guerchin (J.), peintre. Voyez Barbieri.
Guettard, conservateur du cabinet d'histoire naturelle au Palais-Royal, 410.
Guide (Guido Reni, dit Le), peintre, 35, 71, 115, 167, 296, 297, 451, 510.
Guillerin (J.), 152, 174, 175.
Guillain (Simon), sculpteur, 67, 83.
Guillet de Saint-Georges, 67, 89, 262-263.
Habits. La livrée chez Richelieu, 99. Costumes du cardinal, 100; sa soutane, 101. Les «droits» d'habits aux serviteurs, 112. Les habits de deuil des serviteurs de *Monsieur*, au Palais-Royal, 234. Ceux que porte la duchesse d'Orléans pour le deuil de *Monsieur*, 235. Les habits de mode anglaise que porte le duc de Chartres, 408.
Hanotaux (Gabriel), 5, 6
Havard (Henry), 101.
Henriette d'Angleterre (la reine). Buckingham la conduit en Angleterre, 83. Son installation au Palais-Royal, 137. Ce qu'en dit le cardinal de Retz, 138. Sa maison de Colombe, 162.
Henriette-Anne, dite *Madame*, fille de la précédente, femme de *Monsieur*, duc d'Orléans. Ses coquetteries avec Louis XIV, 140, 144. Épouse *Monsieur*, frère du roi, 149. Son portrait, 150. N'est pas morte empoisonnée, 151. Le train de sa «maison» au Palais-Royal, 162-164. Son influence à la cour, 166. Son *Inventaire* après décès, 167. Sa collection de tableaux, 168.
Holbein (Hans), peintre, 520.
Hôtels. Physionomie des hôtels de Paris au XVIIe siècle, 11-12. Ancien hôtel Rambouillet, 17, 22; hôtel d'Estrées, 19; hôtel Mélusine, 22; hôtel Sillery, 23; hôtel Richelieu, 27; hôtels Lambert, Bautru, Colbert, Bullion, Mazarin, 87. Leur caractère architectural au milieu du XVIIe siècle, 79. Hôtels des Bons-Enfants, des Mousquetaires, 119, 120; hôtel de Châtillon, 183; hôtel de la Chancellerie, d'Orléans, 215-222; hôtels La Roche-Guyon, Montauban, Mélusine, Duplessis-Châtillon, 220; hôtel de Longueville, 232; hôtel Vanel, 323.
Houdon, sculpteur. Œuvres de lui au Palais-Royal, 451, 453.
Incendie de l'Opéra en 1716, 226; celui de 1763, 371-372; celui de 1781, 411-414. La première compagnie d'assurances contre l'incendie, créée à Londres, 441.
Inventaires après décès. Celui du cardinal de Richelieu fait après son décès, 51, 63; extraits qui en sont donnés, 64, 67-71. Inventaire d'Henriette d'Angleterre, 167-168. Celui de *Monsieur*, 191-203; 474-487. Extraits de l'Inventaire des meubles et collections du Palais-Royal, appartenant au duc d'Orléans, Régent, 238-246; celui de Louis d'Orléans, 346-347; 352; celui de L.-Joseph d'Orléans, 389, 396-398; 451; inventaire des papiers d'*Orléans condamné*, sous la Révolution, 442.
Jardin. Celui du Palais-Cardinal, premières dépenses, 30-31. Les jardins de Rueil, 32. Celui du Petit Luxembourg, 34. Parties de chasse dans le jardin du Palais Royal, 125. Le fort élevé pour le jeune Louis XIV, 126. Carrousels qu'y donne le roi, 140. Le jardin du Palais Royal, en 1674, est refait par Le Nôtre, 173-174. Modifications réalisées en 1730, 343-345. Sa transformation, en 1781, après la construction des galeries, 435; les statues de Lerambert et de Buyster sont enlevées, 435; règlement pour la police du jardin, 436-438.
Jordaens (Jakob), peintre, 520.
Jouets. Poupées données par Richelieu à Mlle de Brézé, 103. Ceux du jeune Louis XIV, 126.
Jouvenet, peintre. Le Régent lui rend visite, 262.
Ju (Louis), architecte du Régent, 286, 324, 487.
Juste, peintre. Ses travaux au Palais-Cardinal, 62.
La Baronnière (Paul Gougeon, sieur de). Ses peintures au Palais-Royal, 154, 155, 173.

LA BOISSIÈRE, graveur. Plan qu'il a dressé en 1679 du Palais Cardinal, 27, 44.
LABORDE-NERVILLE (marquis de). Achète les tableaux du Palais Royal, 447.
LABORDE, comte de), 22, 79, 84.
LA CHAU, abbé de, conservateur de la collection de médailles du Palais Royal, 305; ses appointements, 397.
Lachinage, mot par lequel on désigne au XVIIe siècle la passion des bibelots de la Chine, 191. Le lachinage au Palais Royal. Voyez Chinoiserie.
LA FARE, musicien, un des *roués* du Régent, 270.
LA FONTAINE. Le petit fils du fabuliste pensionné par le duc d'Orléans, 397.
LAFOSSE (Ch. de), peintre. Le Régent va le voir, 262.
LAGNY (de), de l'Académie des Sciences. Pensionné par le duc d'Orléans, 336.
LA HIRE, peintre. Ses travaux au Palais Cardinal, 82, 114, 521.
LAMI (Stanislas), 84.
LANFRANCO (Giovanni), peintre, 511.
LA PORTE (Amador de), oncle de Richelieu. Pourvoit à l'entretien du futur cardinal lorsqu'il était étudiant, 5. Son mausolée, 83.
LA PORTE, valet de chambre de Louis XIV. Ce qu'il dit de l'éducation du jeune roi, 123-124, 128; sa signature autographe, *ibid.* Maison qu'il achète rue des Saints-Pères, 160.
LA ROCHEFOUCAULD, supérieur de l'Hôpital des Quinze-Vingts, 17.
LA ROCHE-GUYON (hôtel) rue des Bons-Enfants, 78, 220, 383.
LA VALLIÈRE (Mlle de). Le roman de ses amours avec Louis XIV, 140, 144. Installée par le roi au Palais Brion, 144. Ses deux accouchements, 145-146.
LAW, financier. Protégé par le Régent, 268. Émeute à son sujet au Palais-Royal, 270.
LEBRUN (Charles), peintre. Ses premiers tableaux faits pour le Palais Cardinal, 67, 71, 82. Exposition de la *Bataille d'Arbelle*, 146. Cité, 312, 521.
LEBRUN, conservateur de la Galerie des tableaux du Palais Royal, 449.
LEGRAND, architecte du Palais Royal, 286, 376.
LE MAIRE (Jean), peintre, employé par Richelieu, à Rueil, 5, 44; par Anne d'Autriche, 115 (note).
LE MASLE, prieur des Roches, secrétaire et intendant de Richelieu, 5. Son portrait, 25. Papiers qu'il a laissés sur les dépenses de Richelieu, 46-49, 53, 58-60, 62-69. Envoyé en Italie, 76. Lettre que lui adresse le cardinal, 78. État des gages des domestiques du Palais Cardinal, 96. Les meublements fournis à Richelieu, 99.
LE MERCIER (Jacques), architecte du Palais Cardinal, 18-24, 27, 28, 35-37. Jugement porté sur son œuvre, 54-56. Transformations du Palais pour l'installation d'Anne d'Autriche, 115.
LESUEUR, sculpteur. Ses bustes du Régent, 264. Figures de lui dans le jardin du Palais Royal, 344.
LEUOUX (Alex.), directeur du Musée des monuments français. Quel était le Palais Royal qu'il fait entrer au Muséum sous la Révolution, 451-452.
LE NÔTRE (André). Refait le jardin du Palais-Royal, 173-174.
LE PAUTRE (Antoine), architecte de *Monsieur* au Palais-Royal. Restaure les appartements, 174-175.
LE PEINTRE, peintre, 402, 407.
LERAMBERT (Louis), sculpteur. Statues de lui dans le jardin du Palais-Royal, 174, 344, 435.
LEROY, horloger du Palais-Royal, 342.
LE SUEUR (Eustache), peintre, 297, 521.
LE SUEUR (Hubert), sculpteur, 84.
LE VAU (Louis), architecte, 24 *(note)*, 78, 80.
LIMOURS (le château de), acquis par Richelieu, 7. Embellissements qui y sont faits, 8, 10.
Lit. Celui de Louis XIV enfant, au Palais Royal, 129; celui de *Monsieur*, 155; anecdote citée par *Madame*, 170, 202. Lit à l'impériale de la duchesse d'Orléans, 240; lit de repos, 241; le lit du Régent, 316; le lit de parade, 389.
Litière. Celle du cardinal Richelieu; ce qu'elle coûtait, 101.
LOPEZ (le juif). Ses relations avec Richelieu, 39, 76.
LORRAIN (Claude), peintre, 71.
LORRAINE (chevalier de). Favori de *Monsieur*, 150. Accusé d'avoir empoisonné *Madame*, 151; Emprunt qu'il contracte, 160. Ses désordres, 162. Son superbe appartement au Palais-Royal, 174; la collection de tableaux qu'il y avait, 296.
Loterie. Distribution de cadeaux que l'on faisait tirer au sort. Celle que donne *Monsieur* en 1689, au Palais-Royal, 189.
LOTTO (Lorenzo), peintre, 512.
LOUIS XIII. Donation que lui fait Richelieu de son Palais-Cardinal, 38. Son caractère ombrageux, 40. Son portrait dans la Galerie des Illustres, 57. Prix qu'en reçoit Ph. de Champaigne, 59. Son attitude à la mort de Richelieu, 105. Mot de lui au sujet de Mazarin, 108.
LOUIS XIV. Son buste en bronze par Sarrazin, au Palais-Royal, 83. Sa première chaise d'enfant, 112. Assiste à une fête, 123; tombe dans le bassin du Palais-Royal, *ibid.* Éducation qui lui est donnée par Mazarin, 124. Le Fort construit pour lui dans le jardin du Palais, 125. Ses jouets: chasses en miniature, 126. Il a le goût des chevaux, 127. Scènes de la Fronde, 135-136. Ses visites à Henriette d'Angleterre, 140. Anne-Marie Mancini, 143. Installe Mlle de La Vallière au Palais Brion, 144. Se rend au Palais-Royal, 470-471.
LOUIS XV, 268, 335, 345, 346.
LOUIS XVI, 411, 416-417, 430.
LOUIS (Victor), architecte du Palais-Royal. Son portrait, 414, erreurs commises par ses biographes, 415; comment il devint l'architecte du duc de Chartres, 426; honoraires qui lui sont attribués, 427; sa construction des Galeries autour du jardin, 428-431; ses plans successifs de 1781 et de 1784 pour les travaux du Palais, 435; comment le juge Fontanes, 441. Sa disparition pendant la Terreur, 448.

Lully. Reçoit une subvention pour jouer l'opéra au Palais Royal, 174.
Lustres, 317
Luxembourg (hôtel du Petit). Donné à Richelieu par Marie de Médicis, 12. Le cardinal le lègue à sa nièce Mme de Combalet, 35. Collections d'objets d'art qu'il y réunit, 36.
Mace (Jean), sculpteur-ébéniste. Ses parquets en marqueterie au Palais-Royal, 114, 153, 154, 155.
Mademoiselle (la Grande), fille de Gaston d'Orléans. Fête que Richelieu lui donne, 29. Ses querelles avec sa belle-mère, 172. Legs qu'elle fait à *Monsieur*, 191, 474.
Mancini (Marie), nièce de Mazarin. Ses amours avec Louis XIV, son portrait, 143 144.
Mansart (Jules Hardouin), architecte, son portrait, 181. Ses constructions au Palais-Royal, 185. Sa mort, 286.
Maratta (Carlo), peintre, 508.
Marie-Antoinette, reine de France. Fait copier pour Trianon les jardins *à la chinoise* de Monceaux, 385; sa haine contre le duc de Chartres, 409, 411. Achète Saint-Cloud, 439.
Marie de Médicis. Nomme Richelieu son aumônier, 6; lui donne l'hôtel du Petit-Luxembourg, 13. L'acte de donation, 14-15. Les artistes qu'elle employa, 82.
Marolles (abbé de), 35.
Marsy. Ses travaux de sculpture au Palais-Royal, 155.
Mazarin (cardinal). Fut plus économe que Richelieu, 48. Ne restitue pas aux héritiers de celui-ci l'argent qui leur était dû, 50. Attribue indûment à la Couronne des statues qui ornaient le Palais-Cardinal, 65. Chargé par Richelieu de ses achats d'objets d'art, 76-77. Se fait construire un palais, 79. Lettre qui lui est adressée, 84. Ses négociations avec le Bernin pour la statue de Richelieu, 85. Va loger près de la reine au Palais-Royal, 110. La triste éducation qu'il donne au jeune roi Louis XIV, 124, 126. Les goûts qu'il développe chez celui-ci, 127. Dénûment dans lequel il laisse la cour, 129. Placet en vers qui lui est adressé à ce sujet, 130. Il s'éloigne pendant la Fronde, 136.
Mazerolle (Fernand), 112 (note), 468.
Médailles. Collections formées au XVIIe siècle, 79. Celles qu'exécuta J. Warin représentant Louis XIII et Richelieu, 5, 13, 80, 84. Son portrait, 85. La collection de *Madame*, son prix d'estimation, 284. Comment le Régent l'augmenta, 305; sa description par l'abbé de La Chau, 306. Elle est vendue, en 1787, à la Russie, 307, 445. Médailles et jetons de Warin, 468-469.
Melusine (hôtel), 22. L'Académie française y tient ses premières séances, 80. Devient l'hôtel Duplessis-Châtillon, et abrite finalement le restaurant du *Bœuf à la mode*, 220.
Mercœur (duchesse de), propriétaire, vers 1580, de l'hôtel de Rambouillet, 11.
Mesnars (Nicolas), garde des marbres du roi. Ses travaux au Palais-Royal, 154.
Metizeau (Clément), architecte sous Louis XIII, 20; de Gaston d'Orléans, 96.
Metsu, peintre, 200.
Meubles. Ceux du cardinal de Richelieu, 36, 102. *Monsieur* range les siens en bataille, 167. Inventaire des meubles de *Madame*, *ibid.*; de *Monsieur*, 202, prix qu'en produisit la vente, 203; ceux de la duchesse d'Orléans, mère du Régent, 224; de la femme du Régent, 239-242; valeur des meubles du Régent au Palais-Royal, 284; leur description, 316-318. Ceux de Philippe-Égalité vendus aux enchères pendant la Terreur, 456.
Meulen (Van der), peintre, 520.
Michel-Ange (Buonarotti, dit), sculpteur et peintre, 77, 296, 304, 452, 512.
Miel (Jean Meel ou), peintre, 516.
Miéris (F.), peintre, 200, 517.
Mignard, peintre. Travaille pour Fr. de Richelieu, 82. Portrait de Mazarin, 168. Tableaux de lui au Palais-Royal, 452.
Mignon, peintre, 452.
Miroitiers. Voyez Glaces.
Mol (Pieter Van), peintre, 518.
Mola (L.), peintre, 296.
Mola (Pierre-François), peintre, 452, 513.
Molière. Son père, drapier, fournisseur de Richelieu, 101. Louis XIV lui concède le théâtre du Palais-Royal, 140. En 1673, il y meurt, 174.
Monceaux (château de), au duc d'Orléans. Sculptures du Palais-Cardinal qui s'y trouvaient à la Révolution, 66, 453, 456.
Monsieur, frère de Louis XIV. Voyez Orléans (duc d').
Montaiglon (Anatole de), 147, 293.
Montargis (château de) aux ducs d'Orléans, 154.
Montauban (hôtel), 218-220, 323.
Montgault (abbé), précepteur du duc Louis d'Orléans, 330, 336.
Montmorency (duc de). Objets d'art qu'il lègue à Richelieu, 77.
Montpensier (Mlle). Voyez Mademoiselle (la Grande).
Moor (Antonis de), peintre, 518.
Moreau, architecte de l'Opéra, 291.
Moucheron (Frédéric), peintre, 519.
Muette (château de la), 263.
Muids. Ancienne mesure pour le vin. Sa valeur par rapport à nos mesures actuelles, 164.
Mulot. Prête de l'argent à Richelieu, 6.
Musiciens. Faisaient partie de la « Maison » d'un grand seigneur au XVIIe siècle. Ceux de Richelieu, 30. Le maître de guitare de la duchesse d'Orléans, 235.
Muziano (Girolamo), peintre, 511.
Nain. Le nain d'Anne d'Autriche. Le prix de ses souliers, 112.
Nancré, capitaine des Suisses au Palais-Royal, 296.
Nattier, peintre, 356, 454.
Neel. Auteur d'une Vie du duc Louis d'Orléans, inédite, 332.
Neer (Van der), peintre, 519.
Netscher (Gaspar), peintre, 516.
Nicolò dell' Abbate, peintre, 71, 513.
Officier. Mot employé aux XVIIe et XVIIIe siècles

pour désigner aussi bien les principaux domestiques, valets de chambre, maîtres d'hôtel, etc., que les gentilshommes attachés à la maison des princes. Les officiers de Richelieu, 95-98; ceux de la maison de *Monsieur*, 156. Prix que se vendent les charges d'officiers, 157-160. Les officiers de la maison de *Madame*, 231. Leurs logements au Palais-Royal en 1715, 314, 408. Voyez Gages et Habits.

Opéra. Installé au Palais-Royal, 275. Inauguration des bals masqués, 276. Le Régent contribue à leur succès, 277-279. En 1750, le duc L.-Ph. d'Orléans répare le bâtiment, 358. Décoration de la salle, 359. L'incendie de l'Opéra en 1763, 371-372; le théâtre reconstruit par Moreau, 373-374; droits sur la salle accordés par le roi au duc d'Orléans, 374. Nouvel incendie en 1781, 411, 414. L'Opéra est transféré boulevard Saint-Martin, 415.

Offenordt, architecte du Régent. Ses travaux au Palais-Royal, 284, 285, 286, 314; description du salon auquel son nom fut donné, 318-320.

Orfèvrerie. Celle que possédait Richelieu, 30. Son buffet d'argent donné à la Couronne, 39. Les ornements de sa chapelle, 72-74. L'orfèvrerie de *Monsieur*, 192-195. Habitudes princières de léguer aux serviteurs l'orfèvrerie d'usage personnel, 247, celle qui fut revendiquée, en vertu de cette coutume, à la mort de la duchesse d'Orléans, 248. Le cardinal Dubois lègue son argenterie au Régent, 282. État de l'orfèvrerie de ce prince, 308-311. Travaux commandés par le duc d'Orléans à Th. Germain, 341. Inventaire de l'orfèvrerie de *Monsieur*, 483-485.

Orléans (Gaston, duc d'). Fête que lui donne Richelieu à Rueil, 30. Son portrait dans la Galerie des Illustres, 57-59. Ses collections de medailles, 79. Son train de maison à Nancy et à Blois, 96. Accompagne la reine régente à Saint-Germain, 135.

Orléans (Philippe de France, dit *Monsieur*, duc d'), frère de Louis XIV. L'appartement que lui destinait Anne d'Autriche au Palais-Royal quand il n'était que duc d'Anjou, 115; ses pugilats avec son frère, 123. Vers sur lui, 125. Son mariage avec Henriette d'Angleterre, 149. Ses goûts efféminés, 150. Il s'installe au Palais-Royal, 151. Travaux qu'il y fait exécuter, 153-158. Son train de maison, ses officiers, 157-160. Le service de sa table, 164-165, 488. Son second mariage, 168. Ses relations avec le chevalier de Lorraine, 170. Plus-values pratiques de dévotion quand il est au lit, 170-171. Le roi lui donne en échange le Palais-Royal, 171. Difficultés à ce sujet, 178-181; les nouvelles constructions qu'il opère au Palais, 182-184. Son *Inventaire après décès*, 199-201. Comment on parla son deuil au Palais-Royal, 334.

Orléans (Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'). Son mariage avec *Monsieur*, 168. Portrait qu'en trace Saint-Simon, 169. Son caractère, son habillement, 170. Dépenses somptueuses, 171. Sa vie au Palais-Royal après la mort de son mari, 231-232. Son personnel, 231-232; ses dépenses, 234-235. Sa *Correspondance*, 265, 266, 273. Ce qu'elle dit de son petit-fils, 328.

Orléans (Philippe, duc d'), Régent de France. Son éducation au Palais-Royal, 210-211; son mariage, 212; ses désordres, 213. Son train de maison, ses revenus, 223. Portrait qu'a tracé de lui Saint-Simon, 253. Ses connaissances en chimie, 255; son talent de peintre, 256. Ses compositions de *Daphnis et Chloé*, 257-258. Élève de Coypel, 259. Influence qu'il exerce sur les arts de l'ameublement, 260-261. Cultive l'art culinaire, 263. Sa passion pour sa fille la duchesse de Berry, 264. Existence qu'il mène au Palais-Royal, 265-270. Les *roues*, les petits soupers, 271-273. Bijoux et cadeaux faits par le prince, 274. Sa présence aux bals de l'Opéra, 278. Le chapitre de ses dettes, 281. Il pense un moment à vendre ses collections, 284. Constructions et embellissements qu'il entreprend au Palais-Royal, 285-291. Comment il forme sa collection de tableaux, 292-304. Ses objets d'art, médailles, etc., 305-322. Ses écuries, 323.

Orléans (Louise-Françoise de Bourbon, fille adultérine de Louis XIV, duchesse d'). Femme du précédent. Son mariage, 212. Les meubles qui lui appartenaient en propre au Palais-Royal, 224. Portrait de cette princesse, 236; description de ses appartements, 238-240; son goût pour les belles étoffes, 241; sa collection de tabatières, 243-244. Comment ses dames d'atour se disputèrent ses robes, son argenterie, etc., 248. Elle marie son fils, 330, et son petit-fils, 345.

Orléans (Louis, duc d'), fils du Régent. Son éducation au Palais-Royal, 327-329. Comment sa mère le marie, 330. Portrait du prince, 331. La mort précoce de sa femme le jette dans la religion, 332. Ce que dit d'Argenson de sa folie, 333. Tableau de sa cour au Palais-Royal, 334-336; son train de maison, ses dépenses, son livre de placets et de chartes, 337-338; ses registres de trésorerie conservés à la Bibliothèque Carnavalet, 340. Mémoires de ses fournisseurs, de l'orfèvre Germain, du gainier Galluchat, de l'ébéniste Crescent, etc., 341-342. Il restaure le jardin du Palais, 343-345. Pour quels motifs il se retire au couvent de Sainte-Geneviève, 345. Description des appartements qu'il y occupe, 346. La vérité sur les actes de vandalisme qui lui sont imputés, 347. Tableaux mutilés par lui, 351.

Orléans (Louis-Philippe, duc d'), fils du précédent. A dix-huit ans, se marie, 354. Sa vie au Palais-Royal, 355-356. Fêtes qu'il donne, 358. Travaux considérables qu'il entreprend en 1757 au Palais, 360-366. Son amour des chevaux, 366, son goût pour les objets d'art et les chinoiseries, 367. Fêtes qu'il donne au Palais-Royal, 391-392. Son faux ménage avec Mme de Montesson, 393-396. Il quitte le Palais-Royal et s'installe rue de Provence, 396. Son installation, 397. Ses écuries, 398. Donne le Palais-Royal à son fils, 411-413.

Orléans (Louise-Henriette de Bourbon-Conti, duchesse d'), femme du précédent. Sa sensua

lité, 354. Portraits d'elle peints par Nattier, 356. La vivacité de son esprit, 368. Sa mort au Palais-Royal, 369; ses obsèques, 369-371.

Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), surnommé *Philippe-Égalité*. L'enfance de ce prince au Palais-Royal, 400. Son précoce libertinage, 401. Son mariage avec Mlle de Penthièvre, 402. Portrait de ce prince, 408; ses goûts, 409. Fait construire des écuries monumentales, 410; organise au Palais-Royal un musée des Arts et Métiers, 410. Ses grands projets de construction autour du Palais, 415. Protestations qu'ils soulèvent, 417-418. *Exposé* qu'il publie à ce sujet, 420. Charge, en 1781, l'architecte V. Louis de commencer les nouvelles galeries, 424. Marchés contractés à cet effet, 427. Il fait transformer le jardin, 435-437. Ses embarras financiers, 439; ses emprunts, 440; ses ventes d'immeubles, 443; il vend les collections d'objets d'art, 445; les tableaux, 446-450. Sa mort sur l'échafaud, 454.

Orléans (L.-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'), femme du précédent. Son mariage en 1769, p. 402. Portrait de cette princesse, 403. Ce que fut son *salon* au Palais-Royal, 404; elle y réunit une société distinguée, 405-407.

Padovan (Alessandro Varotari, dit Le), peintre, 510.

Pages (le service des) auprès de Richelieu, 100.

Pain (le prix du) aux XVIIe et XVIIIe siècles, 164. Le pain pour la Bouche des princes ou pour le commun, 495.

Pajou (Augustin), sculpteur. Ses travaux au Palais-Royal, 378.

Palerne, trésorier du duc Louis d'Orléans. Ses appointements, 336. Ses livres de comptes conservés à la Bibliothèque Carnavalet, 340. Il règle les dépenses au Palais-Royal, 341 et suiv., 360.

Palma (le Vieux), peintre, 304, 510.

Parabère (Mme de), maîtresse du Régent. Son portrait en *Miaerve*, 253, 264, 270, 272, 274, 452.

Parmesan (Francesco Mazzola, dit Il), peintre, 297, 509.

Pâtisseries. Celles dont la reine Anne d'Autriche était friande, 103.

Pendules. Celles de *Monsieur*, 199, 485.

Penthièvre (duc de). Marie sa fille au duc de Chartres, 402.

Perino del Vaga, peintre, 513.

Perlan (Henry), sculpteur, 85.

Pérugin (Pietro Vanucci, dit Le), peintre, 35, 168, 513.

Peruzzi (Balthazard), peintre, 510.

Petitot (Jean). Ses portraits en miniature de Richelieu, 77, 85; de la duchesse d'Aiguillon, 101, 104; d'Anne d'Autriche, 129; de *Monsieur*, 153; de *Madame*, 155.

Philippe-Égalité. Voyez Orléans (duc Louis-Philippe-Joseph).

Picot, argentier de Richelieu, 30, 59. Legs qui lui est fait, 97. Dépenses qui lui incombaient, 102.

Pierre (J.-B. M.), peintre. Succède à Ch. Coypel comme premier peintre du duc d'Orléans, 384; ses travaux au Palais-Royal, 386 388, 397.

Pierre le Grand. Visite le Palais-Royal, 268, 296.

Pierreries. Voyez Bijoux.

Pître, architecte du Palais-Royal, 65, 376, 380 383, 410.

Piganiol, historien de Paris, 15, 57, 313, 322.

Poelenburg (Kornelis), peintre, 517.

Poerson (Charles), peintre. Travaille au Palais-Cardinal, 69; son fils, 303-304.

Poisson (le prix du) aux XVIIe et XVIIIe siècles, 164, 491.

Porbus, peintre, 72, 168, 390, 452, 517.

Porcelaines, de Chine, 189, 190. Celles que collectionnait *Monsieur*, 199, 203; celles qu'achetait le duc L.-Ph. d'Orléans, 366, 367.

Pordenon (Ant. Regillo, dit), peintre, 511.

Porta (Joseph), peintre, 200.

Portraits. Le prix qu'on les payait aux peintres au XVIIe siècle. Ceux de Richelieu, par Ph. de Champaigne, 59-60. Mode des galeries de portraits; celle des Illustres, au Palais-Cardinal, 61-66. Impulsion donnée par Richelieu à l'art du portrait, 84. Les bustes du cardinal par Warin et le Bernin, 85. Portraits des princes de la famille d'Orléans par Coypel, Rigaud, Santerre, Nattier, Reynolds, etc., 253, 264, 269, 402, 403.

Pot de chambre, en argent, de la duchesse d'Orléans, 249.

Pouce. Ancienne mesure de longueur. Sa valeur par rapport au mètre, 318.

Poussin (Nicolas), peintre, 33, 71; accueil que lui fait Richelieu, 80. Cité, 115, 296, 312, 317, 520-521.

Preti (Mattia), peintre, 512.

Quentin Metsis, peintre, 168.

Rainey (château du), appartenant au duc d'Orléans, 65, 412, 451, 456.

Rambouillet (hôtel de), acheté par Richelieu en 1624, 11. Ce qu'il était, 12, 15, 17.

Raphael Sanzio (Raffaello Santi, dit), peintre, 61, 71, 115, 168, 295, 296, 297, 303, 304, 312, 514.

Regillo (J.-A.), peintre, 304.

Rembrandt, peintre, 517.

Remparts de Paris (les anciens). Ce qu'ils étaient du côté de la porte Saint-Honoré en 1633, 22.

Retz (cardinal de), 137.

Reynolds, peintre. Son portrait de Philippe-Égalité, 403-452.

Ribera (dit L'Espagnolet), peintre, 167, 511.

Richelieu (François de), père du cardinal, 4.

Richelieu (Henri de), frère aîné du cardinal, 4.

Richelieu (François de), évêque d'Aix, frère du cardinal. Refuse d'être évêque de Luçon, 5.

Richelieu (cardinal de). Dès sa jeunesse il aime le faste, 2-4. A l'évêché de Luçon, sa vaisselle plate, 6. Ses premiers domiciles à Paris, 7. Achète le château de Limours et l'embellit, 8. Ses diverses résidences à la campagne, 10. Dès qu'il est ministre, en 1624, achète l'hôtel de Rambouillet, 11. Marie de Médicis lui donne le Petit-Luxembourg, 12. Ses acquisitions de terrains pour la construction du Palais Cardinal, 16-20. Phases des travaux, 25-30. Achète le château de Rueil, 31. Comment il s'y installe, 32. Donne le Palais-Cardinal à Louis XIII, 38. Vend des terrains autour de ses jardins pour y

élever des maisons, 45-46. État de ses revenus annuels, 47-50. Comment il fait décorer son Palais, 52-75. Son rôle comme collectionneur, 76-85. Pièces qu'il fait jouer sur un théâtre, 86-94. Son train de maison, 95-98. Dépenses de sa table, de sa toilette, etc., 99-103. Médailles et jetons du cardinal, 468-469.

RICHELIEU (Armand de VIGNEROD, duc de), petit-neveu du cardinal et son héritier par substitution, 27. Son ingratitude envers sa tante la duchesse d'Aiguillon, 118. Les procès qui lui sont intentés au sujet de la succession de son oncle, 119. Ventes auxquelles il est contraint, 120.

RICHELIEU (maréchal de), fils du précédent. Son procès interminable contre les propriétaires des maisons autour du Palais-Royal, 120-121.

RIGAUD, peintre. Ses portraits du Régent, 264. Cité, 452.

ROETIER, graveur en médailles, 306.

ROMAIN (Jules), peintre, 71, 296, 352, 512.

ROMBOUT (Th.), peintre, 519.

ROSSIGNEUX (Ch.), architecte et collectionneur, 233, 454.

ROSSO (Giovani-Battista), peintre, 514.

RUBENS (Paul). Ses rapports avec Richelieu, 82-83; tableaux de lui, 304, 390, 519.

Rueil (château de). Acquis par Richelieu, 31. La vie qu'y mène le cardinal, 32-34.

RUSTICI (Ph.), sculpteur, 82, 84. Statues de lui dans le jardin du Palais Royal, 174, 435.

SACCHI (André), peintre, 506.

SAINT AUBIN, dessinateur et graveur, 306.

Saint Cloud (château de), au duc d'Orléans, 154, 267; prix auquel, en 1723, il est estimé, 284; fêtes qu'y donne, en 1751, le duc L.-Ph. d'Orléans, 358. Travaux qu'y exécute l'architecte Contant, 363, 366. Peintures qu'Ant. Coypel devait y faire, 366. Il est vendu à Marie-Antoinette, 439.

Saint-Honoré (quartier). Ce qu'il était au moment où Richelieu acheta l'hôtel de Rambouillet, 16-20.

SAINT-SIMON. Ses mémoires, cités 268, 270, 272.

Sainte-Geneviève (abbaye de). Le duc Louis d'Orléans s'y retire, 343, 349, 345. Détails sur son installation, 346; sur ses legs aux religieux, 347.

Salon. Voyez Appartements (description des).

SALVIATI (Giuseppe PORTA), peintre, 511.

SANTERRE, peintre. Ses portraits du Régent et de ses filles, 263, 264, 268, 451, 501.

SARRAZIN (Jacques), sculpteur, 67, 81, 83.

SAUVAL (Ch.), 453 (*note*).

SAUVAL, historien de Paris, 15, 24, 26, 29, 41, 53, 56, 63, 66, 90, 91, 114.

SCALIGERO, peintre, 344, 510.

SCHALKEN (Godefroi), peintre, 516, 517.

SCHOOTEN (A.), peintre, 504.

SCHUTTEN (H.), peintre, 45, 68.

[illegible] de [illegible] au Palais-Royal. Les sculptures antiques du cardinal de Richelieu, [illegible] 61. Celles que possédait Monsieur, [illegible] qui furent enlevées du jardin du Palais-Royal, 345, 471, de Brandon, 450.

SEBASTIANO DEL PIOMBO (Luciani, dit), peintre, 514.

SÉNÉCHAL (François), valet de chambre de Richelieu, 96. Concierge du Palais-Royal, 132.

Serrurerie (travaux de), au Palais Royal, 115, 153, 155. Rampe de l'escalier, 379.

SÉVIGNÉ (marquise de), 168, 170.

SILHOUETTE (de). Succède au marquis d'Argenson comme chancelier des ducs d'Orléans, 358, 360.

SILVESTRE (Israel), ses gravures du Palais-Cardinal, 17, le *Fort du Palais-Royal*, 124.

STADE, marchand de tableaux, en Angleterre. Négocie la vente des tableaux du Palais-Royal, 448-450.

SLINGELANDT (Pieter VAN), peintre, 517.

SLODTZ, sculpteur. Travaille au Palais-Royal, 342.

SNYDERS, peintre, 452.

SOLARIO, peintre, 71.

Sorbonne. — Transport de la Bibliothèque de Richelieu à la Sorbonne, 185. Le tombeau du cardinal y est exécuté par Girardon, 118. Legs de Richelieu pour la construction des bâtiments, 117.

STALBEM, peintre, 519.

Surtout de table. Celui que Ballin exécute pour le Régent, 309. Ceux de *Monsieur*, 471.

SUSINI, sculpteur, 68.

Tabatières (collections de). Le roi d'Espagne en donne une à Mlle d'Orléans, 192. Au XVIIe siècle, la mode se répand, même parmi les femmes, d'en réunir de tous genres, 243. Celles de la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal, 244-246. Le Régent en distribue en cadeaux, 274. Celles qui sont mentionnées en son *inventaire*, 307.

Table (de service de la), au Palais-Cardinal et au Palais-Royal. Legs de Richelieu à ses cuisiniers, 98. Le système des pourvoyeurs employé pour les provisions de bouche, le pain, la viande, etc., 99. Frugalité de Richelieu, les menus de ses repas, 100. Disette à la cour pendant la régence d'Anne d'Autriche, 130. La table de la reine mal servie, 131. Les « pourvoyeurs » de la Bouche chez *Monsieur*, 163. Le prix de la viande, du gibier, du poisson, du vin, du pain, en 1670, la charcuterie, etc., 164-165. Ce que coûtait le service de la table chez la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal, 231. La vaisselle d'argent du Régent, 308-311. Le service de la Bouche du duc Louis d'Orléans, 340. Marché pour le service des vivres au Palais-Royal aux XVIIe et XVIIIe siècles, 488 et suiv.

Tableaux. Ceux de Richelieu au Luxembourg, 35, 36; au Palais-Cardinal, 71. Anne d'Autriche en réunit une collection au Palais-Royal, 114. Inventaire des tableaux de *Madame*, 167; de *Monsieur*, 301. Le Régent songe à vendre les siens, 283-284; leur prix d'estimation dans un *Inventaire*, *ibid.* Histoire de la formation de la collection du Palais-Royal, 292-298; acquisition des tableaux de la reine de Suède, 299-303; leur arrivée à Paris, 304. Ceux que le duc Louis d'Orléans est accusé d'avoir vendus, 347, 361. Galeries affectées au placement des tableaux dans le Palais-Royal, 389. Le duc L.-Ph. d'Or-

léans fait, vers 1770, transporter ceux de l'école flamande au Raincy, 390.
TALLEMANT DES RÉAUX, 5, 18.
Tapisseries. Celles de Richelieu, 27, 36, 99. Inventaire des tapisseries de *Madame* au Palais-Royal, 168. Celles de *Monsieur*, 196. Celles du Régent, 311. Comparaison de leur prix d'estimation, 312.
TENIERS (David), peintre, 200, 516.
Théâtre (des salles de), au Palais-Royal, 29, 30, 42, 52. Œuvres qui y sont jouées, 86-94. Concerts qu'on y donne, 140. En 1661, Molière s'y installe, *ibid.* Changements dans la salle, 275. Installation de l'Opéra, 276. (Voyez Opéra.) Le Théâtre-Français construit en 1786 par V. Louis au Palais-Royal, 415, 432, 423, 434.
TINTORET (J. ROBUSTI, dit Le), peintre, 202, 296, 304, 510.
TINTORETTI (Marietta ROBUSTI, dite), peintre, 452, 512.
TITIEN, peintre, 71, 168, 202, 296, 316, 348, 352, 515.
Toilette. Le cardinal de Richelieu aime la toilette, 100-101. Toilette de deuil d'Anne d'Autriche, 109, 114. Celle que la duchesse d'Orléans porte pour le deuil de *Monsieur*, 234-235. La garde-robe de la femme du Régent, 249.
Toise, mesure. Ce qu'elle valait par rapport au mètre, 16.
TOURNEUX (Maurice), 307.
TREMBLIN, peintre. Exécute le plafond de la salle de l'Opéra, 359.
VALENTIN, peintre, 352, 515.
Valets. Voyez Officiers.
VAN DYCK, peintre. Ses portraits de Richelieu, 85-86; d'Henriette d'Angleterre, 139, 167, 168. Cité, 202, 317, 518.
VANEL (hôtel), construit par Le Vau, 79.
VAN OBSTAL (Gérard). Ses travaux de sculpture au Palais-Cardinal, 80.
VASARI (Giorgio), peintre, 509.
VATOUT, 15, 375, 455.
VELDE (A. Van den), peintre, 520.
VERGNE (Pierre), orfèvre, 30, 103.
VÉRONÈSE (Paul), peintre, 71, 115, 167, 295, 297; tableaux de lui qui décoraient le grand salon d'Oppenordt au Palais-Royal, 320. Cité, 348, 452, 513.
VÉRONÈSE (Alex.), peintre, 506.
VIGÉE-LEBRUN (Mme), peintre. Son portrait de la duchesse de Chartres, 402.
Villers-Cotterets, château des ducs d'Orléans, 154. Comment *Monsieur* joue avec les meubles qui s'y trouvent, 167. Son arrière-petit-fils, L.-Ph. d'Orléans, en fait son séjour préféré et y donne des fêtes, 393-394.
Vin (le prix du) au XVIIe siècle. Combien Richelieu vendait son vin de Rueil, 34. Celui que buvait le cardinal, 99. Celui de *Monsieur*, ce qu'il coûtait, 164. Le vin qui était au Palais Royal vendu aux enchères pendant la Terreur, 457. Marchés avec les pourvoyeurs de vin aux XVIIe et XVIIIe siècles, 495.
VINCI (Léonard de), peintre, 35, 71, 297, 512.
VITET, 24.
Vitres (le prix des) aux XVIIe et XVIIIe siècles. Voyez Table (service de la).
VOLTAIRE. Cadeau que lui fait le Régent, 274.
VOS (Martin de), peintre, 520.
VOUET (Simon), peintre, 20. Décore le château de Rueil, 32; le Palais-Cardinal, 55, 58-59, 67. Ses travaux à l'hôtel Bullion, 78, et ailleurs, 82. Ses peintures dans les appartements d'Anne d'Autriche au Palais-Royal, 114, 452.
WALKIERS (Ed.), banquier. Achète les tableaux du Palais-Royal, 447.
WALPOLE (Robert). Sa collection de tableaux, 445.
WARIN (Jean), graveur en médailles. Ses portraits de Richelieu, 13, 29. Protégé par Richelieu, 80. Catalogue de ses médailles du cardinal, 84. Son buste du cardinal, 85. Son portrait gravé par Edelinck, 89. Médaille d'Anne d'Autriche et de Louis XIV, 113. Médailles diverses de Richelieu, 468-469.
WEERFF (chevalier A. Van der), peintre, 517.
WOUWERMAN (Philips), peintre, 516.
ZUSTRIS, peintre, 517.

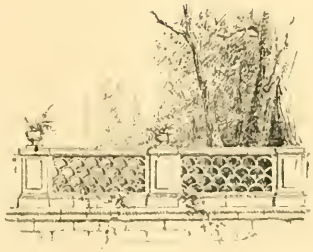

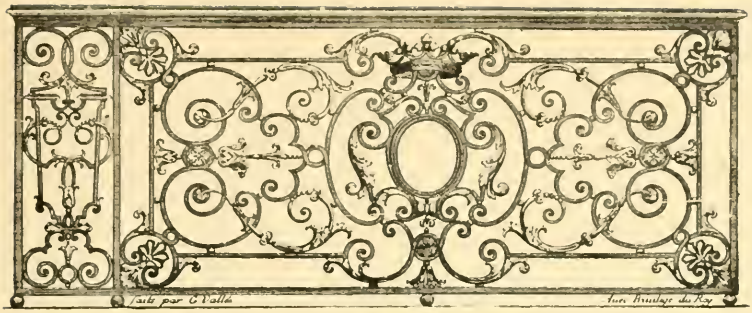

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

LA CONSTRUCTION DU PALAIS-CARDINAL

(1624-1639)

PAGES

Le goût du cardinal de Richelieu pour les bâtiments. — Dès sa jeunesse, il aime le faste. Aménagement de son évêché à Luçon. — Ses divers logis à Paris jusqu'en 1624. — Acquisition du château de Limours. Ses maisons de campagne. — Aussitôt ministre, il achète le vieil hôtel de Rambouillet. Ce qu'était alors le quartier Saint-Honoré. Liste des immeubles et terrains acquis par Richelieu pour la construction du Palais-Cardinal. Commencement des travaux. L'architecte Le Mercier. — Phases de la construction. Richelieu au Petit-Luxembourg et au château de Rueil. — Le Palais-Cardinal donné au roi Louis XIII, en 1636. — Achèvement des travaux, 1639 3

CHAPITRE II

RICHELIEU DANS SON PALAIS

La fortune du cardinal : ses revenus annuels. — Dépenses pour la décoration de son Palais. — Description des appartements : la galerie des objets d'art. — La Galerie des Hommes illustres. — Appartements du roi et de la reine. — La bibliothèque. — Les collections de sculptures et de peintures. — Richelieu, protecteur des arts : ses commandes aux artistes, ses portraits, son buste, ses médailles par Jean Warin, sa statue commandée au Bernin. — La petite et la grande salle de spectacle. Représentations du *Cid*, de *Mirame*, etc. — Le train de maison de Richelieu : gages de ses « officiers ». — Ses dépenses pour la table, les costumes, les cadeaux, le prix de ses soutanes, de sa litière, etc. — La duchesse d'Aiguillon, directrice de la maison de Richelieu. — La mort du Cardinal 17

CHAPITRE III

ANNE D'AUTRICHE ET MAZARIN — UNE ÉDUCATION ROYALE

(1643-1652)

PAGES

Le Palais-Cardinal devient le Palais-Royal. — Les transformations qu'y fait Anne d'Autriche : ses appartements, ses Bains, son Oratoire, la Salle du Conseil, la Chambre de Louis XIV. — La « maison » de la reine. — Mazarin s'y installe. — Démolition de l'hôtel Sillery. Acquisition de l'hôtel d'Estrées, etc. — Pourquoi est vendu l'hôtel Richelieu où devait être la Bibliothèque. Les embarras de la succession du cardinal de Richelieu. — Histoire du procès du maréchal de Richelieu avec les propriétaires des maisons du Palais-Royal ; l'arrêt de 1755. — Éducation que donne Mazarin à Louis XIV, au Palais-Royal. Les exercices militaires, les jeux, le fort, l'équitation, les spectacles. — Premières amours du roi. — Le dénûment à la Cour. — La Fronde. — La famille royale abandonne le palais 107

CHAPITRE IV

LE SÉJOUR DE LA REINE HENRIETTE D'ANGLETERRE

LE PALAIS-BRION

(1652-1660)

Henriette d'Angleterre au Palais-Royal. La misère de la reine. — Délabrement du monument. — Le Palais-Brion. Roman des premières amours de Louis XIV. — Les accouchements clandestins de Mlle de La Vallière. — Rôle de Colbert en cette circonstance. — L'Académie des Beaux-Arts installée au Palais-Brion. La première exposition de tableaux 137

CHAPITRE V

LE FRÈRE DE LOUIS XIV

(1660-1701)

Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, après son mariage avec Henriette d'Angleterre, en 1660, est autorisé à habiter le Palais-Royal. — Portrait de ce prince : ses goûts italiens. Sa fraîcheur pour sa femme. Le problème historique de la mort de *Madame*. — Réparations faites au Palais-Royal de 1660 à 1692. Le mobilier de Madame et son *Inventaire* après décès. — La seconde [illegible] de Monsieur. — La [illegible] les dépenses de la table, le prix des vivres [illegible]. — Louis XIV [illegible] frère le Palais-Royal en 1692. — Augmentation et embellissement du palais par Hardouin Mansart. — Magnificence de l'habitation. Le luxe de *Monsieur*. Son [illegible] ses tapisseries et ses parures, sa vaisselle, ses tableaux 149

CHAPITRE VI

LE PALAIS-ROYAL SOUS LA RÉGENCE

PAGES

L'enfance du Régent. Son éducation. Ses premières amours. — Il loge une de ses maîtresses à la « Chancellerie d'Orléans » : histoire de cette habitation. — La vie de famille au Palais-Royal : le train de maison, les dépenses annuelles. Portrait de « Madame », mère du Régent, dans ses appartements; le nombre de ses domestiques. Les jeux qu'elle organise pour ses petits-enfants. Ses écuries, ses frais de toilette. — Luxe de la duchesse d'Orléans, femme du Régent. Description de ses appartements au Palais-Royal : ses beaux meubles, ses riches tentures, son goût pour la broderie. Sa collection de tabatières. De quelle manière, à la mort de la duchesse, ses serviteurs, suivant une coutume princière, se partagèrent ses toilettes, ses chevaux, son argenterie. — Le genre de vie du Régent au Palais-Royal. Portrait de ce prince. Il s'occupe de chimie, de musique, de peinture, etc. Ses relations avec les artistes. Ses tableaux sur le sujet de *Daphnis et Chloé*. A quel moment il se lance dans la débauche. Sa passion pour sa fille, la duchesse de Berry. Les petits soupers. Les bals de l'Opéra 207

CHAPITRE VII

LES COLLECTIONS DE TABLEAUX, OBJETS D'ART, MEUBLES, CURIOSITÉS, DÉCORATIONS DES APPARTEMENTS

Les dettes du Régent. — Exemples de sa générosité. — Dépenses qu'il fit au Palais-Royal en constructions nouvelles et en embellissements. Les architectes qu'il employa : Oppenordt, Cartaud, Legrand et Louis Ju. — Le Château-d'Eau de Robert de Cotte. — Histoire de la collection de tableaux réunie par le duc d'Orléans. Ses premières acquisitions; interminables négociations pour l'achat des tableaux provenant de Christine de Suède. Comment ces chefs-d'œuvre furent amenés en France en 1721. — La collection des médailles formée par la princesse Elisabeth-Charlotte, puis augmentée par le duc d'Orléans. Œuvres principales. Prix auquel elle fut estimée à la mort de ce dernier. — Argenterie du Régent; comment l'emploi en était réglé au Palais-Royal. — Les tapisseries; comparaison de leur estimation de 1701 à 1723. — Description des appartements; meubles qui décoraient la chambre du prince; goût de celui-ci pour les tentures *cramoisi*. — Le salon d'Oppenordt. — La *Galerie d'Enée* et les peintures d'Ant. Coypel. — Les écuries du Régent; nombre et prix des chevaux, luxe des carrosses, etc. 281

CHAPITRE VIII

LE MOINE DE SAINTE-GENEVIÈVE : LOUIS D'ORLÉANS (1723-1752)

Portrait de Louis d'Orléans, fils du Régent. Son éducation, sa jeunesse, son mariage. — Les familiers du Palais-Royal en 1730. Dissensions intérieures. — Sur quel pied le nouveau duc d'Orléans règle sa maison. Ses livres de comptes et le registre de ses charités : curieux placets qui lui sont adressés. — Ses fournisseurs : l'orfèvre Germain, le gainier Galluchat, etc. — Il fait refaire le jardin du Palais-Royal en 1730. — Ce prince va demeurer à l'abbaye de Sainte-Geneviève en 1741 : véritables motifs de sa retraite. — A-t-il réellement brûlé par piété certains tableaux de la galerie du Régent? Erreur répandue à ce sujet. — Son installation à l'abbaye. — Tableaux qu'il se plaisait à copier. — Sa chambre à coucher. — Son laboratoire. — Sa bibliothèque. — Son testament. — Son *Inventaire* 327

CHAPITRE IX

LE PETIT-FILS DU RÉGENT (1742-1785)

PAGES

Portrait du duc de Chartres, qui devait devenir Louis-Philippe d'Orléans. — Son mariage avec la princesse de Bourbon-Conti; ses malheurs conjugaux. — Brillante période de fêtes au Palais-Royal. — Le duc, ami des arts; la duchesse, son portrait, son esprit, sa mort prématurée en 1759, son enterrement. — Après la mort de Louis d'Orléans, en 1752, son fils entreprend d'agrandir et d'embellir le monument; les architectes Cartaud et Contant d'Ivry. — Incendie de l'Opéra en 1763. — Sa reconstruction par Moreau, aux frais de la Ville. — La nouvelle façade du Palais-Royal. — Travaux de décoration intérieure dirigés par Contant. — Description des nouveaux appartements. Fête donnée au roi de Danemark. — Louis-Philippe d'Orléans marié secrètement avec Mme de Montesson. Nouveau genre de vie, la comédie à Villers-Cotterets; installation bourgeoise rue de Provence. Il quitte le Palais-Royal qu'il laisse cinq ans avant sa mort, à son fils le duc de Chartres 353

CHAPITRE X

PHILIPPE-ÉGALITÉ (1780-1793)

La jeunesse du duc de Chartres et goût précoce de ce prince pour les affaires. — Son mariage. Portrait de la duchesse sa femme. La société du Palais-Royal de 1770 à 1789 : silhouettes de grandes dames. — Occupations du duc de Chartres, ses œuvres nouvelles; sa création d'un musée des Arts et Métiers au Palais-Royal. — Pourquoi il sollicitait si ardemment de son père le duc d'Orléans la donation du Palais par avancement d'hoirie. Son rêve d'une colossale opération financière. — Second incendie de l'Opéra en 1781. Démêlés avec la Ville. — Les projets du prince sont dévoilés. Clameurs qu'ils soulèvent. Procès avec les propriétaires de maisons donnant sur le jardin. — L'architecte Victor Louis. Les erreurs de ses biographes. Ses travaux au Palais-Royal, les galeries, le Théâtre Français, etc. — Embarras financiers du duc de Chartres devenu duc d'Orléans, puis Philippe-Égalité. — La débâcle. — Emprunts divers. Ventes des collections de médailles et de la galerie de tableaux : document nouveau sur ce sujet. — Vente des meubles du prince en 1793, avant sa mort sur l'échafaud. — Le Palais-Égalité sous la Terreur 399

Table des Gravures hors texte 523

Table des Gravures dans le texte 525

Table par ordre alphabétique des Noms et des Matières contenus dans le volume . . . 533

IMPRIMÉ A BORDEAUX
SUR LES
PRESSES DE G. GOUNOUILHOU
G. Chapon, *directeur*

SOCIÉTÉ DE L'IMPRIMERIE DES LIVRES D'ART
1869

DC
78
R6
t

CALL NO.

AUTHOR

TITLE

VOL.

DATE CHARGED.

TO

TICK AND INITIAL

BINDING SECTION

CAT DEPT

COLLATION SECTION